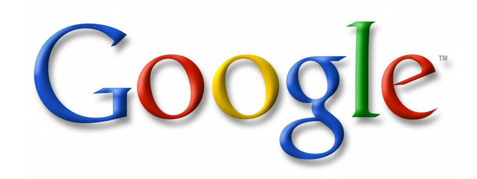
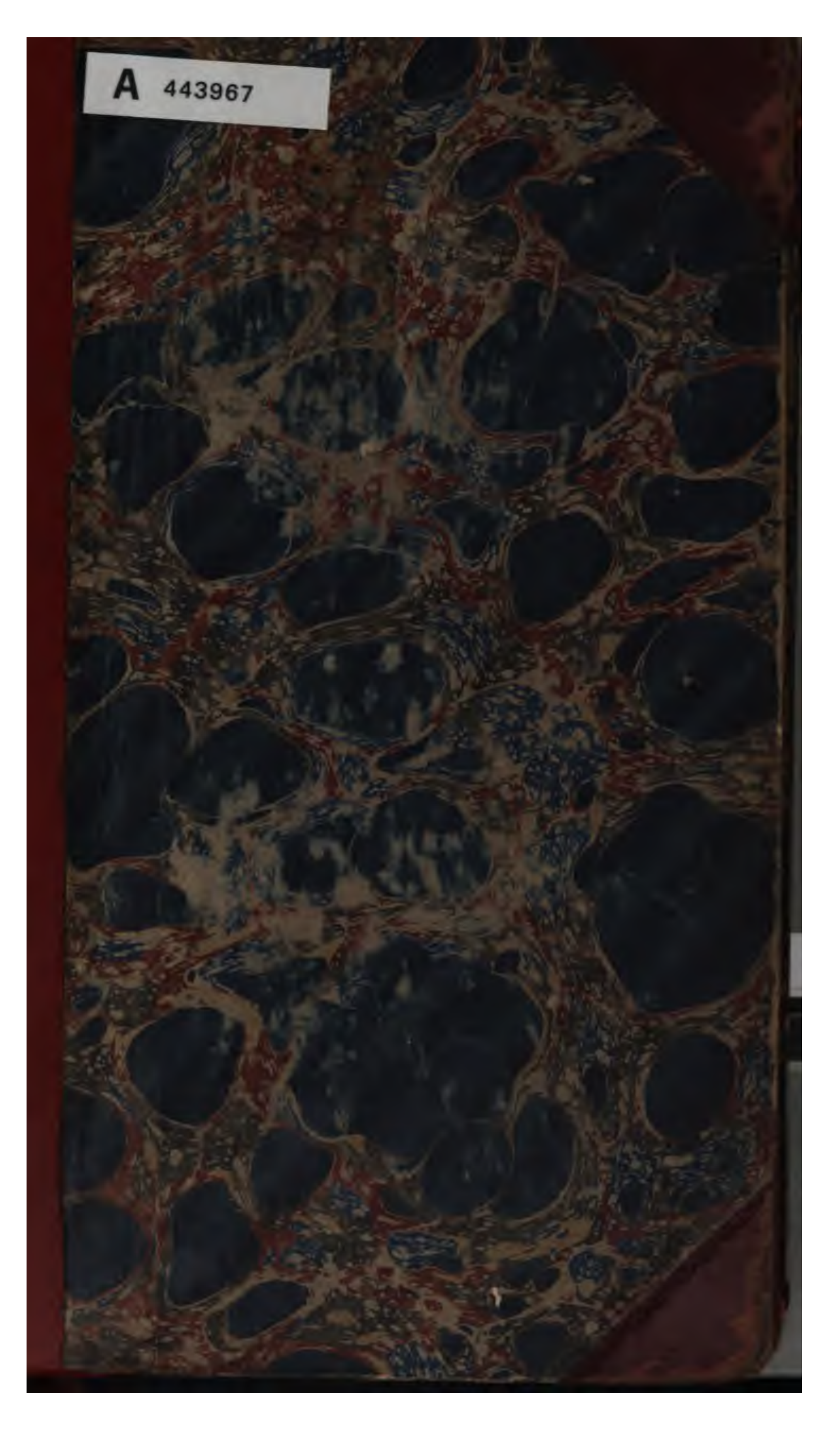
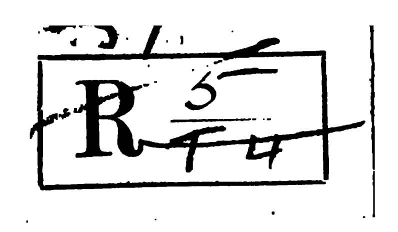



A 443967


R
5
74


NAVAL AND MILITARY CLUB.
NUNQUAM DIMOVEAS






PROGRAMME ÉLÉMENTAIRE

D'UN COURS

D'ART ET D'HISTOIRE

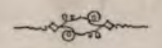
MILITAIRES

APPLIQUÉ A LA CAVALERIE

PAR

E. HUMBERT

chef d'escadrons à l'École Impériale de cavalerie.



SAUMUR

JAVAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR

fournisseur de l'École Impériale de cavalerie.

—

1866






PROGRAMME ÉLÉMENTAIRE

DU COURS

D'ART ET D'HISTOIRE MILITAIRES

ENSEIGNÉ

A L'ÉCOLE IMPÉRIALE DE CAVALERIE

PAR



E. HUMBERT

CHEF D'ESCADRONS, CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
DÉCORÉ DE L'ORDRE DU NICHAM-IFTIKHAR DE TUNIS, DE TROISIÈME CLASSE,
PROFESSEUR D'ART ET D'HISTOIRE MILITAIRES A CETTE ÉCOLE.

« Le difficile dans notre arme, ce qui est le moins
« su et ce qui nous a coûté tant de cavalerie, c'est de
« l'amener en bon état sur le champ de bataille, de
« l'entretenir dans les marches, de la faire vivre
« dans les cantonnements et malgré les bivouacs, de
« manière qu'elle ne fonde pas toute seule. »

ITIER, *Sentinelle de l'armée*, 1839.

Avec 21 planches et 2 tableaux synoptiques.

SAUMUR,

JAVAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE IMPÉRIALE DE CAVALERIE.

1866

AVERTISSEMENT

Dans sa haute et constante sollicitude pour les progrès de notre arme, Son Excellence le maréchal Randon, ministre de la guerre, a décidé qu'à l'avenir tous les officiers de l'Ecole impériale de cavalerie recevraient des notions d'art et d'histoire militaires.

Chargé de professer ce cours, nous avons pensé, après quatre années d'épreuves, qu'il était indispensable de rédiger un *abrégé* de nos leçons afin de faciliter la tâche des élèves.

Nous ne pouvons avoir la prétention d'innover maintenant en fait d'art militaire, mais nous pensons qu'il suffit de présenter tous les principes dans un ordre régulier, simple, net, où les idées se déduisent les unes des autres. Nous avons, en conséquence, fait un choix, aussi judicieux que possible, des règles reconnues bonnes et nous nous sommes efforcé de les placer dans un ordre logique, en rapport avec les données élémentaires de la tactique générale. Le but que nous nous sommes proposé d'atteindre, parce que cela est le plus nécessaire aux progrès de l'instruction, est donc un classement régulier des matières. Voici, à cet égard, les idées principales qui nous ont servi de guides.

Si l'on se place en présence des faits relatifs à l'art militaire, considéré au point de vue de la cavalerie, on trouve d'abord ceux qui appartiennent au passé et que nous ont conservés les historiens. Il importe donc de

commencer l'étude de notre matière par un *résumé complet de l'histoire de la cavalerie* depuis les anciens jusqu'à nos jours.

Tel sera l'objet de notre première partie, divisée en trois périodes consacrées à l'antiquité, au moyen âge et aux temps modernes.

Nous serons ainsi conduit à l'étude du présent, c'est-à-dire à l'examen de la cavalerie *telle qu'elle existe aujourd'hui.*

Or, il nous a semblé qu'il fallait, pour se conformer à la suite naturelle des idées, analyser tous les éléments dont se compose la cavalerie. La notion même de cette arme nous présente deux termes: les hommes et les chevaux, puis l'idée d'un rapport qui les unit. N'est-ce pas là le germe d'une classification qui s'accorde parfaitement avec l'importance relative des divisions de la matière et avec les faits eux-mêmes?

C'est ce qui doit nous amener à traiter successivement, dans la seconde partie: de l'organisation des troupes, du recrutement, de l'avancement, de la discipline, ainsi que des chevaux, de leur choix, des remontes et du harnachement [1]. Après avoir étudié séparément chacun des deux termes dont se compose la cavalerie, il faut s'occuper de leur réunion combinée; on est donc conduit naturellement à parler de l'instruction élémentaire et équestre.

La cavalerie existe, il n'y a plus qu'à la faire mouvoir; de là les évolutions et les marches en temps de paix. On rattachera à ce deuxième titre la tactique des différentes armes.

L'ordre des faits doit nous donner encore la division

[1] Les autres cours suivis à l'Ecole de cavalerie comprenant des instructions détaillées sur tout ce qui concerne le cheval, nous glisserons rapidement sur cette partie de la science.

de la troisième partie, relative à l'*emploi de la cavalerie à la guerre*. Nous étudierons cette arme dans son application à l'art des combats, nous lui donnerons le mouvement énergique pour lequel elle est née.

Après avoir consacré plusieurs leçons aux petites opérations de la guerre, aux reconnaissances militaires et à des notions succinctes sur les fortifications, nous traiterons de l'organisation des armées en campagne, nous expliquerons les positions et les formations des lignes de cavalerie, les marches, les batailles, la poursuite et la retraite.

Nous avons adopté pour base de ces deux dernières parties de nos instructions le *précis du cours d'art militaire*, rédigé spécialement pour l'Ecole par M. Jacquinot de Presle, et nous avons mis à profit les conseils et les leçons de M. le général Jacquemin.

Nous devons citer aussi les sources principales auxquelles nous avons largement puisé : ce sont les écrits des Bohan, Melfort, Guibert, des généraux Préval, de la Roche-Aymon, de Brack, Warnery, Bismark, etc., et les ouvrages plus récents et très-recommandables de MM. Rocquancourt, de la Barre Duparcq et Vial, professeurs si distingués de nos Ecoles militaires [1].

Le cours d'art militaire que nous enseignons aux officiers appelés à suivre les exercices de l'Ecole de cavalerie, doit surtout être considéré comme le complément indispensable de l'instruction purement élémentaire

[1] Nous ne pouvons omettre de signaler ici les *Études sur le passé et l'avenir de l'Artillerie*, par le Prince Napoléon-Louis Bonaparte, et notamment le tome Ier dont les excellents et précieux documents relatifs à la cavalerie française au moyen âge, nous ont particulièrement servi à rectifier les erreurs qui se sont glissées dans nos ouvrages fondamentaux. On ne saurait contester tout le mérite et la parfaite exactitude des judicieuses recherches contenues dans ce livre remarquable de Sa Majesté.

acquise dans les régiments. On comprend en effet que les élèves ne doivent plus borner leurs études à l'apprentissage des manœuvres, ni se réduire à exercer seulement des recrues sur un Champ de Mars. Tous les officiers de cavalerie ont besoin d'une théorie qui puisse les guider dans la pratique réfléchie de l'ordonnance sur les évolutions.

Nous nous estimerons très heureux si nos leçons peuvent contribuer à faire naître chez les jeunes officiers le goût de ces travaux sérieux et si utiles à leur avenir.

Enfin, il doit être bien entendu que ce programme n'est pas destiné à tenir lieu d'un cours complet d'art militaire; on ne peut le considérer, ainsi que l'indique du reste son titre, que comme un simple *abrégé*, contenant seulement l'énumération des faits, des règles et des principes qu'il est nécessaire de savoir pour suivre avec fruit les leçons orales du professeur.

TABLEAU GÉNÉRAL
DES LEÇONS DU COURS

PREMIÈRE PARTIE.

Aperçu historique.

1re leçon. — Introduction. — Généralités.
2e — Première époque de l'histoire de la cavalerie. — Origine. — Grecs et Romains.
3e — Cavalerie des Carthaginois, des Espagnols, des Gaulois, des Parthes et des Barbares. — Ouvrages à consulter.
4e — Première période de la deuxième époque de l'histoire de la cavalerie. — Moyen âge.
5e — Deuxième période. — Emploi de la cavalerie depuis l'invention de la poudre jusqu'à Frédéric II.
6e — Troisième époque de l'histoire de la cavalerie. — Depuis la guerre de Sept ans jusqu'à la Révolution française. — Ouvrages à consulter.
7e — Cavalerie sous la République et l'Empire. — Ecoles et ordonnances de 1815 à nos jours.
8e — Faits militaires. — Campagnes d'Egypte et de Syrie.
9e — Cavalerie française à Marengo et pendant la campagne de 1805.
10e — Bataille d'Austerlitz. — Cavalerie en 1806 et en 1809.
11e — Campagnes d'Espagne, de 1808 à 1811.
12e — Cavalerie française en 1812, en 1814, à Waterloo, en Afrique, en Crimée et en Italie.

DEUXIÈME PARTIE.

De la cavalerie considérée en elle-même et dans ses rapports avec les autres armes.

TROISIÈME PARTIE.

Emploi de la cavalerie à la guerre.

TITRE PREMIER.

Petites opérations.

TITRE DEUXIÈME.

LIVRE PREMIER

APERÇU HISTORIQUE

SOMMAIRE DES LEÇONS

DE LA

PREMIÈRE PARTIE DU COURS.

LIVRE PREMIER.

APERÇU HISTORIQUE.

PREMIÈRE LEÇON. — INTRODUCTION.

Définitions. — Importance de l'étude de l'art militaire. — Parties distinctes comprises dans cet art; ce qu'il était à sa naissance.

Composition habituelle des armées anciennes; fixation variable du nombre des combattants à cheval. — Services que la cavalerie est appelée à rendre.

De la guerre. — Du droit des gens.

L'étude de l'art militaire doit commencer par l'histoire.

DEUXIÈME LEÇON.

Divisions générales de l'histoire de la cavalerie. — Première époque : origine de la cavalerie, son emploi, ses progrès successifs.

Cavalerie grecque. — Division primitive; ordre de bataille et de combat; armes offensives et défensives. — Perfectionnements apportés dans la tactique. — Avancement, discipline et récompenses. — Manière de camper des Grecs. — Guerres les plus utiles à étudier dans leur histoire. — Ecrivains militaires.

Cavalerie romaine. — Armures et formations. — Recrutement; considération dont jouissaient les chevaliers. — Discipline, récompenses. — Décadence de l'armée romaine; cavalerie auxiliaire. — Tactique. — Camps romains. — Succès d'Annibal et de César. — Ecrivains militaires.

TROISIÈME LEÇON.

Renommée des cavaliers numides; leurs armes et leur manière de combattre. — Composition de la cavalerie carthaginoise. — Tactique des premiers cavaliers espagnols. — Réputation de la cavalerie gauloise; armes et méthode de guerre. — Armées des Parthes; manière de combattre.

Cavalerie des Barbares. — Emploi de cette arme chez les Germains, les Goths, les Vandales, les Francs, les Huns, les Hongrois, les Normands et les Sarrasins. — Ecrivains militaires; ouvrages à consulter.

QUATRIÈME LEÇON.

Première période de la deuxième époque de l'histoire de la cavalerie. — Causes de l'augmentation de cette arme en France depuis Charlemagne. — Composition des armées sous le régime féodal. — Origine de la chevalerie; son importance avant l'invention de la poudre. — Armures des chevaliers et de leur suite; chevaux bardés, courtauds, palefrois. — Manière de combattre; joûtes, tournois et passes-d'armes.

Epoque des premiers exercices d'ensemble. — Nécessité reconnue d'une cavalerie légère.

Première armée permanente. — Cavaliers légers; gardes-du-corps. — Règlements d'exercice. — Composition de l'état-major général.

Cavaleries étrangères au moyen âge : Allemands, Turcs, Polonais, Tartares et Arabes.

CINQUIÈME LEÇON.

Deuxième période de la deuxième époque de l'histoire de la cavalerie. — Influence de l'artillerie et des armes à feu sur la tactique de la cavalerie. — Abandon des lourdes armures. — Nouvelle formation à partir du règne de François I[er]. — Suppression des tournois. — Création des dragons, des carabiniers et des cuirassiers. — Principaux écrivains de l'histoire militaire du moyen âge.

Emploi de la cavalerie par le duc de Guise. — Formations de cette arme sous Henri IV et sous Louis XIII. — Ses progrès sous Gustave-Adolphe. — Composition de la cavalerie française pendant le règne de Louis XIV. — Apparition des hussards et des chasseurs. — Ecrivains militaires jusqu'au XVIII[e] siècle.

Usage de la cavalerie par Charles XII et chez les Anglais, les Autrichiens, les Turcs et les Mamelouks à la même époque.

SIXIÈME LEÇON.

Troisième époque de l'histoire de la cavalerie. — Organisation de cette arme par Frédéric le Grand : Composition, recrutement, avancement, discipline, instruction. — Essor donné à l'équitation. — Constitution, formations, marches et succès des armées prussiennes. — Tactique et position de combat de leur cavalerie. — Création de l'artillerie à cheval. — Influence de la France sur les progrès réalisés par Frédéric II.

Améliorations dans l'ordonnance de la cavalerie française sous Louis XV. — Idées du maréchal de Saxe sur notre organisation militaire. — Emploi du tir à cheval par les Turcs et les Hanovriens. — Cavalerie sous Louis XVI; écoles d'équitation. — Ordonnances. — Ecrivains militaires depuis Louis XIV.

SEPTIÈME LEÇON.

Transformations à partir de la Révolution : levées en masse, avancement, discipline. — Composition de la cavalerie en 1793; sa répartition dans les divisions d'infanterie. — Formation de divisions spéciales. — Institution du corps des guides et de la garde consulaire.

Cavalerie française pendant les guerres du premier empire; divisions, corps d'armée, réserve de Murat. — Reprise des cuirasses; création des lanciers. — Composition de notre cavalerie en 1807. — Ordonnance et écoles établies à cette époque. — Causes de décadence après la campagne de 1812. — Recrutement, avancement et discipline. — Ecrivains militaires de la période impériale.

Cavaleries étrangères : Cosaques, Russes, Anglais, Polonais et Prussiens.

Transformations de 1815 à 1830 : corps privilégiés. — Création de l'école de cavalerie et de l'ordonnance actuelle sur l'exercice et les évolutions de la cavalerie.

HUITIÈME LEÇON.

Faits militaires. — Attaque de Saumur par les Vendéens en 1793. — Prise de la flotte du Texel en 1795.

Campagne d'Egypte : Dispositions prises par Bonaparte à la bataille des Pyramides ; conséquences de cette victoire. — Combat de Saléhiéh; enseignement qu'on en peut tirer. — Bataille de Sédiman; cause de la défaite de Mourad-Bey.

Campagne de Syrie : Combat de Nazareth; carré de cavalerie. — Bataille du Mont-Thabor; attaque concentrique en carrés.

Tactique de nos tirailleurs d'infanterie et de notre cavalerie pour résister aux Mamelouks; pieux ferrés. — Corps des dromadaires.

NEUVIÈME LEÇON.

Bataille de Marengo : Charges de Kellermann. — Importance de l'étude des campagnes d'Italie.

Plan de campagne de Napoléon Ier en 1805. — Combat de Wertingen ; conséquences de ce premier engagement. — Poursuite de l'archiduc Ferdinand ; capitulation d'Ulm. — Marche victorieuse de Murat d'Ulm à Vienne : affaires de Mersbach, de Lambach et d'Amstetten.

DIXIÈME LEÇON.

Bataille d'Austerlitz : topographie du champ de bataille ; disposition des armées. — Charges des cuirassiers de Nansouty, d'Hautpoul et des grenadiers à cheval de Bessières. — Prise du Pratzen ; déroute de l'aile gauche russe. — Considérations militaires relatives à cette bataille.

Succès de Murat en Allemagne, pendant la campagne de 1806 ; poursuite des Prussiens après la victoire d'Iéna. — Capitulation du prince de Hohenlohe. — Reddition de Stettin. — Capitulation de Blücher à Ratkau.

Bataille d'Eylau : charge des soixante-douze escadrons des généraux Klein, d'Hautpoul, Milhaud et Grouchy, et de la garde à cheval sous les ordres de Bessières.

Action de cavalerie sur la route de Ratisbonne, après la bataille d'Eckmühl, en 1809.

Première journée d'Essling : heureuse diversion sur le centre de l'armée autrichienne par la cavalerie de Bessières.

ONZIÈME LEÇON.

Emploi de la cavalerie pendant les campagnes d'Espagne, de 1808 à 1811 : Bataille de Vimeiro ; convention de Cintra. — Marche de Napoléon sur Madrid ; combat de Somo-Sierra.

Premières opérations de notre armée en Catalogne ; combats de Cardaden, de Puente-del-Rey et de Wals.

Succès de Lassalle et de Latour-Maubourg à Médellin. — Hauts faits de la cavalerie française en Estramadure : Talavéra et Arzobispo. — Combat et bataille d'Ocâna.

Faits les plus remarquables de la campagne de Catalogne, en 1810 : usage de la cavalerie au siége de Tarragone. — Bataille de Sagonte ; résultats de cette victoire.

DOUZIÈME LEÇON.

Bataille de la Moskowa : prodigieux fait d'armes de notre cavalerie.

Poursuite de l'armée prussienne par Grouchy, après la bataille de Vaux-Champs en 1814.

Charges de cavalerie à la bataille de Waterloo, en 1815.

Combats de Bouffaric, en 1832; dans la province d'Oran, en 1833; du Sig et de la Chiffa, en 1835; de la Tafna et de la Sickack, en 1836. Bataille d'Isly.

Affaires de Balaclava, en 1854 et de Kanghil, en 1855, pendant la campagne de Crimée.

Usage de la cavalerie aux batailles de Magenta et de Solférino, en 1859 et au Mexique, en 1862 et 1863.

PROGRAMME ÉLÉMENTAIRE

D'UN

COURS D'ART ET D'HISTOIRE MILITAIRES

APPLIQUÉ A LA CAVALERIE

LIVRE PREMIER

APERÇU HISTORIQUE.

PREMIÈRE LEÇON.

Introduction.

Définitions. — Importance de l'étude de l'art militaire. — Parties distinctes comprises dans cet art; ce qu'il était à sa naissance.

Composition habituelle des armées anciennes; fixation variable du nombre des combattants à cheval. — Services que la cavalerie est appelée à rendre.

De la guerre. — Du droit des gens.

L'étude de l'art militaire doit commencer par l'histoire.

I.

Définitions. — L'armée est la portion active de la force publique d'un pays.

On comprend sous ce nom la masse des citoyens chargés de la défense, de la sécurité de la patrie, et de l'intégrité de l'honneur national.

D'après le général Lamarque, on doit entendre par armée l'universalité des forces militaires soldées par un gouvernement, ou la réunion d'une partie de ces forces ayant une destination spéciale.

Dans un sens moins étendu, une armée se compose de la réunion de plusieurs divisions sous un seul chef [1].

La science de la guerre est l'ensemble des connaissances qui s'appliquent à l'organisation, à l'utilité et à l'emploi des armées [2].

L'art militaire se résume dans l'étude et l'application des lois d'après lesquelles on fait agir les forces d'une armée [3]. Cet art crée, élève et défend les empires [4].

L'art de la guerre, qui constitue la branche essentielle de la science du général [5], a devancé l'art militaire qui s'en est détaché et ce dernier, d'accessoire qu'il était, est devenu le principal [6].

Importance de l'étude de l'art militaire. — Le maréchal de Saxe a dit que la guerre était un métier pour les ignorants et une science pour les gens habiles [7]. L'art militaire doit assurément être familier à quiconque porte les armes; mais il doit pour chacun se modifier suivant la nature du grade.

Pour ne pas être pris au dépourvu, lors du passage subit d'un échelon à un autre dans la hiérarchie militaire, il faut acquérir un fonds de connaissances qui mette à la hauteur de toutes les éventualités [8].

[1] Service des armées en campagne, art. 1er.
[2] Cette science est la plus vaste de toutes, a dit le général Ambert; en effet, la politique proprement dite, la haute philosophie, la morale, sont de son domaine; on ne les mentionne ici que pour mémoire.
[3] Commandant Fourier, *Considérations sur la cavalerie*.
[4] Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XX, p. 231.
[5] C'est, dit Folard, l'art de tromper avec principes et méthode. Napoléon Ier le définissait ainsi : *L'art de se diviser pour vivre et de se concentrer pour combattre*. (V. Thiers, t. VI, p. 270.)
[6] *Dictionnaire* du général Bardin.
[7] Ambert, *Esquisses*, art. *Ecoles*, p. 5.
[8] C'est semer pour récolter un jour!

Il faut surtout se familiariser de bonne heure avec ce qui a rapport à l'organisation, à la direction des différentes armes, à leur concours, à leur jeu simultané dans un jour d'action. Il est, en effet, une multitude de circonstances à la guerre où le simple officier de cavalerie légère peut avoir à diriger un détachement mixte, à reconnaître des positions, à agir isolément et d'après ses propres inspirations.

Il est donc indispensable de posséder des notions sur la tactique, sur les petites opérations des armées; de savoir juger des propriétés d'un terrain [1], et libeller clairement un rapport.

Un cours d'art militaire doit initier à tous ces détails utiles, sans lesquels on peut être exposé à compromettre sa liberté, sa réputation, et quelquefois même sa vie et son honneur [2].

Parties distinctes comprises dans l'art militaire. — L'art militaire comprend deux parties distinctes : l'une est la connaissance de l'esprit et du cœur humain, l'autre est celle des moyens d'action les plus avantageux [3].

Les moyens employés pour attaquer ou résister se partagent aussi en deux classes : dans la première se trouve seulement l'homme; dans la seconde sont placés quelques animaux [4], puis les instruments et les machines utilisés à la guerre.

On conçoit tout d'abord combien il est nécessaire, avant d'entrer en campagne, d'avoir une idée précise des règles fondamentales et de la manière de les appliquer; car ainsi

[1] Ce grand livre de la guerre.

[2] Il est bien évident aujourd'hui que cet enseignement ne peut plus être borné aux officiers d'état-major, car les officiers des corps de troupe ont aussi besoin d'une théorie, moins développée, il est vrai, mais qui puisse les guider dans la pratique réfléchie des ordonnances sur les manœuvres. Chaque fois que l'Ecole de cavalerie a été constituée sur des bases plus larges, on a reconnu la nécessité de ce complément d'instruction.

[3] V. Jacquinot de Presle, avertissement du *Cours d'art militaire*, 1829.

[4] Le cheval, le dromadaire, le mulet, etc.

l'on aura pour soi toutes les chances probables de succès, on diminuera celles des revers et l'on suppléera au défaut d'expérience [1].

Quoique la cavalerie, qui est toute d'action, semble exclure les travaux sérieux, cette arme présente de telles difficultés pour être bien maniée, qu'il faut au chef des qualités qui ne peuvent s'acquérir que par une étude et des réflexions suivies [2].

Les officiers des grades inférieurs surtout ne sauraient trop s'attacher, dans la limite de leurs attributions, à cette surveillance constante et minutieuse, à ces soins particuliers qui semblent vulgaires et dont l'importance assure cependant la conservation des effectifs, sans laquelle les meilleures combinaisons sont incomplètes [3].

II.

Origine de l'art militaire. — Dans les sociétés primitives, l'art militaire ne consistait que dans la lutte et le combat avec des armes grossières [4]; bientôt il s'étendit, combina ses moyens et fit le destin des nations [5].

Les Mèdes, les Assyriens et les Grecs en connaissaient les principes les plus importants; mais les traditions ne nous fournissent que des conjectures avant la guerre de Troie [6].

Les armes offensives furent simples chez les premiers peuples; aux pierres lancées à la main, au bâton durci au feu, à la massue succédèrent d'abord l'arc et la fronde, puis le javelot, la lance et l'épée; les guerriers ne tardèrent pas

[1] V. les *Instructions pratiques* du maréchal Bugeaud *pour les troupes en campagne*, Introduction.
[2] V. Rocquancourt, *Introduction du Cours d'art et d'histoire militaires*, t. Ier.
[3] Général Cassaignolles, ordre du 29 octobre 1863.
[4] Vial, *Cours d'art et d'histoire militaires*, t. Ier, p. 15.
[5] V. Rocquancourt, Introduction du t. Ier.
[6] Eschyle et Homère donnent la description des deux premières guerres connues : celle de Thèbes et celle de Troie.

à s'armer en outre du bouclier défensif, du casque et de la cuirasse façonnés en peaux d'animaux [1].

III.

Composition habituelle des armées anciennes. — Le personnel des armées anciennes se composait de combattants à pied et à cheval; les premiers étaient les plus nombreux chez la plupart des peuples. L'expérience apporta rapidement des modifications dans l'armement, le service et l'instruction de chacune de ces troupes [2].

Des chefs habiles imaginèrent de les faire combattre en masse et aussi à la débandade en avant et sur les flancs de l'ennemi. Dès lors fut établie la distinction entre les soldats de rang et les soldats légers [3].

Fixation variable du nombre de combattants à cheval. — Les Asiatiques peuplaient leurs armées d'une immense quantité de cavaliers [4]; il en fut de même chez les Romains de la décadence et pendant tout le moyen âge.

Les succès dus à cette nombreuse cavalerie, dans les guerres d'invasion surtout, ne doivent pas cependant faire oublier que le chiffre des combattants à cheval dans les armées ne peut et ne doit jamais être invariablement fixé.

C'est à la prévoyance des gouvernements et au discernement du général en chef à déterminer le rapport numérique des différentes armes d'après la disposition du terrain, le genre de guerre à entreprendre et l'espèce d'ennemis à combattre [5].

[1] V. de la Barre Duparc, *Conquêtes des Barbares.*

[2] On dut reconnaître promptement qu'une seule espèce de combattants ne suffit pas pour faire face aux éventualités de la guerre.

[3] L'invention et la multiplicité des engins de guerre ont aussi produit d'autres nuances dans l'organisation de ces armées.

[4] Les Assyriens, au temps de Sémiramis avaient, dit-on, 200,000 cavaliers dans leurs armées; mais les sources d'où proviennent ces renseignements sont bien suspectes. (V. *Dictionnaire* de Bardin, art. *Cavalerie.*)

[5] Rocquancourt, *Cours d'art militaire*, t. Ier.

Services que la cavalerie est appelée à rendre. — Les services que la cavalerie est appelée à rendre dépendent de l'étendue des champs de bataille et de la nécessité de s'éclairer au loin.

L'importance de cette arme s'est accrue à mesure que les armées sont devenues plus nombreuses et que leur ordonnance s'est amincie.

L'usage général des armes de jet et leurs perfectionnements successifs sont venus ajouter encore à cette importance, puisque l'espace qui sépare les combattants croît en raison directe de la portée à laquelle on peut se nuire [1].

Les modifications récentes relèveront encore le rôle de la cavalerie, car elles auront pour effet de développer les combats de tirailleurs, d'éloigner les lignes et les réserves et, par conséquent, d'augmenter le nombre et l'emploi des troupes à cheval, soit pour couvrir l'armée, soit pour renforcer rapidement les points faibles ou s'opposer aux manœuvres de l'ennemi [2].

Cet enseignement peut déjà faire pressentir les succès réservés désormais à cette arme puissante.

IV.

De la guerre. — La guerre est l'appel au jugement de la force [3].

Cette lutte entre les nations est souvent le résultat de leurs passions et de leurs intérêts; elle exalte et entretient le courage d'un peuple; c'est quelquefois un moyen de civilisation [4].

La guerre est une des nécessités imposées aux sociétés, et il n'est pas probable que les siècles futurs soient à l'abri

[1] Rocquancourt, Introduction du t. Ier du *Cours d'art militaire*.
[2] Général Renard, *de la Cavalerie*, p. 155.
[3] La guerre, que la fable avait avec raison surnommée *fille de la discorde*, est ancienne comme le monde.
[4] Vial, *Cours d'art militaire*, t. Ier, p. 7.

de ce fléau. C'est pourquoi l'on doit s'attacher à le rendre le moins long et le moins désastreux possible; et pour cela, il ne faut pas négliger, pendant la paix, l'étude des sciences militaires[1].

L'esprit de conquête, l'instinct de la conservation, la jalousie, le désir de la vengeance, les intérêts commerciaux, la violation des traités, les lois de l'humanité méconnues ou transgressées, etc., amenèrent très-souvent des invasions[2] et des guerres nationales[3], civiles[4], religieuses[5], de convenance[6] ou d'intervention[7].

De toutes ces guerres, les plus justes sont : les guerres nationales et celles d'intervention[8]. Ces dernières sont les plus fréquentes de la part de la France, surtout depuis quarante ans.

Du droit des gens. — Le droit des gens règle les rapports entre les nations; c'est une harmonie secrète entre les sociétés et tout-à-fait indispensable à leur existence[9].

Il caractérise les guerres des peuples civilisés[10].

Un code sur le droit des gens ne sera probablement jamais publié. La crainte des représailles le maintient plus que la bonne foi[11].

C'est la force des armes qui est appelée à faire justice des infractions[12].

[1] Rocquancourt ajoute que c'est aussi le moyen d'entretenir parmi les troupes cet esprit militaire sans lequel il n'est pas de succès.
[2] Telles que celles d'Alexandre en Asie, de Louis XIV en Hollande.
[3] Qui ont pour but de repousser les incursions de l'ennemi, comme les guerres de la Révolution, par exemple.
[4] Comme celles de la Fronde.
[5] Telles que celles des Albigeois, de la Ligue.
[6] Comme la rupture de la paix d'Amiens, par les Anglais.
[7] Celles d'Espagne, en 1823, de Rome, en 1849, d'Orient, en 1854, d'Italie, en 1859, du Mexique, en 1862.
[8] Quand l'intervention est contenue dans des limites raisonnables. (Vial. t. Ier, p. 9.)
[9] V. Rocquancourt, Introduction du t. Ier.
[10] Il a suivi les progrès de la civilisation, à partir de la guerre de Troie.
[11] La mauvaise foi des Carthaginois était passée en proverbe.
[12] Elles ne sont malheureusement pas rares.

V.

L'étude de l'art militaire doit commencer par l'histoire. — Ce n'est qu'en interrogeant le passé qu'on peut apprendre à surmonter les difficultés de l'avenir [1]. L'art de la guerre n'a pas été inventé; les faits seuls ont donné naissance aux principes qui le constituent [2]. Cet art n'est donc que le résultat des découvertes, des expériences et des observations qui ont été faites depuis l'enfance des sociétés.

L'histoire des peuples anciens renferme une grande quantité de marches, de surprises et de batailles, dont le récit est souvent la meilleure leçon que l'on puisse donner sur certaines parties de l'art militaire [3].

Les exemples puisés dans les luttes des valeureux combattants du moyen âge et des temps modernes ont aussi leur importance, car ils fournissent encore des preuves à l'appui des principes et l'on peut presque toujours en déduire des conséquences utiles au présent.

C'est pourquoi nous devons commencer ce cours par un aperçu historique; mais nous nous bornerons exclusivement aux faits plus particulièrement relatifs à la cavalerie.

Quoique l'exposé des événements militaires appartienne au domaine de l'histoire, il ne suffit cependant pas de l'étudier pour approfondir les maximes de la guerre; nous aurons donc à examiner ensuite l'art militaire actuel, dont tous les préceptes seront alors corroborés par des faits.

[1] De la Barre Duparc. (*Conquêtes des Barbares.*)
[2] Général Renard. (*De la Cavalerie.*)
[3] Rocquancourt.

DEUXIÈME LEÇON.

Première époque de l'histoire de la cavalerie. Origine. Grecs et Romains.

Divisions générales de l'histoire de la cavalerie. — Première époque : Origine de la cavalerie, son emploi, ses progrès successifs.

Cavalerie grecque. — Division primitive; ordre de bataille et de combat; armes offensives et défensives. — Perfectionnements apportés dans leur tactique. — Avancement, discipline et récompenses. — Manière de camper des Grecs. — Guerres les plus utiles à étudier dans leur histoire. — Ecrivains militaires.

Cavalerie romaine. — Armures et formations. — Recrutement; considération dont jouissaient les chevaliers. — Discipline, récompenses. — Décadence de l'armée romaine; cavalerie auxiliaire. — Tactique. — Camps romains. — Succès d'Annibal et de César. — Ecrivains militaires.

I.

Divisions générales de l'histoire de la cavalerie. — L'histoire de la cavalerie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, peut être divisée en trois grandes époques, en raison de ses faits principaux qui se rattachent tous aux progrès des peuples successivement civilisés.

La première époque comprend la période de l'antiquité jusqu'au moyen âge ;

La seconde s'étend jusqu'à Frédéric II ;

Enfin, la troisième date de la guerre de Sept ans.

Première époque : **Origine de la cavalerie.** — Dès que les hommes se sont formés en société, ils ont fait usage du cheval [1]. Ce noble animal se trouvait sur tous les points du globe, excepté dans le nouveau monde [2].

D'abord, guidés par l'impression que produit tout objet

[1] L'origine du cheval se perd dans la nuit des temps. Job parle du cheval et du cavalier. (Ambert, *Esquisses*, p. 1.)

[2] Les Espagnols y transportèrent les chevaux. (V. Mottin de la Balme, *Eléments de tactique*, 1776.)

qui domine, les premiers combattants inventèrent les chars (Planche 1, fig. 1), puis ils montèrent les animaux qu'ils avaient à leur disposition [1].

Ce sont les *Scythes* qui passent pour avoir les premiers dompté et monté le cheval [2], bien que des auteurs prétendent que les Chinois se servaient de chars et de cavalerie dans les combats, plus de vingt-six siècles avant Jésus-Christ [3].

Tous les peuples anciens, qui ont conquis de grands pays [4], ont eu beaucoup de cavalerie [5].

Sous Cyrus, les Perses avaient déjà à cheval le sixième de leurs combattants [6]; après ce roi, la cavalerie devint la force principale de leurs armées [7].

Il en fut de même chez les anciens Hindous [8].

Suivant les historiens profanes, les Egyptiens auraient créé l'équitation [9].

Ce qui rend la véritable origine de la cavalerie si difficile à fixer, c'est le peu de soin qu'ont apporté les auteurs à indiquer s'il faut entendre sous ce nom l'ensemble des soldats

[1] De la Barre Duparc *(Conquêtes des Barbares)*. Les chameaux furent montés par des archers; les éléphants portaient des tours contenant quatre combattants (Planche 1, fig. 2).

[2] V. Bismark (*Tactique de la cavalerie*, 1821). Les Scythes occupaient primitivement le pays qui s'étend entre le Danube, la mer d'Azof et le Don.

[3] Au dire du P. Amiot, les Chinois fabriquaient une poudre blanche qui servait à lancer des projectiles; les Arabes, intermédiaires entre la Chine et l'Europe, ont utilisé les premiers cette force projective. (V. t. III, p. 351 et 352 des *Etudes sur le passé et l'avenir de l'artillerie.*)

[4] Tels que les Tartares et les Arabes.

[5] (*Encyclopédie méthodique.*) Hérodote et Diodore relatent les services de la cavalerie des Egyptiens et des Scythes; on connaît aussi la réputation de la cavalerie de la Phénicie, de la Numidie et des Asiatiques. (V. Ambert, *Esquisses historiques.*)

[6] Xénophon affirme que l'usage de la cavalerie proprement dite était inconnu avant Cyrus l'ancien.

[7] Mais elle s'alourdit en couvrant ses hommes et ses chevaux de fer et d'airain; dès lors elle ne put résister aux cavaleries plus légères.

[8] Ils mettaient en effet sur pied cinq fantassins pour trois cavaliers. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet, en parlant des merveilleuses conquêtes de Genghizcan et de Tamerlan, aux XIIIe et XIVe siècles.

[9] Rocquancourt dit que cela n'est pas confirmé par le témoignage de leurs monuments.

montés sur des chars, des chevaux ou même sur d'autres animaux [1].

II.

Cavalerie grecque. — En Europe, il n'y avait avant les Grecs aucun principe, aucune règle de la guerre [2].

Depuis l'invasion des peuplades scythiques en Grèce, les armées de ce pays, jusqu'alors composées seulement d'infanterie, s'adjoignirent quelques combattants à cheval [3].

Après la bataille de Platée [4], les Grecs très-maltraités par les cavaliers perses, décidèrent que leur cavalerie serait désormais le onzième de leurs troupes à pied [5]. Cette proportion fut plus tard augmentée [6].

C'est au général Thébain *Epaminondas* que les Grecs durent l'organisation régulière et solide de leur cavalerie; aussi prit-elle une part glorieuse aux victoires de Leuctres et de Mantinée [7].

Dès lors tous les peuples de cette contrée eurent une cavalerie nombreuse, mais la supériorité dans cette arme appartint toujours aux Thessaliens qui habitaient un pays de plaines [8].

[1] V. *Dictionnaire* de Bardin, art. *Cavalerie.*

[2] Les Grecs virent naître l'art de la guerre, que les Romains étendirent, que les siècles qui les ont suivis ont éclairé, et que nous avons perfectionné..... Soyons toujours en garde contre ce préjugé que l'étude des anciens importe peu à notre instruction. (Rocquancourt.)

[3] L'apparition de ces premiers cavaliers causa en Grèce un effroi pareil à celui qu'excita au Mexique la cavalerie de Cortez; on crut que le cheval était une moitié inférieure de son cavalier; de là la fable des Centaures. (Mottin de la Balme.)

[4] Livrée l'an 479 contre Mardonius, général de Xercès, roi des Perses.

[5] A cause de leurs guerres intestines, les Grecs élevèrent difficilement des chevaux; leur cavalerie fut longtemps dans un état précaire.

[6] Alexandre-le-Grand, lors de son passage en Asie, sur 35,000 hommes avait 5,000 cavaliers.

[7] L'an 370, Epaminondas forma, instruisit et fit combattre pour la première fois une troupe de 5,000 cavaliers, composant le dixième du total de l'armée. Ce grand général mourut après la victoire de Mantinée, où il fut blessé l'an 363 : avec lui tomba la puissance de Thèbes.

[8] L'Attique, dépourvue de pâturages, fut au contraire toujours pauvre en chevaux.

Athènes possédait un corps de 1,200 chevaux, commandé par deux *hipparques* et par dix chefs particuliers; chaque tribu fournissait 120 cavaliers. A Sparte, 600 *Scirites* étaient spécialement destinés à la garde du souverain[1].

Division primitive; ordre de bataille; formation de combat. — Les Grecs employèrent toujours trois sortes de cavalerie :

La *Cataphracte*, ou pesante;

La *Grecque*, ou moyenne;

Et la *Tarentine*, ou légère[2].

Les cavaliers hors-rangs, destinés à engager le combat se nommaient *Acrobalistes*; les archers à cheval, qu'utilisèrent aussi les Grecs, s'appelaient *hippacontistes*[3].

La division élémentaire était l'*Ile* (Planche 1, fig. 3) composée de 64 chevaux. Elle se subdivisait en deux pelotons ou en quatre sections[4] (Planche 1, fig. 4);

Quatre îles formaient la *Tarentinarchie* (Planche 1, fig. 5);

Quatre tarentinarchies constituaient l'*Ephipparchie* (Planche 1, fig. 6);

Et on réunissait quatre ephipparchies pour former l'*Epitagme*, de 4,096 cavaliers (Planche 1, fig. 7).

La profondeur varia souvent : l'île disposée d'abord sur quatre rangs, en reçut jusqu'à huit de hauteur[5], ce qui lui donnait la figure d'un carré[6] (Planche 1, fig. 8).

Les intervalles entre les cavaliers étaient de deux ou

[1] Ce fut le roi de Sparte Agésilas qui institua le corps des Scirites, choisis parmi l'élite de la cavalerie.

[2] Celle-ci était destinée à caracoler sur les flancs de l'ennemi, en lançant le javelot.

[3] V. *Dictionnaire* de Bardin.

[4] Epaminondas fractionna l'Ile en 4 sections de 16 chevaux, rangés sur quatre de front et quatre de hauteur.

[5] Lycurgue, en 874, formait ses cavaliers sur 5 rangs.

[6] Cette disposition commune à la cavalerie pesante et à la Tarentine, accusait une double faute. Les meilleurs cavaliers de l'Hellade adoptèrent cette hauteur; les Lacédémoniens se formèrent même quelquefois sur 10 rangs. (V. Rocquancourt, t. Ier.)

trois pas [1], et entre les îles d'une étendue égale au front.

Pour le combat, les Thessaliens se rangeaient en losange (Planche 1, fig. 10) et ils réunissaient à cet effet deux îles [2]; les Thraces se formaient en coin [3]. Les autres Grecs disposaient leur cavalerie en carré ou en rectangle, les quatre derniers rangs servant de réserve [4]. Les Etoliens étaient surtout renommés pour leur adresse dans le combat individuel [5].

La place de bataille de la cavalerie n'était pas invariablement fixée [6]; la Tarentine, mêlée à l'infanterie légère, se plaçait tantôt en avant de la Grecque, tantôt sur ses ailes. La cavalerie cataphractaire, tenue en réserve, frayait un chemin aux autres; celles-ci élargissaient les ouvertures et complétaient le succès [7].

Armes offensives et défensives. — Les Cataphractes portaient le casque, un vêtement de cuir recouvert de plaques métalliques, et le bouclier; leurs bottines étaient garnies d'éperons.

Ils avaient pour armes offensives : la lance, l'épée et parfois la javeline.

Leurs chevaux étaient aussi protégés par une armure défensive.

La cavalerie moyenne n'avait que la lance et l'épée; elle portait le casque, un corselet en cuir tanné, des bottines à éperons et le bouclier. Les chevaux n'étaient pas bardés.

Enfin la Tarentine chargeait avec l'épée ou la hache; quel-

[1] De manière à pouvoir pivoter dans tous les sens, ainsi que l'indique la fig. 9.

[2] Les chefs se plaçaient aux angles; les 7 cavaliers, non compris dans cette figure, servaient probablement de garde ou d'escorte aux Ilarques.

[3] Le coin, ou moitié du losange, avait sa pointe tournée vers l'ennemi. Cette formation a été longtemps en usage dans la cavalerie turque.

[4] Cette disposition, quoique vicieuse encore, était bien préférable aux autres, car les 4 premiers rangs se détachaient seuls pour le choc et les 4 derniers protégeaient le ralliement.

[5] Polybe.

[6] C'était l'assiette du terrain, ainsi que les dispositions de l'ennemi, qui devaient la déterminer.

[7] Mottin de la Balme.

ques cavaliers avaient l'arc ou le javelot; tous portaient un petit bouclier rond.

A cette époque, la selle était inconnue [1] : les cavaliers montaient leurs chevaux nus ou se plaçaient sur un léger tapis de peau ou d'étoffe (Planche 1, fig. 11) et ils avaient les jambes pendantes. On ignorait alors l'usage des fers [2].

Perfectionnements apportés à la tactique des Grecs. — Les Grecs ont les premiers rédigé des éléments de tactique [3].

Sparte et Athènes eurent des gymnases militaires où l'on fit une étude particulière de l'art de la guerre [4]. On enseignait dans ces écoles tout ce qui pouvait s'appliquer sur le champ de bataille [5] ; l'expérience et la pratique permettaient plus tard d'approfondir ces principes [6].

Les cours étaient publics [7].

Epaminondas, Philippe [8] et Alexandre perfectionnèrent la

[1] Quoique découvertes plus tôt, les selles ne furent en usage dans les armées que sous Constantin, l'an 330. Les Grecs ne connaissaient pas davantage les étriers, qui ont été évidemment postérieurs à l'arçon; on en parle pour la première fois dans le traité de tactique de l'empereur Maurice, mort en 602. (V. l'*Encyclopédie*, art. *Etrier*.)

[2] Homère dit dans l'*Iliade*, LXI, vers 152, que les pieds des chevaux des Troyens étaient garnis d'airain; cependant Huzard affirme que les chevaux n'étaient ferrés ni chez les Grecs ni même chez les Romains. On pense généralement que les fers datent du ve siècle et qu'ils furent en usage vers l'an 450.

[3] Rocquancourt, t. Ier.

[4] On y exécutait toutes sortes d'évolutions avec une grande précision; on y apprenait les exercices de l'infanterie et de la cavalerie. La voltige militaire sur des chevaux de bois y était pratiquée. (V. de la Barre Duparc.)

[5] On insistait particulièrement sur la théorie des distances et le temps nécessaire à chaque évolution.

[6] La forme, la composition, l'arrangement, l'emploi et le mouvement des troupes ayant été démontrés, il était facile d'en faire ensuite l'application dans les combats.

[7] Athènes restait ouverte à tous les peuples; les Grecs ne craignaient pas de dévoiler les secrets de leur force militaire, tant était grande leur supériorité sur les étrangers.

[8] Le général Bardin dit que la Grèce changea d'aspect quand l'armée de Philippe changea d'armement et d'armure. Ce prince y introduisit en effet une excellente discipline, de bonnes armes et des exercices

tactique; ce dernier surtout porta l'art militaire grec à son apogée [1].

Sous Philippe, les colonnes d'attaque se formaient parfois en coin ou *tête de porc*, sorte de vaste trapèze auquel l'adversaire opposait une disposition en tenaille (Planche 1, fig. 12), de manière à l'envelopper [2]; les cavaliers étaient encore rangés en losange ou en coin. Alexandre adopta la forme rectangulaire dans tous les ordres de bataille de sa cavalerie et il en réduisit la profondeur [3].

Ses généraux employèrent aussi l'ordre oblique ou en échelons, qui leur valut des succès et qui tomba cependant en oubli après eux [4].

Avancement, discipline et récompenses. — C'était l'usage chez les Grecs de choisir les citoyens les plus distingués pour en composer la cavalerie [5].

L'avancement se faisait à l'élection.

Chaque année, le peuple nommait les *stratéges* qui commandaient alternativement; les *hipparques* et les *philarques*, chefs de la cavalerie; enfin le *polémarque*, chargé des détails de discipline et d'administration [6].

utiles; il créa en outre le corps des Camarades, qui devint une pépinière de bons généraux.

[1] V. M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XX, p. 732.

[2] Cette formation en coin trapézoïdal a contribué à l'un des plus grands perfectionnements de la tactique proprement dite, c'est-à-dire à la formation et au déploiement de la colonne serrée. (Rocquancourt.) Au dire de Xénophon, le coin fut employé pour la première fois à la bataille de Tymbrée, en 547; mais il fut d'un funeste usage à Crésus, son auteur. Une formation analogue a été adoptée depuis par le maréchal Bugeaud, à Isly, en 1844.

[3] C'est grâce à cette tactique raisonnée, qu'avec des troupes bien inférieures en nombre Alexandre put vaincre Darius. Un autre des grands mérites de ce conquérant fut d'obtenir la rapidité et la sûreté dans les marches.

[4] Epaminondas s'était servi de l'ordre oblique à la bataille de Leuctres; on en trouve aussi des exemples en 331 et 326 aux batailles d'Arbelles et d'Hydaspes, contre les Perses et les Indiens. (V. Arrien.)

[5] Mottin de la Balme.

[6] Ces élections avaient lieu au solstice d'été; tous les hommes de la même tribu étaient dans le même corps; chacune des 10 tribus fournissait 120 cavaliers et la totalité de la cavalerie formait ainsi une troupe de 1200 chevaux.

Les armées grecques brillèrent toujours par leur discipline.

Les punitions étaient morales ou afflictives[1]:

L'infamie était surtout attachée à la perte du bouclier[2];

La peine de mort était prononcée contre les transfuges[3];

On lapidait les traîtres.

Les récompenses étaient plus honorifiques que lucratives[4].

Elles consistaient en promotions, en proclamations dans les fêtes publiques, en armes d'honneur, en couronnes, en statues et en monuments[5].

Le butin était habituellement partagé entre le général, qui en recevait le tiers, et tous les combattants[6].

La solde ne différait que pour trois classes : la paie du *stratége* était quadruple et celle du *taxiarque* double de celle du soldat[7].

Le cavalier touchait en temps de guerre, trois fois plus de solde que le fantassin[8].

Manière de camper des Grecs. — Les Grecs comme

[1] Tout général était tenu de rendre compte de sa conduite à la fin de la campagne; s'il n'avait pas fait son devoir, il était condamné à l'amende et à la prison.

[2] Etait noté d'infamie celui qui abandonnait son poste pendant le combat, qui ne se présentait pas au jour prescrit pour les opérations du recrutement, qui jetait ou livrait ses armes. Le soldat qui avait quitté son rang sans ordres était exposé à la vue de toute l'armée, et chacun pouvait lui infliger le blâme qu'il avait mérité.

[3] A Lacédémone, on punissait de mort le commandant d'un poste qui se rendait à l'ennemi lorsqu'il pouvait avoir l'espoir d'être secouru; le général convaincu de trahison et celui qui, sans ordres, envahissait les terres d'un autre Etat, subissaient la même peine.

[4] L'honneur était pour le peuple grec le plus puissant des mobiles.

[5] Le guerrier, mort au champ d'honneur, était enterré avec son vêtement de guerre et un rameau d'olivier; s'il s'était parfaitement distingué, on prononçait un discours, on plaçait des inscriptions sur sa tombe, on lui élevait une colonne honorifique. Ses orphelins étaient élevés aux frais de l'Etat. La subsistance des vieux soldats était assurée aux dépens de la patrie.

[6] Proportionnellement à la solde de chacun.

[7] Le général et l'officier d'état-major touchaient donc seuls une solde plus considérable que celle du soldat.

[8] En temps de paix, on allouait au cavalier 16 *drachmes* (environ 14 fr.) par mois, pour l'entretien de son cheval.

quelques peuplades actuelles de l'Asie, campaient en cercle [1]; ils entouraient parfois leurs camps d'une enceinte [2]; mais ils préféraient les retranchements naturels [3].

Cette disposition circulaire, bien que facilitant la surveillance [4], violait le principe qui veut qu'on campe toujours dans l'ordre de combat [5].

Aussi, pour éviter les surprises et se garder au loin, les Grecs avaient-ils déjà imaginé l'usage des patrouilles et du mot d'ordre.

Guerres à étudier. — L'époque la plus utile à étudier dans l'histoire militaire de la Grèce, est celle de la guerre contre les Perses, et particulièrement sous Alexandre [6].

Les principales campagnes de ce grand conquérant ont été signalées par le passage du *Granique* [7], la fondation d'Alexandrie [8], la conquête de la Perse et de la Médie [9], les batailles d'Arbelles [10] et d'Ecbatane [11].

Ces opérations sont surtout remarquables par leur suite,

[1] Cette forme circulaire est celle qui présente le plus de surface à développement égal.

[2] Lycurgue avait prescrit cette disposition, à moins que le camp ne fût couvert par une rivière, une montagne ou une ville.

[3] En général, les Grecs s'en remettaient à la nature du soin de retrancher leurs camps.

[4] Toutes les rues venaient aboutir au centre où se trouvait placé le général, ce qui rendait la police intérieure plus facile.

[5] En cas d'attaque inopinée, la défense était en effet longue à organiser.

[6] Alexandre a surtout le mérite d'avoir formé le premier une armée permanente ; la cavalerie en comprenait la sixième partie.

[7] L'an 334; c'est une petite rivière de l'Asie-Mineure, nommée aujourd'hui l'Oustvola. C'est à cette occasion qu'Alexandre fit ériger des statues aux 25 courageux cavaliers qui s'étaient dévoués pour ouvrir le passage à l'armée et qui perdirent la vie en combattant une multitude de Perses.

[8] C'est après avoir soumis les provinces maritimes de l'empire persan qu'Alexandre passa en Egypte.

[9] Dans sa dernière campagne, Alexandre s'empara des vallées du Tigre et de l'Euphrate.

[10] Après cette bataille, en 331, Babylone, Suse et Persépolis ouvrirent leurs portes à Alexandre.

[11] Cette ville était la capitale de la Médie, qui fut alors entièrement soumise.

le bon choix des lignes de défense et l'habileté du général à assurer ses communications [1].

Écrivains militaires. — Les récits d'Homère, d'Hérodote, de Thucydide, de Xénophon, d'Elien et d'Arrien fournissent des documents nombreux sur l'histoire militaire grecque [2].

Ces écrits prouvent la toute-puissance de la science de la guerre quand elle est unie au courage des soldats.

III.

Cavalerie romaine [3]. — La première cavalerie des Romains fut médiocre [4]. Dans leurs guerres contre les *Samnites* [5], ils ne firent usage que de chariots traînés par des chevaux [6].

Cette cavalerie avait même fait peu de progrès lorsqu'elle eut à combattre les Thessaliens qui servaient dans l'armée de Pyrrhus [7]; ce ne fut que dans les luttes de Rome contre Carthage que les Romains reconnurent tout l'avantage de nombreux et habiles combattants à cheval [8].

[1] L'arrière-garde était toujours formée de cavalerie et jamais un convoi ne fut intercepté. (V. de Fonscolombe, *Résumé historique d'art militaire.)*

[2] V. Rocquancourt, *Liste des auteurs anciens*.

[3] L'histoire de la cavalerie romaine peut se diviser en 3 époques : de Servius Tullius à la deuxième guerre punique; d'Annibal à Marius; de l'Empire au dernier Romulus Augustule. Ces trois périodes s'appliquent aux commencements de la puissance romaine, à ses progrès, à sa grandeur et à sa décadence. (V. de la Barre Duparc.)

[4] Ils apprirent bientôt de leurs ennemis ce qu'on pouvait attendre de cette arme. (V. Nolan, *Histoire et tactique de la cavalerie*.)

[5] Les Napolitains d'aujourd'hui.

[6] Une telle cavalerie ne pouvait gagner une bataille ni décider une victoire ; aussi leurs combats n'amenaient-ils aucun résultat sérieux, les succès étant dus seulement à l'infanterie.

[7] Général Lamarque. La cavalerie romaine servait alors à pied et à cheval suivant le besoin.

[8] C'est pendant ce terrible conflit, qui dura 43 ans, et qu'on nomma les guerres puniques, que la cavalerie romaine se perfectionna par le contact des Carthaginois (*Pœni*).

Le rapport de cette arme avec l'infanterie varia successivement du vingtième au dixième, et lorsqu'ils utilisèrent les Numides, comme cavalerie auxiliaire, les Romains en composèrent jusqu'à la moitié de leurs armées [1].

Armures et formations. — Dans les premiers temps, les cavaliers se couvraient d'une espèce de veste; ils étaient armés d'une lance flexible ou de piques légères et d'un bouclier de cuir (Planche 2, fig. 1).

Plus tard, ils imitèrent les cataphractes et eurent : le casque, la cuirasse, le bouclier oblong, les bottines, le javelot, l'épée et la double lance [2] (Planche 2, fig. 2 et 3).

Le cheval portait deux couvertures assujetties par une sangle, un poitrail et une croupière [3]; ses pieds étaient protégés par une sorte de sabot placé autour et au-dessous de la corne [4].

L'unité de force de la cavalerie était la *Turme* [5], composée de trois décuries et disposée sur quatre rangs [6] (Planche 2, fig. 4).

[1] Mottin de la Balme.

[2] Cette lance avait un fer aux deux bouts; la poignée était à peu près au tiers de sa longueur, afin que si le grand côté se rompait l'autre pût encore servir.

[3] Pour s'élancer sur leurs montures, les cavaliers se servaient des bornes ou stades placées sur les routes, et aussi d'une traverse fixée au bas de la lance.

[4] V. de Coynard (*Moniteur de l'armée*, 1862, n° 5). Les Romains mettaient aux pieds de leurs chevaux, mulets et bœufs, des appareils attachés avec des courroies croisées sur le sabot, mais c'était par exception. Suétone dit cependant que Néron, allant aux jeux olympiques, avait ses équipages traînés par 2,000 mules, dont la *soléa* était une plaque d'argent. (*Dictionnaire* de Bardin.)

[5] La turme se composait de 30 à 32 maîtres ou cavaliers. Le 1er décurion, chef de turme, se mettait dans le premier rang, le 2e à la droite, le 3e à la gauche; trois serre-files ou commandants de la queue se plaçaient en arrière. Le dernier rang, sous les ordres d'un officier, formait quelquefois réserve.

[6] Cette troupe rompait par 4 ou par 2 pour passer dans les intervalles des *Manipules* (unités de force de l'infanterie).

Dans la légion romaine [1] se trouvaient dix turmes ou 320 chevaux [2].

Les turmes conservaient des intervalles égaux à leur front [3]; on comptait environ cinq pieds par cheval dans le rang (Planche 2, fig. 5).

La réunion de seize turmes de troupes auxiliaires s'appelait *aile;* elle était commandée par un préfet [4].

L'ordre de combat était ordinairement en losange ou en coin : les chefs et les hommes les mieux montés prenaient la tête de l'attaque [5] (Planche 2, fig. 6).

La cavalerie des ailes, mêlée aux fantassins légers, escarmouchait pendant la bataille; le reste de la cavalerie, placé en arrière du centre et des flancs de l'infanterie [6], passant par les intervalles, décidait la victoire et poursuivait l'ennemi [7].

Recrutement. — Le censeur choisissait parmi les citoyens les plus riches et les plus honorables pour composer la cavalerie de chaque légion [8].

[1] La légion se composait de 1200 vélites, 1200 hastaires ou soldats de rang, 1200 princes en seconde ligne, 600 triaires en réserve et 300 cavaliers. (Vial, t. Ier, p. 17.)

[2] Les alliés étaient tenus de fournir par légion un nombre de cavaliers légers au moins double de celui des chevaliers (600).

[3] Bismark, *Tactique de la cavalerie.*

[4] Rocquancourt, t. Ier.

[5] Nolan, *Histoire et tactique de la cavalerie*, 1854. — Les Romains marchaient au combat avec ordre et silence; ils ne jetaient leur cri de guerre qu'au moment du choc; les trompettes et les cornets sonnaient ensemble la charge; les trompettes seules sonnaient la retraite.

[6] L'ensemble des lignes d'infanterie et de cavalerie portait le nom de *Phalange*, comme en Macédoine. L'armée consulaire comprenait deux légions romaines et deux légions alliées; celles-ci occupaient les ailes. (V. Vial, t. Ier, p. 18.)

[7] Ce genre de combat était basé sur les mêmes principes que nos batailles modernes. (*Ibid.*, p. 19.)

[8] On ne fit exception à cette règle que dans les cas extraordinaires, comme après la bataille de Cannes, par exemple. Dès le temps des rois, le peuple romain fut réparti en six classes : la première, composée des citoyens les plus riches, était obligée de s'armer et de se monter pour servir dans la cavalerie, à partir de l'âge de 17 ans.

Ils devaient servir dix ans [1], et ils recevaient triple paie [2], trois parts dans les distributions en nature, plus l'orge pour leurs chevaux [3].

Les chevaliers romains portaient un anneau d'or comme signe distinctif; ils jouissaient d'une grande considération [4], et formaient un ordre dans l'Etat [5].

Sous Servius, ils prirent rang après les sénateurs [6].

Le maître de la cavalerie n'obéissait qu'aux consuls, et il reçut quelquefois le pouvoir d'un dictateur [7].

L'avancement avait lieu à l'élection [8]; un simple légionnaire pouvait être nommé aux premiers emplois [9]; mais les grades n'étaient pas donnés à vie [10].

Discipline. — Comme tous les peuples militaires, les Romains étaient convaincus de la nécessité d'une bonne discipline.

Ils entretenaient l'émulation par des récompenses éclatantes, décernées en présence de l'armée [11].

[1] Tout citoyen devait avoir accompli, avant l'âge de 46 ans, 16 années de service dans l'infanterie ou 10 dans la cavalerie. Cette différence était considérée comme une compensation des frais plus considérables que nécessitait le service à cheval.

[2] Tant par distinction que parce que les chevaliers avaient au moins un valet chacun. Au début, la solde du cavalier fut équivalente à 0,80 par jour. (Masquelez, *Spectateur militaire*, t. XLV, p. 190.)

[3] Ces chevaux furent bientôt fournis par l'Etat.

[4] Le service dans la cavalerie conduisait infiniment plus vite que tout autre aux premiers grades militaires. (Mottin de la Balme.)

[5] Le cheval public ou de l'Etat devint une distinction, et les chevaliers s'enrichirent promptement. (De la Barre Duparc.)

[6] Il créa 18 centuries de chevaliers. (Mottin de la Balme.)

[7] Rocquancourt, t. I[er].

[8] On nommait d'abord les consuls, suppléés par des proconsuls, puis les tribuns militaires, les centurions, décurions, etc. Le grade de tribun répondait à celui de colonel de nos jours. (Ambert.)

[9] Le consul Marius était un homme du peuple, le triumvir Pompée un simple chevalier.

[10] Personne n'était déclaré ne pouvoir occuper désormais un poste moins élevé : ainsi, il arrivait souvent qu'un consul n'était plus l'année suivante que tribun légionnaire.

[11] Les Romains se montrèrent surtout justes et magnifiques dans la distribution de ces récompenses, qui étaient proportionnées à la nature et à la grandeur des actions. (Rocquancourt.)

Ces récompenses consistaient en couronnes [1], en dons militaires, tels que colliers, bracelets d'or ou d'argent et enseignes [2] ou javelots d'honneur [3], en statues, colonnes, trophées, monuments et surnoms glorieux [4].

Mais aussi les fautes étaient réprimées au moyen de peines très-sévères.

Dès que l'armée était rassemblée, le général en chef avait droit de vie et de mort sur tous ses subordonnés [5].

Les corvées, les verges [6] ou l'immobilité dans une position gênante s'appliquaient aux fautes les plus légères.

La peine de mort était prononcée pour tous ceux qui n'obéissaient pas au signal donné, jetaient ou vendaient leurs armes, abandonnaient leur rang ou leur poste, combattaient sans ordres, passaient à l'ennemi et contre ceux qui excitaient une sédition.

Le citoyen qui se mutilait pour ne pas servir était vendu comme esclave.

Celui qui s'éloignait assez du camp pour ne plus en entendre les signaux, était réputé transfuge.

La troupe qui avait fait preuve de désobéissance ou de lâcheté était décimée [7].

Décadence de l'armée romaine. — C'était sur le modèle de la meilleure cavalerie grecque que les Romains avaient

[1] Il y avait les couronnes *civique*, *obsidionale*, *murale*, *vallaire*, *ovale* et *triomphale*.

[2] Ou *vexile*, banderolle carrée, de couleur pourpre et brodée d'or, qu'on faisait porter devant soi au bout d'une pique.

[3] C'étaient la *haste* et la *haste pure* (c'est-à-dire sans fer), pour celui qui avait tué un ennemi en combat singulier.

[4] Ces monuments, ces titres rappelaient des villes conquises ou des pays soumis.

[5] Les licteurs, attachés à sa personne, étaient chargés de l'exécution des sentences; ils frappaient d'abord le condamné de verges et se servaient ensuite de la hache.

[6] La bastonnade n'était pas regardée comme un châtiment déshonorant.

[7] Les noms des soldats qui avaient forfait au devoir étaient mis dans un casque et le sort désignait ceux qui devaient être livrés au supplice. (V. Polybe.) Cet usage fut renouvelé en 1675. *(Encyclopédie.)*

formé la leur [1]. Elle fut portée à son apogée par Scipion [2].

C'est grâce à la rapidité de leurs marches et à l'habileté de leurs nombreux cavaliers que Scipion prit Carthage [3], que Métellus et Marius vainquirent Jugurtha [4], et que César fit toutes ses victorieuses campagnes [5].

La décadence de la cavalerie, et, par suite, de l'armée romaine, date réellement de Marius [6], car il admit dans ses rangs la dernière classe du peuple [7], et dès lors les chevaliers négligèrent leur service; on fut même bientôt obligé d'avoir recours aux mercenaires [8].

Les nations alliées ou tributaires fournirent aussi un contingent de troupes à cheval qui reçut le nom de cavaliers auxiliaires; dans chaque légion, leur effectif était toujours double de celui de la cavalerie romaine [9].

Sous l'empereur Adrien [10], la cavalerie fut fractionnée par *manipules*, dans les cohortes [11]; puis elle composa, sous Constantin, la principale partie des armées romai-

[1] Ils perfectionnèrent en outre ses manœuvres, surtout à partir de leurs guerres contre Annibal.

[2] Le vainqueur d'Annibal apporta tous ses soins à la tactique de ses troupes à cheval; pendant son séjour en Espagne, il développa la souplesse de ses cavaliers et les forma aux meilleures évolutions. Ils prirent le nom d'*Alæ* et d'*Alares* à partir de cette époque. (V. le *Dictionnaire* de Bardin.)

[3] Après la victoire de Zama, l'an 202 avant J.-C.

[4] V. Salluste, *Guerres des Romains contre Jugurtha*.

[5] Les Romains savaient aussi agir lentement à l'occasion : le dictateur Fabius réduisit Annibal à l'inaction en évitant les terrains propres à la cavalerie.

[6] Marius forma la cohorte, composée de trois *manipules*, des différentes armes. En affaiblissant et corrompant d'une manière irrémédiable la composition de l'armée, Marius contribua plus efficacement que les mauvais citoyens ne l'avaient fait, à perdre l'esprit de la République et à renverser l'Etat. (Carion-Nisas.)

[7] On enrôla indifféremment tout le monde, riches et pauvres, bons et mauvais citoyens, jusqu'aux affranchis et aux esclaves.

[8] La cavalerie ne fut plus composée que de levées faites dans les pays conquis; elle conserva le nom de *Mercenaire*, qu'avaient primitivement ces levées.

[9] La cavalerie auxiliaire se divisait aussi en *turmes* de 32 chevaux.

[10] L'an 117 après J.-C.

[11] La légion se composait alors de 10 cohortes. (V. Vial, t. Ier, p. 20.)

nes [1], mais elle adopta les lourdes armures orientales [2] et perdit toute sa mobilité [3].

A partir du règne de Théodose, cette arme périclita [4]; ses débris furent enfin détruits au commencement du VIe siècle [5].

Réflexions sur la tactique de ces peuples anciens. — Malgré les soins que les Romains apportèrent continuellement à perfectionner les exercices et la tactique de leurs agiles soldats [6], on doit reconnaître qu'ils n'avaient pas toujours, de même que les Grecs, compris le véritable emploi de la cavalerie [7].

En effet, ils entravaient l'action de cette arme en la mêlant à l'infanterie [8], et ils employaient une formation essentiellement vicieuse [9].

L'ordre en losange (Planche 2, fig. 7), que l'on regardait comme propre à recevoir et à attaquer l'ennemi en tous

[1] Cet empereur porta le dernier coup à l'armée romaine : il divisa les légions permanentes en *prétorienne*, comblée de priviléges et défendant l'intérieur, et en *plébéienne*, formée du rebut de la nation et seule chargée de la défense des frontières.

[2] Constantin introduisit dans ses armées une cavalerie pesante empruntée aux Orientaux : hommes et chevaux étaient couverts d'une armure complète. (Bardin.)

[3] Ces armures furent abandonnées à la fin du règne de Théodose, l'an 895.

[4] Les exercices militaires cessèrent d'être en usage dans les armées; les chefs entraînaient leurs soldats au combat sans ordre ni méthode.

[5] La dernière cavalerie romaine fut taillée en pièces par les Sarrazins, à la bataille d'Aiznadin.

[6] Ces exercices étaient : le maniement des armes, la course, le saut, la natation, le jet du javelot, les évolutions et les charges. Les armes employées pesaient toujours deux fois plus que celles dont on se servait dans une action réelle. Du reste, les gymnases n'ont été créés à Rome que sous les empereurs.

[7] V. Rocquancourt.

[8] Les chevaliers eux-mêmes n'étaient dans l'origine que des fantassins à cheval; aussi les appelait-on *Celeres*, rapides, et non pas *Equites*, cavaliers.

[9] Dans le principe, les Romains payèrent bien cher leur infériorité en cavalerie; témoin les journées désastreuses du Tésin, de la Trébia, de Trasimène et de Cannes. Si Annibal perdit plus tard la supériorité qu'il avait conservée pendant 16 ans en Italie, ce fut par suite de la défection des habiles et nombreux cavaliers de Lœlius et de Massinissa.

sens [1], rendait bien difficiles les évolutions simultanées [2].

La disposition éventuelle en coin ou en tête de porc peut aussi être regardée comme chimérique, car il était impossible d'y conserver la symétrie pendant le combat [3], et dans le fait son efficacité devait être nulle pour rompre la ligne opposée [4].

Le carré long, préféré par quelques chefs plus habiles, présentait l'inconvénient d'avoir souvent jusqu'à seize hommes de hauteur [5], ce qui diminuait d'autant l'étendue du front de la troupe, et nuisait à l'impulsion [6].

César, pendant sa campagne d'Afrique [7], se vit dans la nécessité de modifier cette mauvaise tactique pour résister à la redoutable cavalerie numide [8].

Remarquons en outre que, chez les peuples anciens, les grandes opérations des armées devaient être fréquemment

[1] On faisait pivoter individuellement les cavaliers sans changer de place; pour cela les files devaient être ouvertes. (*Tactique* d'Arrien.)

[2] La pointe de la losange était assimilée à l'angle d'un fer acéré; or, cette pointe, figurée par un seul homme à cheval, ne pouvait avoir la même force dans la charge qu'un front de plusieurs cavaliers. De plus, les cavaliers agglomérés dans l'ordre profond de la losange, étaient très-sujets à ressentir les effets d'un désordre inévitable dans les diverses chances de la guerre. (V. d'Aldéguier, *Spectateur militaire*, t. XXXVIII, p. 119.)

[3] Une pareille manœuvre devait demander beaucoup de temps, et par conséquent causer de l'embarras sur un champ de bataille dans un moment de crise.

[4] L'expérience l'a prouvé, par suite de la disposition en *tenaille*. (V. Rocquancourt, t. Ier.)

[5] Ces généraux, tacticiens inhabiles, s'imaginaient que le nombre des files augmentait l'impulsion et que la troupe agissait dans le choc comme une masse très-pesante, en corps solide. Or, il est évident que la vitesse de tous les rangs d'une troupe devient nulle lorsqu'un obstacle quelconque arrête le premier rang; de plus, les anciens se privaient de la facilité de charger sur un plus grand front.

[6] Ces énormes masses, faute de célérité et d'une action unanime des rangs et des files, n'en étaient que mieux et plus souvent défaites par des corps inférieurs en nombre. (Mottin de la Balme.) — La vitesse se trouvait altérée, puisque plus une ordonnance est profonde, moins elle est apte au mouvement. (Rocquancourt.)

[7] L'an 46 avant J.-C.

[8] César exerça ses cavaliers tantôt à avancer, tantôt à reculer, tantôt à feindre une attaque et à décocher le javelot, ne dédaignant pas de descendre aux plus petits détails

entravées par l'absence de renseignements géographiques, car ils ne possédaient que des mémoires insuffisants et incomplets ou des traditions inexactes sur les pays éloignés [1].

Camps romains. — Les Romains campaient avec un art infini [2]; sous ce rapport ils n'ont jamais été ni dépassés ni même égalés [3].

Ils avaient des camps de marche et des camps d'hiver ou de position [4].

Généralement le camp était carré [5], et entouré d'un fossé palissadé [6]. Une tour s'élevait à chaque angle et deux grandes rues [7], se croisant à angle droit, séparaient l'emplacement destiné à la cavalerie [8] de celui de l'infanterie et du terrain réservé aux *impedimenta* [9]. (Planche 2, fig. 8.)

Un espace vide, de 90 à 100 pas, éloignait les tentes des retranchements, ce qui rendait moins dangereux les traits lancés par l'ennemi et facilitait l'entrée ou la sortie des troupes [10].

Il reste encore de nos jours des vestiges de ces ouvrages élevés avec autant de célérité que de perfection [11].

[1] La première carte du monde connu remonte à l'an 260 avant J.-C. (Rocquancourt.)

[2] V. Polybe, l. VI, Tite-Live, Denys d'Halycarnasse et surtout Thiers, t. XX, p. 733.

[3] On n'a pas dû songer à imiter les Romains sous ce rapport, car devant l'artillerie moderne un camp semblable ne tiendrait pas deux heures. (Napoléon Ier.)

[4] Masquelez. *Spectateur militaire*, t. XLII, p. 194.

[5] Ces camps affectaient différentes formes, suivant les particularités du terrain; la disposition des rues leur donnait l'aspect d'une ville.

[6] Le remblai de ce fossé profond était garni de piquets que portaient les soldats à pied.

[7] Ces rues aboutissaient aux portes du camp, qui se nommaient *Principale*, *Prétorienne* et *Décumane*. Au centre, était la tente du consul.

[8] La cavalerie des légions campait au milieu d'elles; la cavalerie extraordinaire, utilisée dans les grandes expéditions, occupait seule une place séparée.

[9] Les bagages. C'était le terrain de l'administration. On y trouvait le *Valetudinarium* pour les hommes et chevaux malades ou blessés, et le *Veterinarium* qui contenait les forges et tout ce qui était nécessaire à la conservation de la cavalerie. (Hyginus, *De Castrametatione*.)

[10] On y plaçait le butin et quelquefois le bétail. (V. Rocquancourt.)

[11] On voit, aux environs de Saumur, au lieu dit les Tuffeaux, les restes remarquables d'un vaste camp romain.

Succès d'Annibal et de César. — Annibal [1], le plus grand homme de guerre produit par l'antiquité [2], réunissait les qualités les plus désirables dans un chef : patience, activité, prévoyance, intrépidité [3]. Il était adroit, fort, robuste et il possédait à un degré éminent la science de se faire aimer et craindre [4].

La seconde guerre punique [5], où Annibal s'immortalisa, fournit des traits d'histoire militaire des plus intéressants. Les succès des Numides [6] acquirent à la cavalerie une immense considération ; ce fut ce grand général qui les forma aux combats réguliers, qui leur apprit à tourner les ailes de l'ennemi et à lui dresser des embuscades [7].

Voici, sommairement, les plus célèbres victoires de ce chef habile :

Annibal, après la conquête de l'Espagne [8], traverse la Gaule [9], pénètre en Italie par le mont Genève [10], gagne les batailles de la Trebia [11], de Trasimène [12] et de

[1] Quoique général carthaginois, les hauts faits d'Annibal sont trop intimement liés au récit des guerres romaines pour qu'on néglige d'en parler ici.

[2] Expression du général Lamarque. C'était aussi l'opinion de Napoléon Ier. (V. Thiers, t. XX, p. 734.)

[3] Mottin de la Balme. (V. aussi Thiers, t. XX, p. 755.)

[4] Enfin, il connaissait si bien toutes les parties de l'art de la guerre, que le héros africain fera toujours l'admiration de la postérité.

[5] Après la destruction de la flotte de Carthage. La première guerre punique dura de 264 à 241 ; la deuxième, de 219 à 201.

[6] Les Numides avaient d'abord assez de rapport avec les Mamelouks et les Tartares, dont l'usage est de combattre à la débandade.

[7] V. Rocquancourt, t. Ier.

[8] L'an 219 avant J.-C., Annibal s'empara de Sagonte, principale alliée de Rome, et soumit toute l'Espagne.

[9] L'année suivante, il pénétra en Gaule et passa le Rhône, près de Marseille, malgré les efforts d'une armée gauloise, qu'il mit en déroute en la faisant tourner par sa cavalerie.

[10] Ce premier passage des Alpes est d'autant plus remarquable qu'il n'existait alors aucune route frayée, et qu'Annibal amenait à sa suite une nombreuse cavalerie et 70 éléphants.

[11] L'an 218. Après cette bataille, Annibal recruta chez les Gaulois une partie de son armée, qu'il porta à 80,000 hommes.

[12] L'an 217, Flaminius y fut tué et son armée dé

Cannes [1]; Rome allait succomber enfin, quand rappelé dans sa patrie, menacée par Scipion, il livre et perd la bataille de Zama [2], qui met un terme à ses glorieuses campagnes [3].

On doit surtout admirer le puissant génie dont fit preuve Annibal dans l'organisation d'une armée composée d'éléments si divers, car ce fut seulement avec des stipendiaires et quelques concitoyens avides qu'il réduisit à la dernière extrémité les conquérants de la terre [4].

César, secondé par ses fiers et redoutables compatriotes, conquit une partie de l'Espagne [5], la Gaule [6] et la Macédoine [7]; il combattit avec succès en Égypte [8], en Asie [9] et dans le nord de l'Afrique [10].

Le plus beau fleuron de sa couronne fut la bataille

[1] L'an 216 : 40,000 Romains, sous les ordres de Varron et de Paul-Emile, y furent tués. C'est alors qu'Annibal fit de Capoue le centre de son empire et se maintint douze ans dans sa conquête : les Romains en étaient venus à considérer sa présence en Italie comme un mal sans remède. (V. Thiers, t. XX, p. 781.)

[2] L'an 202. Ce furent les 6,000 cavaliers de Scipion qui décidèrent la victoire; l'infériorité numérique en cavalerie fut la seule cause de la défaite d'Annibal. Au lieu d'appliquer au général vaincu la peine en usage contre tous ceux qui se faisaient battre par leur faute, Carthage lui fit le plus glorieux accueil.

[3] V. Fonscolombe, *Résumé d'art militaire.*

[4] Sésostris avait des ressources immenses et une armée de 700,000 hommes pour conquérir des Barbares; Alexandre avait d'excellents capitaines, des soldats exercés et aguerris contre des hommes amollis; César conduisait les premiers combattants du monde; Annibal créa ses armées. (V. Mottin de la Balme.)

[5] César venait d'être nommé préteur, l'an 61 avant J.-C., lorsqu'il fut envoyé en Espagne : ses conquêtes lui valurent au retour le titre de consul, l'an 59, puis celui de triumvir.

[6] Nommé gouverneur des Gaules, l'an 58, César y resta 10 ans et pénétra même jusqu'en Bretagne.

[7] De retour à Rome l'an 49 et nommé dictateur, César voulut détruire les armées de ses ennemis; il battit les lieutenants de Pompée en Italie et en Espagne, et l'atteignit lui-même à Pharsale, en Macédoine, l'an 48.

[8] Après la victoire de Pharsale, César poursuivit Pompée jusqu'en Egypte.

[9] L'an 47, César passa en Asie, où il vainquit le roi de Pont et où il écrivit le fameux : *Veni, vidi, vici.*

[10] C'est encore à la poursuite des partisans de Pompée que César revint en Afrique, l'an 46, puis en Espagne.

de Pharsale [1] et son trophée fut le sceptre du monde [2]!

Écrivains militaires. — Les auteurs qui ont écrit sur l'histoire militaire des Romains sont : Tite-Live, Florus, Salluste, Polybe, César [3] et Tacite.

Le principal écrivain de l'histoire de la décadence et celui qui fait particulièrement autorité, c'est Végèce.

[1] Les Numides, les Gaulois et les Parthes de César y mirent en fuite les cavaliers de Pompée, au début de l'action; puis en revenant de la poursuite ils complétèrent la victoire. (V. Rocquancourt.)

[2] De Fonscolombe. — César reçut l'an 45 la dictature perpétuelle, et l'année suivante il fut assassiné au milieu du Sénat.

[3] V. ses *Commentaires* (traduction d'Artaud, 1828); ils sont considérés comme le modèle du genre des mémoires historiques.

TROISIÈME LEÇON.

Cavalerie des peuples conquis et des Barbares.

Renommée des cavaliers numides, leurs armes et leur manière de combattre. — Composition de la cavalerie carthaginoise. — Tactique des premiers cavaliers espagnols. — Réputation de la cavalerie gauloise, armes et méthode de guerre. — Armées des Parthes, manière de combattre.

Cavalerie des Barbares : emploi de cette arme chez les Germains, les Goths, les Vandales, les Francs, les Huns, les Hongrois, les Normands et les Sarrazins.

Ecrivains militaires, ouvrages à consulter.

I.

Après avoir parlé de la cavalerie chez les Grecs et les Romains, il faut, pour être complet en ce qui concerne l'antiquité, exposer séparément ce qu'était cette arme chez plusieurs peuples secondaires, qui ont exercé quelqu'influence sur la tactique de cette époque [1].

Numides. — Les Numides passaient pour les meilleurs cavaliers de l'Afrique [2].

Sans aucune apparence, les combattants, fluets et demi-nus, ne faisaient usage que du javelot, mais ils le lançaient avec beaucoup d'adresse [3].

Leurs chevaux étaient petits, agiles et robustes; ils obéissaient à la voix de leurs maîtres, qui les dirigeaient sans brides [4].

Les Numides excellaient dans la guerre d'escarmouches; ils savaient tendre des embuscades et ils se montraient surtout

[1] Nous nous bornerons aux faits principaux, car le sujet a moins d'importance et les sources historiques sont plus rares et plus vagues.

[2] Tite-Live. — On peut dire que les Numides ont formé la meilleure cavalerie légère de l'antiquité.

[3] V. de la Barre Duparc, *Conquêtes des Barbares*.

[4] Les cavaliers montaient leurs chevaux à poil, et les dirigeaient à la voix et au moyen d'une petite baguette.

supérieurs dans les terrains accidentés, parsemés d'obstacles [1].

Leur tactique consistait à harceler l'ennemi, à fuir avec une grande rapidité devant l'attaque et à revenir ensuite plusieurs fois à la charge [2].

Ce peuple, dont les descendants ont lutté si longtemps contre nous en Algérie [3], formait donc une cavalerie légère très-redoutable. Les Romains ne purent le réduire qu'en employant le système des *razzias* [4].

Les chefs les plus remarquables des guerriers de la Numidie [5] furent Massinissa [6], Syphax [7] et Jugurtha [8].

Carthaginois [9]. — La cavalerie carthaginoise se composait, en grande partie, de mercenaires Lybiens [10], destinés à former la réserve [11], puis de Numides [12], d'Ibériens [13], de Gaulois, de Grecs et même d'Italiens.

Les Carthaginois avaient adopté la tactique grecque; leurs combattants à cheval déployèrent souvent plus d'agilité et

---

[1] Ils pratiquaient bien la ruse et fatiguaient beaucoup leurs ennemis par leurs surprises continuelles. (V. Montaigne, l. Ier, chap. XLVIII.)

[2] Cette tactique, commune aux cavaleries irrégulières, prouvait néanmoins la légèreté, la sûreté du pied et la vigueur de leurs chevaux. Les Numides étaient insaisissables.

[3] Depuis 30 ans il nous a fallu, pour combattre avec succès les Arabes-Algériens, peuple essentiellement cavalier, employer une tactique particulière, qui prouve l'aptitude équestre de nos soldats et les qualités de nos habiles généraux. Les chasseurs d'Afrique et les spahis ont accompli des merveilles dans leurs luttes toujours victorieuses contre ces fameux descendants des Numides.

[4] Adopté par nous vingt siècles plus tard.

[5] Aujourd'hui province de Constantine et partie du beylik de Tunis.

[6] L'un des alliés de Rome et l'ennemi personnel du 2e chef des Numides, Syphax. Il mourut l'an 149 avant J.-C.

[7] Vaincu par Massinissa, il fut conduit à Rome, où il mourut l'an 203.

[8] Fait prisonnier l'an 106, par Marius, le roi de Numidie mourut de faim dans son cachot. Dès lors ce pays devint province romaine.

[9] L'organisation militaire des Carthaginois consistait à n'avoir que peu de troupes nationales et à tirer les trois quarts de leurs armées des peuples tributaires ou auxiliaires. (De la Barre Duparc.)

[10] La Lybie proprement dite s'étendait de l'Egypte aux Syrtes; c'était la partie orientale du royaume de Tripoli.

[11] Les Lybiens formaient la grosse cavalerie des armées de Carthage.

[12] Les Numides composaient toute la cavalerie légère.

[13] Ancien nom des habitants de l'Espagne.

saisirent mieux l'à-propos des charges que la cavalerie romaine [1].

C'est grâce à ce concours d'excellents cavaliers que Carthage put lutter avec succès pendant vingt-cinq ans contre la puissance de Rome [2].

Ibériens. — Les premiers cavaliers espagnols avaient pour compagnons des fantassins agiles, qui montaient en croupe pour arriver plus vite au lieu de l'action, et qui sautaient à terre dès que sonnait la charge [3].

Quand l'infanterie était menacée d'un échec, les combattants à cheval la soutenaient, après avoir mis pied à terre et attaché leurs montures à des piquets fixés à la bride [4].

La cavalerie ibérienne l'emporta, dit-on, parfois sur celle des Numides [5]; mais on ne peut attribuer cette supériorité à l'emploi d'une tactique aussi vicieuse [6].

Quelques Espagnols suivirent Annibal en Italie; ils avaient la cuirasse et leurs chevaux portaient le mors [7].

Gaulois. — La cavalerie gauloise avait une grande renommée [8]; elle formait, sous Auguste, la meilleure partie des armées romaines [9].

Les cavaliers faisaient usage d'un javelot et d'une longue

[1] Ce qui leur procura de nombreuses victoires, notamment sous Annibal.

[2] V. Mottin de la Balme.

[3] On pensait communiquer ainsi de la facilité et de la rapidité à la combinaison et au soutien des deux armes. Les essais, tentés au camp de Boulogne en 1805, pour adjoindre de même des voltigeurs à la cavalerie, ont assez mal réussi pour qu'on puisse révoquer en doute l'utilité de cette manœuvre.

[4] V. de la Barre Duparc, *Conquêtes des Barbares*.

[5] Tite-Live.

[6] Dans le fait, la cavalerie espagnole valait moins que celle des Numides et que celle des Gaulois.

[7] On les vit ainsi à la bataille du Tésin, l'an 218 avant J.-C. L'Ibérie passa sous la domination romaine l'an 225.

[8] Arrien la citait comme modèle. De son temps les termes de manége étaient gaulois. (Mottin de la Balme.)

[9] César en fait le plus grand éloge dans ses *Commentaires*; Strabon disait qu'elle était bien supérieure à l'infanterie.

épée sans pointe[1]; ils n'avaient d'abord porté que le casque et le bouclier[2].

Bientôt, à l'imitation des Romains, ils empruntèrent les cataphractes aux Grecs[3].

Plus tard, certains peuples de la Gaule eurent une cavalerie à trois chevaux, c'est-à-dire dans laquelle le maître était suivi de deux écuyers montés comme lui[4].

Leur méthode de guerre consistait dans la rapidité et la force du choc[5]; la cavalerie occupait habituellement les ailes de la ligne de bataille.

Les Gaulois transportaient avec eux leurs familles, qu'ils plaçaient ainsi que leurs bagages sur des chariots, dont ils se servaient chaque jour pour entourer leur camp[6].

Nos ancêtres étaient excellents citoyens, braves et généreux[7]; ils aimaient la gloire, les combats et méprisaient la mort[8]; c'étaient de redoutables et valeureux guerriers[9].

[1] Quelques cavaliers étaient armés de l'arc.

[2] Primitivement, le Gaulois se présentait au combat la tête, les jambes et les pieds nus; il était couvert d'un sayon de peau. Suivant Polybe, Procope et Sidoine-Apollinaire, les Gaulois et les Germains ne firent jamais usage de la cuirasse.

[3] Ces cavaliers couverts de fer sont incontestablement la première origine des chevaliers du moyen âge, et aujourd'hui nos cuirassiers restent encore comme vestiges de ces mêmes cataphractes. (Jacquemin.)

[4] Ces archers ou écuyers étaient destinés à passer le cheval au maître s'il était démonté, ou à le remplacer et à prendre son rang s'il était tué lui-même. (Bardin.)

[5] Leur tactique se bornait à charger en masse serrée et compacte, à faire ainsi une trouée où les cavaliers légers se précipitaient pour prendre l'ennemi en flanc ou à dos.

[6] V. Masquelez, *Etude sur les institutions militaires des Romains, Spectateur militaire*, t. XLV, p. 212.

[7] Leurs premières guerres avec les Romains, leur prise de Rome par Brennus, l'an 390, leurs nombreuses excursions dans divers autres pays, leur donnèrent une réputation de courage bien méritée.

[8] Ce qui distinguait surtout les Gaulois, c'était leur furie en s'élançant au combat, une grande confiance en eux-mêmes et une ostentation de courage d'où naissait quelquefois une fâcheuse imprudence et une nuisible témérité... Au temps de César ils étaient encore les mêmes, mais plus civilisés et plus habiles dans l'art de la guerre. Ils vivent encore aujourd'hui... Dès que la voix de la patrie les évoque, ils apparaissent sous de nouveaux noms.

[9] Ce furent des soldats gaulois qui fondèrent la Galatie, en Asie-Mi-

Parthes. — Descendants des Scythes, les **Parthes** en avaient conservé les usages [1]; c'était un peuple exclusivement cavalier [2].

L'arme principale des Parthes était un arc très-puissant; ils se garantissaient par des armures façonnées en écailles; leurs chevaux étaient couverts de cuir [3].

Ils combattaient au loin, escarmouchant et lançant des flèches avec beaucoup d'adresse.

Leur attaque était subite, prompte et bruyante; leur fuite était extrêmement rapide et redoutable pour l'adversaire [4].

Les Parthes offraient assez de ressemblance avec les Numides; comme ceux-ci, ils montaient admirablement à cheval et leur tactique avait une grande analogie [5].

II.

Il nous reste à dire quelques mots de l'emploi de la cavalerie chez les peuples barbares, presque tous cavaliers habiles et qui ont tant contribué à la ruine des institutions militaires de l'antiquité.

Cela nous servira d'introduction à l'étude du moyen âge, à partir de la conquête définitive de la Gaule par les Francs.

Germains. — Les Germains avaient une grande réputation militaire [6].

neure; ce fut avec le sang gaulois qu'Annibal gagna la bataille de Cannes. (V. de la Barre Duparc.)

[1] Cette nation puissante habitait entre l'Euphrate et l'Indus. Un de leurs rois, Mithridate, éleva son royaume au rang des grands empires.

[2] Les Parthes, naturellement belliqueux, avaient la meilleure cavalerie qui fût au monde; de plus, ils combattaient tous à cheval. (V. Montaigne, l. II, chap. IX.)

[3] V. de la Barre Duparc, *Conquêtes des Barbares*.

[4] Chez eux, fuir c'était combattre (Montesquieu). Et même leur fuite était plus à craindre que leur attaque, car c'est en fuyant à toute vitesse qu'ils décochaient leurs flèches meurtrières par-dessus leur épaule, avec une merveilleuse adresse.

[5] L'empire parthe fut conquis par les Romains, sous Trajan (115-117).

[6] César estimait leur valeur au-dessus même de celle des Gaulois. (Tacite, *German.*, XIV, traduction Louandre.)

Les cavaliers étaient armés d'une pique légère, nommée *framée*[1], et de javelots[2]; ils portaient un long bouclier[3] et montaient leurs chevaux nus[4].

Pendant leurs luttes contre les Romains[5], les Germains se procurèrent de meilleures armes[6], et ils perfectionnèrent leur tactique[7].

La cavalerie de leur roi Arioviste[8] était remarquable : chaque combattant monté avait pour compagnon un fantassin brave et léger, qui le secondait dans l'attaque[9], et qui, dans la retraite, suivait le cheval à la course en s'attachant à sa crinière[10].

Les cavaliers faisaient aussi parfois le service de l'infanterie, et quand ils avaient mis pied à terre, leurs chevaux étaient dressés à rester en place jusqu'à ce qu'on vînt les reprendre[11].

Cette méthode de guerre, qui avait quelques rapports avec celle des Ibériens[12], ne fut pas plus favorable aux armées de

[1] La framée était garnie d'une pointe de fer courte et aiguë; on l'utilisait de près ou on la dardait de loin.

[2] La pointe de ces javelots était primitivement formée d'un caillou tranchant et aiguisé.

[3] Le bouclier était en osier entrelacé ou composé de planches jointes et recouvertes de couleurs éclatantes.

[4] Les guerriers avaient eux-mêmes une partie du corps à découvert. (V. de Sigrais, *Considérations sur l'esprit militaire des Germains*, 1781.)

[5] Pendant 176 ans la guerre fut offensive du côté des Romains (15 avant J.-C. — 161 après J.-C.); elle devint défensive ensuite.

[6] Ils en firent fabriquer par des prisonniers ou des transfuges; ils en ramassèrent après leurs victoires.

[7] Ils étudièrent la science de la guerre près d'un ennemi plus habile qu'eux. (De Sigrais.)

[8] Arioviste était roi des Suèves; il voulut s'opposer aux conquêtes de César.

[9] Ces fantassins combattaient au besoin en troupe séparée, mais de concert avec les cavaliers dont ils secondaient les efforts ou protégeaient le ralliement.

[10] S'il fallait hâter une marche ou se retirer diligemment, les fantassins accompagnaient toujours les cavaliers. (V. de Sigrais.)

[11] Cet usage existe encore chez quelques peuplades de l'Afrique, et l'on sait que le cheval arabe ne bouge plus quand on laisse pendre les rênes devant lui.

[12] V. la tactique des premiers cavaliers

la Germanie : elles furent en effet plusieurs fois défaites par César [1] et presque entièrement détruites par Tibère [2].

Goths. — Vers le IIIe siècle de notre ère, les Goths, établis sur la rive gauche du Danube, inspiraient par leur puissance militaire une grande terreur à leurs voisins [3]. Ils se divisèrent pour envahir l'Europe occidentale [4].

Les Wisigoths [5] s'emparèrent de la Gaule méridionale et du nord de l'Espagne [6]. Ils avaient peu de cavalerie [7], ce à quoi l'on attribue leurs défaites dans leurs guerres contre les Vandales [8].

Les Ostrogoths [9] avaient au contraire de nombreux cavaliers dans leurs armées [10]; ils se précipitèrent sur l'Italie, après avoir exécuté une marche rapide de 350 lieues pendant l'hiver de l'année 489 [11].

Leur roi Théodoric [12] fonda à Ravenne, sa capitale, un gymnase militaire très-renommé : l'élite de la jeunesse s'y exerçait aux armes sous sa vigilante direction [13].

Ces barbares étaient primitivement vêtus de peaux d'animaux sauvages, ils portaient un bouclier et faisaient usage

[1] César mit en déroute les Germains à Vésontio, l'an 58 avant J.-C.

[2] Ce deuxième empereur romain acheva la défaite des Germains l'an 8 avant J.-C.

[3] Ce peuple est d'origine germanique; il habitait d'abord vers les sources de la Vistule.

[4] Ils se divisèrent en trois grandes masses : les Gépides, les Wisigoths et les Ostrogoths, et ils ravagèrent plusieurs fois l'empire romain.

[5] Ou Goths de l'ouest.

[6] Ils s'emparèrent de Rome l'an 410, et, sous la conduite d'Alaric, ils passèrent en Gaule. Le successeur de ce roi fonda leur monarchie dans la Gaule méridionale et l'Hispanie (412).

[7] Ce qui étonne, puisqu'ils habitaient en partie un pays de plaines.

[8] C'est par suite de ce manque de cavalerie qu'Alaric fut battu à Pollentia, en 403, par le Vandale Stilicon.

[9] Ou Goths d'Orient.

[10] La passion des armes était le seul mobile des Ostrogoths; leur roi Théodoric augmenta beaucoup sa cavalerie au moment de ravager l'Italie.

[11] Ce fait semble extraordinaire pour l'époque.

[12] C'est, sans contredit, le plus grand des rois barbares qui envahirent l'empire romain; ce fut Théodoric qui créa en Italie le royaume des Ostrogoths (493-526).

[13] De la Barre Duparc.

de plusieurs espèces d'armes telles que le sabre, la hache, la lance et l'arc. (Planche 3, fig. 1.)

Vandales. — Ce peuple, d'origine slave [1], envahit la Gaule, puis l'Espagne et s'établit en Andalousie [2]; il fit ensuite la conquête de l'Afrique septentrionale [3] et porta ses dévastations sur tout le littoral de la Méditerranée [4].

Armés seulement de la lance et de l'épée (Planche 3, fig. 2), les Vandales ne devenaient cavaliers que pour ruiner plus promptement un pays [5].

Dans la plupart de leurs expéditions maritimes, ils embarquaient des chevaux sur leurs nombreux vaisseaux, se répandaient sur les côtes qu'ils voulaient dévaster et revenaient à leur flotte après avoir amassé rapidement un énorme butin [6].

Ils se signalèrent tellement par leur férocité et leurs rapines que leur nom exprime encore aujourd'hui l'idée de destruction [7].

Francs. — Dans l'origine et avant leurs conquêtes, les Francs combattaient presque tous à pied [8]. Dès qu'ils recon-

[1] Il habitait les côtes de la Baltique, de l'Elbe à la Vistule. Il passa le Rhin en 406, en même temps que les Suèves et les Alains.

[2] Les Vandales pénétrèrent en Espagne en 409, et s'établirent dans la *Vandalusia*. Ils quittèrent ce pays en 428, sous la conduite de Genséric.

[3] Ces barbares prirent Carthage en 439, puis revinrent piller Rome pendant 14 jours, l'an 455.

[4] C'est à partir de ce moment que les Vandales devinrent pirates et combattirent tous à cheval.

[5] Les archers qu'ils employaient étaient des mercenaires de la race maure, mélange d'Arabes et de Nègres.

[6] Ils semaient l'épouvante sur leur passage, tout en ruinant complétement un pays. (V. de la Barre Duparc.)

[7] Le vandalisme. Ils furent exterminés en 534, par Bélisaire. Une partie de ce peuple est restée en Germanie; on en voit encore quelques débris, dit-on, entre l'Elbe et l'Oder. (Bouillet.)

[8] Les Francs étaient une des nombreuses peuplades habitant à l'ouest de la Germanie. Ils s'établirent en 358 sur les bords du Rhin, et devinrent les gardiens du fleuve. Ils n'avaient pas de cavalerie : on les vit encore à la bataille de Casilin, en 553, n'opposer à l'eunuque Narsès ni cavaliers, ni archers, ni frondeurs. Les Francs, à défaut de cavalerie, enfoncèrent le centre de l'adversaire à l'aide d'un énorme coin; mais les troupes à cheval de Nar… revers, décidèrent le succès. (…

nurent la nécessité d'une bonne cavalerie, ils la recrutèrent chez les Gaulois [1].

Cette arme était encore peu nombreuse à la bataille de Soissons [2].

C'est à la tête des cavaliers de son escorte, formés sur un rang, que Clovis décida la victoire à Tolbiac [3].

Ses successeurs se servirent aussi avec avantage de la cavalerie [4], et bientôt elle prit beaucoup d'extension [5].

Sous Pépin, son effectif égalait presque celui de l'infanterie [6]; à partir de Charlemagne, elle fit la force principale des armées [7].

Longtemps mal armés et mal organisés, les cavaliers francs ne pouvaient toujours soutenir le choc de leurs adversaires [8]; cependant ils suppléaient à leur ignorance en tactique par leur courage et leur constance opiniâtres [9].

[1] Les Gaulois, qui s'étaient toujours distingués comme cavaliers habiles, furent chargés de fournir au recrutement et à l'entretien de la nouvelle cavalerie des Francs. (Mottin de la Balme.)

[2] On n'a point de preuves que les Francs aient fait usage de cavalerie avant la bataille de Soissons, en 486, et encore ne composait-elle alors que la petite escorte du chef.

[3] En 496, contre les Allemands. (V. Mottin de la Balme.)

[4] Thierry, Clotaire, Théodebert et Chilpéric, l'époux de Frédégonde, durent presque toutes leurs victoires aux cavaliers Gaulois qui étaient à leur service.

[5] La cavalerie se composa uniquement de la noblesse, comme on le verra dans la leçon suivante.

[6] Pépin, dans ses guerres contre les Lombards, les Sarrazins et les Italiens, sentit l'importance d'une bonne cavalerie; sous son règne, elle prit un développement jusqu'alors inconnu. (Ambert.)

[7] L'*Encyclopédie* assure que ce fut vers le milieu du VIII[e] siècle que la cavalerie reparut en Gaule. Elle était en grand nombre dans les expéditions de Charlemagne contre les Saxons, les Lombards, les Espagnols et les Avares. On trouve, dans les *Annales de Metz*, la composition de la cavalerie de Charles-le-Chauve, dans son expédition contre Lothaire, et sa tactique ainsi que celle des cavaliers bretons qui lui étaient opposés. (V. Rocquancourt.)

[8] Dans l'origine, les Francs n'avaient d'autre arme défensive qu'un bouclier long, étroit, fait de bois et d'osier, recouvert de cuir; ils se présentaient au combat la tête nue. La francisque, ou hache d'armes, ne servait qu'à l'infanterie. (Planche 3, fig. 3.) La cavalerie des premiers rois francs ne portait que le javelot. (Procope.)

[9] (V. de la Barre Duparc.) Les Francs ne durent leurs succès qu'à

Ils se servirent d'abord de l'*angon*, sorte de lance à trois pointes [1], et du bouclier ; ils y joignirent peu à peu l'épée et le maillet [2], puis la hache d'armes et la cotte de mailles [3].

Ce ne fut que sous la troisième race qu'on adopta l'armure complète [4].

Les Francs s'exerçaient de bonne heure aux combats [5], et ils étaient parfaitement habitués à faire la guerre [6]. C'est à la cavalerie surtout qu'ils ont dû la plupart de leurs succès [7].

Cette arme joua notamment le principal rôle dans l'une des victoires les plus mémorables des premiers temps de notre monarchie : à Poitiers [8], les audacieux cavaliers de

leur courage, à leur impétuosité, et surtout à la lâcheté des Romains de la décadence. (Vial. t. Ier, p. 20.)

[1] L'angon était une lance en forme de pique ou de trident. Sous Charles-le-Chauve, en 845, ils se servirent d'angons de 2 mètres de long ; c'étaient des hallebardes. (Bardin.)

[2] Les 12,000 cavaliers francs de Charles-Martel étaient ainsi armés. Ce maire du palais brisa, à coups de hache, l'armure d'Abdérame. C'est parmi les dépouilles des vaincus qu'on trouva les premières cottes de mailles.

[3] L'armure de mailles se composait d'un tricot de fer à simples ou à doubles mailles. Sous Louis IX, elle couvrait les bras et les jambes jusqu'à leurs extrémités. L'usage s'en est maintenu jusqu'au XIVe siècle. La hache d'armes était en grand usage sous Louis VIII, en 1223 (Velly). M. de Barante en parle encore à la date de 1447.

[4] Duchesne. — Ce ne fut réellement que vers le XIIe siècle que cette armure fut généralement adoptée. Rigord et Guillaume-le-Breton, racontant la bataille de Bouvines, en 1214, parlent des impénétrables vêtements de fer comme d'une chose nouvelle. Ils étaient en usage sous Philippe de Valois, en 1338.

[5] Ils avaient la coutume de prendre les armes à l'âge de 13 ou 14 ans. Quand il fallut combattre à cheval sous un lourd harnais, l'âge fut reculé à 17, puis à 21 ans.

[6] Les instincts belliqueux de cette nation se sont surtout développés depuis son établissement en Gaule.

[7] Mottin de la Balme.

[8] En 732, sous le prétexte que le duc d'Aquitaine avait favorisé une révolte contre les musulmans, Abdérame, lieutenant du Calife en Espagne, envahit la Gaule avec une armée immense. Après avoir dévasté les bords du Rhône et de la Garonne, les musulmans se dirigèrent sur Tours. La mémorable victoire de Poitiers sauva la France et toute la chrétienté menacées.

Charles-Martel [1] taillèrent en pièces les nombreux Sarrazins d'Abdérame [2].

Mais notre faible cavalerie, trop peu mobile [3], ne poursuivit pas les fuyards, et les débris de l'armée des Maures repassèrent les Pyrénées sans être inquiétés [4].

Huns. — D'origine asiatique et de race mogole, les Huns émigrèrent vers l'occident, au commencement du IVe siècle [5].

Leurs armées étaient gigantesques [6], et composées d'excellents cavaliers [7].

Les chevaux étaient petits, mais agiles et infatigables [8].

Les combattants faisaient principalement usage de l'épée et d'une sorte de filet [9], semblable au *lasso* mexi-

[1] Charles-Martel et Eudes, roi d'Aquitaine, avaient sous leurs ordres 72,000 hommes, dont le seizième seulement de cavalerie.

[2] Ils avaient, dit-on, 375,000 combattants à cheval, c'est-à-dire au moins trente fois plus que leurs adversaires.

[3] Mottin de la Balme.

[4] Nous reviendrons sur cet intéressant sujet en étudiant la cavalerie des Francs après leurs conquêtes. (V. la 4e *leçon*.)

[5] Décimés par la famine, ils abandonnèrent les steppes de la Tartarie et se fixèrent d'abord vers la mer Caspienne, sur l'Oural et le Caucase. Bientôt les Etats des Huns s'étendirent de la mer Caspienne au Rhin. Peuple errant, les Huns transportaient leurs familles dans des chariots et ne construisaient aucune cabane.

[6] Le fameux Attila réunit, dit-on, 500,000 hommes pour envahir la Gaule, au milieu du Ve siècle, après avoir traversé le Rhin sur des ponts improvisés et à l'aide de barques grossières.

[7] D'après Ammien-Marcellin, les Huns avaient le crâne allongé dès l'enfance par des bandelettes comprimantes pour que le casque tînt mieux. Sidoine-Apollinaire dit qu'ils étaient petits à pied et grands à cheval. Ce trait d'imagination a sa portée; il nous indique, en la grossissant, une qualité distincte de ces guerriers féroces, qui étaient d'excellents cavaliers. (De la Barre Duparc.) Leur intention de vivre comme cavaliers était même telle qu'ils se chaussaient maladroitement et se rendaient incapables de marcher.

[8] C'étaient des chevaux de la race tartare. Les Huns formaient une nation dont l'existence se passait à cheval; chacun commerçant, mangeant et dormant sur sa monture.

[9] Leur habileté à le lancer le rendait très-redoutable; c'était un piége mobile et enveloppant, dont la main la plus libre avait peine à se débarrasser en le tranchant avec le poignard. (De la Barre Duparc.)

cain [1], avec lequel ils s'emparaient des chefs ennemis [2].

Ces guerriers féroces [3] se précipitaient en désordre sur leurs adversaires; leur attaque était impétueuse et ils se dispersaient après le choc pour revenir ensuite plusieurs fois à la charge [4].

Vaincus près de Châlons-sur-Marne [5], les Huns repassèrent le Rhin [6], et bientôt après, la mort de leur redoutable chef Attila [7], délivra l'Europe de leur terrible domination [8].

Hongrois. — Descendants des Huns [9] et plus féroces encore que leurs ancêtres [10], les Hongrois épouvantèrent l'Europe par leurs cruautés [11].

[1] Le *Gauchos*, *Guassos* ou *Vaguero* porte suspendue à la selle une tresse formée de trois brins de cuir non tanné, longue de 20 pieds, et terminée par un nœud coulant. C'est le lasso ou lazo, arme terrible dans la main des cavaliers américains. D'autres lassos sont formés de trois fortes lanières, réunies par l'une des extrémités et garnies aux autres bouts de balles de plomb plus ou moins grosses. En 1820, le capitaine Hall, de la marine anglaise, signala l'adresse des Guassos du Pérou, qui parvinrent à renverser un canon à l'aide de leurs lacs et à s'emparer des officiers commandant des embarcations au bord de la mer. (V. Bardin, art. *Armes à lacs.*)

[2] Dans les déroutes, ils faisaient du haut de leurs chevaux la chasse aux soldats et surtout aux officiers.

[3] Ils étaient très-farouches, perfides et d'une laideur qui les rendait hideux. (Bouillet.) Ils se nourrissaient de racines et de viande échauffée sous l'assiette du cavalier.

[4] Leur tactique consistait à tout renverser sur leur passage, ou à céder pour se disperser et revenir ensuite. (De la Barre Duparc.)

[5] En 451, par le patrice romain Aétius, avec l'aide des Francs, des Wisigoths et des Bourguignons.

[6] Ils traversèrent la Germanie pour aller saccager la Vénétie, dont les habitants fugitifs se retirèrent dans les îles où ils fondèrent Venise.

[7] Ce redoutable roi des Huns, surnommé *le Fléau de Dieu*, mourut l'an 453 en Pannonie (partie de l'Autriche).

[8] Un des fils d'Attila occupa encore quelque temps la Hongrie, pays qui a conservé leur nom; les restes de ce peuple furent ramenés en Asie par Irnack, le dernier fils de ce conquérant.

[9] C'était le troisième ban de la race hunnique.

[10] Les Hongrois égorgeaient leurs ennemis et buvaient leur sang. Ils découpaient en morceaux et avalaient comme remède le cœur des vaincus. (De la Barre Duparc.)

[11] Véritables fléaux pour les pays qu'ils attaquaient, ils existent encore aujourd'hui, déguisés sous le nom d'Ogres, dans les traditions populaires. (*Ibid.*)

Ils se couvraient de peaux de bêtes fauves [1], et étaient armés d'un arc très-puissant [2]; ils vivaient et combattaient tous à cheval [3].

Leur tactique était analogue à celle des Parthes et des Numides : ils luttaient éparpillés et décochaient leurs flèches en s'enfuyant à toute vitesse, pour attirer l'ennemi dans des embuscades [4].

Comme tous les peuples sauvages, cavaliers inséparables de leurs montures, les Hongrois se nourrissaient de viande crue mortifiée sous la selle [5].

Normands. — Les pirates danois et scandinaves, connus sous le nom de Normands [6], exécutaient d'audacieuses expéditions maritimes [7].

Ils établissaient des *stations* [8] à l'embouchure des fleuves [9] et débarquaient avec leurs chevaux sur les côtes fertiles qu'ils voulaient dévaster [10].

[1] Pour rendre leur aspect plus terrible, la tête d'un animal féroce leur servait de coiffure.

[2] Cet arc était en corne et il lançait des flèches énormes.

[3] De la Barre Duparc. — Des Barbares.

[4] C'est grâce à cette tactique qu'ils purent se soutenir pendant deux siècles, au milieu de leurs voisins puissants et jaloux. Ce ne fut qu'au VIIe siècle que les Avares se rendirent maîtres d'une grande partie de la Hongrie. Ils furent eux-mêmes vaincus par Charlemagne, en 799.

[5] Quelques peuplades du Sahara ont encore conservé cet usage, qui n'appartient qu'aux sauvages éminemment cavaliers. — Les Madgyars soumirent la Hongrie en 894.

[6] A partir du VIIe siècle, ils ravagèrent l'Angleterre, la France et l'Espagne, de 820 à 911. Leur nom signifie *hommes du Nord*.

[7] Dès l'an 820, 13 bâtiments normands pillèrent 300 lieues de nos côtes. Ils parurent plusieurs fois jusque sous les murs de Paris ; Charles-le-Gros parvint à les éloigner une première fois, en 886, moyennant 700 livres d'argent.

[8] Ou colonies maritimes; c'étaient des îles qu'ils fortifiaient et dont ils faisaient des places de dépôt ou de refuge. Sous la protection de cet abri, ils rayonnaient pour piller dans divers sens.

[9] Ils remontaient ces fleuves, pour leurs expéditions, jusqu'à peu de distance de leurs sources. La Seine, la Loire, le Rhône et la Meuse servirent à leurs grandes entreprises en France. A peine dans tout l'espace baigné par ces fleuves et leurs affluents resta-t-il un village intact. (Bouillet.)

[10] S'ils n'avaient pu emmener de chevaux avec eux, les Normands s'emparaient, aussitôt après leur débarquement, de ceux qu'ils trou-

Semblables en cela aux Vandales[1], les Normands devenaient cavaliers pour piller au loin et rapporter rapidement leur butin sans crainte de poursuite[2].

Ils étaient armés de l'épée, de la lance et de la hache; ils portaient, comme pièces défensives, le bouclier, le casque et la cotte de mailles. (Planche 3, fig. 4.)

La garde du chef se composait de *champions*[3], compagnons dévoués qui avaient fait leurs preuves comme habiles cavaliers et combattants redoutables[4].

Sarrazins. — Les Sarrazins ou Arabes[5], étaient de très-remarquables cavaliers[6]; aussi firent-ils d'immenses conquêtes en Asie, en Afrique et en Europe[7].

On leur attribue la création des tournois[8].

Ils excellaient à lancer des traits en galopant; leurs armes étaient, outre l'arc, l'épée et la lance courte[9].

vaient dans le pays et de marins *se faisaient cavaliers*, disent les chroniqueurs.

[1] V. p. 45, § 3.

[2] Leur but était le butin, mais, pour le grossir, ils étaient sans pitié et tout était mis à feu et à sang sur leur passage. *A furore Normanorum, libera nos, Domine!* ajoutaient à leurs litanies les malheureux habitants des provinces envahies.

[3] Ces hommes avaient été signalés à l'attention publique par une foule de succès dans les duels à cheval et dans les expéditions. Une des lois des guerriers normands disait qu'on pouvait, sans lâcheté, fuir devant quatre ennemis; mais que le brave attaquerait un adversaire seul, se défendrait contre deux et ne céderait qu'à trois. (V. de la Barre Duparc.)

[4] Ce ne fut qu'après la cession de la Normandie à Rollon, en 912, que la France fut débarrassée des terribles émigrations de ces peuples fiers et audacieux.

[5] Synonyme de musulmans; ce nom s'étendit à tous les Arabes ou Maures de Palestine, d'Afrique, de Sicile, d'Espagne et du midi de la France.

[6] Bien mener un cheval constituait leur principale habileté. (De la Barre Duparc.)

[7] Ils ont conquis successivement la Syrie (de 632 à 638), l'Egypte (de 638 à 640), la Perse (de 636 à 652), l'Afrique (de 692 à 708), et enfin l'Espagne (de 710 à 714). Ils passèrent les Pyrénées en 712, et restèrent dans le midi de la Gaule jusqu'à la défaite d'Abdérame, en 732.

[8] Ils exécutaient déjà le *caracol* (la fantasia). L'origine des tournois remonte à 1066; d'après certains auteurs, on en vit à cette époque en Espagne.

[9] Ce ne fut que vers le IXe siècle qu'ils prirent la longue lance de nos chevaliers.

Ces Musulmans portaient le turban [1], des cottes rembourrées et des baudriers éclatants [2].

Ils déployaient une grande activité dans les combats individuels, qu'ils livraient de préférence [3]; mais ils ne se ralliaient pas facilement après un échec, et ils s'engourdissaient au froid [4].

Après leur séjour dans le midi de la France [5], les Sarrazins adoptèrent les armes et les usages de nos chevaliers [6]; dès lors ils perdirent beaucoup de leur réputation [7].

III.

Les écrivains militaires de l'antiquité qui fournissent les meilleurs documents sur les usages des barbares et des peuples conquis sont : Tacite, Frontin, Polyen, Plutarque, Onosander et l'empereur Léon.

Nous allons donner, du reste, la liste chronologique des principaux ouvrages à consulter sur l'histoire des anciens [8].

THUCYDIDE. *Guerres du Péloponèse*. Véritable traité d'art militaire et de politique.

XÉNOPHON. *Cyropédie*. Excellents préceptes sur l'organisation et la conduite des troupes.

— *Retraite des dix mille*. Xénophon en a été le héros et l'historien.

— *Histoire grecque*. Guerres du Péloponèse et campagnes d'Epaminondas.

[1] On dit qu'au siége d'Alep, en 638, cette coiffure déroulée leur facilita l'escalade.

[2] Ces baudriers étaient couverts de plaques d'argent; leurs chevaux en portaient aussi, ce qui ne les empêchait pas d'être prestes et agiles.

[3] Leur activité était au diapason de leur dicton : *Nous nous reposerons dans l'autre monde!* Une bataille sarrazine se composait d'une série de duels et demeurait souvent indécise.

[4] V. De la Barre Duparc.

[5] Du VIII[e] au X[e] siècle.

[6] Ils prirent la cuirasse, l'écu et la lance de 14 pieds.

[7] Ils avaient la coutume de produire un grand bruit de cymbales pour effrayer les chevaux de leurs adversaires. L'aspect de leurs chameaux ajoutait encore à l'effet de ce bruit. (Bardin.)

[8] Extrait de Rocquancourt, t. I[er].

POLYBE. *Particularités des guerres puniques.* Parallèle de la phalange et de la légion.

SALLUSTE. *Histoire de la guerre de Jugurtha.*

CÉSAR. *Commentaires*, continués par Hirtius.

TITE-LIVE. *Histoire romaine.* Manque quelquefois d'exactitude dans les détails militaires.

JOSÈPHE. *Guerre des Juifs contre les Romains.* A l'époque de Vespasien.

TACITE. *Annales et Histoires.*

— *Mœurs et usages des Germains.*

— *Campagnes de Germanicus, Corbulon, Civilis, Titus et Vespasien.*

FRONTIN. *Stratagèmes de guerre.*

POLYEN. *Stratagèmes de guerre.*

(Ont moins d'intérêt aujourd'hui, à cause des changements opérés dans la manière de faire la guerre.)

PLUTARQUE. *Vie des hommes illustres.* L'exactitude laisse parfois à désirer.

ARRIEN. *Histoire d'Alexandre-le-Grand.*

ELIEN. *Traité de la tactique des Grecs.* Cet ouvrage repose sur une fausse théorie.

ONOSANDER. *Philosophie de la guerre.*

VÉGÈCE. *Traité sur l'art militaire.* Rédigé par ordre de Valentinien II; aphorismes remarquables.

LÉON. *Institutions militaires.* Bons préceptes à citer.

QUATRIÈME LEÇON.

Importance de la cavalerie avant l'invention de la poudre.

Première période de la deuxième époque de l'histoire de la cavalerie. — Causes de l'augmentation de cette arme en France depuis Charlemagne. — Composition des armées sous le régime féodal. — Origine de la chevalerie, son importance avant l'invention de la poudre. — Armures des chevaliers et de leur suite; chevaux bardés, courtauds, palefrois. — Manière de combattre, joûtes, tournois et passes d'armes. — Epoque des premiers exercices d'ensemble. — Nécessité reconnue d'une cavalerie légère.

Première armée permanente. — Cavaliers légers, gardes du corps. — Règlements d'exercice. — Composition de l'état-major général.

Cavalerie étrangère au moyen âge : Allemands, Turcs, Polonais, Tartares et Arabes.

I.

Après avoir examiné les divers usages militaires chez plusieurs peuples barbares [1], on doit reconnaître que la science de la guerre avait sensiblement déchu de ce qu'elle était sous les Grecs et les Romains [2]; mais il faut observer aussi que les immenses conquêtes de ces barbares ont été principalement dues à la rapidité de leurs marches, à la puissance de leurs armées et surtout de leur cavalerie [3].

Nous allons exposer maintenant l'organisation et la tactique de quelques-uns des vainqueurs du monde romain, à la deuxième époque de l'histoire de la cavalerie [4],

[1] Un lien commun unit ces tableaux; ils font sentir les incontestables avantages de l'emploi de la cavalerie.

[2] La tactique a disparu, l'organisation guerrière a été bien inférieure sous tous les rapports.

[3] On ne saurait refuser à ces barbares une certaine habileté militaire, car ils possédaient et suivaient invariablement les règles fondamentales de la science de la guerre.

[4] Les Barbares ont-ils repris toutes les traditions militaires des vaincus, ou bien se sont-ils faits les créateurs d'une organisation particulière et d'usages nouveaux? C'est ce que nous allons examiner. (V. de la Barre Duparc.)

c'est-à-dire pendant une grande partie du moyen âge [1].

Cette deuxième époque peut se subdiviser en deux périodes remarquables :

La première s'applique aux lents progrès de la cavalerie jusqu'à l'invention de la poudre ;

La seconde comprend les transformations successives de cette arme jusqu'à Frédéric II [2].

Première période de la deuxième époque. — L'établissement du régime féodal en France [3] contribua, aussitôt après la mort de Charlemagne [4], à augmenter outre mesure la cavalerie de nos armées [5].

Celles-ci furent composées de troupes levées sur les terres royales [6], d'hommes libres, possesseurs de fiefs [7], du contingent des grands vassaux [8] et de mercenaires [9].

[1] Au point de vue militaire, le moyen âge s'étend jusqu'au XVI[e] siècle. Il commence à l'époque de l'installation des peuples barbares sur les terres de la domination romaine. Il comprend surtout, pour nous, la période des croisades, de 1096 à 1270.

[2] C'est-à-dire jusqu'au moment de la création d'une tactique nouvelle, raisonnée et juste dans ses principes, due au génie d'un chef habile qui fit de son armée le modèle de toutes les autres.

[3] Sorte de confédération de seigneurs investis d'un pouvoir souverain dans leurs domaines. Ce système a pris naissance chez les Germains et fut régulièrement établi en Gaule à l'époque de la conquête des Francs. La lutte des forces individuelles amena l'avénement d'une sorte d'aristocratie militaire. Le traité d'Andelot, en 587, et l'édit de Quierzy-sur-Oise, en 877, établirent les bases de la véritable féodalité.

[4] V. Thiers, t. XX, p. 776.

[5] Le nombre des combattants à cheval s'accrut même tellement qu'il dépassa de beaucoup celui des hommes à pied. Les Francs surtout, célèbres d'abord par leur infanterie, adoptèrent presqu'exclusivement la nouvelle méthode de guerre, laissant aux vaincus le soin de fournir les contingents à pied.

[6] Ces troupes étaient commandées par des gentilshommes désignés par le souverain lui-même. (V. Sidoine-Apollinaire, Agathias, Martial et Grégoire de Tours, pour les documents sur les troupes de nos premiers rois.)

[7] Ces hommes libres étaient conduits à la guerre par le comte, magistrat civil et militaire, préposé au gouvernement de la province. Dans l'origine, les bénéfices militaires, ou fiefs, tenaient lieu de solde. (V. Ambert.)

[8] C'étaient les feudataires directs de la couronne, souverains eux-mêmes et reconnaissant à peine la suzeraineté du roi.

[9] Troupes étrangères soldées.

Les seigneurs et les jeunes nobles [1] ne voulurent plus combattre qu'à cheval, pour être mieux vus [2], se distinguer des masses [3], ne pas sembler inférieurs aux autres chefs [4] et prouver leur puissance [5] en même temps que leurs richesses [6].

Peu à peu les gens de la suite des seigneurs furent pourvus de chevaux [7], les hommes à pied perdirent toute leur importance et leur considération [8]; enfin la cavalerie se multiplia au point de constituer presque uniquement les armées [9].

Chevalerie.—Tous les guerriers nobles prirent bientôt le titre de chevaliers; une louable solidarité s'établit entre eux [10] et, dès le XIe siècle, une vaste et brillante corporation se forma : ce fut la chevalerie [11].

Cette célèbre institution avait pour avantage d'exciter l'émulation [12], de former une récompense honorable et peu coû-

[1] Presque tous les enfants des seigneurs se faisaient guerriers dès l'âge de 15 ans.

[2] Ils se tenaient hors ligne, à la tête de leurs vassaux.

[3] Le cavalier et sa monture étaient couverts d'armes défensives brillantes et de la trempe la plus fine.

[4] Le roi et son entourage étaient seuls primitivement montés. (V. la 3e *leçon*, p. 46, note 2.)

[5] Tout en étant ainsi à même de bien combattre, les seigneurs tenaient mieux en respect les populations soumises. (De la Barre Duparc.)

[6] Les chevaux en France étaient rares et chers, car les bouleversements occasionnés par les invasions et les conquêtes des Barbares avaient appauvri le pays et entravé les produits de l'agriculture; raison de plus, montés et entourés de cavaliers, les nobles prouvaient mieux leur puissance et leurs richesses. (*Ibid.*)

[7] La noblesse voulut que son entourage combattît à cheval, pour avoir une garde semblable à celle du chef de l'armée. Le cheval devint ainsi l'auxiliaire obligé des chefs et de leur suite.

[8] Le dédain atteignit même ces combattants à pied, au point qu'il n'était plus fait mention d'eux dans l'effectif de l'armée. (V. Rocquancourt.)

[9] Telle fut la conséquence d'une modification essentielle dans la constitution de la société, de la création d'un nouvel ordre politique : le système féodal. Louis XI et Richelieu lui portèrent les derniers coups; la révolution française acheva d'en faire disparaître les traces.

[10] Ils jurèrent de combattre partout l'injustice, d'être les défenseurs de la veuve et de l'orphelin, et d'obéir sans réserve aux ordres de leur dame et de leur roi.

[11] V. Ampère, art. de la *Revue des deux Mondes* du 15 février 1838.

[12] Il régnait parmi ces guerriers nobles un esprit d'égalité qui faisait

teuse [1]; elle faisait merveille au milieu des mêlées où les combattants s'attachaient à déployer tout leur courage et leur force corporelle [2].

Mais la force d'ensemble, l'organisation et la science militaires lui manquaient [3]; les armées, relativement peu nombreuses, étaient encombrées d'accessoires [4], leur marche était lente et difficile, surtout en pays ennemi [5].

Il était bien rare alors qu'une grande et lointaine expédition réussît [6].

Malgré ses inconvénients, la chevalerie a exercé une immense influence en Europe, avant l'invention de la poudre.

Son apogée a enfanté les Croisades [7];

Sa décadence a donné naissance aux milices des communes [8].

Pour être armé chevalier, il fallait être de race noble et

merveille dans certaines circonstances, en produisant chez tous la même envie de se signaler, mais qui devenait aussi nuisible là où il fallait de la prudence, de l'obéissance et faire abnégation de son rang.

[1] Avantage de premier ordre pour le souverain qui conférait ce titre. (De la Barre Duparc.)

[2] Dans le combat individuel, l'influence de cette force corporelle grandissait et éclipsait celle de la science militaire. (*Ibid.*) — D'un autre côté le poids énorme des armures épuisait les chevaliers, qui ne pouvaient supporter la chaleur des climats méridionaux, et qui étaient exposés à périr dans les passages de rivières. (Hallam.)

[3] Elles se trouvaient nécessairement remplacées par la force individuelle, toujours limitée. Cependant on trouve dans les armées de cette époque quelques éléments d'organisation. (Vial, t. Ier, p. 21.)

[4] De chevaux, de valets, de bagages; ces armées étaient par conséquent peu propres à combattre dans des pays montagneux et pauvres.

[5] Loin de la terre qui servait d'appui à l'influence de la chevalerie, à sa domination, les ressources de toute nature devaient souvent faire défaut aux combattants.

[6] Sauf quelques exceptions en Sicile, en Angleterre et à Constantinople, les grandes expéditions des chevaliers ont été frappées d'insuccès. (De la Barre Duparc.)

[7] Elles ont été au nombre de huit, dont cinq furent exécutées par la France : la première, de 1096 à 1100, sous Godefroy de Bouillon; la deuxième, de 1147 à 1149, sous Louis VII; la troisième, de 1189 à 1193, sous Philippe-Auguste; la septième en 1248, et la huitième en 1270, sous Louis IX. Ces événements offrent peu d'intérêt sous le rapport de l'art. (Vial, t. Ier, p. 22.)

[8] Qui furent l'origine de nos armées permanentes.

avoir fait ses preuves[1]. L'éducation militaire commençait dès l'âge de 7 ans : on débutait par être page[2]; à 14 ans, on devenait écuyer[3]; enfin la chevalerie pouvait être conférée à 21 ans[4], ce qui avait lieu en grande pompe[5].

Suivant leur fortune, les chevaliers portaient le titre de *bannerets*[6] ou de *bachcliers*[7]; ils se reconnaissaient entre eux à certains ornements particuliers, qui sont devenus les armoiries[8].

La cavalerie se divisait alors en cavalerie bardée[9] et en grosse cavalerie[10].

La première était pourvue d'armes défensives impénétrables[11].

Armures et manière de combattre.—Le chevalier, *gendarme* ou *homme d'armes*, portait (Planche 3, fig. 5) : le

[1] C'est-à-dire avoir prouvé son courage sur le champ de bataille et son adresse dans le maniement des armes.

[2] Valet, damoiseau, jouvencel. (V. Jehan de Saintré, *Mémoires sur l'ancienne chevalerie.*)

[3] A la sortie des pages, l'épée était remise à l'écuyer, bénite par un prêtre, en présence du père et de la mère agenouillés devant l'autel, un cierge à la main.

[4] Excepté pour les jeunes princes, dont la limite d'âge était avancée.

[5] La réception d'un chevalier était accompagnée d'une foule de cérémonies destinées à rehausser l'éclat et l'importance de ce titre, qui donnait droit à de nombreux priviléges. Les chevaliers seuls pouvaient porter bannière, paraître dans les tournois et y disputer les prix, revêtir un collier d'or et une armure dorée, placer une girouette sur le haut de leur manoir.

[6] Portant bannière, assez puissants pour mener avec eux plusieurs lances.

[7] Ne portaient qu'une cornette, en forme de banderolle; c'étaient les bas chevaliers.

[8] Symboles des exploits ou de l'origine des chevaliers.

[9] Composée des seigneurs ou des chevaliers ayant pennons. Dans la cavalerie bardée, le cavalier et le cheval portaient le plus de pièces défensives possible.

[10] Formée de la suite, des hommes d'armes des chevaliers.

[11] Les chevaliers payaient cher cet avantage, car, tombés à terre, ils ne pouvaient plus se relever. On ne conçoit pas comment ils résistaient, même à cheval, au poids d'une telle charge... En certains cas, les lames de fer de l'armure étaient disposées comme des écailles, ce qui empêchait le glaive ou la lance de pénétrer au corps. (V. Bardin.) Les archers crètois pouvaient seuls percer les cuirasses avec leurs redoutables flèches lancées par des arcs de six pieds.

heaume[1], le *haubert*[2], le *hausse-col*[3], les *épaulières*[4], les *brassards*[5], les *gantelets*[6], la *cuirasse* sur le *gamboison*[7], les *tassettes*[8], les *cuissards*[9], les *grenouillères* et les *grèves*[10], enfin l'*écu*[11].

Les armes offensives consistaient en une longue lance[12], une épée, une hache ou une masse d'armes et un poignard[13].

Le cheval de bataille[14] était couvert d'un harnais de cuir et de fer[15], défendant l'encolure, le poitrail, les flancs et

[1] Ou casque, muni d'une grille se levant à volonté et surmonté le plus souvent d'un cimier.

[2] Chemise de mailles de fer.

[3] Qui enveloppait le cou et reposait sur la cuirasse.

[4] Couvrant les épaules et s'articulant avec les autres pièces de l'armure, de manière à permettre les mouvements des bras.

[5] Qui garantissaient les bras et s'articulaient au coude.

[6] Qui défendaient les poignets et le dessus des mains.

[7] Vêtement de cuir bourré d'étoupes. Par-dessus la cuirasse, on plaçait encore une espèce de jupe brodée, appelée *saye*.

[8] Lames de fer placées au bas de la cuirasse et couvrant le bas-ventre.

[9] Le devant de la cuisse était seul couvert de métal; le derrière était garni de peau.

[10] Le long des jambes; les pieds étaient aussi protégés par une empeigne de fer.

[11] Ou bouclier fait de bois recouvert de cuir ou de métal. Quand l'armure ne présenta pas d'interstices, l'écu fut abandonné ou devint moins commun. — La cavalerie française continua à se couvrir ainsi de fer jusqu'au règne de Louis XIII, époque à laquelle on n'employait plus que quelques pièces d'armure; bientôt même elle les quitta presque toutes pour les remplacer par le buffle défensif. (Bardin.)

[12] De quatorze pieds. Lorsque les chevaliers quittaient leurs chevaux pour combattre à pied, ils raccourcissaient leurs lances en les coupant par le bas du manche. (Froissart.)

[13] Dit aussi *dague de miséricorde*.

[14] La Barde ou les *Bardes* ont donné leur nom aux chevaux bardés, qui ne servaient que pour les batailles ou les tournois. Ce cheval de bataille était conduit par un écuyer qui le tenait à droite (*dextre*), de là le nom de destrier. Le gentilhomme le montait dès que l'ennemi paraissait; c'est ce qui a donné naissance à l'expression proverbiale : *Monter sur ses grands chevaux*. (Sainte-Palaie, *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*.)

[15] Ce harnais de fer ou de cuir bouilli était en partie caché par le caparaçon. Les différentes pièces s'unissaient par des boucles en métal. On coupait quelquefois la queue et les oreilles du cheval pour qu'il pût porter ces lourdes bardes. En 1552, on chaussa même les jambes de mailles jusqu'au sabot. (V. Bardin.) La selle, garnie de fer, présentait deux battes élevées qui enclavaient le cavalier jusqu'aux hanches; de larges étriers donnaient un appui solide aux pieds.

la croupe. Le *chanfrein* [1] garantissait le devant de la tête [2].

L'écuyer ne portait qu'un *corselet* en mailles de fer, à plastron d'acier et un casque léger [3].

Les archers, qui formaient la suite du chevalier [4], n'avaient que le *casque* et des *gantelets* de mailles [5].

Pendant les routes, le seigneur, dépouillé de son armure, montait un *courtaud* [6] ou même un *palefroi* [7].

La formation de combat était sur un seul rang (en *haie*) pour les chevaliers [8]; une deuxième ligne se composait des écuyers, chargés de soutenir ou de remplacer leurs maîtres [9], et des archers qui escarmouchaient ou poursuivaient les vaincus [10].

Au signal de la charge, chaque chevalier choisissait un adversaire digne de lui dans les rangs opposés, et s'élançait

[1] Pièce de tête, en acier ou en cuivre, portant sur le devant une pointe assez longue. Le nom en est resté à la partie de l'animal qu'il protégeait.

[2] Tous les chevaux de guerre des chevaliers étaient mâles; c'est le contraire chez les Arabes du désert, dont les juments sont les montures préférées. (V. général Daumas, *Chevaux du Sahara*.)

[3] Ce casque portait le nom de *salade*. L'écuyer montait indistinctement un cheval couvert ou sans bardes; il ne se servait que de l'épée, de la hache d'armes et du poignard.

[4] La féodalité ne maintint sa domination qu'à l'abri d'une armure interdite aux vilains. (Ambert.)

[5] Leur casque ne portait pas de grille; le nom d'archers indique leur arme offensive; ils avaient en outre un long couteau, pour achever l'ennemi tombé à terre.

[6] Bidet vigoureux, de taille moyenne, que montaient habituellement les pages et les archers à cheval. (V. Bardin.)

[7] Cheval de second ordre, bête de voyage et d'allures douces. (*Ibid.*)

[8] En 1302, à la bataille de Courtray, la cavalerie était encore sur une seule ligne; à Poitiers, en 1356, elle se rangeait sur trois lignes, la première mettant pied à terre; il en fut de même à la bataille de Verneuil, en 1424. La raison de cette disposition en haie était une pure question de préséance : la cavalerie n'étant réellement composée que de nobles, aucun d'eux ne voulait être derrière un autre.

[9] En cas de succès, on leur confiait la garde des prisonniers.

[10] Ils se répandaient sur les flancs de la ligne des chevaliers pour escarmoucher, puis ils revenaient ensuite s'opposer au ralliement des gendarmes ennemis.

à sa rencontre la lance en arrêt; mille duels à outrance s'engageaient à la fois [1].

Exercices d'ensemble.—Il n'était pas question d'exercices d'ensemble à cette époque [2]; il n'existait pas non plus de tactique raisonnée [3].

Le premier exemple d'une armée exécutant quelques évolutions combinées, a été donné seulement au XII[e] siècle [4].

Quant à l'instruction militaire, elle ne pouvait s'acquérir qu'à la guerre [5], car les tournois [6], les joûtes [7] et les passes d'armes [8] n'étaient que des écoles d'adresse et de courage [9].

[1] Chaque armée s'efforçait d'avoir à dos le soleil et le vent, car l'éclat du soleil ou la moindre poussière rendait aveugles les chevaliers qui, la visière baissée, ne voyaient qu'à travers une petite ouverture. Le vainqueur ne poursuivait jamais sa victoire, car, d'après les usages, celle-ci n'était légitimement reconnue que si l'on avait occupé le champ de bataille pendant trois jours. (V. Louis-Napoléon Bonaparte, *Etudes sur le passé et l'avenir de l'artillerie*, t. I[er], p. 32.)

[2] On donnait ordinairement rendez-vous pour une bataille comme pour un duel, s'engageant à choisir un lieu qui ne fût obstrué ni par un bois, ni par l'eau, ni par un marais. (*Ibid.*, p. 31.) Les combats dégénérant toujours en luttes corps à corps, on ne sentait pas la nécessité d'apprendre à manœuvrer. Les premiers exercices d'ensemble datent du règne de Louis XI.

[3] Les capitaines qui conduisaient les armées, habiles à rompre une lance, n'avaient pas la plus légère notion de stratégie ou de tactique. (*Ibid.*) On divisait le plus souvent l'armée en plusieurs batailles formant les ailes, le centre ou la réserve; chaque bataille était composée d'un certain nombre de bannières. (Vial, t. I[er], p. 21.) Quant aux formations éventuelles pour résister à l'ennemi, elles sont tellement rares qu'on peut les regarder comme tout-à-fait inconnues. On cite seulement, et en tout, une disposition en carré sous Clovis, l'an 500; un exemple d'embuscade à la bataille d'Hastings, en 1066; et enfin un bel emploi de la cavalerie contre les musulmans, dans la croisade de Louis VII.

[4] Ce perfectionnement est dû à Albéron, archevêque de Trèves, qui disciplina et dressa des troupes pour résister au comte palatin Hériman, l'an 1148. (V. Bardin.)

[5] Dans les exercices préparatoires les chevaliers ne s'appliquaient qu'à développer leurs forces brutales; l'instruction particulière des vassaux était tout-à-fait nulle.

[6] Les tournois n'avaient rien de commun avec la tactique proprement dite, et concouraient même à en éteindre le goût. (Bardin.)

[7] On s'y exerçait à armes courtoises ou émoussées.

[8] Plusieurs chevaliers, associés pour la lutte, combattaient contre un nombre égal d'adversaires installés derrière un ouvrage de fortification.

[9] Duguesclin et Bayard ... t de conduire à la victoire les ar... Saint-Ange, *Historique d*...

Mais une vigoureuse éducation physique préparait toujours les combattants aux rudes fatigues qu'ils devaient endurer sur les champs de bataille [1].

Cavalerie légère.— La lenteur excessive des marches et des dispositions préparatoires pour le combat [2] fit bientôt reconnaître la nécessité d'une cavalerie beaucoup plus légère, destinée à *battre l'estrade* [3] et à avertir de l'approche de l'ennemi [4]. Pour suppléer à l'absence de cette cavalerie, on imagina un corps d'éclaireurs, choisis parmi les simples vassaux et ne portant pour arme défensive qu'un corselet de cuir; on les chargea de ce service important [5].

On les employa aussi à harceler l'adversaire et à le poursuivre dans les déroutes [6].

C'est surtout pendant les Croisades qu'on put apprécier toute l'utilité de ces premiers cavaliers légers [7].

II.

Première armée permanente. — Le roi Charles VII créa, en France, la première armée permanente; il opéra

[1] Couvert de son vêtement de fer, le jeune noble savait sauter sur un cheval à la course, grimper à une muraille, s'élever à l'échelle avec les mains seulement, frapper de la hache à coups redoublés, courir longtemps sans perdre haleine et manier ses armes. (V. Ambert, *Esquisses*.)

[2] D'après ce que nous avons dit de la manière dont étaient armés les chevaliers, on comprend très-bien que cette cavalerie devait être bien difficile à mouvoir : il fallait un temps infini pour lever le camp, ou s'y établir. (V. Napoléon-Louis Bonaparte, t. Ier, p. 13.) On marchait tumultueusement et le désordre était à son comble lorsqu'on devait se former promptement en bataille. (V. de la Barre Duparc.)

[3] Les batteurs d'estrade, dont le nom vient de l'italien *Strada*, étaient destinés aux découvertes. (Ambert.)

[4] On ne prenait des hommes d'infanterie pour batteurs d'estrade qu'à défaut de cavalerie légère. (V. Bardin, t. Ier, p. 725.)

[5] Les batteurs d'estrade commencent à figurer depuis 1346 seulement. (*Ibid.*)

[6] V. Rocquancourt.

[7] Les croisades préparèrent la décadence de la chevalerie. (Bardin.) Les principales causes de cette décadence furent la destruction de la féodalité, l'établissement des milices communales, l'ignorance et les vices des chevaliers; elle devint complète vers le milieu du XVe siècle. (De la Barre Duparc, *Eléments d'art militaire*, p. 209.)

ainsi une véritable révolution dans la tactique de la cavalerie [1].

Cette arme fut astreinte à des exercices réguliers et constants [2]; les troupes furent réparties dans les grandes villes du royaume [3] et durent séjourner dans des quartiers [4].

Toute la cavalerie française fut divisée en quinze compagnies d'ordonnance [5], de cent lances chacune [6], comprenant un mélange de cavaliers légers et pesamment armés [7].

La *lance fournie* se composait primitivement de six hommes [8] : un gendarme [9], un écuyer [10], trois archers et un *coutillier* [11].

La compagnie ou unité tactique avait donc un effectif de six cents hommes, sans compter les volontaires [12]; elle était

[1] Vers 1445. Les corps de cavaliers créés par Charles VII durèrent autant que l'ancienne monarchie. (V. de la Barre Duparc, *Art militaire*, p. 209.) L'origine de l'expression de soldat, pour désigner l'homme de guerre, remonte à la lance fournie de Charles VII; le cavalier se désignait par le nom de *Maître*. (Lachesnaye.)

[2] On l'initia à la science des évolutions; le nom de ces manœuvres s'est à peine conservé, et la description des *ciseaux*, *herse*, *scorpion*, *fourchette*, *écu*... est devenue impossible. (Bardin.)

[3] On eut soin de diviser ces troupes de telle sorte que les bourgeois pouvaient surveiller et contenir au besoin les gendarmes. Ceux qui ne furent pas admis dans les compagnies se trouvèrent tout-à-coup isolés et sans force; ils se dispersèrent et le pays fut plus tranquille. (*Cours d'art militaire de Saint-Cyr*, 1846.)

[4] Ce qui permit de les maintenir en bon ordre et de les instruire d'une manière uniforme.

[5] Ou de gendarmerie régulière.

[6] Expression de l'époque, qui n'impliquait pas une réunion de cent lances seulement, car les *clients* ou serviteurs du gendarme portaient quelquefois aussi des lances. (Guillaume-le-Breton.)

[7] Les hommes d'armes, bardés de fer, constituaient la grosse cavalerie; leur suite formait une sorte de cavalerie légère.

[8] Louis XII porta la lance fournie à sept hommes, et François Ier à huit.

[9] Homme d'armes ou chevalier.

[10] Varlet, vasselet ou vassalet.

[11] Les archers étaient montés; quand ils devaient faire un service à pied, des pages tenaient leurs chevaux. (Bardin.) Le coutillier était un servant d'armes, porteur d'une dague ou coutelas; il conduisait le cheval de bagage de la lance fournie. (Colonel Carrion.)

[12] Nombre de volontaires s'attachaient aux gendarmes dans l'espoir d'arriver à la même dignité. L'effectif des hommes d'armes contenus dans une com[illegible] suivant la dignité

commandée par un capitaine, un lieutenant, un *guidon* [1] et un *enseigne* [2].

Chaque homme d'armes portait une lance courte [3], une épée à deux mains [4], une hache ou une masse d'armes et une armure complète [5].

Vingt ou trente lances formaient habituellement la garnison d'une ville; la commune devait pourvoir à leur solde [6] et à leur entretien [7].

du chef, c'est-à-dire suivant que le capitaine était comte, baron, sénéchal, chevalier banneret ou bachelier, ou même écuyer. (Napoléon-Louis Bonaparte, t. Ier, p. 5.)

[1] Le guidon était un des officiers inférieurs des compagnies; son nom venait du drapeau ou attribut de corps privilégié et par syncope, on appelait guidon une charge militaire. Chaque compagnie avait son drapeau, ce qui donnait beaucoup de trophées à l'ennemi en cas de défaite. Les bannières indiquant les plus grandes divisions étaient rangées sur le front de bataille par les soins des maréchaux. (Napoléon-Louis Bonaparte, t. Ier, p. 10.) La fumée des armes à feu, qui empêchait de voir ces signes de ralliement, en fit diminuer le nombre par la suite. (Rocquancourt.)

[2] Tous renommés par leur valeur. On n'aperçoit pas bien la différence de ces deux derniers grades : le drapeau ou enseigne était confié au porte-enseigne du capitaine en chef; les autres capitaines n'avaient que le guidon. Quoi qu'il en soit, on substitua plus tard au titre d'enseigne celui de sous-lieutenant. (V. Bardin.)

[3] On raccourcit la lance pour lui donner plus de solidité; cette lance, à poignée et à manchette, s'appuyait contre la batte antérieure de la selle; le fer était plat, étroit et à pointe aiguë.

[4] Le pommeau de cette arme, si lourde qu'il fallait les deux mains pour la manier, s'appuyait aussi à la cuirasse dans laquelle un encastrement, en forme de virole, était ménagé.

[5] Pour l'homme et pour le cheval. Chaque gendarme avait quatre chevaux : un pour son valet, un pour son bagage, un cheval de bataille et un courtaud. Chaque archer avait deux chevaux. (De la Barre Duparc, p. 210.)

[6] La solde était d'abord plus ou moins élevée, suivant le prix du cheval et la bonté de l'armure. Beaucoup de nobles étaient très-mal armés : en 1340, sur 800 hommes d'armes du comte d'Armagnac, il n'y en avait que 300 qui eussent des armes complètes. (Napoléon-Louis Bonaparte, t. Ier, p. 5.) On peut dire que les compagnies d'ordonnance ont été les premières troupes qui aient reçu une paie annuelle et réglée sur un tarif. (Bardin.)

[7] Au moyen d'un impôt désigné sous le nom de *taille des gendarmes*, et dont l'établissement remonte à 1439. Cet impôt prit simplement le nom de *taille* en 1445, puis celui d'*ordinaire des guerres*.

Charles VII leva aussi des francs-archers à cheval [1], arbalétriers [2] ou *crennequiniers* [3], destinés au service de la cavalerie légère [4]; cependant celle-ci ne fut constituée en corps séparés que sous Louis XII.

En 1498, ces nouveaux cavaliers reçurent le nom de *chevau-légers* [5]; mais on les surchargea de tant de pièces défensives [6] qu'il leur était impossible de se mouvoir avec célérité [7].

Les *Stradiots* [8], enrôlés à la suite des guerres d'Italie [9], au

[1] Leur nom vient de leur mode de recrutement : chaque paroisse dut fournir un homme sur cinquante feux; le soldat jouissait de certains priviléges ou *franchises*, tels que l'exemption des contributions et de corvées publiques, mais il n'était pas rétribué par l'Etat. Les francs-archers à cheval étaient armés de l'arbalète, de l'épée et de la dague; ils portaient la salade et un corselet de mailles. (Machiavel.) Les archers à pied furent abolis vers la fin du règne de Charles VII et rétablis par Louis XI.

[2] Les arbalétriers ont servi, dans l'origine, comme satellites des chevaliers; sous le roi Jean ils s'appelaient archers à cheval. François Ier en avait admis 200 dans sa garde, à la bataille de Marignan; il en attacha plus tard 15 ou 20 à chaque compagnie d'ordonnance. (V. Napoléon-Louis Bonaparte, t. Ier, p. 34 et 35.)

[3] Du nom de l'instrument appelé *crennequin* ou *pied de biche*, qu'ils portaient à la ceinture et dont ils se servaient pour bander leurs arcs.

[4] Le dernier dénombrement de ces arbalétriers à cheval eut lieu en 1523, quand Bonnivet passa en Italie.

[5] Il ne faut pas se méprendre sur la nature de la troupe que nous désignons ici sous le nom de cavalerie légère, pour nous conformer au langage peu exact de l'époque; elle ressemblait assez à nos cuirassiers dont elle était loin d'avoir la légèreté.

[6] Une ordonnance de 1523 leur donnait pour armes défensives : la salade, le hausse-col, le *hallecret* (corselet de fer, dont les lames avaient la forme d'écailles), des gantelets, des avant-bras et de longues épaulières.

[7] Cette cavalerie se formait en lourds escadrons, qui ne chargeaient qu'au trot. Les rois de la troisième race prirent souvent à leur service des archers gênois, tant à pied qu'à cheval. Les *reîtres* étaient aussi des cavaliers légers allemands au service de la France. (Ambert.) A la fin du règne de Charles VII, l'armée commençait à ne plus être féodale et on voit par les écrits de l'époque que le noble disparaissait devant le soldat. (Louis-Napoléon Bonaparte.)

[8] Ou stradiotes, cavaliers albanais, d'abord soldats grecs au service de Venise. Ils nous avaient fait beaucoup de mal dans le Milanais, aussi Charles VIII prit à sa solde 8,000 de ces soldats, en 1496. Louis XII leur donna un *colonel général;* ils subsistèrent en France jusqu'au règne de Henri III : Joyeuse en avait un escadron à Coutras. Ils étaient vêtus à la turque, sauf le turban, et combattaient à pied et à cheval.

[9] V. Philippe de Comines. Cet historien d[illegible]
la coutume de couper les têtes de leurs [illegible]

XVI[e] siècle, et les *Argoulets* [1], qui ne combattaient jamais qu'à la débandade [2], furent par le fait nos premiers corps spéciaux de cavaliers légers [3].

On doit mentionner aussi la compagnie écossaise des *gardes du corps* [4], créée par Charles VII [5]; elle n'était d'abord composée que d'archers à cheval [6], et elle fut toujours assimilée à la cavalerie légère [7].

Règlements d'exercice. — C'est à Charles-le-Téméraire [8] qu'il faut faire remonter la création des règlements d'exercice [9].

Ils prirent le nom d'Albanais au service de France. (V. Fleuranges, Montgomery et d'Aubigné.)

[1] Brigands enrégimentés, débris impurs de troupes licenciées à certaines époques de la monarchie. Ils parurent pour la première fois sous Louis XI; ils avaient l'arquebuse, une masse d'armes, et pour coiffure le cabasset. Le nom d'argoulet devint un terme de mépris sous Charles IX, et l'histoire cesse de les mentionner depuis la bataille de Dreux, en 1562. (Bardin.)

[2] On les employait de préférence aux avant-gardes, et partout où il y avait un grand danger à courir. Ces troupes se multiplièrent beaucoup dans les guerres civiles.

[3] Les Carabins leur ont succédé et en ont fait oublier le nom. Ces Carabins nous sont venus d'Espagne, ils étaient d'origine arabe. (Montgomery, Caseneuve, La Chesnaye.) Jusqu'à Henri IV, ils furent armés d'une massue et d'une courte lance ferrée aux deux bouts; ils étaient attachés aux corps de cavalerie par fraction de 25 à 50 hommes. (Daniel.) A partir de 1609 ils eurent un pistolet, une longue escopette et la cuirasse, sans cesser d'appartenir à la cavalerie légère. (Bellon.)

[4] Celle dite écossaise; les mousquetaires vinrent ensuite. (Rocquancourt, t. I[er]. p. 522.)

[5] En 1440, pour récompenser les services des Ecossais qu'il avait à sa solde.

[6] Ils furent les premiers à s'armer du pistolet et de l'arquebuse; ils ne portèrent jamais l'armure complète. Malgré l'incontestable bravoure des Ecossais, ces auxiliaires furent toujours malheureux, surtout aux journées de Cravant et de Verneuil.

[7] L'organisation régulière de l'armée, due à l'initiative de Charles VII, trouva facilement des imitateurs en Europe, car les grandes monarchies ne permettaient plus aux chevaliers de faire la guerre pour leur propre compte. (Bismark, *Tactique de la cavalerie,* 1821.)

[8] C'était le plus puissant vassal du roi de France Louis XI, contre lequel il fut toujours en guerre. Il fut battu par les Suisses à Granson et à Morat, en 1476, et il périt l'année suivante sous les murs de Nancy. Avec lui s'éteignit le règne de la féodalité.

[9] Ce premier règlement, il faut bien le reconnaître, indique de la part du duc de Bourgogne des connaissances tactiques très-perfectionnées... (Napoléon-Louis Bonaparte, t. I[er], p. 72.)

Mais encore à cette époque [1], les manœuvres de la cavalerie consistaient seulement à attaquer en masse, à rangs ouverts [2], ou à réunir les chevaux en les accouplant pour combattre à pied [3].

Les XIV[e] et XV[e] siècles n'ayant point fourni d'écrivains militaires, les instructions de Charles VII, du duc de Bourgogne et du fameux vice-roi de Bohême Ziska [4] ont seules passé à la postérité [5].

Armée et état-major général. — Sous la féodalité, quand un grand danger menaçait le pays, le roi rassemblait le ban, c'est-à-dire tous les possesseurs de fiefs [6], et l'arrière-

[1] On ne connaissait aucune évolution avant 1473. La cavalerie ne pouvait se perfectionner que dans les pays où le souverain avait assez de puissance pour dominer sa noblesse et la soumettre à la discipline. (*Ibid.*)

[2] La lance fournie du duc de Bourgogne comprenait 9 hommes et des piétons étaient adjoints aux gendarmes. Une compagnie comprenait 100 lances fournies, dont 400 cavaliers et 300 hommes de pied. On formait des escadrons de 25 lances; cet usage venait d'Italie. (*Ibid.*, p. 62.) La grande majorité de la gendarmerie fut employée à cheval dans des lieux désavantageux, sur un terrain accidenté, montagueux et détrempé, contre l'infanterie suisse. Le duc de Bourgogne mit aussi quelques hommes à pied à la tête des colonnes, et, quoique la cavalerie demande pour ses mouvements de l'espace et de la liberté, il l'entoura généralement de retranchements. (*Ibid.*, p. 77.)

[3] Dans les exercices des troupes de Charles-le-Téméraire, on apprenait aux archers à sauter à terre pour tirer de l'arc : leurs chevaux les suivaient, attachés par la bride à la selle du page de leur chef. (V. p. 63, citation de Gollut.) Les hommes d'armes s'avançaient sur le champ de bataille serrés en escadrons si denses que, suivant l'expression des chroniques du temps, un gant jeté au milieu d'eux ne serait pas tombé à terre. De cette double condition de se réunir sur plusieurs rangs et de ne combattre que sur un seul, résultait évidemment la nécessité, pour la cavalerie, de ne faire que des charges successives de 150 à 300 chevaux; mais la plupart du temps les combats dégénéraient en luttes corps à corps. (*Ibid.*, t. I[er], p. 6.) Après la défaite de Groningue, les nobles descendirent de cheval pour combattre à pied avec l'infanterie. (V. général Renard, *De la cavalerie*, p. 88.)

[4] Ziska-le-Borgne, chef des Hussites (secte de Hongrie), vainqueur de l'empereur Sigismond; il reçut le titre de vice-roi. Les Bohémiens, à sa mort, firent de sa peau un tambour dont le son, disaient-ils, avait la vertu de mettre en fuite leurs ennemis. Ils firent de grandes choses sous leurs chefs Ziska et Procope. (Louis-Napoléon, t. I[er], p. 73.)

[5] Bismark.

[6] On convoquait le ban en appelant sous les ban[illegible] avaient l'habitude de s'armer, et ceux-ci emme[illegible]

ban,composé de la masse des individus capables en France de porter les armes [1].

A la formation des armées permanentes, l'arrière-ban ne comprenait plus que la partie de la noblesse non attachée aux ordonnances [2].

Cette milice extraordinaire fut rarement convoquée [3].

L'état-major général des armées était fort simple [4] : le roi ou le prince commandait en personne, ayant sous ses ordres un maréchal-de-camp [5] à la tête de la cavalerie position fort recherchée par les grands seigneurs [6], un général, pour l'infanterie, et un maître de l'artillerie [7].

III.

Cavaleries étrangères au moyen âge. — Nous allons dire quelques mots de l'emploi de la cavalerie chez les

que bon leur semblait. (Louis-Napoléon Bonaparte, t. Ier, p. 2.) Lever le ban était un droit réservé d'abord au monarque lui seul; sous les successeurs de Charlemagne, les barons exercèrent ce droit dans la circonscription de leurs propriétés. Ce système se régularisa surtout sous Louis-le-Gros. Le ban cessa de constituer uniquement l'armée à partir de Charles VII; mais jusqu'à Louis XIV, les gouverneurs de province et les sénéchaux furent chargés des levées du ban royal. La désobéissance à l'appel et la désertion étaient déclarées félonies. (V. Bardin.)

[1] Une ordonnance de 1540 traitait du service de l'arrière-ban, soit à pied, soit à cheval. En 1639, cette troupe dut servir comme infanterie. Turenne convoqua l'arrière-ban en 1674; ce fut la dernière fois qu'on eut recours à cette milice extraordinaire.

[2] V. Daniel, Montesquieu et Pasquier.

[3] Elle tomba dans le mépris, à cause de l'insubordination et du peu de courage de ces tumultueuses cavalcades. (Bardin.)

[4] V. de Fonscolombe.

[5] Les maréchaux de camp rangeaient les bannières sur le front de bataille. (Louis-Napoléon, t. Ier, p. 10.) Sous la féodalité, ce titre se confondait avec celui de maréchal de France. (Bardin.) C'est au commencement du règne de Louis XIV seulement que l'état de maréchal de camp devint un grade régulier et permanent. (Colonel Carrion.)

[6] L'ambition des grands seigneurs se trouva toujours satisfaite lorsqu'ils eurent obtenu le commandement d'une compagnie d'hommes d'armes. Cette préférence pour la cavalerie était un reste des impressions du moyen âge, impressions que le temps n'a pas encore totalement effacées. (Rocquancourt, t. Ier, p. 474.)

[7] La création de cet emploi est antérieure à l'invention des armes à feu; elle date de 1228. La première artillerie se composait d'arbalètes, d'engins... (Dubellay.)

autres nations de l'Europe au moyen âge [1]; nous jetterons aussi un coup d'œil rapide sur les prodigieuses campagnes des grands conquérants tartares aux XIIIe et XIVe siècles [2]; enfin nous parlerons de la réputation des cavaliers arabes à la même époque.

Les usages de ces peuples méritent de fixer un instant l'attention.

Allemands. — Sous Henri Ier [3] et sous son fils Othon [4], la cavalerie allemande acquit de la renommée [5].

Sa tactique consistait à charger en masse et à faire une trouée avec ses lourds escadrons [6], puis à lancer les troupes légères à la poursuite de l'ennemi [7].

C'est ainsi que les cuirassiers allemands [8] obtinrent des

[1] V. Nolan, *Histoire et tactique de la cavalerie*, 1854.

[2] Extrait des travaux et recherches du général Marey-Monge, comte de Péluse.

[3] Roi de Germanie, dit l'Oiseleur, fut l'aïeul de Hugues Capet par sa fille; il remporta de nombreux succès sur les Danois, les Slaves, les Hongrois et les Huns.

[4] Othon-le-Grand, empereur d'Allemagne, battit à plusieurs reprises les Huns et les Hongrois.

[5] En Allemagne, la cavalerie se réunissait sur plusieurs rangs, affectant la forme d'un triangle ou d'un coin, c'est-à-dire qu'au premier rang il n'y avait que 7 chevaux, au deuxième 8, au troisième 9, chaque rang augmentant toujours d'une file jusqu'à la moitié de la profondeur de l'escadron. (Louis-Napoléon Bonaparte, t. Ier, p. 6.)

[6] Cette cavalerie combattait par escadrons profonds; la discipline, en réglant sa fougue, l'avait rendue plus dangereuse, et elle produisait des chocs souvent irrésistibles. (*Ibid.*, p. 125.) Au lieu de se mettre au galop de trop loin, ces lourds cavaliers attendaient l'ennemi à petite distance et alors ils se précipitaient sur lui. (V. note 6.)

[7] Les escadrons de 2,000 chevaux comptaient 400 arquebusiers et 1,600 lances... La cavalerie se plaçait sur le champ de bataille en carrés comme l'infanterie. (*Ibid.*, p. 161.) La cavalerie allemande était presqu'entièrement composée d'hommes du peuple, et par suite, la raison qui faisait ranger sur un rang la gendarmerie française n'existait pas pour nos voisins. Du reste, la formation profonde des escadrons allemands offrait peu d'inconvénients avant l'emploi de l'artillerie; aussi ces masses de cavalerie contribuèrent-elles au succès de plusieurs batailles. (De la Barre Duparc, *Art militaire*, p. 211.)

[8] Parmi les lances se trouvaient au moins 100 cavaliers appelés cuirassiers, armés de pied en cap et dont les chevaux étaient bardés. (*Ibid.*)

avantages signalés sur les Hongrois irréguliers [1], notamment aux batailles de Mersebourg [2] et d'Augsbourg [3].

Turcs. — Pendant longtemps la meilleure cavalerie d'Europe fut celle des Turcs [4].

Ils avaient adopté la méthode de combattre en coin [5]; ils s'éparpillaient aussitôt qu'ils avaient percé les lignes de l'adversaire [6].

Polonais. — Les Polonais, qui ont conservé longtemps un corps de cataphractes [7], échouèrent souvent en présence de cavaliers moins lourdement équipés.

Ils furent complétement défaits à Leignitz [8] par les Tartares armés à la légère et montés sur de petits chevaux très-agiles [9].

La tactique de ces peuples, toute vicieuse qu'elle fût, influa cependant sur la nôtre; mais elle leur causa de nombreux désastres quand on eut trouvé le moyen de s'opposer à ces attaques irrégulières [10].

Mogols et Tartares. — Le premier empereur des Mogols et des Tartares [11] fut Genghizcan [12]; son armée était forte

[1] C'étaient les dernières peuplades de ces farouches descendants des Huns, qui furent soumises par les Madgyars alliés aux empereurs d'Allemagne.

[2] L'an 933; la régence de Mersebourg fait partie de la Saxe; la ville est située sur la Saale.

[3] L'an 955; cette ville de Bavière est située au confluent du Lech et de la Wertach.

[4] Grande famille Indo-Germanique, de race tartare. Au XVe siècle, la Turquie semblait menacer toute l'Europe occidentale.

[5] En maintes occasions la milice turque, faute de tactique, a combattu soit en coin, soit en tenaille ou en croissant. (V. Bardin.)

[6] Ils perçaient la ligne ennemie par l'angle aigu de leurs coins, puis, tournant les flancs de l'adversaire, ils sabraient de tous côtés. (Nolan.)

[7] Jusqu'au premier partage de la Pologne, en 1772.

[8] L'an 1241, en Silésie. L'invasion de la Pologne par les Mogols lui fit souffrir des pertes incalculables.

[9] V. l'article suivant qui traite des armes et de la méthode de guerre de ces guerriers fameux.

[10] V. Nolan, *Histoire de la cavalerie.*

[11] Les Mogols ou Mongols se sont confondus avec les Tartares qu'ils ont soumis; on les désigne aussi sous le nom de Kalmouks. Au moyen âge, on distinguait ces peuples sous les noms de Tartares Kalmouks, Mongols, Tongouses, etc.

[12] Khan des Khans; il régna de 1193 à 1226. L'empire mongol, fondé par lui, est le plus vaste qui ait jamais existé. (V. Bouillet.)

de plus de 500,000 hommes parmi lesquels on comptait, dit-on [1], 300,000 cavaliers [2].

Grâce à cette multitude de combattants braves et bien exercés, il conquit presque toute l'Asie [3].

L'organisation militaire de ces troupes était remarquable [4].

La cavalerie tartare était armée du sabre, de la hache, de la javeline, de l'arc et du lasso [5].

L'un des plus célèbres successeurs du grand empereur, Tamerlan [6], réunit jusqu'à 800,000 hommes, dont 500,000 cavaliers, pour s'emparer de tout le pays compris entre la Chine et l'Egypte [7].

Cette immense armée se divisait en quatre parties, dont l'une formait la réserve générale [8], et les trois autres le centre

[1] Il faut tenir compte de la source de ces récits; nous n'avons de documents plus ou moins authentiques à ce sujet que par les écrits des missionnaires, dont la compétence en pareille matière peut être parfois révoquée en doute.

[2] L'ensemble de l'armée réguliere comprenait 580,000 hommes. (Marey-Monge.)

[3] En 33 années, Genghizcan conquit l'Asie centrale, moins le quart de la Chine; ses troupes poussèrent même leurs excursions jusqu'en Egypte. Le puissant Khan a soutenu 25 guerres, gagné 16 batailles, soumis 22 nations, pris 30 places fortes, et il a parcouru 10,900 lieues avec ses armées.

[4] L'armée était divisée en *tomans*, corps de 10,000 hommes, ayant un chef à la tête de chacun d'eux; dix autres officiers dirigeaient chacun 1,000 hommes; des officiers inférieurs commandaient les compagnies de 100 hommes, appelées *sédés*; enfin ces *centeniers* avaient sous leurs ordres 10 chefs de *déhés*, corps de 10 hommes.

[5] C'était une corde assez semblable au lasso mexicain. Les officiers portaient des boucliers, des casques et des cuirasses de cuir ou de fer. Les plus riches d'entre eux devaient caparaçonner leurs chevaux de manière que les flèches des ennemis ne les pussent blesser au corps. Pendant l'hiver, notamment dans la campagne du Turquestan, les vêtements des hommes étaient doublés de peau de mouton.

[6] Ou Timour-Leng, régna de 1362 à 1405; il rédigea un règlement sur l'organisation de l'armée et sur l'administration.

[7] Il soumit toute l'Asie à l'est de la mer Caspienne, la Perse, l'Inde, la Syrie et l'Asie-Mineure. Pendant 23 ans, ce conquérant a soutenu 10 guerres, gagné 7 batailles, soumis 17 nations, pris 63 places fortes et parcouru 10,605 lieues. Il mourut pendant une expédition dans le nord du Thibet, ayant pour but la conquête de la Chine.

[8] On n'engageait habituellement que le tiers de l'armée en première ligne.

et les ailes, pourvus aussi d'une réserve particulière [1].

Malgré l'effectif considérable de ces soldats, malgré l'énorme matériel qu'ils traînaient à leur suite, la célérité des marches était extraordinaire [2].

Tamerlan employa toujours fort habilement sa nombreuse cavalerie; il utilisa parfois dans les terrains marécageux les feutres dont les chevaux étaient couverts [3], enfin il sut faire usage à propos de quelques stratagèmes de guerre [4].

Les règles invariablement suivies par ces redoutables conquérants étaient celles-ci : Combattre au dehors pour éviter les dissensions intestines [5];

Laisser partout une trace terrible de leur passage [6];

Poursuivre l'ennemi à outrance et détruire entièrement ses armées [7].

[1] Il y avait aussi une réserve d'armes pour chaque combattant. Un cavalier lançait ses flèches à 100 mètres, sa javeline (à la fois lance et javelot) de 3 à 10 mètres et se servait de son sabre court à 1 mètre de distance de l'adversaire. La hache d'armes était la réserve du sabre : ainsi dans le moment critique et décisif du combat corps à corps, le Tartare avait encore une grande valeur d'attaque ou de défense. (Marey-Monge.)

[2] On cite un exemple d'une distance de 100 lieues parcourue, en moins de 24 heures, par une troupe de cavaliers munis chacun de deux chevaux, qu'ils montaient alternativement. C'est une vitesse d'environ 4 lieues à l'heure, sans compter les repos obligés.

[3] En 1370, à la bataille de Samarcande (capitale de Tamerlan), on assura de cette manière le passage de l'armée à travers un marais en plaçant les couvertures des chevaux sur plusieurs couches superposées; on en fit une sorte de pont mobile. On trouvait encore un avantage au feutre : en cas de pluie torrentielle, on s'en servait pour abriter le cavalier.

[4] Pour tromper l'ennemi sur l'effectif de la troupe qui devait l'assaillir, il faisait prendre aux cavaliers composant cette troupe des branches d'arbre longues et fortes traînant à terre : la masse paraissait imposante, car la poussière soulevée était considérable et l'adversaire était induit facilement en erreur.

[5] On réunissait toutes les troupes pour faire une invasion et on en formait des détachements après le succès, pour assurer les conséquences de la victoire.

[6] Pour intimider les vaincus et enrichir les soldats par le pillage. Devant Delhi, Tamerlan fit égorger 100,000 captifs; à Bagdad, il érigea un obélisque avec 90,000 têtes coupées.

[7] On cherchait surtout à prendre ou à tuer le chef de l'armée ennemie.

Arabes. — Les Arabes s'acquirent, vers le même temps, une grande renommée par leur adresse à manier le cheval [1], et à lancer des flèches en galopant à toute vitesse [2].

Résumé. — D'après ce que nous avons dit de l'art militaire au moyen âge, on doit être convaincu qu'il fut bien inférieur à celui des anciens [3].

Cette infériorité, attribuée principalement à la chevalerie [4], fut encore et surtout la conséquence de l'organisation féodale de la société [5].

La méthode de guerre qui durait depuis trois siècles [6], devait enfin disparaître par l'effet d'une grande découverte [7]; le courage réfléchi allait remplacer la force physique [8].

[1] On reconnaissait en eux déjà ce peuple éminemment cavalier, mettant en pratique ce propos exagéré, mais caractéristique, de l'un de leurs écrivains : *L'art de manier la bride du cheval forme les vingt-trois vingt-quatrièmes de l'art de la guerre.* (De la Barre Duparc.)

[2] Ils étaient habiles aussi dans l'emploi de la lance.

[3] Pendant le moyen âge l'art militaire n'offre rien qui attire et mérite les regards de la postérité. Ce n'est pas seulement la grande guerre qui disparait, c'est l'art même de la guerre... On trouve çà et là de vaillants hommes comme Clovis, comme les Pépin; on trouve même un incomparable chef d'empire, Charlemagne; mais on ne rencontre pas un véritable capitaine. (Thiers, t. XX, p. 734.)

[4] Cependant la force des choses eût seule produit ce résultat.

[5] C'était en France que la féodalité était le plus fortement constituée; mais aussi c'était en France que le peuple était le moins habitué aux exercices militaires, le moins bien façonné à la guerre. (Louis-Napoléon Bonaparte, t. Ier, p. 6.) Parler de la splendeur de nos armées au moyen âge, après les journées des Eperons d'or, de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, c'est méconnaître l'histoire. (Général Renard, p. 88.) Les Croisades et l'affranchissement des communes vinrent presqu'en même temps opérer une révolution en faveur de l'infanterie. (Ambert, *Esquisses*, p. 4.) Avant cela la chevalerie se chargeait de tous les rôles du soldat; l'homme d'armes à cheval régnait en maître sur les champs de bataille. (Louis-Napoléon Bonaparte, t. Ier, p. 56.)

[6] Rarement une méthode de guerre jouit d'une plus longue durée : la raison en est que l'adversaire en souffre d'abord, s'y habitue peu à peu et finit par trouver le moyen de vaincre. (De la Barre Duparc.)

[7] L'invention ou plutôt l'emploi de la poudre. Devant les projectiles lancés par la poudre, la cuirasse devenait inutile; dès cet instant l'homme devait se présenter à découvert, débarrassé du poids de son vêtement de fer. (Thiers, t. XX, p. 735 et 736.)

[8] Il est encore un motif qui devait naturellement saper la méthode féodale, c'est la disparition, commencée dès les croisades, de l'organisa-

Aussi allons-nous entrer dans une période de renaissance pour l'art militaire [1].

tion féodale de la société et de l'Etat, dans la substitution de l'autorité unique du roi à l'autorité multiple et divisée des seigneurs. (De la Barre Duparc.)

[1] V. Vial, *Art militaire*, t. Ier, p. 22.

CINQUIÈME LEÇON.

Deuxième période de la deuxième époque de l'histoire de la cavalerie.

Influence de l'artillerie et des armes à feu sur la tactique de la cavalerie. — Abandon des lourdes armures. — Nouvelle formation à partir du règne de François I[er]. — Suppression des tournois. — Création des dragons, des carabiniers et des cuirassiers. — Principaux écrivains de l'histoire militaire du moyen âge.

Emploi de la cavalerie par le duc de Guise. — Formation de cette arme sous Henri IV et sous Louis XIII. — Ses progrès sous Gustave-Adolphe. — Composition de la cavalerie française pendant le règne de Louis XIV. — Apparition des hussards et des chasseurs. — Ecrivains militaires jusqu'au XVIII[e] siècle.

Usage de la cavalerie par Charles XII, et chez les Anglais, les Autrichiens, les Turcs et les Mamelouks, à la même époque.

I.

Invention de la poudre. — Il ne faut pas attacher une grande importance à la date précise, et qui semble fort ancienne, de l'invention de la poudre [1]; sa propriété projective n'a été réellement connue en Europe qu'au commencement du XIV[e] siècle [2].

Un moine de Cologne, nommé *Berthold Schwartz*, passe pour avoir eu le premier l'idée, vers l'année

[1] La poudre à canon n'a pas été le résultat préconçu de recherches savantes; elle s'est rencontrée parmi les compositions incendiaires qui constituaient un art dont l'influence s'étendait à toutes les opérations de la guerre : aussi, pour en trouver l'origine, il faut suivre les progrès de cet art depuis sa naissance jusqu'à l'emploi des armes à feu. (*Etudes sur le passé et l'avenir de l'artillerie,* ouvrage continué à l'aide des notes de l'Empereur par le colonel Favé, t. III, p. 1.) Les Chinois ont inventé la fusée et le pétard. Les Arabes paraissent avoir été les premiers à lancer des projectiles par la force explosible de la poudre à canon. (*Ibid.*, p. 68.) Les Arabes ont fait usage de canons pour la défense d'Algésiras, en 1342 (p. 67). Ils avaient emprunté ces connaissances aux Chinois et les ont répandues en Europe (p. 85).

[2] La date où la propriété projective de la poudre a été appliquée pour la première fois, peut être placée sûrement entre les années 1270 et 1320. (*Ibid.*, p. 353.)

1313 [1], d'utiliser ce mélange pour lancer des projectiles [2].

Bien qu'on vit presqu'aussitôt des bombardes [3] employées dans les siéges, ce ne fut que 50 ans plus tard [4] qu'on commença à faire suivre les armées par de l'artillerie, comprenant des engins et des canons [5].

Les premières pièces de campagne, énormes et lourdes

[1] Les uns 1313, d'autres 1330; voilà l'origine adoptée par les Européens. (Ambert, *Esquisses*, p. 1.) Le document qui fait remonter à 1299 l'emploi des armes à feu en Italie est très-contestable. (Favé, p. 70.)

[2] On raconte qu'ayant mis dans un mortier du salpêtre, du soufre et du charbon pour une expérience chimique, il y laissa par mégarde tomber une étincelle qui produisit une explosion terrible; il n'eut plus qu'à renouveler ce que le hasard lui avait appris. Des auteurs font remonter cette invention à Roger Bacon, mort un siècle plus tôt. (Bouillet.) Dans la deuxième moitié du XIIIe siècle, le traité de Marcus-Græcus répandit la connaissance de la fusée et du pétard en même temps que celle du salpêtre chez les nations chrétiennes de l'Occident. Albert-le-Grand a reproduit presque littéralement ces recettes. Il n'a fait faire aucun progrès à l'art qui devait conduire à l'invention de la poudre à canon... On peut en dire autant de Roger Bacon. (Favé, t. III, p. 61.) On ne trouve pas dans les écrits de ce dernier un procédé pour la préparation du salpêtre. (*Ibid.*, p. 63.) Le premier emploi de l'artillerie indiqué pour l'Allemagne, en 1313, n'a rien d'improbable, comme le constatent des annales gantoises écrites en langue flamande. (*Ibid.*, p. 71.) Les concitoyens de Berthold Schwartz l'auront cru l'auteur de cette découverte, ne sachant pas qu'il pouvait l'avoir prise ailleurs. (*Ibid.*, p. 353.) Le document qui constate l'emploi de la poudre à canon en France, en 1338, est le plus ancien qu'on ait trouvé. V. Mémoires de M. Lacabane, Bibliothèque de l'école de Chartres, 2e série, t. Ier, p. 51. (Favé, t. IV, omissions et corrections du t. III.) Cependant un résumé chronologique de l'histoire de Metz dit qu'en 1324, les Messins employèrent, dans la guerre des *débiteurs* de Metz, la première artillerie que l'on ait vue en France.

[3] Originairement on donnait ce nom aux machines lançant des projectiles en fer ou en pierre, quel que fût l'agent qui les mît en jeu. On ne nomma ainsi les gros canons qu'à partir du siége d'Algésiras. (*Journal des sciences militaires*, 1835, n° 34, p. 41.) Froissard parle de bombardes au siége d'Oudenarde, en 1382; l'une d'elles avait jusqu'à 50 pieds de long. (V. Bardin.)

[4] Les historiens italiens font remonter à la bataille de Crécy, en 1346, le premier usage des canons dans les combats, quoiqu'il n'en soit pas fait mention aux batailles de Poitiers et de Maupertuis, livrées dix ans plus tard. (Rocquancourt.) En 1364, lorsque le prince de Galles marcha sur Najara, pour remettre sur le trône Pierre-le-Cruel, il traînait à sa suite des bombardes et des arcs à-tours... On se servit de canons, en 1382, dans les guerres de Flandre. (Louis-Napoléon Bonaparte, t. Ier, p. 42.)

[5] Tous les instruments de jet s'appelaient autrefois engins et artillerie. (Fauchet, *Origine de la milice.*) Pendant deux siècles encore on se servit concurremment de catapultes, de balistes et de canons. (V. *Commentaires* de Montluc, t. Ier, et Brantôme, t. IV.)

machines peu mobiles [1], embarrassaient les mouvements des troupes [2]; la cavalerie, forcée de régler ses marches sur ce lent attirail de guerre [3] et se croyant obligée d'augmenter l'épaisseur de ses cuirasses [4] perdit d'abord ce qu'elle avait acquis en vitesse et légèreté [5].

Adoption des armes à feu par la cavalerie. — Incapables de se mouvoir avec célérité, les combattants à cheval abandonnèrent bientôt l'action du choc [6]; ils ne manœuvrèrent plus qu'au pas ou au petit trot [7], et firent usage d'arquebuses [8], puis de pistolets [9].

[1] Le canon de 33 sur son affût était traîné par 21 chevaux. (Favé, p. 371.) Les Suisses ayant eu l'idée de monter un canon sur un affût à deux roues avaient constitué, au XVe siècle, une sorte d'artillerie de campagne dont les dessins nous sont parvenus. (*Ibid.*, p. 358.)

[2] En rase campagne, les nouveaux engins, embarrassants et se chargeant lentement, ne pouvaient qu'imparfaitement remplacer les anciens. (V. Louis-Napoléon Bonaparte, t. Ier, p. 46.) A la bataille d'Azincourt, les canons ne firent qu'embarrasser l'arrogante noblesse française. (*Ibid.*, p. 47.) Quoique lourde et peu mobile, l'artillerie était très-redoutable à la gendarmerie. (Vial, t. Ier, p. 23.)

[3] V. Mussot, *Rapport sur l'organisation de la cavalerie*, 1840.

[4] La Noue reproche à ses contemporains de s'être chargés d'enclumes au lieu de se couvrir d'armures. (V. Rocquancourt, t. Ier, p. 361.) Les hommes d'armes du temps de François Ier et de Henri II ne portaient que des armures légères, suffisantes pour résister à la balle de l'arquebuse qui était de très-petit calibre; mais lorsque les mousquets et les pistolets furent généralement adoptés, on renforça démesurément les armes défensives. (Louis-Napoléon Bonaparte, t. Ier, p. 226.)

[5] C'est ce qui a fait dire que l'artillerie eut alors sur la tactique de la cavalerie une influence rétrograde. (V. Mussot.) Il n'est pas juste de vouloir lui attribuer une influence qu'elle ne pouvait point avoir. (Louis-Napoléon, t. Ier, p. 42.)

[6] L'armure des cavaliers et celle des chevaux étaient si lourdes qu'il était impossible à ces derniers de soutenir l'allure du galop pendant quelques instants.

[7] Ce ne fut plus de la cavalerie, car il faut bien se rappeler de cette vérité : toute troupe qui ne peut pas manœuvrer au galop et charger l'ennemi à pleine carrière n'est point de la cavalerie, mieux vaudrait de l'infanterie. (Jacquemin.)

[8] Il y eut d'abord des canons à main (V. colonel Favé, t. III, p. 114), puis des arquebuses à croc, reposant sur une fourchette; elles prirent ensuite le nom de *pétrinals* ou *poitrinals*, à cause du point d'appui pour résister au recul; on y ajouta enfin le serpentin et le rouet pour communiquer le feu à la charge. (V. Bardin.) L'arquebuse à rouet, dans laquelle la mèche du serpentin était remplacée par une p… et une roue cannelée, servit aux cavaliers parce qu'elle ét… niement plus facile à cheval. (Favé, p. 222.)

[9] Vers 1544, la cavalerie avait adopté une

Les seigneurs se virent même souvent contraints à mettre pied à terre pour mieux se défendre [1].

On ne tarda pas cependant à reconnaître les difficultés et les dangers de ce genre de combat [2]; dès la fin du xv[e] siècle [3],

calibre qu'on appelait *pistole*, parce qu'elle avait le calibre de la pièce de monnaie, alors très-usitée, qui portait ce nom. Cette arme était très-dangereuse parce qu'on la tirait à bout portant. (Louis-Napoléon, t. I[er], p. 160.) L'usage des armes à feu irrita d'abord les chevaliers, et leur mépris pour cette invention en retarda l'adoption générale : Montluc les appelait des *inventions du diable;* Bayard disait que c'était une honte qu'un homme de cœur fût exposé à périr par une misérable *friquenelle !* (V. Rocquancourt.) Il n'est point vrai, comme on s'est plu à le dire, que la chevalerie ait éprouvé de l'aversion pour les armes à feu... D'ailleurs, même avant l'adoption de ces armes à feu, les armées féodales tenaient beaucoup à leurs machines... Quant à Bayard et à Montluc, aucun capitaine n'en fit avant eux un aussi judicieux emploi. (Louis-Napoléon, avant-propos, p. VII et VIII.)

[1] A l'imitation des Anglais, les seigneurs bourguignons mettaient souvent pied à terre pour combattre avec les archers. Ils agissaient ainsi « afin que le peuple fût plus assuré et combattît mieux. » (*Mémoires* de Philippe de Comines, 1472.) Les hommes d'armes, pesamment armés, étaient de bien lourds fantassins; ils ne pouvaient marcher contre leurs ennemis qu'en se reposant plusieurs fois en chemin. On était obligé de régler d'avance de combien de poses ou de reposements se composerait une attaque... S'il arrivait par hasard qu'ils perdissent leurs chevaux, ils étaient obligés de se défaire de leurs armures. (Louis-Napoléon, t. I[er], p. 26.) Au combat qui eut lieu près de Termonde, en 1452, contre les Gantois, les hommes d'armes bourguignons étaient si fatigués d'aller à pied, qu'il fallait que leurs pages les soutinssent sous les bras pour les empêcher de tomber... Aussi, avait-on admis en principe qu'il fallait attendre son ennemi et ne pas marcher à sa rencontre. (*Ibid.*, p. 27.) A Poitiers, Cocherel, Auray, Monteil, Azincourt, Cravant, Verneuil, etc., la chevalerie anglaise, française et bourguignonne combattit à pied (*Ibid.*, p. 22, 23 et 24.) Les seigneurs raccourcissaient leurs lances à la longueur de 5 pieds, afin de pouvoir les manier plus facilement et d'augmenter leur résistance; enfin ils ôtaient jusqu'à leurs nobles éperons et les fichaient en terre, les mollettes en dessus, pour s'en servir en guise de chausse-trapes. (*Ibid.*, p. 25.)

[2] Bien qu'on conservât quelques centaines d'hommes à cheval pour mettre le désordre dans l'armée ennemie quand elle s'avançait en bataille, cette disposition était très-vicieuse... Cette cavalerie qui eût été si efficace contre un ennemi déjà ébranlé, venait échouer contre les pieux des archers ennemis, et, repoussée, elle répandait le désordre dans l'avant-garde qui, à son tour, ne pouvait guère rétrograder sans mettre la confusion parmi toutes les autres divisions placées derrière elle. (Louis-Napoléon, t. I[er], p. 28 et 29.)

[3] On peut affirmer que depuis 1346 jusqu'à la fin du xv[e] siècle, la plus grande partie de la gendarmerie combattit presque toujours à pied.

une tactique nouvelle fut adoptée [1] : une infanterie solide apparut dans nos armées [2].

Abandon des lourdes armures. — L'invention des mousquets espagnols [3], dont les coups perçaient les meilleures armures [4], contribua à faire disparaître cet appareil préservateur [5].

On tomba tout-à-coup dans l'excès contraire [6] : les armes défensives devinrent même un objet de mépris [7].

Nouvelle formation à partir de François Ier. — A l'imitation des troupes allemandes, la cavalerie de Charles-Quint se formait sur dix rangs de hauteur [8]; cette disposi-

[1] La lutte de la chevalerie contre la tactique nouvelle dura plus longtemps en France que partout ailleurs; mais nous n'en fûmes pas moins les plus ardents à cultiver les sages méthodes et les premiers à savoir les appliquer. (Rocquancourt, t. Ier, et Vial, t. Ier, p. 22.)

[2] A la fin du XVe siècle, la chevalerie pouvant compter désormais sur une infanterie solide, resta à cheval et ne mit pied à terre que dans des occasions très-rares... Renonçant à enfoncer de prime-abord les bataillons de piques, elle ouvre par son feu une brèche par laquelle elle pénètre dans ces citadelles de soldats. (Louis-Napoléon, p. 86.)

[3] Vers 1550, suivant Brantôme, le duc d'Albe les introduisit dans la guerre de Flandre. Ils étaient d'un si fort calibre qu'on ne pouvait les tirer que sur une fourchette et avec un coussinet à cause de la violence du recul. (V. Bardin.)

[4] V. Mussot, *Rapport sur l'organisation de la cavalerie*, 1840.

[5] Car il n'est pas rare que l'abus d'une chose y fasse brusquement renoncer. (Rocquancourt, t. Ier, p. 361.) On signale l'abandon des armes défensives comme un des effets les plus remarquables de la poudre à canon. La difficulté de se procurer des armes en grand nombre et surtout le besoin de rendre l'infanterie plus mobile, ont seuls causé ce changement partiel. (Louis-Napoléon, avant-propos, p. VIII.)

[6] L'habillement de fer disparaît par la nécessité d'une nouvelle tactique de la cavalerie... En raison de cet allégement, les charges, jusque-là faites au pas, commencèrent à se faire au trot. (V. Bardin et de la Barre Duparc, p. 212.)

[7] Dès le temps de Louis XIII, et il est à peine fait mention de cuirasses sous ses successeurs. (V. Rocquancourt.)

[8] En 1546, Charles-Quint avait disposé ses escadrons sur 17 chevaux de front... Le duc d'Albe voulait aussi que le front fût deux fois plus large que la profondeur. Ainsi comptait-il, en supposant qu'un cheval occupât un espace de six pas sur deux, qu'un escadron de 1,700 chevaux, sur 17 rangs, occuperait un rectangle de 102 pas sur 204... Les auteurs modernes qui avancent que Charles-Quint introduisit l'usage des gros escadrons se trompent complétement; non-seulement il trouva

tion, infiniment vicieuse [1], ayant été néanmoins l'une des causes de la victoire de Pavie [2], donna l'idée à François Ier d'employer aussi l'ordre profond.

Toutefois, ce grand changement dans l'ordonnance de nos troupes à cheval ne s'opéra pas immédiatement [3] et on ne renonça au placement en haie de la gendarmerie qu'après nos défaites de Saint-Quentin et de Gravelines [4].

Les escadrons français furent en outre entremêlés de pelotons d'infanterie [5].

Suppression de la lance. — La mort de Henri II

dans les troupes allemandes l'usage depuis longtemps établi des escadrons carrés, mais ce fut lui qui en diminua la profondeur. (Louis-Napoléon, t. Ier, p. 162.)

[1] Elle serait devenue impraticable devant une artillerie mobile et instruite.

[2] A cause du peu de mobilité de notre artillerie et du placement en haie de notre gendarmerie, qui ne put résister au choc de cette masse de cavalerie, — 1525.

[3] La gendarmerie française fut obligée, vers 1556, de renoncer à son ordonnance en haie, quoique la formation profonde atteignît au vif l'amour-propre et la susceptibilité des chevaliers. Tous les États européens adoptèrent la formation allemande sur huit rangs de profondeur; cependant la France revint à l'ordre sur un rang à la bataille de Saint-Denis, en 1567. (V. de la Barre Duparc, *Art militaire*, p. 211 et note 1.)

[4] En 1557 et 1558, batailles gagnées par le comte d'Egmont, général de cavalerie de Philippe II. (V. Bouillet.) Nous avons vu qu'à Saint-Quentin et à Gravelines, les gros escadrons de lanciers espagnols avaient défait la gendarmerie française, disposée en haie... Cet usage se perpétua jusqu'à la moitié du règne de Henri II... A la bataille de Dreux, en 1562, les escadrons de reîtres renversèrent la gendarmerie du connétable. (Louis-Napoléon, t. Ier, p. 226.) Vers cette époque, les escadrons se formaient sur huit rangs pour la gendarmerie, sur seize rangs pour la cavalerie légère; c'était un progrès, et quoique cette profondeur fût exagérée, elle valait encore mieux que la formation en ligne, quelquefois si étendue, qu'il était impossible de conserver un ordre ferme et régulier. (*Ibid.*, p. 227.)

[5] Les compagnies n'étaient déjà plus constituées comme dans le principe : les satellites formaient des bandes séparées; il ne restait plus un seul homme de suite à chaque gendarme. (Rocquancourt.) Vers le milieu du XVIe siècle, la lance fournie comprenait encore six chevaux... François Ier eut quatre espèces de cavalerie : les gendarmes, les chevau-légers, les estradiots et les arquebusiers. (Louis-Napoléon.) Les premiers escadrons profonds furent d'un fort effectif; ils montaient à 1,500 et même à 2,000 hommes d'armes, tous cavaliers sans suite. (De la Barre Duparc.)

amena l'abolition des tournois [1], et une révolution fâcheuse s'opéra par la suite dans l'armement de la cavalerie : la lance fut abandonnée [2] et nos troupes à cheval firent dès lors un usage presqu'exclusif des armes à feu [3].

Cette subversion de tous les principes réduisit de nouveau la cavalerie au rôle de l'infanterie [4].

Dragons.—Bientôt parurent les dragons [5], arquebusiers

[1] Le roi Henri II fut tué par accident d'un coup de lance par le comte de Montgomery dans un tournoi, le 10 juillet 1559.

[2] La cavalerie ayant en partie adopté l'usage allemand de ne charger qu'au trot, la lance perdit de ses avantages; car cette diminution de vitesse, jointe au renforcement de l'armure, rendait cette lance inoffensive pour le cavalier. C'est ce qui a fait dire à Walhausen que, de son temps, la lance n'enfonçait pas les armures, mais qu'autrefois il n'en avait pas été ainsi. En effet, on voit dans Froissard des lances traverser des hommes recouverts de leurs armures et de leurs boucliers. Cette considération tendait donc à faire préférer le pistolet, quoiqu'au fond la lance conservât toute sa supériorité contre l'infanterie. Une autre raison majeure qui contribua à faire abandonner cette arme, pendant la guerre de religion, fut la perte très-grande en hommes habitués à cet exercice... (Louis-Napoléon, t. I[er], p. 227.) La lance disparut tout-à-fait de nos armées sous Henri IV. Les Espagnols la conservèrent. (Duc de Rohan.)

[3] La puissance de la cavalerie consiste dans le choc, et, sous ce point de vue, la lance était son arme par excellence... Le pistolet était un puissant auxiliaire pour le cavalier, mais il devint inutile lorsqu'on abandonna l'usage de le tirer de près. (Louis-Napoléon, p. 250.) Le caractère distinctif de la guerre de religion en France fut l'accroissement que prirent les armes à feu portatives dans l'armement de la cavalerie. (*Ibid.*, p. 224.) Ainsi, pendant la guerre de religion, la cavalerie abandonne la lance, prend l'arme à feu et ne charge plus qu'en gros escadrons. (*Ibid.*, p. 228.)

[4] On métamorphosait les cavaliers en fantassins à cheval, substitution par laquelle on ôtait à la cavalerie sa force unique : l'impulsion, pour lui donner la force de l'infanterie : la répulsion. (Jacquemin.) Tous les auteurs contemporains reconnaissent qu'à cette époque, la gendarmerie française était bien déchue de ce qu'elle était sous François I[er] et sous Henri II. Il faut bien remarquer que ce n'était pas par l'ascendant du progrès, mais plutôt par l'épuisement et par l'oubli des bons principes que la gendarmerie abandonnait la lance. (Louis-Napoléon, t. I[er], p. 227.)

[5] Fantassins montés et coiffés d'un casque ayant pour emblème un *dragon*. (Bismark.) Le nom de dragons ne saurait avoir une origine étrangère, cette arme étant toute française. (Ambert, *Esquisses*.) L'histoire rapporte qu'en 1543, Pierre Strozzi fit monter 500 arquebusiers à cheval, aux environs de Landrecies, afin qu'ils ne se fatiguassent pas. Ce fait montre seulement que l'on voulait avoir de l'infanterie à cheval, mais on ne connaissait pas encore les dragons. (V. de la Barre Duparc.)

montés que le maréchal de Brissac [1] utilisa dans les guerres du Piémont [2].

Cette institution fut promptement imitée par les autres nations [3].

Cuirassiers. — Pendant la guerre de l'indépendance des Pays-Bas [4], le prince d'Orange [5] donna la cuirasse à ses cavaliers pour qu'ils pussent mieux résister aux lanciers espagnols [6].

Cette armure défensive leur fit donner le nom de cuirassiers [7].

[1] Ce fut un des braves généraux de son temps; il servit avec distinction sous les règnes de François Ier, Henri II et Charles IX. C'est le véritable créateur des dragons.

[2] De 1550 à 1553, le maréchal mit à cheval des compagnies d'arquebusiers pour qu'ils pussent arriver plus rapidement sur les points où leur présence était utile et où ils mettaient pied à terre pour combattre. Cette institution avait pour but de suppléer au défaut de mobilité de l'infanterie. (V. Rocquancourt.) Sous les règnes de Charles IX et de Henri III, les dragons se distinguèrent dans nos différentes guerres. Brantôme et Montluc en parlent souvent. Ils rendirent un grand service à Henri IV, à la retraite d'Aumale (Victor Cayet, cité par Daniel). Supprimés après le siége de La Rochelle (*Mémoires* de Richelieu), ils furent réorganisés en 1635. Ils se couvrirent de gloire, sous les ordres de Condé, à Rocroy; à Sintzheim, sous Turenne, ils décidèrent la victoire. (Ambert. V. aussi Louis-Napoléon Bonaparte, t. Ier, p. 347.)

[3] Daniel parle d'un ouvrage publié en 1611 par un officier espagnol (le capitaine Melzo), qui fait mention des dragons que l'armée de son pays employait à l'imitation des Français.

[4] Guerre par laquelle les sept provinces du nord de la Hollande se séparèrent de l'Empire pour former la république des Provinces-Unies. 1566 à 1609.

[5] Maurice de Nassau, prince d'Orange; c'était un des premiers capitaines de son époque.

[6] Maurice abolit la lance dans les armées hollandaises, parce que le pays était tellement coupé que les lanciers ne pouvaient se déployer sur de grands fronts et charger en prenant carrière. On commençait alors la charge à soixante pas de l'ennemi. (Walhausen.) Lorsque les lanciers espagnols attaquaient, les cavaliers cuirassés de Maurice les recevaient par une décharge générale, s'ouvraient promptement par le milieu et tombaient ensuite, le sabre à la main, sur l'ennemi qu'ils prenaient en flanc. Cette manœuvre fut très-souvent couronnée de succès. (V. Nolan, *Histoire et tactique de la cavalerie.*)

[7] Il se forma bientôt aussi en France une troupe bâtarde nommée cuirassiers. (Louis-Napoléon.)

Carabiniers. — En France, cinquante chevau-légers, armés de longues carabines [1], furent attachés à chaque escadron [2] de cuirassiers.

On réunit ces cavaliers légers en régiment après la campagne de 1692 seulement [3].

Ils furent appelés carabiniers [4].

Cavalerie légère. — Peu à peu, en raison du dépérissement de la race chevaline [5], la grosse cavalerie diminua dans nos armées [6], tandis que la cavalerie légère augmenta sensiblement [7].

Il en fut de même chez les principaux peuples de l'Europe [8] :

[1] Cette carabine avait quatre pieds de long, la platine était à rouet. Ces cavaliers étaient destinés à faire feu avant qu'on n'entamât la charge. Ils combattaient en tirailleurs. (V. Bardin et Ambert.)

[2] C'est à cette époque qu'il fut pour la première fois question de l'escadron nommé *host*, sans qu'il y eût rien de fixe quant à sa composition. Ce n'est que sous Louis XIII qu'on le regarde comme unité de force. Les carabiniers étaient d'abord répartis dans la cavalerie proprement dite, au nombre de deux par compagnie; on les réunit pour la campagne de 1692.

[3] En 1693, on créa le corps des carabiniers, fort de plus de cinq régiments ordinaires, puisqu'il comprenait cinq brigades, chacune à cinq escadrons.

[4] Le nom de *carabins* (éclaireurs de la cavalerie légère) a amené la dénomination donnée à la carabine, puis aux nouveaux cavaliers qui eurent un service semblable dans les compagnies de grosse cavalerie. (V. Bardin.)

[5] C'est à dater du milieu du XVI[e] siècle qu'on s'aperçoit du dépérissement de la race chevaline en France. (V. Rocquancourt.) La taille ordinaire des chevaux de gens d'armes excédait cinq *palmes* et quatre doigts. (Louis-Napoléon, t. I[er], p. 158.) Cela faisait une hauteur de 1[m],54 au moins, taille des chevaux d'artillerie d'aujourd'hui. (*Ibid.*, note [5].)

[6] La difficulté de se procurer des chevaux propres au service de la gendarmerie, à la suite des guerres civiles, accéléra sa décadence. (Rocquancourt, t. I[er]. p. 362.)

[7] La noblesse préféra le service de la cavalerie légère, qu'elle trouva moins dispendieux. (*Ibid.*)

[8] Une grande partie de la cavalerie était, à cette époque, en Allemagne surtout, employée à la guerre de tirailleurs, combattant éparpillés comme les *enfants perdus* de l'infanterie. (Louis-Napoléon, t. I[er], p. 162.) La gendarmerie, cette milice cataphractaire, alla toujours en déclinant depuis le

Les Vénitiens levèrent une cavalerie albanaise très-renommée [1];

En Hongrie, parurent les hussards [2];

En Hollande se signalèrent les reîtres [3].

Écrivains militaires [4]. — Les principaux écrivains de l'histoire militaire du moyen âge sont, dans l'ordre chronologique : Joinville [5], Froissard [6], Commines [7], Machiavel [8],

[1] C'était une cavalerie légère, montée en chevaux turcs et qui se servait de longues lances. (Bismark.) Cette cavalerie albanaise n'avait point d'armure, mais une espèce de *jacque*, et, ainsi que les archers à cheval, elle rendait de grands services, soit dans les escarmouches, soit dans les opérations secondaires du champ de bataille. (Louis-Napoléon, t. I[er], p. 126.)

[2] Les Allemands, dans leurs dernières guerres, avaient tiré un grand parti des Croates et des hussards, cavalerie très-légère qui n'avait pas d'armes défensives. En 1635, on introduisit cette nouvelle cavalerie en France sous le nom de cavalerie hongroise, mais en modifiant son armement : elle reçut la cuirasse, un casque couvrant les joues et portant une barre sur le nez, une carabine et un pistolet. (*Ibid.*, p. 347.) Leur nom vient du mot hongrois *husz*, qui signifie vingt; on leva un homme sur vingt pour former cette milice.

[3] Les reîtres composaient la cavalerie légère la plus estimée; formés par masses profondes, ils exécutaient des feux et chargeaient quelquefois l'épée à la main. Leur armement défensif était moindre que celui des gendarmes, leurs chevaux n'étaient pas bardés. (V. Rocquancourt et de la Barre Duparc.) Les cavaliers allemands, appelés d'abord *noirs harnais* et plus tard *reîtres* ou *pistoliers*, étaient déjà en grande réputation en 1545... Néanmoins on faisait dès lors à la cavalerie allemande le reproche qu'on lui adresse encore de nos jours, de ménager trop ses chevaux. (Louis-Napoléon, t. I[er], p. 161.) Les succès et la réputation des reîtres vinrent de leur habitude de décharger leurs pistolets presqu'à bout portant; car le pistolet, tiré à vingt pas seulement, ne vaut ni le sabre ni la lance, mais tiré à quatre pas, il vaut mieux que ces armes qui ne peuvent produire d'effet à pareille distance. (*Ibid.*, p. 250.)

[4] V. Rocquancourt.

[5] Jean, sire de Joinville. Son *Histoire de saint Louis* fournit sur les milices chrétiennes et orientales de son temps des renseignements positifs.

[6] Ses *Chroniques* sont le témoignage vivant du temps où il a vécu. Beaucoup de détails militaires ont été reproduits et discutés par le père Daniel, dans son *Histoire de la milice française.*

[7] *Mémoires* de Philippe de Commines, depuis la bataille de Montlhéry; ils sont remplis de renseignements précieux sur l'artillerie et les premiers essais des armes à feu.

[8] *Art militaire;* c'est la comparaison entre les pratiques et l'ordonnance des anciens et des modernes. Il recommande l'emploi des masses et insiste sur la nécessité de l'ordre et de la discipline. Il dit que la cavalerie de son temps était bien au-dessus de celle des Romains,

Guichardin[1], Paul Jove[2], du Bellay[3], Montluc[4], Brantôme[5] et de La Noue[6].

II.

Emploi de la cavalerie par le duc de Guise. — Au XVI[e] siècle, l'ordre de combat consistait à placer les arquebusiers et les carabins[7] en première ligne (Planche 3, fig. 6); venait ensuite la gendarmerie[8], soutenue par les chevau-légers[9].

grâce à l'usage de l'arçon, des étriers et d'un meilleur armement. Il pense qu'on doit se borner à avoir la quantité nécessaire de cavalerie et s'attacher à la rendre excellente.

[1] *Histoire d'Italie*; principaux événements de 1490 à 1534. L'auteur donne toujours la préférence aux milices françaises sur les italiennes.

[2] *Histoire d'Italie*, de 1494 à 1547. Cette histoire contient beaucoup de renseignements sur les différentes troupes de l'Europe à cette époque.

[3] *Instruction sur le fait de la guerre* ou *le Livre de la discipline militaire;* cet ouvrage a été probablement écrit par ordre de François I[er].

[4] *Commentaires*, en sept livres, embrassant les règnes de Henri II et de Charles IX. Henri IV les appelait la *bible* des gens de guerre. Ils donnent des détails sur la forme des armes, les levées et la tactique du temps.

[5] Pierre de Bourdeilles, seigneur de Brantôme, a laissé des mémoires contenant la vie des hommes illustres et des grands capitaines de son époque. Les volumes qui traitent des duels des chefs français et étrangers sont les plus intéressants.

[6] Surnommé *Bras de Fer;* a composé, de 1562 à 1570, des discours politiques et militaires; le quinzième surtout est instructif; il prouve que La Noue était fort habile dans la cavalerie.

[7] Cette sorte de cavalerie légère avait été instituée vers la fin du XV[e] siècle. Brantôme mentionne des arquebusiers du temps de François I[er], puis en 1554, au siége de Renty. Ces escarmoucheurs de la cavalerie servaient de concert avec les carabins et les dragons, mais en différaient en ce que les carabins étaient cavalerie étrangère et les dragons une sorte d'infanterie à cheval. De nos jours, il se voit encore dans la milice persane des arquebusiers à cheval. (V. Bardin.)

[8] La première ligne facilitait l'action des lances ou de la gendarmerie en éclaircissant les rangs ennemis par des décharges continuelles. La gendarmerie combattait encore en haie; c'est seulement en s'avançant sur le champ de bataille qu'elle formait des escadrons profonds; ce qui explique pourquoi Paul Jove, parlant de l'ordonnance de la cavalerie française, la représente sans cesse serrée en escadrons... Rien n'était si redoutable que le choc de cette gendarmerie... Les reîtres avaient introduit l'usage de ne charger qu'au trot; cependant nos hommes d'armes ne mettaient pas toujours cette méthode en pratique. (V. Louis-Napoléon, t. I[er], p. 124, 125 et 225.) La Noue, dans son dix-huitième discours, dit que si les reîtres chargeaient au trot, à cette époque, la cavalerie française galopait parfois. (V. de la Barre Duparc, *Art militaire*, p. 212, note [1].)

[9] Les gros escadrons n'arrivaient

Une dernière ligne d'arquebusiers était destinée à poursuivre l'ennemi ou à former l'arrière-garde dans les retraites[1].

Le duc François de Guise[2] réorganisa la cavalerie[3] et la forma sur quatre haies avec quarante pas de distance entre elles[4].

Chaque ligne, sur un seul rang, chargeait à son tour et venait ensuite se placer à la queue de cette sorte de colonne[5].

Cette disposition, qui devait présenter plus d'un inconvénient dans ses applications[6], fut préconisée par quelques auteurs, notamment par Walhausen[7].

Formation sous Henri IV et Louis XIII.—Henri IV, pendant les guerres de la Ligue[8], reconnut la nécessité

darmes avaient commencé et prendre part à la mêlée. Ces chevau-légers portaient des cuirasses... Malgré le progrès des armes à feu, l'ordre profond existait toujours, et malgré le ravage que le canon exerçait dans ces masses d'hommes et de chevaux, cet ordre devait durer tant que les troupes n'auraient pas appris à manœuvrer, à passer avec promptitude de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne. (V. p. 251 du t. Ier des *Etudes*.)

[1] Rocquancourt, t. Ier. L'usage des armes à feu se répandait de plus en plus dans la cavalerie (1502, 1509 et 1513). La gendarmerie mettait encore parfois pied à terre, lorsqu'il s'agissait de monter à l'assaut ou d'emporter une position difficile. (V. p. 126 du t. Ier des *Etudes*.)

[2] François de Lorraine, un des plus grands capitaines de son temps.

[3] Il reconstitua la cavalerie avec les restes des gens d'armes de Charles VII. Chaque escadron était commandé par un capitaine, un lieutenant et un guidon, armés de toutes pièces.

[4] Cette distance permettait à chaque haie de prendre carrière successivement.

[5] Si la première haie manquait d'enfoncer l'ennemi, elle pouvait se retirer à droite et à gauche, ou par un des deux côtés, pour aller se rallier et former une nouvelle ligne en arrière des autres, tandis que la deuxième haie chargeait à son tour.

[6] Ce nouvel ordre semble assez rationnel au premier abord; aussi Walhausen voulait-il qu'on le reprît sous Henri IV.

[7] V. Traité de Walhausen, l. II, p. 68.

[8] Le caractère distinctif de la guerre de religion en France, fut l'accroissement que prirent les armes à feu portatives dans l'armement de la cavalerie... Chose singulière, tandis que tous les éléments qui constituent les armées se dissolvaient, la tactique et la stratégie se perfectionnaient sous des chefs habiles. Nous ne voyons plus de si grandes armées, mais nous voyons en revanche de plus grands capitaines. (V. Louis-Napoléon, t. Ier, p. 223 et 224.)

d'une diminution dans l'effectif exagéré des gros escadrons[1] et d'une réduction de leur profondeur[2].

Au combat d'Arques[3], ses cavaliers furent placés sur six rangs de hauteur[4];

A la bataille d'Ivry[5], l'escadron à la tête duquel combattit Henri IV était formé sur cinq rangs[6].

C'était encore beaucoup trop et d'ailleurs en désaccord avec les opinions de La Noue, de Montgomery et de Walhausen[7].

[1] Henri IV, voyant d'un côté combien les gros escadrons de 1,500 à 2,000 chevaux étaient peu mobiles, et d'un autre côté combien les charges faites sur un seul rang étaient faibles, avait adopté des escadrons de 300 à 600 chevaux au plus, rangés sur cinq de hauteur. (Louis-Napoléon, t. I[er], p. 262.)

[2] Cette profondeur n'était pas constante, car Montgomery voulait que les gens d'armes fussent sur dix rangs et les chevau-légers sur sept; Billon disait que la profondeur des escadrons devait toujours être du quart du front. (*Ibid.*, p. 263.)

[3] En 1589, toute la cavalerie de Henri IV consistait en 300 chevaux.

[4] Le roi de Navarre commit d'abord la faute de faire charger de suite les cavaliers du lieutenant général, chef de la Ligue, Mayenne, bien supérieurs en nombre; aussi éprouva-t-il un premier échec, et ce fut seulement après l'arrivée du secours inespéré de Châtillon que les huguenots, reprenant avec succès une charge impétueuse, décidèrent du sort de la journée... La conduite de Châtillon dans cette circonstance peut encore aujourd'hui même nous servir d'exemple, et les commandants des corps détachés devraient sans cesse avoir présente à la mémoire cette maxime : « *A moins d'ordres contraires ou d'empêchement absolu, les officiers qui commandent des corps détachés, à quelques heures de marche seulement de l'armée, doivent s'empresser de la rejoindre aussitôt que le bruit de l'artillerie leur annonce une bataille.* » (Rocquancourt, t. I[er], p. 437.)

[5] Ivry (Eure); Henri IV y battit les ligueurs en 1590. La gendarmerie et les chevau-légers avaient conservé l'habitude de mettre pied à terre dans les circonstances graves... Ainsi à Dieppe, Henri IV fit combattre 200 chevau-légers à pied armés de hallebardes. Il en fut de même dans beaucoup d'autres circonstances en 1592. (Louis-Napoléon, t. I[er], p. 264.)

[6] V. d'Aldéguier, *Des principes de la cavalerie*, 1843.

[7] Ils réclamaient la conservation de la lance et la formation en escadrons de 48 à 64 files; ce ne fut que 150 ans plus tard que le général prussien Seydlitz féconda ces idées, et, réduisant en outre la profondeur à deux rangs, en fit la base de la tactique moderne de la cavalerie. Tel est l'empire des préjugés qu'il faut des siècles pour faire entendre et comprendre la voix de la raison. (Jacquemin.) Sous Henri IV, comme sous Louis XIII, on comptait trois sortes de cavalerie : les gendarmes, les chevau- annelés carabins ou dra-

En 1635, Louis XIII organisa en régiments toutes les compagnies de cavalerie légère [1], débris de la gendarmerie [2].

Ces régiments se composaient de deux à quatre escadrons, chacun à quatre compagnies de vingt-cinq à trente maîtres [3].

La formation sur trois rangs, due à Gustave-Adolphe, fut définitivement adoptée en France [4].

Gustave-Adolphe. — Ce roi de Suède fut le créateur

gons. Dans les troupes de la Ligue, il y avait encore des lanciers, parce que les Espagnols et les Italiens, qui y servaient comme auxiliaires, avaient conservé cette arme. (Louis-Napoléon, t. Ier, p. 259.)

[1] Reîtres, carabins, argoulets et dragons. Les carabins continuèrent à servir d'éclaireurs à la cavalerie légère; ils se formaient en petits escadrons, plus profonds que larges, et ils exécutaient des feux successifs... Leur armement consistait en une cuirasse échancrée à l'épaule droite, un gantelet, un cabasset, une longue épée, une longue carabine de trois pieds et demi, un pistolet d'arçon et des cartouches à la reître... Ils devaient souvent combattre à pied. (*Ibid.*, p. 260 et 261.)

[2] Les compagnies d'ordonnance continuèrent à former le corps de la gendarmerie. (De la Barre Duparc, *Art militaire*, p. 212.) En 1636, le cardinal de la Valette attira au service de France quatre régiments de Croates. Quoiqu'on eût remarqué que ces troupes, comme autrefois les Albanais, rendaient d'immenses services, parce que n'étant pas chargées d'armes défensives, elles étaient très-promptes dans les mouvements, cependant on voulut conserver les armures des gendarmes... En 1638 Louis XIII déclara que tous les cavaliers qui ne se couvriraient pas d'armes défensives seraient dégradés et perdraient leurs droits de noblesse... C'était une question de paye qui engageait les cavaliers à ne s'en point revêtir, car le prix des armes était retenu sur leur solde. (Louis-Napoléon, t. Ier, p. 348.)

[3] Les seules compagnies d'ordonnance des princes et des maréchaux survécurent à cette organisation jusqu'à leur réforme, en 1659... Le nombre des suivants avait considérablement diminué, car les régiments n'étaient que de 600 chevaux... Il paraît même que vers le milieu du règne de Louis XIII, le cavalier n'avait qu'un cheval... Chaque régiment de cavalerie avait des compagnies de mousquetaires. Le roi arma également de mousquets le régiment de sa garde, et ces soldats, qui servaient à pied et à cheval, devinrent bientôt fameux sous le nom de mousquetaires. (Louis-Napoléon, t. Ier, p. 346 et 347.) Chaque régiment avait son colonel (*mestre de camp*), un lieutenant colonel, un major, et chaque compagnie un capitaine, deux lieutenants et un cornette.

[4] Cet amincissement fut tardif en France, car Turenne tenait encore ses cavaliers sur cinq et six rangs. (V. Bardin.) Louis XIII maintint l'armée française à la hauteur des améliorations introduites par les Nassau et par Gustave-Adolphe; il s'attacha particulièrement à perfectionner la tactique élémentaire.

d'une tactique nouvelle [1] : il donna de la mobilité à ses troupes à cheval [2], les fractionna en petits escadrons [3], les rangea sur trois rangs [4], et les fit charger le sabre à la main [5].

Il supprima les *caracoles*, *quarts de conversion*, *demi-arrêts*, mouvements sur place employés au commencement de l'action pour échapper aux premières balles [6], et, tout en maintenant l'usage des feux, il ne donna que des armes offensives à ses cavaliers légers [7].

[1] Au début de la guerre de Trente ans (de 1618 à 1648), la cavalerie de l'armée impériale allemande était composée de lourds cavaliers comprenant des chevau-légers, armés du casque et de la cuirasse, de Croates portant le casque, et de Hongrois fort peu mobiles. Gustave-Adolphe forma sa cavalerie en prenant un juste milieu; il lui donna de la légèreté sans en exclure la force. (V. Bismark et Thiers, t. XX, p. 737.) Ce héros donna à l'art militaire la plus forte impulsion après les Nassau... Il s'étudia à faire disparaître l'armure, qui était inutile devant le boulet, à donner plus de mobilité aux armées, à multiplier et à rendre l'artillerie plus légère. (*Ibid.*, p. 738.)

[2] Gustave-Adolphe partagea la cavalerie en divisions et subdivisions, qui, formant des unités complètes sous des chefs particuliers, pouvaient, dans la marche comme dans le combat, être facilement réunies ou détachées suivant le besoin du moment. Les troupes passant ainsi avec facilité de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille, il put sans inconvénient diminuer leur profondeur. Il augmenta alors leur front et par conséquent l'effet des armes à feu. (Louis-Napoléon, t. Ier, p. 317.)

[3] La cavalerie était divisée en cornettes de 100 à 120 chevaux; 8, 11, 12, 16 ou 24 de ces cornettes formaient des régiments. (*Ibid.*, p. 319.)

[4] La cavalerie suédoise se formait par corps de 3 et 4 escadrons de 64 chevaux, sur quatre d'abord, et, plus tard, sur trois rangs de profondeur... Gustave, ayant peu de cavalerie, fut en quelque sorte contraint d'amincir ses escadrons et de multiplier les intervalles pour étendre sa ligne et éviter de se laisser déborder. (Rocquancourt, t. Ier, p. 393.)

[5] La cavalerie devait renverser l'ennemi par son choc; le premier rang et au plus le deuxième devaient faire feu, seulement quand ils pouvaient distinguer le blanc des yeux de leurs ennemis; ensuite ils devaient mettre le sabre à la main. (Louis-Napoléon.)

[6] Il pensa, avec raison, qu'en augmentant la rapidité de la charge, on diminuait en même temps les pertes causées par le feu de l'ennemi. (Bismark.) Sa maxime était de ne pas faire de caracoles et de conversions. (Louis-Napoléon.)

[7] Tout en reconnaissant l'avantage des armes défensives, Gustave-Adolphe pensa qu'un trop grand poids à porter devait nuire à la rapidité de la marche; en conséquence il ne conserva de l'armure que la cuirasse et le casque pour la grosse cavalerie. De plus, il comprit que dans une armée les maladies mettent plus d'hommes hors de combat que les blessures: [illegible] étements chauds

Gustave-Adolphe fit toujours soutenir ses armées par une réserve générale de grosse cavalerie [1] et, dans les charges, le troisième rang de chaque escadron ne servait qu'à soutenir les deux autres [2] : des pelotons d'infanterie [3] et même des pièces légères remplissaient les intervalles [4].

On doit encore au roi de Suède la création des écoles militaires [5], l'établissement d'une sage et sévère discipline, ainsi que d'un nouveau mode d'avancement [6].

Ce fut lui qui inventa les cartouches [7].

qui les préservaient contre les intempéries; il les garantissaient bien mieux de la mort qu'en les couvrant de fer. (*Ibid.*, t. I[er], p. 321.) Cette tactique nouvelle frappa d'étonnement les impériaux, qui eurent de la peine à s'y familiariser, et pourtant les cavaliers suédois ne chargeaient encore qu'au trot. (De la Barre Duparc, *Art militaire*, p. 212.)

[1] Il employa surtout le système des contraires, car il opposa à des armées nombreuses et très-résistantes, des troupes excessivement mobiles et légères, ce qui lui permit de devancer l'ennemi dans l'occupation des positions importantes, et lorsqu'il avait été prévenu, il tournait souvent la position occupée. Dans son ordre de bataille, la cavalerie occupait les ailes; une réserve générale de cuirassiers et de chevau-légers était placée derrière le centre de l'armée.

[2] Le troisième rang ne devait pas tirer, mais avoir l'épée à la main et conserver les deux pistolets en réserve pour la mêlée. (Louis-Napoléon.)

[3] Pour tenir contre la grosse cavalerie des Autrichiens, dont le choc était presqu'irrésistible, il plaçait entre les escadrons des compagnies de mousquetaires de 80 à 200 hommes sur trois de hauteur. (P. 320 du t. I[er] des *Etudes*.) On a depuis renoncé à ce mélange des deux armes comme contraire à la diversité de leur nature et de leur tactique. (De la Barre Duparc.)

[4] Lorsque l'assaillant éprouvait des pertes et du désordre par le feu des mousquetaires ou de l'artillerie, la cavalerie se portait sur lui, le sabre à la main. Les Suédois campaient dans l'ordre de combat, sur deux lignes; une partie de l'artillerie était au centre de la première ligne, protégée par la cavalerie et des pelotons de mousquetaires; la deuxième ligne était formée du reste des troupes et le bagage se trouvait réuni en carré derrière cette deuxième ligne... Les ordres de bataille et de campement suédois furent adoptés en France en 1633... Les armées furent généralement rangées en bataille sur deux lignes espacées de 500 pas. Quelquefois chaque ligne avait une réserve. (V. p. 323 et 350 du t. I[er] des *Etudes*, et Thiers, t. XX, p. 739.)

[5] On en sortait sous-officier après avoir acquis toutes les connaissances nécessaires au grade supérieur.

[6] Au choix et à l'ancienneté.

[7] Ce qui augmenta beaucoup la rapidité du tir. L'usage des cartouches a succédé à celui des charges à bandoulières ou des bandoulières à *coffins* et au fourniment. La cavalerie a, la première, fait usage de cartouches dans la guerre de 1683. (V. Bardin.)

Louis XIV. — Sous ce règne, il ne fut apporté que des modifications de détail à la formation, à l'organisation et aux évolutions de la cavalerie [1].

Dans les premiers temps, cette arme comprenait environ soixante régiments [2], forts chacun de six cents combattants montés [3]. Une excellente réserve [4] était constituée par les dix-sept compagnies de la maison du roi [5].

La cavalerie se formait ordinairement sur trois rangs ouverts, à douze pieds de distance [6].

Elle exécutait encore des feux en ligne, et ne savait pas manœuvrer au galop, aussi les charges étaient-elles rares et fort irrégulières [7].

[1] La cavalerie conserva sous Louis XIV la hauteur sur trois rangs. (V. Rocquancourt)

[2] La force de chaque régiment variait de six à douze compagnies réparties dans deux, trois ou quatre escadrons. Il y avait dans chaque compagnie un capitaine, un lieutenant, un cornette et quelquefois un sous-lieutenant, puis un maréchal-des-logis, deux brigadiers et un trompette.

[3] Les compagnies particulières de *gentilshommes* furent supprimées en 1659, et la gendarmerie fut réduite alors aux seize compagnies d'ordonnance des princes du sang. Ces gendarmes n'étaient plus armés que du pistolet et de l'épée.

[4] C'était la première fois, depuis les Romains, qu'on voyait des troupes destinées à former une réserve permanente. (Rocquancourt.)

[5] La *maison du roi* comprenait : quatre compagnies de réserve à 300 chevaux, dix compagnies de gardes-du-corps, une compagnie de 300 chevau-légers, une de 300 gendarmes, et enfin une de 300 mousquetaires servant d'école aux fils de famille noble, engagés volontaires, pour passer officiers. Les différentes parties de cette réserve avaient été constituées peu à peu sous les règnes précédents.

[6] Sous Turenne, la distance entre les rangs n'était que de six pas. Le commandant de l'escadron se plaçait au centre, la croupe de son cheval dans le premier rang; les capitaines étaient plus engagés encore dans l'ordonnance que le major ou chef de l'escadron; les premiers lieutenants et les cornettes se tenaient à la tête des compagnies, en s'alignant sur le premier rang; les maréchaux-des-logis aux ailes opposées; les seconds lieutenants et les autres maréchaux-des-logis en serre-files.

[7] (V. Rocquancourt, t. I[er], p. 478 à 492.) Turenne ne pouvait souffrir que ses cavaliers fissent usage de leurs armes à feu : au combat de Sintzheim, il donna l'ordre à la cavalerie de ne se servir que de l'épée... Malgré le peu d'instruction de nos troupes à cheval, d'habiles généraux, leur rendant leur destination naturelle, remportèrent avec elles d'éclatants succès, notamment à Rocroy, en 1643, aux Dunes, en 1658, et à Leuze, où Luxembourg mit en déroute soixante-douze escadrons ennemis et leur prit quarante étendards, à la tête de vingt-huit escadrons

Par suite de l'amélioration de la tactique et des feux de l'infanterie, une partie de nos troupes à cheval dut reprendre la cuirasse [1].

A l'époque de la paix des Pyrénées [2] toute la cavalerie européenne n'était composée en réalité que de cuirassiers et de dragons [3]. Ceux-ci se multiplièrent en France au point de former à eux seuls, en 1690, quarante-trois régiments [4].

En raison de leur double destination, les dragons étaient armés du sabre droit [5], du fusil à baïonnette [6] et de la hache [7]; ils portaient à la fois les guêtres et les éperons [8].

seulement. Ce haut fait d'armes fut transmis à la postérité par une médaille frappée en 1691. (D'Aldéguier.)

[1] La cuirasse n'était plus en usage en France que pour les princes, les généraux et un seul régiment : les *cuirassiers du roi*. Cependant la grosse cavalerie ne conserva des anciennes armures que le casque, la cuirasse et les gantelets. (Rocquancourt.) Bellion dit que sur la fin du règne de Louis XIII, nos gentilshommes allaient souvent combattre en pourpoint leurs ennemis couverts de fer... Nous avons vu, qu'en 1638, ils durent s'armer de cuirasses sous peine de dégradation. Louis XIV renouvela ces ordonnances et le maréchal de Villars fit reprendre à la cavalerie des demi-cuirasses, c'est-à-dire le plastron antérieur. (Ambert, *Cavalerie*, p. 4.)

[2] Fameux traité négocié en 1659 par Mazarin dans l'île des Faisans sur la Bidassoa; il fut signé par Louis XIV et Philippe IV.

[3] Milice à double rôle qui, sous divers noms, n'était en réalité que des dragons. Seule, la maison d'Autriche entretenait un corps de hussards qu'elle opposait avec succès aux cavaliers turcs.

[4] Louis XIV ne comptait que deux régiments de dragons en 1659; dix ans après il y en avait quatorze régiments, vingt-quatre en 1688 et quarante-trois en 1690. Vingt-huit de ces régiments furent supprimés à la paix de Riswick, en 1697; mais en 1704 leur nombre fut reporté à trente. Lors de la révocation de l'Edit de Nantes, leur nombre était si considérable dans les Cévennes que les persécutions prirent le nom de *Dragonnades*. (Ambert.)

[5] Ou épée plate et longue qui se portait à pied, retroussée à un crochet. (V. Bardin.)

[6] Les dragons français furent l'une des premières troupes qui reçut l'arme nommée *fusil;* les officiers inférieurs des compagnies l'avaient également. Une ordonnance de 1676 y ajouta la baïonnette qui s'attachait habituellement à la gibecière. (*Ibid.*)

[7] Ils portaient suspendu à l'arçon soit une hache, soit un outil propre à remuer la terre. (Feuquières.)

[8] Ils avaient des souliers et des guêtres de cuir qu'on nommait bottines; ils conservèrent ces guêtres aussi longtemps qu'ils furent considérés comme infanterie à cheval. On ne leur rendit le casque que dans le siècle dernier. (V. Bardin.)

Le corps entier de la cavalerie avait un nombreux état-major général [1].

Au XVII[e] siècle, l'organisation des troupes était très-vicieuse : les capitaines-propriétaires [2] laissaient parfois leurs compagnies dans le plus affreux dénûment au moment d'entrer en campagne [3]; la différence des grades n'était pas encore bien marquée [4]; enfin la discipline était fort relâchée [5].

Hussards et chasseurs. — Les services que rendirent, pendant la campagne de 1691, quelques déserteurs hongrois employés près d'officiers français [6], donnèrent l'idée au maréchal de Luxembourg [7] de créer des compagnies d'éclaireurs équipés et montés comme ces remarquables cavaliers [8].

Un régiment de hussards fut bientôt organisé en Alsace [9] et, dès l'année suivante, ses succès [10] décidèrent le ma-

[1] Il comprenait : un colonel général, un mestre-de-camp général, un commissaire général et un maréchal-des-logis. A partir de Louis XIII, les généraux eurent légalement plusieurs aides-de-camp, fonctions remplies précédemment par les *chevaucheurs* ou *poursuivants d'armes*. En 1643, le duc d'Enghien avait vingt-deux aides-de-camp ; plus tard les *brigadiers* furent attachés à la personne du général en chef, et quand le roi était à l'armée, il était assisté de quatre gentilshommes ordinaires. (*Ibid.*)

[2] Chaque compagnie était la propriété du capitaine qui l'administrait à sa guise. Cet abus subsista dans l'armée française jusqu'en 1762, époque où les compagnies passèrent au compte du roi.

[3] Ils dépensaient sans scrupule l'argent destiné à l'administration et à la solde de leurs compagnies. Dans la cavalerie, les capitaines qui étaient aussi propriétaires des chevaux de leur compagnie, se refusaient, en guerre, à les faire galoper, sous prétexte qu'ils ne voulaient pas crever ces *pauvres animaux*. (Bardin.)

[4] Le soldat ne devait obéissance qu'aux chefs de son propre régiment. (De Fonscolombe.)

[5] Le colonel Martinet, inspecteur d'infanterie sous Louis XIV, introduisit dans la discipline française la flagellation au moyen du fouet qui porte son nom. Cet usage ne prit pas de racines en France. (*Dictionnaire de la conversation.*)

[6] Ils nous étaient venus de l'armée impériale allemande et ils avaient débuté par servir quelques-uns de nos officiers.

[7] Le maréchal remarqua leur équipage extraordinaire, leur air fier et guerrier; il jugea qu'il pouvait les utiliser comme partisans et fut satisfait de leur intelligence pour la petite guerre.

[8] Deux de ces nouveaux soldats furent présentés au roi, qui ordonna aussitôt la formation d'un régiment de hussards.

[9] En 1692. (Sicard.)

[10] En 1693, notre premier régiment de hussards se montra d'abord sur le Necker, en Allemagne. (Ambert, *Esquisses : Houzards*, p. 4.)

réchal de Villars à lever un second régiment semblable [1].

C'est encore à la même époque qu'on rassembla les meilleurs tireurs de toute la cavalerie pour en former un corps qu'on désigna sous le nom de chasseurs [2].

Ces nouveaux cavaliers légers étaient destinés à tenir l'ennemi à distance par leur feu partiel [3].

Écrivains militaires. — Parmi les ouvrages utiles à consulter pour l'étude de l'histoire militaire de ces temps, on ne saurait trop recommander les mémoires de Turenne, embrassant la période de 1643 à 1659 [4], et ceux de Feuquières, qui réunissent toujours l'exemple au précepte [5].

Voici, du reste, la liste chronologique des autres écrivains les plus remarquables [6] :

ROHAN (Henri, duc de). *Le parfait capitaine; Art de la guerre.* — Ces ouvrages embrassent la période de 1610 à 1629.

MONTECUCULLI (Raymond, comte de). *Mémoires.* — Documents les plus authentiques sur les milices germaniques ; guerres contre les Turcs, de 1661 à 1664.

DANIEL (de l'ordre des jésuites, historiographe de France). *Histoire de France; Histoire de la milice française.* — Détails intéressants sur les anciennes armes.

[1] Ce ne fut qu'en 1738 que le magnat hongrois Bercheny amena au service de France un régiment de hussards hongrois, qui porta longtemps son nom. (Bardin.)

[2] V. Bismark.

[3] Louis XIV augmenta beaucoup la cavalerie légère, et lorsque le maréchal de Saxe vint prendre le commandement de notre armée en Flandre, il donna encore un grand développement à cette arme qui, dès ce moment, devint la *longue-vue* du général en chef. (La Roche-Aymon.) Les armes de la cavalerie légère étaient alors l'épée, le pistolet et le mousqueton. Chaque régiment avait une compagnie de mousquetaires et l'on trouvait des corps entiers armés de fusils, fabriqués dès l'an 1630. On vit même, en 1665, des fusiliers à cheval. (Ambert.) A la même époque (1692), on forma les carabiniers en un seul régiment; ils se servaient de carabines rayées. (Rocquancourt.)

[4] Rien n'a été écrit de plus instructif depuis les Grecs et les Romains. Napoléon a dit que les combinaisons stratégiques de ce grand capitaine touchaient souvent à la partie *divine* de l'art.

[5] C'est une suite de principes d'art de la guerre appuyés sur la narration des événements militaires du temps où il vivait.

[6] Extrait de Rocquancourt.

PUYSÉGUR (le maréchal de). *Art de la guerre*, 1748. — Parallèles entre les guerres de César et celles de Turenne. Ses évolutions de cavalerie sont lentes et imparfaites. Il reconnaît que la théorie est nécessaire et qu'en la possédant bien, la pratique développe alors une grande instruction.

QUINCY (Charles-Séverin, marquis de). *Histoire militaire du règne de Louis-le-Grand*, 1726. — Contient des documents militaires assez curieux et de plus en plus rares.

FOLARD (Le chevalier de). *Commentaires sur Polybe.* — Contiennent tous les procédés de guerre des anciens et un traité de l'auteur sur la colonne.

III.

Cavaleries étrangères. — Suédois. — Le roi de Suède Charles XII [1] employa fort habilement sa cavalerie dans ses nombreux combats contre les Russes et les Saxons [2].

Il proscrivit l'usage des armures défensives [3], augmenta la vitesse et l'impétuosité des charges [4] et rendit à ses troupes à

[1] Il régna de 1697 à 1718. Quoique monté sur le trône à l'âge de quinze ans, il déploya de bonne heure des qualités remarquables : fermeté, valeur, amour de la justice. Il avait surtout parfaitement compris le bon usage qu'on peut faire d'une cavalerie convenablement exercée.

[2] Le Danemark, la Pologne et la Russie se coalisèrent d'abord contre lui. Il força le premier à la paix en 1700, battit ensuite les Russes à Narva et les Polonais sur les bords de la Duna. Il poursuivit ceux-ci en Saxe et les soumit en 1707. Il fut battu par les Russes à Pultawa; en 1709, il se vit forcé de se retirer chez les Turcs, où il séjourna plusieurs années. C'est pendant cette sorte d'exil qu'il accomplit cette merveilleuse défense de Bender. De retour dans sa patrie, il fut assiégé à Stralsund par les Danois, les Saxons, les Prussiens et les Russes réunis, en 1714. (V. l'*Histoire de Charles XII*, par Voltaire.)

[3] Il lançait sa cavalerie sans autre défense que sa propre confiance en sa force; il fit charger ses dragons contre la cavalerie, l'infanterie, les batteries et même les retranchements, toujours avec succès. (V. Nolan, *Histoire de la cavalerie*.)

[4] Un seul fait prouvera combien Charles XII fit progresser la manière de combattre de sa cavalerie; il poursuivit les Saxons dans leur retraite sous le maréchal de Schulenburg, à travers la Silésie, marcha neuf jours sans desseller, les atteignit à Sanitz, et chargea 10,000 hommes avec deux régiments de cavalerie seulement; il mit en déroute les cavaliers saxons, revint ensuite attaquer l'infanterie et l'artillerie ennemies qu'il obligea à fuir. (*Ibid.*)

cheval leur véritable destination, en développant leur mobilité et en leur interdisant absolument l'emploi des feux [1].

La vie du héros suédois fut malheureusement trop courte[2] pour qu'il réalisât ses grands projets, et sa méthode, encore indécise, ne put faire école[3].

Les inspirations de son génie eurent néanmoins d'immenses résultats, car ils contribuèrent aux perfectionnements apportés plus tard par Seydlitz[4].

Anglais. — Sous Cromwell [5] et sous son adversaire le prince Rupert [6], la cavalerie anglaise se distingua dans plusieurs circonstances [7].

Ces chefs habiles, et particulièrement le premier, surent lui imprimer un élan, une célérité jusqu'alors inconnus en Angleterre [8].

De 1643 à 1660, l'impulsion, la rapidité des attaques de la cavalerie décida de nombreux succès, tels que ceux des combats de Grantham et de Gainsborough [9], des batailles de Marston-Moor [10] et de Naseby [11].

[1] On doit cependant observer que la tactique élémentaire était encore dans l'enfance.

[2] Il fut tué en 1718, au siége de Frédérikshall.

[3] Mussot.

[4] C'est en étudiant et en raisonnant les principes de Gustave-Adolphe et de Charles XII que Seydlitz posa les règles qui, à peu de modifications près, servent encore de base à l'instruction de toutes les cavaleries de l'Europe.

[5] Lorsque la guerre entre le roi Charles I[er] et le Parlement s'engagea, Cromwell leva, à ses frais, un régiment de cavalerie et se signala par son habileté et sa bravoure. Nommé peu de temps après lieutenant-général de cavalerie, il remporta plusieurs victoires et fut reconnu chef de l'Etat en 1652, sous le nom de Protecteur de la république. (*Dictionnaire universel.*)

[6] Robert de Bavière, dit le prince Rupert, neveu de Charles I[er], fut un des principaux généraux de ce roi dans la guerre civile et fut comblé d'honneurs à la restauration.

[7] V. Nolan.

[8] Clarendon, dans son *Histoire de la rébellion* (t. III, p. 44), témoigne de la décadence de l'art militaire chez les Anglais en 1642, à la suite d'une longue paix.

[9] Le 31 juillet 1643; le général Cavendish commandant le corps des royalistes y fut tué dans l'action.

[10] Le 2 juillet 1644. (V. *Histoire d'Angleterre*, par David Hume, t. VIII, p. 244.)

[11] (*Ibid.*, p. 298.) Cromwel, dans ces circonstances, imita Annibal à

L'étude de ces divers engagements est instructive [1].

Autrichiens. — Les cavaliers autrichiens ont conservé l'usage blâmable des feux d'ensemble [2] et la formation profonde [3] jusqu'après la guerre de Sept ans.

Cette tactique, aussi inconsidérée qu'essentiellement contraire à l'effet que doit produire la cavalerie, retarda longtemps les progrès de cette arme chez diverses nations [4].

Turcs et Mamelouks. — Les Turcs [5] s'acquirent une grande réputation, à l'époque de leurs invasions en Hongrie [6], par leur habileté équestre et leur adresse à manier leurs sabres courbes [7].

Pour résister à leurs terribles attaques, l'infanterie russe et autrichienne [8] dut même recourir à l'emploi de chevaux de frise [9].

Cannes; il vainquit d'abord à l'aile gauche, se porta ensuite à l'aile droite pour y rétablir le combat : tous deux réussirent de même en enfonçant l'infanterie ennemie. La bataille de Naseby fut livrée en 1645.

[1] De bonnes leçons peuvent être recueillies des nombreux engagements auxquels la cavalerie prit part à cette époque. (Nolan.)

[2] Ils faisaient régulièrement et par rangs des feux successifs : chaque rang se portait en avant pour tirer, puis chargeait et se reformait ensuite en arrière de la ligne pour recharger les armes et démasquer le rang suivant. La science des manœuvres était bien peu avancée dans l'armée autrichienne du temps du prince Eugène : en 1685, il lui fallut 36 heures pour se former en bataille vis-à-vis des Turcs. (V. *Mémoires* de Villars, 1734.)

[3] D'après La Roche-Aymon, la cavalerie autrichienne était encore formée sur sept rangs en 1741. (V. *Annuaire des armées*, 1836, p. 428.) Elle a conservé la formation sur trois rangs jusqu'en 1806.

[4] La cavalerie russe a renoncé la dernière à l'ordre profond, excepté pour ses troupes irrégulières qui se formaient sur un seul rang. (Bardin.)

[5] De la famille indo-germanique, les Turcs ne quittèrent le Turkestan qu'au xe siècle pour venir habiter la Perse et l'Asie-Mineure; ils ne s'établirent en Europe qu'au xive siècle. (Bouillet.)

[6] De 1596 à 1608; ce royaume leur fut arraché en grande partie à la paix de Carlowitz, en 1699. (*Ibid.*)

[7] Cavaliers remarquables, pourvus d'armes excellentes, les Turcs obtinrent longtemps une supériorité marquée sur leurs adversaires et souvent la victoire. (Nolan.)

[8] La guerre contre les Russes commença en 1672; celle contre l'Autriche ne se termina qu'en 1740 par le traité de Belgrade.

[9] Chaque homme d'infanterie portait une demi-pique de quatre à cinq pieds de long; ces demi-piques s'accouplai

Enfin les Mamelouks [1] conservèrent leur renommée d'intrépides cavaliers et d'adroits tirailleurs [2] jusqu'au moment de leur destruction au XIX[e] siècle [3].

Malgré leur tactique vicieuse et leur mauvaise infanterie, ces habiles guerriers luttèrent longtemps avec succès contre des troupes instruites et disciplinées [4].

Résumé. — On a vu que la gendarmerie emprunta à Charles-Quint l'ordre profond de huit à dix rangs et que l'emploi des armes à feu venant changer la destination de la cavalerie, cette arme exécuta ses charges au pas.

L'utilité d'une cavalerie plus légère étant bientôt reconnue, on abandonna peu à peu les lourdes armures et l'ordonnance s'amincit.

chaînette de fer. Dès qu'ils étaient menacés d'une charge, les soldats plaçaient en terre en avant d'eux ces chevaux de frise, et recevaient les Turcs par un feu de billebaude. (V. Bardin, *Milice autrichienne.*) Maurice de Saxe conseilla ce moyen en 1757; il avait été déjà mis en usage dans l'armée anglaise au XIV[e] siècle : pour arrêter la fougue de notre gendarmerie, les archers anglais, placés en première ligne, formaient la herse, c'est-à-dire fichaient en terre devant eux une pièce pointue des deux bouts, en guise de cheval de frise. (Louis-Napoléon Bonaparte, t. I[er], p. 22.) Quelle cavalerie eût jamais inspiré une telle terreur et obligé l'infanterie à se couvrir de tels obstacles? (Rocquancourt, t. II.)

[1] Leur origine remonte aux invasions de Gengiskhan en Égypte. Dès l'an 1254, ils furent tout-puissants dans ce pays; vaincus par le sultan Sélim, en 1517, ils conservèrent néanmoins le gouvernement des provinces et une grande influence. Ils possédaient les richesses et la force à l'arrivée des Français, en 1798. Une compagnie de la garde impériale fut formée, en 1804, de Mamelouks ramenés en France par Bonaparte.

[2] Nul ne pouvait leur être comparé pour l'emploi des armes à feu à cheval. Toutes leurs idées, leurs habitudes belliqueuses étaient dirigées vers la guerre, qui était leur état habituel. Ces exercices étaient les jeux de leur jeunesse et l'occupation de toute leur vie. (D'Aldéguier.)

[3] Les derniers Mamelouks furent massacrés par l'ordre de Méhémet-Ali, le 1[er] mars 1811.

[4] Soutenus par une infanterie seulement passable, ces intrépides combattants eussent été bien difficiles à vaincre. De tels exemples doivent être pris en sérieuse considération; et sans espérer d'atteindre à des résultats si parfaits, nous trouverions dans ce qui pourrait nous être approprié de nouveaux éléments d'adresse, de confiance, de force et de succès. C'est vers ce but, c'est vers cette équitation toute martiale que doivent tendre les idées des esprits sagement progressifs. (*Ibid.*)

Sous Henri III, la cavalerie se formait encore sur dix rangs; Henri IV réduisit cette profondeur qui ne pouvait résister à l'épreuve d'une pratique éclairée.

Les exemples donnés par Gustave-Adolphe firent adopter par Louis XIII l'ordre sur trois rangs. Enfin Gustave-Adolphe et Charles XII eurent un digne interprète dans Seydlitz, qui réduisit la cavalerie au seul ordre compatible avec sa mobilité : l'ordre sur deux rangs [1].

[1] Cette amélioration dans la tactique assura, comme nous le verrons dans la leçon suivante, les succès du grand Frédéric, succès que devaient surpasser encore les merveilleuses prouesses de la cavalerie française!

SIXIÈME LEÇON.

Troisième époque de l'histoire de la cavalerie : Frédéric II, Louis XV et Louis XVI.

Organisation de la cavalerie par Frédéric-le-Grand : composition, recrutement, avancement, discipline, instruction. — Essor donné à l'équitation. — Constitution, formations, marches et succès des armées prussiennes. — Tactique et position de combat de leur cavalerie. — Création de l'artillerie à cheval. — Influence de la France sur les progrès réalisés par Frédéric.

Améliorations dans l'ordonnance de la cavalerie française sous Louis XV. — Idées du maréchal de Saxe sur notre organisation militaire. — Emploi du tir à cheval par les Turcs et les Hanovriens.

Cavalerie sous Louis XVI. — Ecoles d'équitation, ordonnances. — Ecrivains militaires depuis Louis XIV.

I.

Troisième époque de l'histoire de la cavalerie. — C'est au XIII[e] siècle seulement que commence la troisième époque de l'histoire de la cavalerie[1].

En exposant les conséquences de l'emploi plus judicieux de la cavalerie sous Gustave-Adolphe et Charles XII, on a déjà fait pressentir l'avenir de cette arme[2], et en indiquant l'usage des troupes à cheval chez les autres nations, on a relié entre elles les diverses méthodes[3], qui devaient bientôt aboutir à une tactique presqu'uniforme chez toutes les puissances de l'Europe.

[1] La période moderne de l'histoire de l'art militaire commence avec le XVIII[e] siècle, au moment de l'invention des baïonnettes et de l'abandon des piques. (Vial, t. I[er], p. 24.) La troisième époque comprend donc les règnes de Louis XV, Louis XVI, la République, l'Empire et les temps actuels; elle date, pour l'histoire de la cavalerie, de 1741, ou de la bataille de Molwitz.

[2] V. p. 96, note 4.

[3] C'était pour arriver par transition aux temps modernes qu'on a dit quelques mots des cavaleries étrangères.

On pourra donc apprécier maintenant les immenses progrès dus au génie de Frédéric-le-Grand [1].

Améliorations introduites dans la cavalerie prussienne par Frédéric II. — A l'avénement de Frédéric II, le système militaire de la Prusse était presque complet [2].

La cavalerie de Frédéric-Guillaume [3] était parfaitement montée, sa tenue et son recrutement ne laissaient rien à désirer; mais elle était mal instruite [4].

Le nouveau roi modifia seulement l'organisation adoptée par son père [5]; son premier soin fut de perfectionner la tactique élémentaire et de donner de la mobilité à ses troupes [6].

[1] Frédéric monta sur le trône en 1740 et commença aussitôt la guerre en Silésie, qui lui fut cédée en 1742. Deux ans après, Marie-Thérèse la lui disputa de nouveau et fut définitivement vaincue en 1745. Dix années de paix succédèrent à cette conquête; enfin, en 1756, commença cette célèbre guerre de Sept ans contre la France, l'Autriche, la Saxe, la Suède et la Russie coalisées. Frédéric mourut en 1786. Le gouvernement prussien a fait faire une édition de ses œuvres complètes; sa vie a été écrite par Denina, 1788, littérateur italien, bibliothécaire de Napoléon en 1804.

[2] L'armée prussienne était alors de 100,000 hommes, dont 40,000 formaient la réserve. Il y avait déjà des écoles militaires et des écoles de cadets; les grenadiers étaient recrutés dans différents pays parmi les hommes les plus grands; ils étaient admirablement exercés. Aussi Frédéric-Guillaume est-il regardé comme le fondateur de l'école prussienne.

[3] V. Thiers, t. XX, p. 746.

[4] Cette cavalerie n'était distinguée que par le choix des hommes et le bon état des chevaux. Tout son savoir se réduisait à s'avancer au pas ou au petit trot pour faire des feux ou à charger en fourrageurs. L'excès de tenue, encouragé comme un mérite par l'esprit étroit de Frédéric-Guillaume, allait jusqu'au ridicule. Le cavalier passait son temps à vernir, polir, blanchir; on cirait la corne des chevaux, on tressait leurs crins avec des rubans. (Rocquancourt, t. II)

[5] Il ne détruisit pas l'ancien édifice pour en construire un nouveau, car il connaissait la force que la stabilité donne à toute organisation. (De la Barre Duparc.)

[6] Il était réservé au grand Frédéric de rendre à la cavalerie sa véritable destination; sous sa main puissante, toutes les armes prirent un nouvel essor. (Mussot, *Rapport sur l'organisation de la cavalerie*, 1840.) Frédéric fit de la Prusse un véritable camp; il s'imposa pendant sa vie la vigilance la plus minutieuse et il s'occupa des moindres détails.

Il défendit l'usage des feux d'ensemble à ses cavaliers [1] et les exerça surtout aux charges en ligne [2].

Ces améliorations, nécessairement successives [3], acquirent bientôt à la Prusse une grande supériorité militaire [4], et son armée devint par la suite le modèle de toutes les autres [5].

Composition.— La cavalerie prussienne avait un effectif de 34,000 hommes environ, formant 233 escadrons, répartis dans 13 régiments de cuirassiers [6], 12 de dragons [7] et 10 de hussards [8].

Un régiment de Bosniaks [9], armés de lances et équipés

[1] Ce monarque, bon cavalier lui-même, proscrivit la méthode routinière de charger au trot en faisant le coup de pistolet ou de mousqueton, et il ordonna que, sans tenir compte des feux des escadrons autrichiens, sa cavalerie s'élançât au galop et les attaquât incontinent l'épée à la main. (De la Barre Duparc, *Art militaire*, p. 213.)

[2] La cavalerie doit beaucoup au roi de Prusse... La supériorité que lui acquit son nouveau genre d'action, dans la plupart des occasions, et surtout l'exemple de ses hussards (à la bataille d'Hohenfriedberg), à qui il arriva plus d'une fois d'enfoncer et de culbuter des dragons, des chevau-légers et même des carabiniers ennemis, confirmèrent ce que son génie avait deviné : que les propriétés réelles de la cavalerie sont dans le choc et non dans les feux. (Rocquancourt.)

[3] L'expérience de chaque guerre les indiquait et elles étaient réalisées à la paix.

[4] La position toute particulière des Etats prussiens, sans lignes de défense, sans places fortes, avec la guerre pour condition d'existence, obligea leur roi à prendre l'offensive. (*Art militaire de l'école de Saint-Cyr*, 1846.) En lutte contre six puissances d'Europe, Frédéric soutint glorieusement leurs efforts pendant sept années et finit même par les vaincre. (Bouillet.)

[5] Il parvint à faire de son armée la machine la mieux organisée pour les mouvements militaires qui eût encore existé.

[6] A cinq escadrons de 144 cavaliers formés sur trois rangs, le troisième servant de réserve.

[7] Egalement à cinq escadrons, excepté trois de ces régiments : un à trois escadrons et deux à dix.

[8] A dix escadrons. La réunion de cinq escadrons prenait le nom de *bataillon*. Il y avait donc deux bataillons par régiment de hussards. Cet usage, qui n'a été abandonné qu'en 1808, existait aussi en Angleterre. (Rocquancourt.) De plus, les régiments étaient en tout temps formés en brigades. (Bardin.)

[9] Ou Bosniaques, corps auxiliaire, d'origine albanaise et employé surtout dans la milice turque. Maurice de Saxe donna l'idée à Frédéric de former quelques lanciers.

à la cosaque [1], faisait partie de la cavalerie légère [2].

Recrutement. — C'était autant que possible dans son royaume même et toujours parmi les hommes habitués aux chevaux dès l'enfance, que Frédéric recrutait ses cuirassiers, ses dragons et ses hussards [3].

La durée du service militaire était illimitée [4].

Quand les blessures ou les fatigues rendaient un cavalier impropre au service actif, il était admis dans les escadrons de garnison [5], ou aux invalides [6].

Avancement. — L'avancement avait lieu au choix pendant la guerre et à l'ancienneté pendant la paix [7].

Les nominations se faisaient sur la proposition du colonel, l'avis de l'inspecteur général et par l'ordre du roi [8].

Il n'y avait pas de grade sans emploi [9].

[1] Ils combattaient parfois à pied. Leurs vêtements étaient semblables à ceux des Turcs, moins le turban.

[2] Il était compris dans le corps des hussards. (V. Rocquancourt.)

[3] La cavalerie prussienne, presqu'entièrement composée de nationaux, présentait, sous le rapport de la consistance et du dévouement, des garanties qu'on ne trouvait pas dans l'infanterie. Il n'entrait généralement dans les cuirassiers et les dragons que des fils de cultivateurs-propriétaires. En cas de désertion, les parents répondaient de l'homme et du cheval. (*Ibid.*)

[4] Les engagements volontaires étaient à vie. Tout Prussien était soldat et était immatriculé dès le berceau... (Bardin.)

[5] La récompense des vieillards et des estropiés consistait dans le droit de demander l'aumône en vertu d'un brevet. (*Ibid.*)

[6] Il n'y avait pas d'établissement militaire pour recevoir les vieux soldats blessés; mais ils obtenaient, selon leurs moyens, un emploi civil pour le reste de leurs jours. Les officiers avaient surtout droit à ces emplois.

[7] Frédéric n'avait égard à la naissance que pour la promotion au premier grade d'officier. L'exhibition des preuves de noblesse n'était pas même exigée pour certains corps. Il nommait souverainement aux emplois vacants et parfois sans préjudice du droit d'ancienneté. (Bardin.)

[8] Le roi ne signait les brevets qu'avec connaissance de cause et après avoir bien pesé les renseignements fournis par les chefs de corps et les inspecteurs. Ceux-ci étaient en rapport direct avec le chef de l'Etat, qui se passait ainsi de ministre de la guerre; c'est ce qui a fait dire que Frédéric a toujours été le ministre, le général en chef et le premier inspecteur de son armée. (*Ibid.*)

[9] Il n'y avait que les grades strictement nécessaires; les sinécures, les titres sans emploi étaient presque sans exemple. Il n'y avait de grades supérieurs à l'emploi que dans le régiment des gardes. (*Ibid.*)

Il fallait avoir servi trois années comme cadet-gentilhomme, soit dans les écoles, soit à l'armée, pour obtenir le grade d'officier [1].

Discipline. — La discipline était très-sévère et l'on appliquait au coupable, quel que fût son grade, de rudes châtiments [2].

Un règlement déterminait pour chaque faute l'espèce et le degré des punitions [3].

La responsabilité des généraux était accablante [4].

Frédéric cherchait du reste à développer autant que possible l'esprit de corps et le point d'honneur dans ses armées [5].

Instruction. — Ce ne fut qu'après la bataille de Molwitz [6] que le roi de Prusse reconnut la nécessité de modifications dans la tactique élémentaire [7].

Il s'attacha surtout à perfectionner l'instruction individuelle et l'escrime à cheval [8].

Il fit construire de nombreux manéges, où des chefs capables enseignaient les principaux éléments de la science équestre [9].

[1] Frédéric faisait élever à ses frais 372 gentilshommes pauvres et 236 cadets; ils formaient la pépinière des officiers de son armée. (*Ibid.*)

[2] Le bâton ou les verges pour l'homme de troupe, la prison et les fers pour les officiers, telles étaient les dures punitions corporelles que fixait dans certains cas le règlement. C'était la discipline *de fer* du grand Frédéric, qui au reste était le premier à la respecter.

[3] Ainsi que le droit d'en ordonner l'application. La discipline prussienne était la première et la seule qui reposât alors sur des règlements connus, précis et observés. Son uniformité était inaltérable; elle était bien en harmonie avec les lois politiques et les mœurs du pays. (Bardin.)

[4] On sacrifiait celui qui avait combattu sans ordres, même quand il avait triomphé... Frédéric n'hésita pas à envoyer à la mort l'infortuné Zietten, qui avait violé une défense en gardant de la lumière un peu trop tard dans sa tente. (*Ibid.*)

[5] De Fonscolombe.

[6] En Silésie, 1741. — Dans cette première bataille, Frédéric n'eut pas d'autre tactique que celle des temps passés... Il triompha par la valeur de son infanterie... La leçon était bonne, et bientôt il devint habile général. (V. Thiers, t. XX, p. 749.)

[7] V. Bismark, *Tactique de la cavalerie,* 1821.

[8] V. de la Barre Duparc, *Art militaire,* p. 214.

[9] Ces manéges furent construits dans toutes les villes des quartiers

On arrivait à former ainsi, en peu de temps, des cavaliers assez habiles pour exécuter les fameuses charges *en muraille* [1], sans perdre l'alignement [2].

Enfin, la cavalerie prussienne, formée, instruite et commandée par Seydlitz [3] et Ziethen [4], les premiers généraux de cavalerie de leur siècle [5], arriva bientôt à manœuvrer au galop avec le plus grand ordre et la plus grande précision [6].

de cavalerie; on mit à leur tête les écuyers les plus capables et on ordonna que les cavaliers des régiments allassent prendre des leçons de ces maîtres de l'art. (De Saint-Ange, V. *Cours d'équitation*, p. 259, § 2.)

[1] Telle que celle exécutée à Zorndoff, en 1758, par Seydlitz, à la tête de 70 escadrons rangés sur une seule ligne sans intervalles.

[2] Guibert, en rendant compte des exercices de la cavalerie dans les camps prussiens, disait : « Ce n'est que là qu'on voit des rassemblements de 60 à « 80 escadrons, de 130 à 140 chevaux à l'effectif, donner la représentation « de ce qu'une aile de cavalerie peut exécuter à la guerre... Ce n'est « que là qu'on voit 8 à 10,000 chevaux faire des charges générales de « plusieurs centaines de pas, s'arrêter en ordre après les avoir faites, « et quelquefois les recommencer d'un second mouvement, contre une « nouvelle ligne ennemie qui est supposée se présenter... C'est à ces « charges que Frédéric met le plus d'attention et de prix. »

[3] Successivement capitaine de hussards, de dragons et de cuirassiers, Seydlitz, nommé colonel en 1755, se signala pendant la guerre de Sept ans. Frédéric, qui avait su apprécier ses talents, voulut que tous les officiers de cavalerie de l'armée portassent le deuil quand il mourut, et lui fit élever une statue de marbre à Berlin. (*Biographie universelle*.) Seydlitz possédait tout ce qui électrise, tout ce qui commande l'admiration, tout ce qui met un homme à part et le classe pour commander aux autres, tout ce qui rend l'obéissance honorable et légère. Pas un officier ne l'égalait en hardiesse, en habileté; pas un ne possédait mieux que lui tous les détails du service de la cavalerie. (D'Aldéguier, *Revue historique*, p. 71.)

[4] Ziethen fut le chef de ce fameux régiment de hussards qui porta son nom. Lieutenant-général en 1756, il contribua puissamment aux succès de la campagne de Saxe et se couvrit surtout de gloire à Torgau, en 1760. Un monument lui a été érigé à Berlin. (V. *sa Vie*, par Catel, 1803.)

[5] Mussot, *Rapport sur l'organisation de la cavalerie*, 1840.

[6] Seydlitz donna aux manœuvres la régularité, l'ensemble, la rapidité et la sûreté qui font qu'elles s'exécutent sous le feu de l'ennemi avec la même précision qu'au champ d'exercice. (De la Barre Duparc.) Tout le secret de l'éducation de la cavalerie se réduisit à la former à galoper serrée et alignée; les exercices ne tendirent plus qu'à ce but et au perfectionnement de l'escrime à cheval. On se rangea sans intervalles pour diminuer le nombre des flancs et pour ne rien perdre de la masse; on manœuvra au galop et, à force de répétitions et de soins, une ligne de plusieurs escadrons put parcourir de grands espaces en pleine carrière sans perdre sa forme primitive. (Rocquancourt.) Ce ne fut qu'à

Les glorieuses victoires de Strigau [1], de Kesseldorf [2], de Leuthen [3], de Torgau [4], et surtout de Zorndorff [5], prouvèrent que rien ne pouvait résister à des troupes à cheval si bien instruites [6].

Frédéric fonda un cercle militaire [7], où les officiers de tous les grades se réunissaient pour discuter des questions de théorie et de tactique [8].

Constitution et formations de l'armée prussienne. — Le roi, qui le plus souvent commandait en personne,

l'issue de la guerre de Sept ans, et après avoir mis à profit les leçons de la pratique, que le fameux Seydlitz mit la dernière main à la cavalerie prussienne... Il compléta les grandes vues de Frédéric sur cette arme. (*Ibid.*)

[1] En Silésie; Frédéric y remporta une victoire complète sur les Autrichiens, le 4 juin 1745.

[2] En Saxe; les Saxons y furent taillés en pièces par les Prussiens, en 1745. Il ne faut pas confondre cette bataille avec celle de Cunersdorf, en Brandebourg, où Frédéric fut battu en 1759.

[3] En Silésie; la victoire que Frédéric y remporta sur les Autrichiens, en 1757, est considérée par Napoléon comme le chef-d'œuvre de ce grand roi. (V. Thiers, t. XX, p. 751.)

[4] En Saxe; Ziethen, tombant sur les derrières des Autrichiens des hauteurs de Siplitz, décida la victoire au moment où Frédéric croyait tout perdu.

[5] Près de Custrin; les Russes furent mis en déroute par les hussards de Ziethen et surtout par les cuirassiers de Seydlitz, qui se couvrirent de gloire en décidant du sort de la journée. 1758.

[6] Alors la cavalerie prussienne était arrivée à son apogée... Sur vingt-deux grandes batailles livrées par le roi de Prusse et ses lieutenants, quinze furent gagnées par la cavalerie. (Nolan, *Histoire et tactique de la cavalerie.*)

[7] Des projets plus ou moins analogues ont été mis au jour depuis cette époque... Il nous reste des travaux littéraires de l'académie militaire qui existait à Milan, en 1802 et 1803. Une société libre fut fondée à Stockholm, en 1796, et cet établissement prospérait encore en 1829. Une association libre existait aussi dans la milice suisse; enfin, en 1826, une académie militaire était instituée dans la milice brésilienne. Ces questions ont été étudiées par le prince de Ligne, en 1780, par le général Vaudoncourt, en 1825, par le *Journal des sciences militaires*, en 1826 et 1833, puis par la *Sentinelle de l'armée*, en 1828. (V. Bardin.)

[8] L'établissement d'un cercle militaire, partout où il existe une réunion d'officiers, serait une institution féconde sous bien des rapports... Les nouvelles bibliothèques militaires procurent déjà le moyen de récréer l'esprit, de développer ses connaissances... Le goût de l'étude reparaît... L'exemple, l'émulation, la discussion, sont autant de mobiles qui excitent au travail quand les matériaux viennent à leur secours. (*Spectateur militaire*, 1863, p. 396.)

avait sous ses ordres des feld-maréchaux[1], des lieutenants-généraux et des généraux-majors[2].

Un corps d'officiers d'état-major, distingués par leur savoir et leur mérite, était chargé des reconnaissances et des levés topographiques[3].

L'ordre de bataille était ordinairement subordonné au terrain[4].

La cavalerie se plaçait habituellement sur deux lignes[5], aux ailes et derrière le centre de l'infanterie[6].

Les hussards se formaient en colonne aux extrémités de ces lignes[7].

Quand l'adversaire était supérieur en cavalerie, on mêlait des bataillons de grenadiers avec les escadrons des ailes[8].

Sur le champ de bataille, l'armée prenait d'abord une position parallèle à celle de l'ennemi[9]; mais dès que le rideau des tirailleurs de l'avant-garde permettait de manœuvrer

[1] Le nom de feld-maréchal peut se traduire par maréchal de campagne ou de guerre, maréchal de camp primitif, général d'armée. Ce grade, d'abord inférieur à celui de général, répondait au rang de major général, chef d'état-major; il devint au XVIII[e] siècle le premier grade de l'armée. (Bardin.)

[2] Leur rang correspondait à celui de nos maréchaux de camp. (*Ibid.*)

[3] De Fonscolombe.

[4] Généralement les troupes étaient disposées sur deux lignes, l'une déployée, l'autre en colonne, avec une réserve dont la position variait à chaque instant. Frédéric avait changé complétement l'art de combattre, en employant selon le terrain les diverses armes. (Thiers, t. XX, p. 733.)

[5] L'une de cuirassiers, l'autre de dragons.

[6] La position invariable de la cavalerie aux ailes et derrière le centre de la ligne de bataille fut peu à peu abandonnée par Frédéric; mais quelle que fût la place qui lui était assignée, la cavalerie se déployait toujours en échiquier pour attendre l'heure de l'attaque; la retraite s'opérait en échelons.

[7] Ils se formaient en colonne avec distance pour pouvoir prendre l'ennemi en flanc par une simple conversion à droite ou à gauche.

[8] Frédéric employa cette méthode à Molwitz; elle lui réussit, parce qu'après avoir fourni leur charge, ses cavaliers venaient aussitôt se rallier derrière l'infanterie qui formait alors une barrière infranchissable à la nombreuse cavalerie autrichienne. (Warnery.) Gustave-Adolphe avait pris une disposition analogue à la bataille de Lutzen.

[9] On l'occupait aussitôt sur son front par des corps d'avant-garde qui commençaient l'attaque.

sans être vu [1], une marche de flanc transportait tout-à-coup une partie des lignes sur un front perpendiculaire à l'ancien [2].

Frédéric utilisa parfois aussi l'ordre oblique en échelons [3], qui a été fréquemment employé depuis avec succès [4].

Les marches s'exécutaient sur trois ou quatre colonnes (Planche 3, fig. 7), précédées d'une avant-garde [5] et couvertes par de nombreux flanqueurs [6].

Ces dispositions permettaient de se former promptement face à l'ennemi [7], surtout lorsqu'il se présentait inopinément sur l'un des flancs [8].

Grâce à l'habileté de ses généraux et à l'incontestable valeur de ses troupes, le roi de Prusse accomplit des merveilles [9].

Tactique. — Les escadrons, d'abord disposés sur trois

[1] Ou lorsque le terrain s'y prêtait.

[2] Il fallait des troupes aussi solides et aussi manœuvrières que celles de Frédéric pour exécuter cette marche de flanc qui est habituellement fort dangereuse, comme le prouve l'échec du général prussien Schulenburg, pris en flanc par le général autrichien Rœmer à la bataille de Molwitz.

[3] Cette disposition permet de n'engager qu'une partie de ses forces à la fois et de réitérer les attaques; elle est particulièrement avantageuse à la cavalerie.

[4] Frédéric imprima aux mouvements généraux une hardiesse et une étendue toutes nouvelles... mais il n'avait pas poussé la grande guerre à ses derniers développements; il laissait ce soin à la nation française et à l'homme extraordinaire qui devait porter ses drapeaux aux confins du monde civilisé. (Thiers, t. XX, p. 755.)

[5] Que le roi dirigeait ordinairement lui-même.

[6] Quand il y avait trois colonnes, la première était formée de la première ligne dans l'ordre de bataille; la seconde de la deuxième ligne, et la troisième de la réserve et des équipages.

[7] En effet, chaque ligne pouvait se former aussitôt sur le terrain même qu'elle devait occuper pendant la bataille; on observait en marchant l'intervalle voulu entre chaque colonne, et la distance d'une ligne à l'autre était toujours conservée, ainsi que l'indique la figure 7.

[8] « Quand on est obligé de faire des marches parallèles à celles de « l'ennemi, il faut que cela se fasse ou par la droite ou par la gauche, « en deux lignes, dont chacune forme une colonne, précédée d'une « avant-garde... Toutes les marches que nous fîmes de Frankenberg à « Hohen-Friedberg étaient dirigées comme cela. On y marcha par la « droite... Je préfère cette disposition à toutes les autres, car l'armée « est formée en bataille par un à droite ou un à gauche, qui est la « méthode la plus prompte pour se remettre... » (*Instruction militaire du roi de Prusse*, p. 68 et 69.)

[9] D'Aldéguier.

rangs [1], le dernier servant de réserve [2], n'eurent plus bientôt que deux rangs de hauteur, avec un pas de distance [3].

Les intervalles étaient très-variables [4], et dans les plaines unies, ils disparaissaient même entièrement [5].

La cavalerie se déployait en échiquier avant l'attaque [6]; la retraite s'opérait en échelons [7]. Le ralliement s'exécutait quelquefois en avant, pour éviter le danger d'une poursuite ou pour reprendre une nouvelle charge [8].

La tactique élémentaire était la même pour les cavaliers de toutes les armes [9].

Les exercices préparatoires offraient toujours l'image des diverses opérations du service de guerre [10].

[1] Frédéric conserva toujours dans son armée des escadrons rangés sur trois rangs ; pourtant, sur l'avis de Seydlitz, il adopta, pour la plupart de ses régiments, la formation sur deux rangs. (De la Barre Duparc, *Art militaire*, p. 214.)

[2] A l'imitation de Gustave-Adolphe. (V. la 5e *leçon*.)

[3] Le résultat des essais montra que, rangée sur deux rangs seulement, la cavalerie avait des mouvements plus rapides et plus précis. (De la Barre.) Ce changement, qui d'ailleurs ne portait aucun préjudice réel à l'intensité du choc, était réclamé, entre autres, par la nécessité de pouvoir opérer la conversion par pelotons de douze files, manœuvre d'une application impossible avec une profondeur de trois chevaux. (Rocquancourt.)

[4] Seydlitz adoptait le principe des intervalles limités entre les escadrons et le guide aux ailes dans la marche en bataille, quoique le grand Frédéric, plus occupé des résultats généraux que de ces détails, eût conservé l'ordre en muraille par cinq escadrons, et qu'il voulût le guide au centre; en quoi ses généraux lui désobéissaient sans en convenir. (Warnery, *Remarques sur la cavalerie*.)

[5] C'est alors qu'avaient lieu les célèbres charges en muraille. (V. Bismark, *Tactique de la cavalerie*.)

[6] On ne laissait souvent subsister aucun intervalle entre les escadrons de la première ligne, mais ceux de la seconde se rangeaient ordinairement tant plein que vide. (Rocquancourt.)

[7] La retraite en échiquier avait été conservée dans notre ordonnance de l'an XIII; elle a été supprimée en 1829 à cause de ses inconvénients. (V. *Rapport de la commission*, titre IV.)

[8] Après une charge en fourrageurs, les cavaliers qui étaient en tête prenaient le trot et s'arrêtaient à la sonnerie; dès que l'ordre était rétabli, le chef poussait une nouvelle charge ou rétrogradait avec calme. (Warnery.)

[9] L'instruction que recevait le cuirassier était la même que celle du hussard : légèreté, ordre, attaque, débandade, appel, ralliement, tout était égal entre eux. (*Ibid.*)

[10] Ces exercices comprenaient : le saut du fossé, des haies, cloisons

C'est grâce aux soins tout particuliers apportés à leur instruction, que les troupes à cheval de Frédéric remportèrent de si éclatants succès [1].

Il est vrai qu'il était possible alors de parcourir entièrement les champs de bataille du regard [2], et d'employer toujours la cavalerie à propos [3].

Mais on doit reconnaître néanmoins que la tactique actuelle de cette arme fut l'œuvre des Ziethen et des Seydlitz [4].

Artillerie à cheval. — Pour obvier à l'inconvénient qui pouvait résulter de la suppression des feux dans la cavalerie, en l'exposant davantage aux effets meurtriers de l'artillerie et de l'infanterie ennemies [5], Frédéric créa l'artillerie à cheval, en 1759 [6].

et barrières, le simulacre du combat individuel, les marches rapides dans des terrains coupés ou montueux, le tir à la cible et la course des têtes. On exerçait les régiments à traverser des chemins creux, des villages, des défilés, à faire des reconnaissances, à fouiller des bois, etc. Le cavalier n'était admis aux grandes manœuvres que lorsqu'il était individuellement très-instruit, solide et ferme en selle. (*Ibid.*)

[1] La confiance de ces troupes était toute dans le courage et l'habileté de leurs généraux. Tout ce que l'expérience de la guerre avait ajouté au tact particulier et à l'intelligence de ces chefs, avait été mis en pratique et était devenu la règle commune.

[2] On pouvait embrasser d'un coup d'œil la situation des affaires pendant toute la durée du combat; cela n'est plus possible aujourd'hui à cause du perfectionnement des armes à feu, de l'extension donnée aux armées et de l'étendue prodigieuse du terrain occupé. (V. d'Aldéguier et Nolan.)

[3] Seydlitz et Ziethen n'ont pas eu à vaincre la moitié des obstacles que les généraux de cavalerie rencontrent aujourd'hui sur les champs de bataille. Il faut à ceux-ci plus de coup d'œil, plus d'intrépidité et de décision pour accomplir les devoirs qui leur incombent. (Général Renard, p. 93.) Si Seydlitz et Ziethen s'étaient trouvés à la place de Murat, de Blücher... auraient-ils fait mieux? (*Ibid.*, p. 95.)

[4] La tactique de la cavalerie fut l'œuvre de Frédéric, comme, un siècle auparavant, les procédés d'attaque et de défense des places avaient été l'ouvrage de Vauban; chacun de ces grands hommes paya, par des travaux différents, un large tribut à l'art militaire. (Rocquancourt, t. II.)

[5] En effet, en réunissant la cavalerie en plus grandes masses pour la faire jouir à un plus haut degré des propriétés qu'elle emprunte au cheval, cette arme était plus que jamais exposée à la fusillade et au canon. Le côté faible de la cavalerie se montrait ainsi à découvert. (*Ib*

[6] On doit aussi à Frédéric II l'usage des obusiers en campagn

Cette première artillerie réellement légère fut destinée à tenir les batteries opposées à distance, à préparer et à assurer le succès des charges[1].

L'utilité de cette importante innovation a été pleinement justifiée par les services qu'elle a rendus depuis dans toutes les armées européennes[2].

Influence de la France sur les progrès réalisés par Frédéric. — Dès l'année 1749, un de nos meilleurs généraux de cavalerie, M. le comte de Melfort[3], avait visité les camps prussiens ; il eut de fréquentes conférences avec Seydlitz qui profita souvent de ses idées[4].

Les principes militaires du maréchal de Saxe[5], fort goûtés

monarque perfectionna la tactique de l'artillerie, et au lieu de l'éparpiller sur tout le front de sa ligne de bataille, comme on le faisait précédemment, il la réunit en grandes masses. (De la Barre Duparc, *Art militaire*, p. 237.) Trois ans après l'invention de l'artillerie à cheval, on en fit l'application à l'affaire de Reichenbach, en Silésie, et l'heureux résultat que produisit cette innovation en prouva tout l'avantage. Cependant l'artillerie légère ou *volante* ne fut adoptée en France qu'en 1792 seulement. (Mussot.)

[1] Cette institution, qui est devenue pour toutes les armées un nouveau moyen d'attaque et de résistance, attesterait à elle seule la profondeur du génie de Frédéric. (Rocquancourt.)

[2] La France adopta, en 1765, le système du général d'artillerie Gribauval, qui avait été feld-maréchal de Marie-Thérèse, et qui fut depuis inspecteur général de notre artillerie. Ce système fut suivi par toute l'Europe presque jusqu'à nos jours. (V. de la Barre, p. 237 et 238.) Frédéric développa l'artillerie qu'il rendit à la fois plus nombreuse et plus mobile. Mais la guerre était loin encore de ce que nous l'avons vue dans notre siècle. (Thiers, t. XX, p. 753.)

[3] Maréchal de camp et inspecteur des troupes légères, il devint plus tard lieutenant général. Il publia un ouvrage aussi remarquable par les sages préceptes qu'il renferme que par ses belles gravures explicatives.

[4] M. de Melfort préconisait déjà, longtemps avant son adoption par Frédéric, l'emploi de l'artillerie légère. Il indiquait aussi une théorie très-simple des signaux : des fusées volantes pour la nuit, des flammes hissées sur des mâtures pendant le jour. (De Lacombe, *Spectateur militaire*, t. XLII, p. 259.)

[5] Fils naturel du roi de Pologne, maréchal de France, puis maréchal général. En 1722 il acheta le régiment allemand de Spaar et y introduisit une méthode particulière d'exercice. Ce fut vers cette époque qu'il [illegible]nça l'ouvrage connu sous le nom de *Mes rêveries*. (*Art militaire* [illegible]*ur*, 1846.)

par Frédéric, influèrent aussi beaucoup sur l'esprit réformateur de ce monarque [1].

Il en résulta quelques progrès, auxquels par conséquent la France ne fut pas étrangère [2].

II.

Améliorations dans l'ordonnance de la cavalerie française sous Louis XV. — Les avantages sérieux que retirait la Prusse de sa nouvelle organisation militaire, firent promptement imiter celle-ci par plusieurs puissances limitrophes [3].

En France, diverses ordonnances royales modifièrent les méthodes et les abus qui retardaient nos progrès [4].

La plus importante fut celle du 1er janvier 1766, qui

[1] Le roi Frédéric reçut en 1749, à Berlin, le maréchal de Saxe avec les plus grands honneurs; il écrivit à ce sujet : « J'ai vu le héros de la France, ce Saxon, ce Turenne du siècle de Louis XV; je me suis instruit par ses discours dans l'art de la guerre; ce général paraît être le professeur de tous les généraux de l'Europe. »

[2] La connaissance approfondie des détails que possédait M. de Melfort, jointe aux idées générales du maréchal de Saxe, prouvent que la puissance manqua seule à ces deux hommes pour être les restaurateurs de la cavalerie. Frédéric, plus heureux et secondé par Seydlitz, réalisa ces progrès. (D'Aldéguier, *Revue historique*, p. 71.) On doit cette justice à la mémoire de Louis XIV, d'avoir été le premier qui, en temps de paix, donna une image et une leçon complète de la guerre : 70,000 hommes furent réunis à Compiègne, en 1698, et là s'exécutèrent toutes les opérations d'une campagne. Ce ne fut qu'en imitant cet exemple que les Prussiens arrivèrent bientôt après à de grands résultats. (Rocquancourt, t. II.)

[3] L'adoption de la tactique nouvelle pour la cavalerie eut lieu presqu'à la fois en France, en Hanovre et en Prusse. (V. de la Barre, *Art militaire*, p. 214.)

[4] Les bases de la tactique de la cavalerie ne se trouvaient établies alors par aucun règlement. (Puységur, *Art de la guerre*, p. 59.) Les colonels agissaient à leur guise et, par un esprit de corps mal entendu, toléraient et laissaient germer dans leurs régiments une foule d'abus, sur lesquels, à son tour, le ministère fermait les yeux. (Rocquancourt, t. II.) En fait d'ordonnances, on ne trouve rien d'antérieur aux deux projets sur le service et les évolutions de la cavalerie, qui devaient être mis en pratique au camp de la Meuse en 1733. (V. Briquet, *Code militaire*.)

adoptait pour la cavalerie la formation sur deux rangs [1].

Nos cavaliers, mieux instruits, rivalisèrent bientôt avec les Prussiens et nos manœuvres l'emportèrent même quelquefois par leur exécution sur celles de nos habiles voisins [2].

C'est au règne de Louis XV qu'on doit l'introduction dans notre armée d'une bonne cavalerie légère [3], dont l'importance s'accrut en raison de l'augmentation notable du nombre des combattants et de la nécessité d'une surveillance plus active et plus étendue [4].

Ces cavaliers légers furent armés d'un mousqueton et d'un pistolet [5]; mais ils durent faire principalement usage du sabre droit [6].

Malgré les justes réclamations de plusieurs officiers distingués [7], la lance, abandonnée depuis deux siècles, n'avait pas encore été rendue à notre cavalerie [8].

[1] Les escadrons en bataille eurent entre eux des intervalles égaux au quart du front; les rangs conservèrent encore longtemps douze pas de distance; la cavalerie exécutait toujours des feux d'ensemble, mais elle chargeait aussi l'épée à la main, soit au trot, soit au galop; ces dernières charges étaient souvent irrégulières, en raison du peu de précision des exercices préparatoires. (Bismark.) Ce fut un pas immense, et l'on peut affirmer que c'est à cette époque que la cavalerie moderne brise pour ainsi dire ses entraves et prend enfin son essor. (D'Aldéguier.)

[2] L'œuvre des Choiseul et des Melfort eut des résultats si satisfaisants que les officiers français, qui n'avaient que leur zèle, leur bonne volonté et leur amour-propre auprès de la constitution militaire de la Prusse, de ses camps d'instruction et des revues de Frédéric, se montrèrent à la hauteur de leurs voisins. (*Idem*, p. 85.) L'armée française entrait alors en campagne plus que médiocre, mais elle s'y formait, et, à la fin de la guerre de Sept ans, il ne lui manquait plus peut-être que de bons généraux pour valoir l'armée prussienne. (V. Rocquancourt, t. II.)

[3] Elle se multiplia ensuite sous divers noms. (*Ibid.*)

[4] Les armées devenant plus nombreuses et plus manœuvrières, l'importance de la cavalerie légère augmenta nécessairement. (*Ibid.*)

[5] On persistait à faire exécuter des feux à la cavalerie. La guerre de Silésie ayant montré combien ils étaient de peu d'effet comparativement à ceux d'une infanterie bien dressée, on finit par renoncer à ce genre de combat. (Rocquancourt, t. II.)

[6] Bismark.

[7] On a vu l'insistance qu'y avaient mise La Noue et Montgomery.

[8] On s'accordait bien à dire que la lance était la reine des armes; mais on ne faisait rien pour lui rendre sa royauté. (Jacquemin.)

La cuirasse reparut dans la plupart de nos régiments à cheval [1].

Les mouvements par groupes de trois chevaux furent conservés [2], et la compagnie de cavalerie, qui se formait auparavant sur trois rangs (Planche 3, fig. 8), garda de cette manière la possibilité de reprendre parfois l'ancien ordre de bataille [3].

Idées du maréchal de Saxe sur notre organisation militaire. — Maurice de Saxe, qui fut un des génies les plus observateurs et les plus progressifs [4], proposa de nombreux perfectionnements dans les exercices [5], la tenue [6] et les habitudes militaires [7].

[1] Le plastron ou demi-cuirasse était la seule arme défensive : les dragons et les hussards n'en faisaient point usage. (Rocquancourt.) Louis XIV avait créé, en 1666, un premier régiment cuirassé, *Royal-cuirassiers;* il prit le nom de cuirassiers du Roi en 1749, et devint, en 1791, le 8e régiment de cavalerie qui fut alors le seul cuirassé, bien qu'une ordonnance de 1733 eût prescrit que toute la cavalerie fût plastronnée, sauf les hussards. (Ambert, *Esquisses*, p. 5, 6 et 7.)

[2] Les mouvements par trois ont été mis en pratique dans la guerre de 1733; c'est alors que nous empruntâmes aux Allemands le *wiederzuruck* pour faire face en arrière. L'usage de diviser l'escadron en sections, pelotons et divisions n'était pas encore pratiqué; l'emploi du pivot mouvant n'était pas connu; on faisait passer des files en arrière quand le peu de largeur de la route l'exigeait; enfin, on marchait ordinairement à distance entière et à files ouvertes. (V. Rocquancourt, t. II.)

[3] L'organisation administrative de la cavalerie ne différait en rien de ce qu'elle avait été vers la fin du règne de Louis XIV. (*Ibid.*) L'ordonnance de 1766, qui consacrait la formation sur deux rangs, laissait encore la faculté de se former aussi sur trois; c'était une concession aux anciennes habitudes. (V. d'Aldéguier.)

[4] C'est sur l'observation philosophique du cœur humain qu'il devait fonder une partie des principes dont il a fait des maximes militaires. Telle a été la pensée régulatrice de ses opinions, de ses actions et de ses écrits. (*Art militaire de Saint-Cyr*, 1846.)

[5] Ce fut lui qui pressentit l'avantage du pas cadencé pour assurer la régularité de la marche de l'infanterie; ce pas uniforme était oublié depuis les anciens. (V. Thucydide, *Récit de la première bataille de Mantinée.*)

[6] Il conseillait l'usage sain, propre et commode de couper les cheveux ras; il voulait que les hommes de guerre et les médecins fussent seuls compétents pour régler l'habillement des troupes; il s'élevait avec force contre les vêtements serrés, contre les longues guêtres; il demandait déjà le pantalon.

[7] Ce fut lui qui blâma le premier l'usage irréfléchi, mais immémorial, d'entrer méthodiquement en campagne au printemps.

Ces améliorations ne furent cependant adoptées que longtemps après lui[1].

Le maréchal de Saxe, qui prisait beaucoup l'arme des lanciers, forma, pendant son séjour à Chambord[2], un corps de *hulans* dont il dirigea lui-même les exercices[3].

Il n'était aucune question de l'art de la guerre que ce général illustre ne traitât souvent avec une grande profondeur[4].

Ses excellents principes sur l'emploi de la cavalerie[5], et particulièrement sur l'usage du cheval de guerre, ne doivent être ignorés d'aucun officier[6].

Emploi du tir à cheval par les Turcs et les Hanovriens. — Tandis que les grandes puissances européennes renonçaient presqu'entièrement au tir à cheval, la Turquie au contraire en adoptait l'usage exclusif[7].

Ses tirailleurs, montés sur d'excellents chevaux et armés

[1] Il est curieux d'examiner l'équipement du cavalier d'alors (Planche 3, fig. 9), au tricorne incommode et spongieux, aux basques énormes, aux bottes à chaudron, et sans aucune charge de devant, pendant que l'arrière-main du cheval était surchargée d'une montagne d'effets : manteau, porte-manteau, tente et piquets, pain, fourrage, avoine et marmite. (D'Aldéguier, p. 67.)

[2] Après la guerre de la succession d'Autriche, où Maurice se couvrit de gloire, Louis XV lui donna le domaine de Chambord et le titre de maréchal-général.

[3] Ces lanciers servirent de modèle à Frédéric pour la création de ses bosniaques, en 1745.

[4] Et toujours avec une certaine originalité. Ses écrits portent l'empreinte du siècle où il a vécu, ainsi que de la société de savants, d'artistes et d'hommes de lettres qu'il a toujours recherchée.

[5] V. *les Rêveries* ou *Mémoires sur l'art de la guerre*, La Haye, 1756, et notamment p. 78.

[6] *Ibid.*, p. 54. — Voici un extrait de ce remarquable chapitre : « Il « faut que la cavalerie soit leste, qu'elle soit montée sur des chevaux « propres à la fatigue, qu'elle ait peu d'équipages et surtout qu'elle ne « fasse pas son point capital d'avoir des chevaux gras. Il faut les « faire peu à peu au mal et même les endurcir par des courses et des « exercices violents, ce qui les conserve plus sains et les fait durer da- « vantage. On les fera donc galoper et courir à toutes jambes en esca- « drons, mais on les mettra peu à peu en haleine... »

[7] Remarquons en même temps que sous les successeurs de Frédéric, la cavalerie prussienne baissa de réputation.

de carabines rayées [1], acquirent bientôt une grande réputation [2].

A l'exemple des Turcs, les Hanovriens levèrent des chasseurs à cheval, armés de même [3], et qui se distinguèrent particulièrement sous les ordres du duc de Brunswick [4].

III.

Cavalerie sous Louis XVI. — Sous Louis XVI, l'armée française fut complétement organisée sur le modèle de celle de Frédéric [5].

Un nouveau mode d'avancement fut établi pour les officiers [6].

La discipline fut soumise à un code pénal exagéré comme en Prusse [7].

Les deux rangs de la cavalerie n'eurent plus que deux pas de distance entre eux [8], et les mouvements par quatre

[1] V. Bismark.

[2] Ces cavaliers légers, combattant à la débandade, remportèrent souvent la victoire, grâce à l'habileté des tireurs et à l'incroyable célérité des coursiers. (*Idem.*)

[3] *Ibid.*

[4] L'un des généraux les plus célèbres de la guerre de Sept ans.

[5] Pleine d'admiration pour Frédéric, la France voulut une armée organisée à la prussienne. Il surgit alors une grande polémique sur l'unité de force et les formations. Les uns, et à leur tête Guibert, l'auteur de l'*Essai général de tactique*, voulaient une formation mince et développée; les autres, ayant à leur tête Ménil-Durand, élève de Folard, voulaient l'ordre profond comme seul propre à donner un grand choc et à le recevoir : la première opinion prévalut et l'on s'en trouva bien.

[6] Les officiers furent séparés en trois catégories : ceux de la première étaient nommés par le roi, sans avoir besoin de passer par les grades inférieurs; ceux de la deuxième, sortant de l'école militaire ou des cadets, avançaient suivant le mode de l'ancienneté; enfin, les officiers de *fortune* passaient par les emplois d'enseigne, d'adjudant-major ou de comptable et ensuite de lieutenant; ils rentraient alors dans les conditions d'avancement de la deuxième catégorie. (V. de Fonscolombe.)

[7] Les peines corporelles étaient employées fréquemment; les coups de plat de sabre furent quelque temps à la mode.

[8] A partir de ce moment, les groupes de trois files furent supprimés et remplacés par les sections de quatre, qui se prêtent mieux aux mouvements de flanc.

furent définitivement introduits dans ses manœuvres [1].

Toutes nos troupes à cheval furent réparties en 54 régiments, dont trente de grosse cavalerie [2], vingt de dragons et quatre de hussards [3].

Un corps de cavalerie *légionnaire* fut aussi créé [4]; il se transforma plus tard en régiments de chasseurs [5], formant dans l'origine 24 escadrons [6].

La maison du roi comprenait en outre : des gardes du corps, gendarmes, chevau-légers, mousquetaires, grenadiers à cheval et une *petite gendarmerie* [7]; ces corps privilégiés disparurent, en grande partie, sous le ministère de M. de Saint-Germain [8].

[1] C'est au marquis de Compiègne que l'on doit ce perfectionnement.

[2] La grosse cavalerie, ou cavalerie proprement dite, comprenait 90 escadrons, à quatre compagnies de 36 hommes chacune; il y avait en outre un corps de carabiniers formant cinq brigades à deux escadrons. (V. Rocquancourt.)

[3] Chaque régiment de hussards avait quatre escadrons. En 1745 il y avait dans les rangs de notre cavalerie trois régiments de hussards hongrois : *Bercheni*, *Turpin* et *Polleretzki*, plus quatre régiments allemands ou liégeois : *Linden*, *Beausobre*, *Ferrari* et *Rougrave*. En 1762 il n'y avait plus que *Bercheni*, *Chamboran* et *Royal-Nassau*. Ils prenaient alors rang parmi la grosse cavalerie. (Sicard, t. II.) En 1779, les hussards furent classés avant les dragons. (Ambert, *Esquisses*.)

[4] Sous le ministère du maréchal de Muy, on forma sept légions comprenant chacune huit compagnies à cheval, ou 232 cavaliers, ce qui portait la force de ces légions à 1,624 chevaux, sous les ordres d'un colonel pour la cavalerie et d'un second colonel pour l'infanterie. C'était donc un corps mixte. (V. Rocquancourt.)

[5] Le nom de chasseurs ne fut généralement employé qu'en 1760. C'étaient primitivement des fantassins combattant dans les rangs des hussards. Seize ans après, M. de Saint-Germain créa les chasseurs à cheval. Chaque régiment de dragons eut alors un escadron de chasseurs. (Ambert, *Esquisses*, p. 5.)

[6] Ces vingt-quatre escadrons, réunis en 1779, formèrent les six premiers régiments de chasseurs qui parurent dans les rangs de l'armée française. En 1784, on leur adjoignit un bataillon de chasseurs à pied; en 1788, six régiments de dragons passèrent chasseurs, ce qui fit douze régiments, et l'infanterie leur fut retirée. (*Ibid.*)

[7] Ces corps privilégiés n'eurent pas une longue existence; on les réduisit bientôt aux gardes du corps et à la petite gendarmerie (*de Lunéville*).

[8] Ce fut l'homme des réformes et l'ennemi déclaré des abus ; il laissa la cavalerie constituée ainsi : 23 régiments de
réserve), 4 de hussards, 24 de dragons, 2

On doit encore à ce Ministre la division uniforme des régiments de cavalerie en cinq escadrons [1], l'abolition des survivances [2], des grades sans emploi et de la vénalité des charges [3].

Les provinces de la France furent classées en divisions militaires [4], commandées par des lieutenants-généraux, et les régiments de garnison furent soumis à des inspections annuelles [5].

On réorganisa les brigades et les divisions, auxquelles on donna des chefs permanents [6]; enfin on s'efforça de rappeler l'ordre, la confiance et la discipline dans l'armée [7].

Écoles d'équitation. — Ordonnances. — Vers la fin

corps de carabiniers à huit escadrons. (V. *Mémoires* de M. le comte de Saint-Germain, 1779.) M. de Brienne supprima la gendarmerie de Lunéville et il donna plus de consistance aux escadrons, en décidant qu'ils seraient toujours au complet de guerre. (Rocquancourt, t. II.) Ce ministre institua le *conseil de la guerre*. (*Spectateur militaire*, février 1833.)

[1] Il est remarquable de voir qu'aussitôt la sphère de la cavalerie agrandie, on diminua le nombre des escadrons pour augmenter celui des officiers. On eut dans chaque escadron un chef d'escadron, deux capitaines commandants et un capitaine de remplacement. (D'Aldéguier, p. 95.) Le grade de chef d'escadron fut institué en 1787 sous le ministère de M. de Brienne. (Ambert.) Le conseil de la guerre mit tous les régiments sur un même pied. (Rocquancourt.)

[2] Droit accordé à quelques favoris de succéder à un officier dans sa charge, après sa mort.

[3] Jusqu'alors les emplois militaires étaient à prix d'argent. Une ordonnance de 1719 fixait à cent mille livres certaines sous-lieutenances; c'était le prix de quelques régiments de cavalerie. Cela nuisait énormément à la discipline et à l'esprit d'émulation, tout en éloignant les officiers pauvres des hauts grades. (V. Bardin et les *Rêveries* du maréchal de Saxe, p. 354.) A partir de cette époque, il n'y eut plus que les commandements supérieurs qui fussent réservés à la noblesse. Les réformes de M. de Saint-Germain lui suscitèrent des ennemis puissants contre lesquels son crédit ne résista pas longtemps. (Rocquancourt.)

[4] La division créée par M. de Saint-Germain ne fut adoptée qu'en 1776. (*Spectateur militaire*, 1833.)

[5] Un inspecteur général visitait chaque année les régiments d'une division; ces inspecteurs furent réunis en *comité consultatif* par M. du Muy. (*Ibid.*)

[6] (V. Bardin, *Dictionnaire*.) L'ordonnance du 25 mars 1776 institua le système divisionnaire dans l'intérieur de la France.

[7] Ces efforts furent vains. Des insurrections éclatèrent de toutes parts, en 1790, et notamment à Nancy et à Hesdin. (Rocquancourt, t. II.)

du règne précédent, le duc de Choiseul[1], comprenant la nécessité de l'extension des écoles d'équitation[2], institua cinq de ces établissements : à Douai, Metz, Besançon, la Flèche et Cambrai[3].

Une école centrale, à Paris, fut destinée à recevoir les meilleurs élèves des écoles secondaires[4].

En 1771, on créa les manéges de Saint-Germain, de Versailles et de Saumur[5], pour former les instructeurs d'équitation de nos régiments de cavalerie[6].

L'école de Saumur, considérée longtemps comme une annexe du corps des carabiniers[7], acquit surtout de la renommée à partir de 1783[8].

Quant aux règlements, traitant spécialement de la cavalerie à cette époque[9], on doit citer celui de 1777, qui intro-

[1] Ce ministre remarquable sentit qu'il fallait améliorer la constitution de la cavalerie, et comme l'équitation fut reconnue la base de toute instruction de cette arme, on éleva des manéges dans les principales garnisons. (D'Aldéguier, p. 81.)

[2] Nos revers de la guerre de Sept ans eurent au moins l'avantage de tourner les méditations des militaires instruits vers les réformes et de faire sentir la nécessité de l'extension des écoles.

[3] Par ordonnance du 21 août 1764, un an après la conclusion de la paix.

[4] V. Jacquemin, *Recherches historiques sur les écoles de cavalerie en France*, 1839.

[5] C'est de ces écoles que sortirent les Dupaty de Clam, les Lubersac, les d'Auvergne, puis les Montfaucon, Mottin de la Balme, Bohan, Chabannes, etc., dont les principes forment encore la base de l'instruction élémentaire enseignée de nos jours.

[6] Déjà à cette époque on réclamait la création d'une école d'équitation unique. (D'Aldéguier.) Les manéges régimentaires furent créés en 1770.

[7] Les détails historiques de M. de Cessac, sur les carabiniers, confirment que telle était leur supériorité en équitation que, depuis 1763 jusqu'en 1771, chaque régiment de cavalerie leur envoya des élèves pour y puiser les principes de l'art de monter à cheval. (*Ibid.*)

[8] La renommée de l'école de Saumur s'accrut par la création d'une chaire d'hippiatrique, en 1783 ; les cours étaient publics.

[9] Une ordonnance du roi sur les exercices de la cavalerie avait paru en 1755 ; elle renfermait les principes épars dans les instructions de 1752, 1753, 1754, toutes postérieures au travail de M. de Melfort. Ce fut le premier pas fait hors des manuels particuliers, des méthodes diverses des régiments et des colonels. Ce premier essai fut très-imparfait : on y remarquait surtout une fâcheuse lacune, c'était un silence

duisit en France l'*escadron-compagnie*[1], et l'instruction provisoire du 20 mai 1788, qu'on peut considérer comme le résumé des méthodes des meilleurs officiers de cavalerie d'alors[2].

Écrivains militaires depuis Louis XIV. — Une liste complète des écrivains militaires depuis le règne de Louis XIV jusqu'à la Révolution, serait longue à établir et d'un intérêt relatif; on s'est donc borné à signaler parmi leurs ouvrages, tous utiles à consulter, ceux dont la lecture a semblé devoir être plus profitable[3].

Voici cette liste, d'après l'ordre chronologique :

SAXE (Le maréchal Maurice, comte de). *Mes rêveries.* — Le maréchal a énoncé aussi, dans ses lettres au roi de Pologne, d'excellentes idées sur la cavalerie légère.

FRÉDÉRIC II. *Histoire de mon temps.* — *Instructions* données aux troupes légères, aux officiers qui servent dans les avant-postes, à ses généraux, etc.

WARNERY. *Remarques sur la cavalerie.* — Cet ouvrage peut être considéré comme l'expression des opinions de Seydlitz. Au dire du général Marbot, c'est le meilleur livre qu'on ait publié sur la cavalerie et il serait à désirer qu'il fût connu de tous les officiers.

LLOYD. *Mémoires et guerre de Sept ans.* — Il donne, avec une grande profondeur de vue et une rare sagacité, des idées

absolu sur l'instruction de détail, quant à l'équitation. L'ordonnance de 1766, basée et presque copiée sur le manuscrit de M. de Melfort, compléta l'organisation régulière de notre cavalerie. Les officiers français devinrent manœuvriers et l'on vit, en 1733, quinze cents chevaux exécuter avec succès, au camp de Metz, sous les ordres du marquis de Conflans, un déploiement rapide au moyen des à-droite et des à-gauche par quatre.

[1] Le règlement de 1766 était un progrès sans doute, mais il restait beaucoup à faire. L'organisation constitutive de la cavalerie, en 1776, produisit l'ordonnance du 1er mai 1777, époque de l'importation en France de l'escadron-compagnie. (V. Laroche-Aymon, *Annuaire des armées*, 1836, p. 430.)

[2] Cette ordonnance a été une œuvre saillante et le point de départ de tous les règlements d'instruction qui se sont succédé. (D'Aldéguier.)

[3] V. la liste des auteurs au t. III de Rocquancourt.

générales sur les principes de la guerre. Son *Histoire de la guerre de Sept ans* est, comme plan et exécution, un excellent modèle à suivre.

TEMPELHOF. *Histoire de la guerre de Sept ans.* — Cet auteur a repris et terminé l'histoire commencée par Lloyd.

GUIBERT (Le général comte de). *Essai général de tactique et défense du système de guerre moderne.* — C'est le premier traité qui, sous le rapport de la science et du style, ait été habilement composé.

MOTTIN DE LA BALME. *Essai sur l'équitation*, 1773.

DUPATY DE CLAM. *La science et l'art de l'équitation*, 1776.

BOHAN (Le général baron de). *Examen critique du militaire français*, 1781.

MELFORT (Le général comte Drummond de). *Essai sur la cavalerie légère*, 1748; *Traité sur la cavalerie*, 1776, 1786.

SEPTIÈME LEÇON.

Cavalerie pendant la Révolution, l'Empire et la Restauration.

Transformations à partir de la Révolution : levées en masse, avancement, discipline. — Composition de la cavalerie en 1793; sa répartition dans les divisions d'infanterie. — Formation de divisions spéciales. — Institution du corps des guides et de la garde consulaire.

Cavalerie française pendant les guerres du premier Empire : divisions, corps d'armée, réserve de Murat. — Reprise des cuirasses; création des lanciers. — Composition de notre cavalerie en 1807. — Ordonnance et écoles établies à cette époque. — Causes de décadence après la campagne de 1812. — Recrutement, avancement et discipline. — Écrivains militaires de la période Impériale.

Cavaleries étrangères : Cosaques, Russes, Anglais, Polonais, Autrichiens et Prussiens.

Transformations de 1815 à 1830 : corps privilégiés. — Création de l'école de Saumur et de l'ordonnance actuelle sur les exercices et les évolutions de la cavalerie.

I.

Armée française pendant la Révolution. — Il appartenait à la Révolution française d'imprimer à l'art de la grande guerre une dernière et décisive impulsion [1].

Dans les premiers temps de la République, l'organisation militaire varia essentiellement [2] : les réquisitions, les levées en masse, puis la conscription [3] furent tour à tour employées pour le recrutement de nos armées [4].

L'avancement, d'abord donné à l'élection [5], puis à l'an-

[1] Thiers, t. XX, p. 757.

[2] Les officiers qui émigrèrent furent remplacés par des sous-officiers élus dans les nouveaux bataillons ou escadrons de volontaires.

[3] En 1792, on établit un système de réquisition; l'assemblée législative et la convention ordonnèrent des levées en masse de tous ceux qui pouvaient servir parmi les hommes de 18 à 25 ans; enfin, le Directoire établit, en 1798, la conscription telle qu'elle existait encore en 1818.

[4] Ce n'était pas avec ces hommes levés à la hâte qu'on pouvait faire des cavaliers, des artilleurs, des sapeurs du génie; mais dans un pays essentiellement militaire, qui a l'orgueil et la tradition des armes, ils étaient fantassins..... Avec le temps, ces soldats apprirent à manœuvrer et à vaincre les armées les plus manœuvrières d'Europe. (Thiers, *idem.*)

[5] Il est piquant de remarquer que l'idée de donner toutes les places

cienneté [1], fut plus tard abandonné aux caprices des commissaires de la Convention [2].

La discipline, déplorable au début [3], s'établit peu à peu [4]; la responsabilité des généraux en chef fut, au commencement surtout, poussée jusqu'aux extrêmes limites [5].

Malgré les différents éléments qui constituaient les troupes françaises à cette époque [6], malgré leur irrégularité d'organisation et d'administration [7], nos braves soldats, soutenus par leur patriotisme, formèrent bientôt la meilleure armée du monde [8].

Chacune de nos quatorze armées était commandée par un général de division [9], dirigé et surveillé par une fraction du comité de salut public, ainsi que par le comité de défense générale [10].

à la nomination des soldats soit due au capucin Chabot, qui en fit la motion au club des Jacobins, très-peu de temps avant la promulgation de la loi. (Préval.)

[1] L'assemblée législative promulgua une ordonnance sur l'avancement qui fut désastreuse, car l'ancienneté du service qui en était la base, fit parvenir en quelques jours à des grades supérieurs de vieux soldats, réputés très-braves il est vrai, mais le plus souvent fort incapables.

[2] La Convention se réserva de nommer tous les officiers par l'intermédiaire des commissaires.

[3] La discipline était presque nulle dans les commencements de la République; cependant, aux époques de tourmente, l'honneur français se réfugia sous les drapeaux. (Châteaubriand.)

[4] Avec le temps, nos soldats acquérant la discipline qu'ils n'avaient pas d'abord, et conservant de leur premier élan l'audace et la mobilité, composèrent la première armée du monde. (Thiers, t. XX, p. 758.)

[5] L'ordre, si utile aux armées, fut maintenu par la sévérité extrême des châtiments; les chefs surtout avaient une responsabilité si grande qu'elle pouvait les mener à l'échafaud. (V. Rocquancourt.)

[6] Cette armée de 1792 n'était qu'un assemblage de corps provisoires, d'éléments hétérogènes. (Rocquancourt.)

[7] Il importait de faire cesser au plus vite ces irrégularités, aussi la convention chargea-t-elle son comité de la guerre de lui présenter un projet de constitution militaire analogue aux circonstances et au nouvel ordre de choses (*Idem.*)

[8] V. Thiers et Rocquancourt.

[9] La création des généraux de division ne date réellement que du 25 février 1793. (Bardin.)

[10] Le comité de salut public, créé en 1793, avait toute l'autorité en France; le comité de sûreté générale, chargé de la police, lui était subordonné. Ces comités perdirent de leur influence en 1794 et disparurent tout à fait sous le Directoire, en 1795. (V. Bouillet.)

Le commandant en chef avait sous ses ordres des généraux de division et de brigade, aidés eux-mêmes par des adjudants-généraux [1].

Composition de la cavalerie en 1793. — Un décret de l'an II avait ainsi réglé la composition de la cavalerie [2] :

Vingt-neuf régiments [3] de cavalerie [4], dont deux de carabiniers;

Vingt régiments de dragons [5];

Vingt-trois régiments de chasseurs [6] et onze de hussards [7].

Des modifications furent successivement apportées en l'an IV [8], en l'an XI [9] et enfin en 1804 [10].

[1] Du grade de colonel ou de chef d'escadron; c'étaient des officiers d'état-major général. Le chef d'état-major de la cavalerie avait le titre de maréchal-des-logis.

[2] Pendant la campagne de 1792, la force de la cavalerie peut être évaluée ainsi : 29 régiments de grosse cavalerie, y compris 2 de carabiniers, 1 de cuirassiers et 3 de cavalerie nationale, 18 régiments de dragons, 12 de chasseurs, 8 de hussards; plus 8,000 hommes de cavalerie légionnaire et 7,000 hommes de gendarmerie à cheval, en tout 42,500 hommes. Ces différents corps avaient pris des noms conformes au langage et à l'esprit du temps : il y eut des hussards *francs, de la mort* et *de l'égalité*, des légions des *Allobroges*, de *Rosenthal*, de *Germanie*, etc..... (V. Rocquancourt, t. II.)

[3] Le nom de régiment fut changé en celui de demi-brigade pour l'infanterie seulement. L'année même du couronnement de l'empereur, l'ancienne demi-brigade reprit son nom de régiment (Ambert.)

[4] Cavalerie de bataille ou grosse cavalerie (non cuirassée). Chaque régiment avait 4 escadrons à deux compagnies, ou 740 hommes et 686 chevaux.

[5] A 4 escadrons. L'an II le nom de dragons ne fut plus employé, ils étaient compris sous le nom unique de cavalerie. En 1797 reparurent, avec le général Hoche, les brigades de dragons; il y en avait 21 régiments en 1802, ayant le casque. Ils furent tour à tour assimilés à la grosse cavalerie en 1791, à la légère en 92 et à la grosse en 93. (Ambert.)

[6] En 1789, six régiments de dragons avaient formé les six premiers régiments de chasseurs. (*Idem.*)

[7] Les uns et les autres à six escadrons, comprenant en tout 1,400 chevaux.

[8] En 1795, on réduisit à 3 le nombre des escadrons de la grosse cavalerie et à 4 celui de la cavalerie légère. Il n'y eut plus que 51 corps de cavalerie, dont 20 de bataille, 12 de dragons, 11 de chasseurs et 8 de hussards. En 1796, on créa un 7ᵉ bis de hussards. (V. Rocquancourt.)

[9] En 1802, la grosse cavalerie fut réduite à 18 régiments; cette milice allait changer de nom en reprenant le casque et la cuirasse qu'elle ne portait plus depuis le commencement du règne de Louis XIV. (*Idem.*)

[10] Toute l'armée fut réorganisée pour l'expédition d'Angleterre. (V. Thiers.)

A la fin du Consulat, le nombre total de nos régiments de cavalerie fut porté à soixante-dix-huit, savoir : deux de carabiniers, douze de cuirassiers, trente de dragons, vingt-quatre de chasseurs et dix de hussards [1].

Chaque division d'infanterie comprenait une brigade, ou seulement un régiment de cavalerie [2].

Formation de divisions spéciales. — Comme on ne pouvait obtenir de grands résultats avec des troupes à cheval ainsi disséminées [3], on dut renoncer à ce système vicieux [4].

Le général Hoche [5], dans la campagne de 1797, sentit le premier la nécessité de réunir par armes les hussards, les chasseurs et les dragons [6]; il en forma des divisions spéciales [7].

A l'armée d'Italie, en 1800, Bonaparte réunit sous un

[1] Ces régiments étaient tous composés de 4 escadrons à 2 compagnies.

[2] Cette disposition, favorable aux coups de main, bonne pour préparer et compléter un succès, ne permettait pas cependant de soutenir l'infanterie et les batteries sur les champs de bataille. Cette cavalerie ne suffisait pas non plus pour arrêter l'ennemi, en cas de défaite, et lorsque toutes les divisions se réunissaient, cette masse de troupes à cheval, quoiqu'imposante par le nombre, était souvent impuissante dans ses effets. Les légions *franches* de la République, au nombre de 15, étaient composées d'infanterie légère, de chasseurs et de cavalerie légère. Cette organisation fut de courte durée.

[3] Si nos chasseurs et nos hussards acquirent alors une réputation méritée, ils la durent bien moins à des charges générales en grandes masses qu'à des engagements partiels où brillaient l'adresse et l'enthousiasme des combattants. (Rocquancourt, t. II.)

[4] Les inconvénients de ce mélange ne compensaient pas ses quelques avantages. On commença en 1796, aux armées du Rhin et d'Italie, à réunir plusieurs régiments qui formaient un corps particulier, appelé division de réserve. (V. Jacquinot de Presle, p. 311.)

[5] Commandant l'armée de la Moselle, puis celle de Sambre-et-Meuse. Guerrier intrépide, homme généreux, il mérita en Vendée le titre glorieux de *Pacificateur*.

[6] Cette organisation, quoique très-supérieure à toutes les précédentes, tendait à affaiblir l'émulation entre les différentes armes et à leur faire perdre l'habitude de s'aider et de s'appuyer réciproquement. (V. Rocquancourt, t. II, p. 342.)

[7] Cette division en corps séparés isolait ces corps, les laissait agir pour leur propre compte, surtout quand le général en chef n'exerçait pas son autorité avec assez de vigueur pour les rattacher sans cesse à une action commune. (*Mémoires* du maréchal Saint-Cyr, campagne de 1800.)

seul chef plusieurs de ces divisions, qui prirent dès lors le nom de réserve de cavalerie [1].

Création du corps des guides et de la garde consulaire. — C'est après le combat de Borghetto [2], en 1796, que Bonaparte, ayant failli tomber au pouvoir de l'ennemi [3], institua un corps de guides destinés à veiller à sa sûreté personnelle [4].

Bessières [5] fut chargé d'organiser ce corps, qui comprenait des cavaliers d'élite, ayant au moins dix années de service [6].

Les guides formèrent plus tard le noyau de la garde consulaire [7], qui devint elle-même, sous le nom de garde impériale, une véritable armée [8].

[1] Ce même général, devenu successivement consul et empereur, s'empressa de renoncer à cette méthode. (Rocquancourt et Thiers, t. Ier, p. 289.) Observons aussi que les corps nombreux de cavalerie sont difficiles à mouvoir et à faire subsister. Le terrain manque pour les faire combattre; l'à-propos des charges est détruit; les chevaux se ruinent; ces corps s'usent d'eux-mêmes.

[2] Ville du royaume Lombard-Vénitien, sur le Mincio, et qu'il ne faut pas confondre avec deux autres du même nom en Italie.

[3] Sans le manque d'audace des Autrichiens en déroute, le général victorieux eût été enlevé dans le château de Valeggio. (V. de Las Cases, t. II, p. 10.)

[4] Ce corps a rendu, dès l'origine, de grands services dans les batailles : 30 ou 40 de ces braves, lancés à propos, ont toujours amené les plus grands résultats, parce que les guides étaient constamment sous la main du général en chef. (*Mémoires de Sainte-Hélène.*)

[5] Alors chef d'escadron.

[6] Il y avait en Egypte des guides à pied. Ceux à cheval reçurent dès leur création l'uniforme adopté depuis par les chasseurs de la garde impériale.

[7] Les corps des guides à cheval d'Italie et d'Egypte ont été le noyau des chasseurs à cheval de la garde consulaire et de la garde impériale. On leur doit la mode du colback. (Bardin.)

[8] En effet, de 1812 à 1814, la cavalerie seule de la garde impériale comprenait 6 régiments : un de gendarmes d'élite, un de grenadiers à cheval, un de dragons, un de chasseurs, un de lanciers polonais et un escadron de mamelouks. Etaient annexés à la garde, sans en avoir toutes les prérogatives : un régiment de lanciers hollandais, trois d'éclaireurs, et quatre de gardes d'honneur. A une époque où l'expérience et la réflexion s'accordaient à montrer le succès dans les réserves, il était nécessaire d'avoir des troupes d'élite d'un moral et d'un dévouement à toute épreuve; l'empereur sentait aussi le besoin d'un large système d'émulation et de rémunération. (Rocquancourt, t. III, p. 38.)

II.

Cavalerie française sous l'Empire. — Pendant les guerres de l'Empire, la cavalerie française fit peu de progrès sous le rapport du matériel et de l'instruction [1]; mais elle accomplit des prodiges, grâce à la valeur des soldats et à l'intelligente direction des chefs [2].

Nos généraux ajoutèrent à leur profonde expérience de la guerre, la science des grandes manœuvres, qu'ils ignoraient avant les utiles exercices du camp de Boulogne [3].

Napoléon, sans modifier la tactique élémentaire [4], parvint à obtenir dans les mouvements des brigades et des divisions un ensemble parfait et une précision jusqu'alors inconnue [5].

L'organisation des armées reçut une modification importante : les divisions ne furent plus composées que de troupes

[1] V. Bismark.

[2] Ce fut une belle époque pour la cavalerie que cette vaste application qui se fit durant ces guerres, sur presque tous les points de l'Europe. Les officiers avaient la pratique des opérations militaires et du champ de bataille; ils avaient l'habitude de l'obéissance, une confiance et une foi illimitées dans leur chef. Braves dans toutes les rencontres, nos cavaliers savaient allier l'héroïsme de la bravoure à celui du dévouement, quand il y allait du salut de l'armée. (V. d'Aldéguier, p. 105 et 106.)

[3] Les grands simulacres de guerre, en 1805 à Boulogne, éclipsèrent les exercices des armées de Frédéric. Au moment de la mise à exécution du projet de descente en Angleterre, le premier consul avait ordonné la formation de 6 camps de 25,000 hommes sur les côtes de l'Océan : à Utrecht, à Gand, à Saint-Omer, à Compiègne, à Brest, à Bayonne, indépendamment d'une armée entre Bréda et Nimègue. Toute l'arme des dragons, formée en 4 divisions, fut en outre rassemblée sur les côtes. (Thiers, t. IV, p. 372).

[4] Il y avait environ 50 ans que les éléments de la tactique moderne avaient été fixés dans les camps prussiens. Napoléon ne trouva rien d'essentiel à y changer; mais il en étendit l'application à des circonstances nouvelles. (D'Aldéguier.)

[5] Qui pouvait mieux que Napoléon se poser en créateur d'une science nouvelle? Quel est le général qui a autant et si prodigieusement fait? Cependant l'empereur a laissé à la postérité le soin de lui marquer sa place. (*Idem*, p. 13 et V. Thiers, t. XX.)

d'une seule arme [1], y compris une batterie d'artillerie [2].

La réunion de trois à cinq divisions combinées reçut le nom de corps d'armée [3].

Quelques-unes de ces grandes fractions furent même formées exclusivement de cavalerie et d'artillerie à cheval [4].

On vit, en 1805, la réserve de Murat [5] portée au chiffre énorme de 22,000 cavaliers [6].

Reprise des cuirasses — Quelques régiments de grosse cavalerie reprirent la cuirasse au commencement de l'Empire [7]; elle ne fut donnée aux carabiniers qu'en 1809 seulement [8].

[1] Il n'y eut donc plus de divisions mixtes formant corps séparés et complets en toutes armes, ni de divisions spéciales comme sous la République. L'empereur renonça aussi à détacher des régiments de cavalerie des divisions pour les joindre à la réserve. C'est l'organisation actuelle.

[2] Cette artillerie n'était considérée que comme accessoire.

[3] Le commandement de ces fractions nouvelles fut confié à des maréchaux de l'empire ou à des lieutenants-généraux choisis. Le corps d'armée comprenait, outre l'infanterie, une ou deux brigades de cavalerie légère, un parc et une réserve d'artillerie, des troupes du génie, un état-major complet et une administration pour les transports, les vivres et les hôpitaux.

[4] On avait ainsi l'avantage de pouvoir fournir contre des lignes non entamées des charges qui décidaient d'une bataille, comme à Eylau, par exemple.

[5] Ce célèbre général s'était signalé en toute occasion par sa bravoure fougueuse et son audace. Lors de l'avénement de Napoléon, il reçut le bâton de maréchal et le titre de prince; il fut nommé grand duc de Berg en 1806 et roi de Naples en 1808. (V. Bouillet.)

[6] Cette réserve se composait de 6,000 cuirassiers, 9,000 dragons à cheval, 6,000 dragons à pied (faute de chevaux), et 1,000 artilleurs à cheval.

[7] Ces cuirassiers, qui ne chargeaient qu'au trot, ont fait époque. Napoléon les employait fréquemment à emporter des batteries, des retranchements et jusqu'à des redoutes. (V. Bismark.) L'effet moral que produisirent ces régiments, joint à la valeur personnelle des éléments qui les composaient, sanctionnèrent par des avantages fréquents cette sorte de réintégration de l'homme d'armes du moyen âge. (V. d'Aldéguier.)

[8] Le même décret du 24 décembre 1809 supprima le fusil de dragon aux carabiniers, qui avaient abandonné depuis longtemps l'arme dont ils tiraient leur nom.

Cette cavalerie de réserve acquit promptement une grande renommée [1].

Braves comme nos cuirassiers ! était passé en proverbe [2].

La bonne réputation de nos dragons fut aussi justifiée [3]; ils se distinguèrent particulièrement en Espagne [4].

Enfin nos chasseurs et nos hussards se montrèrent infatigables pendant les longues campagnes de ces temps mémorables [5].

Création des lanciers. — Par décret du 11 juillet 1811, neuf de nos quarante régiments de dragons [6] furent convertis en chevau-légers lanciers [7].

On prit pour modèle de cette création le corps des lanciers polonais que la France entretenait à son service [8].

Un régiment de ces chevau-légers fut aussitôt attaché à chaque division de cuirassiers [9].

[1] L'arme des cuirassiers a rendu d'immenses services pendant les guerres de l'Empire, et leur histoire fourmille de traits particuliers et généraux qui suffiraient pour illustrer une armée. (Ambert, *Esquisses*, p. 8.)

[2] Bismark.

[3] Les dragons avaient été presque désorganisés pour l'expédition d'Angleterre : on en avait démonté une partie. Remis à cheval, ils ont fourni à eux seuls presque tout le service de la cavalerie dans la guerre de Portugal et d'Espagne. (Général Foy, *Guerres de la Péninsule*, t. I[er], p. 111.)

[4] De 1808 à 1811. (V. la *11e leçon*.)

[5] Les chasseurs à cheval et les hussards ont été les plus faciles à monter, à recruter et à dresser. Ils ont aussi rendu le plus de services à la guerre et Napoléon en augmenta le nombre. (Général Foy.)

[6] A la fin de 1809, pendant la guerre d'Espagne, le nombre des régiments de dragons avait été porté jusqu'à 40.

[7] Dans ses guerres germaniques, Napoléon avait senti le besoin d'opposer des lances françaises aux lances des Hulans et des Cosaques. En 1807 un régiment de lanciers fut formé à Varsovie, en 1810 un deuxième régiment fut créé; ils avaient, outre la lance, une carabine à baïonnette. En 1812 il y eut 3 régiments de lanciers de la garde et 9 de la ligne, sur lesquels se trouvaient 5 régiments polonais.

[8] Ces lanciers polonais s'étaient couverts de gloire à l'attaque du défilé de Somo-Sierra. (V. la *11e leçon*.) Ils servirent de type et de motifs à la création de nos lanciers. (Rocquancourt, t. III.) Dombrowski, réfugié en France en 1796, y avait formé une légion polonaise qu'il commanda en Italie; il concourut avec Poniatowski à la campagne de 1812.

[9] Ambert, *Esquisses*, p. 7.

Le monde entier a retenti de leurs faits d'armes [1].

Composition de notre cavalerie en 1807. — Napoléon continua de partager la cavalerie en trois armes [2] : la cavalerie de réserve, de ligne et légère [3].

En 1807, le nombre de nos régiments à cheval était toujours de soixante-dix-huit [4], divisés en escadrons de deux compagnies [5].

Tous ces régiments étaient de même force et de même formation [6].

La cavalerie de réserve était composée de deux régiments de carabiniers et de douze de cuirassiers [7].

[1] Malgré la réputation que s'acquirent ces beaux régiments, il était de leur commune destinée de disparaître sous la restauration. (Rocquancourt.)

[2] Il s'appliqua à rendre plus distinctes les nuances du service de la cavalerie. Pendant les premières campagnes de la révolution, nous avions peine à lutter contre les cuirassiers allemands, les dragons wallons et les hussards hongrois. Nous présentions rarement de gros corps de cavalerie sur le terrain, et quand nous le faisions, c'était le plus souvent à notre désavantage. La cause principale de l'essor imprimé à notre cavalerie fut dans le système adopté par l'empereur pour la conduite de cette arme à la guerre... Il constitua en brigades et en divisions non-seulement les cuirassiers et les dragons, mais encore les chasseurs et les hussards. Bien plus, il a réuni plusieurs divisions ensemble pour en composer des masses plus fortes... Cette arme a été mieux conservée, parce que dans les marches et les cantonnements, on ne l'a plus asservie au pas, aux haltes, aux habitudes de l'infanterie. Plus instruite et plus florissante, elle a été plus terrible à nos adversaires, et son élan a quelquefois décidé le gain des batailles. (Général Foy.)

[3] Chacune de ces armes s'est améliorée : la conquête rendit les remontes plus faciles; celles-ci procurèrent de belles races de chevaux; les anciens cadres étant riches en vieux soldats, on forma en peu de temps des hommes de cheval lestes, adroits et bien montés. *(Idem.)*

[4] Comme sous le consulat.

[5] Chaque régiment comptait 4 ou 5 escadrons; mais en raison de l'effectif des compagnies, la force totale était sensiblement la même pour toutes les armes : 1,020 hommes.

[6] Sous la République, les régiments de grosse cavalerie étaient moins forts que ceux de la cavalerie légère qui était dispersée dans les divisions d'infanterie. Napoléon voulant des divisions fortes et maniables en même temps, décida que ces corps seraient de même force, tout en conservant des réserves de grosse cavalerie aussi formidables que possible. (V. Rocquancourt, t. III.)

[7] On créa, en 1809, un 13e régiment de cuirassiers qui comprenait 5 escadrons, chacun de 300 hommes montés; c'était une sorte de grand dépôt de toute l'arme. *(Ibid., p. 19.)*

Trente régiments de dragons constituaient la cavalerie de ligne [1].

Enfin, la cavalerie légère comprenait 24 régiments de chasseurs et dix de hussards [2].

Toute cette cavalerie, bien conduite par les Kellermann [3], les Lasalle [4], les Montbrun [5], les Bessières [6], les Murat, etc., bien secondée par une excellente artillerie légère, suppléa par son audace et sa valeur à ce qui lui manquait encore en instruction et en nombre [7]. Elle obtint des succès éclatants et nos ennemis n'en montrèrent jamais une supérieure [8].

Ordonnance et écoles établies à cette époque. — Pendant les expériences du camp de Boulogne, le Premier Consul avait ordonné la révision du règlement de 1788 sur les manœuvres de la cavalerie [9].

[1] Les dragons formaient 120 escadrons de 256 hommes chacun, soit un total de 30,720 cavaliers.

[2] Les régiments à cheval de la garde étaient en dehors de cette organisation.

[3] Fils du duc de Valmy; se signala plus particulièrement à Marengo, Austerlitz, Vimeiro, Bautzen et à Waterloo.

[4] Officier avant la Révolution, rentra dans l'armée comme simple soldat et fut remarqué par sa bravoure en Italie, en Egypte et en Allemagne; nommé général à Austerlitz, il fut tué à Wagram.

[5] Ce général de cavalerie si remarquable fut tué par un boulet à la bataille de Mojaïsk, en 1812, à l'âge de 40 ans.

[6] Le maréchal duc d'Istrie s'était distingué à Rovérédo, à Rivoli, puis aux batailles d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau, de Wagram et de Médina-del-Rio-Seco; il fut tué en 1813, au combat qui précéda la bataille de Lutzen.

[7] Les guerres de cette époque consommaient hommes et chevaux si rapidement, qu'il fallait renouveler les régiments plusieurs fois dans la même campagne et admettre dans les cadres des hommes, braves sans doute, mais dont l'instruction était incomplète. Les cavaliers de recrue, à leur arrivée aux dépôts, étaient équipés, envoyés en remonte, et c'est ainsi que les détachements se rendaient à l'armée, sans autres principes que ceux répétés par les officiers pendant le trajet. Cette cavalerie n'avait donc que sa bravoure seule à opposer à l'ennemi; elle fondait pendant les marches ou succombait au premier engagement, victime de ce courage qui n'avait pas été formé à la discipline et aux manœuvres. (Mussot, *Rapport sur l'organisation de la cavalerie.*)

[8] Jamais, à aucune époque de notre histoire, la France n'avait eu une plus belle et plus nombreuse cavalerie qu'en 1812. (D'Aldéguier, p. 106.)

[9] En l'an X (1801) parut l'instruction connue sous le nom d'ordon-

Le 1er vendémiaire an XIII parut une ordonnance provisoire [1], qui consacrait les améliorations introduites par Bohan [2] et par l'instruction Magimel [3].

C'est cette ordonnance qui a régi nos troupes à cheval jusqu'en 1829; elle a suffi aux besoins de l'époque [4].

Les écoles, dispersées lors de la Révolution [5], furent peu à peu rétablies [6] : une nouvelle école d'équitation fut créée à Versailles en 1793; mais elle ne fut définitivement organisée que le 16 fructidor an IV [7].

Elle prit, deux ans après, la dénomination d'école nationale d'instruction des troupes à cheval [8].

nance *Magimel;* elle fut rédigée par M. Breu, alors lieutenant d'artillerie. L'ordonnance de 1788 lui servit de base, mais il y introduisit une instruction à pied, une école d'escadron et un livret de commandements pour les évolutions. Cette instruction, plus complète que les précédentes, n'avait pas force de loi. (D'Aldéguier.)

[1] Cette épithète de provisoire indique assez que ses auteurs eux-mêmes étaient loin de la considérer comme satisfaisant à toutes les circonstances de la guerre.

[2] Les bons principes d'instruction équestre de Bohan n'avaient pas tous été suivis dans les leçons élémentaires de l'ordonnance de 1788.

[3] Ce fut dans l'intention de régulariser le travail de M. Breu que fut formée la commission qui rédigea l'ordonnance provisoire de 1804; mais, en raison des changements peu importants qu'on apporta au système de l'instruction en général, on peut dire avec vérité que sous l'Empire et sous la Restauration, la cavalerie française a suivi dans l'ensemble le système de 1788, qui embrasse ainsi une période d'environ 40 années. (D'Aldeguier.)

[4] L'école de Versailles a puissamment contribué à la rédaction de cette ordonnance provisoire. (*Idem.*)

[5] En 1792, nos écoles d'équitation ainsi que l'école militaire avaient disparu. L'an II de la République, on établit l'école de Mars au champ de Sablons. (Sainte-Chapelle, chap. IV.) Ce ne fut que le 28 janvier 1803 que l'école spéciale militaire fut formée à Fontainebleau; elle a été transférée à Saint-Cyr en 1808.

[6] Les besoins impérieux de la guerre, le développement de nos forces militaires donnèrent enfin gain de cause aux partisans des établissements utiles. Il fallait surtout préparer des ressources que l'émigration des officiers de cavalerie et que la désorganisation des corps avaient taries. (D'Aldéguier.)

[7] Epoque à laquelle cet établissement prit le nom d'école nationale d'équitation. (*Idem.*)

[8] Il est juste de regarder cette école comme le tronc de toutes celles qui se sont succédé depuis; c'est à Versailles que figurèrent avec distinction les Coupé, les Jardin et les Gervais. (*Idem.*)

L'année suivante, les écoles de Lunéville et d'Angers lui furent annexées [1].

En 1804, on reconstitua sur de nouvelles bases l'établissement de Versailles, destiné à former des officiers et des sous-officiers instructeurs pour la cavalerie [2].

En 1809, l'empereur organisa l'école spéciale de Saint-Germain, dont les élèves entraient dans la cavalerie avec le grade de sous-lieutenant, après un stage de trois ou quatre ans [3].

Causes de décadence après 1812. — A dater de la funeste retraite de Russie, la cavalerie française, si belle et si nombreuse au passage du Niémen [4], fut presque totalement anéantie [5].

Aussi, en 1813, notre armée, privée de ce secours puissant [6],

[1] V. Jacquemin, *Recherches historiques*.

[2] Quoique les éléments de cette école ne fussent pas parfaits, elle n'en produisit pas moins un grand nombre de bons officiers et de sous-officiers instructeurs. (Mussot.)

[3] On n'y admettait que des élèves pensionnaires âgés de 16 ans, à l'exclusion des officiers et des sous-officiers des corps. La durée des exercices était de 3 à 4 ans; 150 environ étaient nommés sous-lieutenants chaque année. Indépendamment de la théorie et de la pratique de l'ordonnance des troupes à cheval, on apprenait à l'école les exercices et les manœuvres de l'infanterie et celles de l'artillerie légère. (Jacquemin.) Sous l'Empire il y avait les écoles Polytechnique, de Fontainebleau, de La Flèche, de Saint-Germain et de Saint-Cyr. Napoléon les appelait ses *poules aux œufs d'or;* en effet, les écoles ne sont pas une des pierres, une des poutres de l'édifice militaire, elles en sont la base. (Ambert, *Esquisses*, p. 4, 8 et 17.)

[4] Avec les réserves d'Allemagne, on comptait dans cette formidable armée, mise en mouvement pour la guerre de Russie : 85,000 cavaliers, 40,000 artilleurs à cheval et 145,000 chevaux de selle ou de trait. (V. Thiers, t. XIII, p. 435.) Le premier corps comptait 3,500 hommes de cavalerie légère et 11 à 12,000 de réserve; il en était de même dans le troisième corps; la garde impériale comprenait 15,000 cavaliers superbes, troupes d'élite et admirables. 60,000 cavaliers, tous valides et parfaitement instruits, franchirent le Niémen. (*Ibid.*, p. 427, 431 et 432.)

[5] Les trois quarts des chevaux de France ont été gelés en Russie. (D'Aldéguier.) Notre grande armée, qui avait passé le Niémen avec 60,000 chevaux et en avait laissé 20,000 en réserve, n'en avait pas ramené 3,000. (V. Thiers, t. XV, p. 173, 214 et 261.)

[6] Pour la campagne de 1813, la cavalerie était la plus en arrière de toutes les armes. (Thiers, t. XV, p. 438.) Notre armée sentit toute l'étendue de ce vide immense. (Général Laroche-Aymon.) Dans l'affaire de Reichenbach, au mois de mai 1813, Napoléon put s'apercevoir que

ne put-elle profiter de ses victoires de Lutzen et de Bautzen [1].

On se hâta néanmoins de reconstituer nos régiments à cheval [2], et dès l'année suivante, notre nouvelle cavalerie se signala encore par de fréquents succès sur celle de nos adversaires [3].

Recrutement, avancement et discipline. — Les guerres d'alors consommaient une si grande quantité de soldats que la conscription [4] ne pouvait suffire au recrutement de l'armée [5].

Durant les campagnes d'Espagne et au moment d'entrer en Russie, on eut recours à des levées rétroactives [6].

Plus tard, on convoqua les divers bans [7] et on en forma des cohortes [8].

sa cavalerie, quoique mêlée d'anciens cavaliers revenus de Russie, ne valait pas autant qu'autrefois. (Thiers, *ibid.*, p. 583.)

[1] Ces victoires, qui assurèrent seulement à Napoléon le stérile honneur du champ de bataille, auraient é é décisives avec une cavalerie suffisante, et l'Europe eût été probablement contrainte encore à demander la paix (Laroche-Aymon.)

[2] Paris et les principales villes de France offrirent des chevaux et des cavaliers équipés; on réunit de cette manière en peu de jours 22,000 chevaux et 16,000 cavaliers. (Thiers, t. XV, p. 248.) On tira les cadres d'Espagne, un cadre d'escadron par régiment de cavalerie fut envoyé en poste sur le Rhin. (*Ibid.*, p. 438.)

[3] Rétablie après le désastre de Russie, notre cavalerie s'est surpassée elle-même, et plus tard, dans une campagne de trois jours tristement mémorable, elle a maltraité la cavalerie des Prussiens et écrasé celle des Anglais. (D'Aldéguier, p. 483.)

[4] Ce mode d'évocation prit, en 1793, le nom de première réquisition. En 1798, le général Jourdan fit adopter la conscription; elle fut développée par le règlement de l'an VIII, et révisée en 1806 et 1807. (V. Bardin.) C'est un moyen rapide et sûr de créer des armées. (Général Foy.)

[5] Dès l'année 1807, on avança d'un an l'âge de la conscription; néanmoins on dut aviser bientôt aux moyens d'enrôlement reconnus insuffisants : on amalgama les habitants des royaumes annexés, en déclarant français les peuples qui recrutaient nos armées. (Bardin.)

[6] L'empereur ordonna des levées rétroactives des hommes âgés de 22 à 26 ans; on divisa cette milice en trois bans. (De Fonscolombe.)

[7] Napoléon voulut faire revivre les vieilles formes féodales en perfectionnant la garde nationale; il créa, le 13 mars 1812, le ban et les arrière-bans, dont l'effectif eût présenté deux millions de baïonnettes : le jeune ban devait être mobilisable jusqu'à la frontière, le ban jusqu'aux confins du département, et le vieux ban jusqu'aux remparts de la ville. (Bardin.)

[8] Le premier ban fut mis à la disposition du ministre de la guerre qui en forma des cohortes (V. Thiers, t. XV); 88 de ces cohortes firent la campagne de 1813.

L'avancement sous l'Empire n'était réglé par aucune loi; l'ancienneté même n'avait pas de droits absolus [1].

L'empereur dictait toutes les nominations et son discernement suffisait toujours : aucun service réel n'était oublié [2].

C'est encore à l'empereur qu'on doit la réforme de la législation militaire, dont les éléments dataient de Philippe III [3].

Une sage discipline fut établie [4], et l'émulation fut excitée au plus haut degré dans l'armée par de nombreuses récompenses honorifiques [5].

Les armes d'honneur, les surnoms glorieux du temps de la République [6], furent remplacés par des croix, des pensions, des dotations et des titres [7].

[1] L'avancement avait été déféré au premier consul par la constitution de l'an VIII; l'empereur s'attribua toute initiative; il laissa seulement à la volonté des chefs de corps l'avancement des sous-officiers. (Bardin.)

[2] On voyait rarement un officier passer d'une spécialité dans une autre, tant l'empereur connaissait le prix d'une expérience spéciale; et, sur ce point, ses scrupules allaient jusqu'aux généraux. Ainsi, toujours les d'Hautpoul et les Nansouty manœuvraient la grosse cavalerie, et toujours les Lasalle et les Montbrun guidaient la cavalerie légère. (Général Préval.)

[3] Jusqu'à l'Empire les cours prévôtales, les juges d'honneur, les commissions secrètes et une foule de lois contradictoires, remontant à 1270, furent les éléments de la législation militaire. Les conseils de guerre n'ont été institués qu'en 1791 et les conseils de révision que 6 ans après.

[4] Les peines entretiennent l'ordre par la crainte, les récompenses par l'espoir; celles-ci peuvent porter l'homme aux actions sublimes; celles-là ne suffisent pas toujours pour le tenir au niveau du devoir. Leur emploi est cependant nécessaire et leur concours assure la stabilité et la prospérité de toute constitution militaire. (V. Rocquancourt, t. III, p. 83.)

[5] A l'imitation de Louis XIV, qui avait créé l'ordre de Saint-Louis et une caisse spéciale pour doter ceux des chevaliers que l'éclat de leurs services ou la médiocrité de leur fortune rendaient plus dignes de sa munificence, Napoléon se servit merveilleusement pour récompenser les braves et exciter une noble émulation dans ses armées des trois ordres de la Légion d'honneur, de la Couronne de fer et de la Réunion, dont il était le fondateur et le grand maître. Il y joignit comme complément les pensions, les dotations, les titres et des places choisies dans les batailles.

[6] A la bataille de la Favorite, en 1796, la 57e demi-brigade reçut le surnom de *terrible*, pour avoir enfoncé le centre de l'ennemi. La 9e légère fut appelée *l'incomparable* après Marengo. On se rappelle les glorieuses qualifications que l'empereur lui-même avait données à ses maréchaux : Masséna était l'*enfant chéri de la victoire*; Ney *le brave des braves*; Lannes *le Roland de l'armée*; Oudinot *le Bayard moderne*.

[7] Les récompenses comme les peines doivent être appropriées au

Napoléon créa les trois ordres de la Légion d'honneur[1], de la Couronne de fer[2] et de la Réunion[3].

Écrivains militaires de la période impériale. — Les listes précédentes, comme cette dernière, ont surtout pour objet d'appeler l'attention des élèves sur les meilleurs ouvrages à consulter dans l'intérêt de leurs études militaires[4].

CHARLES (Le prince). *Principes de la stratégie.* — L'archiduc occupe après Napoléon Ier, le premier rang comme guerrier et comme écrivain militaire; mais ses ouvrages, non élémentaires, ne peuvent être étudiés que par des officiers instruits.

JOMINI (Le général). *Histoire des guerres de la Révolution; Précis de l'art de la guerre; Vie politique et militaire de Napoléon.* — Le général a su conserver une bonne foi et une impartialité dont on doit lui savoir gré. Le dernier ouvrage est un des meilleurs dont on puisse recommander l'étude.

DUMAS (Le général Mathieu). *Précis des événements militaires de 1799 à 1807.* — On trouve dans les ouvrages de cet auteur : élégance, pureté, élévation du style; cartes nombreuses, dressées d'après d'excellents matériaux.

caractère particulier de chaque peuple et proportionnées à la grandeur et à la nature des actions. Les anciens apportaient dans le choix des récompenses autant de discernement et de justice que de variété et de magnificence dans leur distribution. Sous ce rapport, les modernes ne les avaient jamais égalés. (Rocquancourt, t. III.)

[1] La légion a été créée par décret de l'an X, en vue de récompenser les actions d'éclat, le mérite reconnu, les services extraordinaires des Français, soit militaires, soit de la classe civile. Tous les défenseurs de la patrie qui avaient reçu des armes d'honneur, en étaient membres de droit. L'inauguration de la légion eut lieu le 14 juillet 1804, à un anniversaire fameux et dans une cérémonie célèbre. (V. Bardin.)

[2] Ordre franco-italique, créé en 1805.

[3] Ordre civil et militaire, créé en Hollande en 1811. Cette croix se donnait de préférence aux habitants des départements nouvellement annexés à la France.

[4] V. pour plus de détails, le tableau des auteurs dans Rocquancourt, t. III.

VAUDONCOURT (Le général). *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre de 1812; Campagnes de 1813, 1814 et 1815.* Erudition profonde, patriotisme, grand zèle pour l'enseignement et les progrès de l'art militaire. Ces qualités se rencontrent à chaque page des ouvrages de ce général.

GOUVION SAINT-CYR (Le maréchal). *Mémoires sur les campagnes du Rhin et du Danube; Mémoires sur les campagnes de 1799, 1800, 1812 et 1813; Journal des opérations de l'armée de Catalogne en 1808 et 1809.* — Excellents ouvrages, ornés d'atlas fort remarquables.

FOY (Le général). *Histoire de la guerre de la Péninsule.* — C'est un des monuments les plus éclatants de la littérature militaire. Cette histoire s'arrête malheureusement au 30 août 1808.

PELET (Le général). *Mémoires sur la guerre de 1809, en Allemagne.* — Ce brave général fait avec enthousiasme l'apologie de l'Empereur.

SUCHET (Le maréchal). *Mémoires sur les campagnes d'Espagne de 1808 à 1814.* L'auteur rappelle avec soin les services et les belles actions des officiers sous ses ordres.

NAPOLÉON Ier. *Mémoires pour servir à l'histoire de France.* — Ouvrage authentique de l'Empereur. Leçons immortelles sur les plus fameux chefs d'armée de l'antiquité et des temps modernes.

III.

Cavaleries étrangères. — Pendant les guerres de l'Empire [1], les Cosaques [2] ont acquis quelque réputation [3];

[1] On n'a vu les Cosaques en grand nombre dans les armées russes, que dans nos guerres de Pologne et de Russie, dans l'occupation de la Saxe et dans l'invasion de la France, en 1814. (V. Bardin.)

[2] Kasacks en russe; ils descendent d'un mélange de Slaves et de Tartares, se divisent en cosaques du Don et cosaques de la Petite-Russie, comprenant ceux de l'Ukraine, de la mer Noire et du Boug. (Bouillet.)

[3] V. Nolan.

ils excellaient surtout dans les surprises et les escarmouches [1], mais ils n'ont jamais tenu devant des troupes régulières [2].

Les Cosaques n'ont été tous soumis à la domination moscovite qu'en 1829 [3].

La cavalerie russe, quoique bien recrutée et parfaitement montée, échoua souvent par la faute de ses chefs et à cause du peu d'initiative des soldats [4].

Les cavaliers anglais étaient admirablement montés et équipés [5]; cependant malgré la valeur incontestable de ces belles troupes, nos dragons en Espagne et notre vaillante cavalerie à Waterloo, leur ont prouvé que les succès de la cavalerie à la guerre ne dépendent pas seulement de l'habileté équestre des hommes et de la vitesse des chevaux [6].

Les lanciers polonais, qui s'illustrèrent particulièrement en Espagne [7], nous servirent de modèles quant à leur uni-

[1] Le cosaque est dans la plaine, ce qu'est le bédouin dans le désert. (*Mémoires* de Napoléon, t. Ier, p. 262.) Guerriers hardis, pillards et déterminés, cavaliers habiles, les Cosaques formaient une cavalerie légère terrible pour l'ennemi. (Bismark.)

[2] Ils ne chargeaient franchement que sur des fuyards et lorsqu'ils avaient la certitude d'être au moins dix contre un. (Général Davidoff, *Essai sur la guerre de partisans*, avertissement, 1841.) Notre cavalerie se bornait, contre eux, à des marches en bataille. (Bonneau du Martray.)

[3] De 1812 à 1814, il a existé jusqu'à 82 régiments de cosaques dans l'armée russe. (Bardin.) On a organisé quelques régiments réguliers qui font partie de la garde impériale russe, mais la plus grande partie de ces troupes est irrégulière. Les Cosaques ont paru pour la première fois vers le milieu du XVe siècle, ils furent soumis successivement aux Russes, les derniers en 1828 et 1829. (Bouillet.)

[4] La cavalerie russe eût été supérieure si, chez elle, la force intellectuelle avait été unie à la force physique. (Nolan. V. aussi Bardin, *Milice russe*, no 2.)

[5] La cavalerie anglaise surpassa, sous le rapport du matériel, tout ce qui avait été vu jusqu'alors. *(Idem.)*

[6] La cavalerie anglaise n'est en rien comparable à l'infanterie. Les cavaliers ne peuvent retenir leurs chevaux; ces animaux sont trop bien nourris, tenus trop chaudement, quoique négligés par leurs cavaliers... (Napoléon, *Mémoires*, 1822.) Leur cavalerie ne vaut pas la nôtre. (Fleury, t. II, p. 163.) Dans les armées agissantes, la cavalerie anglaise est de peu d'utilité, soit que les généraux la ménagent à raison du prix des chevaux, soit qu'ils se défient de son habileté. (Bardin.) V. *Les engagements de cette cavalerie à Talavéra et à Waterloo*, 11e et 12e leçons.

[7] Cette milice a joué un rôle des plus brillants sous Bonaparte en Italie, sous Leclerc à Saint-Domingue, dans l'armée de Russie en

forme et à leur armement ; ces braves soldats sont restés célèbres aussi par leur patriotisme et leur fidélité [1].

C'est grâce au dévouement de ses troupes à cheval, qui se sacrifiaient pour couvrir la retraite de ses armées vaincues [2], que l'Autriche put réparer ses fréquents désastres [3].

Ses cuirassiers [4] et ses cavaliers légers hongrois étaient surtout renommés [5].

Enfin, la cavalerie prussienne, qui avait bien dégénéré depuis Seydlitz [6], presqu'entièrement détruite après Iéna [7], fut reconstituée vers la fin de nos guerres [8].

Les cavaliers hanovriens entre autres maintinrent dans les armées de la Prusse leur juste réputation [9].

1807, et en Espagne en 1809. Les hulans polonais, leurs armes, leurs costumes sont devenus communs à toute l'Europe; ceux que Bonaparte mit sur pied devinrent le type modèle de toutes les armées. En 1812, 50,000 Polonais suivirent les drapeaux français dans la campagne de Russie. (V. Bardin).

[1] Le soldat polonais est sobre, obéissant, brave, infatigable et toujours patriote. *(Idem.)*

[2] Les armées autrichiennes du XVIII[e] et du XIX[e] siècle firent presque toujours, après de grandes défaites, des retraites régulières, parce que leur excellente cavalerie se dévouait pour les soutenir. (V. Bismark.)

[3] La fuite des escadrons autrichiens, à Marengo, fut la cause du désastre qu'éprouva leur armée vers la fin de la journée. (V. la *9[e] leçon.*)

[4] V. *L'affaire de Ratisbonne après la bataille d'Eckmühl*, 10[e] leçon.

[5] La cavalerie autrichienne passait pour la meilleure d'Europe, particulièrement les Hongrois ; son organisation et son équitation n'étaient dépassées dans aucun pays. (V. Bardin.)

[6] Quoiqu'en 1806 la cavalerie prussienne fût encore sur l'ancien pied, elle n'était plus elle-même depuis longtemps. Eparpillée dans les garnisons, cette cavalerie n'avait pu acquérir de l'ensemble ; elle n'avait plus de vigueur, car elle était commandée par des officiers plus citoyens que militaires, superficiellement instruits. *(Idem.)*

[7] Le traité de Tilsitt, en diminuant de moitié la surface et la population de la Prusse, réduisait son armée à 40,000 hommes. Iéna témoigna l'infériorité où étaient tombées les troupes de Prusse ; ses 43,000 cavaliers y furent anéantis, tant dans la bataille que dans la poursuite qui dura un mois. (V. Las-Cases, t. II, p. 179.)

[8] Son armée *morte* se leva tout organisée derrière nous comme un fantôme terrible. (Ballyet, p. 432.) En 1814, la Prusse se releva plus forte et se classa dès lors au rang des grandes puissances. (V. *Mémoires de Napoléon*, t. V.)

[9] V. Bismark. Le Hanovre avait été cédé à la Prusse en 1805 ; de 1807 à 1813, il fit partie de l'empire français et, à cette dernière date, il fut rendu à ses anciens maîtres. (Bouillet.) L'habileté des cavaliers hanovriens est connue depuis fort longtemps. (Bardin.)

IV.

Transformations de 1815 à 1830. — Une ordonnance du 30 août 1815 licencia et réorganisa à la fois la cavalerie française [1]; elle resta composée, jusqu'en 1830, de quarante-huit régiments [2] à quatre escadrons, non compris les compagnies de la Maison du roi [3].

Les régiments de lanciers furent supprimés [4]; mais pour y suppléer, on arma de lances le 4e escadron de chaque régiment de chasseurs [5].

Sous la Restauration, disparurent les escadrons d'élite [6], les gardes d'honneur [7] et les autres corps de la jeune garde [8].

[1] La première restauration et les Cent-Jours ne présentent rien d'important pour la cavalerie.

[2] Savoir : 2 de carabiniers, 6 de cuirassiers, 10 de dragons, 24 de chasseurs et 6 de hussards. Les régiments de grosse cavalerie portaient les noms des princes de la famille royale, et ceux de dragons et de cavalerie légère les noms des départements où ils avaient été organisés. (Rocquancourt, t. III, p. 24.) En 1825, il y eut : 10 régiments de cuirassiers, 12 de dragons et 18 de chasseurs. Les dragons de la garde étaient cavalerie légère, ceux de la ligne, grosse cavalerie. (Bardin.)

[3] Après la chute de l'empire, reparurent les compagnies de la Maison du roi; ces corps privilégiés, formés de la veille, prenant le pas sur les régiments composés des débris des grandes armées de Napoléon, ne pouvaient guère sympathiser avec eux. Toutefois, ces compagnies reçurent dans leurs rangs nombre de militaires ayant déjà fait plusieurs campagnes, et, compris dans la formation des régiments de 1815, la plupart des officiers de l'Empire firent preuve d'un zèle et de lumières dont notre cavalerie profite encore aujourd'hui. (D'Aldéguier.)

[4] A la première restauration, on conserva 6 régiments de lanciers de la ligne; en 1815 ils furent supprimés. En 1831, on en créa 6 nouveaux régiments. (Ambert, p. 6.)

[5] La garde royale conserva un régiment de lanciers. La suppression des lanciers nous fut, dit-on, imposée par la jalousie des puissances étrangères. (*Sentinelle*, n° 7.) La cour de Louis XVIII ne voulut pas d'une innovation introduite par Napoléon. (Bardin.) En 1830, les lanciers de la garde furent dissous et remplacés par les lanciers d'Orléans. (*Idem.*)

[6] Comme énervant les corps en réunissant dans une seule de leurs fractions ce qu'ils avaient de meilleur en hommes, en chevaux et en effets.

[7] Créés en 1813, les quatre régiments de gardes d'honneur étaient considérés comme faisant partie de la garde : ils étaient commandés par des généraux, leurs officiers et sous-officiers avaient le grade supérieur, ils faisaient le service auprès de l'Empereur. Chaque cavalier, d'une bonne famille, devait s'équiper, se vêtir et se monter à ses frais. (Rocquancourt, t. III, p. 42.)

[8] En 1815, il y avait encore 24 régiments de jeune garde, 4 de

Seule, la cavalerie de la vieille garde continua d'exister [1]; elle reçut le nom de Corps royal des cuirassiers, dragons, chasseurs et chevau-légers lanciers de France [2].

On créa une garde royale [3], qui comprenait deux divisions de cavalerie [4], formées par deux régiments de grenadiers à cheval, deux de cuirassiers, un de dragons, un de lanciers, un de chasseurs et un de hussards [5].

Tous ces corps privilégiés disparurent en 1830 [6].

La création des nouveaux régiments de lanciers, des chasseurs d'Afrique [7] et des spahis [8], date du règne de Louis-Philippe [9].

Il sera question, dans la deuxième partie du cours, de l'organisation et de la composition actuelles de notre cavalerie [10].

Création de l'école de Saumur et de l'ordonnance

moyenne et 4 de vieille garde; ce qui formait, avec la cavalerie et l'artillerie, un total de 26,270 hommes.

[1] Elle fut réléguée loin de Paris : à Metz, à Saumur, etc. Cette garde était déchue d'une partie de ses prérogatives.

[2] Marengo a été l'aurore de cette admirable troupe, Austerlitz son midi, Waterloo le soir de sa vie! (Bardin.)

[3] Quatre maréchaux de France remplissaient alternativement les fonctions de major-général auprès de la personne du roi qui était colonel-général. Les officiers de la garde avaient dans l'armée le rang et le titre immédiatement supérieurs à leur grade. (De Fonscolombe.)

[4] Leur force totale était de 7,000 hommes et 6,000 chevaux.

[5] En 1825, tous les régiments de cavalerie de la garde eurent 6 escadrons. (V. Bardin.)

[6] A partir de la révolution de juillet, la garde royale et les gardes du corps se fondirent dans les autres armes; il n'y eut plus de distinction honorifique entre les divers corps jusqu'en 1854, époque de la création de la nouvelle garde impériale.

[7] En 1831, on forma 2 escadrons de chasseurs algériens, qui devinrent les chasseurs d'Afrique; trois régiments ont été créés depuis.

[8] L'ordonnance constitutive des spahis date du 21 juillet 1845. La création des autres régiments de hussards est postérieure à la réorganisation de 1831, qui composait ainsi notre cavalerie : 2 régiments de carabiniers, 10 de cuirassiers, 12 de dragons, 6 de lanciers, 14 de chasseurs et 6 de hussards; total : 50 régiments à 6 escadrons.

[9] Sous la restauration, l'état-major fut augmenté d'un major du grade de chef de bataillon ou d'escadrons; avant 1815, le major était le deuxième chef du régiment.

[10] V. les *13e et 21e leçons*.

de cavalerie. — En 1814, on avait réuni aux anciennes écoles [1] celles de Saint-Cyr et de Saint-Germain [2].

Le maréchal Soult [3] rétablit bientôt à Saumur l'école d'instruction des troupes à cheval [4], qui fonctionna à partir du 1er mars 1815 [5].

La conspiration du général Berton [6] en amena le licenciement en 1822; mais cet utile établissement, transféré d'abord à Versailles [7], fut réorganisé l'année suivante et replacé à Saumur [8], où il prit le nom d'Ecole royale de cavalerie, le 10 mars 1825 [9].

A la même époque, une commission d'officiers généraux [10]

[1] Après le licenciement des débris de la grande armée, la cavalerie n'ayant plus ni matériel, ni instruction, l'ancienne école militaire et celle de La Flèche furent rétablies. (D'Aldéguier.)

[2] Par ordonnance du 30 juillet 1814.

[3] Le maréchal s'aperçut, à son entrée au ministère, de l'immense lacune que laissait dans nos institutions militaires la suppression de l'école de cavalerie. (*Idem.*)

[4] Le 23 décembre 1814.

[5] Il y fut envoyé deux officiers et deux sous-officiers par régiment. Le commandement de cette nouvelle école fut donné au lieutenant-général de la Ferrière, débris glorieux et mutilé de nos grandes guerres. C'est à ce brave général, c'est aux officiers distingués dont il sut s'entourer, c'est à MM. les écuyers de Chabannes, Rousselet et Cordier, c'est aussi aux premiers élèves de cette école que la cavalerie française dut son instruction après le licenciement douloureux de 1815. (*Idem.*)

[6] Ce général, qui avait fait avec distinction les campagnes de la république et de l'empire, rayé des contrôles sous la restauration, entra dans un complot contre les Bourbons. Il marcha sur Saumur à la tête de quelques insurgés, fut pris dans l'habitation de l'Alleu, et condamné à mort.

[7] On ne tarda pas à reconnaître l'incontestable utilité de cette école. M. le général de Clermont-Tonnerre, alors ministre de la guerre, ordonna la réorganisation de l'école d'application de cavalerie en 1823, laquelle fut transférée à Saumur un an après.

[8] En 1824; ainsi l'école n'eut même pas une année d'interruption.

[9] L'école royale de cavalerie fut organisée par le général Oudinot, fils du maréchal, et il sut la rendre, sous sa direction habile, ce qu'elle est encore aujourd'hui : *un monument européen, où les aides-de-camp et les meilleurs officiers des souverains de presque toutes les puissances, viennent chercher des exemples et des modèles.* (Jacquemin.)

[10] Composée de MM. les maréchaux de camp : Oudinot, duc de Périgord, Dujon, Saint-Alphonse, de MM. les lieutenants-généraux Grouvel, Cavaignac, Defrance, et présidée par le lieutenant-général Mermet. (*Rapport de la Commission.*)

avait été chargée de réviser l'ordonnance provisoire de 1804, et de mettre l'instruction élémentaire, ainsi que les manœuvres de la cavalerie, en harmonie avec celles de l'artillerie à cheval [1].

Le résultat des travaux de cette commission fut publié le 6 décembre 1829 et notre excellent règlement sur l'exercice et les évolutions des troupes à cheval, fut aussitôt mis en pratique [2].

[1] C'est au ministère de M. le marquis de Clermont-Tonnerre, dont le lieutenant-général comte du Coëtlosquet était le directeur du personnel, que l'on doit la pensée de la rédaction de l'ordonnance du 6 décembre 1829, quoiqu'un autre ministre en soit le signataire. (D'Aldéguier.)

[2] On peut dire que depuis la mise en pratique de ce nouveau règlement, la cavalerie en France n'a fait que progresser et qu'elle n'a qu'à persister dans des institutions, perfectibles sans doute (comme nous venons de le voir par l'*instruction sur le travail individuel* et la *méthode de dressage des chevaux de troupe*), mais essentiellement bonnes dans leur ensemble. On ne doit donc pas céder à l'esprit de changement qui pourrait être funeste, car un système nouveau, quelque séduisant qu'il soit en apparence, donne toujours dans son application des difficultés à résoudre, de telle sorte que les bons esprits ne se lancent jamais dans de pareilles voies sans des nécessités bien reconnues, sans des avantages suffisants, certains ou du moins probables. (*Idem.*)

HUITIÈME LEÇON.

Faits militaires de 1793 à 1799.

Attaque de Saumur par les Vendéens, en 1793. — Prise de la flotte du Texel, en 1795.

Campagne d'Egypte : dispositions prises par Bonaparte à la bataille des Pyramides; conséquences de cette victoire. — Combat de Saléhieh; enseignement qu'on en peut tirer. — Bataille de Sédiman; causes de la défaite de Mourad-Bey.

Campagne de Syrie : combat de Nazareth; carré de cavalerie. — Bataille du Mont-Thabor; attaque concentrique en carrés.

Tactique de nos tirailleurs d'infanterie et de notre cavalerie pour résister aux Mamelouks; pieux ferrés. — Corps des dromadaires.

I.

Malgré le petit nombre de principes d'art militaire énoncés dans l'aperçu historique qui précède, nous essaierons d'en faire de suite l'application à quelques faits choisis parmi nos grandes guerres de la République et de l'Empire [1].

Nous établirons aussi, dans cette revue des belles actions de notre cavalerie, le cadre des nombreux exemples à citer plus tard à l'appui des règles posées par la tactique des différentes armes.

Dans le genre de travail que nous allons entreprendre, il n'en est pas de plus pratique que celui qui permet de suivre sur le terrain les opérations dont on cherche à se rendre compte [2].

C'est ce qui nous a décidé à parler tout d'abord d'une

[1] Notre revue historique serait fort incomplète si nous n'y ajoutions le récit des plus remarquables combats de la cavalerie française pendant ces guerres si glorieuses pour nos armes, quoique parfois mêlées de triomphes et de revers. Quelques exemples récents seront aussi joints à ces faits militaires.

[2] A défaut, nous avons multiplié les croquis des champs de bataille, en les dégageant des détails qui rendent les opérations si difficiles à suivre sur les cartes ordinaires.

bataille ignorée peut-être, parmi tant d'autres plus remarquables, mais qui offre aux élèves la facilité de l'étude sur le théâtre même de l'action [1].

Bataille de Saumur. — Les Vendéens insurgés, après s'être emparés de Thouars, en 1793 [2], marchèrent sur Saumur, formés en trois colonnes sous les ordres de Stofflet [3], La Rochejacquelein [4] et Lescure [5]. (Planche 4, fig 1.)

L'armée républicaine, forte de 11,000 hommes, était commandée par le général Menou [6], secondé par les généraux Berthier [7], Coustard, Santerre [8] et les colonels Weissen et Joly [9].

Les défenseurs de Saumur étaient établis, en avant de la ville, sur une longue ligne s'étendant du village de Saint-Florent à celui de Varrains [10], et dont le centre s'appuyait

[1] C'est dans cette bataille qu'on verra la première charge intéressante effectuée par les cuirassiers de la République. Il sera facile à chacun de reconnaître les positions occupées, de juger des fautes commises et d'apprécier l'esprit militaire, ainsi que les coutumes des combattants de cette malheureuse époque.

[2] La prise de Thouars par les insurgés avait donné l'idée de fortifier Saumur; on avait commencé à élever des retranchements qui, partant de la Loire, devaient couronner les hauteurs de la rive gauche du Thouet et se joindre à cette rivière. Un camp retranché avait été établi à Varrains.

[3] Major général de l'armée catholique et royale, en 1793; prit le commandement après la mort de La Rochejacquelein, en 1794.

[4] Ce courageux général, âgé de 22 ans seulement, donna les preuves d'un talent supérieur; il remplaça Lescure dans le commandement en chef. Voici sa harangue à ses compagnons : « Si je recule, tuez-moi; si j'avance, suivez-moi; si je meurs, vengez-moi. »

[5] Fut un des premiers à organiser l'insurrection vendéenne et se distingua par son intrépidité. Blessé mortellement au combat de la Tremblaye, en 1793.

[6] Le même qui acquit depuis en Egypte une si triste célébrité : battu près d'Alexandrie par Abercromby, en 1801, il fut obligé de revenir en France, abandonnant notre conquête aux Turcs.

[7] Qui devint ministre de la guerre en 1800, maréchal en 1804, prince de Neufchâtel, en 1807, prince de Wagram en 1809.

[8] Ancien brasseur du faubourg Saint-Antoine, instigateur d'émeutes, commandant la prison du Temple pendant la captivité de Louis XVI, général incapable en Vendée.

[9] Tous officiers distingués par leur courage, sinon par leurs talents.

[10] La ligne de défense des républicains était beaucoup trop étendue et par conséquent faible sur chacun des points d'attaque; de plus, le

à des redoutes élevées à la hâte sur les hauteurs de Bournan[1].

Les deux premières colonnes ennemies, traversant les rivières du Thouet et de la Dive à Saint-Just[2], se dirigèrent vers le sud-est de la place pour attaquer le château[3] et le camp de Varrains[4], tandis que la troisième s'avançait vers Bournan.

Ces trois points furent menacés à la fois, le 9 juin, à deux heures de l'après-midi[5].

La défense du plateau de Bournan fut opiniâtre[6]; un régiment de cuirassiers[7] se distingua particulièrement en chargeant à plusieurs reprises et avec vigueur la cavalerie vendéenne débouchant par le chemin de Varrains[8].

pont de Saint-Just sur la Dive n'était ni coupé, ni gardé; la position pouvait donc être tournée, ce qui eut lieu.

[1] La butte de Bournan était hérissée de redoutes qui pouvaient contenir chacune 500 hommes. (V. la *France militaire*, t. Ier.) Les retranchements à l'entrée du faubourg, au point de jonction des routes de Doué et de Montreuil, faisaient donc toute la défense de la place. (Beauchamp, *Histoire de la guerre de la Vendée*, 1820.)

[2] Les chefs vendéens décidèrent que l'attaque se ferait par leur droite, après avoir effectué le passage du Thouet à deux lieues de Saumur, en filant sur Varrains et sur les hauteurs du château. (*Ibid.*)

[3] Des batteries formidables garnissaient le château. Stofflet devait en simuler l'attaque, pour détourner son feu de dessus les divisions qui suivaient le Thouet.

[4] La Rochejacquelein, marchant vers les prairies de Varrains, devait attaquer le camp retranché, pendant que Lescure tournerait les redoutes de Bournan.

[5] Les divisions républicaines, en présence des corps d'observation placés devant leur centre et leur droite, restèrent dans la plus vive attente, car elles ne pouvaient démêler encore le plan des royalistes, ni quel serait le point d'attaque décisif.

[6] Trois fois repoussés, les Vendéens revinrent trois fois au combat avec la plus grande ardeur.

[7] Le seul qui existait alors dans l'armée francaise; il en faisait partie sous le n° 8 des régiments de grosse cavalerie, laquelle ne portait pas de cuirasse.

[8] Le colonel de la Guérinière, de ce régiment, fut grièvement blessé. Les Vendéens qui n'avaient jamais vu de cuirassiers, s'étonnèrent de ce que leurs balles ne produisaient aucun effet; ils s'imaginèrent qu'on leur avait jeté un sort et reculèrent épouvantés. Un de leurs chefs leur ayant montré qu'en tirant au visage, on pouvait au moins les blesser, les assaillants reprirent confiance; et deux caissons ayant sauté dans les rangs des cuirassiers, ces braves soldats, décimés par cette explosion et par les feux croisés de l'infanterie de Lescure, furent obligés de battre en retraite. (V. Bodin, t. II, p. 404.)

Cependant une terreur panique s'étant emparée des volontaires républicains [1], ces troupes de nouvelle levée s'enfuirent à travers la ville [2].

Sur ces entrefaites, le camp retranché de Varrains étant tombé au pouvoir de La Rochejacquelein [3], ce général, bientôt suivi par 30,000 paysans, pénétra jusqu'au centre de Saumur [4], tandis qu'on se battait encore dans les faubourgs [5].

Le château, défendu par quelques gardes nationaux [6] commandés par le colonel Joly, opposa une vive résistance aux attaques de Stofflet [7]; mais sur la prière des habitants de la

[1] La victoire semblait indécise, quand des tirailleurs vendéens, tournant la position à la faveur des haies et des murs, se montrèrent tout à coup sur les derrières des républicains qui se crurent tournés. Le cri de *Sauve qui peut!* fut poussé et ces jeunes soldats se débandèrent en un instant.

[2] Menou fut entraîné par les fuyards. Le conventionnel Bourbotte se trouvait dans le plus grand péril, lorsqu'il fut sauvé par Marceau, alors simple officier dans la légion germanique. La fortune de ce brave général data de cette journée; la reconnaissance du représentant donna à la république un héros de plus. A la mort de Marceau, en 1796, ses ennemis eux-mêmes, qui avaient apprécié son courage, son humanité et son désintéressement, s'unirent aux Français pour lui rendre les honneurs militaires!

[3] Ce camp avait opposé une longue résistance; mais M. de Beaugé et Cathelineau ayant amené de nouvelles troupes, les défenseurs battirent en retraite; quelques-uns se précipitèrent dans la Loire pour échapper à la poursuite de la cavalerie vendéenne. (V. de Beauchamp.)

[4] Les vainqueurs, au lieu de poursuivre les républicains dispersés, détruisirent une partie du pont de la Loire pour éviter le retour inopiné des vaincus, et se hâtèrent de se rendre aux églises, où déjà les prêtres, revêtus de leurs ornements sacerdotaux, les attendaient. *(France militaire.)*

[5] Il était alors 8 heures du soir. Le général Coustard, qui commandait à Bournan, s'apercevant que le pont Fouchard venait d'être fermé par une batterie vendéenne, se décida à la retraite; il ordonna au brave Weissen de lui ouvrir le passage avec ses cuirassiers. Ceux-ci chargèrent avec intrépidité, sabrèrent les canonniers et s'emparèrent de la batterie ennemie. L'infanterie suivait le mouvement, lorsqu'une vive fusillade, partie d'une colonne vendéenne, débouchant par le vieux chemin de Doué, jeta le désordre parmi les soldats de Coustard. Le dévouement des cuirassiers de Weissen fut donc inutile; ils périrent presque tous. (*Ibid.* et Bodin, p. 406.)

[6] Une heure avant l'entrée des Vendéens à Saumur, 150 hommes de la garde nationale, quelques volontaires de Loches et 250 hommes des différents corps s'étaient jetés dans le château pour en former la garnison; l'artillerie comprenait cinq pièces de 4, deux de 18 et deux de 36.

[7] Entre onze heures et minuit, des Vendéens, montés dans le clocher

ville, menacée d'incendie, ce poste important capitula vers le milieu de la nuit[1].

Les Vendéens s'emparèrent de cinquante pièces de canon, de cinq mille fusils, de soixante milliers de poudre et d'un matériel considérable[2].

Les soldats républicains se retirèrent en désordre sur Baugé, Angers, la Flèche et le Mans[3]; le gros de l'armée fut rallié à Tours par les généraux[4].

Cette victoire inespérée[5] augmenta l'importance de l'insurrection et attira sur elle l'attention de toute l'Europe[6].

Prise de la flotte du Texel[7]. — A la fin de la célèbre campagne de Hollande, entreprise par Pichegru[8] et durant l'hiver de 1795, quelques détachements de cavalerie et d'ar-

de Saint-Pierre, tiraillèrent contre le château; on riposta des remparts et la fusillade dura environ une demi-heure. C'est à tort qu'on a prétendu que la garnison avait fait feu sur les parlementaires. (V. Bodin, *Recherches historiques*, t. II, p. 412.)

[1] Sur la menace de voir mettre le feu à la ville, si l'on ne remettait pas sur-le-champ les clefs de la forteresse, le commandant signa la capitulation vers minuit. (*France militaire*.) Un deuxième motif détermina le commandant à se rendre, c'était le dénuement absolu de la garnison. (Bodin.)

[2] La prise de Saumur coûta à la République environ 3,000 hommes, des munitions de bouche et des fourrages en abondance, un magasin complet d'effets de campement, des cartouches, des gargousses et des boulets en grande quantité. (*Idem*.)

[3] Les défenseurs des redoutes de Bournan n'abandonnèrent leur position qu'après l'avoir vaillamment défendue pendant une partie de la nuit. (De Beauchamp.)

[4] La prise de Saumur est l'exploit le plus brillant des Vendéens; ils espérèrent alors que la monarchie allait se rétablir. (*Idem*.)

[5] La plupart des chefs furent très-étonnés de leur succès. Quand La Rochejacquelein jeta les yeux sur ces immenses dépouilles, sur cet amas de cuirasses, il ne put s'empêcher de manifester sa surprise, en pensant surtout à la faiblesse des moyens dont il disposait. (*Idem*.)

[6] Cette bataille jeta la consternation dans les comités de la Convention. (*France militaire*.) Quinze jours après, les Vendéens furent obligés d'évacuer Saumur, et, à partir de ce moment, ils n'éprouvèrent plus que des revers.

[7] Nous n'avons pu passer sous silence ce prodige d'une nature toute nouvelle et inouï dans les fastes de notre armée.

[8] Ancien professeur de Napoléon à Brienne. Général en chef de l'armée du Nord, il se couvrit de gloire pendant toute la campagne de 1794, et cependant il trahit l'année suivante et fut ensuite déporté. (V. Bouillet.)

tillerie légère reçurent l'ordre de s'avancer jusqu'au Zuider-Zée et de traverser le Texel[1] pour aller s'emparer de la flotte ennemie arrêtée par les glaces[2] (Planche 4, fig. 2).

Le 3 février, par un froid des plus rigoureux, nos intrépides cavaliers s'élancèrent au galop vers les vaisseaux remplis de marins qu'ils sommèrent de se rendre[3].

L'armée navale surprise se constitua prisonnière sans essayer la moindre résistance[4].

Dans ce fait d'armes merveilleux, les vainqueurs prirent plus de canons qu'ils n'étaient de combattants[5].

Cette campagne du Nord[6] fut une des plus extraordinaires des premiers temps de la République[7]; elle se distingua surtout des précédentes par l'emploi d'un nouveau mode de

[1] Petite île des Pays-Bas, à l'embouchure du Zuider-Zée.

[2] C'était la première fois qu'on imaginait de prendre des vaisseaux de guerre au moyen de quelques escadrons de hussards. Le succès de cette tentative fut néanmoins complet.

[3] V. la *France militaire* et Jomini, *Guerres de la révolution*, t. VI, p. 208.

[4] Les navires se trouvaient dans un état d'immobilité qui aurait rendu peu redoutable le feu de leurs batteries, si l'on avait eu envie d'en faire usage.

[5] V. le *Précis des opérations militaires de 1792 à 1815*, p. 23. — Considérons un moment le mouvement de la France à cette mémorable époque de notre histoire militaire. Après les orages excités dans l'intérieur par la levée de 300,000 hommes (24 février 1793), qui souleva le premier parti dans la Vendée et faillit amener la révolte dans plus d'un autre département, l'Europe se déclara tout entière contre nous. Pour résister à ces forces réunies, la Convention décréta la réquisition du 1er septembre. La loi n'exemptait personne : dès lors tout le monde courut au-devant de son exécution; ce n'était pas le brillant enthousiasme de 1792, c'était une détermination forte, inspirée à des citoyens par une loi qui leur rappelait un devoir sacré. Quatorze armées, composées d'un million d'hommes, se forment de tous côtés; leurs armes, leur habillement, leur équipement, leurs moyens de subsistance, le matériel immense d'une guerre dans laquelle il fallait faire tête à l'ennemi sur la vaste étendue de nos côtes et de nos frontières, furent créés comme par enchantement.

[6] En 1794, Pichegru, mis à la tête de l'armée du Nord, la réorganisa et battit successivement les alliés à Cassel, Courtray, Menin, Rousselaer, Hooglede; il s'empara de Bruges, Gand, Anvers, Bois-le-Duc, Venloo, Nimègue, passa le Wahal sur la glace, pénétra en Hollande, occupa Amsterdam et les Provinces-Unies.

[7] Cette campagne fera époque dans l'histoire des nations comme dans celle de l'art militaire. (Jomini.)

campement[1] et par l'admirable discipline observée par nos valeureux soldats[2], au milieu des plus grandes misères[3].

II.

Campagne d'Égypte. — Quoique l'armée française eût fort peu de cavalerie en Égypte[4], il est utile de signaler les brillantes actions de nos troupes et leurs succès fameux contre des cavaliers aussi remarquables que les Mamelouks[5].

Quelques jours après le débarquement de Bonaparte à Alexandrie, en 1798, 20,000 hommes environ de notre corps expéditionnaire, marchant sur le Caire[6], durent livrer une

[1] On commença à mettre en mouvement d'énormes masses de troupes, qui ne pouvant plus traîner à leur suite d'immenses attirails de campement, bivouaquèrent partout où elles s'arrêtèrent. (Jomini.)

[2] Un patriotisme pur soutint les soldats républicains, car jamais ils ne coururent à la victoire plus gaiement et sans commettre moins d'excès. Si l'indiscipline s'introduisit dans plusieurs corps, l'esprit de faction en fut la cause; elle n'alla jamais d'ailleurs jusqu'à leur faire oublier ce qu'ils devaient aux lois de l'humanité. (*Idem.*) On peut pleinement ajouter foi aux paroles de Jomini, ce juge éclairé, mais toujours plus sévère pour les Français que pour les étrangers, et dont, par conséquent, le suffrage est si honorable pour nos soldats.

[3] Ces militaires, dénués de tout, soldés en assignats, papier extrêmement déprécié à cette époque, se virent plongés dans la plus profonde misère. (Jomini.) On fut obligé, pour tirer les officiers du plus affreux dénûment, de leur accorder un tiers de leurs appointements en numéraire, et un capitaine toucha alors 70 fr. par mois. (*France militaire.*)

[4] Les 2,800 cavaliers qui firent partie de cette expédition n'emmenèrent en tout que 300 chevaux. Il y avait 120 guides à cheval, 500 hussards du 7e régiment, 450 chasseurs du 22e et 1,750 dragons des 3e, 14e, 15e, 18e et 20e régiments. L'effectif total de l'armée était de 34,220 combattants.

[5] Cette cavalerie africaine offrait un coup d'œil magnifique. C'étaient de beaux chevaux arabes richement harnachés, piaffant, hennissant, caracolant avec grâce et légèreté; c'étaient de splendides cavaliers à l'air martial, couverts d'armures étincelantes, enrichies d'or et de pierreries, aux costumes divers brillamment bigarrés, la tête ornée de turbans à aigrettes ou de casques dorés, armés d'excellents sabres courbes, de lances, de flèches, de pistolets, de carabines et de boucliers. Ce spectacle frappa vivement nos soldats, sans cependant leur inspirer aucune crainte. (*France militaire.*)

[6] Une première rencontre avait eu lieu à Chobrackhit. (V. Général Bertrand, *Campagnes d'Egypte et de Syrie*, t. Ier, p. 157 et suivantes.)

bataille décisive [1] aux 68,000 Turcs du célèbre Mourad-Bey, l'un des souverains réels de l'Égypte [2].

Cette formidable armée, couvrant la capitale, était adossée à la rive gauche du Nil (Planche 5, fig. 1). La droite, composée d'infanterie, s'appuyait au village d'Embabeh [3]; au centre se trouvaient 10,000 cavaliers d'élite [4]; enfin l'aile gauche, qui s'étendait jusqu'aux Pyramides, était formée de 8,000 cavaliers arabes [5].

Bataille des Pyramides. — (Planche 5, fig. 2.) Bonaparte disposa ses divisions en cinq carrés échelonnés, sur six rangs de hauteur; l'artillerie fut placée aux angles, les équipages et la cavalerie dans l'intérieur [6].

Desaix commandait les deux carrés de droite; ceux de gauche étaient sous les ordres de Vial; la division Kléber [7],

[1] L'opinion, en quelque sorte superstitieuse des habitants du pays, qui dans toutes leurs guerres regardent le parti qui occupe la capitale comme le maître de l'Egypte, engageait encore Bonaparte à marcher sur le Caire le plus tôt possible. (Rocquancourt, t. II, p. 469.)

[2] Conjointement avec Ibrahim-Bey, Mourad s'empara, en 1776, de toute l'autorité en Egypte, et tous deux se rendirent indépendants de la Porte. Leurs insultes au consul français furent le prétexte de notre expédition. (Bouillet.)

[3] Elle comprenait 20,000 Turcs, janissaires et spahis, couverts par des retranchements garnis de 37 bouches à feu. Deux chebecks de la flottille des Mamelouks étaient en outre comme embossés sur le Nil, et leurs batteries tiraient sur le flanc gauche de nos colonnes. (V. les *Victoires et Conquêtes*.)

[4] C'étaient les Mamelouks; chacun d'eux était servi par 3 ou 4 fellahs armés à la légère (paysans et cultivateurs d'Egypte).

[5] Cette ligne avait une étendue de trois lieues. Il s'agissait pour les Mamelouks de vaincre ou de mourir, car une défaite devait entraîner la chute de leur domination. Mourad chercha par ses exhortations à augmenter le courage de ses compagnons; il leur rappela qu'ils étaient regardés, non-seulement dans l'Orient, mais encore dans toutes les autres contrées comme la première cavalerie de l'univers, et leur représenta l'armée française harassée de fatigue, mourant de faim et facile à exterminer quand ils l'auraient assaillie en masse. (*France militaire.*) Notre armée se trouva, le 21 juillet 1798, en présence de cette ligne formidable.

[6] Chacun connaît l'admirable allocution de Bonaparte à son armée contemplant les vieilles pyramides et les 400 minarets du Caire : « Soldats, du haut de ces pyramides, quarante siècles vous regardent! »

[7] Bonaparte commandait lui-même le carré central; Kléber était absent, retenu à Alexandrie par une blessure reçue à l'assaut de cette ville.

un peu en arrière, reliait les deux ailes, figurant ainsi un angle rentrant [1].

A peine nos colonnes avaient-elles achevé leur manœuvre, qu'elles furent attaquées par la cavalerie ennemie [2].

Mourad-Bey multiplia vainement les charges de ses nombreux et redoutables Mamelouks contre les carrés de Desaix [3]; ceux-ci ne furent pas entamés [4].

Le courage discipliné triompha de la valeur désordonnée [5].

Ecrasée par la mitraille et par les feux croisés de notre infanterie, la cavalerie ennemie dut battre en retraite [6].

Au même instant, le général Bon, qui commandait notre extrême gauche, s'emparait des retranchements d'Embabeh [7].

[1] Le général en chef s'étant assuré que les pièces qui garnissaient le camp d'Embabeh n'étaient pas mobiles, comprit que les fantassins turcs n'oseraient pas s'en éloigner; il ordonna donc à Desaix de prolonger sa droite pour se mettre hors de la portée de cette artillerie et d'attaquer ensuite les Mamelouks, tandis que Vial marcherait droit aux retranchements : cette manœuvre devait placer l'ennemi entre deux feux.

[2] Le carré commandé par le général Desaix fut un moment compromis par la faute du commandant d'une face qui fit commencer le feu beaucoup trop tard. (*Camp de Châlons*, 1861, Dispositions contre la cavalerie, p. 18.)

[3] Nos carrés, un moment ébranlés par le choc si rapide et si impétueux des Mamelouks, se reformèrent promptement. Les charges de l'ennemi se multiplièrent en vain; leurs attaques désespérées n'eurent aucun succès. (*France militaire.*)

[4] On raconte qu'un bey, audacieux et héroïque guerrier, voyant tous ses efforts échouer contre ces remparts hérissés de fer, se dévoua avec 40 Mamelouks pour ouvrir un passage à Mourad. Ils acculèrent aux baïonnettes des grenadiers leurs chevaux, qu'ils obligèrent à se renverser, et parvinrent ainsi à s'ouvrir une brèche; mais elle se referma sur eux aussitôt. Ils succombèrent tous; quelques-uns vinrent mourir aux pieds de Desaix. (V. les *Victoires et Conquêtes.*)

[5] Contre un système de carrés comme les nôtres, il aurait fallu pour attaquer avec quelques chances de réussite, s'attacher à l'un ou à l'autre des carrés qui fermaient la ligne, le battre d'abord par un grand feu d'artillerie, et diriger ensuite des charges en colonne ou en échelons sur les points les plus maltraités. C'est précisément ce qu'ignoraient ces hardis cavaliers, qui ne chargeaient qu'à la débandade.

[6] Les plus braves parmi les Mamelouks trouvèrent la mort autour de nos carrés, devant lesquels venaient se briser tous leurs efforts.

[7] Bonaparte avait saisi cet instant décisif pour faire attaquer Embabeh. Pendant qu'une des colonnes du général Bon entrait dans le village, les deux autres firent face à la cavalerie qui en était sortie pour les entourer et les charger. En un moment cette cavalerie fut repoussée, dispersée et les retranchements furent enlevés. (V. général Bertrand.)

Alors nos adversaires, resserrés entre leurs propres batteries, nos carrés et le fleuve, ne songèrent plus qu'à s'échapper : ils furent entièrement dispersés ou détruits [1].

Le camp de l'ennemi, mille prisonniers, quarante canons, un grand nombre de chevaux et de chameaux, enfin la possession assurée du Caire, furent les résultats de cette glorieuse victoire [2].

Cet heureux début prouva la supériorité de notre tactique sur les charges désordonnées de la milice orientale ; il augmenta la confiance de nos troupes, qui ne doutèrent plus dès lors du succès de leur entreprise [3].

Combat de Saléhieh. — Pendant la poursuite dirigée contre le second chef des Mamelouks, Ibrahim [4], après la bataille des Pyramides, notre avant-garde eut à soutenir un combat sérieux, près de Saléhieh, sur l'isthme de Suez [5].

Le 10 août, 200 de nos chasseurs et hussards atteignirent l'arrière-garde ennemie, forte de 1,000 cavaliers [6] ; malgré

[1] La majeure partie de l'infanterie turque se sauva à la nage en traversant le Nil; ceux des Mamelouks qui voulurent tenter cette voie désespérée de salut se noyèrent, entraînés par le poids de leurs armures. Mourad-Bey prit le parti de filer le long du Nil et se retira vers la haute Égypte avec 2,500 cavaliers, seuls débris de sa nombreuse armée. (*Idem.*) Les Français n'eurent que 40 hommes tués et 120 blessés, d'après le rapport du chirurgien en chef Larrey.

[2] Ibrahim-Bey, qui avait été assez prudent pour rester sur la rive droite du Nil avec une partie des Mamelouks de sa maison, fit mettre le feu à plusieurs des bâtiments de la flottille qui se trouvait, pendant l'action, en arrière d'Embabeh, afin d'enlever aux Français ces moyens de passage : on réussit cependant à en sauver quelques-uns qui contenaient d'immenses richesses. (V. général Bertrand.)

[3] Rocquancourt, t. II, p. 470.

[4] Ibrahim s'était retiré à Belbeïs, sur la rive droite du Nil, d'où il cherchait à soulever les habitants du Delta. (V. Planche 5, fig. 1.) Trois divisions françaises partirent du Caire pour rejoindre Ibrahim, lui livrer bataille, détruire son armée et le chasser de l'Egypte.

[5] L'infanterie de Bonaparte était à une lieue et demie en arrière, lorsque l'avant-garde rencontra Ibrahim qui, surpris, s'enfuit à la hâte vers Saléhieh.

[6] Une nuée d'Arabes couvrait la plaine, attendant l'issue du combat pour tomber sur les vaincus. 150 de ces brigands du désert, qui jusqu'alors avaient suivi Ibrahim, osèrent proposer à Bonaparte de charger avec sa cavalerie à condition d'avoir part au butin. Cette proposition n'eut pas de suites, mais elle caractérise les Arabes.

leur infériorité numérique, nos braves soldats chargèrent aussitôt avec impétuosité [1].

Les Mamelouks se défendirent avec courage [2], et nos cavaliers enveloppés couraient même le plus grand danger [3], lorsque deux escadrons des 3e et 15e régiments de dragons accoururent à leur secours et les dégagèrent, grâce à une fusillade bien dirigée, suivie d'une charge vigoureuse [4].

Ibrahim s'enfuit en Syrie; il avait disparu quand les divisions françaises arrivèrent sur le lieu de l'engagement [5].

On voit, par cet exemple, qu'il peut se présenter des circonstances où, à défaut d'infanterie, des cavaliers soient appelés à combattre de pied ferme et à faire un bon usage de leurs armes à feu [6].

Bataille de Sédiman [7]. — La division Desaix, chargée

[1] La charge devint générale, tous les guides, les aides-de-camp, les généraux se jetèrent dans la mêlée.

[2] Des deux côtés on se battit en désespérés : chaque officier, chaque soldat eut à soutenir un combat particulier. (*France militaire.*)

[3] Nos cavaliers déployèrent de la bravoure, de la vigueur et le plus remarquable entrain. D'Estrée, chef d'escadron du 7e hussards, reçut 14 coups de sabre sans cesser de combattre; l'aide-de-camp Sulkowski fut blessé de 8 coups de sabre et de plusieurs coups de feu; Lasalle, chef de brigade du 22e chasseurs, montra le plus grand sang-froid dans la mêlée; Murat, Duroc, Leturcq, Colbert et Arrighi, engagés trop avant par leur ardeur, coururent aussi des dangers sérieux. Le général du génie Caffarelli, privé d'une jambe qu'il avait perdue dans la campagne de 1795, ne combattit pas avec moins d'ardeur et de dévouement. (V. *Victoires et conquêtes*, t. IX, p. 72.)

[4] Ils forcèrent les Mamelouks à se retirer, abandonnant 2 pièces de canon et 150 chameaux chargés de tentes et d'effets.

[5] Aucun Mamelouk ne tomba vivant au pouvoir des Français. Il resta sur le champ de bataille une cinquantaine d'hommes et de chevaux des deux partis. (V. général Bertrand).

[6] Quoiqu'il ne soit pas de l'essence de la cavalerie d'attendre son ennemi; mais il n'y eut aucune infanterie engagée dans cette action. (*Idem.*) Si nos braves chasseurs et hussards firent preuve d'une grande valeur et d'une louable audace, en attaquant une troupe aussi renommée et aussi considérable que celle des Mamelouks, il est à présumer cependant que sans le secours opportun et sans le tir efficace de nos dragons, ces cavaliers eussent été accablés par le nombre.

[7] Après avoir signalé les fautes commises par Mourad-Bey aux Pyramides, fautes auxquelles il dut en grande partie sa défaite, on pourra constater par l'exemple de la bataille de Sédiman, l'habileté de ce chef, qui sentit bientôt le vice de sa manière de combattre et qui fit alors

de soumettre la haute Égypte[1], remontait le Nil dans la direction de Behnaseh, en suivant le canal Joseph[2], lorsque Mourad-Bey résolut d'empêcher son retour en attaquant notre faible armée, près de Sédiman, avec des forces très-supérieures[3].

Les 20,000 Turcs de Mourad étaient rangés sur deux lignes en arrière d'un retranchement armé d'une batterie. (Planche 5, fig. 3.)

Desaix, décidé à prévenir l'attaque des Mamelouks, débarqua le 7 octobre, avec 4,500 hommes, et les disposa en un grand carré couvert sur ses flancs par quelques compagnies de voltigeurs[4].

Il se porta dans cet ordre au devant de l'ennemi et fut bientôt assailli par une nuée de cavaliers qui, ne pouvant parvenir à rompre le grand carré, se jetèrent sur nos flanqueurs formés aussi en carré[5].

Les pelotons de droite[6], n'ayant fait feu qu'à bout portant, arrêtèrent trop tard l'impulsion des chevaux[7]; ce petit carré fut culbuté[8].

un choix judicieux du côté faible à attaquer, ainsi qu'un emploi raisonné du feu meurtrier de l'artillerie précédant les charges.

[1] A son retour de Saléhieh, Bonaparte résolut de faire poursuivre Mourad qui, retiré dans la haute Egypte, avait déjà réuni un corps de troupes considérable. D'après ses ordres, Desaix fit embarquer environ 5,000 hommes de sa division, dont 600 cavaliers; le convoi remonta le Nil en se dirigeant sur Behnaseh.

[2] Ce canal longe le fleuve et permet aux bateaux d'en remonter le cours.

[3] Des espions informèrent Desaix de l'intention de Mourad, qui voulait couper ses communications.

[4] V. Vial, *des Carrés*. — 10,000 Arabes gardaient l'artillerie, 2,000 Mamelouks et 8,000 Bédouins étaient formés en bataille sur les hauteurs. Au premier rang se montrait Mourad-Bey, couvert de vêtements magnifiques. *(France militaire.)*

[5] Les compagnies de voltigeurs s'étaient aussitôt groupées sur le prolongement des diagonales du grand carré, croisant ainsi leurs feux avec ceux des faces.

[6] Commandés par le brave capitaine Valette, qui leur avait ordonné de ne tirer qu'à son signal, lequel fut fait malheureusement beaucoup trop tard.

[7] 40 tombèrent morts au bout des baïonnettes. La conduite de nos braves soldats, dans cette circonstance, est au-dessus de tout éloge.

[8] Nos hommes n'eurent que le temps de se coucher à plat ventre et,

Néanmoins, Mourad ne put profiter de cet avantage[1]; il rallia ses Mamelouks et les lança cette fois sur une seule face du carré[2]; puis il le fit battre en brèche par son artillerie[3].

Déjà le désordre se mettait dans nos rangs[4], lorsque sur le conseil du général Friant[5], Desaix donna le signal de la charge et marcha droit aux canons[6].

Ce mouvement brillant et rapide eut un plein succès[7].

Bientôt l'armée ennemie, mise en pleine déroute[8], s'enfuit vers le désert, laissant plus de 1,000 morts sur le champ de bataille[9].

aussitôt la charge passée, ils se rallièrent au grand carré. Le feu du petit carré de gauche, beaucoup plus prompt et mieux nourri, repoussa l'ennemi.

[1] La masse d'hommes et de chevaux tués par nos décharges meurtrières, forma comme un rempart à Desaix, qui résista parfaitement aux attaques individuelles des Mamelouks, jusqu'au moment où ils firent démasquer leur artillerie. (V. les *Victoires et conquêtes*.)

[2] Mourad s'était aperçu de la faute qu'il avait commise de diviser ses troupes pour envelopper les Français; mais, arrivés à dix pas de nos grenadiers, ses cavaliers furent reçus par une fusillade meurtrière qui les dispersa de nouveau. Les plus intrépides Mamelouks, ne pouvant se résoudre à fuir, vinrent mourir dans nos rangs; quelques-uns dont les chevaux avaient été tués, se glissèrent sous les baïonnettes pour couper les jambes de nos soldats. (*France militaire.*)

[3] Ces attaques réitérées coûtant beaucoup de monde à Mourad et ne lui donnant pas la victoire, ce chef, doué d'un remarquable instinct militaire, devina le côté faible d'une troupe ainsi rangée, et fit démasquer son artillerie. (*Ibid.*)

[4] Ce moyen faillit être fatal à la brave division Desaix; chaque décharge des canons ennemis emportait des files entières. La cavalerie arabe n'attendait plus que le moment favorable pour s'élancer. (V. *Victoires et conquêtes.*)

[5] Il fallait une résolution soudaine et énergique pour nous sauver; il appartenait au brave Friant d'avoir cette heureuse inspiration. (V. 10e *leçon, Austerlitz.*)

[6] Les pièces arabes n'étaient pas mobiles, ce qui explique la réussite de ce moyen extrême, car, prises d'écharpe, nos colonnes eussent été anéanties.

[7] Nos soldats s'élancèrent avec leur impétuosité habituelle; les retranchements furent enlevés et l'on pointa sur les Mamelouks leurs propres pièces.

[8] Comme à Saléhich, aucun Mamelouk ne fut trouvé vivant après le combat; ils avaient combattu jusqu'au dernier soupir. (*France militaire.*)

[9] Le rapport de Bonaparte dit que, dans la division Desaix, assaillie par une armée six fois plus nombreuse, tous, généraux, officiers et soldats s'étaient couverts de gloire.

Il est facile de reconnaître que, dans cette circonstance, Mourad-Bey, tout en faisant preuve d'un véritable talent militaire, échoua parce qu'il attaqua longtemps avec sa cavalerie une vaillante infanterie non entamée par le canon [1], et parce qu'ensuite il ne sut pas profiter à temps de la brèche ouverte par son artillerie [2].

Convaincus dès lors de l'impossibilité de nous vaincre en bataille rangée, nos adversaires, en Égypte, n'osèrent plus se mesurer franchement avec l'intrépide infanterie française [3].

III.

Campagne de Syrie. — Sans entrer dans les détails de notre expédition en Syrie, qui eut une issue si désastreuse [4], il est intéressant d'étudier les défaites successives de l'armée de secours du pacha de Damas pendant le long siége de Saint-Jean-d'Acre, en 1799 [5].

Ces combats nous fourniront une nouvelle preuve de la supériorité de nos soldats et de l'incontestable mérite de leurs généraux [6].

[1] Toute charge entreprise ainsi contre une infanterie solide, doit nécessairement échouer. (V. la 32e *leçon*.)

[2] C'est au moment même où le grand carré se mettait en mouvement, qu'il aurait fallu lancer la cavalerie sur les colonnes latérales, ce qui aurait au moins suspendu leur marche.

[3] L'Egypte n'avait point encore vu de combat plus opiniâtre et plus meurtrier. Le résultat de cette brillante action fut la séparation des Arabes et des Mamelouks, et l'occupation de la fertile province du Faïoum. Mourad résolut alors de harceler nos troupes et de ne jamais se laisser approcher d'assez près pour être contraint d'engager un combat désavantageux. Cette tactique était celle des Arabes. (V. *Victoires et conquêtes*, t. IX, p. 156.) Pendant trois ans, Mourad déploya une activité incroyable, toujours vaincu, mais reparaissant toujours avec des forces nouvelles. Enfin, il négocia avec Kléber et devint notre allié fidèle. (Bouillet.)

[4] Notre armée, décimée par la peste, fut obligée d'abandonner la Syrie après un siége mémorable qui dura deux mois.

[5] Nous constaterons encore l'emploi forcé des feux de la cavalerie; nous prouverons aussi la supériorité de nos cavaliers dans le combat individuel, et nous signalerons enfin la belle manœuvre en carrés concentriques qui décida [illegible] bor.

[6] Le colonel Car [illegible] avait donné sur

Après s'être emparé de Gaza, de Jaffa et de Caiffa (Pl. 5, fig. 4), Bonaparte assiégeait Saint-Jean-d'Acre[1], lorsque les Damasquins[2] passèrent le Jourdain et prirent position au-delà de ce fleuve[3].

Combat de Nazareth. — Junot, qui occupait Nazareth, fut prévenu, le 6 avril, de l'arrivée de plusieurs milliers d'Arabes dans la plaine de Canaan (Planche 6, fig. 1).

Il se porta aussitôt à leur rencontre avec 300 hommes d'infanterie et 100 dragons; parvenu au pied du mont Thabor[4], il prit ses dispositions de combat[5].

A peine ses troupes étaient-elles rangées en bataille, qu'un nouveau corps de 2,000 cavaliers se présenta tout à coup en arrière[6].

Le général français, laissant le premier rang seulement face en tête pour contenir les Arabes[7], fit faire demi-tour au reste de sa troupe, plaçant sa cavalerie en carré pour

la cavalerie des idées plus saines; on s'y est convaincu de tout ce qu'un cheval, dressé avec soin et avec ménagement, peut parvenir à faire et à porter.

[1] Afin de prévenir ses ennemis qui préparaient en Syrie deux armées considérables pour nous disputer la possession de l'Egypte, Bonaparte résolut de traverser le grand désert pendant l'hiver, de s'emparer de tous les magasins que les Turcs avaient formés sur les côtes, d'attaquer et de détruire leurs troupes au fur et à mesure qu'elles se rassembleraient. L'armée d'expédition se composait de 10,000 hommes d'infanterie, d'environ 1,000 cavaliers, de 1,400 artilleurs et de 88 dromadaires. Elle se mit en marche le 22 février 1799. La ville d'Acre, ravitaillée par mer et habilement défendue par Phelippeaux, transfuge français au service de l'Angleterre, résista à de nombreux assauts. (V. *France militaire.*)

[2] Ces troupes du pacha comprenaient des Turcs, des Mamelouks, des Maugrabins et des Arabes, tous à cheval.

[3] Le Jourdain fut franchi par le pont de Jacob, au nord du lac de Tabarieh.

[4] C'est en arrivant près du village de Loubi, situé sur le versant septentrional du Mont-Thabor, que Junot se forma en bataille; ce qui a fait aussi donner à cette affaire le nom de combat de Loubi.

[5] Il plaça son infanterie en bataille sur 4 rangs, la cavalerie à gauche.

[6] Ces cavaliers s'avançaient, contre la coutume des Orientaux, au petit pas et en bon ordre; ce qui donna l'idée à Junot que l'attaque de ce corps pouvait seule être dangereuse. (V. *France militaire.*)

[7] Le général pensa qu'un seul rang de grenadiers suffirait bien pour contenir les 2,000 cavaliers aperçus d'abord. (*Ibid.*)

former l'aile droite[1] et flanquant sa ligne avec un peloton de grenadiers en potence à l'aile gauche[2].

Deux attaques impétueuses de l'ennemi furent repoussées par les décharges meurtrières de notre brave infanterie[3]; mais le petit carré de cavalerie, fournissant moins de feux[4], reçut le choc des Mamelouks[5].

Après un combat acharné, pendant lequel nos soldats opposèrent une victorieuse résistance à leurs nombreux adversaires[6], Junot se décida à la retraite[7].

Elle s'opérait en bon ordre, lorsque les plus hardis Mamelouks vinrent défier nos cavaliers ; plusieurs de ceux-ci s'élancèrent hors des rangs pour les punir de leur audace[8]

[1] Cette disposition était commandée par l'infériorité numérique de l'infanterie, qui ne pouvait former un carré suffisant pour contenir les chevaux à l'intérieur, et par celle de la cavalerie, qui ne pouvait espérer lutter avec avantage à la fois en avant et en arrière.

[2] Junot recommanda à ses soldats un silence absolu, afin que tous les commandements fussent bien compris pendant l'action. La circonstance était critique, néanmoins la confiance et l'intrépidité se montraient sur tous les visages. (*France militaire.*)

[3] Les Turcs comptaient n'éprouver qu'une faible résistance de la part de cette poignée d'hommes qu'ils supposaient immobiles de terreur; mais arrivés jusqu'à portée de pistolet sans essuyer aucun feu, ils furent accueillis par une terrible décharge qui leur tua 300 hommes. (*Ibid.*)

[4] Le premier rang de la cavalerie pouvant seul tirer, il en résulte que cette arme fournit six fois moins de balles que l'infanterie, à front égal, mais formée sur trois rangs.

[5] Junot profita de la surprise de l'ennemi pour reformer sa cavalerie qui avait reçu le choc, mais qui avait résisté avec une fermeté digne des plus grands éloges. Le colonel de dragons Duvivier, un des plus braves officiers de cavalerie de l'armée française, se couvrit de gloire. (*Victoires et conquêtes.*)

[6] Revenus de leur étonnement et forts de leur supériorité numérique, les Damasquins ne tardèrent pas à recommencer l'attaque; ils furent reçus avec une égale intrépidité et perdirent encore 200 hommes. Dans cette seconde charge, un sous-officier du 3e dragons attaqua un cavalier ennemi qui portait un étendard et qui se défendit vaillamment. Les deux guerriers luttèrent corps à corps pendant plusieurs minutes; leurs chevaux s'abattirent et le Français, plus leste et moins gêné dans ses vêtements, dégagea sa main droite, passa son sabre au travers du corps de son adversaire, lui arrachant ainsi à la fois la vie et son drapeau. (*Ibid.*)

[7] D'un commun accord, les deux partis se retirèrent à distance; seulement une centaine des plus hardis de la troupe ennemie revint escarmoucher.

[8] Junot lui-même, s'étant écarté de son infanterie pour voi

et, dans ces engagements partiels, les Turcs furent toujours vaincus[1].

Cette glorieuse action[2] prouve néanmoins combien il est dangereux pour la cavalerie d'attendre une charge de pied ferme et de chercher, par des feux d'ensemble, à arrêter des cavaliers dont on n'est pas séparé par un obstacle[3].

Bataille du Mont-Thabor. — Kléber, envoyé au secours de Junot[4], mit en fuite les troupes du Pacha[5]; mais ne se sentant pas assez forts pour les poursuivre[6], les Français se retranchèrent sur les hauteurs de Saffarieh[7].

Bientôt une armée de 30,000 Janissaires, Naplousains et

près la lutte de ses dragons, fut assailli par deux Turcs, qui avaient reconnu le général à ses marques distinctives : d'un coup de pistolet, il renversa le premier et, assénant un coup de sabre sur la tête du second, il l'obligea à prendre la fuite. (*France militaire.*)

[1] On s'était battu depuis neuf heures du matin jusqu'à deux heures. Les Français n'eurent que 12 hommes tués et 48 blessés. Le nombre des morts des ennemis fut de 500. (*Ibid.*)

[2] Cette brillante affaire, qui rappelle les combats héroïques des Croisés, fit beaucoup d'honneur à Junot. Ce général reçut une récompense bien honorable et sans exemple : un arrêté du premier consul ordonna l'exécution d'un tableau commémoratif du combat de Nazareth. Un concours fut ouvert en l'an X; le prix fut décerné à l'esquisse de Gros, mais cet artiste n'acheva pas ce monument historique. (*Victoires et conquêtes*, t. X, p. 193.)

[3] Les feux à cheval des dragons furent quelquefois utiles pendant cette campagne; mais cela a bien des inconvénients si l'escadron n'est pas séparé de l'ennemi par un obstacle qui l'empêche d'être chargé. (Général Bertrand, t. Ier, p. 278.)

[4] Dès que le général en chef eut reçu les nouvelles transmises par Junot, il donna l'ordre à Kléber de voler à son secours avec 1,500 hommes.

[5] Le 11 avril, les Français s'avancèrent jusqu'à un quart de lieue de Loubi; ils rencontrèrent l'armée des pachas descendant dans la plaine et étendant ses ailes pour envelopper ses adversaires; mais Kléber ne lui donna pas le temps d'achever ce mouvement. Après un engagement assez vif, pendant lequel Junot eut deux chevaux et un dromadaire tués sous lui, les troupes ennemies furent culbutées et forcées de se retirer en désordre jusqu'au bord du Jourdain. (*Victoires et conquêtes*, t. X, p. 195.)

[6] Parce qu'on manquait de munitions.

[7] C'est là que Kléber apprit par des émissaires chrétiens qu'une grande armée, *aussi nombreuse que les étoiles du ciel et les sables du désert*, arrivait pour le combattre.

Arabes[1] s'avança par tous les points de la Tibériade[2], pour accabler les 2,000 hommes de Kléber[3].

Celui-ci, sans attendre l'arrivée des secours demandés à Bonaparte[4], descendit dans la plaine d'Esdrelon (Planche 6, fig. 2), et, tournant le Mont-Thabor, se trouva le 16 avril en présence de l'ennemi[5].

Kléber disposa ses soldats en deux carrés se flanquant mutuellement et adossés à un fortin défendu par quelques grenadiers[6].

L'armée d'Abdallah-Pacha, formée en quatre corps, s'ébranla tout entière, en poussant des cris épouvantables et chargea notre infanterie avec la plus grande impétuosité[7].

Accueillis à bout portant par une vive fusillade, les cavaliers ennemis tourbillonnèrent autour de nos carrés sans pouvoir les entamer[8], puis ils se rabattirent dans l'intervalle qui les séparait[9].

Les feux croisés de nos grenadiers et la mitraille de notre

[1] Cette armée comptait plus de 20,000 cavaliers. (V. *France militaire*.)

[2] Pays situé en Judée, au nord de Jérusalem et autour du lac du même nom.

[3] Kléber apprit en même temps qu'une dissension avait heureusement éclaté entre les Mamelouks d'Ibrahim et les Janissaires, et que ce bey refusait de prendre part aux opérations du pacha. (*Ibid.*)

[4] Le général se hâta de transmettre ces nouvelles à Bonaparte, en le priant de lui envoyer des renforts et des munitions. Murat partit aussitôt avec 1,000 hommes d'infanterie et un détachement de dragons.

[5] Nos soldats n'avaient pas encore vu en Orient tant de cavaliers, assemblage bizarre d'hommes de toutes les nations et de toutes les couleurs.

[6] Le général français s'empara d'un petit fort inaccessible à la cavalerie, y plaça 100 grenadiers et y adossa sa division. (*Victoires et Conquêtes.*)

[7] Les carrés immobiles des Français opposèrent de toutes parts une triple haie de baïonnettes au choc des Mahométans. (*Ibid.*)

[8] Ils se virent d'abord forcés de tourner bride et de rétrograder. Une nouvelle charge n'eut pas plus de succès; repoussée avec autant d'intrépidité que la première fois, la cavalerie ennemie, espérant détruire plus facilement nos carrés lorsqu'ils seraient isolés, se jeta avec fureur dans l'intervalle où se trouvait le fortin. (*Ibid.*)

[9] Tous leurs efforts furent impuissants devant le calme et le sang-froid de nos valeureuses troupes. (V. général Bertrand.)

artillerie les obligèrent à fuir précipitamment, ce qui permit à Kléber de réunir ses troupes [1], et de repousser ensuite les attaques multipliées des Arabes et des Turcs [2].

Cependant les munitions de nos soldats commençaient à s'épuiser [3], et ils allaient succomber peut-être [4], lorsque le canon se fit entendre dans le lointain [5].

C'était Bonaparte qui accourait au secours de son lieutenant avec une partie des divisions Vial et Rampon [6].

Laissant en arrière la cavalerie de l'adjudant-général Leturcq pour contenir les Mamelouks d'Ibrahim [7], le général en chef manœuvra de manière à envelopper l'ennemi et à lui couper la retraite [8].

[1] Kléber craignant que le carré commandé par Junot ne fût pas assez grand et assez fort pour résister plus longtemps, profita de ce moment pour réunir les deux carrés en un seul. Cette manœuvre difficile fut exécutée avec ordre et succès, malgré les efforts de l'ennemi pour l'empêcher.

[2] Les cadavres des cavaliers du pacha et de leurs chevaux formaient autour du grand carré comme un rempart, à l'abri duquel les Français repoussaient facilement l'ennemi. Leur calme, leur confiance en leur chef, leur foi dans leur propre valeur, les élevaient au-dessus des périls. (*France militaire.*)

[3] Le combat durait depuis six heures, et depuis six heures cette brave division recevait sans se rompre, tantôt avec ses baïonnettes, tantôt par un feu à bout portant, les charges désespérées d'ennemis qui se renouvelaient sans cesse. Kléber avait recommandé à ses soldats de ménager avec soin leurs munitions, car il savait que les Musulmans, suivant leur usage, cesseraient de combattre au coucher du soleil, et il voulait se maintenir jusqu'à ce moment de la journée, afin de mettre à profit la retraite, toujours un peu désordonnée, de l'ennemi pour se jeter à sa poursuite. (*Victoires et conquêtes.*)

[4] Enveloppée par une armée *quinze fois* plus nombreuse, cette troupe de héros, accablée par la fatigue et par le nombre, devait sans doute succomber si elle n'était bientôt secourue. (*France militaire.*)

[5] Un cri d'ardeur et d'enthousiasme y répondit : C'est Bonaparte, s'écrièrent les soldats, victoire! il vient à notre secours. (*Ibid.*) Le général en chef annonçait en effet son arrivée en faisant tirer le canon pour ranimer le courage des compagnons de Kléber.

[6] Suivant la promesse qu'il avait faite à son lieutenant, le général en chef était parti de son camp avec 2,000 hommes, 400 chevaux et 8 pièces de canon.

[7] Leturcq avait aussi pour mission d'empêcher l'ennemi de se porter sur les derrières de l'armée assiégeante.

[8] Disposant ses troupes en deux carrés, commandés par les généraux Vial et Rampon, il leur ordonna de s'avancer rapidement dans la plaine,

Kléber reprit aussitôt l'offensive[1], tandis que Rampon attaquait les Turcs en flanc et à dos[2].

Le Pacha n'ayant pris aucune mesure pour arrêter le mouvement des Français[3], se vit bientôt enfermé dans un grand triangle équilatéral dont le carré de Vial formait un des sommets[4]. (Planche 6, fig. 3.)

Cette admirable attaque concentrique[5] eut pour résultat la destruction presque totale de l'armée d'Abdallah[6].

Les fuyards s'échappèrent en partie par le pont de Magama sur le Jourdain[7]; un grand nombre d'entre eux, refoulés par les guides à pied de Bonaparte, se noyèrent dans le fleuve[8].

de manière à former avec la division Kléber les trois sommets d'un triangle de 2,000 toises de côté, au centre duquel la masse ennemie devait se trouver resserrée. (*France militaire.*)

[1] Ce général, voyant l'irrésolution de l'ennemi, lança sur le village de Fouli le général Verdier avec une colonne de 200 grenadiers. Le village fut enlevé à la baïonnette. (*Ibid.*)

[2] Le carré commandé par Rampon s'avança tambour battant, l'arme au bras, attaqua les Turcs pour les obliger à lui faire face et à ralentir le combat qu'ils livraient aux troupes de Kléber. (*Ibid.*)

[3] La prudence et les règles de l'art militaire lui prescrivaient de détacher sur-le-champ une partie de son armée pour s'opposer à Bonaparte, tandis qu'avec le reste, il aurait fait un effort désespéré pour écraser Kléber. Si 2,000 hommes immobiles n'avaient pu être entamés par l'innombrable cavalerie ennemie, celle-ci pouvait-elle espérer arrêter dans leur élan les nouveaux braves qui venaient de paraître devant elle?

[4] Abdallah sentant qu'il ne pouvait plus défendre le champ de bataille, quand Rampon arriva en ligne, chercha son salut dans une prompte retraite. Il résolut de se diriger sur Naplouse et de gagner aussitôt le seul point dont il ne fût pas coupé; mais, à l'instant même, le carré du général Vial parut et ferma le passage aux Turcs.

[5] La belle manœuvre ordonnée par Bonaparte réussit complétement. Kléber, Vial et Rampon, marchant dans une direction concentrique, firent tourbillonner les Turcs au milieu de la plaine, sous un feu terrible.

[6] Les résultats de cette glorieuse journée furent la mort de plus de 6,000 Turcs et la prise de 500 chameaux, de provisions et de richesses considérables.

[7] L'armée ennemie, foudroyée par l'artillerie, repoussée de toutes parts par la fusillade et l'arme blanche, tenta des efforts inouïs pour s'ouvrir un passage vers son camp et ses magasins; enfin, désespérant d'y réussir, elle se précipita en désordre vers le Jourdain, suivie par une colonne d'infanterie au pas de charge.

[8] Au moment où les fuyards encombraient le pont d'El-Medjameh

Dans le même temps, Murat s'emparait du camp d'Ibrahim [1], et contribuait ainsi au succès de la journée [2].

Cette victoire fut décisive [3], car, pendant le reste de la campagne, les troupes de la Syrie n'osèrent plus inquiéter notre armée [4].

IV.

Tactique de nos troupes pour résister aux Mamelouks [5]. — Contre les Bédouins ou les Mamelouks, nos tirailleurs d'infanterie se formaient par groupes de quatre en petits carrés [6].

Pour ajouter aux moyens de défense contre la cavalerie, le général en chef avait ordonné que chaque fantassin fût muni d'un pieu ferré aux deux extrémités et destiné à être planté obliquement en terre pour arrêter une charge, ou bien à border l'enceinte du camp [7].

(Magama), Bonaparte fit diriger contre eux quelques pièces de canon. La terreur des Musulmans fut telle qu'ils se jetèrent en foule dans le fleuve. (V. général Bertrand.)

[1] Réuni, le soir de la bataille, au détachement de cavalerie de l'adjudant-général Leturcq, Murat, après avoir chassé l'ennemi du pont de Jacob et après avoir coupé la retraite principale des Turcs, avait aussi contribué à rendre la victoire décisive. (*Victoires et Conquêtes.*)

[2] Il tua un grand nombre de Mamelouks et fit 300 prisonniers. Le lendemain, 17 avril, le même général courut s'emparer des magasins immenses de Tabarieh : la garnison s'enfuit à son approche. (*Ibid.*)

[3] Les Français perdirent à peine 200 hommes; fait incroyable, s'il n'était attesté par des témoignages irrécusables. (*Ibid.*)

[4] Résultat brillant d'une admirable combinaison de mouvements, la victoire du mont Thabor était véritablement le plus beau fait d'armes des troupes, qui, depuis leur entrée en Egypte, n'avaient pas cessé de triompher. Il faut convenir que si la froide intrépidité de Kléber avait commencé le succès, le génie actif de Bonaparte l'avait seul terminé; et cependant il est bien remarquable que, dans son rapport au Directoire, le général en chef eut la rare modestie d'attribuer presque toute la gloire de cette journée à son digne lieutenant. (*Ibid.*, t. X, p. 202.)

[5] Extrait des observations du général Bertrand sur la campagne de Syrie, t. Ier, p. 276.

[6] Ces tirailleurs, qui marchaient toujours par quatre, avaient adopté une méthode imitée depuis par nos chasseurs à pied. (V. la *19e leçon.*)

[7] Ce moyen avait été souvent employé par les Russes, dans leurs guerres contre les Turcs. (V. la *5e leçon, Cavaleries étrangères.*)

On ne fit cependant pas usage de ces sortes de chevaux de frise[1].

Lorsque nos escadrons étaient attaqués par un grand nombre de Mamelouks[2], ils se plaçaient sur trois lignes et, dès que l'adversaire manœuvrait pour les entourer (Planche 6, fig. 4), la deuxième ligne se déployait sur les flancs de la première[3]; la troisième agissait de même pour soutenir la seconde, et alors toutes chargeaient à la fois[4].

Le succès répondit toujours à cette sage disposition[5].

Du reste, nos cavaliers ne marchaient jamais sans leur artillerie à cheval[6].

Les Arabes n'osaient attendre le choc de la cavalerie française que lorsqu'ils étaient au moins quatre contre un[7].

Corps des dromadaires[8]. — Au mois de janvier 1799, Bonaparte créa un régiment de dromadaires[9], imitant ainsi

[1] Cette méthode défensive ne fut pas mise en pratique, sans doute dans la crainte d'augmenter le poids de la charge des fantassins sous un climat brûlant. (Général Bertrand.)

[2] Cent Mamelouks se battaient avec probabilité de succès contre 100 cavaliers français; mais, dans une rencontre d'un nombre supérieur à 200 chevaux, la probabilité était pour nous. (*Idem.*)

[3] La cavalerie ennemie, déjà en mouvement pour tourner les flancs de la première ligne, s'arrêtait afin d'envelopper aussi cette nouvelle ligne.

[4] Les Mamelouks, trop éparpillés et trop faibles sur tous les points à la fois, étaient facilement mis en déroute par notre cavalerie.

[5] C'était une sorte d'attaque en échelons le centre en avant; cette formation a été recommandée depuis. (V. Rocquancourt, *Ordre oblique.*)

[6] Les Mamelouks, avant de charger, faisaient feu de six armes : d'un fusil, d'un tromblon et de deux paires de pistolets qu'ils portaient, une à l'arçon, une sur la poitrine; leur lance était confiée à un Saïs qui les suivait à pied. (Général Bertrand.)

[7] Les Mamelouks, au contraire, faisaient parade de la mépriser; mais lorsqu'elle fut montée sur des chevaux du pays, elle leur tint tête. (*Idem.*)

[8] V. général Carbuccia, *Du dromadaire comme bête de somme et comme animal de guerre*, 1853.

[9] Les Arabes, grâce à la vitesse de leurs chevaux, à leur adresse à les conduire, à leur habitude du désert, échappaient facilement à la cavalerie française. Le général en chef, en revenant d'Arabie à Suez, après une visite aux bords de la mer Rouge, au canal des Pharaons et à la route des Indes, rencontra une caravane escortée par des hommes montés sur des dromadaires : étonné de l'adresse avec laquelle il vit

les anciennes coutumes des peuples du désert, pour suppléer à l'impuissance de nos chevaux sur un sol mouvant[1].

Ce corps, destiné à poursuivre et à atteindre les Arabes au milieu des plaines sablonneuses de leur pays[2], nous rendit de grands services en Syrie et dans la haute Égypte[3].

Chaque soldat, armé d'un fusil à baïonnette, était commodément assis sur une espèce de selle turque qui enclavait la bosse de l'animal[4].

Des rênes fixées à une muserolle[5] ou à un anneau passé dans les narines du dromadaire[6], servaient à le diriger[7].

Deux grandes sacoches, renfermant pour dix jours de vivres[8], s'adaptaient de chaque côté de la selle[9].

diriger ces animaux agiles, il ordonna à deux officiers de son état-major, Eugène Beauharnais et Colbert, d'essayer de les monter et de les conduire. Satisfait du résultat et ayant en vain tenté lui-même de les atteindre en lançant son cheval au galop, Bonaparte décida la formation d'un régiment de dromadaires. (*France militaire.*)

[1] Cette excellente innovation de tactique locale fut couronnée d'un plein succès. (*Ibid.*)

[2] L'une des calamités de l'Egypte, c'étaient les incursions de Bédouins fondant à l'improviste sur les terres cultivées, puis s'enfuyant pour ainsi dire au vol... A l'aide des dromadaires, qui portaient à toute distance et avec la rapidité des Bédouins eux-mêmes quelques centaines de fantassins éprouvés, on corrigea les tribus arabes de leur goût pour le pillage, et Bonaparte s'écria dès lors : ***Maintenant nous sommes maîtres du désert.*** (Thiers, t. XX, p. 723.)

[3] Desaix organisa un corps pareil, afin de poursuivre Mourad-Bey, et bientôt ce chef fut forcé de se soumettre. (*France militaire.*)

[4] Il était sanglé à l'estomac et aux flancs. Le cavalier se tenait à peu près accroupi sur le dos de l'animal. (V. t. II, pl. 309 de l'*Histoire de l'expédition d'Egypte*, 1830.)

[5] C'était une espèce de licol garni d'un morceau de fer crénelé. (*France militaire.*)

[6] Comme on conduit les buffles en Italie. (V. Bardin.)

[7] Le dromadaire, leste à la course, peut au trot suivre un cheval au petit galop, même en portant deux hommes adossés, des vivres et des munitions; il supporte très-bien la fatigue, la faim et la soif. Il est très-propre à faire des marches dans le désert, mais il n'est utile que dans les pays de sable.

[8] Cette grande besace contenait quelquefois les vivres du cavalier pour quinze à vingt jours, et ceux de sa monture pour huit à dix jours. (*France militaire.*)

[9] L'animal portait d'abord deux hommes pourvus d'armes, de munitions, d'eau et de subsistances; on supprima le deuxième cavalier, dont la place fut plus utilement employée à contenir les vivres.

Au signal de l'arrêt, l'animal, fort docile[1], ployait les genoux, se reposait sur le ventre et restait immobile. Les conducteurs mettaient alors pied à terre et, redevenant fantassins, se formaient au besoin en carré pour combattre les Arabes[2].

[1] Bien dressé et docile, le dromadaire pouvait exécuter les manœuvres avec une rare précision. (*France militaire.*)

[2] La bête s'agenouillait au signal que lui en donnait le cavalier par un certain cri ou sifflement. Au moyen d'une génuflexion du dromadaire, le soldat montait ou descendait avec facilité. Un seul homme gardait plusieurs dromadaires quand ses camarades entamaient le combat. Cette infanterie montée était imitée des anciens archers de la milice perse. (Bardin.)

NEUVIÈME LEÇON.

Faits militaires de 1800 à 1805.

Bataille de Marengo : charges de Kellermann. — Importance de l'étude des campagnes d'Italie.

Plan de campagne de Napoléon en 1805. — Combat de Wertingen; conséquences de ce premier engagement. — Poursuite de l'archiduc Ferdinand; capitulation d'Ulm.

Marche victorieuse de Murat d'Ulm à Vienne : affaires de Mersbach, de Lambach et d'Amstetten.

I.

La relation de quelques-uns des exploits de notre brave armée d'Égypte ne comporte, au point de vue de l'art militaire, qu'une seule espèce d'étude : la lutte de troupes courageuses et bien disciplinées contre des guerriers valeureux, mais ignorant les règles les plus élémentaires de la tactique[1].

Abordons maintenant le récit de nos principales batailles européennes, où l'on verra combattre diverses cavaleries instruites, bien commandées, animées d'un courage égal, et démontrons que la supériorité a été presque constamment acquise à nos armes[2].

Bataille de Marengo. — Après l'heureuse diversion du premier consul sur les derrières de l'armée autrichienne, dans la campagne de 1800 en Italie; après les combats d'Ivrée, de Chisuella, de Turbigo et la bataille de Montebello (Planche 7, fig. 1); enfin, par le choix judicieux de la

[1] Nos victoires ont fait ressortir la puissance incontestable des formations de l'infanterie en carré contre des charges poussées avec une intrépidité sans égale, mais aussi sans l'appui d'une artillerie légère, sans ordre régulier, sans ensemble et par conséquent sans force.

[2] Supériorité due non-seulement à l'initiative et à l'intelligente direction de généraux fameux, mais encore et surtout à l'élan irrésistible de nos héroïques soldats.

position de la Stradella [1], Mélas se trouvait dans une situation critique [2].

Pour rouvrir ses communications avec Vienne, le général autrichien se décida, le 14 juin, à tenter le sort d'une bataille [3].

Son armée sortit d'Alexandrie et, traversant la Bormida, se divisa en trois fortes colonnes [4] pour attaquer à la fois nos troupes qui occupaient la plaine de Marengo à Castel-Ceriolo [5]. (Planche 7, fig. 2.)

Pendant l'héroïque défense du village de Marengo par les divisions du général Victor [6], Kellermann, à la tête de trois régiments [7], fondit sur 2,000 chevaux autrichiens qui cher-

[1] Une armée placée à la Stradella est difficile à déloger, puis elle barre la route principale et peut, en même temps, se porter sur le Tésin, sur l'Adda, ou redescendre le Pô jusqu'à Crémone. (V. Thiers, t. Ier, p. 417.)

[2] Il avait perdu sa ligne d'opérations; notre armée se fortifiait et fermait la route de Mantoue, le corps de Suchet s'avançait vers la Scrivia; donc, plus Mélas tardait à prendre un parti et plus sa position empirait. Bonaparte semblait abandonner ici son principe ordinaire : concentrer ses forces la veille d'une bataille; mais il fallait tendre un réseau autour de l'armée autrichienne, réseau assez fort pour la retenir. (V. *ibid.*, p. 420.)

[3] Toutes les chances de succès étaient en sa faveur, car son armée était forte de 40,000 hommes, dont 6 à 7,000 cavaliers, et son artillerie comptait 200 pièces de canon. Nous n'avions à lui opposer que 18,000 hommes d'infanterie et 2,500 chevaux; par suite des difficultés éprouvées au passage du Saint-Bernard, notre artillerie était aussi bien moins nombreuse.

[4] La colonne de gauche se dirigea sur Castel-Ceriolo; celle du centre s'avança par la route de Tortone, et celle de droite par le chemin de Fragalaro. Mélas voulait d'abord s'emparer de Marengo pour s'en faire un point d'appui.

[5] Le corps de Victor était en première ligne, Lannes venait ensuite et la garde consulaire formait la réserve. A gauche était la cavalerie de Kellermann, à droite celle de Champeaux; enfin à l'extrême droite les escadrons du général Rivaud. Ce ne fut qu'après la prise de Marengo que Lannes se porta à la droite de Victor.

[6] Au commencement de la bataille, les deux divisions sous les ordres du général Victor défendirent Marengo avec la plus grande valeur, contre des forces supérieures et une artillerie formidable. (*Emploi de l'artillerie, camp de Châlons, en 1861.*)

[7] Outre sa brigade de cavalerie, le général Kellermann avait sous ses ordres quelques escadrons de hussards et de chasseurs.

chaient à déboucher du Fontanone[1], les prit en flanc et de front, et les força de rétrograder en désordre[2].

Cependant, après deux heures d'un combat acharné, ces divisions furent obligées de se retirer vers San-Juliano[3].

Bonaparte parut sur le champ de bataille au moment où le corps de Lannes, déployé à la droite de celui de Victor[4] et accablé par le nombre, opérait une lente retraite[5].

Le général en chef forma aussitôt en carré les grenadiers de la garde consulaire[6]; ces 800 braves, sans abri et sans artillerie, repoussèrent pendant une heure et demie les charges répétées de 4,000 cavaliers[7].

La glorieuse résistance de ces soldats d'élite permit aux

[1] En avant de Marengo se trouvait un ruisseau profond et fangeux, appelé le Fontanone. L'art n'eût pas mieux tracé cet obstacle pour couvrir notre position. (Thiers.)

[2] En arrière de Lannes, la brigade Champeaux exécuta aussi des charges brillantes. (*Idem.*) Sans l'aide de Kellermann et de Champeaux, dans la première partie de la journée, ces divisions eussent été écrasées. (Général Renard, p. 82.)

[3] Par suite de ce mouvement, le corps de Lannes, attaqué par ses deux flancs, fut obligé également de battre en retraite. Il le fit dans le meilleur ordre, sous les coups de 80 bouches à feu. Il n'avait plus avec lui que 15 pièces, dont il sut tirer un grand parti contre les charges de la cavalerie ennemie. (*Emploi de l'artillerie*, p. 42.)

[4] Après avoir envoyé au général Desaix, qui se trouvait à une demi-marche en arrière, l'ordre de revenir avec son corps à San-Juliano, le premier consul se transporta dans la plaine de Marengo que les Autrichiens attaquaient avec fureur. Il y arriva à dix heures du matin pour assister à la déroute de Victor. (*France militaire.*)

[5] Lannes mit deux heures pour parcourir en arrière trois quarts de lieue. (Thiers.) L'armée était en retraite dans une plaine qui ne présentait aucun obstacle à la cavalerie.

[6] Bonaparte amenait avec lui la garde consulaire, troupe peu nombreuse, mais d'une valeur incomparable; il se faisait suivre à peu de distance par deux régiments de cavalerie. (*Idem*, t. Ier, p. 432.) Il était de toute nécessité de flanquer à droite le corps de Lannes, en butte aux attaques de 3 à 4,000 cavaliers, sous les ordres du général autrichien Elnitz et formés sur deux lignes. Bonaparte fit porter de ce côté les deux bataillons de sa garde, qui se formèrent en carré à 600 mètres de l'extrême droite. (*Dispositions contre la cavalerie*, p. 2, *Camp de Châlons.*)

[7] La garde consulaire parut, selon la belle expression de Berthier, une *redoute de granit*, contre laquelle tous les efforts de l'ennemi devaient être impuissants.

lieutenants de Bonaparte de rallier et de reformer leurs bataillons[1].

Néanmoins, vers trois heures du soir, la bataille semblait perdue pour nous, et déjà Mélas était rentré à Alexandrie pour annoncer sa victoire à l'Europe[2], lorsque Desaix, marchant au canon[3], arriva pour prendre part à l'action[4].

Une formidable colonne autrichienne, à la tête de laquelle se trouvait l'élite de l'armée ennemie, 3,000 grenadiers du général Latermann[5], et qui manœuvrait pour nous couper la retraite, rencontra tout à coup cette nouvelle division[6]. (Planche 7, fig. 3.)

Tandis qu'un feu terrible d'artillerie[7] porte le désordre et la mort sur le front de la colonne de Zach[8], elle

[1] Ce seul aspect suffit pour rendre à nos troupes l'espérance de la victoire : la confiance renaît, les fuyards se rallient sur San-Juliano. Dans le même temps, Carra Saint-Cyr enlevait Castel-Cériolo et tournait la gauche de l'ennemi. (*France militaire.*) Un peu plus tard, deux bataillons de la division Monnier, enveloppés par un gros corps de cavalerie, ne montrèrent pas la moindre crainte : les deux premiers rangs firent feu sur leur front, le troisième fit demi-tour et feu en arrière. Après plusieurs charges, les cavaliers ennemis se retirèrent sans avoir pu nous entamer. (*Camp de Châlons.*)

[2] V. Thiers, t. Ier.

[3] Heureuse inspiration d'un lieutenant, aussi intelligent que dévoué... Si quinze ans plus tard, Napoléon avait trouvé un Desaix à Waterloo, il eût conservé l'Empire. (*Ibid.*)

[4] Ce général amenait avec lui trois régiments d'infanterie. Bonaparte arrêta le mouvement de retraite par échelons qui s'exécutait avec un ordre parfait, et il fit former une nouvelle ligne dont les deux extrémités s'appuyaient aux villages de Castel-Cériolo et de San-Juliano. Il parcourut les troupes en s'écriant : « C'est assez reculer, souvenez-vous que mon habitude est de coucher sur le champ de bataille. » (*France militaire.*)

[5] Cette colonne était flanquée sur sa gauche par 2,000 hommes de cavalerie.

[6] C'est alors que se montrèrent dans tout leur jour la profondeur et l'habileté des dispositions précédemment prises : les Autrichiens, qui croyaient nous couper la retraite, furent tournés eux-mêmes par leur gauche.

[7] Bonaparte avait fait réunir sur le point d'attaque 19 pièces dont il pouvait disposer ; ces canons prenaient la colonne ennemie d'écharpe, l'effet produit fut immense.

[8] Mélas, en rentrant à Alexandrie, avait remis le commandement à son chef d'état-major, le général Zach, avec ordre de poursuivre les Français.

est coupée en deux par les escadrons de Kellermann [1].

Ce général, tenu jusqu'alors en réserve derrière les vignes de San-Juliano, déploie le tiers de sa brigade pour contenir la cavalerie autrichienne [2], et s'élance avec le reste de ses escadrons sur le flanc gauche de l'ennemi [3].

Kellermann coupe la colonne des grenadiers, se rabat sur elle et force deux mille hommes à déposer les armes [4]; il rejoint alors son premier régiment et charge les cavaliers de Lichtenstein qu'il met en déroute [5].

Cette cavalerie en fuite porte le désordre dans sa propre infanterie [6]; notre brave général en profite pour se jeter sur cette infanterie, dont une grande partie est faite prisonnière [7].

A ce moment, les escadrons du général Rivaud, les grenadiers et les chasseurs à cheval de Bessières, se jetèrent avec ardeur au milieu de l'armée ennemie, qui s'enfuit vers les ponts de la Bormida [8].

[1] « Allez prévenir le premier consul que je charge et que j'ai besoin d'être appuyé par la cavalerie, » dit Desaix en attaquant. (Thiers.)

[2] Kellermann arrivant au galop sur le flanc droit de Desaix, à travers les vignes, avec ses trois régiments, forme le premier en bataille en face de la cavalerie ennemie pour masquer le coup hardi qu'il va porter, et faisant exécuter aux deux derniers régiments en colonne un quart de conversion à gauche, les précipite dans le flanc de la colonne de grenadiers. Cette manœuvre décisive s'exécuta à l'instant avec autant de résolution que d'habileté. (*France militaire.*)

[3] V. Thiers, t. Ier. — Nos dragons sabrent à droite et à gauche jusqu'à ce que, pressés de tous côtés, les malheureux grenadiers déposent les armes.

[4] *Instructions du camp de Châlons*, 1861, *Charges de cavalerie*, p. 10.

[5] Ainsi, un seul de nos régiments de cavalerie en renversa quatre des Autrichiens !

[6] Le reste de l'armée ennemie suivait en échelons la marche offensive de Zach. (V. planche 7, fig. 3.)

[7] On a reproché au général autrichien, qui avait à sa disposition une si grande quantité d'artillerie, de n'avoir pas fait soutenir la tête de sa colonne principale par plusieurs batteries. (*Emploi de l'artillerie*, p. 42.)

[8] Un corps de réserve de cavalerie autrichienne se dévoue pour couvrir la retraite de leur armée; mais le général Bessières et le jeune Beauharnais, jaloux de donner à la troupe d'élite qu'ils commandent l'honneur de la dernière charge, préviennent l'ennemi, s'élancent, font plier cette cavalerie et la jettent en désordre sur le reste de l'armée où ils portent à son comble le trouble et l'effroi. Dans un instant, les

Ces belles charges ramenèrent en un instant la victoire du côté des Français[1].

Les Autrichiens perdirent le tiers de leur armée[2] !

Notre perte la plus sensible fut celle du général Desaix, frappé d'une balle en arrivant sur le champ de bataille[3].

Importance de l'étude des campagnes d'Italie.— Avant de parler des guerres de l'Empire, il n'est pas hors de propos de s'arrêter un instant pour admirer une des époques les plus remarquables de la gloire militaire de notre patrie[4].

Les campagnes d'Italie furent une suite de prodiges; la célérité avec laquelle ont été opérées de si grandes choses, tient vraiment du merveilleux[5].

Autrichiens furent dans la plus épouvantable confusion : 8 à 10,000 cavaliers qui couvraient la plaine, craignant que l'infanterie de Carra Saint-Cyr n'arrivât aux ponts avant eux, se mirent en retraite au galop, culbutant tout ce qui se trouvait sur leur passage. L'encombrement devint extrême sur les ponts de la Bormida, où la masse des fuyards était obligée de se resserrer; et, à la nuit, tout ce qui était resté sur la rive droite tomba au pouvoir des Français. (*France militaire.*)

[1] Ainsi finit cette sanglante journée, où les deux partis éprouvèrent tour-à-tour les caprices de la fortune, et rivalisèrent de dévouement et de courage. (*Ibid.*) Le vrai vainqueur de Marengo est celui qui maîtrisa la fortune par ses combinaisons profondes, admirables, sans égales dans l'histoire des grands capitaines! Masséna, Desaix, Lannes et Kellermann concoururent à son triomphe. (Thiers, t. Ier, p. 453.)

[2] Environ 8,000 hommes et plus de 4,000 prisonniers; 500 officiers furent mis hors de combat. Nous nous emparâmes de 30 pièces de canon.

[3] Son dernier soupir fut un regret vers la gloire : « Allez dire au premier consul, s'écria-t-il en expirant, que je meurs avec le regret de n'avoir pas assez fait pour vivre dans la postérité! » La modestie du héros l'abusait à cette heure suprême; son nom sera répété dans les siècles à venir. (*Victoires et Conquêtes.*) A l'heure même où le brave Desaix succombait aux champs de Marengo, Kléber expirait au Caire sous le poignard d'un fanatique Musulman. (*France militaire.*) — Ajoutons, pour terminer, que Mélas capitula et signa la convention d'Alexandrie, qui valut à la France, en une journée, la restitution de l'Italie entière. Peu de temps après, la cavalerie de Moreau obtenait un brillant succès à Hochstett. Cette action opiniâtre et sanglante prouva dès lors que nos troupes à cheval, conduites par des généraux habiles, ne le cédaient en rien à celles de nos adversaires, et commença, avec les charges de Marengo, la brillante réputation que notre cavalerie a si bien méritée dans les guerres suivantes. (V. *Précis des opérations militaires*, 1792 à 1815.)

[4] V. *Victoires et Conquêtes*, t. XIII, p. 77.

[5] De Bulow. — *Histoire de la campagne de*

On doit remarquer surtout la sûreté et la rapidité des marches ordonnées par le général en chef, l'excellent choix des positions, les ordres clairs et précis qui réunissaient à la minute les différents corps sur les lieux les plus favorables pour livrer une bataille [1].

Enfin, Bonaparte fit une application constante du principe fondamental de la guerre, énoncé par Jomini :

Etre toujours le plus fort sur le point décisif de l'action [2].

Ce précepte est en effet la base et l'objet de toutes les combinaisons militaires [3].

Il est de notre devoir de recommander instamment l'étude de ces immortelles campagnes, qui ne peuvent entrer dans notre cadre ; elle aura pour résultat certain d'agrandir le cercle des idées des jeunes officiers, tout en les initiant aux vrais principes de la science des stratégistes et des tacticiens [4].

II.

Plan de campagne de Napoléon en 1805. — Pour s'opposer aux attaques que la coalition préparait contre la

désintéressé de cet auteur étranger ne peut qu'ajouter à la gloire militaire de notre patrie.

[1] Quelle habileté pour transporter le théâtre de la guerre dans les lieux choisis à l'avance! (V. de Fonscolombe.)

[2] Ou égaliser les forces de ses troupes avec celles de l'ennemi, soit en faisant du combat une affaire de têtes de colonnes, comme dans les deux premières journées d'Arcole, soit en réduisant à l'inaction forcée une partie des bataillons ennemis, comme à Rivoli. (*Idem.*)

[3] Jomini exprime cette idée de la manière suivante : le principe fondamental de toutes les combinaisons militaires consiste à opérer, avec la plus grande masse de ses forces, un effort combiné sur le point décisif.

[4] V. Rocquancourt, *Campagnes de 1796, 1797 et 1800.* — Aussi peut-on s'expliquer le prodigieux avancement du jeune général : lieutenant au 4ᵉ d'artillerie, le 1ᵉʳ septembre 1785, Bonaparte ne fut nommé capitaine que sept ans après, ses brillantes qualités n'ayant pu se déployer encore ; mais, chef de bataillon en 1793, il recevait les épaulettes de général de brigade l'année suivante; général de division le 5 octobre 1795, il obtenait le commandement en chef de l'armée d'Italie le 2 mars 1796. Elu consul le 9 novembre 1799, il prenait la haute direc-

France en 1805 [1], Napoléon avait formé une grande armée, composée de sept corps [2], et destinée à combattre en Allemagne sous son habile direction [3].

Un huitième corps, commandé par Masséna, occupait l'Italie septentrionale et devait repousser nos adversaires de l'est, puis du midi de ce pays [4].

La réserve de grosse cavalerie, forte de sept divisions [5], était confiée à Murat, qui avait sous ses ordres les généraux Nansouty, d'Hautpoul, Klein, Walther, Beaumont, Bourcier et Baraguey d'Hilliers [6].

tion des affaires comme premier consul un mois après, enfin, le 18 avril 1804, le Sénat lui décernait, au nom de la nation, le titre héréditaire d'empereur des Français.

[1] Quatre attaques devaient avoir lieu presqu'en même temps : la première au nord, sur le Hanovre et la Hollande, par les Suédois, les Russes et les Anglais ; la deuxième à l'est, en suivant la vallée du Danube, par les Autrichiens et les Russes ; la troisième en Lombardie, par les Autrichiens seuls ; enfin la quatrième au midi de l'Italie, par les Napolitains, les Russes et les Anglais. (V. Thiers, t. VI.)

[2] Outre la garde impériale et la réserve de cavalerie, les généraux Kellermann, Lacoste, Vialannes, Margaron, Treilhard et Tilly commandaient la cavalerie attachée directement à ces divers corps.

[3] Dans la proclamation de Napoléon à ses soldats, le 21 octobre 1805, il est dit : « A la lutte que la France entreprend contre la Russie est attaché l'honneur de l'infanterie. C'est là que va se décider cette question, déjà résolue en Suisse et en Hollande, si l'infanterie française est la seconde ou la première d'Europe. » (*Ibid.*, p. 129.)

[4] Les troupes à cheval de ce 8e corps étaient commandées par les généraux Espagne et Mermet.

[5] Il y avait deux divisions de grosse cavalerie, quatre divisions de dragons à cheval et une de dragons à pied : au total 22,000 hommes, y compris l'artillerie à cheval.

[6] La cavalerie de la garde impériale ne comprenait que 2,600 cavaliers, grenadiers, chasseurs, Mamelouks et gendarmes d'élite. Les Autrichiens avaient envahi la Bavière avec une armée de 80,000 hommes ; ils avaient une autre armée de 100,000 hommes en Italie ; enfin un corps de 25 à 30,000 hommes, occupant le Tyrol, reliait ces deux armées entre elles. Les Russes se préparaient à appuyer le mouvement offensif de leurs alliés. Les Autrichiens, en se rapprochant du Rhin, augmentaient naturellement la distance qui les séparait des Russes. Pour profiter de cette première faute, il fallait éviter de les attaquer de front ou sur leur centre, parce qu'en les battant on les refoulerait sur l'armée russe qui marchait à leur secours, et on accélérerait ainsi le moment de la réunion de nos adversaires. C'est pourquoi Napoléon conçut la pensée d'écraser l'une après l'autre chacune des armées ennemies, avant qu'elles n'aient pu opérer leur jonction. (*Conférences* du commandant Fourier.)

Pour séparer les Autrichiens, qui avaient envahi la Bavière, des Russes, qui concentraient leurs troupes en Pologne et en Gallicie [1], Napoléon résolut de tourner la droite du général Mack, de couper les lignes d'opérations de son armée et de l'anéantir avant d'accabler celle de Kutusow [2].

Les diverses colonnes de la grande armée partant de Boulogne, passèrent le Rhin, de Mayence à Strasbourg, du 20 au 26 septembre, et se déployèrent en face du Danube [3] (Planche 7, fig. 4), tandis que la cavalerie de Murat, pour attirer l'ennemi vers les défilés de la Forêt-Noire, traversait le Rhin à Kehl [4], faisait quelques fausses démonstrations en Souabe [5] et se dirigeait ensuite sur Donawerth [6].

Il y a lieu de faire observer ici que c'est l'ensemble de ces combinaisons qui constitue ce qu'on appelle le *plan de campagne* [7].

Les dispositions et toutes les mesures à prendre, ainsi que les mouvements à exécuter pour concentrer ces sept corps d'armée sur le terrain choisi à l'avance, tel est l'objet de la *stratégie* [8].

[1] Napoléon ne considérait comme sérieuses que les deux grandes attaques par la Bavière et la Lombardie; confiant dans la valeur de Masséna et de ses troupes, il porta toute son attention sur l'armée du général autrichien Mack qui menaçait notre frontière du Rhin, tandis que les Russes étaient encore à 100 lieues au-delà de Vienne.

[2] Tout en neutralisant les efforts des adversaires de Masséna en Italie.

[3] Elles se trouvèrent ainsi sur les derrières de l'armée autrichienne établie vis-à-vis du haut Rhin pour nous en disputer le passage.

[4] Le 25 septembre, avec 7,000 chevaux.

[5] Les maréchaux Lannes et Murat, voulant faire croire à l'ennemi que l'empereur allait pénétrer en Souabe, par Gegenbach et Hornberg, pour gagner la tête des eaux du Danube et agir sur la rive droite, placèrent de fortes avant-gardes à l'entrée des défilés de la Forêt-Noire. (V. Thiers, t. VI.)

[6] Murat arriva le 7 octobre à Donawerth et il passa sur-le-champ le Danube avec ses deux premières divisions.

[7] Combinaisons par lesquelles l'empereur forma sa grande armée, prévit et organisa tout ce qui devait lui assurer la victoire.

[8] C'est encore la statégie qui fit choisir les places fortes, les positions que les corps devaient occuper ou les points sur lesquels ils devaient appuyer leurs opérations, puis les grandes lignes à suivre pendant les marches, les lignes intermédiaires servant de communications, les lignes

Combat de Wertingen. — Afin de s'assurer la possession des deux rives du Danube, Murat traversa ce fleuve avec la division de dragons, se porta rapidement au confluent du Lech, et s'empara du pont de Rain [1].

Deux cents dragons, passant la rivière à la nage, culbutèrent les cuirassiers autrichiens qui défendaient ce pont [2].

Notre cavalerie, marchant ensuite vers Zusmershausen [3], rencontra, le 8 octobre, près de Wertingen, les troupes du général Auffenberg [4], que Mack avait envoyées en toute hâte sur le point important du Donawerth [5].

Le combat s'engagea vivement entre notre avant-garde et les bataillons ennemis [6].

A défaut d'infanterie, deux escadrons de nos dragons mirent pied à terre pour déloger les postes autrichiens

de défense naturelles, etc., de là leurs noms de points et de lignes stratégiques. Nous reviendrons, avec détails, sur ces définitions dans la 30e leçon.

[1] Il ne fallut qu'un temps de galop aux dragons de Murat pour enlever Rain et le pont du Lech. (Thiers, t. VI, p. 87.)

[2] Le colonel Wathier, à la tête de 200 dragons, traversa le Lech à la nage, chargea et culbuta un régiment de cuirassiers autrichiens qui défendait les abords du pont, et ouvrit le passage à la colonne française. (*France militaire.*) La rivière fut franchie un peu au-dessous du pont, quoique celui-ci ne fût pas rompu.

[3] Bientôt Murat réunit ses 7,000 chevaux à Rain, et, sur l'ordre de l'empereur, il repassa le Lech afin de s'emparer de Zusmershausen et de couper ainsi les communications entre Ulm et Augsbourg. — Dans la marche sur la ligne d'opérations de Mack, les escadrons de Murat, qui formaient l'avant-garde, s'emparèrent des ponts, des défilés, et, par leur vélocité, ils coopérèrent plus que toute autre arme à isoler les Autrichiens. (Général Renard, p. 83.)

[4] Le corps ennemi se composait de 9 bataillons, 2 escadrons de cuirassiers et 2 de chevau-légers. C'était la troupe la plus considérable qu'on eût encore aperçue; elle était envoyée en reconnaissance par le général Mack, sur le bruit vaguement répandu de l'apparition des Français aux bords du Danube. (Thiers, t. VI, p. 89.)

[5] La marche rapide de notre armée déconcerta le général Mack; il prit le parti de faire face en arrière, de rappeler ses détachements pour concentrer ses forces sur la ligne de l'Iller, qui se jette dans le Danube à Ulm. Il fallait surtout s'assurer la possession de Donawerth, qui commande les deux rives du fleuve, mais il était trop tard!

[6] Les dragons marchaient en tête, lorsqu'ils rencontrèrent l'ennemi posté en avant et autour du bourg de Wertingen.

retranchés dans les premières maisons de Wertingen [1].

Le reste de notre cavalerie étant arrivé, Murat attaqua avec vigueur le gros des troupes ennemies formées en un grand carré, flanqué par leurs cuirassiers [2], pendant que Lannes, avec les grenadiers Oudinot [3], se plaçait de manière à couper la retraite des Autrichiens [4].

Les cavaliers d'Auffenberg ayant été culbutés et dispersés [5], ce général se décida à rétrograder, ce qui se fit d'abord en masses serrées, puis bientôt en désordre [6].

Deux mille prisonniers, plusieurs canons et quelques drapeaux restèrent entre nos mains [7].

[1] En avant de Wertingen se présentait le hameau de Hohenreichen, gardé par quelques centaines d'Autrichiens, fantassins et cavaliers. Abrités par les maisons de ce hameau, ils faisaient un feu incommode et tenaient en échec un régiment de dragons arrivé le premier sur les lieux. Le chef d'escadron Exelmans, aide-de-camp de Murat, fit mettre pied à terre à 200 dragons de bonne volonté qui, se jetant le fusil à la main dans le hameau, en délogèrent ceux qui l'occcupaient. (Thiers, t. VI, p. 89.)

[2] En dépassant Wertingen, on trouva sur une espèce de plateau les 9 bataillons formés en un seul carré serré et profond, ayant du canon et de la cavalerie sur ses ailes. Le brave Exelmans chargea sur-le-champ ce carré avec une rare hardiesse. (*Ibid.*, p. 90.)

[3] Grenadiers réunis et organisés en bataillons par Junot, en l'an XII, et placés l'année suivante sous les ordres d'Oudinot, où ils se distinguèrent. (V. Bardin.)

[4] Lannes se hâta de diriger ses grenadiers sur la lisière d'un bois, qui s'apercevait dans le fond du plateau, de manière à les placer sur les derrières de l'ennemi. (V. Thiers.)

[5] Les dragons d'Arrighi et les hussards de l'avant-garde chargèrent avec impétuosité et finirent par tailler en pièces les cuirassiers autrichiens, après deux heures d'un combat acharné. (V. *France militaire.*)

[6] Dans une revue qui suivit ce combat, l'empereur dit au chef d'escadron Exelmans, qui lui apportait les drapeaux pris aux Autrichiens : « Je sais qu'on ne peut être plus brave que vous ; je vous fais officier de la Légion d'honneur. » Il se fit ensuite présenter un dragon de chaque régiment et donna la croix à ces braves, en témoignant à tous les autres sa grande satisfaction. (*Victoires et Conquêtes.*)

[7] Le soir du combat, la division de dragons Klein bivouaqua dans Wertingen. Le chef d'escadron Vuillemey, qui était de grand'garde, entendit vers minuit un coup de feu tiré par une de ses védettes. S'élançant à cheval vers l'endroit signalé, Vuillemey se trouva tout-à-coup au milieu d'un détachement ennemi qui s'était égaré. Menacés d'être tous sabrés s'ils ne mettaient bas les armes, les Autrichiens se rendirent à discrétion, et l'on vit arriver au bivouac une centaine d'hommes faits prisonniers par un seul ! (*Ibid.* et *Bulletin de la grande armée.*)

L'heureuse issue de ce premier engagement sérieux donna à notre brave cavalerie une grande confiance en elle-même; ce fut peut-être une des principales causes de ses succès constants pendant le reste de cette campagne [1].

Poursuite de l'archiduc Ferdinand. — L'archiduc Ferdinand, enfermé dans Ulm avec le général Mack, ne pouvant se résoudre à subir la honte d'être fait prisonnier sans avoir combattu, voulut s'échapper à tout prix [2].

Il sortit aussi secrètement que possible de la ville, dans la nuit du 14 octobre, et, suivi de 7,000 cavaliers, se dirigea vers le haut Palatinat [3] (Planche 8, fig. 1).

Murat reçut l'ordre de le poursuivre à outrance [4]; il atteignit l'arrière-garde ennemie dans la soirée du 16, à Nérensteten, et lui fit 2,000 prisonniers; le lendemain, il remporta un semblable succès à Néresheim [5].

Le 18, près de Nordlingen, 8,000 hommes commandés par le général Warneck, harassés de fatigue et cernés de toutes parts, capitulèrent en rase campagne [6].

Traversant rapidement Gunzenhausen et Nuremberg à la suite des fuyards, Murat força la cavalerie de l'archiduc à lui livrer un dernier combat, le 20 octobre [7].

[1] L'habileté dans un chef consiste à placer la cavalerie dans les meilleures conditions pour obtenir l'avantage; victorieuse dès le début, elle ne doute plus de sa supériorité. (V. la 32e *leçon*.)

[2] Malgré les ordres formels du général en chef. (V. Thiers, t. VI, p. 116.)

[3] Son intention était de rejoindre le général Warneck et de s'enfuir en Bohême. (*Ibid.*)

[4] Le 15 octobre, l'empereur chargea Murat, avec la réserve de cavalerie, la division Dupont et les grenadiers Oudinot, de poursuivre cette portion de l'armée ennemie. (*Ibid.*, p. 120.)

[5] V. Thiers, t. VI, p. 122.

[6] Cette capitulation est désignée sous le nom de Trochtelfingen. Le régiment de Stuart enveloppé se livra tout entier. Le général Warneck ne pouvant plus avancer avec une infanterie harassée, n'ayant plus l'espérance ni même la volonté de se sauver, capitula. Trois généraux autrichiens voulurent s'échapper malgré la capitulation; Murat leur envoya un officier pour les rappeler à l'exécution de leur engagement; ils n'écoutèrent rien. Murat se promit de punir un tel manque de foi. (*Ibid.*, p. 123.)

[7] Dans la nuit du 18 au 19, on s'empara du grand parc, et on prit aux Autrichiens, leur artillerie, leurs équipages et leur trésor. L'ennemi sentant ses forces épuisées, finit par s'arrêter le 20. (*Ibid.*, p. 124.)

Après des charges nombreuses reçues et rendues, les escadrons autrichiens dispersés mirent en grande partie bas les armes[1]; mais le prince Ferdinand, sain et sauf, parvint cependant à gagner la route de Bohême, avec 3,000 chevaux[2].

Alors Murat, qui avait pris 12,000 hommes à l'ennemi[3], pendant une marche de quatre jours, sans repos et faisant plus de dix lieues par jour[4], cessa la poursuite[5].

Capitulation d'Ulm. — A la même époque et à la suite des combats glorieux d'Elchingen[6], de Languenau[7], de Trochtelfingen[8], le général Mack, démoralisé et privé de tout secours, se vit contraint à capituler[9].

Ainsi, en vingt jours, sans livrer bataille, et par suite de manœuvres habiles[10], une armée de 80,000 hommes était détruite[11].

Les Français comptaient au plus 2,000 hommes hors de combat[12].

[1] L'infanterie qui les accompagnait, se rendit prisonnière. (V. Thiers.)

[2] Le prince dut au dévouement d'un sous-officier, qui lui donna son cheval, l'avantage de sauver sa personne. (*Idem.*)

[3] On s'empara en outre de 120 pièces de canon, 500 voitures, 11 drapeaux, 200 officiers et 7 généraux. (*Ibid*, p. 125.)

[4] Ce qui restait au prince Ferdinand ne valait pas une marche de plus. (*Ibid.*)

[5] On voit, par ce qui précède, que Murat avait pris, avec sa cavalerie, une glorieuse part dans cette immortelle campagne. (*Ibid.*)

[6] L'investissement d'Ulm avait été complété par les victoires de Guntzbourg, d'Haslach, d'Albeck, d'Elchingen, de Mémingen, d'Ulm, de Languenau et de Nordlingen. (*Bibliothèque historique et militaire.*)

[7] Le 16 octobre.

[8] Le 18 octobre.

[9] Le 20 octobre. A la reddition d'Ulm, 30,000 Autrichiens, qui restaient seulement dans cette ville, défilèrent conduits par 16 généraux, déposèrent leurs armes et furent faits prisonniers de guerre. 40 drapeaux, 60 canons, 3,000 chevaux ont été les trophées de ce grand événement. (V. les *Victoires et conquêtes.*)

[10] C'était bien le cas de dire que l'empereur gagnait des batailles, non avec les bras, mais avec les jambes.

[11] Dans cette première partie de la campagne de 1805, on prit à l'ennemi 60,000 hommes, 200 canons, 4 à 5,000 chevaux, 80 drapeaux et tout le matériel de l'armée.

[12] Une armée tout entière mettait bas les armes devant Napoléon! cela ne s'était jamais vu dans aucun siècle. (Thiers, t. XX, p. 764.) Les bulletins de la grande armée citent, pendant les glorieux combats autour d'Ulm, de nombreux actes de courage; nous croyons devoir

III.

Marche victorieuse de Murat d'Ulm à Vienne. — Les premières colonnes de l'armée russe, arrivées trop tard pour secourir les Autrichiens[1], furent obligées de rétrograder sur Vienne, vivement poursuivies par notre cavalerie et par les infatigables grenadiers d'Oudinot[2] (Planche 8, fig. 2).

Hâtant sa marche pour ne pas être arrêté au passage des rivières, Kutusow fut atteint, le 30 octobre, près de Mersbach[3], par Murat qui, à la tête d'un seul régiment de chasseurs[4], n'hésita pas à charger les 6,000 hommes de l'arrière-garde ennemie[5].

La division de dragons du général Beaumont vint bientôt soutenir nos intrépides cavaliers[6] : les escadrons russes culbutés furent rejetés sur leur infanterie engagée dans un défilé[7].

mentionner ceux-ci : — Lors de l'attaque du pont du Lech, à Rain, Marente, brigadier de dragons, suspendu de son grade pour une faute contre la discipline, se précipita dans la rivière et sauva le chef qui l'avait puni. L'empereur, instruit de cette action, se fit présenter ce dragon qu'il récompensa par la croix et les galons de maréchal-des-logis. — A Elchingen, le chef d'escadron Domont, à la tête de 300 hussards, chargea deux bataillons autrichiens appuyés par le feu de 5 pièces de canon. Blessé et tombé de cheval dans la mêlée, Domont fut relevé et ramené en triomphe par ses soldats victorieux. (V. *France militaire.*)

[1] L'arrivée tardive de l'armée russe changea nos adversaires, sans modifier nos succès.

[2] Le général Kutusow fut très-étonné d'apprendre la destruction complète d'une armée dont il croyait venir partager les triomphes; il recueillit les débris des Autrichiens et se retira pour concentrer ses forces, en attendant l'arrivée de ses dernières colonnes.

[3] Murat précédait toujours l'Empereur, avec sa cavalerie; il s'était rabattu de Nuremberg, par Neumark, sur Ratisbonne et marchait sur l'Inn. Il atteignit les Austro-Russes en avant de Ried, sur la rive droite de cette rivière.

[4] Le premier régiment, commandé par l'intrépide Montbrun.

[5] Murat chargea vaillamment la cavalerie ennemie qui, surprise par cette brusque attaque, se dispersa d'abord et gagna dans le plus grand désordre une hauteur où son infanterie devait la soutenir. (*France militaire.*)

[6] Le 8e de dragons s'y distingua d'une manière pa[r]
et conquêtes.)

[7] Les Français y entrèrent pêle-mêle avec eux; u[...]
l'obscurité de la nuit nous empêchèrent d'aller plus

Cinq cents prisonniers restèrent entre nos mains [1].

Le lendemain, en avant de Lambach [2], huit bataillons russes furent encore mis en déroute par notre cavalerie et les troupes du général Bisson [3].

Ils nous abandonnèrent quelques centaines de prisonniers et plusieurs pièces de canon [4].

Enfin, voulant tenter un dernier effort en avant de Vienne [5], le général Kutusow prit position le 5 novembre à Amstetten [6].

Murat s'empara d'abord de l'artillerie russe [7], sabra la cavalerie ennemie [8], et une vigoureuse attaque à la baïonnette des grenadiers Oudinot compléta notre succès [9].

[1] L'esprit de l'armée était bien changé dès cette époque ; les soldats français n'étaient plus ces guerriers de la république, qui mouraient avec résignation en pensant qu'ils avaient combattu pour la patrie. Napoléon donnait la plus grande publicité aux traits de courage et de bravoure, et récompensait généreusement ceux qui survivaient à leurs blessures. (*Victoires et conquêtes*, t. XV, p. 187.)

[2] Petite ville sur la rive gauche de la Traun, affluent de droite du Danube.

[3] L'action s'engagea fortement entre les troupes du général Bisson, accouru au secours de Murat, et la première ligne russe. Cette dernière fut bientôt ébranlée et chargée ensuite si vigoureusement par notre cavalerie, qu'elle dut se retirer en désordre. (*France militaire.*)

[4] L'ennemi fit mine de défendre cette position, uniquement pour se donner le temps de sauver ses bagages. Il y eut un brillant combat d'arrière-garde, mais nulle part on ne trouva les apprêts d'une bataille. (Thiers, t. VI, p. 238.) Nous négligeons de rapporter une foule d'engagements partiels, où les attaquants étaient toujours certains de battre des troupes découragées et mal soutenues par la cavalerie russe.

[5] Abandonnant successivement les lignes de défense qui couvraient la capitale de l'Autriche, Kutusow se décida cependant à livrer un dernier combat d'arrière-garde, pour donner le temps au reste de son armée de rétrograder sur Krems, où elle devait franchir le Danube.

[6] La route de Vienne traversait une forêt de sapins; les Russes se postèrent dans une éclaircie, ayant leur artillerie sur la route et leur cavalerie en arrière. Murat et Lannes, en débouchant avec les dragons et les grenadiers Oudinot, aperçurent ces dispositions. Ils lancèrent les dragons et les chasseurs au galop sur la route.

[7] Nos braves cavaliers, malgré la mitraille, eurent bientôt pris les pièces et nettoyé le terrain. (Thiers, t. VI, p. 247.)

[8] Celle-ci s'étant avancée pour soutenir l'artillerie, fut sabrée et mise en fuite en un clin d'œil.

[9] Les bataillons russes, adossés aux bois de sapins, firent une vive résistance, mais la charge de nos grenadiers décida leur déroute. (*Ibid.*)

Les Russes furent mis en fuite, après avoir perdu un millier d'hommes tués, blessés ou pris[1].

Le 11 novembre, Murat atteignit Burkersdorf[2], à deux lieues de Vienne où il entra le surlendemain[3].

[1] La poursuite continua les 6, 7 et 8 novembre jusqu'à Saint-Polten, où l'armée ennemie se déploya, pour traverser le fleuve le lendemain. (*Ibid*, p. 248.)

[2] Napoléon ordonna à Murat de longer les murs de Vienne et d'enlever le grand pont du Danube, pour couper la retraite aux Russes. Une ruse audacieuse nous livra sans coup férir ce passage important. (V. Thiers, p. 250.) A la suite du combat d'Amstetten, le général Giulay fut envoyé à Napoléon pour proposer un armistice, qui fut refusé.

L'histoire n'offre nulle part un tel spectacle : en 20 jours de l'Océan sur le Rhin, en 40 jours du Rhin à Vienne! (*Ibid.*, p. 268.)

DIXIÈME LEÇON.

Faits militaires de 1805 à 1809.

Bataille d'Austerlitz : topographie du champ de bataille; disposition des armées. — Charge des cuirassiers de Nansouty, d'Hautpoul et des grenadiers à cheval de Bessières. — Prise du Pratzen ; déroute de l'aile gauche russe. — Considérations militaires relatives à cette bataille.

Succès de Murat en Allemagne pendant la campagne de 1806 : poursuite des Prussiens après la victoire d'Iéna. — Capitulation du prince de Hohenlohe. — Reddition de Stettin. — Capitulation de Blücher à Ratkau.

Bataille d'Eylau : charge des escadrons des généraux Klein, d'Hautpoul, Milhaud, Grouchy et de la garde à cheval sous les ordres de Bessières.

Action de cavalerie sur la route de Ratisbonne, après la bataille d'Eckmühl, en 1809. — Première journée d'Essling : heureuse diversion sur le centre de l'armée autrichienne par la cavalerie de Bessières.

I.

Bataille d'Austerlitz. — On comprend généralement sous le nom de *tactique des batailles* [1], la concentration des différentes parties d'une armée pour la préparer au combat, le choix de l'emplacement des divisions, la détermination de l'ordre dans lequel elles doivent marcher à l'ennemi ou attendre son attaque, enfin les manœuvres à improviser pendant l'action [2].

Un exemple à jamais mémorable peut nous fixer sur la véritable signification de cette expression nouvelle : c'est celui de la bataille d'Austerlitz, livrée le 2 décembre 1805 [3].

[1] La tactique proprement dite, qui est l'art de mettre en jeu les forces d'une armée de la manière la plus utile pour l'objet qu'on se propose, se divise en tactique élémentaire ou instruction de détail, en tactique spéciale comprenant les évolutions propres à chaque arme, en grande tactique dont on fait l'application dans les camps et dans les simulacres d'opérations de guerre, enfin en tactique des batailles.

[2] Suivant les chances variables du combat. (Fourier, *Conférences*.)

[3] Nous aurons, à ce sujet, l'occasion de montrer les résultats de l

Les Austro-Russes, espérant se venger d'une manière éclatante de leurs précédentes défaites, avaient rassemblé toutes leurs forces près d'Olmütz, dans le but d'envelopper l'armée française et de lui couper la retraite sur Vienne[1].

Napoléon résolut d'attirer l'ennemi sur le terrain qu'il avait choisi[2], en simulant une marche rétrograde[3] et en inspirant, par ce moyen, une folle confiance à ses adversaires[4].

Ce que l'Empereur avait prévu ne tarda pas à se réaliser, car, le 1er décembre, il aperçut les colonnes de Kutusow[5] commençant un grand mouvement de flanc pour tourner notre droite et abandonnant leur excellente position d'Olmütz[6].

Le champ de bataille sur lequel les deux armées se trouvèrent en présence, est situé dans l'angle formé par la

plus admirable conception du génie militaire de Napoléon, et nous nous efforcerons d'en faire ressortir les incontestables mérites, ainsi que les principaux enseignements utiles à notre instruction.

[1] Les Austro-Russes, tout en offrant la paix, faisaient les préparatifs les plus formidables pour une action décisive. De nouvelles armées étant arrivées de Russie, l'ennemi se flattait de tailler en pièces les troupes de Napoléon et de les forcer à se rendre prisonnières. Ce fut précisément le contraire qui arriva. (V. Thiers, t. VI.)

[2] Pour anéantir ses adversaires d'un seul coup. L'étude du champ de bataille va nous montrer toute la profondeur de la pensée de l'empereur; puis nous verrons comment le terrain préféré par lui est devenu le théâtre du plus épouvantable désastre que l'histoire des armées ait enregistré.

[3] En effet, il se retira de nuit sur Brünn, où il avait établi son quartier général, comme s'il eût essuyé une défaite, prit position à trois lieues en arrière et fit travailler avec beaucoup d'ostentation à la fortifier.

[4] Il donnait aux dispositions inusitées qu'il prescrivait, une apparence de prudence, d'hésitation et même de crainte, qui contrastait singulièrement avec la hardiesse de ses allures habituelles. (Fourier.)

[5] Les deux armées alliées étaient placées sous les ordres de Kutusow, le plus ancien et le meilleur capitaine des Russes. (V. Thiers.)

[6] Dans la proclamation de Napoléon à ses troupes, on trouve cette phrase : *Pendant que l'ennemi marchera pour tourner ma droite, il me prêtera le flanc!* Il est impossible d'indiquer plus clairement et la manœuvre des alliés et le projet de l'empereur; sa confiance était si grande à cet égard qu'il n'hésita pas à en faire part à son armée la veille de la bataille.

Schwartza et la route de Brünn à Olmütz [1] (Planche 8, fig. 3); cet espace est sillonné de ruisseaux donnant naissance à des étangs marécageux [2].

L'un de ces cours d'eau, le Gold-Bach [3] coule du nord au sud, parallèlement à la Schwartza, et traverse les villages de Kobelnitz, Sokolnitz, Telnitz et Mœnitz [4].

Il baigne le versant occidental du Santon et des hauteurs de Pratzen, dont les pentes, très-rapides du côté des étangs, s'inclinent doucement vers le château d'Austerlitz [5].

Napoléon disposa ses troupes sur la rive droite du Gold-Bach : une seule division de Davoust fut placée à l'extrême droite [6], pour défendre les villages de Sokolnitz et de Telnitz [7]; le centre était formé par le corps du maréchal Soult, et la gauche par celui de Lannes, qui s'appuyait au Santon [8].

Le corps de Bernadotte et toute la cavalerie de Murat

[1] Brünn, capitale de la Moravie, est située dans la vallée de la Schwartza, rivière qui descend des montagnes de la Bohême, en se dirigeant du nord au midi vers le Danube. La route de Vienne se dirige de l'ouest à l'est vers Olmütz, en passant au pied et sur le versant de fortes collines boisées.

[2] Ce sont les étangs de Kobelnitz, de Telnitz, de Sokolnitz et de Mœnitz.

[3] Le Gold-Bach descend des collines qui longent la chaussée d'Olmütz et coupe cette route à angle droit.

[4] Ce ruisseau laisse les villages de Blazowitz et de Pratzen sur sa gauche, et sur sa droite ceux de Schlapanitz et de Turas.

[5] Un petit rideau de collines sépare le Gold-Bach de la Schwartza; c'est sur ces hauteurs que fut établi le bivouac de nos troupes.

[6] Le général Friant, du corps de Davoust, était parti de Vienne avec sa division. Pour arriver à temps, il parcourut 36 lieues en 48 heures. Jamais troupe à pied n'a exécuté une marche aussi étonnante. (Thiers, t. VI, p. 296.)

[7] Davoust était lui-même au quartier général, et dirigea les efforts des 7 à 8,000 braves de Friant. (*Ibid.*)

[8] Position superbe, fortifiée et défendue par 18 bouches à feu de gros calibre. Le commandement de cette artillerie fut donné au colonel Sénarmont, placé lui-même sous les ordres du général Claparède, chargé de la défense du Santon. Les moyens de communication d'une rive à l'autre du Gold-Bach étaient cinq défilés situés près d'autant de villages. Tous ces passages furent garnis d'artillerie, et l'on établit sur toute la ligne des batteries de distance en distance pour battre les débouchés, et contre-battre celles de l'ennemi. (*Emploi de l'artillerie, Instructions du camp de Châlons*, p. 43.)

venaient en seconde ligne, reliant notre gauche au centre (Planche 8, fig. 4); la garde et les grenadiers d'Oudinot formaient la réserve[1].

L'armée coalisée était divisée en sept colonnes : trois à la gauche, sous les ordres de Buxhowden, suivaient le versant méridional du Pratzen[2]; deux au centre, commandées par Kolowrath, occupaient le plateau[3]; deux à la droite, dirigées par Bagration, devaient attaquer le Santon[4].

La cavalerie du prince de Lichtenstein[5] s'établit entre le centre et la droite; elle était soutenue par la réserve du grand-duc Constantin[6]. Une réserve générale était en outre placée près d'Austerlitz[7].

La bataille s'engagea vers sept heures du matin, et pendant que Soult, soutenu par Bernadotte[8], attaquait et s'emparait du plateau de Pratzen[9], que Lannes repoussait les

[1] D'après ces dispositions, il existait entre la droite de notre ligne et les étangs un intervalle libre qui semblait à peine gardé. C'était là que l'empereur espérait attirer l'ennemi. La plus grande partie de nos troupes était massée sur le centre destiné à faire le plus grand effort. Davoust avait pour instruction de se borner à tenir en échec ses adversaires, à leur céder même du terrain, s'il était nécessaire, sans leur permettre toutefois de s'engager trop avant.

[2] Se dirigeant sur Telnitz et Sokolnitz, par les défilés étroits que forment les hauteurs de Pratzen, entre le plateau et la Littava.

[3] Kolowrath devait marcher sur Kobelnitz et défendre le village de Pratzen.

[4] Ces colonnes s'avançaient de chaque côté de la route d'Olmütz; elles formaient ce qu'on appelait l'avant-garde du prince Bagration.

[5] Cette cavalerie, primitivement placée sur le plateau, ne pouvant être utilisée dans cet endroit, exécuta une marche de flanc qui la transporta, dès le début de l'action, près du village de Blazowitz.

[6] C'était la garde russe.

[7] Où se trouvaient réunis les empereurs d'Autriche et de Russie.

[8] Soult attaque le plateau avec les divisions Vandamme et Saint-Hilaire, soutenues par la cavalerie de Beaumont, tandis que Bernadotte marche sur la droite de Blazowitz. La garde impériale et les grenadiers d'Oudinot suivent le mouvement.

[9] Le général Kutusow avait bien vite reconnu l'importance de la conservation de la position de Pratzen. Le sort de la bataille tenait en effet à l'occupation de ce plateau, la *clef de la position*, que dans leur mouvement tournant les Russes venaient de quitter en partie. Malgré ses efforts, l'ennemi fut culbuté et nous abandonna une partie de son artillerie, tant sa retraite fut prompte. Le maréchal Soult, en possession de ces hauteurs, coupait en deux l'armée austro-russe.

colonnes de Bagration [1], il y eut, près du village de Blazowitz [2], un engagement remarquable de cavalerie [3].

Les escadrons de Kellermann, qui se trouvaient en première ligne [4], menacés par des masses de cavalerie très-considérables, avaient été d'abord obligés de se replier [5]; mais nos dragons, s'élançant à leur tour, mirent bientôt en fuite les cavaliers russes, après une terrible mêlée [6].

Ceux-ci, voulant faire une dernière tentative, se précipitèrent avec fureur sur notre infanterie qui les arrêta par son feu [7]; mais, ralliant aussitôt ses nombreux escadrons, le prince de Lichtenstein les lança de nouveau à la charge [8].

[1] Celles-ci voulaient enlever le Santon; mais écrasées par l'artillerie de ce poste, elles furent obligées de rétrograder. C'est alors que le maréchal Lannes fit changer de direction à gauche à sa première ligne pour séparer la droite de l'ennemi de son centre.

[2] Les 82 escadrons de Lichtenstein se trouvèrent en cet endroit en présence de toute notre cavalerie.

[3] Vers notre gauche, on s'attendait à une sorte de bataille d'Egypte. Notre infanterie marchait sur deux lignes, la cavalerie légère du général Kellermann et les divisions de dragons à sa droite, la grosse cavalerie de Nansouty et de d'Hautpoul en réserve en arrière. (Thiers, t. VI, p. 315.)

[4] Lannes se trouvait dans une plaine découverte et avait devant lui une masse considérable de cavalerie; au moment où il se déploya, Kellermann fut porté en avant pour couvrir le mouvement. (*Manœuvres du camp de Châlons*, p. 5, et V. pour les détails les *Etudes tactiques* du général Ambert, 1re série, 1865.)

[5] Le prince de Lichtenstein lança les uhlans du grand duc Constantin sur Kellermann; celui-ci ne voulant pas recevoir de pied ferme cette charge redoutable, replia ses escadrons et les fit passer par les intervalles de notre infanterie. Mais aussitôt que les uhlans furent mis en désordre par le feu meurtrier de la mousqueterie, Kellermann, saisissant l'à-propos, chargea et sabra les cavaliers ennemis. De nouveaux escadrons étant accourus à leur secours, le général français répéta la même manœuvre, et notre deuxième ligne, formée en bataillons carrés, arrêta constamment les charges de l'ennemi. (V. Thiers, t. VI, p. 316.)

[6] Pendant quelques instants tout le monde combattit corps à corps. Cette nuée de cavaliers se dissipant enfin, laissa le terrain couvert de morts et de blessés, pour la plupart Russes et Autrichiens. (*Ibid.*)

[7] La cavalerie ennemie fondit tout entière sur la division Caffarelli, qui la reçut avec son aplomb ordinaire... Si quelques charges avaient du succès, l'ennemi ne pouvait regagner le terrain conquis, puisque la cavalerie française était suivie par l'infanterie qui ne cessait de marcher

[8] Les escadrons de Lichtenstein, d'abord dispersés, puis rallié leurs officiers, furent ramenés sur nos bataillons. (*Ibid.*, p. 3

Traversant les intervalles de nos bataillons, les cavaliers austro-russes se trouvèrent tout à coup en présence des 4,000 cuirassiers de Nansouty et de d'Hautpoul[1]. Chargés vigoureusement par nos braves soldats, les escadrons ennemis, renversés par le choc, furent dispersés et obligés de s'enfuir vers Austerlitz[2].

Sur le plateau, Rapp, à la tête des Mamelouks et des chasseurs à cheval de la garde, venait de repousser la cavalerie impériale russe[3], lorsqu'il fut assailli par les chevaliers-gardes d'Alexandre[4]; mais ces superbes cavaliers d'élite, attaqués avec une vigueur sans égale par les grenadiers à cheval de Bessières, furent bientôt enfoncés et mis en pleine déroute[5].

A notre droite, les dragons de la division Friant, dès leur arrivée sur le champ de bataille, avaient rejeté les Austro-Russes, qui nous débordaient, dans Telnitz[6]. Après un retour offensif de l'ennemi, le général Bourcier, avec 6 régiments de dragons, chargea plusieurs fois à outrance la colonne de Doctorof et parvint à l'arrêter[7].

[1] La terre tremblait sous les pieds de ces 4,000 cavaliers chargés de fer; leur choc devait être irrésistible. (*Ibid.*)

[2] La cavalerie austro-russe fut brisée, rompue et forcée de quitter, pour n'y plus reparaître, le champ de bataille couvert de ses morts et de ses blessés. Lannes, débarrassé de ces 82 escadrons, se hâta de ramener à sa gauche nos cuirassiers, pour précipiter la retraite de l'aile droite ennemie. Chargeant dans tous les sens ces fantassins obstinés, notre grosse cavalerie obligea quelques mille d'entre eux à déposer les armes. (*Ibid.*, p. 320.)

[3] Un bataillon du 4e de ligne, emporté à la poursuite des Russes, est surpris par la cavalerie de leur garde; il est renversé. Napoléon ordonne à Rapp de réparer ce désordre; Bessières suit Rapp avec les grenadiers à cheval, soutenu lui-même par Bernadotte. Malgré les décharges à mitraille de l'ennemi, Rapp s'élance et enfonce la cavalerie impériale. (V. Thiers, t. VI, p. 322 et 323.)

[4] Le brave Morlant, colonel des chasseurs, est tué; ses cavaliers sont ramenés. (*Ibid.*)

[5] Une mêlée de plusieurs minutes s'engagea; mais les grenadiers à cheval de Napoléon, vieux soldats éprouvés dans cent batailles, triomphèrent des jeunes cavaliers d'Alexandre. (*Ibid.*)

[6] C'était le 1er dragons, de la division Bourcier, qui avait forcé les Russes à rentrer dans Telnitz, d'où ils débouchaient pour nous tourner. (*Ibid.*, p. 308.)

[7] Notre cavalerie contribua donc puissamment à la victoire... Que

Cependant la faible fraction du corps de Davoust luttait depuis trois heures contre des forces quadruples, avec des chances variées [1], lorsque Napoléon, faisant exécuter au centre un changement de front à droite [2], dirigea Soult sur le flanc des colonnes de Buxhowden [3].

Cette manœuvre décisive eut pour résultat la destruction de l'aile gauche ennemie : resserrés entre notre centre, notre droite et les étangs, les Austro-Russes s'enfuirent dans le plus grand désordre [4].

Une division de l'extrême gauche ennemie, poursuivie par les troupes de Davoust, voulut traverser le lac de Telnitz qui était gelé; la glace se rompit sous les pas des hommes et les coups de nos boulets; un grand nombre de Russes furent engloutis [5].

l'on reconstruise la bataille d'Austerlitz sans la part glorieuse que nos troupes à cheval y ont prise, et nul n'osera soutenir que les événements auraient eu une pareille issue. (Général Renard, p. 67.)

[1] Le général Friant, volant d'un village à l'autre, soutenait le moral de ses soldats par son énergie et son sang-froid; il eut quatre chevaux tués sous lui. Plusieurs fois pendant le combat son infanterie fut obligée de plier, mais elle venait se reformer en arrière sous la protection de l'artillerie disposée dans des emplacements avantageux, et bientôt elle regagnait le terrain perdu.

[2] Soult se porta vers le château de Sokolnitz, pendant que Napoléon faisait avancer les 20 bataillons de grenadiers de sa réserve et l'artillerie légère de la garde. Bernadotte occupait le plateau, tandis que Lannes séparait complétement la droite de l'ennemi de son centre, par un changement de front à gauche de sa première ligne, la deuxième fermant l'intervalle résultant de ce mouvement de conversion. (V. *Instructions du camp de Châlons*, p. 8.)

[3] Cependant une partie de la gauche russe voulant secourir le centre, ou plutôt sortir de la fâcheuse position où elle se trouvait dans la vallée, tenta de gravir le plateau. 24 pièces placées sur les hauteurs la mirent dans l'impossibilité de se déployer. (*Ibid.*, p. 44.)

[4] Une attaque simultanée à la baïonnette par les 3 brigades du général Friant décida la fuite des Russes : 8,000 hommes furent forcés de mettre bas les armes.

[5] Une batterie de 20 pièces avait été disposée dans cette direction. Son feu mit le désordre dans les colonnes ennemies qui se débandèrent. Le *Précis des événements militaires* dit que plusieurs milliers d'hommes se noyèrent en traversant le lac de Sokolnitz, qu'un parc de 50 pièces escorté par 4 bataillons, fut englouti avec un grand nombre de fuyard dans le lac de Telnitz, et qu'une autre colonne perdit encore bea de monde dans celui de Mœnitz.

La bataille était complétement gagnée à une heure de l'après-midi[1] : 15,000 Austro-Russes furent tués; 20,000 prisonniers, 180 pièces de canon, 45 étendards et presque tous les équipages de l'ennemi restèrent entre nos mains[2].

Après cette éclatante victoire, les débris de l'armée vaincue, serrés de près par le corps du maréchal Davoust[3], allaient être forcés de mettre bas les armes, lorsqu'à la sollicitation de l'empereur d'Autriche[4], un armistice fut conclu et des négociations s'entamèrent pour la paix, qui fut signée à Presbourg le 26 décembre[5].

Cet exposé, quoique fort rapide, de la bataille d'Austerlitz, suffit cependant pour qu'on puisse apprécier tout le mérite des dispositions prises par Napoléon[6] :

1° En abandonnant le plateau de Pratzen pour y attirer l'ennemi[7];

2° En lui inspirant le désir de tourner notre droite[8];

[1] Elle n'avait pas été un moment douteuse. Le plan arrêté par l'empereur était tellement certain et son exécution fut si précise et si rapide, qu'il n'y eut pas dans l'armée un seul instant d'inquiétude.

[2] Ainsi 45,000 Français sur 65,000 hommes (ce nombre seul avait combattu), avaient vaincu 90,000 Austro-Russes et leur avaient tué ou pris 35,000 hommes. (V. Thiers, p. 330.)

[3] Les maréchaux Davoust et Mortier, ainsi que le général Marmont, se mirent à la poursuite des Russes et manœuvrèrent de manière à les envelopper. Un ordre formel de l'empereur les arrêta, le 4 décembre. Ce furent les derniers coups de fusil de cette immortelle campagne. (V. Thiers, p. 333, et *Précis des opérations militaires*.)

[4] Il vint lui-même dans le camp de Napoléon lui demander la paix : il fut permis aux Russes de se retirer dans leurs foyers. (*Ibid.*)

[5] Aussitôt le traité signé, l'empereur fit distribuer 2 millions de gratification aux officiers de tous grades. L'Autriche fut frappée d'une contribution de 40 millions.

[6] Pendant l'action, Napoléon, placé sur une hauteur, suivait de l'œil chaque régiment. A toute minute partaient des aides-de-camp portant l'indication des manœuvres à exécuter. Les chefs de corps obéissaient avec la même ponctualité qu'à la parade. Tout-à-coup l'empereur s'écria : *Nous les tenons!* Il ordonna sur-le-champ une attaque simultanée sur toute la ligne, et bientôt l'armée russe coupée, enfoncée, n'offrit plus que le spectacle de la plus effroyable déroute. (V. *Etudes tactiques* du général Ambert, 1re série, chap. IV, p. 252 et suivantes.)

[7] Les hauteurs de Pratzen étaient une excellente position pour livrer bataille; mais en les occupant, l'armée française n'aurait pu remporter une victoire aussi décisive.

[8] Notre retraite simulée donnait une confiance excessive à l'ennemi, et devait l'amener à songer à couper notre ligne de communication.

3° En confiant la défense de notre extrême droite à un petit nombre seulement de troupes éprouvées [1];

4° En rendant notre gauche invulnérable [2];

5° En plaçant à l'avance la cavalerie vis-à-vis du terrain le plus favorable à son action [3];

6° Enfin, en occupant le Pratzen avec des forces tellement supérieures que tout retour offensif des Russes sur ce point devait infailliblement échouer [4].

Aussi les écrivains militaires contemporains s'accordent-ils à considérer cette admirable bataille comme le *chef-d'œuvre d'art militaire le plus parfait* [5].

II.

Cavalerie pendant la campagne de 1806. — Au début de la campagne de 1806 en Allemagne, on doit si-

[1] En renforçant la droite de notre ligne, les Russes repoussés auraient alors obtenu l'avantage sur le plateau, car leurs troupes s'y seraient portées et le maréchal Soult aurait sans doute échoué; mais cependant l'empereur comptait sur l'héroïque bravoure de la division Friant, qui devait arrêter les têtes de colonnes de l'ennemi le temps nécessaire pour qu'on puisse reprendre l'offensive au moment opportun.

[2] S'il n'y avait aucun danger à laisser l'adversaire s'engager même au-delà de notre droite (le corps entier de Davoust se trouvant à une marche en arrière de ce point), il n'en était pas de même à notre gauche; aussi Napoléon rendit-il invulnérable cette partie de la ligne, et fit-il jurer aux troupes chargées de la défense du Santon de combattre jusqu'à la mort. (Fourier, *Conférences.*)

[3] Le terrain étant découvert entre Pratzen et notre gauche, c'est là que d'avance l'empereur jugea que nos trois divisions de cavalerie seraient utiles.

[4] La position de Pratzen était à peine conquise qu'une masse de forces imposantes s'y accumulait aussitôt. Du reste, remarquons avec le général Renard qu'en cet endroit, le corps de Soult a été fort heureux de recevoir l'appui de la cavalerie de la garde contre les charges des chevaliers-gardes du prince Repnin. (*De la cavalerie*, p. 82.)

[5] En effet, sagesse et précision des combinaisons dans les dispositions préparatoires; ordre, régularité, à-propos dans l'exécution des mouvements; vigueur, énergie, courage héroïque dans l'action... Tout frappe l'esprit d'admiration. Jamais le principe de Jomini, énoncé dans la précédente leçon et qui résume toute la science du général en chef, n'a été plus complétement appliqué qu'à la bataille d'Austerlitz. En ce moment l'Europe était aux pieds de Napoléon!

gnaler d'abord les succès de la cavalerie de Murat à Schlitz[1], le 9 octobre, et le lendemain à Saalfeld[2], où fut tué le prince Louis de Prusse[3]. (Planche 9, fig. 1.)

Le 14 octobre, à la bataille d'Iéna, la cavalerie légère attachée au corps du maréchal Ney repoussa par ses manœuvres habiles[4] les attaques des cuirassiers prussiens[5].

Vers la fin de la journée, la cavalerie ennemie fournit des charges pour couvrir son infanterie rompue; mais, en l'absence de Murat, nos chasseurs et nos hussards lui tinrent tête[6]. Enfin, les dragons et cuirassiers français arrivèrent au galop pour prendre part à l'action[7].

Les bataillons prussiens furent rompus et sabrés[8], et la

[1] Dans cette affaire, la brigade de cavalerie légère du général Lasalle mit en fuite 6,000 Prussiens et 3,000 cavaliers saxons; on leur prit 3 canons et 300 hommes.

[2] L'avant-garde prussienne y fut encore culbutée par nos hussards; la cavalerie ennemie, après un engagement acharné, se vit obligée de nous céder le terrain.

[3] Le prince, cherchant à rallier ses cavaliers, fut atteint par le maréchal-des-logis Guindet, du 10[e] de hussards, qui le somma de se rendre et reçut pour toute réponse un coup d'épée à travers la figure. Le sous-officier plongea alors son sabre dans le corps du prince Louis, qui tomba mort. (V. *Victoires et Conquêtes*, t. XVI, p. 316.)

[4] Ney, qui n'avait avec lui que 2 régiments de cavalerie, se trouva en présence de 30 escadrons de cuirassiers et dragons prussiens, appuyés d'une batterie à cheval. Le 10[e] chasseurs, profitant d'un petit bouquet de bois pour se former, déboucha au galop, prit en flanc l'artillerie ennemie et enleva la batterie. Une masse de cuirassiers prussiens fondit sur ce régiment et l'obligea à se retirer, mais le 3[e] de hussards, manœuvrant comme le 10[e] de chasseurs, s'éleva sur le flanc des cuirassiers, les chargea soudainement et les mit dans le plus grand désordre. (*Instructions du camp de Châlons*, n° 2, p. 8.)

[5] V. Thiers, t. VII, p. 120.

[6] Ces braves régiments revinrent sans cesse à la charge, soutenus, enivrés par la victoire. Un affreux carnage eut lieu; on fit à chaque pas des prisonniers, on enleva l'artillerie par batteries entières. (*Ibid.*, p. 123.)

[7] Au moment où l'Empereur apprit que la cavalerie de réserve était arrivée, il la fit porter avec l'artillerie de la garde sur le centre ennemi. Les escadrons de réserve de Murat accomplirent des hauts faits et produisirent des résultats tactiques qui n'ont jamais été surpassés. (Général Renard, p. 63.)

[8] Ils furent poursuivis jusqu'aux bords de l'Inn, où l'on fit une grande quantité de prisonniers. (Thiers, p. 124.)

cavalerie saxonne, chargée à son tour, fut entraînée dans la déroute générale[1].

Dans moins d'une heure, grâce à notre cavalerie, la défaite du centre et de l'aile droite de l'ennemi était achevée[2].

Murat courut jusqu'à Weimar[3] et, pendant qu'une partie de ses dragons pénétrait dans la ville, le reste coupait la retraite aux fugitifs[4].

En peu d'instants, 15,000 Prussiens et 200 pièces de canon tombèrent en notre pouvoir[5].

C'est après cette victoire que Napoléon déclara que la cavalerie française n'avait plus d'égale[6].

Le lendemain, Murat arriva à Erfurt avec ses escadrons, et cette place, quoique fortifiée et défendue par 9,000 hommes, capitula sans résistance[7].

Pendant sa retraite sur l'Oder (Planche 9, fig. 2), l'arrière-garde prussienne fut surprise à Zehdenich, le 26 octobre, par les hussards de Lasalle et les dragons de Grouchy[8].

[1] Deux brigades saxonnes furent taillées en pièces par les dragons et les cuirassiers; ces charges achevèrent la déroute de l'ennemi. (Thiers, p. 125.)

[2] Des 70,000 Prussiens qui avaient paru sur le champ de bataille, il n'y avait pas un seul corps qui fût entier et qui se retirât en ordre. (*Ibid.*, p. 126.) La déroute fut une des plus désordonnées dont une armée ait donné l'exemple. (V. *Mémorial du dépôt de la guerre*, t. VIII.)

[3] La seule vue des casques brillants de la cavalerie française causa une telle terreur aux détachements ennemis qu'ils se jetèrent les uns sur les autres dans les rues de la ville. (Thiers, p. 126.)

[4] Murat, dépassant la ville avec la moitié de ses escadrons, arrêta cette cohue épouvantée qui se rendit prisonnière. (*Ibid.*)

[5] 50,000 Français au plus avaient combattu. (*Ibid.*, V. aussi les *Victoires et Conquêtes*, t. XVI, p. 341.)

[6] Quoique le principal honneur de cette journée, si justement célèbre, appartînt au vainqueur d'Auwerstaed, on ne saurait contester la large part que prit Murat à cette victoire; aussi Napoléon, par sa déclaration, rendit-il justice à notre cavalerie qui, fortifiée par l'expérience de deux campagnes, n'avait réellement plus d'égale. (V. *France militaire*.)

[7] Erfurt, quoique de force médiocre, était cependant entourée d'assez bonnes murailles et pourvue d'un matériel considérable. La sommation de Murat, appuyée par l'infanterie du maréchal Ney, eut pour effet la reddition de 15,000 hommes, dont 6,000 blessés, avec un butin immense. (Thiers, t. VII, p. 154.)

[8] Le corps de Schimmelpfennig, rencontré par l'intrépide Lasalle, fut

L'ennemi, bien que supérieur en nombre et soutenu par de l'artillerie, fut rompu et poursuivi jusqu'au-delà du village, laissant sur le terrain 300 morts et 700 blessés[1].

Capitulation du prince de Hohenlohe. — Le jour suivant, les gendarmes de la garde, qui flanquaient la marche rétrograde des Prussiens, enveloppés par nos troupes à cheval, subirent la honte d'une capitulation en rase campagne[2].

Acte toujours déshonorant, mais surtout pour la cavalerie[3].

Ensuite, Murat suivit l'ennemi dans la direction de Prentzlow[4], où s'était retiré le corps du prince de Hohenlohe[5].

Le 28 octobre, à dix heures du matin, toute la cavalerie française se trouvant réunie, le général Lasalle attaqua les faubourgs de la ville[6] et mit en fuite les défenseurs[7].

Le général prussien consentit alors à se rendre et défila devant nos escadrons avec 16,000 hommes d'infanterie

culbuté d'abord par 2 régiments de hussards. Les divisions de dragons des généraux Grouchy et Beaumont achevèrent de le mettre en fuite. La cavalerie ennemie perdit 1,000 hommes, dont 300 tués; l'infanterie n'échappa qu'en se dispersant dans les bois. (*Ibid.*, p. 190.)

[1] Les dragons de la Reine, troupe d'élite dont cette princesse avait d'abord pris le commandement, essayèrent vainement de se mettre en bataille. Les dragons de Grouchy les enfoncèrent et leur enlevèrent leur étendard et leur colonel. Les fuyards se retirèrent par Templin et Prentzlow, sur Stettin. (Rocquancourt, t. III, p. 210.)

[2] Murat, instruit vers Templin de la direction de l'ennemi, se rabat brusquement à gauche et vient donner sur les cuirassiers du roi. Ce beau régiment est tourné, acculé au lac de Lychen et fait prisonnier.

[3] Rocquancourt, t. III, p. 210.

[4] V. *Instructions du camp de Châlons, artillerie*, p. 22.

[5] Lasalle, avec 2 régiments de hussards, était parvenu à atteindre le corps de droite de Blücher, qui cherchait à gagner Prentzlow. Il aperçut devant lui en bataille 1 régiment de dragons et 1 régiment de hussards, soutenus en arrière par plusieurs escadrons et 2 bataillons d'infanterie; il attaqua immédiatement, arrêta la retraite de l'ennemi et donna le temps à 2 divisions de dragons, qui le suivaient, d'arriver sur le champ de bataille. Les troupes prussiennes furent alors enfoncées et presqu'entièrement détruites. (*Ibid.*, n° 2, p. 8.)

[6] Il était soutenu par 2 divisions de dragons et 10 pièces d'artillerie légère. 3 régiments de dragons traversèrent l'Uker et chargèrent l'ennemi en flanc, tandis qu'une autre brigade tournait la ville.

[7] Le général Grouchy fit une charge si brillante et si heureuse que l'ennemi se jeta en désordre dans la ville.

d'élite, 6 régiments de cavalerie, 45 étendards et 64 pièces de canon [1].

Pendant ce temps, la cavalerie légère du général Milhaud s'emparait des 6,000 Prussiens, qui avaient échappé au désastre d'Auwerstaed [2].

Dans cette affaire, on prit à l'ennemi 2,000 chevaux sellés et bridés, avec les sabres de leurs cavaliers [3].

Reddition de Stettin. — Le général Lasalle s'avança, le 29 octobre, avec sa brigade de hussards, jusque sous les murs de Stettin [4].

Cette forteresse, bien armée et défendue par 6,000 hommes, avec 160 pièces d'artillerie, capitula à la deuxième sommation [5].

Les annales militaires n'avaient point encore donné l'exemple d'une place de premier ordre enlevée de cette manière [6]; aussi la honteuse conduite du gouverneur infidèle a-t-elle été justement flétrie par l'histoire [7].

Capitulation de Blücher à Ratkau. — Après ces

[1] Les portes de Prentzlow ayant été brisées par le canon, et le prince de Hohenlohe craignant les terribles résultats d'un engagement dans les rues, la sommation du général Belliard fut acceptée sans hésitation.

[2] A Passewalck, 6 régiments de cavalerie, plusieurs bataillons d'infanterie et un peu d'artillerie à cheval, sous les ordres du brigadier Hagel, tombèrent en notre pouvoir.

[3] *France militaire.*

[4] Lasalle, quoique n'ayant que de la cavalerie avec lui, somma la place de se rendre à discrétion; le gouverneur insistait pour sortir avec armes et bagages, mais cela lui fut refusé. Jusqu'à Stettin l'infanterie de Lannes, marchant jour et nuit, avait suivi partout la cavalerie. (Thiers, t. VII, p. 192.)

[5] Pendant la conférence, le général Belliard était venu réitérer la sommation de la part de Murat et de Lannes. Dès le lendemain, la porte de Berlin, le fort de Preussen et le pont de l'Oder furent occupés par les hussards de Lasalle.

[6] Rocquancourt, t. III, p. 220.

[7] Le général Mathieu Dumas dit que la reddition de cette importante forteresse ne peut s'expliquer que par la terreur occasionnée par la défaite totale des armées prussiennes et l'occupation de la capitale. Il ajoute cette mémorable maxime : « Celui-là est un infidèle dépositaire, qui rend une place avant d'avoir usé ses propres moyens de défense : rien ne peut l'excuser de trahir ses devoirs ! »

prodigieux succès, Murat reçut l'ordre de poursuivre sans relâche les troupes de Blücher[1].

Le général prussien Bila, qui avait échappé au désastre de Prentzlow, fut atteint, le 30 octobre, à Anklam (Planche 9, fig. 3), et se rendit avec environ 4,000 hommes[2].

Battu, le 4 novembre, à Wismar, Blücher se vit obligé de s'enfermer dans Lubeck qui fut enlevé d'assaut[3].

Un nouvel échec à Schwartau[4] et la neutralité menaçante du Danemark[5], décidèrent le général prussien à signer la capitulation de Ratkau[6].

Là encore, notre cavalerie recueillit 20,000 prisonniers, 100 pièces de canon et 60 drapeaux[7].

Ainsi succombaient les derniers défenseurs de la Prusse; ses armées étaient anéanties[8] et cet édifice militaire, que le

[1] Napoléon avait écrit à Murat : « Il n'y a rien de fait, tant qu'il reste à faire ; que j'apprenne bientôt que les troupes de Blücher ont éprouvé le sort de celles de Hohenlohe. »

[2] Le général Becker, détaché à la poursuite du corps de Bila, le découvrit dans la plaine d'Anklam. Il le chargea avec ses dragons, culbuta cavalerie sur infanterie et, entrant pêle-mêle avec elles dans la ville, obligea les Prussiens à mettre bas les armes. Parmi les prisonniers se trouvaient les hussards de la garde.

[3] Pendant une nuit horrible, 30,000 soldats, vainqueurs et vaincus, se livrèrent à tous les désordres imaginables; l'autorité des généraux fut méconnue; ceux-ci ne négligèrent rien pour protéger et consoler les malheureux habitants. (Rocquancourt, t. III, p. 226.)

[4] Le 7 novembre, les débris de l'infanterie prussienne, troupe confuse d'environ 5,000 hommes, dépourvus de vivres et de munitions, se rendirent à discrétion. (*Ibid.*)

[5] La cavalerie, encore nombreuse, était sur la frontière danoise. Blücher, pressé de front, coupé de l'Elbe et de la mer, arrêté sur les derrières par un territoire neutre, imita le prince de Hohenlohe qu'il avait tant blâmé. (V. Thiers, t. VII, p. 193)

[6] Cette capitulation s'étendait à tous les détachements épars dans les environs de Lubeck. (Rocquancourt.)

[7] Chose merveilleuse! un mois s'était à peine écoulé, depuis les premières hostilités, et déjà la ruine entière de l'armée prussienne se trouvait consommée. Pas un seul corps n'avait pu atteindre l'Oder : matériel, artillerie, chevaux, bagages, tout avait été pris. (*Idem.*)

[8] Ici encore, les mouvements généraux ont eu une audace et une justesse sans pareilles, et ce n'est pas miracle qu'un royaume soit tombé devant de tels prodiges de l'art... Le jour où Murat prit jusqu'au dernier Prussien à Ratkau, il n'y avait plus de monarchie prussienne. L'œuvre du grand Frédéric était abolie. (Thiers, t. XX, p. 765.)

grand Frédéric avait mis sept ans à élever, s'était écroulé après une campagne de sept semaines[1].

III.

Bataille d'Eylau. — Poursuivant sa route victorieuse vers la Pologne, Napoléon entra, le 19 décembre, à Varsovie, depuis longtemps précédé par Murat, qui avait franchi la Vistule à la poursuite des Russes[2]. (Planche 9, fig. 4.)

Pour séparer entièrement ces nouveaux ennemis des Prussiens, le maréchal Bessières culbuta le corps de Lestocq dans les marais de Biezun[3], tandis que les généraux Lemarrois et Nansouty battaient les Russes à Nasielsk[4] et à Cursomb[5], et que nos autres divisions de cavalerie se distinguaient à Pultusk[6] et à Golymin[7].

[1] Tandis que la guerre de la première coalition avait duré cinq ans, celle de la deuxième deux et celle de la troisième trois mois, la campagne de Prusse fut terminée en sept semaines, tant était devenue irrésistible la puissance de la France, concentrée dans une main habile et prompte. (Thiers, t. VI, p. 337.) Jamais campagne n'a porté à un point plus élevé le rang de la cavalerie dans les armées. (Général Renard, p. 64.)

[2] V. la *France militaire*.

[3] Le 23 décembre, Bessières qui n'avait avec sa cavalerie que deux compagnies d'infanterie, défendit le pont de Biezun contre toutes les forces ennemies; le général Grouchy culbuta 5 à 6,000 hommes d'infanterie russe et de cavalerie prussienne; il leur enleva 500 prisonniers et 5 pièces de canon. (*Victoires et Conquêtes*, t. XVII, p. 26.)

[4] Les 8e et 12e dragons, 2 escadrons des 1er et 12e chasseurs, en tout 1,300 chevaux, chargèrent plusieurs fois les cosaques et les hussards ennemis qu'ils mirent en fuite, nous abandonnant un certain nombre de prisonniers et plusieurs pièces d'artillerie. (*Ibid.*)

[5] Pendant le combat de Nasielsk, le général Nansouty, avec les dragons de Klein et une brigade de cavalerie légère, avait culbuté un fort parti de cavalerie ennemie, en avant de Cursomb. C'est à la suite de cet engagement qu'Augereau passa l'Ukra, en présence de 15,000 Russes. (*Ibid.*)

[6] C'étaient les divisions Treilhard et Becker, ainsi que les chasseurs de la garde du colonel Dalhmann.

[7] Après les succès d'Augereau et de Murat à Golymin, les Russes s'éloignèrent à une grande distance de l'armée française, pendant que les Prussiens rassemblaient les débris de leur armée, qui formaient un total de 17,000 hommes, les dernières forces de leur monarchie! Napoléon prit ses quartiers d'hiver; mais il dut marcher en avant dès qu'il apprit le mouvement offensif des Russes, au mois de février 1807.

Le 6 février 1807, Murat rencontra l'arrière-garde russe près de Hoff[1]; l'ennemi réunit tous ses escadrons pour charger la cavalerie française non appuyée par de l'infanterie[2]. Nos dragons s'avancèrent au trot, à demi-portée de fusil, et s'étant arrêtés, le premier rang commença de pied ferme une fusillade inopinée et bien nourrie qui jeta le désordre dans les régiments opposés[3].

Murat profitant de cette fluctuation, fit avancer les cuirassiers d'Hautpoul qui prirent cette cavalerie en flanc et la mirent en déroute[4].

Le surlendemain, à la bataille d'Eylau (Planche 9, fig. 5), au moment où le corps d'Augereau, séparé de la division Saint-Hilaire[5] et décimé par l'artillerie russe[6], allait être accablé par une masse de cavalerie ennemie[7], Napoléon lança les chasseurs de la garde[8], et prescrivit à Murat d'exécuter une charge à fond sur le centre de Bénigsen[9].

[1] Une forte masse d'infanterie, protégée par une cavalerie nombreuse, nous barrait la route. Murat, arrivé le premier, lança ses hussards et ses chasseurs, puis ses dragons sur les cavaliers russes qu'il culbuta. (Thiers, t. VII, p. 369.)

[2] Les corps de Soult et d'Augereau étaient encore loin en arrière de Murat.

[3] *Instructions du camp de Châlons*, n° 2, p. 10.

[4] L'infanterie ennemie fut ensuite rompue, sabrée et foulée aux pieds des chevaux. Les Russes battirent en retraite après avoir perdu 2,000 hommes, sacrifiés dans ce combat d'arrière-garde. (Thiers, t. VII, p. 370.) La nuit mit fin à ce combat, prélude d'une lutte bien plus sérieuse qui se préparait pour le deuxième jour suivant. (*France militaire.*)

[5] Les divisions du corps d'Augereau et la division Saint-Hilaire avaient reçu l'ordre de faire un mouvement de conversion à gauche en pivotant sur le village d'Eylau; mais les colonnes d'Augereau, assaillies par une rafale de neige qui les frappait au visage, prirent une fausse direction et laissèrent un grand intervalle à leur droite. Les Russes, peu incommodés de la neige qu'ils recevaient à dos, profitèrent de ce faux mouvement. (*Instructions*, n° 3, p. 12.)

[6] Une batterie de 72 pièces venait d'être démasquée par les Russes; leurs boulets prenaient nos colonnes d'écharpe et en moins d'un quart-d'heure la moitié du corps d'Augereau fut abattue. (*Ibid.*)

[7] Une masse de cavalerie russe fondit sur nos divisions, qui se reformèrent en marchant. Elles cédèrent le terrain sans se rompre. (*Ibid.*)

[8] Ce régiment était de service auprès de lui. Le brave colonel Dalhmann traversa tout le champ de bataille avec ses chasseurs rouges.

[9] *Eh bien!* dit Napoléon à Murat, *nous laisseras-tu dévorer par ces*

Les quatre divisions de Klein, d'Hautpoul, Milhaud, Grouchy et la garde à cheval [1], formées en colonne par brigade, s'ébranlent à la fois [2]. Les dragons du deuxième échelon dispersent la cavalerie russe [3]; nos cuirassiers enfoncent l'infanterie de la première ligne et ouvrent une brèche à travers laquelle cuirassiers et dragons pénètrent à l'envi [4].

La seconde ligne ennemie est forcée de reculer [5]; mais quelques parties de la première s'étant relevées pour tirer encore, Bessières charge les troupes restées debout [6] et complète la destruction du centre des Russes [7].

Cette véritable *tempête de cavalerie* culbuta près de 30,000 hommes [8].

gens-là? Il voulut essayer ce que pouvait l'élan d'une grande masse d'hommes à cheval, chargeant avec fureur une infanterie réputée inébranlable. (Thiers, t. VII, p. 384.)

[1] Il y avait trois divisions de dragons, une de cuirassiers et la garde à cheval (80 escadrons).

[2] Les dragons de Grouchy passèrent les premiers pour déblayer le terrain et écarter la cavalerie ennemie. La brigade de dragons, tête de colonne, échoua, mais la suivante réussit.

[3] Cette cavalerie dispersée, se replia tout entière derrière l'infanterie.

[4] La division Grouchy fut d'abord repoussée par l'infanterie russe; il en fut de même des premiers échelons des cuirassiers d'Hautpoul; ceux-ci se replièrent à droite et à gauche, et vinrent se reformer derrière les échelons qui suivaient pour charger de nouveau. Enfin, l'un de ces échelons, lancé avec plus de violence, renversa sur un point la ligne russe et y ouvrit une brèche qui ne se referma pas. (*Instructions*, n° 2, p. 11.)

[5] Cette deuxième ligne ne fut pas détruite comme la première, parce qu'elle s'adossa à des bois où la cavalerie ne pouvait pénétrer. (*France militaire.*)

[6] Les fantassins russes s'étaient couchés à terre lorsque leurs premiers rangs avaient été enfoncés; ils se relevèrent après la charge pour fusiller nos cavaliers par derrière. Les grenadiers à cheval, conduits par le général Lepic, s'élancèrent alors. (Thiers.)

[7] Cette partie du champ de bataille offrait le lendemain un spectacle horrible. On y compta jusqu'à 9,000 morts; 16,000 blessés furent conduits à Kœnigsberg; 12,000 prisonniers restèrent en notre pouvoir. L'armée ennemie échappa à une perte totale par un de ces hasards qui sont au-dessus des combinaisons de l'expérience et du génie; un officier porteur de dépêches pour Bernadotte, fut pris par les Cosaques. (*Idem.*)

[8] Voilà bien le *procella equestris* de Tite-Live. La bataille d'Eylau fut l'une des plus sanglantes de toutes celles de l'Empire. (*France militaire.*)

IV.

Combat de Ratisbonne.—Le soir de la bataille d'Eckmühl, livrée le 22 avril 1809, il y eut une terrible mêlée de cavalerie dans la plaine de Ratisbonne[1].

Les dix régiments de cuirassiers de Nansouty et de Saint-Sulpice, débouchant d'Egglossheim (Planche 9, fig. 6), rencontrèrent les nombreux escadrons de cuirassiers autrichiens, qui couvraient la retraite de l'archiduc Charles[2].

Les cavaliers ennemis s'élançant les premiers, furent reçus par une décharge générale des armes à feu de nos cuirassiers, qui se précipitant ensuite au galop sur leurs adversaires, les prirent en flanc et les rejetèrent en désordre sur leur réserve[3].

Celle-ci, chargeant à son tour, n'obtint pas un meilleur résultat[4].

Enfin, les cuirassiers autrichiens voulant regagner la chaussée occupée par les nôtres[5], un long combat corps à corps s'engagea[6], à la suite duquel la cavalerie ennemie

[1] V. Rocquancourt, t. III, p. 332 et Ambert, *Etudes tactiques*, première série, p. 481.

[2] La masse des cuirassiers autrichiens était rangée dans la plaine de Ratisbonne, protégeant le ralliement de l'armée vaincue. Un choc était inévitable, entre les deux cavaleries. (Thiers, t. X, p. 171.)

[3] Le sol frémit sous les pieds des chevaux; les deux masses se choquent, se pénètrent, se mêlent. Au bruit des armes à feu succède l'horrible roulement des sabres contre les cuirasses et les casques. Le fer frappant le fer, dans cette rencontre de nuit, des milliers d'étincelles environnent les combattants. (Rocquancourt.)

[4] Les cuirassiers autrichiens, dits de l'Empereur, viennent au secours des premiers; ils sont repoussés. Les braves hussards de Stipsicz veulent prêter appui à leur grosse cavalerie et ne craignent pas de se jeter sur nos cuirassiers. Après un honorable effort, ils sont culbutés comme les autres. (Thiers.)

[5] Cette chaussée était occupée par notre grosse cavalerie, flanquée de la cavalerie alliée (Bavarois et Wurtembergeois). Les Autrichiens trouvant la plaine marécageuse, voulurent regagner la chaussée et, se mêlant ainsi au torrent de nos cuirassiers, tombèrent dans leurs rangs. (*Idem.*)

[6] Les cuirassiers ennemis, couverts seulement sur la poitrine, éprou-

s'enfuit, laissant sur le terrain un grand nombre de morts et de blessés [1].

Là fut jugée définitivement la question de la supériorité des deux cavaleries [2].

V.

Première journée d'Essling. — Le 21 mai 1809, l'armée autrichienne, malgré ses forces considérables, s'opposa vainement au premier passage du Danube tenté par Napoléon [3].

Lannes était à Essling, Masséna à Aspern, et la cavalerie de Bessières remplissait l'espace entre les deux villages. (Planche 10, fig. 1.)

Les charges des cavaliers légers du général Marulaz [4], contre les colonnes ennemies qui menaçaient Aspern, contribuèrent puissamment, avec les cuirassiers de Saint-Germain [5], à la défense de ce point important [6].

Au centre, les cuirassiers du général Espagne, soutenus

vèrent de grandes pertes, par suite des coups de pointe qu'ils reçurent par derrière.

[1] Au dire du colonel Marbot, pour un blessé français, il y en avait huit autrichiens, et pour un mort français, il y en avait treize autrichiens; ce qu'il attribue à la différence des cuirasses.

[2] Général Pelet.

[3] M. Thiers évalue à 90,000 hommes les forces ennemies et à 22,000 celles des Français. Dans Aspern, 7,000 de nos braves se défendirent contre 30,000 depuis trois heures de l'après-midi jusqu'à la nuit. Une rupture du pont ne permit d'envoyer des renforts à nos troupes que vers la fin du jour.

[4] C'était un des plus vaillants et des plus habiles officiers de cavalerie formés par nos longues guerres. Il chargea plusieurs fois avec ses six régiments, enfonça les carrés de l'ennemi, lui prit quelques pièces de canon et l'empêcha de se porter avec toutes ses forces sur Aspern. (Thiers, t. X, p. 306 et 309.)

[5] Ces cuirassiers, arrivés sur le champ de bataille dans la soirée seulement, chargèrent vigoureusement l'infanterie autrichienne et prolongèrent la résistance. (*Ibid.*, p. 312.)

[6] Marulaz, avec le 23e de chasseurs, repoussa même les cuirassiers ennemis qui avaient attaqué ceux de Saint-Germain vers huit heures du soir, et après ce dernier succès de notre cavalerie, l'archiduc suspendit le feu. (*Ibid.*)

par les chasseurs de Lasalle[1], attaquèrent avec impétuosité les troupes d'Hohenzollern[2].

En un instant, l'artillerie des Autrichiens fut enlevée et ses carrés enfoncés[3]; mais la cavalerie du prince de Lichtenstein étant accourue, nos cuirassiers furent ramenés[4].

Alors, Lasalle saisissant l'à-propos, lança le 16e de chasseurs sur les flancs de la grosse cavalerie ennemie qu'il culbuta[5].

Les cuirassiers français s'étant ralliés, chargèrent de nouveau[6] et avec succès l'infanterie d'Hohenzollern, qui dut renoncer à ses projets[7].

Cette heureuse diversion de la cavalerie de Bessières sur le centre de l'ennemi sauva notre faible armée d'une perte infaillible[8].

Le brave général Espagne fut tué d'un biscaïen, au moment où il s'emparait d'une batterie de 14 pièces[9].

[1] Ce n'était pas la première fois qu'on voyait notre cavalerie légère soutenir les cuirassiers; ceux-ci attaquant l'infanterie et la grosse cavalerie ennemies y portaient le désordre, dont profitaient toujours nos intrépides chasseurs.

[2] Bessières, avec les 16 escadrons de cuirassiers d'Espagne, poussa une charge à fond sur le centre ennemi pour dégager Lannes menacé dans Essling; il fallait ce puissant effort de cavalerie pour sauver notre aile droite et garantir notre centre. (V. Thiers, t. X, p. 310.)

[3] Mais après avoir fait reculer la première ligne, nos cuirassiers en trouvèrent une seconde qu'ils ne purent atteindre. (*Ibid.*)

[4] Nos escadrons, surpris dans le désordre de la charge qu'ils viennent d'exécuter, sont obligés de battre en retraite pour se rallier. (*Ibid*).

[5] Lasalle, avec ce coup d'œil et cette vigueur qui le distinguaient, s'élança sur les flancs des cuirassiers ennemis et en sabra un bon nombre. Le régiment d'O'Reilly fut taillé en pièces. (*Victoires et Conquêtes*, t. XIX.) Bessières, enveloppé par les hulans, se défendit avec courage et fut dégagé par les hussards de Lasalle. (Thiers.)

[6] Toujours appuyés par la cavalerie légère. (*Idem.*)

[7] La nuit mit fin au combat, prélude de la terrible et mémorable bataille qui allait avoir lieu le lendemain.

[8] V. *France militaire,* et général Renard, p. 79.

[9] C'était un des officiers les plus braves et les plus recommandables de la cavalerie française.

ONZIÈME LEÇON.

Campagne d'Espagne, de 1808 à 1811.

Emploi de la cavalerie pendant la campagne d'Espagne, de 1808 à 1811 : Bataille de Vimeiro; convention de Cintra. — Marche de Napoléon sur Madrid; combat de Somo-Sierra.

Premières opérations de nos armées en Catalogne : Combats de Cardaden, de Puente-del-Rey et de Valls.

Succès de Lasalle et de Latour-Maubourg à Médellin. — Hauts faits de la cavalerie française en Estramadure : Talavéra et Arzobispo. — Combat et bataille d'Ocâna.

Faits les plus remarquables de la campagne de Catalogne en 1810 : usage de la cavalerie au siége de Tarragone. — Bataille de Sagonte; résultats de cette victoire.

I.

La Péninsule fut aussi, comme presque tous les autres pays de l'Europe, le théâtre des exploits de notre brave cavalerie et particulièrement de nos dragons. Là encore, nous constaterons la valeur de nos troupes à cheval, soit dans l'attaque, soit dans les retraites les plus désastreuses.

Bataille de Vimeiro. — Une bataille, malheureuse pour nos armes, offre tout d'abord un exemple de constance opiniâtre et de dévouement; c'est celle de Vimeiro, livrée le 21 août 1808. (Planche 10, fig. 2.)

Le général Junot, alors gouverneur du Portugal, résolut de repousser, avec des forces relativement faibles[1], une armée anglaise débarquée sur la plage de Lourinha[2].

Les divisions françaises, sorties de Lisbonne, traversèrent les défilés de Torrès-Védras[3] (Planche 10, fig. 2), et se

[1] L'armée anglaise était forte de 18,000 hommes; Junot se porta à sa rencontre avec 9,000 hommes seulement. (Thiers, t. IX, p. 227.)

[2] Le débarquement des Anglais en Portugal et l'insurrection de ce pays contre les Français, obligèrent Junot à prendre l'offensive.

[3] La division de cavalerie passa la première le défilé qui se trouve à la sortie de Torrès-Védras; l'infanterie suivit le mouvement par

trouvèrent bientôt en présence des troupes du général Wellesley [1], qui occupaient une excellente position [2].

Junot, voulant écraser la gauche de l'ennemi, renforça sa droite [3] et ordonna en même temps l'attaque de Vimeiro [4].

Les efforts de nos soldats échouèrent contre le centre des Anglais [5]; mais leur cavalerie s'étant précipitée sur les grenadiers de Kellermann [6], fut enveloppée et mise en déroute par les dragons du général Margaron [7].

Le mouvement offensif de notre droite n'ayant pas non plus réussi [8], la retraite commença vers midi et se fit en

route de Lourinha. Le 21, à six heures du matin, les armées se trouvèrent en présence dans la vallée de Vimeiro. (V. Napier, *Guerres de la Péninsule,* revues par le général Mathieu Dumas, t. Ier, p. 269 et *Appendice,* p. 331.)

[1] Depuis lord Wellington.

[2] Le revers des hauteurs de Vimeiro était taillé à pic du côté de la mer; un ravin les séparait en deux, et au fond de ce ravin se trouvait le village. Quatre brigades anglaises étaient à notre gauche, deux à droite; l'infanterie s'était établie sur trois lignes, avec une formidable artillerie dans les intervalles, présentant trois étages de soldats, se dominant et se renforçant les uns les autres. La flotte ennemie flanquait la droite de la ligne et protégeait ses derrières. (V. Thiers.)

[3] Junot ordonna un mouvement de sa gauche à sa droite pour être plus en nombre de ce côté. Wellesley découvrant cette manœuvre, se hâta de l'imiter. (*Idem.*)

[4] Le combat s'engagea vivement entre la brigade Laborde et le centre ennemi. La lutte dura cinq heures, par une chaleur tropicale. (Ambert.)

[5] Quoique soutenus par de nouvelles troupes, par de l'artillerie et même par quatre bataillons de grenadiers de la réserve, les efforts du général Laborde furent impuissants contre les Anglais que de nouveaux renforts venaient soutenir à chaque instant. (V. *France militaire.*) Nos colonnes étaient formées par régiments et même par brigade, disposition désavantageuse contre des lignes déployées. (*Instructions du camp de Châlons,* n° 1, p. 6.)

[6] Kellermann ayant fait effort sur Vimeiro avec deux régiments de grenadiers, fut assailli par 400 dragons anglais. (Thiers, t. IX, p. 228.)

[7] Margaron, qui se trouvait sur ce point avec sa brave cavalerie, fondit au galop sur les dragons anglais et, en les sabrant, vengea sur eux le revers de notre infanterie. (*Ibid.*)

[8] Une attaque semblable ayant échoué à droite, Junot se résigna à se retirer. Napoléon blâma fortement les dispositions prises dans cette bataille : il fallait attaquer l'adversaire en flanc et à revers, tandis qu'on aurait fait une démonstration sur le front de la ligne ; alors les Anglais eussent été probablement jetés à la mer. L'Empereur justifiait son assertion par des exemples tirés de ses propres campagnes. (*Victoires et Conquêtes*, t. [illegible] p. 121.)

bon ordre, grâce aux charges réitérées de notre cavalerie [1].

Le 26e de chasseurs, les 4e et 5e régiments *provisoires* de dragons et le 8e de cette arme se dévouèrent pour faciliter le ralliement de nos troupes [2], qui purent reprendre le chemin de la capitale sans être inquiétées [3].

Cette défaite entraîna pour nous la perte du Portugal; mais malgré leur victoire, nos ennemis accueillirent avec empressement un projet de suspension d'armes [4], habilement proposé par le général Kellermann [5].

Le traité de Lisbonne [6], qui fut la suite de l'honorable convention de Cintra [7], permit à notre armée de rentrer en France [8], et de prendre part à la nouvelle expédition qui se termina si glorieusement à la Corogne [9].

[1] Les cavaliers anglais qui eurent la hardiesse de nous suivre, furent sabrés. (Thiers.)

[2] Junot s'étant porté en avant pour rallier son infanterie, allait être enveloppé par la cavalerie ennemie, lorsque son aide-de-camp accourut avec quelques officiers et des cavaliers d'ordonnance; ils parvinrent à dégager leur général. Dans les différentes charges, le prince Salm-Salm, les majors Leclerc et Théron se distinguèrent particulièrement. La retraite de notre aile droite fut soutenue par le major Coutant, à la tête du 8e de dragons. Tous concoururent efficacement à contenir les troupes anglaises. (*Victoires et Conquêtes*, t. XVIII.)

[3] Notre armée s'arrêta non loin du champ de bataille, en avant du défilé de Torrès-Védras, qui fut franchi sans difficultés. (*France militaire.*)

[4] Les Anglais avaient été vivement impressionnés par la belle contenance de notre cavalerie; de plus, ils n'étaient pas rassurés sur leur position.

[5] Kellermann, chargé de faire adopter une suspension d'armes, eut l'adresse d'amener les Anglais à prendre l'initiative de la proposition.

[6] Signé le 30 août 1808.

[7] Cette convention porte le nom de Cintra, parce que ce fut dans ce village que les chefs des armées la signèrent.

[8] Il était stipulé que notre armée serait ramenée en France, sur des vaisseaux anglais, en emportant tout ce qui lui appartenait, et qu'elle pourrait servir immédiatement. (Thiers, p. 232.)

[9] Quelques mois après, nos ennemis évacuèrent la Galice, battus par cette même armée qu'ils n'avaient pu vaincre qu'avec des forces doubles et une artillerie trois fois plus nombreuse. (*France militaire.*) Dans les journées des 17 et 18 janvier 1809, les Anglais s'embarquèrent, abandonnant leurs blessés, leurs malades, des prisonniers et une grande

Marche de Napoléon sur Madrid. — La déplorable capitulation de Baylen[1], ayant fort compromis notre domination en Espagne, l'Empereur se mit lui-même à la tête d'une armée considérable[2], qui franchit les Pyrénées dans les premiers jours de novembre 1808 [3]. (Planche 10, fig. 3.)

Les corps de Lefebvre et de Victor, formant notre droite, devaient marcher vers les Asturies[4]; le centre, composé des troupes du maréchal Soult et de la cavalerie de Bessières, était à Vittoria[5]; la gauche, sous les ordres de Ney et de Moncey, s'appuyait aux montagnes d'Aragon[6].

Napoléon, qui commandait la colonne du centre, fit attaquer, le 10, en avant de Burgos[7], une armée espagnole couvrant cette ville[8].

Les charges de notre cavalerie décidèrent la déroute de l'ennemi, qui fut poursuivi au delà de Burgos par Lasalle et Milhaud[9].

L'Empereur ayant appris les succès de ses lieutenants à

quantité de matériel. Ils avaient perdu, dans cette campagne, 6,000 hommes et 3,000 chevaux, tués par leurs cavaliers. (Thiers, t. IX, p. 534.)

[1] V. la *16e leçon*.

[2] Il réunit 80,000 hommes de vieilles troupes et obtint du Sénat une levée de 160,000 conscrits, qui durent être dirigés sur l'Espagne.

[3] Napoléon était au château de Marrac près de Bayonne, le 3 novembre 1808, lorsqu'il donna les premiers ordres pour la reprise des hostilités.

[4] Cette aile droite s'appuyait au golfe de Gascogne, et marchait sur Espinosa.

[5] A cheval sur la grande route de Madrid, qu'on devait suivre directement, dès que les succès des ailes le permettraient.

[6] L'aile gauche se dirigeait sur l'Ebre, dans la direction de Tudéla.

[7] Le 9 novembre, l'Empereur porta son quartier général à Briviesca, et son armée campa autour de cette petite ville. Le lendemain, Soult trouva les Espagnols rangés en bataille dans la plaine en avant de Burgos. (V. *Victoires et Conquêtes*, t. XVIII.)

[8] La division Mouton attaqua impétueusement le centre ennemi et culbuta les gardes wallonnes. Bessières déborda les ailes avec sa cavalerie et entra dans Burgos pêle-mêle avec les fuyards. (*Ibid.*)

[9] Ils s'élancèrent sur les soldats d'Estramadure dispersés, dont ils sabrèrent un nombre considérable. On évalua à plus de 2,000 les tués ou blessés atteints par le sabre de nos cavaliers. (Thiers, t. IX, p. 412.)

Espinosa[1] et à Tudéla[2], résolut de marcher directement sur Madrid[3].

Le 30 novembre, son armée se trouva tout-à-coup arrêtée devant le fameux défilé de Somo-Sierra, formé par la route de Castille, à travers les monts Carpétanos[4].

Ce poste important était gardé par 13,000 hommes[5], et une batterie de 16 pièces enfilait la pente rapide de la chaussée[6].

La position semblait inexpugnable[7]; cependant Napoléon, profitant d'un brouillard épais qui s'éleva dans ce moment, donna l'ordre aux lanciers polonais de sa garde de charger sur la route[8].

[1] Les 10 et 11 novembre, le maréchal Victor mit en déroute l'armée de Blake à Espinosa. (*Ibid.*, p. 423.) Napoléon prescrivit au général Milhaud de se porter avec ses dragons sur toutes les routes de la Vieille-Castille, afin de poursuivre et de sabrer impitoyablement les fugitifs. (P. 427.)

[2] Le 23 novembre Lannes, qui avait pris le commandement de la gauche, détruisit l'armée de Castagnos à Tudéla. (*Ibid.*, p. 438.) Le général Lefebvre-Desnouettes enveloppa la droite de l'ennemi qui fut mis dans le plus grand désordre; les cavaliers légers de Colbert et les dragons de Dijeon exécutèrent plusieurs charges vigoureuses, qui nous procurèrent 3,000 prisonniers. (*Ibid.*, p. 441.)

[3] Pour empêcher les débris des troupes vaincues de se réunir en avant de cette capitale.

[4] Cette partie de la montagne porte le nom de Guadarrama. Il n'y avait aucune autre issue pour franchir ces hauteurs.

[5] Le général espagnol San-Juan, qui défendait ce passage difficile, avait placé avec intelligence son infanterie en échelons à droite et à gauche de la route qui s'élevait en formant de nombreuses sinuosités. Quelques retranchements dans la partie la plus accessible de cette position lui donnaient une grande force. (*Instructions du camp de Châlons*, n° 2, p. 12.)

[6] Cette artillerie était placée dans le col de la montagne, dont elle balayait tous les escarpements. De nombreux tirailleurs couvraient les rochers et devaient arrêter nos soldats par leur mousqueterie, combinée avec le feu des canons.

[7] L'obstacle pouvait être considéré comme l'un des plus sérieux qu'on fût exposé à rencontrer à la guerre. (Thiers, t. IX, p. 453.)

[8] Le général Montbrun, brillant officier de cavalerie, s'avança à la tête des chevau-légers polonais, jeune troupe d'élite formée à Varsovie. (*Ibid.*, p. 455.) Le régiment avait pour chef le général Krasinski, lequel étant malade, avait laissé le commandement au colonel-major Dautancourt. L'escadron de service fut conduit par le chef d'escadron Kozietulski; les autres escadrons suivaient une pente adoucie de la montagne.

Cette vaillante troupe partit au galop, formée en colonne par quatre [1]. Un feu meurtrier mit le premier escadron en désordre [2]; mais ralliés aussitôt [3], les chevau-légers se précipitèrent tête baissée sur les artilleurs et enlevèrent leur batterie [4].

Cette action, la plus audacieuse peut-être dont la cavalerie ait offert un exemple [5], eut pour résultat la dispersion du corps espagnol, qui, poursuivi avec acharnement par le général Lefebvre-Desnouettes [6], laissa entre nos mains ses drapeaux, son artillerie, ses caissons et presque tous ses officiers [7].

On poussa les fuyards jusqu'au delà de Buitrago, à peu de distance de Madrid, où nous entrâmes quatre jours après [8].

II.

Premières opérations de notre armée en Catalogne. — A la fin de cette même année 1808, malgré les

[1] La largeur de la chaussée ne permettait qu'un très-petit déploiement. En un instant, la côte fut gravie à toute vitesse.

[2] Un épouvantable feu croisé de mousqueterie et une pluie de mitraille décimèrent la tête de colonne; le capitaine eut son cheval tué sous lui et fut foulé aux pieds; mais l'artillerie ayant tiré par salve, il fut possible de réitérer l'attaque avant que les pièces ne fussent rechargées.

[3] Le colonel Dautancourt rallia la première colonne, par sa seule présence, et se précipita de nouveau avec elle en avant. (*France militaire.*)

[4] Ils arrivèrent cette fois jusqu'aux pièces, sabrèrent les canonniers et prirent les 16 bouches à feu. (Thiers.) L'infanterie espagnole quitta ses retranchements pour gagner les crêtes de la montagne.

[5] L'inaccessible position fut emportée; tout ce qui voulut s'opposer à l'élan des braves lanciers fut renversé, sabré, pris, dispersé ou coupé. (*France militaire.*)

[6] Les chevau-légers et les chasseurs à cheval de la garde, s'élancèrent à la poursuite et ne s'arrêtèrent qu'à une grande distance au delà du revers du Guadarrama.

[7] Les lanciers polonais se couvrirent de gloire et furent dès lors irrévocablement associés à l'élite des vieux soldats français. Ils eurent seulement 57 hommes tués ou blessés dans cette attaque. (V. *Victoires et Conquêtes.*)

[8] L'armée française parut le 2 décembre aux portes de Madrid. L'empereur fit sommer la ville qui, après une faible résistance, fut occupée par nos troupes le surlendemain. (V. Thiers, t. IX, p. 460.)

succès de notre cavalerie à Puente-del-Rey[1] et à San-Boy[2], la position de l'armée en Catalogne était très-critique[3].

Le général Gouvion Saint-Cyr reçut l'ordre de partir avec trois divisions et de marcher sur Barcelone[4]. (Planche 10, fig. 4.)

Après s'être emparé de Roses[5], il se trouva, le 16 décembre, en présence de 15,000 Espagnols qui voulurent lui disputer le passage à Cardaden[6].

Quoique privées d'artillerie et fatiguées par de longues marches et des combats continuels, les colonnes Souham et Fontana culbutèrent les bataillons ennemis[7]; puis les dragons italiens et le 24e dragons français achevèrent la déroute des Espagnols[8], qui laissèrent leur artillerie et 1,200 prisonniers entre nos mains[9].

Quatre jours après, Gouvion Saint-Cyr arriva devant le pont de Molins-del-Rey sur le Llobrégat, où s'étaient rassemblés 30,000 de nos adversaires[10]. Par une attaque habile[11],

[1] Des insurgés s'y étaient rassemblés; le général Bessières, frère du maréchal, les dispersa après un combat acharné. (V. *France militaire.*)

[2] L'ennemi, pris à revers par notre cavalerie, y fut mis en pleine déroute. (*Ibid.*)

[3] V. Thiers, t. IX, p. 490.

[4] Ce corps partit des frontières des Pyrénées-Orientales et suivit la côte de la Méditerranée.

[5] Le 5 décembre 1808.

[6] Ou Cardedeu. Un ravin profond couvrait le front de l'armée ennemie, qui occupait des hauteurs escarpées, avec 12 bouches à feu.

[7] Ces colonnes, formées par bataillons en masse, enfoncèrent en un clin d'œil la ligne espagnole. (Thiers, t. IX, p. 495.)

[8] Cette bataille, gagnée en moins d'une heure, nous valut, avec l'acquisition de tout ce qui nous manquait, la route de Barcelone et un ascendant irrésistible sur l'ennemi. (*Ibid.*) Les dragons italiens du régiment Napoléon, les chasseurs royaux et une compagnie du 24e de dragons chargèrent avec tant d'entrain que les Espagnols furent jetés dans un affreux désordre. (*France militaire* et Napier, t. III, p. 90.)

[9] L'ennemi perdit 800 morts, 800 blessés, son parc de munitions et toute son artillerie, sans en excepter un canon. (Thiers.)

[10] Cette armée avait une forte artillerie, battant les abords du pont, et 12 escadrons de cavalerie.

[11] Le général Saint-Cyr s'y prit, pour emporter le pont, avec cet art qui faisait de lui l'un des premiers tacticiens de son siècle. Une de ses divisions devait simuler l'attaque du pont et y attirer l'ennemi, tandis que les deux autres, passant le fleuve à gué, attaqueraient à revers la

l'ennemi fut bientôt dispersé et sa cavalerie, chargée par les neuf escadrons du 24e dragons[1], s'enfuit en désordre dans les défilés du Mont-Serrat[2].

Il y a eu peu d'exemples d'une charge aussi rapide et aussi efficace[3] : 1,500 prisonniers, 50 bouches à feu et une immense quantité de fusils tombèrent en notre pouvoir[4].

Après cette brillante affaire, nos troupes ne s'arrêtèrent que sous les murs de Tarragone[5].

Le 25 février 1809, le général Réding sortit de cette place pour attaquer à Valls la division Souham[6]; mais il fut repoussé grâce aux charges décisives du 24e dragons, commandé par l'intrépide Delort[7].

L'arrivée d'une seconde division du corps de Gouvion Saint-Cyr décida la retraite de l'ennemi[8]; il fut poursuivi l'épée dans les reins jusque sous le canon de Tarragone[9], et nous aban-

position des Espagnols et les rejetteraient sur la première; il ne pouvait dès lors s'en sauver qu'un petit nombre. Les dispositions du général en chef s'exécutèrent fidèlement. (Thiers, t. IX, p. 497.)

[1] Une triple attaque mit les Espagnols en déroute, et les différents corps ennemis se trouvèrent tellement dispersés qu'il fut impossible à leur général d'en rallier deux ou trois pendant la nuit. (*Victoires et Conquêtes*, t. XVIII.)

[2] Nos cavaliers se mettant à la poursuite des fuyards les atteignirent, les sabrèrent, leur enlevèrent leur artillerie, leurs munitions et toutes leurs voitures. (V. Napier, t. III, p. 100.)

[3] *Victoires et Conquêtes*. t. XVIII, p. 233.

[4] Le lendemain, 22 décembre, le chef d'état-major de l'armée espagnole fut pris dans le village de Vendrell par un escadron du 24e dragons, malgré la résistance d'une forte arrière-garde, qui fut sabrée et totalement détruite. (*Ibid.*)

[5] C'est pendant le blocus de cette place qu'eut lieu le glorieux combat de Valls. (V. Napier, t. III, p. 111.)

[6] Dans la nuit du 24 au 25 février, l'armée espagnole sachant qu'elle n'avait devant elle qu'une division française, passa les défilés de Mont-Blanch et attaqua le général Souham. (*Victoires et Conquêtes*, t. XIX.)

[7] Le 24e de dragons, quoique placé sur un terrain difficile, arrêta l'ennemi par plusieurs charges, pendant lesquelles le brave colonel Delort fut blessé grièvement. (*Ibid.*)

[8] Les Français prirent alors l'offensive, et leurs adversaires furent bientôt enfoncés et mis en pleine déroute. Le lieutenant de dragons Bertinot faillit même s'emparer du général en chef Réding, qui ne dut son salut qu'à une fuite rapide. (*Ibid.*)

[9] Les Espagnols y rentrèrent dans le plus grand désordre, après avoir perdu un tiersd e leur effectif. (V. Napier, t. III, p. 112.)

donna 1,500 prisonniers, son artillerie, ainsi que tous ses bagages[1].

III.

Médellin. — Le corps de Victor, cantonné dans le midi de la Nouvelle-Castille[2], pendant le mois de février 1809, fut dirigé vers le Portugal avec mission d'anéantir les débris de l'armée d'Estramadure[3]. (Planche 11, fig. 1.)

Descendant la rive droite du Tage, le maréchal traversa ce fleuve à Almaraz[4] et atteignit les Espagnols à Médellin, le 28 mars[5].

Lasalle était à l'aile gauche et la division de dragons Latour-Maubourg formait notre droite[6]; ceux-ci, brusquant l'attaque, se précipitèrent sur les troupes opposées et les mirent d'abord en déroute[7]; mais le gros de l'armée ennemie se porta contre notre cavalerie légère qui se trouva bientôt dans une situation critique[8].

Les hussards de Lasalle, craignant d'être enveloppés, ré-

[1] C'est ainsi que le général Saint-Cyr eut la gloire de laver l'affront fait à nos armes dans la désastreuse journée de Baylen.

[2] Le premier corps d'armée, sous les ordres du maréchal Victor, occupait alors la province de la Manche.

[3] Le général Sébastiani devait remplacer ce corps avec une partie de ses troupes cantonnées dans la haute Estramadure. L'armée ennemie avait repris l'offensive et avait fait sauter le pont d'Almaraz; elle occupait la rive gauche du Tage.

[4] Victor s'avança par Talavéra, Arzobispo, et traversa le fleuve au-dessous d'Almaraz sur un pont volant. Après divers engagements sans importance, on rencontra enfin le gros de l'armée ennemie. (V. la *France militaire* et Thiers, t. XI.)

[5] Ils ne s'étaient arrêtés qu'au delà de la Guadiana; c'est donc avec cette rivière à dos que nous livrâmes bataille.

[6] Les 2e et 4e dragons furent tout d'abord repoussés par l'infanterie espagnole.

[7] Latour-Maubourg, ralliant ses dragons, revint à la charge et culbuta l'infanterie ainsi que la cavalerie de l'aile gauche ennemie; il s'acharna à leur poursuite, mais le centre ne put être entamé. (Thiers, t. XI, p. 47.)

[8] 27 ou 28,000 hommes s'avançaient contre les 3 ou 4,000 cavaliers de Lasalle; ce général se comporta avec autant de sang froid que d'intelligence. (*Ibid.*)

trogradèrent pendant deux heures [1], tout en arrêtant l'adversaire par des charges exécutées à propos [2].

Cependant, la cavalerie espagnole, voulant tenter un effort sur notre arrière-garde, s'avançait au trot [3], lorsque nos hussards, faisant volte-face [4], chargèrent avec tant d'impétuosité les lanciers ennemis que ceux-ci culbutèrent les escadrons qui les suivaient [5].

Au même moment, Latour-Maubourg [6] et Bordesoul [7] s'élancèrent sur leur infanterie qu'ils prirent en flanc. Ce retour offensif de toute notre cavalerie fut décisif [8].

En moins de cinq minutes l'armée espagnole fut mise dans un désordre inouï et ne présenta plus qu'une masse informe [9] : 10,000 hommes furent tués ou blessés; on s'empara de 16 bouches à feu et de 4,000 prisonniers [10].

[1] Ils vinrent s'appuyer à la Guadiana; cette retraite se fit en ordre et en silence sous le feu de l'artillerie ennemie.

[2] Nos hussards chargeaient les détachements d'infanterie espagnole qui se montraient plus hardis que les autres, et ralentissaient ainsi le mouvement de la masse. (V. Napier, t. III, p. 260.)

[3] Six escadrons d'élite, en colonne serrée, se présentèrent pour charger nos hussards.

[4] Le capitaine Dratzianski, qui commandait l'escadron d'arrière-garde, fit exécuter *au pas* un demi-tour par pelotons et se précipita tout-à-coup sur la tête de colonne ennemie.

[5] Les lanciers espagnols, tournant bride, portèrent le désordre dans toute la colonne, et l'arrivée du reste de la cavalerie de Lasalle acheva de faire disparaître cette troupe.

[6] Latour-Maubourg se précipita comme la foudre sur les fantassins qui n'étaient plus qu'à une portée de pistolet, et les aborda de front avec 3 régiments de dragons. (Général Renard, p. 71.)

[7] Bordesoul lança les 5e et 10e chasseurs sur le flanc de l'ennemi. (*Idem.*)

[8] L'armée ennemie fut mise en pleine déroute et ne songea plus qu'à fuir dans toutes les directions, les soldats jetant leurs armes pour courir plus vite.

[9] Toute la cavalerie française se mit à la poursuite des fuyards : irrités par une résistance de cinq heures et par les provocations menaçantes qu'ils n'avaient pas cessé d'entendre pendant leur mouvement rétrograde, les hussards, les chasseurs et les dragons ne firent point de quartier dans les premiers moments. On sabra ainsi l'ennemi jusqu'à la nuit. (*France militaire.*)

[10] Les Français n'eurent pas plus de 4,000 hommes hors de combat. Le maréchal Victor cita, avec de justes éloges, les généraux et les officiers de cavalerie, qui tous s'étaient très-bien comportés. (*Victoires et Conquêtes.*)

La veille de cette bataille, les cavaliers légers du général Milhaud avaient aussi remporté un avantage signalé à Ciudad-Réal [1].

Talavéra. — Pour arrêter la marche de l'armée anglo-portugaise sur Madrid [2], le roi Joseph sortit de sa capitale avec les corps de Victor, de Sébastiani, la division Dessolles et la garde [3].

Il rencontra, le 27 juillet 1809, l'adversaire qui occupait une forte position sur les hauteurs du Talavéra [4]. (Planche 11, fig. 2.)

Victor, avec la cavalerie de Latour-Maubourg et de Merlin, fut placé à la droite; Sébastiani à gauche, appuyé par les dragons de Milhaud; enfin Dessolles au centre, avec sa division et la réserve [5].

L'attaque commença immédiatement; mais un échec de notre droite [6] obligea le maréchal Victor à remettre au lendemain l'action décisive [7].

Pendant le combat acharné qui fut livré le 28 [8], la cavalerie portugaise du duc d'Albuquerque et celle des Anglais

[1] Le 3e hussards français et un régiment de hussards hollandais se distinguèrent particulièrement, en chargeant l'infanterie ennemie : 4,000 prisonniers, 7 pièces de canon, des caissons et des drapeaux furent les trophées de cette journée. (*Victoires et Conquêtes*, t. XIX.)

[2] Cette armée avait envahi l'Estramadure vers le milieu de l'année 1809.

[3] Joseph avait deviné le projet qui menaçait sa capitale; aussi résolut-il de marcher au devant de l'ennemi, tout en faisant prévenir le maréchal Soult de son mouvement offensif; de cette manière, les Anglo-Portugais devaient se trouver pris entre deux feux. (V. Thiers, t. XI.)

[4] L'armée ennemie occupait une suite de mamelons, couverts d'une nombreuse artillerie, d'abatis et de solides redoutes. Un ravin profond protégeait le front de la position. (*Ibid.*, p. 143.)

[5] Tous nos efforts furent dirigés sur la gauche de l'ennemi, seul point en apparence vulnérable; mais ils échouèrent à cause de notre infériorité numérique. Cependant notre gauche refoula glorieusement les Portugais. (V. la *France militaire*.)

[6] V. Thiers, t. XI, *Correspondance et Rapport* du maréchal Victor.

[7] Cette première action ne fut réellement qu'une reconnaissance offensive; mais elle indiqua à l'ennemi les intentions des Français, et sa gauche fut encore renforcée pendant la nuit.

[8] Dès la pointe du jour, l'attaque contre la position des Anglais fut renouvelée, avec des succès variés.

chargèrent à toute bride l'infanterie de notre aile droite, qui se rangea pour les laisser passer, tout en les couvrant de ses feux croisés [1].

Les dragons anglais, emportés par leurs chevaux, arrivèrent jusque dans les rangs de la cavalerie légère du général Strolz [2] : le 10ᵉ chasseurs s'ouvrit pour livrer passage aux cavaliers ennemis et se jeta aussitôt à leur suite, les chargeant en queue, tandis que les escadrons du général Merlin [3] les prenaient en tête et en flanc [4].

Le malheureux 13ᵉ de dragons anglais, enveloppé de toutes parts, fut sabré et pris en entier [5].

Malgré les charges heureuses de notre cavalerie contre le centre des Anglo-Portugais [6], la victoire fut indécise et les deux partis restèrent en possession de leur champ de bataille [7].

Arzobispo. — Peu de jours après, l'arrivée du corps d'armée du maréchal Soult obligea le général Wellesley à repasser le Tage à Arzobispo [8], couvrant sa retraite par une forte arrière-garde espagnole [9].

[1] Les cavaliers d'Albuquerque rebroussèrent chemin; ceux du 13ᵉ dragons anglais, ne pouvant retenir leurs chevaux, continuèrent seuls la charge.

[2] Celui-ci manœuvra habilement les 10ᵉ et 26ᵉ chasseurs qu'il avait sous ses ordres; il ploya subitement sa ligne, laissant de larges intervalles entre chaque fraction, et commanda un demi-tour au galop dès que les Anglais l'eurent dépassée, pour les prendre à dos.

[3] Les chevau-légers westphaliens et les lanciers polonais, commandés par le général Merlin, arrêtèrent enfin l'impulsion de ces dragons.

[4] Les dragons ennemis avaient commis une double faute : en lançant leurs chevaux à toute bride, sans être sûrs de pouvoir les arrêter à temps, et en ne se faisant pas suivre par une réserve, qui eût empêché nos chasseurs de faire volte-face.

[5] Cinq hommes seulement parvinrent à s'échapper. (V. Thiers, t. XI, *Pièces justificatives*.)

[6] V. la *France militaire*.

[7] Sir Arthur Wellesley n'osa pas réitérer l'attaque; mais le roi Joseph crut devoir se rapprocher de sa capitale pour y attendre les secours du maréchal Soult. (V. *Victoires et Conquêtes*, t. XIX.)

[8] Le duc de Dalmatie fit aussitôt établir des batteries pour battre le pont. La retraite de l'ennemi fut si précipitée qu'il nous abandonna 4 à 5,000 blessés à Talavéra. (Thiers, t. XI, p. 169.)

[9] Celle-ci, bien retranchée et protégée par les batteries de la rive gauche du fleuve, se croyait invincible. (*Ibid.*)

Le 8 août, le maréchal Mortier attaqua l'ennemi qui défendait le passage du fleuve [1], et pendant que notre artillerie foudroyait les abords du pont d'Arzobispo, la brigade de dragons de Caulincourt [2] franchit le Tage à gué et se précipita sur l'infanterie espagnole qui fut mise en déroute [3].

Les 4,000 cavaliers d'élite d'Albuquerque [4] étant accourus au secours de cette infanterie, furent chargés par nos intrépides dragons [5] : une épouvantable mêlée eut lieu [6]; mais l'arrivée du reste de nos troupes qui, durant cette action si vive, s'étaient emparées du pont, décida la fuite de l'ennemi [7].

Les Espagnols et les cavaliers portugais, poursuivis pendant l'espace de deux lieues, perdirent un grand nombre d'hommes, de chevaux et 30 pièces de canon [8].

L'arrière-garde ennemie gagna les montagnes de Daleytosa, où elle se réunit à l'armée anglaise [9].

Ocâna. — Trois mois après, les Espagnols voulant faire une nouvelle tentative sur Madrid, rassemblèrent 60,000 hommes en Andalousie, et, traversant la Sierra-Moréna, s'avancèrent sur Aranjuez. (Planche 11, fig. 3.)

Leur avant-garde, presqu'entièrement composée de cava-

[1] Le pont était obstrué par des barricades et deux tours situées au milieu.

[2] Frère du grand écuyer. Les 18e et 19e de dragons passèrent le fleuve à gué, portant quelques sapeurs en croupe.

[3] L'infanterie espagnole tenta vainement de se former en bataille pour s'opposer à l'élan de nos dragons, elle fut culbutée.

[4] C'étaient les carabiniers royaux et les gardes-du-corps, formés sur trois lignes. (*France militaire.*)

[5] Caulincourt n'attendit pas leur attaque; il fondit sur eux sans tenir compte de leur grande supériorité numérique.

[6] Cette mêlée fut un instant si terrible que le maréchal Soult hésita s'il ne ferait pas tirer à mitraille sur le tourbillon de poussière qui enveloppait les combattants, comme le seul moyen d'arrêter l'ennemi six fois plus nombreux. (*Victoires et Conquêtes,* t. XIX, p. 292.)

[7] Le passage du pont ayant été ouvert au reste de notre cavalerie, les cavaliers portugais, voyant celle-ci se déployer sur la rive gauche et se préparer à la charge, s'enfuirent au galop. (*France militaire.*)

[8] 800 blessés ou prisonniers restèrent entre nos mains.

[9] Ainsi se termina l'expédition de Wellesley dans l'Estramadure. Ce général reçut la dignité de pair d'Angleterre pour sa prétendue victoire de Talavéra. (*Victoires et Conquêtes*, t. XIX.)

lerie [1], rencontra, le 18 novembre 1809, les 1,500 chevaux de Sébastiani dans la plaine d'Ocâna [2].

Aussitôt nos chasseurs et nos lanciers s'avancèrent au galop, en simulant une attaque sur l'aile droite des cavaliers ennemis; ceux-ci s'étant ployés pour s'opposer à cette charge, furent tout-à-coup assaillis par nos dragons, que le général Milhaud lança très à propos sur le front et les flancs de la ligne opposée [3].

En un instant toute la cavalerie espagnole fut culbutée; elle perdit 500 hommes et autant de chevaux [4], puis nos lanciers la poursuivirent avec tant d'ardeur, qu'elle n'osa pas prendre part à la bataille qui fut livrée le lendemain [5].

Dans cette deuxième et mémorable affaire, où 24,000 Français se trouvèrent aux prises avec 55,000 Espagnols, la même manœuvre nous procura la victoire [6].

La droite ennemie, attaquée avec une grande vigueur, fut obligée de se reployer, pendant que notre centre s'emparait d'Ocâna; alors Sébastiani, qui était à l'aile gauche, se précipita sur les masses rompues [7].

Nos cavaliers coupèrent d'abord 6,000 hommes qui se rendirent prisonniers [8], culbutèrent les troupes qui tenaient

[1] Cette troupe présentait une masse d'environ 4,000 cavaliers, bien montés, bien équipés et faisant bonne contenance. (Thiers, t. XII, p. 235.)

[2] Sébastiani, parvenu sur le plateau de la Manche, aperçut cette forte avant-garde, et, quoiqu'il n'eût à sa disposition que 1,500 chevaux, il n'hésita pas à l'attaquer. (*Ibid.*)

[3] Le général Pâris dirigea l'attaque des flancs avec une grande vigueur et ne laissa pas à l'ennemi le temps de se reconnaître.

[4] Les lanciers polonais détruisirent un régiment presque tout entier.

[5] Au début de l'affaire, la cavalerie espagnole se retira honteusement et livra l'infanterie seule aux coups des Français. (Général Renard, p. 68.)

[6] V. Thiers, t. XII, p. 238, et *Instructions du camp de Châlons, artillerie*, p. 24.

[7] Notre cavalerie fondit au galop sur les cavaliers espagnols qui gardaient les bagages de l'armée et qui ne tentèrent même pas de résistance; puis elle se précipita au milieu des masses fuyantes de l'infanterie. Ce ne fut plus bientôt qu'une horrible confusion. En quelques instants 4 à 5,000 hommes tombèrent sous le sabre ou la baïonnette de nos soldats. (*Ibid.*)

[8] Toute leur artillerie fut prise. La division Latour-Maubourg, du corps du maréchal Victor, n'arriva sur le champ de bataille qu'à la fin de la journée. Le général en chef ennemi, placé dans le clocher

encore, et, s'élançant à la poursuite des fuyards, forcèrent 10,000 d'entre eux à déposer les armes [1].

3,000 chevaux, 46 bouches à feu, 32 drapeaux et beaucoup de bagages restèrent en outre en notre pouvoir [2].

Le lendemain, nos dragons et nos chasseurs prirent encore 5,000 hommes, ce qui portait à plus de 20,000 le nombre des prisonniers faits par notre cavalerie [3].

Alba de Tormès. — Sur ces entrefaites, un deuxième corps espagnol, marchant sur Salamanque (Planche 11, fig. 4), fut dispersé par le général Kellermann à Alba de Tormès, le 28 novembre [4].

Les belles charges des dragons d'Ornano [5] et des hussards du colonel de la Ferrière [6] décidèrent la fuite de l'ennemi [7], qui se retira en Portugal.

d'Ocâna, ne quitta point ce poste pendant toute l'action, ce qui ne donne pas une haute idée de ses talents ni de son activité. (*Victoires et Conquêtes*, t. XIX.)

[1] Le général Milhaud poursuivit l'ennemi avec acharnement jusqu'à la Guardia. Sébastiani arriva le premier à Hos-Barrios, coupant ainsi la retraite des Espagnols. (Général Renard.)

[2] L'adversaire laissa plus de 12,000 hommes sur le champ de bataille. (*France militaire.*) La perte des Français fut de 1,700 hommes seulement.

[3] Telle fut l'issue de la mémorable bataille d'Ocâna, ou près de 60,000 Espagnols furent dispersés et anéantis par moins de 25,000 Français. (*Victoires et Conquêtes* et Napier, t. IV.)

[4] L'ennemi s'était emparé de Salamanque; le général Kellermann, instruit de cette circonstance, partit de Valladolid, rallia ses troupes aux environs de Médina-del-Campo, et atteignit les Espagnols au passage de la rivière de Tormès. (*France militaire.*)

[5] Le général Del-Parque se retirait précipitamment devant Kellermann et celui-ci, craignant de le laisser échapper, se précipita sur ses traces à la tête de la cavalerie seule, composée des 3e, 6e, 10e, 11e, 15e et 25e dragons, et des 3e et 5e chasseurs à cheval. Le général Milles attaqua la droite de l'ennemi, pendant que le reste de nos troupes l'occupait de front. La mauvaise cavalerie espagnole voulut en vain arrêter nos intrépides dragons; elle fut rejetée sur l'infanterie qu'elle entraîna dans sa fuite. (Général Renard, p. 72.) Le 25e dragons, que conduisait le colonel d'Ornano, chargea cette infanterie en flanc et lui prit 4 pièces de canon. (*France militaire.*)

[6] Le 3e de hussards, commandé par le colonel de la Ferrière, depuis lieutenant-général, défit une cavalerie bien supérieure en nombre par un habile retour offensif après une poursuite. (*Victoires et Conquêtes* et d'Aldéguier.)

[7] Cette victoire coûta à l'Empire : 1 capitaine et 30 dragons. Les Espagnols perdirent 20 canons, 4,000 prisonniers et presqu'autant de morts et de blessés. (Général Renard.)

Le jour même de ce combat, les Français entrèrent dans Salamanque [1].

IV.

Campagnes de Catalogne, en 1810 et 1811. — Le 22 février 1810, le général Souham, n'ayant avec lui que 3,500 hommes, eut à repousser dans la plaine de Vique 15,000 insurgés sous les ordres d'O'Donell [2]. (Planche 12, fig. 1.)

Le général ennemi, espérant déborder nos ailes, fit exécuter un mouvement de flanc à sa cavalerie; aussitôt les dragons du colonel Delort s'élancèrent sur elle et la culbutèrent [3].

Une manœuvre semblable de l'infanterie espagnole eut ensuite le même résultat; nos chasseurs et les dragons Napoléon [4] lui prirent un millier d'hommes et mirent le reste en fuite [5].

La déroute de l'ennemi ne pouvait être plus complète; la terre était jonchée de morts, de blessés, d'armes et de débris [6].

Margalef. — Pendant le siége de Lérida, par le général Suchet, le même général O'Donell résolut d'opérer une

[1] Que l'ennemi avait entièrement évacué. Les jours suivants, 4,000 prisonniers vinrent ajouter aux trophées conquis par la cavalerie française. (Général Renard.)

[2] Souham était cantonné aux environs d'Olot; dans les derniers jours de décembre 1809, il reçut l'ordre de se diriger sur Vique pour arrêter les ennemis venant de Moya. Le général français avait avec lui le 24e dragons, le 3e provisoire de chasseurs et la compagnie italienne des dragons Napoléon. (*France militaire*.)

[3] Pendant que les dragons Napoléon, placés en réserve, empêchaient l'ennemi de se rejeter sur notre centre. Cette charge fut extrêmement brillante. (*Ibid.*)

[4] L'infanterie ennemie fut coupée en un clin d'œil; une partie se rendit, l'autre fut chargée sans trêve jusqu'aux hauteurs de Tona.

[5] Peu de cavaliers espagnols échappèrent à la fureur des Français, d'autant plus acharnés que leurs adversaires avaient endossé les cuirasses prises à un escadron de nos cuirassiers anéanti, un mois auparavant, près de Barcelone. (*France militaire*.)

[6] *Victoires et Conquêtes*, t. XX, p. 46.

diversion en attaquant les troupes assiégeantes[1]. (Planche 12, fig. 2.)

Le 23 avril, 10,000 Espagnols, de toutes armes, s'avancèrent dans la plaine de Margalef pour empêcher l'ouverture de la tranchée[2].

Le général Harispe, à la tête du 4e hussards, chargea l'avant-garde ennemie et la fit presque entièrement prisonnière[3]. Une sortie de la garnison fut aussitôt après repoussée par ce même régiment[4].

Au moment où l'armée d'O'Donell se déployait, le général Boussard, avec le 13e de cuirassiers[5], s'élança sur elle et la mit en pleine déroute avant même que notre infanterie eût eu le temps de tirer un seul coup de fusil[6].

En moins d'un quart d'heure, 6,000 hommes furent obligés de mettre bas les armes ; le reste s'enfuit dans toutes les directions[7].

[1] V. *Mémoires* du maréchal Suchet, t. Ier, p. 123 à 126.

[2] Cette plaine s'étend sur la rive gauche de la Sègre entre Lérida et Margalef.

[3] Ce premier avantage lui donna le temps de revenir vers la ville pour contenir la garnison qui, réunie tout entière, commençait à déboucher par le pont de la Sègre. (Thiers, t. XII, p. 295.)

[4] A peine un bataillon d'élite avait-il franchi la tête du pont, que nos hussards refoulèrent les assiégés dans la place, d'où ils furent témoins de la déroute complète du renfort qui leur arrivait. (*France militaire.*)

[5] Le général Boussard avait été chargé de retarder le mouvement de l'ennemi, pour permettre à l'armée de prendre ses dispositions de combat. (Général Renard, p. 108.) Le 13e de cuirassiers était le seul régiment de grosse cavalerie servant en Espagne; il était fort de 1,200 chevaux et commandé par un excellent officier, le colonel d'Aigremont. (Thiers.)

[6] Après un feu d'artillerie assez vif, la cavalerie ennemie se portant en avant pour couvrir son infanterie, les cuirassiers la chargèrent au galop et la culbutèrent. Les gardes wallonnes se formèrent aussitôt en carré pour protéger leur cavalerie; mais les cuirassiers continuant leur charge, les enfoncèrent et renversèrent ensuite tout ce qui voulut imiter l'exemple des gardes wallonnes. (*Idem.*)

[7] La célérité et la vigueur de l'attaque du général Boussard avaient été telles, que la perte totale des cuirassiers ne s'éleva pas à plus de 23 morts, 82 blessés et 60 chevaux tués. (*Victoires et Conquêtes*, t. XX.) L'ennemi nous abandonna 1,000 chevaux, 3 bouches à feu, 4 drapeaux et 500,000 cartouches; 280 officiers de tous grades restèrent en notre pouvoir. (*France militaire.*)

Cette défaite produisit un tel découragement dans la garnison de Lérida, que cette place capitula peu de jours après[1].

Cervera. — Le maréchal Macdonald, qui avait cantonné ses troupes aux environs de Tortose, au mois d'août 1810[2], fut attaqué, le 5 septembre, près de Cervera. par la cavalerie espagnole[3].

Les chasseurs napolitains repoussèrent facilement les premiers postes ennemis; mais étant tombé dans une embuscade, pendant la poursuite, ce régiment se trouvait très compromis[4], quand il fut secouru par les dragons du brave colonel Delort[5].

Celui-ci, dirigeant ses charges avec son habileté et sa vigueur ordinaires[6], dispersa les Espagnols dans les montagnes et délivra les chasseurs faits prisonniers au commencement de l'action[7].

On s'aperçut alors que ces malheureux avaient été mutilés par nos cruels ennemis[8].

Tarragone. — Les dernières opérations du siége de

[1] Le 14 mai 1810.

[2] Le maréchal Macdonald était venu se réunir dans Lérida au général Suchet, pour prendre part au siége de Tortose; ses troupes étaient répandues dans les plaines environnantes.

[3] V. les *Victoires et Conquêtes*, t. XX.

[4] Abandonnés à la poursuite des fuyards, nos chasseurs furent tout-à-coup assaillis par les dragons de Santiago, postés en embuscade. Le colonel du régiment napolitain ne parvint qu'avec beaucoup de peine à le rallier. (*France militaire.*)

[5] Le 24[e] dragons se porta en ordre de bataille au-devant des 600 chevaux ennemis, qui firent un mouvement rétrograde.

[6] Le colonel Delort lança un escadron en fourrageurs et le suivit de près avec les autres. L'ennemi fit volte-face trop tard; culbuté et mis en déroute, il tenta de se rallier près de Cervera; mais, chargé par un nouvel escadron, il s'enfuit dans les montagnes, nous laissant ses équipages, ses ambulances et ses munitions.

[7] L'année suivante, le maréchal Macdonald eut à repousser les nouvelles entreprises de l'ennemi près de Valls et, le 15 janvier 1811, les dragons du 24[e] régiment s'illustrèrent encore dans un sanglant combat contre les cuirassiers espagnols. (V. *Victoires et Conquêtes*, t. XX, p. 301.)

[8] Les Espagnols, irrités d'être obligés de lâcher leur proie, eurent l'horrible cruauté de mutiler à coups de sabre leurs malheureux prisonniers. (V. *France militaire*, t. IV, p. 218. col. 2.)

Tarragone, en 1811[1], fournirent au 24e de dragons une nouvelle occasion d'acquérir de la gloire[2].

Le 28 juin, au moment où la brèche et les remparts étaient couronnés par nos troupes, 8,000 hommes, seul reste vivant de la garnison, cherchaient à se sauver du côté de la mer[3], lorsqu'ils furent assaillis par les dragons du colonel Delort[4].

Malgré le feu soutenu des navires anglais[5], notre cavalerie poursuivit l'ennemi jusqu'au rivage et s'empara de tous ceux qui échappèrent au sabre[6].

Une colonne de plus de 7,000 prisonniers, ayant à leur tête le gouverneur de la ville, fut ramenée au quartier-général[7].

Sagonte. — Ces revers constants n'avaient cependant pas fait perdre tout espoir aux Espagnols[8]. Le général Blake fit des préparatifs formidables pour nous disputer nos conquêtes[9].

Le maréchal Suchet marcha à la rencontre de l'ennemi

[1] L'action que nous allons relater prouve l'utilité de l'emploi de la cavalerie dans les siéges offensifs, et que cette arme peut parfois coopérer au succès d'une opération si importante.

[2] Pour éviter une surprise du dehors, pendant les travaux du siége, le général Suchet avait posté les troupes du général Harispe, en avant de Tarragone, sur la route de Barcelone. Toute la cavalerie de l'armée était ainsi prête à se porter au point où son secours serait nécessaire.

[3] Pour se mettre à l'abri et sous la protection des croisières anglaises.

[4] Le 24e dragons poussa les fuyards sur le général Harispe qui, leur barrant le chemin, les obligea en grande partie à livrer leurs armes.

[5] V. la *France militaire* et les *Mémoires* du maréchal Suchet, t. II, p. 106.

[6] Le rivage fut couvert de plus de 600 cadavres. Quelques dragons s'avancèrent dans la mer ayant de l'eau jusqu'au poitrail de leurs chevaux.

[7] De retour à Saragosse, Suchet y trouva le bâton de maréchal, juste prix de ses services. (V. Thiers, t. XIII, p. 294). Ce choix fut ratifié par le suffrage unanime de la France et de l'armée. (*Victoires et Conquêtes*, t. XX.)

[8] La prise de Tarragone et la reprise de Figuières, qui avait eu lieu vers le 17 août, n'avaient fait qu'exciter davantage l'ennemi contre nous. (V. *France militaire*, t. IV.)

[9] Des travaux considérables furent exécutés dans les environs de Valence; on fit des levées en masse et on augmenta la garnison des postes fortifiés de Péniscola, d'Oropeza et de Sagonte. (*Ibid.*)

(Planche 12, fig. 3); son avant-garde fut repoussée, le 17 septembre, à Villa-Réal[1] et, le 27, à Ségorbe[2].

Enfin, le 25 octobre 1811, une victoire mémorable nous ouvrit presqu'en même temps les portes de Sagonte et de Valence. (Planche 12, fig. 4.)

Protégée sur sa droite par les feux des vaisseaux anglais[3], la nombreuse armée du général Blake[4] attaqua nos bivouacs en avant de la forteresse de Sagonte[5].

Le maréchal Suchet se hâta de lui opposer ses 18,000 hommes, parmi lesquels se trouvaient le 4e hussards, le 13e de cuirassiers, le 24e dragons et les dragons italiens Napoléon[6].

La division Harispe attaqua le centre des Espagnols[7]; une charge de leur cavalerie repoussa d'abord nos hussards et nous enleva quelques pièces de canon[8]; mais aussitôt, les

[1] Le maréchal Suchet s'empressa de quitter la Catalogne. Sa tête de colonne, formée d'un escadron du 24e dragons rencontra pour la première fois l'ennemi près de Villa-Réal; celui-ci fut chargé, dispersé et poursuivi pendant l'espace de deux lieues. (*Ibid.*)

[2] Le maréchal entra, dix jours après, dans Murviedro et investit la forteresse de Sagonte. Les Espagnols voulant opérer une diversion sur nos derrières, furent repoussés par les dragons Napoléon et les hussards, qui poursuivirent l'ennemi jusqu'au delà du Guadalaviar. (*Ibid.*)

[3] Une corvette anglaise et une flottille espagnole longeaient parallèlement le bord de la mer, envoyant leurs bordées pour protéger la marche des troupes ennemies et couvrir leur flanc droit. (V. *fig. 4.*)

[4] Le général Blake n'avait pas moins de 30,000 hommes à mettre en ligne. (Thiers, t. XIII, p. 326.) L'ennemi avait 30 pièces d'artillerie et environ 3,000 chevaux. (*France militaire.*)

[5] Les Espagnols vinrent se ruer dans l'espace resserré entre Valence et Sagonte, places encore occupées par leurs troupes. La cavalerie ennemie était au centre, et la gauche se prolongeait du côté des montagnes pour essayer de nous tourner. (*Ibid.*)

[6] Cette cavalerie était placée, partie sur le front de la division Harispe, partie en arrière du centre et à notre extrême droite. (V. *Mémoires* du maréchal Suchet, t. II, p. 180.)

[7] Les bivouacs français étaient déjà au pouvoir de l'ennemi, qui se trouvait à moins d'une demi-lieue des défenseurs de Sagonte. Ceux-ci, en voyant les rapides progrès des troupes de secours, poussaient des cris de joie et d'enthousiasme qui devaient bientôt se changer en cris de rage. (*Victoires et Conquêtes*, t. XX, p. 345.) Aussitôt que son armée fut en ligne, le maréchal Suchet résolut de s'emparer d'un mamelon occupé par le centre des Espagnols, pour les couper ainsi par le milieu. (V. Thiers, t. XIII, p. 327.)

[8] L'artillerie du commandant Duchand qui mitraillait l'ennemi, fut

cuirassiers du général Boussard, lancés à toute bride, enfoncèrent leur infanterie et mirent en fuite leurs escadrons victorieux [1].

Notre artillerie fut reprise et l'ennemi perdit en outre six de ses pièces [2].

Alors, l'armée de Blake étant coupée par le milieu [3], nos ailes se portèrent en avant, et les dragons du général Delort [4], chargeant avec leur impétuosité habituelle, décidèrent sa déroute [5], qui fut complétée par les attaques vigoureuses des dragons italiens [6].

Les fuyards repassèrent le Guadalaviar, laissant la terre couverte de morts, de blessés, d'armes et de débris [7]. Notre cavalerie ramassa 4,700 prisonniers, 12 bouches à feu et 4 drapeaux [8].

Le jour même, Sagonte capitula et, le 9 janvier 1812,

chargée par toute la cavalerie du général Caro. En vain les hussards du 4e régiment essayèrent d'arrêter l'adversaire; trois charges successives furent repoussées.

[1] Boussard charge et renverse cavalerie sur infanterie. Le centre de Blake est totalement enfoncé. (Général Renard, p. 109.)

[2] Non-seulement on reprit l'artillerie française, mais on enleva une partie de l'artillerie espagnole et on ramena beaucoup de prisonniers. (Thiers.)

[3] Dès ce moment le centre ennemi fut obligé de battre en retraite. Le général fit aussitôt avancer sa réserve d'infanterie et plusieurs escadrons.

[4] Les éminents services de ce chef intrépide avaient été récompensés, après la prise de Tarragone, par le grade de général. Delort fut massacré par les Russes, à Wilna, le 10 décembre 1812; il était âgé de 46 ans.

[5] Le général Delort culbuta et mit en fuite la réserve ennemie; puis il ordonna au capitaine Davous de se porter, avec son escadron, sur l'extrême droite espagnole. Davous rencontra un premier régiment qu'il enfonça et, tournant le village de Puzol, il y entra au galop, tomba comme la foudre sur un bataillon ennemi et lui fit mettre bas les armes. Ces brillants succès décidèrent du gain de la bataille. (*France militaire.*) La valeur et la présence d'esprit du capitaine Davous avaient aussi contribué à cette victoire. (*Victoires et Conquêtes*, t. XX.)

[6] Le colonel Schiazetti, à la tête des dragons Napoléon, culbuta trois bataillons espagnols et leur fit 800 prisonniers. (*France militaire.*)

[7] Le général Blake, dans sa fuite précipitée, laissa sur le terrain ses cartes déployées.

[8] Cette bataille coûta aux Espagnols, tant en prisonniers qu'en tués et blessés, 6,500 hommes.

Valence se rendit, quoique défendue par 18,000 hommes[1].

C'est à la suite de ces brillants succès que le maréchal Suchet reçut le titre de duc d'Albuféra[2] et qu'une dotation de 200 millions fut accordée à l'armée d'Aragon[3].

[1] V. Thiers, t. XIII.

[2] Albuféra est un lac d'Espagne, au sud de Valence.

[3] Par décret du 24 janvier 1812. Sur la proposition du maréchal, le général Boussard fut promu au grade de général de division, et le général Delort fut nommé commandeur de la Légion d'honneur. (*Victoires et Conquêtes*, t. XX.)

DOUZIÈME LEÇON.

Faits militaires, de 1812 à nos jours.

Bataille de la Moskowa : prodigieux fait d'armes de notre cavalerie.

Poursuite de l'armée prussienne par Grouchy, après la bataille de Vauchamps, en 1814.

Charges de cavalerie à la bataille de Waterloo. — Surprise de Roquencourt, en 1815.

Combats de Bouffaric, en 1832; dans la province d'Oran, en 1833; du Sig et de la Chiffa, en 1835; de la Tafna et de la Sickack, en 1836. — Bataille d'Isly.

Affaires de Balaclava, en 1854, et de Kanghil, en 1855, pendant la campagne de Crimée.

Usage de la cavalerie française aux batailles de Magenta et de Solférino, en 1859, et au Mexique, en 1862 et 1863.

I.

Nous avons déjà montré la cavalerie luttant avec avantage contre toutes les armes, s'emparant de batteries, de villes fortes et de vaisseaux; voyons-la maintenant s'élancer contre des retranchements, pénétrer même dans une redoute, et nous pourrons dire ensuite que rien n'est impossible à cette arme puissante.

Moskowa. — Ce fut sur le champ de bataille de la Moskowa, qui devait être illustré par une des victoires les plus disputées et les plus mémorables, que ce fait prodigieux s'accomplit[1]. (Planche 13, fig. 1.)

Dans la sanglante journée du 7 septembre 1812, le centre de l'armée russe était protégé par trois ouvrages de campagne[2] et, près de Borodino, par une grande redoute[3]; son

[1] V. pour les détails de cette bataille l'admirable récit de M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XIV, p. 310 et suivantes.

[2] Trois redans avaient été élevés sur les hauteurs, en face du village de Semenowskoï.

[3] Une grande flèche, fermée seulement à la gorge par un fossé et armée de 21 pièces, se trouvait établie sur un monticule entre Boro-

extrême gauche était garantie par un mamelon fortifié et armé d'une batterie[1].

La bataille commença par une canonnade terrible qui s'engagea à notre droite[2], puis à notre gauche[3] et enfin au centre[4].

Bientôt les trois redans tombèrent en notre pouvoir[5]; alors Latour-Maubourg, à la tête des cuirassiers saxons et westphaliens, franchit le ravin de Semenowskoï[6], enfonça deux carrés russes, força l'infanterie à se replier et ramena plusieurs pièces enlevées à l'ennemi[7].

Cette charge heureuse permit aux troupes du maréchal Ney d'attendre des renforts[8]. Ceux-ci étant arrivés, Murat et Ney, voulant terminer la bataille sur ce point[9], ordonnèrent un grand mouvement de cavalerie[10].

Les cuirassiers de Nansouty, ceux des généraux Wathier

dino et Semenowskoï. C'est cet ouvrage qui a reçu le nom de *grande redoute de la Moskowa*.

[1] Au delà de la vieille route de Smolensk se trouvait encore une batterie protégée par un mouvement de terrain assez prononcé et un parapet.

[2] Entre la gauche ennemie et le corps de Davoust. Ce maréchal ne tarda pas à s'emparer des trois redans russes, dont les batteries nous faisaient beaucoup de mal. Ney, sous la protection d'une nombreuse artillerie, parvint également à enlever le village.

[3] Pendant l'attaque de Borodino par la brigade de gauche du prince Eugène.

[4] Au moment de la prise de la grande redoute.

[5] Pour compléter les succès de notre droite, Murat fit avancer les cuirassiers de Latour-Maubourg, leur ordonnant de charger l'infanterie russe et de lui enlever ses pièces. Il fit soutenir cette attaque par toute l'artillerie dont il pouvait disposer.

[6] Malgré le feu plongeant de l'ennemi et les obstacles du terrain, malgré les pentes hérissées de broussailles, Latour-Maubourg, obéissant au signal de Murat, descendit au galop dans le ravin, remonta sur le bord opposé et chargea les carrés russes.

[7] Ces deux divisions ne pouvant tenir seules, dans la position dangereuse où elles étaient, repassèrent le ravin.

[8] Que leur amenait le général Friant, posté d'abord en seconde ligne.

[9] Entre le village et la grande redoute, c'est-à-dire au centre des Russes.

[10] A leur droite se trouvaient les cuirassiers de Saint-Germain et Valence, sous Nansouty; à leur gauche, ceux des généraux Wathier et Defrance. Tous s'ébranlèrent à la fois et la terre trembla sous les pas de ces puissants cavaliers. (V. Thiers.)

et Defrance, se jettent avec impétuosité sur la cavalerie ennemie, qui est en partie rompue[1].

Dans la mêlée, l'héroïque Montbrun tombe mortellement frappé par un boulet[2].

Malgré ces succès, les Français se voient obligés d'opposer encore la mitraille aux fortes colonnes russes qui se présentent[3], pendant que notre cavalerie se prépare à s'élancer au moment décisif[4].

Au signal de Murat, le général Caulincourt[5] se précipite avec les 5e, 8e et 10e de cuirassiers, suivis par les carabiniers de Defrance et par les autres cavaliers de Latour-Maubourg et de Grouchy[6]. Il débouche au delà du ravin, fond sur les corps russes encore debout, culbute leur cavalerie et dépasse la grande redoute[7].

Caulincourt se rabat ensuite brusquement à gauche et, franchissant avec le 5e cuirassiers le fossé de cette redoute, pénètre dans l'intérieur du retranchement, dont il sabre les défenseurs, au moment où le prince Eugène, à la tête du 9e de ligne, en escaladait les parapets[8].

La garde à cheval russe, accourue au secours de son in-

[1] L'autre partie soutint le choc et la mêlée commença. Quelques cuirassiers russes s'avancèrent même jusqu'à nos lignes; mais pas un de nos carrés ne fut entamé. (Thiers.)

[2] C'était le plus brillant de nos généraux de cavalerie. Dans le même moment Rapp reçut cinq blessures. Il n'y avait plus que des généraux de brigade pour commander nos divisions. (*Idem.*)

[3] L'empereur fit dire à Murat de mitrailler l'ennemi et de se tenir prêt à charger, car on allait enlever d'assaut la grande redoute.

[4] Croyant la ligne ennemie assez ébranlée, Murat se décida à recommencer l'attaque de cavalerie qui avait si bien réussi le matin.

[5] Qui avait remplacé Montbrun; c'était le frère du duc de Vicence et il a été déjà cité au combat d'Arzobispo. (V. la 11e *Leçon.*)

[6] Latour-Maubourg était chargé de soutenir la première colonne, et Grouchy devait les appuyer l'un et l'autre.

[7] Notre infanterie, qui était placée à la droite de la grande redoute, voyant les casques de nos cuirassiers briller au delà, poussa des cris de joie et d'admiration.

[8] Les soldats du prince Eugène, profitant du tumulte du combat et de l'épaisseur de la fumée, gravirent le monticule à perte d'haleine et entrèrent sans peine dans la redoute; ils se rangèrent sur le revers du etranchement pour assister au terrible combat de cavalerie engagé

fanterie, est ramenée par nos carabiniers[1]; puis Grouchy charge à son tour, refoule les gardes à cheval[2] et ne s'arrête qu'au milieu des masses profondes de la réserve ennemie[3].

C'est alors que Napoléon prescrivit de faire agir à la fois tout ce qui restait d'artillerie pour achever d'accabler le centre des Russes : pendant plusieurs heures 400 bouches à feu portèrent la mort dans les rangs ennemis, sans cependant les désunir[4].

La nuit mit fin au combat[5]. Depuis six heures du matin, l'armée française avait tiré 60,000 coups de canon et brûlé 1,400 mille cartouches[6].

Le lendemain, on trouva sur le champ de bataille 90,000 hommes des deux partis, morts ou blessés[7].

entre la garde à cheval russe et nos cuirassiers. — Le brave général Caulincourt allait diriger contre l'ennemi les canons qui se trouvaient dans la redoute, quand il fut lui-même frappé mortellement d'un boulet.

[1] Cette garde, déployée tout entière, passant sous la fusillade du 9[e] de ligne, fut assaillie par les carabiniers du général Defrance et obligée de rétrograder, essuyant de nouveau les décharges de notre infanterie. Incommodée par les feux de ce régiment, elle voulut le charger pour s'en débarrasser, mais elle fut arrêtée par ses balles.

[2] Nos cuirassiers, venant au secours des troupes du prince Eugène, leur crièrent : *Vive le* 9[e] ! à quoi celui-ci répondit : *Vivent les cuirassiers !* Dans cette charge le général Grouchy fut renversé d'un biscaïen. (V. Thiers.)

[3] Malgré leurs efforts, nos braves cavaliers ne purent y pénétrer; mais tout ce qui se trouvait entre les deux lignes opposées fut balayé et la cavalerie ennemie se vit obligée de chercher asile derrière son infanterie. — A notre extrême droite le prince Poniatowski, s'apercevant de nos progrès au centre, attaqua l'aile gauche des Russes, s'empara de leur batterie et les poursuivit pendant une lieue sur la route de Smolensk. (V. la *France militaire.*)

[4] Les masses russes persistèrent à rester en ligne sous cette épouvantable canonnade, perdant des milliers d'hommes sans s'ébranler.

[5] Le soleil s'abaissa enfin sur cette scène atroce, sans égale dans les annales humaines! (Thiers.) Russes et Français couchèrent sur le champ de bataille.

[6] Nous avons eu 47 généraux et 37 colonels tués ou blessés; les Russes en eurent à peu près autant, preuve de l'énergie que les chefs avaient déployée des deux côtés. Barclay de Tolly, Ney et Murat furent les seuls généraux vraiment engagés qui échappèrent aux blessures.

[7] Nombre effrayant à prononcer, quand on songe que c'est le chiffre de la population entière d'une grande cité! (Thiers.) Kutusof annonça qu'il avait remporté la victoire et il fut nommé feld-maréchal-général ; cependant la retraite des Russes s'opéra en toute hâte sur Moscou. (*Victoires et Conquêtes*, t. XXI, p. 214.)

II.

Poursuite des Prussiens après la bataille de Vauchamps. — A la fin de la bataille de Vauchamps, le 14 février 1814, après les succès de Grouchy entre Saint-Martin d'Albois et Etoges (Planche 13, fig. 2), et ceux du général de la Ferrière, à la tête des escadrons de service, Blücher se voyait forcé de battre en retraite[1].

Alors Grouchy, prévoyant que l'ennemi allait s'enfuir vers Etoges, partit aussitôt avec ses escadrons et, faisant un circuit, vint à travers bois se placer à cheval sur la grande route de Champaubert[2].

Tout-à-coup, les divisions Doumerc, Bordesoul et Saint-Germain se précipitent sur le flanc des colonnes prussiennes. Cette charge, poussée à fond, rompt les lignes, enfonce les carrés et les met dans le plus affreux désordre[3].

Nos cuirassiers sabrant sans résistance les Prussiens dispersés, eussent probablement passé au fil de l'épée ou pris jusqu'au dernier homme d'infanterie, si le maréchal Ney,

[1] La division Ziethen, formée en carrés, essaya de tenir tête à notre cavalerie, mais chargée à fond par les escadrons de Grouchy, elle fut rompue et en partie obligée de mettre bas les armes. Nos cavaliers ramassèrent environ 2,000 prisonniers, une douzaine de pièces de canon et plusieurs drapeaux. Un millier d'hommes tués ou blessés étaient demeurés dans Vauchamps et dans les environs. (Thiers, t. XVII, p. 321.) Le feu meurtrier des 50 pièces d'artillerie du général Drouot précipitait la marche rétrograde de l'ennemi. (*France militaire*.)

[2] De 11 heures du matin à 3 heures de l'après-midi nos cuirassiers, seuls et privés d'artillerie, harcèlent Blücher, le côtoient, ramassent en marchant des milliers de soldats, et attaquent sans hésiter ces masses en retraite que leur général a la plus grande peine à ramener à Etoges. (Général Renard, p. 85.)

[3] La cavalerie de la garde arriva sur ces entrefaites, et, pressant l'ennemi en queue, acheva de porter dans ses rangs la terreur et la mort. Le prince Auguste de Prusse, le général Blücher, les généraux Kleist et Krapzewitsch, entraînés par les fuyards, furent foulés aux pieds des chevaux; ils restèrent quelque temps au milieu des Français, mais ils parvinrent à s'échapper à la faveur du désordre et de l'obscurité. (V. la *France militaire*.)

craignant de les voir s'égarer dans les bois, n'eût fait sonner le ralliement [1].

Enfin le duc de Raguse, continuant en bon ordre sa poursuite, culbuta l'arrière-garde ennemie qui voulait défendre Etoges, fit 600 prisonniers et s'empara de 8 pièces de canon [2].

Les tristes débris de l'armée de Silésie dirigèrent pendant la nuit leur fuite sur Châlons, jalonnant la route de leurs blessés [3].

Cette journée fit le plus grand honneur à la cavalerie et surtout au général Grouchy, dont les manœuvres pour tourner deux fois la ligne ennemie achevèrent glorieusement la victoire [4].

III.

Waterloo [5]. — A la suite de la victoire de Ligny et du sanglant combat des Quatre-Bras, livré le 16 juin 1815, la cavalerie française poursuivit vivement l'ennemi jusque sur les hauteurs de Genappe [6].

Les lanciers du général Colbert et les cuirassiers du brave colonel Sourd [7] y chargèrent et enfoncèrent les hussards anglais et les dragons de la reine [8].

[1] On coucha ainsi par terre, avec le secours seul de l'arme blanche, quelques centaines d'hommes; on en prit plus de 2,000, sans compter beaucoup d'artillerie et de drapeaux. En arrivant à la lisière même des bois qui précèdent Etoges, il fallut s'arrêter. (Thiers, t. XVII, p. 323.)

[2] Cette attaque imprévue eut un succès complet. Prussiens et Russes, assaillis avant d'avoir pu se mettre en défense, furent refoulés hors d'Etoges et obligés de s'enfuir en pleine nuit. (*Idem*, t. XVII, p. 324.)

[3] Cette dernière partie de la journée coûta encore plus de 2,000 hommes au corps de Blücher. (*Ibid.*)

[4] *France militaire*, t. V, p. 209.

[5] Waterloo ! à ce mot seul le sang de tout bon Français doit circuler tout rapide et brûlant. (Ambert.)

[6] Le 17, au matin, l'Empereur était parti de Ligny se dirigeant contre les Anglais restés maîtres du champ de bataille aux Quatre-Bras ; mais ils s'étaient retirés. Cette retraite avait été couverte avec courage et habileté par la cavalerie de lord Uxbridge. (*Bibliothèque historique*.)

[7] Dans ces diverses rencontres, le colonel Sourd, le modèle des braves, se couvrit de gloire. Avec un bras haché de coups de sabre et à moitié séparé du corps, il s'obstina à rester à cheval et n'en descendit que pour subir une amputation qui ne diminua ni son audace, ni son courage, car, à peine amputé, il se remit en selle et commanda son régiment jusque sous les murs de Paris. (Thiers, t. XX, p. 159.)

[8] Au sortir de Genappe, les hussards

Wellington prit enfin position sur le côteau en avant de la forêt de Soignes (Planche 13, fig. 3); le front de la ligne était défendu par un ravin large et profond, ses flancs étaient couverts par des excavations qui en rendaient les abords difficiles[1].

Pendant la nuit du 17 au 18, la pluie ne cessa de tomber par torrents; le terrain était tellement détrempé qu'il était impossible de faire manœuvrer l'artillerie hors de la grande route. Vers neuf heures du matin, le vent sécha un peu la campagne et l'armée française entra en ligne[2].

L'empereur, résolu à rabattre la gauche des Anglais sur leur centre[3], y dirige le corps du maréchal Ney, ordonnant en même temps l'attaque de l'aile droite ennemie[4].

Plusieurs charges de cavalerie ont lieu autour de la Haie-Sainte : les cuirassiers d'Ordener fondent sur les Hanovriens, formés en carré, les renversent[5] et sont chargés à leur tour par les gardes à cheval de Somerset; mais nos escadrons de service[6] accourent et mettent en fuite les cavaliers anglais[7].

lerie, mais ils furent presqu'aussitôt culbutés par nos lanciers. A leur tour les gardes à cheval d'Uxbridge s'élancèrent sur nos lanciers, mais nos cuirassiers les forcèrent à se replier. (*Ibid.*)

[1] Ralentie dans sa marche par un terrain fangeux, l'armée française n'arriva devant les lignes ennemies qu'à neuf heures du soir. Trois jours de marches rapides et de combats continuels avaient empêché les distributions régulières; nos soldats passèrent la nuit à apprêter leurs armes. (*France militaire.*)

[2] A onze heures et demie seulement le signal d'ouvrir le feu fut donné. (Thiers, t. XX, p. 195.)

[3] Napoléon, après avoir examiné la position ennemie, avait résolu de déployer son armée au pied du plateau, d'enlever d'abord les ouvrages avancés, puis de porter son aile droite, renforcée de toutes ses réserves, sur l'aile gauche ennemie qui était moins forte, de la culbuter sur le centre qui occupait la route de Bruxelles et de s'emparer de cette chaussée pour couper la retraite aux Anglais. (*Ibid.*, p. 185.)

[4] Pour mieux tromper le général anglais, qui renforça aussitôt cette aile avec ses meilleures troupes.

[5] Nos cuirassiers, après avoir sabré une partie de cette infanterie, poursuivirent le reste jusqu'au bord du plateau, mais ils furent surpris par les gardes à cheval, dans le désordre inséparable d'une charge poussée à fond, et obligés de revenir. Ney, opposant un bataillon aux cavaliers anglais, les arrêta par une vive fusillade. (*Ibid.*, p. 206.)

[6] Le colonel Laffite commandait ces 4 escadrons de la garde, qui étaient de service près de l'empereur.

[7] La plus grande partie de ce régiment fut détruite. (*France militaire*, t. V, p. 265.)

Peu d'instants après, les généraux Milhaud, Lefebvre-Desnouettes et Guyot enlevaient les batteries anglaises[1], tandis que notre droite refoulait la première ligne opposée[2].

Déjà nous étions maîtres du plateau à droite de la Haie-Sainte, lorsque les 1,200 dragons écossais de Ponsomby[3] s'élancent avec une impétuosité sans égale sur notre infanterie[4]. Chargés de front et de flanc par les cuirassiers de Travers et les lanciers de Jacquinot, les cavaliers ennemis sont à l'instant mis en pièces[5].

Ces malheureux Ecossais laissèrent 800 morts ou blessés sur le champ de bataille[6].

Napoléon, croyant à un commencement de retraite de l'armée anglaise[7], donna l'ordre au général Milhaud, qui commandait deux divisions de cuirassiers[8], et à la division des lanciers et chasseurs de la garde, sous les ordres de Le-

[1] La brigade Guyot, dirigée contre la Haie-Sainte, s'y maintint longtemps devant le centre de l'armée anglaise, grâce à l'aide efficace que lui prêta la brigade de cuirassiers de Dubois. (Général Renard, p. 82 et *Etudes tactiques* du général Ambert, 1re série, p. 458.)

[2] A l'extrême droite, nos carrés chargés par la cavalerie de Vandaleur avaient un peu souffert, lorsqu'ils furent dégagés par le 3e de chasseurs qui s'était précipité sur les dragons légers ennemis. — Au centre, à l'attaque de la Haie-Sainte, nos cuirassiers sabrèrent les bataillons ennemis, qui ne purent être dégagés que par les gardes à cheval anglaises. (V. Thiers, t. XX, p. 210 et 217.)

[3] Appelés Ecossais gris, parce qu'ils montaient des chevaux de couleur grise.

[4] Ces dragons, formés en deux colonnes, chargèrent avec toute la vigueur des chevaux anglais; ils s'enfoncèrent dans nos lignes sans les rompre, ni les traverser dans toute leur épaisseur. On descendit pêle-mêle jusqu'au fond du vallon et deux de nos batteries furent détruites. (*Ibid.*, p. 208.)

[5] Nos cavaliers, brûlant de venger notre infanterie, en font un horrible carnage. Dans la mêlée le brave Ponsomby est tué par le maréchal-des-logis Urban, des lanciers. (*Ibid.*, p. 209.)

[6] Les deux tiers de cette brigade avaient été détruits dans cette charge, poussée avec une vélocité extrême, mais aussi sans l'appui d'une réserve.

[7] V. *Instructions du camp de Châlons*, n° 3, p. 15.

[8] Il était quatre heures et demie; Napoléon, malgré les instances de Ney, ne voulait pas ordonner encore l'effort décisif contre les Anglais, car il tenait à accabler d'abord les Prussiens; cependant il accorda les cuirassiers de Milhaud, pour relier notre centre à notre gauche; Lefebvre-Desnouettes suivit le mouvement. (Thiers, t. XX, p. 219.)

febvre-Desnouettes, de se porter en avant [1]. Ney voulut se mettre lui-même à la tête de ces 5,000 chevaux [2].

Cette masse de cavalerie fondit comme l'éclair sur les batteries ennemies, et, après avoir dépassé la ligne des canons, tomba à bride abattue sur les carrés anglais disposés en échiquier [3]; ceux-ci furent en partie enfoncés [4].

Wellington, profitant du désordre de nos cuirassiers, lança sur eux trois brigades de grosse cavalerie [5]; mais Ney, reprenant la charge à la tête des lanciers et des chasseurs de la garde, ramena la cavalerie anglaise [6].

Le brave maréchal recommença alors ses attaques contre les carrés avec une extrême violence [7]; repoussé par les feux

[1] Les quatre régiments de cuirassiers du général Delort venaient en première ligne, puis la division Wathier, enfin, en réserve, les lanciers et chasseurs de la garde. Malgré le mauvais état du sol, nos escadrons partirent au trot, se dirigeant sur l'artillerie anglaise qui était sans appui. (*Ibid.*, p. 221.)

[2] Avant d'avoir parcouru une carrière plus vaste, Ney s'était d'abord signalé comme un officier de cavalerie complet. Dans cette dernière journée de son glorieux commandement, le maréchal redevint un instant ce qu'il avait été au début.

[3] Wellington avait fait former ses deux premières lignes d'infanterie en carrés, de 2 bataillons chacun; l'artillerie, placée dans les intervalles, avait l'ordre de tirer jusqu'au dernier moment, puis de porter au galop ses avant-trains jusqu'aux réserves, tandis que les hommes à pied se replieraient, avec les armements des pièces, dans l'intérieur des carrés. Ceux-ci venaient à peine de se refermer sur les fugitifs quand ils furent assaillis par nos cuirassiers.

[4] Quelques carrés, demeurés intacts, continuaient un feu meurtrier, lorsque Ney lança sur eux sa deuxième division, et, sous cet effort violent de quatre nouveaux régiments de cuirassiers, l'ennemi fut culbuté sur sa deuxième ligne. (*Ibid.*, p. 223.) Des files entières furent écrasées sous le poids des cavaliers.

[5] Les gardes à cheval, les carabiniers hollandais et les dragons. Cependant nos cuirassiers firent bonne contenance et se mêlèrent à ces nouveaux adversaires. Ney crut toutefois devoir interrompre ce combat, il fit sonner le ralliement et vint reformer sa cavalerie derrière les escadrons de réserve.

[6] Ayant eu le temps de se reposer pendant cette charge, nos cuirassiers s'élancent de nouveau. On se mêle et 1,000 duels s'engagent entre les cavaliers des deux nations. Bientôt les nôtres l'emportent et une partie de la cavalerie ennemie reste sur le carreau. (*Ibid.*, p. 224.)

[7] Le plateau où se trouvait le centre de l'armée anglaise fut inondé par notre cavalerie. Wellington, au Congrès de Vérone, a dit qu'il n'a-

croisés de l'ennemi [1], Ney s'élança une seconde fois sur le plateau [2]. L'empereur voyant ce mouvement, ordonna aux 4,000 chevaux de Kellermann et de Guyot d'appuyer la charge [3].

Le choc fut terrible [4]. Jamais on ne vit rien de pareil dans les annales de la guerre [5]!

Des carrés entiers furent renversés, dispersés [6]. Les escadrons anglais, venus au secours de leur infanterie, furent anéantis [7]. Plus de 60 bouches à feu furent enlevées [8].

Cependant après une lutte de deux heures, cette admirable cavalerie, ramenée jusqu'à *onze fois* à la charge [9], ac-

vait jamais rien vu de plus admirable à la guerre, et il proclamait la cavalerie française *la meilleure d'Europe*. (Général Renard, p. 112.)

[1] Le feu des carrés mit encore nos escadrons en désordre et Ney, non soutenu par de l'infanterie, fut obligé d'abandonner le plateau pour faire reprendre haleine à ses cavaliers. (*Instructions*, n° 3, p. 16.)

[2] Le maréchal, exaspéré de voir les boulets anglais frapper sa cavalerie qu'il ne pouvait mettre à l'abri, se décida à la conduire de nouveau sur le plateau occupé par l'ennemi. L'épée à la main, il se mit à la tête des cuirassiers et s'élança au grand trot sur la pente rapide de la hauteur. Battus par la mitraille, nos intrépides cavaliers gravissent cette hauteur et se précipitent avec une indicible audace sur les carrés ennemis.

[3] Ney, accouru à la rencontre de ces braves, les enflamme par sa présence et ses gestes; ils partent au galop, en agitant leurs sabres et criant : Vive l'empereur, et ces 20 escadrons, officiers et généraux en tête, se précipitent de toute la force de leurs chevaux. (Thiers, t. XX, p. 226.)

[4] Les deux premières lignes furent renversées et quelques cavaliers, perçant jusqu'à la troisième, vinrent expirer sur ses baïonnettes. (*Ibid.*)

[5] Général Foy.

[6] Un régiment ennemi fut haché en entier. (Thiers.)

[7] Wellington se décide à sacrifier les restes de sa cavalerie. Il la jette dans cette mêlée, où bientôt elle succombe. Il veut encore faire emploi des 1,000 hussards de Cumberland, qui sont intacts; mais à la vue de cette arène sanglante, ces hussards se replient en désordre. (*Idem.*)

[8] L'épouvante amena le désordre sur les derrières de l'armée ennemie; la route de Bruxelles était obstruée par les ambulances, les équipages et les parcs qui fuyaient dans la plus horrible confusion. (Général Renard, p. 70.)

[9] Ney opéra ainsi une sorte de charge continue au moyen de nos gros escadrons. La brigade de carabiniers ouvrit de nouvelles brèches, mais ne put atteindre ni entamer la 3e ligne anglaise. Nos 10,000 cavaliers revinrent jusqu'à onze fois au combat, tuant toujours, sans pouvoir venir à bout de la constance de l'infanterie qui, renversée souvent, se reformait et tenait encore. (Thiers, t. XX, p. 229.)

cablée de lassitude [1], fut obligée de céder une partie du terrain conquis [2].

Ney avait laissé sur le plateau le tiers de ses cavaliers; les Anglais avaient éprouvé également des pertes considérables : leurs bataillons étaient réduits à des poignées d'hommes, leurs brigades de cavalerie à un seul escadron [3].

Remarquons, au sujet de cette funeste bataille, la faute tactique commise dans la disposition des colonnes d'attaque de notre centre [4], et le fâcheux emploi des réserves de notre cavalerie [5].

Surprise de Roquencourt. — Après la bataille de Waterloo, l'armée française se retira sous les murs de Paris. Les Anglo-Prussiens s'étaient avancés jusque sur la rive droite de la Seine et plusieurs engagements avaient eu lieu aux avant-postes [6]. (Planche 13, fig. 4.)

L'avant-garde prussienne, passant le fleuve à Saint-Germain, le 1er juillet, marchait sur Versailles, quand elle tomba

[1] Un étrange phénomène se produit alors : pendant près d'une heure les combattants épuisés cessent de s'attaquer. (*Ibid.*, p. 231.)

[2] Faute d'infanterie pour la soutenir. A huit heures du soir, la cavalerie anglaise de l'extrême gauche inonde le milieu du champ de bataille. Napoléon n'ayant plus de disponible que les 400 chasseurs de la garde, les lance néanmoins contre les 3,000 cavaliers ennemis. Ces braves gens se précipitent sur les escadrons opposés, repoussent les premiers, mais sont bientôt accablés par le nombre. (*Ibid.*, p. 246 et 287.)

[3] La journée avait coûté plus de 30,000 hommes aux alliés. Jamais cavalerie n'avait chargé avec plus de vigueur, mais jamais non plus infanterie n'avait résisté avec plus de calme et de bravoure. (*Instructions du camp de Châlons*, n° 3, p. 17.)

[4] Probablement d'après un ordre mal compris, le corps du général d'Erlon forma chacune de ses divisions en colonne par bataillons déployés à cinq pas de distance, les uns derrière les autres. Arrivées près de l'ennemi, ces colonnes, assaillies par un feu de mitraille et d'infanterie, cherchèrent inutilement à se déployer; attaquées bientôt par la cavalerie, elles furent obligées de se replier. (V. *Instructions*, n° 1, p. 7 et Thiers, t. XX, p. 204 et 285.)

[5] L'armée française n'aurait pas éprouvé à Mont-Saint-Jean une horrible déroute, si l'Empereur eût possédé sous la main ses cuirassiers et ses dragons intacts. L'infanterie se serait écoulée lentement et se serait reformée derrière ces murailles de fer. (Général Renard, p. 71. V. aussi Thiers, p. 288.)

[6] V. la *France militaire*, t. V. p. 271.

dans le piége que lui avait habilement tendu le brave général Excelmans [1].

Le général Piré reçut l'ordre de se porter, avec sa brigade [2], de Ville-d'Avray sur Roquencourt, entre Marly et Versailles, et de s'y embusquer à la faveur des bois, afin de couper la retraite de l'ennemi sur Saint-Germain.

Excelmans, se mettant lui-même à la tête des dragons, marcha sur Versailles par la route de Velisy [3].

La rencontre eut lieu près du bois de Verrières : les généraux Vincent et Burthe [4] s'élancèrent brusquement sur les 1,500 chevaux du colonel Sohr [5], qui battit bientôt en retraite.

Les cavaliers prussiens, toujours poursuivis par les nôtres, traversèrent Versailles au galop et continuèrent à fuir jusqu'à Roquencourt, où ils furent assaillis vigoureusement par les troupes du général Piré [6].

Le détachement ennemi fut culbuté et presqu'entièrement détruit [7].

Ce brillant fait d'armes, le dernier de 22 ans de luttes sanglantes, était une légère consolation à nos malheurs récents [8].

[1] V. le récit de Jacquinot de Presle, *Cours d'art militaire*, p. 490.

[2] Les 1er et 6e chasseurs, avec le 44e de ligne.

[3] V. Thiers, t. XX, p. 484.

[4] Les 5e et 15e dragons chargèrent l'ennemi de front, pendant que le 6e hussards et le 20e de dragons le prenaient en flanc.

[5] La brigade de cavalerie ennemie se composait des hussards de Brandebourg et de Poméranie. Les Prussiens avaient commis la faute de marcher sans se faire éclairer.

[6] Accueillis par le feu du 44e de ligne et par les charges de nos chasseurs, ces régiments furent mis en pleine déroute et leur chef fut grièvement blessé.

[7] A peine quelques fuyards purent-ils porter au quartier général prussien la nouvelle de leur mésaventure. (*Ibid.*, p. 485.)

[8] Le capitaine Dervillé, du 1er de chasseurs, se couvrit de gloire dans cette affaire. Le général Piré en fit le plus grand éloge dans son rapport, et il ajouta : « C'est le dernier soldat français qui ait donné un coup de sabre à l'ennemi en 1815! » (Ambert, *Esquisses, Causeries*, p. 19.)

IV.

Combats de notre cavalerie en Afrique; Bouffaric, en 1832. — Au mois de septembre 1832, les Arabes de l'ouest, excités par leurs marabouts, se préparaient à reprendre les hostilités [1], quand le gouverneur général [2] envoya contre eux deux colonnes dans la direction de Bouffaric et de Coléah [3]. (Planche 14, fig. 1.)

Le 2 octobre, le général Faudoas attaqua l'ennemi à Bouffaric et, malgré sa vive résistance, parvint avec 1,500 hommes seulement à disperser plus de 3,000 Arabes, auxquels on prit deux drapeaux [4].

Trois escadrons du 1er chasseurs, sous les ordres du colonel Schauenburg, se couvrirent de gloire, en soutenant pendant dix heures les efforts des nombreux cavaliers ennemis [5].

Cavalerie française dans la province d'Oran, en 1833. — Au moment où la garnison de Mostaganem se signalait par sa belle défense [6], le général Desmichels, pour opérer une diversion, détachait le colonel Létang contre les Zmélias [7].

L'expédition, exécutée au mois d'août, eut un succès complet; mais, au retour, notre colonne fut attaquée avec fureur par les Arabes [8].

[1] Deux camps ennemis avaient été établis vers Bouffaric et Coléah.

[2] C'était alors le général Savary, duc de Rovigo.

[3] La colonne dirigée sur Coléah parvint à son but sans rencontrer les Arabes.

[4] Tout ce qui put être approché périt par le sabre ou la lance; le reste fut écrasé par l'artillerie ou se dispersa en désordre. 400 Arabes furent tués, et cette affaire nous coûta seulement 7 morts et 12 blessés. (V. *France militaire*, t. V, p. 340.)

[5] Dans ces premières rencontres, les chefs de notre cavalerie se distinguèrent particulièrement et l'on savait dans les tribus les noms redoutables des Marey, des Morris, des Schauenburg et de mille autres. (Ambert, *Esquisses*, *Chasseurs*, p. 8.)

[6] V. la *France militaire*, t. V, p. 349.

[7] Les Zmélias, contrairement à la foi jurée, avaient répondu les premiers à l'appel d'Abd-el-Kader.

[8] Ceux-ci étaient exaspérés de la destruction de leurs camps. Nous

L'infanterie qui soutenait nos tirailleurs à cheval, refoulée par des masses ennemies, se vit bientôt obligée de rejoindre le gros de nos troupes [1], et pendant cinq heures, le 2e régiment de chasseurs d'Afrique dut soutenir et repousser à lui seul le choc des Bédouins [2].

Accablée de fatigue et de soif, harcelée par des nuées d'Arabes, la colonne expéditionnaire était fort compromise [3]; déjà nos cavaliers, formés en carré, les fantassins au centre, se préparaient à mourir en braves [4], lorsque le général Desmichels amenant des secours d'Oran, parvint à les dégager [5].

Malgré nos fréquents succès, quelques tribus hostiles apparurent souvent dans cette province, et la division d'Oran eut à combattre jusqu'à la fin de l'année [6].

Le 2 décembre, 6,000 réguliers chargèrent une colonne française qui revenait d'une expédition. Après huit heures d'un combat acharné, Abd-el-Kader fut complétement défait et vivement poursuivi par nos cavaliers [7].

Combat du Sig, en 1835. — Informé de la présence de l'armée ennemie près de Mascara, le général Trézel [8] sortit d'Oran, avec 2,500 hommes et, le 26 juin, il rencontra les 12,000 Arabes d'Abd-el-Kader sur les bords du Sig [9].

avions encore dix lieues à parcourir, et, à sept heures du matin, les Arabes qui tourbillonnaient autour de la colonne devinrent si nombreux qu'il fut difficile d'avancer. (Ambert, *Esquisses*, p. 7.)

[1] Quelques fantassins accablés se couchaient derrière les buissons; les Arabes venaient et emportaient leurs têtes sanglantes. (*Ibid.*)

[2] Ce régiment montra un courage et un héroïsme admirables.

[3] A deux heures, les Français harassés furent forcés de s'arrêter à la fontaine de Kerma. 6,000 Arabes les entouraient et poussaient des cris affreux.

[4] Un officier d'ordonnance parvint à s'échapper seul entre deux groupes d'Arabes et instruisit le général Desmichels de la situation de la colonne.

[5] Ainsi pendant douze heures nos intrépides cavaliers soutinrent les attaques multipliées de l'ennemi, et protégèrent notre infanterie.

[6] Chaque victoire remportée par les Français amenait la soumission de quelques tribus, mais d'autres s'associaient encore à Abd-el-Kader.

[7] V. *France militaire*, t. V, p. 349.

[8] Il avait remplacé le général Desmichels dans le gouvernement de la province d'Oran.

[9] Cette armée se composait de 8,000 cavaliers et de 4,000 fantassins.

Nos adversaires, postés dans un défilé, réunissaient l'avantage du terrain à celui du nombre; cependant les Français n'hésitèrent pas à les attaquer [1].

Après une longue résistance, le passage fut forcé et le général Trézel prit possession du camp ennemi [2]. Cette victoire, vivement disputée, était chèrement achetée : le brave colonel Oudinot succomba glorieusement au moment où il conduisait une charge de cavalerie pour raffermir nos têtes de colonnes ébranlées [3].

Combat de la Chiffa. — Le Bey de Miliana ayant assemblé des troupes, menaçait le camp français de Bouffaric, lorsque le maréchal Clauzel marcha lui-même à sa rencontre dans les premiers jours d'octobre 1835 [4].

Notre colonne battit successivement les Arabes, le 8 octobre, aux passages de la Chiffa et de l'Oued-Jeyer [5].

Un beau fait d'armes signala cette expédition : le général Rapatel, avec son état-major et 40 chasseurs d'escorte, se trouva tout-à-coup en présence de 300 cavaliers ennemis qui lui barraient l'entrée d'un défilé; il les chargea aussitôt avec tant de vigueur qu'il les mit en pleine déroute [6].

Combats de la Tafna, en 1836. — Pour assurer les communications entre Tlemcen et Oran, le maréchal Clauzel voulut établir un poste d'observation vers l'embouchure de

[1] V. *France militaire*, t. V, p. 350.

[2] L'armée ennemie fut résolûment attaquée; elle opposa une résistance opiniâtre. Cependant notre colonne put s'établir sur les deux rives du Sig, après en avoir chassé les Arabes.

[3] Par suite des pertes éprouvées dans cette journée, le général Trézel dut se rapprocher du port d'Arzew. Cette marche rétrograde attira les Arabes qui tentèrent de nous arrêter à l'entrée du défilé de la Macta. On franchit ce passage, après avoir tué plus de 3,000 hommes à l'ennemi; mais nos bagages et nos blessés restèrent en partie entre ses mains, ce qui a fait donner à cet épisode le nom de *désastre de la Macta*.

[4] Pendant le mois de septembre, on apprit que des rassemblements avaient été formés par ce bey, et que des partis ennemis se trouvaient aux environs de Blidah. C'est vers cette ville que se dirigea le maréchal.

[5] Ainsi qu'au pied des montagnes où ils opposèrent quelque résistance.

[6] *France militaire*, t. V, p. 351.

la Tafna. Nos troupes rencontrèrent Abd-el-Kader, le 26 janvier, sur les hauteurs de la rive droite de cette rivière [1].

Le 2e chasseurs d'Afrique, soutenu par un bataillon d'infanterie, attaqua si vigoureusement les 2,000 chevaux de l'Emir [2], que celui-ci n'eut que le temps de repasser la Tafna [3].

Le lendemain, 8 à 10,000 Arabes vinrent assaillir notre camp; mais la bonne contenance de notre cavalerie et l'arrivée subite d'une de nos brigades sur les derrières de l'ennemi, l'obligèrent à battre en retraite [4].

Combat de la Sickack. — Le général Bugeaud, arrivé de France au secours de nos colonnes réparties de Tlemcen à Oran, dirigea le 4 juillet, un convoi de l'embouchure de la Tafna sur la première de ces villes [5].

Le jour suivant, au moment de franchir le ravin de la Sickack [6], nous fûmes attaqués par plus de 9,000 hommes [7]. Le 2e chasseurs d'Afrique chargea bravement le centre de l'ennemi, déjà ébranlé par notre infanterie [8]; une seconde charge, soutenue par 400 de nos alliés eut un plein succès : la cavalerie arabe fut taillée en pièces [9], et malgré la réserve

[1] C'est pendant la reconnaissance du cours de cette rivière qu'on livra ces combats. La cavalerie ennemie descendit dans la plaine et fut immédiatement chargée par nos chasseurs.

[2] L'escadron turc du 2e chasseurs (on en forma plus tard des spahis) se conduisit avec la plus grande valeur. (*France militaire,* t. V, p. 356.)

[3] Il s'enfuit précipitamment, écrasé par nos troupes, poursuivi par nos cavaliers.

[4] *France militaire,* t. V, p. 357.

[5] En arrivant sur les bords de l'Isser, le convoi se trouva en présence de forces considérables qui voulaient enfermer nos troupes dans le profond ravin de la Sickack.

[6] Il fallait le passer deux fois pour arriver à Tlemcen. (*Ibid.*, p. 360.)

[7] Cette armée comprenait 5,000 chevaux, 3,000 Kabiles à pied et un bataillon régulier de 1,000 à 1,200 hommes.

[8] Mais l'aile droite des Arabes ayant attaqué le flanc gauche de nos chasseurs, pendant que l'infanterie ennemie les fusillait par le flanc droit, nos hardis cavaliers furent d'abord obligés de se retirer avec quelques pertes. (Rapport du général Bugeaud.)

[9] Tout fut culbuté, et les cavaliers ennemis, embarrassés par leur nombre même, perdirent beaucoup d'hommes, d'armes et de chevaux. Les goums et les chasseurs se couvrirent de gloire. (*Ibid.*)

qu'Abd-el-Kader fit avancer avec beaucoup d'à-propos [1], l'ennemi fut rompu et précipité dans l'Isser [2].

Cette victoire valut au général Bugeaud le grade de lieutenant-général [3].

Bataille d'Isly [4]. — Au mois d'août 1844, un vaste camp marocain avait été établi sur la rive droite de l'Isly, à deux lieues environ en arrière d'Oudjda [5]. (Planche 14, fig. 2.)

Dans la prévision d'une bataille, le maréchal Bugeaud avait rappelé le corps du général Bedeau alors éloigné de sa petite armée [6]; dès qu'il l'eut rallié, il marcha dans la direction de l'ennemi, avec environ 10,000 hommes [7], en simulant un grand fourrage [8].

Le 14 août, on rencontra les Marocains au nombre de près de 40,000, dont plus de moitié de cavalerie [9]. Celle-ci prit l'offensive, au moment où nos têtes de colonne passaient l'Isly [10].

[1] Ce fut la première fois, dit-on, qu'on vit les Arabes employer une réserve ou l'engager au moment opportun.

[2] L'ennemi fut poussé fatalement sur le point le plus difficile du ravin de l'Isser, où les malheureux Arabes furent cernés, et en partie hachés ou faits prisonniers. Ils perdirent 1,500 hommes; 150 hommes d'infanterie régulière furent envoyés à Marseille. Ce combat nous coûta 32 hommes tués et 70 blessés.

[3] V. la *France militaire*, t. V, p. 361.

[4] V. les XXXVII et XXXVIII[e] volumes du *Spectateur militaire* et le *Moniteur* du 30 août 1844.

[5] Les Marocains semblaient vouloir faire une sorte de croisade pour rétablir les affaires de l'Islamisme, et pensaient que nous ne pourrions résister à une aussi grande réunion de troupes des plus renommées de l'empire du Maroc.

[6] Le général Bedeau rallia notre camp de Lalla-Maghrnia, et le maréchal en sortit le 13 août.

[7] Il y avait 8,500 hommes d'infanterie, 1,400 chevaux réguliers, 400 irréguliers et 16 bouches à feu.

[8] Le maréchal, craignant que l'ennemi ne se renforçât tous les jours et ne fît soulever le pays sur nos derrières, jugea ne pouvoir rester sans de grands dangers sur la défensive.

[9] L'armée ennemie comprenait 30,000 chevaux, 10,000 fantassins et 11 canons.

[10] Les Français traversèrent pour la première fois l'Isly, au point du jour, sans être attaqués; mais vers huit heures du matin, au moment d'exécuter le deuxième passage de la rivière, ils furent assaillis par 20,000 chevaux qui enveloppèrent nos colonnes de toutes parts. (Dépêche télégraphique du 22 août 1844.)

Arrêtés d'abord par nos tirailleurs[1], les cavaliers ennemis se rallièrent bientôt et se précipitèrent avec impétuosité sur nos troupes ; mais le maréchal avait eu le temps de prendre son ordre de combat[2] et notre solide infanterie repoussa toutes les charges[3].

Alors le colonel Tartas, échelonnant ses escadrons sur la rive droite de la rivière, fit aborder nos adversaires par les spahis du colonel Jousouf, qui s'emparèrent de l'artillerie marocaine, pendant que le colonel Morris brisait les colonnes qui menaçaient notre flanc droit[4].

Le général Bedeau ayant fait une heureuse diversion sur la droite de l'ennemi, celui-ci se décida à la retraite. Notre cavalerie s'élança dans la gorge par laquelle il se retirait et culbuta tout ce qui se trouvait devant elle[5].

Cependant, ralliés en grosses masses sur les bords de l'Isly, les Marocains se disposaient à reprendre leur camp, lorsque notre artillerie traversant la rivière, fit pleuvoir sur eux la mitraille[6].

La déroute de l'ennemi devint complète et il s'enfuit vers les montagnes des Béni-Sénassen. On cessa la poursuite vers

[1] Nos troupes parvinrent à atteindre le plateau voisin du camp ennemi, et le feu de 4 pièces de montagne y porta à l'instant le plus grand trouble. C'était la position décisive.

[2] V. la *19e leçon*. La face gauche de notre carré de carrés du côté du sommet des collines, la pointe vers le camp, la droite vers l'Isly. Ces carrés étaient formés par bataillons et disposés sur les côtés d'un vaste losange, l'artillerie dans les intervalles et la cavalerie au centre.

[3] Les cavaliers ennemis se mirent à tourbillonner, sans parvenir à pénétrer entre deux de ces carrés échelonnés et croisant leurs feux. Nos tirailleurs, placés à 50 pas en avant, ne furent pas non plus ébranlés. On montra ainsi que l'infanterie française n'avait pas dégénéré des héros des Pyramides et d'Héliopolis. (D'Aldéguier, *Spectateur militaire*, t. XXXVIII, p. 119.)

[4] Nos chasseurs firent des prodiges de valeur et luttèrent pendant une demi-heure contre des forces bien supérieures. 300 cavaliers ennemis tombèrent sous leurs coups.

[5] 500 chasseurs du 2e régiment y combattirent 6,000 cavaliers ennemis. Chaque chasseur rapporta un trophée de cet engagement.

[6] Notre infanterie suivit le mouvement, ainsi que les spahis, nos chasseurs et les hussards du colonel Gagnon. L'ennemi fut vigoureusement poussé pendant une lieue.

midi, et nos troupes furent ramenées dans le camp du sultan [1].

La bataile d'Isly a été la consécration de notre conquête de l'Algérie. Cette brillante victoire a prouvé, une fois de plus, la puissance de l'organisation et de la tactique sur les masses qui n'ont que l'avantage du nombre [2].

V.

Cavalerie française à Balaclava, en Crimée. — Le 25 octobre 1854, au moment où la brigade de cavalerie anglaise, lancée avec une extrême vigueur, se trouvait le plus exposée [3], le général Morris porta ses cavaliers en avant et dirigea sans hésiter, sur les batteries russes, deux escadrons du 4[e] chasseurs d'Afrique, les faisant soutenir par deux autres escadrons [4]. (Planche 14, fig. 3.)

Ces braves s'élancèrent aussitôt, ayant à leur tête le général d'Allonville et le colonel de Champéron; malgré les obus et la mitraille, ils gravirent au galop les pentes abruptes qui s'élevaient devant eux et obligèrent les artilleurs ennemis à fuir précipitamment [5].

Nos courageux chasseurs, en poursuivant vivement les

[1] Tous les camps marocains, 11 pièces de canon, 18 drapeaux, le *parasol de commandement* du fils de l'empereur, 1,000 à 1,200 tentes, des munitions de guerre et un butin immense tombèrent en notre pouvoir. L'ennemi laissa 800 morts et 2,000 blessés sur le champ de bataille; nos pertes furent seulement de 27 tués et 96 blessés. (*Moniteur* du 25 août 1844.)

[2] Là, comme partout, notre cavalerie a fait preuve d'une impétuosité irrésistible. La bataille d'Isly nous reporte aux journées héroïques de l'armée d'Orient, alors que les Mamelouks, ces premiers cavaliers du monde, venaient échouer contre l'inébranlable fermeté des troupes françaises. (D'Aldéguier, *Spectateur militaire*, t. XXXVIII, p. 116.)

[3] V. dans la 32[e] *leçon* le récit de cette charge de cavalerie.

[4] V. de Bazancourt, *Campagne de Crimée*, t. II.

[5] Les pièces russes furent attelées avec précipitation et s'éloignèrent au moment où le 4[e] escadron arrivait sur l'emplacement qu'elles occupaient. Nos chasseurs se jetèrent à leur poursuite et furent assaillis par les feux de nombreux tirailleurs et de deux carrés russes placés au milieu d'épaisses broussailles. Bientôt ce fut une lutte corps à corps, où chefs et soldats combattirent en désespérés.

pièces attelées, rencontrèrent de nombreux tirailleurs et deux carrés ennemis, à travers lesquels ils se frayèrent un sanglant chemin, jusqu'à ce que le général Morris, jugeant le but atteint [1], fît sonner le ralliement [2].

Les chasseurs d'Afrique signalaient ainsi leur apparition en Crimée par un de ces actes d'intrépidité dont ils avaient déjà donné tant de preuves en Algérie [3].

Affaire de Kanghil, en 1855. — Pour inquiéter les Russes sur leur ligne de retraite, le général en chef avait renforcé la garnison d'Eupatoria en y envoyant, dans le courant de septembre, la division de cavalerie du général d'Allonville [4].

Dès son arrivée, ce général résolut de desserrer le blocus de la ville et, à cet effet, il poussa plusieurs reconnaissances aux environs [5]. Le 29 septembre, il rencontra la cavalerie ennemie sous les ordres du général Korff [6], près du village de Kanghil, et il l'attaqua aussitôt [7].

Les belles charges du 4e régiment de hussards, soutenues par les 6e et 7e dragons, décidèrent la fuite des Russes, qui nous abandonnèrent 169 prisonniers, 250 chevaux, 6 pièces de canon et 12 caissons [8].

Le général d'Allonville, ne voulant laisser aucune trève

[1] La plus importante et la plus meurtrière des batteries ennemies avait cessé de mitrailler la cavalerie anglaise.

[2] De cette manière, on protégea le retour et on couvrit la retraite des cavaliers de lord Cardigan, si imprudemment engagés.

[3] V. *Campagne de Crimée*, reconnaissance sur la Tchernaïa, le 20 décembre 1854.

[4] Cette garnison se composait alors de 17,850 Turcs et Egyptiens, sous les ordres d'Achmed-Pacha. Le général d'Allonville eut le commandement supérieur des troupes. (V. *Siége de Sébastopol*, par le général Niel.)

[5] Le 25 septembre, le général d'Allonville fit une longue reconnaissance, et, le 29, il s'avança jusqu'à Djolchack.

[6] Ce général avait sous ses ordres 18 escadrons et des *sotnias* de Cosaques, avec une batterie d'artillerie.

[7] Les forces françaises comprenaient 12 escadrons seulement et une batterie à cheval.

[8] L'ennemi eut 50 hommes tués. (V. le rapport du général en chef, du 1er octobre 1855.)

aux troupes opposées, fit encore deux autres excursions heureuses : le 7 octobre, il enleva 500 têtes de bétail à l'armée ennemie, et, le 3 novembre, il s'empara d'un immense butin [1].

VI.

Actions de notre cavalerie pendant la campagne de 1859. — Si la cavalerie française n'a pas obtenu de grands succès, en Italie, c'est que la nature du sol et le peu de terrains propres à son emploi s'y sont opposés; elle n'en a pas moins montré une supériorité réelle sur celle de nos adversaires [2]. (Planche 14, fig. 4.)

A Magenta, le 4 juin 1859, au moment où l'infanterie de la garde était assaillie par le gros des forces ennemies [3], le général Cassaignolles, à la tête de 110 chasseurs à cheval, chargea plusieurs fois et avec une remarquable énergie sur le flanc gauche des Autrichiens [4], ce qui arrêta leur marche offensive [5].

Les uhlans qui cherchaient à s'engager dans les intervalles des colonnes du général de Mac-Mahon, furent aussi repoussés par les charges de nos braves cavaliers [6].

Nulle part la cavalerie autrichienne n'a tenu devant la nôtre [7].

[1] Ce butin se composait de 270 bœufs, 3,450 moutons, 50 chevaux, 10 chameaux et 30 voitures. (V. *Siége de Sébastopol* et *Souvenirs d'Orient*, par le vicomte de Noé, p. 242.)

[2] V. *Idées pratiques sur la cavalerie*, par le général de Rochefort, chap. Ier.

[3] V. *Campagne de Napoléon III en Italie*, rédigée au dépôt de la guerre, 1860-1861.

[4] Malgré la difficulté du terrain planté d'arbres et de vignes.

[5] Rapport du général commandant en chef la garde impériale, du 5 juin 1859.

[6] Le peloton d'escorte du général a chargé trois fois des partis de uhlans. 2 escadrons du 4e chasseurs, placés à Marcallo, protégeant nos convois, eurent à repousser les attaques du 1er de ulhans. Les tirailleurs ennemis furent dispersés. (*Campagne de Napoléon III*, p. 174.)

[7] Rapport du général commandant le 2e corps.

A Solférino, nos escadrons d'avant-garde rencontrèrent près de Médole [1], au début de la journée, quelques pelotons de cavalerie légère ennemie qui furent ramenés vigoureusement sur la ville [2].

Les divisions Partouneaux et Desvaux, à leur arrivée sur le champ de bataille, avaient été placées entre le 2e et le 4e corps [3]; le 5e de hussards fut d'abord lancé contre l'infanterie autrichienne qui dut se replier dans des terrains boisés [4]; puis nos chasseurs d'Afrique [5] chargèrent les hussards hongrois et les culbutèrent, ainsi que les réserves accourues à leur secours [6].

Le régiment autrichien des hussards du roi de Prusse s'étant approché de la division Decaen, à la faveur des arbres très-nombreux en cet endroit, se lança tout-à-coup à la charge [7]; mais il fut reçu par la brigade Gaudin de Villaine [8], qui le repoussa jusqu'à trois fois et le rejeta en désordre sur nos bataillons formés en carrés [9].

[1] Vers la ferme de Résica, à trois heures du matin, le 24 juin 1859.

[2] Deux escadrons du 10e chasseurs rencontrèrent les ulhans à deux kilomètres environ de Médole. L'ennemi voulut charger notre avant-garde, qui le prévint. La chaussée, bordée de fossés profonds, était trop étroite pour pouvoir se déployer. Les cavaliers français et autrichiens s'abordèrent à outrance, et ceux-ci s'enfuirent bientôt en arrière de leur infanterie, qui, attaquée par un bataillon de nos chasseurs à pied, se vit obligée de se reployer sur Médole. (De Bazancourt, l. II, chap. II, nº 18.)

[3] Pour les relier entre eux, et les batteries de ces divisions avaient immédiatement ouvert le feu. (V. rapport du maréchal de Mac-Mahon, du 26 juin.)

[4] En se portant en avant, le général Desvaux aperçut sur sa droite un parti isolé d'infanterie autrichienne. 600 hommes de cette infanterie furent rejetés sur nos tirailleurs, qui les firent prisonniers.

[5] Un escadron du 3e chasseurs d'Afrique, laissé à la garde des bagages, reçut l'ordre de rallier la division et se trouva tout-à-coup en présence d'un escadron de hussards hongrois. (*Campagne de Napoléon III*, p. 309.)

[6] A mesure que le 4e corps gagnait du terrain dans la plaine, les divisions de cavalerie suivaient son mouvement et continuaient à remplir l'intervalle qui séparait le général Niel du duc de Magenta. (*Ibid.*)

[7] Ce régiment traversa notre ligne de tirailleurs et chercha à tourner la gauche du 2e corps. (*Ibid.*, p. 311.)

[8] Ce général était chargé d'appuyer la gauche de la 2e division du corps du maréchal de Mac-Mahon.

[9] Les cavaliers autrichiens laissèrent sur le terrain un grand nombre

Pendant l'assaut du mont Fontana, ce même régiment ennemi, ayant attaqué un escadron de chasseurs de la garde, qui formait une ligne de tirailleurs devant la division Morris [1], le général Cassaignolles chargea les cavaliers autrichiens avec une telle vigueur qu'ils furent obligés de se replier [2].

A notre aile droite, le général Vinoy, assailli par des forces très-supérieures, fit demander le secours de notre cavalerie. Les hussards du général Clérambault arrêtèrent l'ennemi et permirent à notre infanterie de se reformer [3]; mais les Autrichiens ayant renouvelé l'attaque, les lanciers du général Labareyre s'élancèrent en fourrageurs et les repoussèrent énergiquement [4].

Enfin le général Desvaux [5] s'apercevant d'un mouvement tournant de l'infanterie ennemie [6], lança sur elle la brigade Planhol [7], soutenue par les chasseurs d'Afrique [8].

de chevaux tués ou blessés, et nos chasseurs ramenèrent plusieurs prisonniers, dont un officier supérieur, et une trentaine de chevaux. (*Ibid.*)

[1] La présence de notre belle cavalerie de la garde fut très-efficace, par sa position elle-même. (V. de Bazancourt.) Si les hasards de la guerre devaient lui refuser l'occasion de se signaler, elle dut s'en consoler en pensant au service important qu'elle rendit en couvrant notre point le plus vulnérable.

[2] Ce régiment ayant pris, sans s'en douter, sa direction sur le 11ᵉ bataillon de chasseurs à pied, formé en carré, fut accueilli à bout portant par le feu de deux de ses faces. (*Campagne de Napoléon III*, p. 324.)

[3] Des uhlans, lancés en fourrageurs, tombaient à tout instant sur les compagnies qui gardaient les abords de Casa-Nova. Le 2ᵉ hussards, soutenu par le 7ᵉ, s'engagea résolument au milieu des vergers qui entouraient cette ferme, et dégagea le général Vinoy. (De Bazancourt.)

[4] L'empereur d'Autriche lui-même ordonne de tenter de ce côté un suprême effort. Notre brigade de lanciers se jette sur les Autrichiens, les attaque à la fois par les deux flancs et leur fait de nombreux prisonniers. (*Idem.*)

[5] Le rôle de ce général s'était borné jusque-là à remplir, conjointement avec la cavalerie de la garde, l'intervalle qui séparait les 2ᵉ et 4ᵉ corps. (*Campagne de Napoléon III*, p. 327.)

[6] Il pensa qu'il fallait à tout prix arrêter l'ennemi, et n'eut pas le temps de préparer l'action de ses cavaliers par quelques coups de mitraille. (*Idem.*)

[7] Bientôt nos escadrons se trouvèrent au milieu d'un terrain planté d'arbres, de vignes, coupé de fossés, qui rompirent leur élan et ils n'arrivèrent sur l'ennemi que lorsque ses carrés furent déjà formés.

[8] Nos chasseurs d'Afrique franchirent ou renversèrent tous les obstacles, sabrèrent les tirailleurs ennemis, enfoncèrent le premier carré;

Bien que ces charges, poussées avec une grande ardeur, n'aient pas eu un résultat complet [1], les bataillons autrichiens n'en furent pas moins arrêtés dans leur marche hardie et ils ne purent prendre part à la manœuvre offensive ordonnée par leur empereur [2].

Cavalerie française au Mexique. — Nous terminerons le récit succinct de ces faits militaires par quelques considérations sur l'emploi de notre cavalerie pendant la pénible mais glorieuse campagne du Mexique [3].

Malgré l'effectif restreint de ces troupes à cheval, on ne saurait contester l'énergie, la résolution et l'intrépidité de nos vaillants cavaliers dans tous les engagements [4].

Depuis leur arrivée, ces braves ont constamment fait preuve d'une audace et d'un courage à toute épreuve : dès le 4 novembre 1862, un simple peloton de chasseurs d'Afrique mettait en déroute une grande réunion de guérillas et de cavaliers ennemis [5]; un mois plus tard, 600 Mexicains étaient forcés de fuir en désordre devant un faible escadron [6].

Dans le courant de décembre, l'ennemi apprenait encore à ses dépens la valeur irrésistible de la cavalerie française,

mais quelques cavaliers seulement purent pénétrer dans les autres. Le général Forton rallia ses escadrons et les lança une seconde fois, leur élan fut irrésistible et en plusieurs endroits la ligne ennemie fut brisée. (De Bazancourt.)

[1] Des obstacles imprévus s'y opposèrent; de plus, un immense nuage de poussière envahit toute la plaine et le combat fut suspendu. (De Bazancourt.)

[2] Quand la tempête fut dissipée, on aperçut toute l'armée ennemie battant en retraite; elle repassa le Mincio pendant la nuit.

[3] Le cadre de cette leçon et le manque de documents détaillés nous obligent à restreindre beaucoup ces considérations.

[4] V. le *Moniteur de l'armée* des 6 et 27 janvier, 6 et 16 février, 1er, 6 et 16 avril, enfin du 1er mai 1863.

[5] Le capitaine de Montarby, à peine débarqué, se trouvait aux prises avec les fameux cavaliers mexicains, qui furent mis en déroute.

[6] Le même capitaine, envoyé le 4 décembre à San Andrès, joignit l'ennemi avec un seul peloton et le chargea sans hésiter. Les Mexicains, voyant le petit nombre de leurs adversaires, cherchèrent à les entourer, mais les autres pelotons de l'escadron vinrent dégager nos chasseurs et contribuer à leur succès.

et l'affaire de Téhuacan fit le plus grand honneur au 2e chasseurs d'Afrique [1]. (Planche 14, fig. 5.)

Les combats du 1er janvier 1863 [2], du 11 [3] et du 18 février [4], prouvent aussi la supériorité incontestable de nos cavaliers et la bravoure de leurs chefs.

Enfin, nous citerons le brillant engagement du général de Mirandol près de Cholula, le 22 mars [5].

Deux mille cavaliers de Comonfort furent rencontrés par une de nos reconnaissances, et il s'en suivit un sanglant combat. Nos chasseurs, avec l'entrain qui distingue officiers et soldats dans cette campagne, ont chargé l'ennemi et l'ont mis dans une déroute complète, lui tuant 200 hommes.

Ce qui a fait dire au général en chef qu'on pouvait *tout tenter avec une cavalerie semblable* [6].

[1] Le 21 décembre 1862, la colonne Jolivet fut attaquée par un fort détachement de guérillas et de lanciers. Un escadron du 2e chasseurs d'Afrique chargea l'ennemi et le poursuivit l'épée dans les reins jusqu'à Téhuacan.

[2] Autour de Tampico. Le colonel de la Canorgue repoussa l'ennemi, et, dans plusieurs combats, un détachement de nos chasseurs d'Afrique fit preuve d'une grande vigueur. (V. l'ordre général du 21 janvier 1863.)

[3] Le colonel du Barail, vers San-Juan-de-Los-Llanos, chargea l'ennemi avec 2 escadrons, franchit un ravin profond et mit l'adversaire en fuite.

[4] Un fait d'armes glorieux pour notre cavalerie eut lieu le 18 février 1863 : à la hauteur de l'hacienda de San José, deux pelotons du 2e chasseurs d'Afrique chargèrent et dispersèrent l'ennemi. A la tête de 48 hommes seulement, le capitaine de Foucault s'élança sans hésiter sur les escadrons réguliers mexicains, et, après les avoir culbutés, il aborda de nouveaux adversaires qui l'attaquaient en flanc. Cette poignée de cavaliers réussit, grâce à l'énergie de son chef et à l'intrépidité des hommes, à mettre en fuite un ennemi dix fois plus nombreux et qui ne put se rallier qu'à quatre lieues du champ de bataille.

[5] V. le récit détaillé du *Moniteur* du 1er mai 1863.

[6] Dépêche du général Forey à l'empereur.

LIVRE DEUXIÈME

De la cavalerie considérée en elle-même et dans ses rapports avec les autres armes.

SOMMAIRE DES LEÇONS

DE LA

DEUXIÈME PARTIE DU COURS.

LIVRE DEUXIÈME.

De la cavalerie considérée en elle-même et dans ses rapports avec les autres armes.

TREIZIÈME LEÇON.

Phases diverses par lesquelles ont passé les armées. — Composition générale d'une armée; état-major, cadres. — Force moyenne des régiments de cavalerie; proportion des recrues aux anciens soldats; nombre des cavaliers montés dans les escadrons. — Considération qui a fait déterminer la force de l'unité tactique. — Avantages de l'organisation actuelle de l'escadron-compagnie.

Proportion des différentes armes admise dans la composition des armées. — Force des détachements du génie; service de la gendarmerie. — Constitution de l'armée française.

Base de toute formation d'armée; avantage du système divisionnaire. — Circonstances dans lesquelles il est formé des corps d'armée. — Inconvénients de la réunion en corps des divisions de cavalerie. — Composition des brigades et des divisions; compagnies spéciales qui y sont attachées.

Etablissements militaires; leur meilleure position. — Des dépôts; où ils sont établis; par qui commandés et inspectés.

QUATORZIÈME LEÇON.

Définition du recrutement; différents modes employés en France depuis l'origine de la monarchie. — Titres sous lesquels on peut aujourd'hui faire partie de l'armée.

Nécessité pour la France d'un bon recrutement et de l'entretien d'une puissante armée permanente. — Proportion de l'armée à la population. — Moyenne des appelés susceptibles annuellement d'un bon service. — Considérations qui ont fait déterminer l'âge auquel l'homme peut être appelé au service militaire et sa durée. — Exemptions, exclusions. — Déserteurs étrangers.

Remplacement militaire. — Institution de la dotation de l'armée. — Organisation de la réserve. — Libérations.

Mode d'exécution de la loi du 21 mars 1832, sur le recrutement. — Formation du contingent.

Importance de la désignation des hommes pour les différentes armes; choix des cavaliers. — Répartition des jeunes soldats d'un même département. — Déduction qui s'opère sur le premier produit d'une levée; chiffre des insoumis. — Temps exigé pour mettre les recrues en état de combattre.

QUINZIÈME LEÇON.

Définition de l'avancement. — Notice historique sur l'avancement dans les armées françaises.

Conditions d'un bon mode d'avancement. — Danger qu'il y aurait à accorder tous les grades à l'ancienneté ou seulement au choix. — Avancement en temps de guerre.

Principales dispositions de la loi sur l'avancement. — Temps de service exigé pour parvenir aux différents grades. — Proportion des nominations réservées à l'ancienneté et au choix. — Cas où il est dérogé à cette règle. — Droits des officiers prisonniers à l'avancement.

Grade le plus important en matière d'avancement. — Nécessité d'un stage limité, soit au corps, soit dans une école militaire, avant de passer officier. — Age auquel on peut arriver au commandement d'un régiment.

Pensions militaires; phases diverses par lesquelles elles ont passé. — Principaux articles de la loi du 25 juin 1861.

SEIZIÈME LEÇON.

Définition de la discipline; son importance, moyens de la maintenir. — Discipline des armées anciennes; quand elle fut réglementée en France.

La discipline ne peut être la même chez toutes les nations. — Comment on peut obtenir l'obéissance du soldat français. — La connaissance des droits et des devoirs de chacun est nécessaire à la discipline. — Nature des devoirs des brigadiers et des sous-officiers; comment il faut les traiter. — Leur influence dans certaines circonstances difficiles. —

Devoirs de l'officier : il doit donner l'exemple de la subordination et de la bonne conduite. — Résultats de l'intempérance et de la passion du jeu. — De la dignité; comment elle s'acquiert et se conserve. — Ce que doivent être la bienveillance et la responsabilité. — De la fermeté.

Comment les punitions doivent être infligées; manière de traiter les indolents, les paresseux, les hommes fougueux et indisciplinés. — Ce que l'on doit faire quand on éprouve une résistance formelle à ses ordres. — De l'esprit de corps; où il existe.

Discipline et subordination en campagne; comment les fautes y doivent être réprimées. — De l'obéissance passive.—Seule manière honorable de se rendre prisonnier. — Obligations étendues des officiers : devoirs du chef sur le champ de bataille; préjugés à combattre; nature du danger; visite des ambulances et des hôpitaux. — Du courage, de la lâcheté.

Différentes sortes de récompenses; leur rôle dans les moyens d'assurer la discipline.

Justice militaire; comment elle a été successivement appliquée. — Délits pour lesquels il est urgent de rechercher les coupables. — Délais de grâce et de repentir.

DIX-SEPTIÈME LEÇON.

Phases par lesquelles ont passé les uniformes en France depuis leur origine. — Rapports entre la discipline et l'uniformité de l'habillement. — Conditions essentielles d'un bon habillement militaire. — Vêtements de la cavalerie légère. — L'uniforme ne doit pas être soumis à des variations fréquentes.

Comment les troupes étaient pourvues d'armes avant 1762. — Armement le plus convenable pour le cavalier. — Sabres en usage ; à quoi doit être également propre un bon sabre. — Avantages et emploi de la lance ; ses divers modèles. — Cas où il est permis à un lancier de perdre son arme. —Nécessité des armes à feu dans la cavalerie. — Causes qui ont fait rejeter le mousqueton à culasse mobile et adopter les nouvelles armes rayées. — Divers essais tentés en France depuis le XVIIe siècle.

Différents systèmes de remontes à partir de Louis XIV. — Ressources chevalines de la France.—Comment doit être dirigé le choix des chevaux.

Importance et conditions d'un bon harnachement. — Paquetage.

DIX-HUITIÈME LEÇON.

Bases de l'instruction de la cavalerie. — Nécessité de l'étude des règlements. — Diverses ordonnances de cavalerie depuis 1755. — Utilité du travail individuel.

Equitation des anciens; origine de l'équitation moderne. — Définitions. — Allures ordinaires des manœuvres; vitesse du galop; trot à l'anglaise.

Importance des évolutions; conditions qu'elles doivent remplir. — Circonstances dans lesquelles on peut quelquefois modifier la lettre du réglement.

Marches de concentration; comment doivent se faire les routes loin de l'ennemi. — Précautions pendant les marches et à l'arrivée au gîte. — Transport de la cavalerie par les chemins de fer.

DIX-NEUVIÈME LEÇON.

Définitions de la tactique. — Principe de toute formation de troupe. — Perfectionnements successifs de la tactique en France. — Nécessité pour des officiers de cavalerie de connaître la manière de combattre des différentes armes.

Causes de la supériorité de l'infanterie. — Unité tactique et formation. — Hauteur des rangs depuis Henri IV. — Force matérielle de l'infanterie; feux qu'elle exécute. — Tirailleurs; époque de leur emploi très-étendu. — Chasseurs à pied; leur manière de combattre. — Vitesse de la marche de l'infanterie; pas cadencé. — Poids que chaque homme porte en campagne.

Ordre en bataille; avantages et inconvénients. — Charges à la baïonnette. — Ordre en colonne; avantages et inconvénients; meilleure disposition. — Formations mixtes. — Des carrés; comment on fortifie leurs angles.

Attaque et défense des ouvrages de campagne ou des défilés barricadés.

VINGTIÈME LEÇON.

Utilité de l'étude de la tactique de l'artillerie pour des officiers étrangers à cette arme. — Artillerie chez les anciens; ses progrès dans nos armées. — Organisation et divers systèmes employés depuis 1829. — Composition des détachements que l'artillerie envoie aux armées.

De la batterie; composition et subdivisions. — Fonctions spéciales dans les batteries. — Formations et manœuvres; différents tirs.

Importance du choix des positions pour l'artillerie; sa place en ligne. — Comment l'artillerie à cheval prépare et soutient une charge de cavalerie.

Emploi des batteries à l'avant et à l'arrière-garde; leur disposition dans une retraite.

Rôle de l'artillerie dans l'attaque et la défense des retranchements.

Avantages que procure cette arme essentielle.

VINGT ET UNIÈME LEÇON.

De la force de la cavalerie; puissance de son concours avec les autres armes; l'armée ne peut compléter ses succès sans cavalerie. — Ce qu'il faut pour la bien commander.

Causes principales de la division de la cavalerie en trois espèces. — Utilité de la cavalerie de réserve; son emploi sur les champs de bataille et dans les retraites. — Service de la cavalerie de ligne. — Objet des dragons. — Exemples de succès remportés par des cavaliers à pied. — Origine des lanciers; leur utilité. — Cavalerie légère; choix particulier d'hommes et de chevaux qu'elle exige. — Qualités d'un bon officier de cavalerie légère. — La paix est nécessaire pour préparer ces diverses sortes de cavalerie.

Raisons qui ont fait renoncer à la formation de cavaleries irrégulières. — Cavaliers indigènes utilisés en Algérie.

Tactique et formations de la cavalerie. — Avantages de la formation sur deux rangs; cas où l'on pourrait employer l'ordre sur un rang. — Unité de force; front le plus favorable à l'escadron. — Place de bataille des officiers et des sous-officiers. — Escadrons d'élite. — Utilité des intervalles; modifications dans leur étendue depuis le XVII[e] siècle. — Comment on peut s'en servir pour tromper l'ennemi.

Importance de la marche directe et des alignements; guide au centre. — Colonnes avec distance et colonnes serrées. — Des échelons. — But de toute évolution. — Changements de front; passage des lignes. — Manœuvres dont on doit s'abstenir en présence de l'ennemi. — Emploi de la cavalerie en grandes masses.

Formation habituelle des lignes de cavalerie; disposition et nécessité de la réserve; avantages d'une deuxième ligne en échelons.

Usage de la cavalerie au début et à la fin d'une campagne. — Véritable destination de cette arme; sa place dans les retraites. — Ce qu'on peut attendre de la cavalerie quand elle est bien conduite.

Ouvrages à consulter.

PROGRAMME ÉLÉMENTAIRE

D'UN

COURS D'ART ET D'HISTOIRE MILITAIRES

APPLIQUÉ A LA CAVALERIE

LIVRE DEUXIÈME

De la cavalerie considérée en elle-même et dans ses rapports avec les autres armes.

TREIZIÈME LEÇON.

De l'organisation des troupes et de nos établissements militaires.

Définitions. — Phases diverses par lesquelles ont passé les armées. — Composition générale d'une armée; état-major, cadres. — Force moyenne des régiments de cavalerie; proportion des recrues aux anciens soldats; nombre des cavaliers montés dans les escadrons. — Considération qui a fait déterminer la force de l'unité tactique. — Avantages de l'organisation actuelle de l'escadron-compagnie.

Proportion des différentes armes admise dans la composition des armées. — Force des détachements du génie; service de la gendarmerie. — Constitution de l'armée française.

Base de toute formation d'armée; avantages du système divisionnaire. — Circonstances dans lesquelles il est formé des corps d'armée. — Inconvénients de la réunion en corps des divisions de cavalerie. — Composition des brigades et des divisions; compagnies spéciales qui y sont attachées.

Etablissements militaires; leur meilleure position. — Des dépôts; où ils sont établis; par qui commandés et inspectés.

I.

Définitions. — Nous considérons ici l'armée comme une force habituelle extraite de la force publique, et destinée essentiellement à agir contre les ennemis du dehors [1].

Une grande armée [2] se partage en plusieurs corps d'armée dont chacun réunit, dans des proportions variables, des combattants de différentes armes, avec une quantité plus ou moins grande de matériel [3].

Organiser une armée, c'est y établir des subdivisions et donner des chefs à chacune d'elles, de manière à pouvoir l'instruire et la mouvoir selon la volonté d'un seul homme [4].

Phases par lesquelles ont passé les armées. — Pendant longtemps, les différends se vidèrent de populations à populations, d'hommes à hommes, sans troupes régulières, sans aucune organisation militaire [5].

Les Egyptiens passent pour avoir, les premiers, confié la défense de la patrie à une classe distincte de citoyens; mais l'organisation de leurs troupes était fort imparfaite [6].

Les Juifs ont ensuite fait faire quelques progrès à la constitution des armées en établissant chez eux la conscription [7] et en divisant leurs troupes en tribus, compagnies et escouades, suivant l'ordre décimal [8].

[1] Texte de la loi de 1790 sur l'organisation des troupes. — V. général Rogniat, *Considérations sur l'art de la guerre*, 1820.

[2] Il faut entendre par là celles de 50,000 hommes et au-dessus. — V. Le Bourg, *Essai sur l'organisation de l'artillerie*.

[3] Rocquancourt, t. IV, p. 4. — V. de Decker, *Tactique des trois armes*, 1835. — V. de Savoye, *Règlement sur le service en campagne*, p. 17.

[4] Vial, *Cours d'art militaire de l'école d'état-major*, t. Ier. — V. Thiers, t. XX, p. 774.

[5] De la Barre Duparcq, *Conquêtes des Barbares* et Vial, t. Ier, p. 15.

[6] V. l'expédition d'Asie, par Sésostris, *Encyclopédie* et le *Journal de l'armée*, t. II, p. 4.

[7] Chez eux, tout homme parvenu à l'âge de vingt ans était soldat.

[8] Cet ordre a été adopté dès la plus haute antiquité; on le trouve établi chez les Egyptiens et dans des poèmes d'Homère.

Toutes les petites républiques grecques eurent une organisation militaire presque identique; chacune d'elles possédait un corps d'élite : les scirites [1], le bataillon sacré [2], la phalange [3].

Ces dispositions furent imitées par les autres peuples guerriers.

A Rome, tous les citoyens devaient servir l'État pendant vingt années [4]; mais primitivement les hommes libres et riches étaient seuls admis à cet honneur.

Les différentes armes se réunissaient dans un corps complet appelé *légion*, dont les fractions étaient rangées en échiquier sur trois lignes [5], à cinquante pas de distance entre elles; sur les ailes était la cavalerie.

Pour le combat, les troupes légères [6] donnaient les premières : les *hastaires* s'avançaient ensuite, soutenus par les *princes;* les *triaires* formaient la réserve [7].

Ce genre de combat était évidemment basé sur les mêmes principes que nos batailles modernes [8].

Les remarquables institutions militaires de ce peuple tombèrent en ruines, ainsi que l'Empire d'Occident, lors de la translation de la capitale à Bysance [9], à cause de la corruption des Romains et de l'augmentation du nombre des auxiliaires dans les légions.

Les armées des Francs, sous les deux premières races, se composaient de nobles suivis de leurs vassaux [10]; mais à la

[1] A Sparte. (V. Carrion Nisas.)
[2] A Thèbes. (Bardin, *Milice grecque*.)
[3] En Macédoine. La phalange a été perfectionnée sous Philippe et Alexandre. (Végèce.)
[4] L'obligation de servir commençait à dix-sept ans.
[5] Les *hastaires* formaient la première ligne, les *princes* la seconde et les *triaires* la troisième. Ils étaient groupés en pelotons avec intervalles égaux au front.
[6] Les *Vélites*, armés du javelot léger. V. Tite-Live, Polybe, l. VI, Valère Maxime, l. II, chap. III, et Carrion Nisas, t. I[er], p. 162.
[7] La cavalerie n'y fut longtemps considérée que comme accessoire.
[8] Vial, t. I[er], p. 19.
[9] Aujourd'hui Constantinople.
[10] V. Napoléon-Louis Bonaparte, *Etudes*, t. I[er], p. 2.

formation des milices *communales*, l'organisation des troupes fut essentiellement modifiée [1].

Philippe-Auguste leva d'abord des *soudoyers-soldats* [2]; puis des corps nombreux d'Allemands, d'Anglais, d'Écossais et d'Italiens entrèrent au service de France [3].

Deux siècles plus tard, Charles VII institua les francs-archers [4], que Louis XI remplaça par des Suisses [5]. Charles VIII prit à sa solde des *lansquenets* [6] et il composa des *bandes* [7] avec le rebut de la nation [8].

L'adoption des armes à feu vint faire une révolution dans l'organisation militaire [9].

François Ier créa des *légions* [10], en 1534; elles ne prirent le nom de régiments que sous le règne de Charles IX [11]. Notre infanterie faisait alors usage de l'*arquebuse* [12], qui fut remplacée par le *mousquet* [13], puis enfin par le *fusil* [14].

L'armée nationale s'accrut peu à peu en France; sous Henri IV [15], elle ne se composait que de 32,000 hommes à pied, 5,000 chevaux et comptait seulement 33 canons;

[1] Au commencement du XIIe siècle, la force de l'infanterie pouvait être de 40,000 hommes. (Ambert.)

[2] *Capitulaires* de Philippe Auguste, f. 162.

[3] Philippe le Bel voulut avoir à sa solde des corps qui ne dépendissent ni des villes ni des grands vassaux.

[4] Réunis en sortes de bataillons de 500 hommes chacun. L'armée pouvait alors présenter un effectif de 65,000 hommes. (Ambert.)

[5] Il y avait aussi 10,000 nationaux. (V. *Mémoires* de Commines.)

[6] Fantassins allemands. (V. Brantôme.)

[7] Le chiffre de ces bandes variait de 500 à 2,000 hommes. (Montluc et *Encyclopédie*.)

[8] A partir de Louis XII, les bandes s'épurèrent; Bayard prit le commandement de l'une d'elles. (V. Louis-Napoléon Bonaparte, t. Ier, p. 89.)

[9] V. colonel Favé, t. III, p. 221 des *Etudes sur le passé de l'artillerie.*

[10] Chacune était forte de 6,000 hommes à pied; elle prenait le nom de la province qui la fournissait. (Ambert.)

[11] En 1568. V. Montgomery, *Traité de la milice française*. — Montluc, *Commentaires*, l. IV. — V. *Dictionnaire militaire* et Ambert.

[12] Les arquebuses, tirant sur une fourchette, furent inventées en 1521. (Martin du Bellay. — V. Ordonnance de François Ier, mars 1523.)

[13] Colonel Favé, p. 222.

[14] En 1703, sous Louis XIV.

[15] Lors de ses préparatifs contre la maison d'Autriche, en 1610. On comptait alors 12 régiments d'infanterie dans l'armée. (V. Ambert, p. 10.)

Louis XIII porta son effectif à 100,000 hommes [1]; sous Louis XIV, les forces militaires de l'État s'élevaient à près de 400,000 hommes [2].

C'est vers la fin de ce règne que fut supprimé définitivement l'emploi des piques dans l'infanterie [3].

Louis XV eut parfois des armées aussi nombreuses que celles de son prédécesseur; un progrès important y fut opéré: on soumit les capitaines à de simples appointements et on leur retira la propriété de leurs compagnies [4].

Sous Louis XVI, les troupes furent réparties en régiments, bataillons ou escadrons et compagnies d'égale force [5]. La formation par divisions, déjà employée dans les dernières années du règne précédent [6], fut adoptée d'une manière permanente [7].

Pendant les guerres de la révolution, la puissance militaire de la France acquit un prodigieux accroissement : en 1794, il y avait 14 armées sur nos frontières et 1,200,000 hommes sous les drapeaux [8].

Napoléon Ier créa les corps d'armée, tels qu'ils s'emploient dans les guerres de notre époque; et il perfectionna tellement l'organisation militaire que sa méthode est encore en usage [9].

Composition générale de l'armée. — Pour arriver

[1] En 1635, on les divisa en bataillons et escadrons. En 1636, l'infanterie formait 31 régiments. (Sicard, *Histoire des institutions militaires*.)

[2] Louis XIV eut jusqu'à 246 régiments d'infanterie. (Ambert.) — V. Thiers, t. XX, p. 742.

[3] A partir de l'adoption du fusil à baïonnette, les manœuvres d'infanterie furent considérablement améliorées. (Jacquemin.)

[4] M. le duc de Choiseul leur retira cette administration déplorable. Cette innovation détruisit dans l'armée les dernières traces du régime féodal.

[5] C'est à M. le comte de Saint-Germain qu'on doit ces perfectionnements.

[6] Le maréchal de Broglie l'essaya au camp de 1760; le prince de Brunswick s'en servit dans les guerres de 1761 et 1762. (De Préval.)

[7] De Giustiniani, *Essai sur la tactique des trois armes*, 1841.

[8] Vial, t. Ier, p. 38. — Ce furent ces nombreux soldats qui préparèrent et accomplirent, en majeure partie, cette magnifique époque militaire du Consulat et de l'Empire.

[9] Quant aux divisions et subdivisions des forces actives de l'Etat. Napoléon a créé le corps d'armée en 1800. (De Decker.)

à bien commander ou administrer une armée, il est indispensable de connaître à l'avance tous les éléments dont elle se compose [1].

Une armée est formée d'états-majors et de corps de troupes [2].

L'état-major est la réunion des militaires sans troupes et des personnes considérées comme tels [3].

Les états-majors généraux sont les intermédiaires entre le général en chef et les corps sous ses ordres [4].

Les troupes se divisent en corps de ligne et en corps hors ligne, destinés à seconder l'action des premiers [5].

L'organisation de chaque unité tactique comporte un certain nombre de chefs dont l'ensemble constitue les cadres [6].

Pour qu'un système de paix soit avantageux, il faut tenir en permanence des cadres assez nombreux, afin de pouvoir y insérer subitement les recrues qui doivent y entrer au moment où la guerre se déclare. Il faut en outre que les régiments soient assez forts pour préparer et entretenir tous les éléments d'instruction que doivent posséder de bons cadres [7].

Dans les armes spéciales surtout, des cadres d'une force invariable seront nécessaires, parce qu'ils ne s'improvisent pas [8], parce que leur surveillance doit être plus active et plus étendue [9].

[1] Vauchelle, *Cours d'administration militaire.*

[2] V. Jacquinot de Presle, *Cours d'art militaire.*

[3] Dans un régiment, il s'entend des officiers et sous-officiers qui ne sont pas attachés aux compagnies ou aux escadrons; il se divise en état-major proprement dit et petit état-major.

[4] Le général en chef n'a ordinairement affaire qu'à 5 ou 6 généraux de corps d'armée; chacun de ceux-ci à 4 ou 5 généraux de division, et chacun de ces derniers à 2 ou 3 généraux de brigade. (Vial.)

[5] V. Vial, *Cours d'art militaire*, t. Ier, p. 40.

[6] On appelle cadre la réunion des militaires d'un corps revêtus d'un grade quelconque. (Jacquinot.) On compte un officier pour 30 ou 40 hommes. (Vial.)

[7] Voilà tout le secret des levées de guerre; l'important est que les cadres soient bons. (Jacquemin.)

[8] Trop faibles, l'instruction et la discipline des troupes en souffrent; trop forts, ils ne peuvent être bien composés, le service du soldat est très-fatigant, la dépense considérable.

[9] Dans l'artillerie et dans la cavalerie, le pied de paix doit être peu différent du pied de guerre. (Jacquemin.)

Composition des régiments de cavalerie. — La cavalerie, qui ne peut se former spontanément quand une guerre éclate, exige une bonne organisation [1]. La force moyenne de ces régiments ne doit pas excéder 1,000 chevaux, ni être au-dessous de 700 [2].

Les hommes y seront toujours plus nombreux que les chevaux [3], et la proportion des cavaliers à pied sera environ le quart des hommes montés [4].

On a fixé au tiers le nombre des recrues qu'on peut admettre sans trop d'inconvénients dans les escadrons [5]; chacun de ceux-ci ne doit jamais avoir plus de 200 chevaux ni moins de 100 [6]; et comme on ne peut compter en campagne que sur les bons cavaliers formés pendant la paix, l'effectif des hommes compris dans l'unité tactique ne variera habituellement que de 120 à 140 [7].

La force totale de l'escadron a été déterminée par cette considération essentielle pour le chef : facilité d'administration et de direction devant l'ennemi [8].

En confiant en outre le commandement de cette fraction de troupe à un seul capitaine, on a trouvé l'avantage de concentrer dans la même main tout ce qui tient au bien-être des soldats et à leur conduite sur le champ de bataille [9].

[1] Une organisation qui s'éloigne en temps de paix de ce qu'elle doit être en temps de guerre est vicieuse. (Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 2.)
[2] V. Bismark.
[3] Afin qu'un plus grand nombre de soldats se familiarise avec l'équitation et les soins conservateurs de leurs montures.
[4] Ces cavaliers à pied soignent les chevaux des hommes de service, des malades, des semestriers, et, au moment d'une guerre, il ne leur faudra que des chevaux pour être prêts à rejoindre leurs escadrons.
[5] Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 2.
[6] V. Schauenburg et Bismark.
[7] Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 3. — La cavalerie est onéreuse, elle est impropre à la guerre des montagnes, elle est énervée dans les pays dépourvus de fourrages, elle est peu utile en temps de paix; mais sa formation est difficile, la lenteur de l'éducation des hommes et des chevaux ne permet pas qu'on attende aux derniers moments et des cadres sans troupes sont illusoires; elle doit donc être maintenue complète, car on ne saurait contester son importance.
[8] Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 3.
[9] *Ibid.*, p. 4.

II.

Combinaison des différentes armes. — La combinaison des trois armes : infanterie, cavalerie et artillerie, lorsqu'elle est opérée dans des proportions convenables, est l'instrument de guerre par excellence [1].

L'infanterie, qui est propre à tous les services, dominera dans une armée [2].

L'artillerie variera suivant le terrain et le moral des troupes [3].

Le but qu'on se propose fixera le nombre des détachements du génie, des pontonniers, des troupes d'administration [4].

Mais dans une grande armée, la cavalerie devra se trouver presque toujours en forte proportion [5].

Nous avons vu ce qu'était la gendarmerie à cheval sous la féodalité [6]; Louis XI avait encore les trois cinquièmes de ses troupes en cavalerie [7]; Turenne comptait toujours plus de cavaliers que de fantassins en ligne [8]; le général de la Vallière voulait deux escadrons pour un bataillon d'infanterie [9]; le maréchal de Saxe pensait qu'il était avantageux d'avoir les deux cinquièmes de son armée en cavalerie [10].

Napoléon fit varier ce chiffre en raison du théâtre de la guerre [11] : au quart de l'infanterie en plaine [12], au vingtième dans les lieux montueux [13], au sixième dans les terrains entrecoupés [14].

[1] Rocquancourt, t. IV, p. 172.
[2] V. de la Barre Duparcq, *Art militaire*, p. 172.
[3] Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 8.
[4] V. Rocquancourt.
[5] Général Renard, *De la cavalerie*, p. 81.
[6] Elle composait à elle seule toute l'armée. (V. 1re partie, *4e leçon*, p. 56.)
[7] V. Louis-Napoléon, t. Ier, p. 95.
[8] V. *Mémoires* de Turenne et de la Barre Duparc, *Art militaire*, p. 25.
[9] V. *Pratiques et maximes de guerre*, par le chevalier de la Vallière. (La Haye.)
[10] Mottin de la Balme.
[11] Général Renard, p. 84.
[12] En Flandre ou en Allemagne.
[13] Sur les Alpes.
[14] En Italie et en Espagne. L'empereur compta, dans ses armées, jusqu'à 144,955 cavaliers.

Aujourd'hui, l'on admet la proportion du cinquième au sixième dans les pays de plaines, et du dixième dans les pays coupés ou montueux [1].

Pour l'artillerie, cette proportion est d'un seizième à un vingtième [2]; pour le génie, d'un dixième à un quatre-vingtième [3]; pour les troupes d'administration, d'un trentième [4].

On compte 500 voitures par corps d'armée, dont moitié de réquisition [5].

Les régiments du génie, quoique organisés en bataillons, n'agissent aux armées que par compagnies ou divisions isolées [6]; cependant pour la guerre de siége, l'effectif de ces troupes peut devenir considérable [7].

La gendarmerie fait un service mixte [8]; elle possède environ 13,000 chevaux et une partie pourrait être, à la rigueur et dans une circonstance pressée, utilisée comme grosse cavalerie [9].

Composition de l'armée française. — Les troupes stationnées sur le territoire de l'Empire et en Algérie ont été réparties en 7 grands commandements confiés à des maréchaux de France [10].

Ces grands commandements comprennent les 22 divisions militaires de l'intérieur et les 3 divisions de l'Algérie [11].

La composition actuelle de l'armée peut se résumer ainsi :

Garde impériale. — 2 divisions d'infanterie, une de

[1] V. général Rogniat et Schauenburg.

[2] Avec des hommes peu aguerris ou avec de vieilles troupes. (V. Vial, t. Ier, p. 243.)

[3] Suivant les travaux à exécuter, les siéges à entreprendre.

[4] V. Bardin.

[5] *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. II, p. 279.

[6] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 9.

[7] Le 1er septembre 1855, il y avait en Crimée 2,712 soldats du génie. (V. *Journal des opérations du siége de Sébastopol*, par le général Niel, p. 512.)

[8] Jacquinot de Presle et *Service des armées en campagne*, titre XVII.

[9] Jacquinot dit que ce serait une ressource pour remonter la grosse cavalerie. A Walcheren, on réunit la gendarmerie à cheval, mais on ne lui prit pas ses chevaux. (V. Thiers, t. XI, p. 216.)

[10] Décision impériale du 17 août 1859.

[11] V. l'*Annuaire militaire*.

cavalerie, 2 régiments d'artillerie, une division d'artillerie à pied, un escadron du train d'artillerie, une division du génie, un escadron du train des équipages [1].

Gendarmerie. — 26 légions à l'intérieur, une légion en Algérie, 4 compagnies de gendarmerie coloniale, un régiment et un escadron de la garde, une compagnie de gendarmes vétérans et la garde de Paris [2].

Infanterie de ligne. — 100 régiments d'infanterie de ligne [3] et un régiment étranger [4].

Infanterie légère. — 20 bataillons de chasseurs à pied [5], 3 régiment de zouaves [6], 3 bataillons d'infanterie légère d'Afrique [7], 3 régiments de tirailleurs algériens [8].

Compagnies spéciales. — Un bataillon de sapeurs-pompiers de la ville de Paris [9], 5 compagnies de discipline, 2 de pionniers [10], une de sous-officiers vétérans et une de fusiliers vétérans [11].

Cavalerie. — 58 régiments [12] et 9 compagnies de cavaliers de remonte [13].

Artillerie. — 20 régiments, dont 5 à pied, 10 montés, 4 à cheval et un de pontonniers [14]; 6 escadrons du train d'artillerie; 18 compagnies d'ouvriers, d'armuriers et de canonniers vétérans.

[1] Décret de réorganisation du 20 décembre 1855.
[2] V. les décrets de 1852, 1854, 1859 et 1860.
[3] Organisation du 8 septembre 1841, après la formation des premiers bataillons de chasseurs d'Orléans.
[4] Dernier décret d'organisation le 14 octobre 1859. Il ne reste plus aujourd'hui que le dépôt de ce corps à Oran.
[5] Organisés le 22 novembre 1853.
[6] Réorganisés le 13 février 1852.
[7] Décret du 9 janvier 1855.
[8] Ils sont classés ici, à cause de leur dénomination, dans l'infanterie légère, bien que leur armement, ainsi que leur grand équipement, soit celui de l'infanterie de ligne. (V. décret du 10 octobre 1855.)
[9] Règlement du 7 décembre 1859.
[10] Ces sept compagnies de discipline sont en Algérie.
[11] Ordonnance du 8 septembre 1841.
[12] Les spahis, formés en 3 régiments par ordonnance du 21 juillet 18.., sont compris dans ce chiffre.
[13] La réorganisation de ces compagnies date du 30 mai 1863.
[14] Décret du 20 février 1860.

Génie. — 3 régiments et 2 compagnies d'ouvriers [1].

Troupes d'administration. — 15 sections d'ouvriers [2], 5 escadrons du train des équipages, 4 compagnies d'ouvriers des parcs [3].

L'entretien de cette armée occasionne à l'État une dépense moyenne par homme et par an d'environ 800 fr. [4]. Un cavalier de nouvelle levée, recevant un cheval, un équipement et un harnachement neufs coûte plus de 1,000 fr. [5].

III.

Du système divisionnaire. — Le principe divisonnaire, qui est la base de toute formation d'armée [6], était observé déjà dans les guerres de la Révolution [7]; son origine se trouve dans l'organisation de la légion romaine [8].

Ce système est favorable :

A l'émulation, car il assure à chaque général la propriété de ses faits et lui donne l'espoir de commander en chef [9];

A la bonne direction des opérations, parce qu'il facilite le choix et l'épreuve de toutes les capacités [10];

A l'économie, puisqu'il épargne l'entretien des états-majors spéciaux de corps d'armée [11].

Enfin, la formation divisionnaire offre en tout temps,

[1] Dernier décret, le 17 février 1864.

[2] Dernière organisation le 1er décembre 1862.

[3] Décret du 15 mai 1855. Il y a en outre environ 9,000 employés militaires, tant en France qu'en Algérie. (V. le *tableau général de l'armée française en 1865*.)

[4] V. budget de 1864.

[5] V. Jacquinot, *Abrégé*, p. 12. — Ce chiffre approximatif se rapproche assez de l'exactitude en temps de paix (1,068 fr. 64).

[6] Règlement sur le service des armées en campagne, titre Ier, ch. 1er.

[7] V. de Savoye, *Annotations du service en campagne*, p. 16 et Vial, t. Ier, p. 245.

[8] Si excellente, selon Végèce, qu'un Dieu seul put l'imaginer!

[9] Il dispose aux commandements supérieurs.

[10] Il dispense d'accorder des droits aux réputations trop légèrement établies.

[11] Cet avantage est moins sensible depuis la création des grands commandements.

relativement aux officiers généraux, la combinaison la plus exempte d'inconvénients [1].

Aussi, le règlement pose-t-il comme règle absolue qu'il n'est formé de corps d'armée que si plusieurs divisions réunies doivent agir séparément pendant une campagne au moins [2].

Pour la cavalerie surtout, la réunion en corps de plusieurs divisions est dangereuse, car elles ne peuvent marcher et combattre ensemble que bien rarement [3]; de plus la nourriture des chevaux est dans ce cas fort difficile à assurer [4].

Il en résulte des fatigues, des lenteurs et des pertes constantes [5].

C'est pourquoi l'on a fixé à 24 escadrons le chiffre maximum des grands commandements de cavalerie; au delà de ce nombre, il est presque impossible d'obtenir de l'à-propos, de la célérité et de la précision dans les manœuvres [6].

Composition des brigades et des divisions. — Six à huit bataillons [7] ou deux à trois régiments forment habituellement une brigade [8].

Les brigades hors ligne ou mixtes, chargées du service d'avant-garde [9] se composent de troupes légères de toutes armes [10].

Une division comprend deux ou trois brigades [11], avec de

[1] V. général de Préval, *Commentaires sur le projet de service en campagne.*

[2] Art. 1[er], § 3. — V. de Clauzewitz, *de la Guerre,* traduit par Neuens, 1849 et Thiers, t. XX, p. 773.

[3] V. *Maximes, conseils et instructions* et général Renard, p. 64 et 96.

[4] Cela s'est fait sentir même quand nous disposions de toutes les ressources de l'Allemagne. (V. Vial, t. I[er], p. 209.)

[5] Dans ce cas, la cavalerie s'use par elle-même. V. de la Barre Duparcq, *Art militaire,* p. 259.

[6] V. Rocquancourt, t. IV et de Préval, p. 14.

[7] Ou bien 8 à 12 escadrons de cavalerie.

[8] V. de Hardegg, traduit par Dekeuwer, 1856.

[9] *Service en campagne,* art. 1[er], § 7.

[10] Avec un matériel approprié à leur destination. (V. Rocquancourt et de Decker.)

[11] *Service en campagne,* art. 1[er], § 5.

l'artillerie [1] et une compagnie de sapeurs du génie [2], indépendamment d'un détachement du train et d'une section d'ambulance [3].

Trois à cinq divisions réunies [4], avec leur matériel [5], constituent un corps d'armée, auquel on adjoint une compagnie de pontonniers pouvant manœuvrer un équipage de 60 à 80 bateaux [6], et la gendarmerie nécessaire [7].

On a renoncé dans toute l'Europe à former des divisions mixtes [8].

IV.

Établissements militaires. — Les établissements militaires d'une nation doivent être avant tout à l'abri des entreprises de l'ennemi [9].

Les manufactures et dépôts d'armes, les ateliers de construction, les poudreries, les magasins d'approvisionnements seront donc placés dans une position centrale [10].

Quant à l'emplacement de ses arsenaux, la France laisse encore à désirer [11]; aussi peut-on prévoir de prochaines modifications sous ce rapport [12].

[1] Pour l'infanterie, 2 batteries montées, et pour chaque division de cavalerie une batterie à cheval, outre les réserves. (V. Le Bourg, *Emploi de l'artillerie.*)

[2] Quelquefois plusieurs compagnies; il y a de plus une brigade de gendarmerie pour la police. (*Idem.*)

[3] V. Vial, t. I[er], p. 246.

[4] *Ibid.*, p. 249. V. aussi de Clauzewitz et Jomini, sur les significations diverses du mot *division*.

[5] Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 160.

[6] Lequel suffit pour un fleuve de 250 à 300 mètres de largeur.

[7] Bien que ces détails ne soient pas tous applicables à l'armée permanente, on les a donnés ici comme règles générales pour les grandes réunions de troupes.

[8] Rocquancourt. — V. de Préval et de la Roche-Aymon.

[9] Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 10.

[10] Ce n'est que par suite de grands revers qu'ils seront exposés à tomber entre les mains de l'ennemi. (V. le *tableau des établissements militaires.*)

[11] Elle est sous ce point de vue inférieure à l'Autriche. Metz et Strasbourg ont été inutiles à l'armée dans les campagnes de 1814 et 1815.

[12] L'établissement de Bourges est destiné à recevoir une grande extension.

Nos nombreuses forteresses offrent d'excellents appuis et de solides bases d'opérations [1].

Nos frontières sont en grande partie dessinées par la nature [2]; celles du nord-est sont couvertes par des obstacles respectables [3].

Notre système militaire est réellement supérieur aux autres systèmes européens [4].

Des dépôts. — On en distingue plusieurs sortes : les grands dépôts, les petits dépôts ou dépôts à l'armée [5], et les dépôts particuliers des corps formés sur le pied de guerre.

Les grands dépôts, qui servent à préparer les ressources nécessaires à l'armée active, sont établis d'abord dans les grandes villes commerçantes de la frontière, puis en pays ennemi, dans des places fortes à une distance convenable des troupes belligérantes [6].

Ils sont commandés par des officiers généraux et soumis à des inspections fréquentes; ce sont les inspecteurs généraux qui organisent les détachements destinés aux différents corps [7].

Dans les campagnes de 1805 et de 1809, Ulm, Augsbourg, Brunnau et Passau furent successivement les grands dépôts de nos armées. En 1806, Wurtzbourg, Magdebourg et Vittemberg nous servirent de même pour l'invasion de la Prusse [8].

Les petits dépôts, intermédiaires entre les grands dépôts et l'armée, sont placés sur les grandes lignes de communication et sont destinés à recevoir les malades, les blessés, ainsi que les détachements venant de l'intérieur [9].

[1] Jacquinot de Presle, p. 11.

[2] Deux puissances seulement sont mieux partagées que nous : l'Angleterre et l'Espagne.

[3] Trois lignes de places fortes disposées en échiquier. (V. les *Frontières de la France*, par Théophile Lavallée, et Vial, t. Ier, p. 85.)

[4] *Ibid.*, p. 102.

[5] V. *Service en campagne*, titre Ier, chap. VII.

[6] V. de Savoye, p. 74. — On les rapproche du théâtre de la guerre, mais on ne doit pas les déplacer souvent.

[7] *Service en campagne*, art. 21.

[8] V. Thiers, t. VI, VII et X.

[9] Ils versent dans ces détachements les hommes devenus disponibles et en reçoivent ceux qui ont cessé de l'être.

ÉTA

État
de Fran

Corps
État-
e tous gra
s.........
onsigne, l
État-m
e tous gr
d'artilleri
de 1re et
d'Etat, g
civils. —
tures d'an
État
tous gr
du génie
de 1re et
rs d'Etat
orps des
s militaires

arde impériale).

lerie à pied.
illerie monté.
— à cheval.

rie (Ligne).

à pied (du n° 1 au n° 5)
pontonniers (le 6e rég.).
montés (n° 7 au n° 16).
à cheval (n° 17 au n° 20).
ouvriers d'artillerie.
armuriers d'artillerie.

d'artillerie à pied com-
major, 1 peloton hors
eries.

llerie-pontonniers com-
major, 1 peloton hors
pagnies de canonniers.

tillerie montés : 1 état-
n hors rang, 10 batte-

tillerie à cheval : 1 état-
n hors rang, 8 batteries

Génie (Garde impériale).

1 division du génie.

Génie (Ligne).

3 régiments du génie.
2 compagnies d'ouvriers du génie.

Les régiments sont à 2 bataillons ayant chacun 8 compagnies dont 1 de mineurs et 7 de sapeurs, plus la compagnie de sapeurs conducteurs.

pied de guerre et de paix.

LIGNE.

n d'artille (Garde).
ron du trai ie (qui co mpagnies).
in d'artille (Ligne).
drons du trai rie.
e escadron nd : 1 état- peloton hors mpagnies.

été-	Colonies.	Compagnies de discipline.
s-offi-	5 compagnies disciplinaires des colonies ; dépôt à l'île d'Oléron.	5 compagnies de fusiliers.
siliers	4 compagnies de gendarmerie coloniale.	2 — de pionniers.
nniers		
larmes		

De santé.
ins.........
aciens.........

aire.	Recrutement et réserve.	Etablissements pénitentiaires.
.. 15	89 dépôts de recrutement et réserve (dont 30 de 1re classe).	Officiers d'administrat. 26
e. 66	**Justice militaire.**	6 pénitenciers militaires, dont 3 en Algérie.
.. 67	Officiers d'administration, 1re classe..... 12	51 prisons militaires.
. 176	Officiers d'administration, 2e classe...... 11	38 tribunaux (conseils de guerre).
. 176	Adjudants d'administration en 1er...... 10	7 tribunaux (conseils de guerre de révision).
500	Adjudants d'administration en 2e....... 13	**Ateliers de condamnés.**
d'Al- . 40	46	6 ateliers de condamnés, tous en Algérie.

ÉCOLES DU GÉNIE.

Metz, Arras, Montpellier.

Il y a à Metz un arsenal de construction.

FORTERESSES.

compte en France environ 125 places fortes, forts et aux, et de plus quelques postes dans les petites îles de côtes.

trois divisions de l'Algérie comprennent en outre aces, forts ou postes ayant un état-major particulier.

POUDRERIES.

ulême (Charente).	Saint Chamas (Bouches-du-Rhône).
ouchet (Seine-et-Oise).	Saint Medard (Gironde).
rdes (Pas-de-Calais).	Saint-Ponce (Ardennes).
(Moselle).	Toulouse (Haute-Garonne).
de-Buis (Finistère).	Vonges (Côte-d'Or).
ipault (Indre-et-Loire).	

e kilogramme de poudre de guerre coûte 1 fr. 65.

CAPSULERIES DE GUERRE.

e à Paris qui fabrique les capsules vides.

utre à Montreuil (Pas-de-Calais), qui fabrique la poudre nante et charge les capsules.

DÉPOT DE LA GUERRE.

t établi à Paris et doit son origine à Louis XIV, en 1688; our destination de recueillir et de conserver les archives ques militaires, les reconnaissances, les mémoires mi- et les plans des batailles.

onserver les plans et les cartes manuscrites propres au du commandement et de l'administration des armées, faire graver et publier.

ontient plus de 5,000 volumes et 2,000 cartons remplis de officielles, mémoires militaires et manuscrits historiques. y voit figurer 400 volumes ou cartons de manuscrits ré- sous la direction du général de Vault, de 1760 à 1790, guerres de la France de 1670 à 1762.

re ces collections, il existe une bibliothèque de 25,000 vo- de science et d'histoire de guerre.

OBSERVATIONS.

Le matériel de la Guer présente une valeur de 61 lions. Ce chiffre, dans leq service de l'artillerie seul pour plus de moitié, don idée des ressources imm que possède la France en a visionnements de toute e (*Moniteur*.)

Ils sont sous les ordres d'officiers convalescents [1], et quelquefois le commandement supérieur en est confié à des généraux [2].

Quant aux dépôts des régiments en campagne, ils sont commandés par le major [3]; leur organisation est aujourd'hui régulière et permanente [4].

Mentionnons enfin, pour mémoire et comme établissement utile, le dépôt de la guerre, institué par Louvois, en 1688, et qui renferme toutes les archives historiques de la guerre, les plans de campagne, les mémoires et dessins, la correspondance des généraux, etc. [5]. Sa bibliothèque scientifique forme la plus riche collection en ce genre qui soit au monde [6].

[1] *Service en campagne*, art. 22.

[2] Des sous-intendants et des payeurs sont attachés aux petits dépôts.

[3] V. l'*Ordonnance sur le service intérieur*, art. 35.

[4] V. général Préval, *Commentaires sur le service en campagne*, p. 31 et suivantes.

[5] On y travaille à la carte de France et à celle des pays voisins; au moment d'une guerre, on distribue ces cartes aux états-majors de l'armée.

[6] V. le *Tableau des établissements militaires.*

QUATORZIÈME LEÇON.

Du recrutement.

Définition. — Différents modes de recrutement employés en France depuis l'origine de la monarchie. — Titres sous lesquels on peut aujourd'hui faire partie de l'armée.

Nécessité pour la France d'un bon recrutement et de l'entretien d'une puissante armée permanente. — Proportion de l'armée à la population. — Moyenne des appelés susceptibles annuellement d'un bon service. — Considérations qui ont fait déterminer l'âge auquel l'homme peut être appelé au service militaire et sa durée. — Exemptions, exclusions. — Déserteurs étrangers.

Remplacement militaire. — Institution de la dotation de l'armée. — Organisation de la réserve. — Libérations.

Mode d'exécution de la loi du 21 mars 1832. — Formation du contingent.

Importance de la désignation des hommes pour les différentes armes; choix des cavaliers. — Répartition des jeunes soldats d'un même département. — Déduction qui s'opère sur le premier produit d'une levée; chiffre des insoumis. — Temps exigé pour mettre les recrues en état de combattre.

I.

Définition. — L'armée permanente étant organisée, il faut réparer ses pertes successives, naturelles ou violentes; le recrutement a été institué pour remplir les cadres [1].

Il a donc pour objet de pourvoir au remplacement des hommes rayés des contrôles, de maintenir l'effectif de l'armée au chiffre déterminé par la loi, et de l'élever quand les circonstances l'exigent [2].

Le recrutement est la base de toute constitution militaire [3].

La prospérité, la stabilité d'un état en dépendent entièrement [4].

[1] V. Vial, t. Ier, p. 49.
[2] Vauchelle, *Cours d'administration*, t. Ier.
[3] Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 13.
[4] Jacquemin.

Historique. — Les différents modes de recrutement en usage en France depuis l'origine de la monarchie se réduisent à cinq principaux, qui sont :

La *convocation du ban et de l'arrière-ban;*

La *formation des communes*, ou milices bourgeoises;

Les *nouvelles milices* formant la première armée permanente;

L'*enrôlement*, volontaire ou à prix d'argent;

La *conscription*, ou enrôlement forcé [1].

Sous les deux premières races et au commencement de la troisième [2], les armées étaient formées par les nobles et les vassaux des gentilshommes feudataires [3]; c'est ce qu'on nommait le ban [4].

L'arrière-ban comprenait tous ceux qui, en France, étaient capables de porter les armes [5].

Les combattants fournis par les villes, bourgs, villages et métairies se divisaient en *hommes libres*, *serfs et vilains*; ces derniers suivaient l'armée en qualité de valets, *goujats*, *bideaux*, *vivandiers*, etc. [6].

Sous Louis-le-Gros, en 1124, les *communautés* [7] eurent le droit de lever des milices bourgeoises, qui ne devaient le service que pendant un certain temps [8].

Pour s'affranchir de la dépendance des seigneurs et des

[1] Il y a eu encore les *levées en masse;* mais, employées seulement par exception, elles ne peuvent être mentionnées dans cette nomenclature.

[2] On revint encore à la convocation du ban sous Louis XIV et même sous Napoléon Ier. (V. Bardin.)

[3] Le droit de lever le ban sur leurs terres était concédé aux barons par le souverain ; en conséquence de cette autorisation, le chevalier *banneret* arborait sa bannière au haut de son donjon et tous ses vassaux venaient se mettre alors à sa disposition.

[4] Il comprenait donc tous les possesseurs de fiefs ; il fut le nerf de la féodalité.

[5] V. Louis-Napoléon, t. Ier, p. 2.

[6] *Idem*, *ibid.*, p. 8.

[7] On érigea en communautés les villes du royaume et on leur conféra le droit de lever des troupes appelées *communes*.

[8] Suivant les localités : 40, 25, 20, 15, 5 et même un jour. (V. *Milice de Rouen*, rôle de 1272.)

communes, Philippe-Auguste solda des aventuriers, *brabançons*, *cotteraux*, *routiers*, etc. [1]; puis parurent les *chaperons* [2] qui devinrent le fléau du pays pendant la paix [3].

Philippe-le-Bel eut longtemps à son service des corps entiers de troupes étrangères; cependant, après la sanglante journée de Courtray [4], il fut obligé de recourir à une levée en masse de tous les Français, nobles ou non, âgés de 18 à 60 ans [5].

A la formation de l'armée permanente, indépendamment des compagnies d'ordonnance, Charles VII leva, dans chaque paroisse, un homme sur cinquante feux [6].

Le roi accorda quelques priviléges ou *franchises* à ces nouveaux soldats; de là leur nom de Francs-archers [7].

Dès qu'ils furent abolis [8], on pourvut à leur remplacement au moyen de l'enrôlement volontaire, ensuite par l'enrôlement forcé ou réquisition [9].

Depuis Louis XI jusqu'à la Révolution, il y eut en outre dans nos armées des mercenaires par capitulation [10], et des mercenaires isolés [11].

[1] Lorsqu'on voulut les licencier, ils portèrent dans les provinces le ravage et la terreur. (V. Guillaume-le-Breton, Rigord et Daniel.)

[2] V. Hugues de Bercy et Guyot (1785). — Ils étaient au nombre de 20,000. (Ambert.)

[3] Duguesclin emmena ces troupes indisciplinées en Espagne.

[4] En 1302, dite journée des *Eperons*. (V. Anquetil, t. II, p. 235.)

[5] On ne fit usage de ces levées en masse que dans les circonstances extraordinaires; il y en eut sous Louis XIV, en 1792, 1793 et 1812.

[6] On réunit ainsi un corps de 16,000 hommes. (Ambert.) Cette institution date de 1448. (V. Bardin.)

[7] Ils recevaient 4 livres de paye par mois; ils étaient dispensés de la *taille*. (Velly et Servan.)

[8] Louis XI les abolit en 1480 et les remplaça par 6,000 Suisses; rétablis cinq ans après, ils disparurent définitivement en 1509. (Bardin.)

[9] A l'époque de la guerre de Trente ans, les armées se levaient pour ainsi dire à l'entreprise. (Vial, t. Ier, p. 50.)

[10] Ou par marché général. (V. *ibid.*, p. 53.)

[11] François Ier organisa ses légions avec des troupes nationales, mais cela eut peu de durée. (V. de la Barre Duparcq, *Art militaire*, p. 6, 32 et 60.)

A partir de 1790, chaque citoyen fut astreint au service militaire [1]; c'est l'origine de la conscription [2].

Sous la République, on eut recours aux enrôlements volontaires, à la conscription et aux appels forcés [3].

En 1814, on en revint au recrutement à prix d'argent [4].

En 1818, l'armée fut reconstituée au moyen d'engagements volontaires, d'appels, de rengagements et d'une réserve [5].

Enfin la loi du 21 mars 1832 déclare que tout Français se doit à la défense de la patrie; elle pose l'appel comme première base du recrutement [6] et ne fait des engagements volontaires qu'un moyen secondaire [7].

Aujourd'hui, on peut appartenir à l'armée sous le titre de : jeune soldat, substituant, remplaçant par voie administrative, engagé volontaire et rengagé [8].

II.

De l'importance d'un bon recrutement et d'une puissante armée permanente. — La France, qui compte environ 470 lieues de frontières de terre [9], dont les côtes présentent 600 lieues d'étendue et qui est entourée de voisins puissants, a besoin d'une armée permanente dont le recrutement soit solidement assis [10], pour défendre ses points

[1] On fournissait un représentant *avoué*.
[2] Cette dénomination ne date que du 19 fructidor an VI (5 septembre 1798).
[3] V. Vial, t. Ier, p. 52 et de la Barre Duparcq, p. 80.
[4] Sans condition de nationalité. (Guillot, *Cours d'administration militaire*.)
[5] V. de la Barre Duparcq, *Art militaire*, p. 99.
[6] Ce système est adopté partout en Europe, excepté en Angleterre. (Vial, t. Ier, p. 52.)
[7] De la Barre Duparcq, p. 109.
[8] V. Guillot, *Cours d'administration*.
[9] 120 de Dunkerque à Forbach, 235 de Forbach à Nice, et 115 de Perpignan à Bayonne.
[10] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 13.

vulnérables, maintenir l'ordre social, contenir les effets de la jalousie des peuples étrangers et ne pas être surpris par eux [1].

L'ordre, la discipline et l'expérience, qui ne s'acquièrent pas en peu de temps, sont indispensables à la bonne constitution des armées et pour en assurer les succès [2].

Nous avons des preuves nombreuses de cette nécessité dans nos annales :

Les défaites de Crécy, Maupertuis, Poitiers, Azincourt, Verneuil et Pavie ont eu pour cause réelle notre mauvais recrutement. Nos premiers revers des campagnes de la révolution ont été dus à l'indiscipline de nos troupes improvisées [3].

Les exemples de ces déplorables résultats ont été fréquents aussi chez les autres nations : les États-Unis d'Amérique et l'Espagne n'ont que trop souffert de leur imprévoyance [4].

Proportion de l'armée à la population. — Une armée permanente ne doit être, en temps ordinaire, que la centième partie de la population [5], pour que l'agriculture et l'industrie n'en souffrent pas [6].

Cependant, en Europe, cette proportion est généralement plus considérable [7]; mais, afin de diminuer le plus possible les charges de l'État et de pouvoir élever rapidement l'effectif dans les circonstances urgentes, on a organisé le système des réserves [8].

On admet en principe que la France a besoin d'une armée de 600,000 hommes pour satisfaire à toutes les éventualités [9], et d'un contingent régulier, habituel et normal de 100,000 hommes [10].

[1] V. Vial, t. I[er], p. 32.
[2] Jacquinot de Presle.
[3] Jacquemin.
[4] Jacquinot de Presle, p. 14.
[5] Ce chiffre est adopté en France, en Prusse et en Autriche, sur le pied de paix.
[6] V. Vial, t. I[er], p. 36.
[7] *Idem, ibid.*, p. 38.
[8] V. § 3, même leçon.
[9] *Rapport de la commission législative*, du 17 mars 1863.
[10] Le chiffre du contingent est fixé annuellement par une loi.

Environ 300,000 jeunes gens atteignent chaque année l'âge de 20 ans; sur ce nombre un quart à peu près est réformé [1], un septième dispensé, exempté ou exonéré [2], ce qui réduit le total des appelés susceptibles d'un bon service à 160,000 hommes.

Ce chiffre fixe le maximum du contingent français [3].

Age fixé pour les appels et durée du service militaire. — Dans presque tous les pays, l'âge de 20 ans a été reconnu le plus favorable pour les appels [4]; il donne la meilleure moyenne dans les armées actives [5].

La limite inférieure de l'engagement volontaire est fixée chez nous à dix-sept ans [6].

La durée du service doit être déterminée par l'esprit militaire de la nation, par le temps nécessaire pour former les conscrits et en faire de véritables soldats, puis aussi par la possibilité qu'il faut laisser à l'homme de se créer une position et de s'assurer un avenir après la libération [7].

La meilleure période pour l'homme de guerre est de 20 à 30 ans; au delà, les qualités par lesquelles notre armée se distingue particulièrement, l'entrain et la vivacité n'existent plus au même degré [8].

En France, le soldat doit servir sept ans; en Prusse, cinq ans; en Autriche, huit ans [9]; en Angleterre, douze ans [10]; en Russie, quinze ans [11].

[1] Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 21.

[2] V. le *Moniteur* du 25 mars 1863.

[3] De 1830 à 1852, le contingent a été de 80,000 hommes; il fut de 140,000 hommes en 1853, 1854 et 1855 ; de 100,000 hommes après le traité de Paris, en 1856.

[4] A cet âge, l'homme a acquis assez de vigueur physique pour supporter les fatigues du métier. (V. Vial, t. Ier, p. 54.)

[5] *Idem, ibid.*, p. 98.

[6] Décret du 10 juillet 1848.

[7] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 19 et Vial, t. Ier, p. 55.

[8] V. général Rogniat.

[9] Après trois ou quatre ans, le soldat est renvoyé dans ses foyers pendant la paix; il ne passe dans la réserve qu'au bout de huit ans. (*Campagne d'Italie*, p. 34.)

[10] Le service militaire est presqu'illimité dans ce pays. (V. Vial, t. Ier,

depuis peu.

Exemptions, exclusions. — Le service militaire, institué pour la conservation de la société, ne devrait admettre aucune exception[1]; on a cependant reconnu l'urgence, dans l'intérêt de l'Etat et dans celui des familles[2], d'en exempter :

Les appelés qui n'ont pas la taille exigée[3], ou dont les infirmités s'opposent à un service actif, les soutiens de famille, l'aîné des orphelins et ceux dont les frères sont déjà soldats, ou bien ont été mutilés ou tués à l'armée[4].

Sont dispensés : les jeunes gens qui se destinent aux services publics[5], à l'enseignement ou qui se consacrent au culte[6].

Sont exclus : les individus qui se sont rendus indignes de porter les armes par leur coupable conduite et qui ont subi des condamnations afflictives ou infamantes[7].

Déserteurs étrangers. — Des motifs politiques s'opposent à ce qu'on accueille les déserteurs étrangers, surtout en temps de guerre[8].

Un corps spécial, entretenu en Algérie, est destiné à recevoir tous ceux qui se présentent à nos frontières pendant la paix[9].

III.

Remplacement militaire, exonération. — Sous le rapport de la répartition des charges et quant à la composition de l'armée, le remplacement présentait de graves inconvénients[10].

[1] Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 14.
[2] V. Vial, t. Ier, p. 58.
[3] Un mètre cinquante-six centimètres.
[4] V. art. 13 de la loi.
[5] Cette dispense s'applique aux élèves de l'école polytechnique, aux *jeunes de langue* et aux grands prix de l'Institut ou de l'Université. (V. § 3 et 4.)
[6] V. art. 14 de la loi.
[7] V. art. 2 de la loi : 2 ans de prison, surveillance de la haute police et interdiction des droits.
[8] Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 16.
[9] V. décret impérial du 14 décembre 1861, qui réduit à un seul les deux régiments étrangers.
[10] L'armée se trouvait privée d'une partie de ses meilleurs éléments sous le rapport de l'éducation.

La faculté du remplacement était d'ailleurs en contradiction avec le principe de la loi [1], et ce moyen laissé à l'intéressé de se pourvoir amenait des résultats fâcheux [2].

Il était donc préférable que l'État se chargeât de ce soin, et c'est pour remédier au mal que la caisse de la dotation de l'armée a été créée [3].

La loi du 26 avril 1855 a eu pour objet, non-seulement de diminuer autant que possible le nombre des appelés, d'assurer l'avenir du sous-officier et du soldat, mais encore de mettre fin à un trafic honteux, tout en rendant plus sûre et plus accessible aux familles l'exonération du service militaire [4].

Cette exonération s'opère par un versement à l'État d'une prestation dont le taux est fixé annuellement [5].

La prime du rengagement et les hautes payes décident beaucoup de militaires à rester sous les drapeaux, après avoir accompli leur temps de service [6]; on obtint ainsi l'avantage de conserver dans l'armée des hommes exercés et formés à la discipline [7].

Les remplacements ne sont plus admis maintenant qu'entre parents jusqu'au sixième degré [8] et par voie administrative, lorsqu'il y a insuffisance de rengagements pour couvrir les exonérations [9].

Bientôt nous n'aurons plus aucun soldat portant un stigmate indélébile [10].

Quant aux engagés volontaires, si leur nombre augmente au moment d'une guerre, il est toujours insuffisant pour constituer exclusivement une armée [11].

[1] Qui prescrit à tous les citoyens de concourir à la défense du pays.
[2] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 16.
[3] V. de la Barre Duparcq, *Art militaire*, p. 123.
[4] V. Rapport et considérants du projet de loi.
[5] Sur la proposition d'une commission spéciale.
[6] V. décision impériale du 19 février 1863.
[7] V. Vial, t. Ier, p. 61.
[8] Loi du 17 mars 1858.
[9] V. de la Barre Duparcq, p. 124.
[10] Jacquemin et V. de la Barre, p. 33.
[11] Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 17.

Aussi ces enrôlements ne sont-ils considérés que comme une annexe insignifiante du recrutement des grandes armées européennes [1].

Organisation de la réserve. — La constitution militaire de la Prusse, dont la population virile est familiarisée avec les armes par son passage successif dans l'armée, dans la réserve et les deux *landwehr* [2], a servi de base aux divers essais qui ont été tentés en France depuis 1823 [3].

Une modification a été apportée à la loi de 1832 sur la formation de la réserve [4] : la portion du contingent qui n'est pas appelée définitivement sous les drapeaux, doit recevoir une instruction sommaire dans des dépôts, dits d'*instruction* [5].

Cette sage mesure permet de réduire, en temps ordinaire, à des proportions normales l'effectif de l'armée, et de l'augmenter au besoin tout en la fortifiant [6].

Les militaires envoyés en congé illimité [7] font encore partie de la réserve, qui est administrée et surveillée par les dépôts de recrutement et de réserve [8].

Libérations. — Les hommes qui ont achevé leurs sept années de service sont libérés [9]; mais des déductions s'opèrent pour le temps passé dans une position illégale [10].

Pour ne pas être privé des meilleurs soldats quand leur présence est le plus nécessaire, soit à l'entrée en campagne,

[1] Vial, t. Ier, p. 60.

[2] Il y a encore, comme dernière réserve, la *landsturm;* c'est la levée en masse. (*Ibid.*, p. 114.)

[3] V. général Préval et *Spectateur militaire*, t. XVII, p. 92.

[4] V. la circulaire ministérielle du 10 janvier 1861.

[5] De cette manière le système de réserve, sans être une charge exagérée pour les finances de l'Etat, ni un prétexte d'inquiétude pour nos voisins, peut cependant répondre aux besoins du pays.

[6] Ainsi la paix est placée sous une sauvegarde plus puissante. (*Moniteur.*)

[7] Ou anciens soldats renvoyés par anticipation.

[8] V. Vial, t. Ier, p. 97.

[9] Le congé définitif est délivré le 31 décembre de la septième année pour les appelés, et à l'expiration du temps fixé par les actes pour les engagés et rengagés.

[10] Pour les déserteurs, les insoumis et les détenus. (V. titre IV de la loi.)

soit après une bataille perdue[1], la loi a prescrit que la libération n'aurait lieu, en temps de guerre, qu'après l'arrivée de la nouvelle classe à l'armée.

Ainsi, la classe de 1847, libérable en 1854 pendant la guerre d'Orient, n'a été renvoyée dans ses foyers qu'à partir du 16 mai 1855 pour les militaires de l'intérieur, et du 12 septembre de la même année pour ceux qui se trouvaient en Crimée[2].

IV.

Mode d'exécution de la loi du 21 mars 1832. — Les opérations de la loi sur le recrutement peuvent se diviser en trois groupes[3] :

Les opérations préliminaires,

La formation du contingent,

Le versement du contingent dans l'armée.

Le premier groupe comprend : l'établissement des tableaux de recensement[4], le tirage au sort[5], la répartition départementale[6] et cantonale[7].

La liste du contingent départemental est formée par suite de l'examen des conseils de révision[8].

Enfin, les opérations du troisième groupe comprennent : la répartition numérique par département et par corps, l'immatriculation dans les dépôts de recrutement[9], la revue

[1] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 19.
[2] V. le *Journal militaire*.
[3] Guillot, *Cours d'administration*.
[4] Par les maires.
[5] Comprenant : la publication des travaux, la formation des listes de tirage, leur publication, leur transmission au ministre, l'état numérique des inscrits.
[6] Par l'empereur.
[7] Par le préfet.
[8] V. art. 15 de la loi. — Cet examen porte sur l'appréciation : de ceux indignes de servir, des absents, des incapacités physiques, des défauts de taille, des infirmités, des dispenses, des soutiens de famille, des autorisations de substitution et des exonérations.
[9] On donne ensuite les autorisa[illegible]
ordres de route sont expédiés.

de départ [1], l'examen par une commission spéciale [2], la mise en route et l'immatriculation définitive [3].

Les jeunes soldats sont désignés par le sort en France, au choix en Prusse, à la volonté des propriétaires de serfs en Russie [4].

Notre système est plus juste que tous les autres, et il nous procure une véritable armée nationale.

Importance de la désignation des hommes pour les différentes armes. — Les nations qui se sont rendues les plus redoutables ont toujours apporté le plus grand soin dans le choix des hommes destinés à composer leurs armées et particulièrement des combattants à cheval [5].

Nous ne sommes pas moins intéressés à en user ainsi [6].

Il est un axiome bien connu : c'est qu'un soldat convenablement choisi pour le genre de service auquel il est propre, est à moitié dressé [7].

C'est par ce motif qu'on devra recruter de préférence les cavaliers parmi les hommes habitués de bonne heure à manier les chevaux [8], ou qui ont le goût du cheval et une certaine aptitude équestre.

On conçoit en effet qu'un cavalier maladroit peut amener du désordre dans la charge, tout en ne faisant aucun mal à l'ennemi ; de plus, si le moral n'est pas à la hauteur des autres qualités requises, le cheval et le matériel confiés au mauvais soldat seront bientôt hors de service [9].

Quant à la taille et à la conformation de l'homme, elles

[1] Au chef-lieu ; c'est là que s'obtiennent les sursis de départ et les modifications de destination.

[2] Cette commission vérifie les infirmités ou incapacités physiques évoquées depuis l'examen des conseils de révision.

[3] Dans les régiments à l'arrivée ; les feuilles d'immatriculation sont ensuite transmises au ministre.

[4] V. Vial, t. Ier, p. 57.

[5] Mottin de la Balme.

[6] Jacquemin.

[7] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 19.

[8] V. Bismark.

[9] V. Jacquinot, *Cours d'art militaire*.

devront être en rapport avec l'arme à laquelle on le destine [1]; les meilleures constitutions seront celles qui procureront, à la suite de sages exercices, le maximum de souplesse et d'aplomb [2].

Du reste, le pays nous fournit, dans de justes proportions, les soldats propres à chaque spécialité [3]; aucune nation ne devient plus facilement militaire que la nôtre, et c'est un préjugé que de croire à notre défaut d'aptitude à l'équitation [4].

Composition des corps. — Il ne faut pas que les régiments soient composés d'hommes d'un même département, car s'il en était ainsi, le langage particulier de quelques contrées se perpétuerait au détriment de la langue nationale, un esprit de province pourrait naître dans l'armée, et, à la suite de revers, une même localité souffrirait beaucoup de la perte d'un grand nombre de ses enfants [5].

Néanmoins, il importe d'éviter l'excès contraire, afin que le jeune soldat ne se trouve pas trop isolé en arrivant au corps; on a moins à redouter alors les désastreux effets de la nostalgie [6].

Déduction qui s'opère sur le premier produit d'une levée. — Il arrive habituellement qu'une forte déduction s'opère sur le produit que paraît d'abord devoir donner une levée [7]; cela tient au nombre variable des dispenses [8], exemptions, exonérations, exclusions, réformes et désertions [9].

[1] V. Nolan et Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 20 et 21, pour le choix d'hommes propres à chaque arme.
[2] V. Mottin de la Balme.
[3] Notre armée est industrieuse et sait aussi remuer la terre; sa supériorité sous ce rapport a été constatée en Crimée. (V. Vial, t. Ier, p. 98.)
[4] Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 18, § 4.
[5] *Idem*, *ibid*., p. 21, § 3.
[6] V. *Dictionnaire des sciences médicales*, t. XXXVI, p. 270 et 279.
[7] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 23.
[8] La proportion des jeunes soldats laissés dans leurs foyers à titre de soutiens de famille est aujourd'hui de 2 p. °/₀.
[9] En 1862, il y a eu 18,000 exonérations.

Il faut tenir compte aussi du recrutement des troupes de marine [1] et de la mort naturelle [2].

Le chiffre du contingent s'atténue tellement par suite des immunités accordées par la loi, qu'en 1862 il ne restait de disponibles en réalité que 66,000 hommes sur 100,000, dont moitié pour la réserve [3].

Le total des insoumis atteint bien rarement maintenant le vingtième du contingent; ils sont plus particulièrement fournis par les provinces montueuses du centre et du midi [4].

Temps exigé pour mettre les recrues en état de combattre. — Une levée, dans les cas urgents, peut être faite en deux mois; ce temps est au moins nécessaire pour l'expédition des ordres, leur exécution, les opérations du tirage et la réunion des jeunes soldats [5]. Comme il faut quatre mois pour instruire un fantassin et le double pour un cavalier, on peut évaluer à six mois, dans l'infanterie, et à dix dans la cavalerie, le temps exigé pour lever et mettre les recrues en état de combattre [6].

Il en est à peu près de même pour l'artillerie à pied et à cheval [7].

C'est pendant la durée des exercices préparatoires qu'on doit habituer peu à peu l'homme de guerre aux fatigues et aux privations, si l'on ne veut pas que les recrues encombrent les hôpitaux et plus tard les ambulances des armées actives [8].

La proportion des malades est en moyenne d'un douzième pour les jeunes troupes, tandis qu'elle n'est que du vingtième pour les vieux soldats [9].

[1] Il nous faut annuellement environ 7,000 marins.

[2] Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 24.

[3] Le nombre des appelés n'excédait pas en effet 30,000. (V. Rapport de la commission du 17 mars 1863.)

[4] Jacquinot de Presle, *Cours d'art militaire*, p. 30.

[5] Idem, *Abrégé*, p. 22.

[6] V. Vial, t. Ier, p. 58.

[7] V. Jacquinot de Presle, *Cours d'art militaire*, p. 31.

[8] Ainsi que cela est arrivé dans la campagne de 1813; il en est de même pour les jeunes chevaux qui remplissent les infirmeries.

[9] V. Jacquinot, *Abrégé*, p. 23 et Vial, t. Ier, p. 272.

QUINZIÈME LEÇON.

De l'avancement et des pensions militaires.

Définition. — Notice historique sur l'avancement dans les armées françaises.

Conditions d'un bon mode d'avancement. — Danger qu'il y aurait à accorder tous les grades à l'ancienneté ou seulement au choix — Avancement en temps de guerre.

Principales dispositions de la loi sur l'avancement. — Temps de service exigé pour parvenir aux différents grades. — Proportion des nominations réservées à l'ancienneté et au choix. — Cas où il est dérogé à cette règle. — Droits des officiers prisonniers à l'avancement.

Grade le plus important en matière d'avancement. — Nécessité d'un stage limité, soit au corps, soit dans une école militaire, avant de passer officier. — Age auquel on peut arriver au commandement d'un régiment.

Pensions militaires; phases diverses par lesquelles elles ont passé. — Principaux articles de la loi du 25 juin 1861.

I.

Définition. — Le mode d'avancement est, autant que le système de recrutement, la base fondamentale de toute bonne constitution d'armée [1].

L'avancement est le passage d'un militaire de la position qu'il occupe à une position plus élevée dans l'échelle hiérarchique [2].

C'est à la fois une récompense et un droit [3].

Dans les milices sagement organisées, l'avancement a toujours été une récompense équitable : il doit être le prix de la capacité bien constatée ou des services rendus à la patrie.

C'est ainsi que l'entendaient les Grecs et les Romains [4].

[1] V. général Préval, *Mémoire sur l'avancement*, Avant-propos, p. 29.
[2] Jacquemin.
[3] V. Vial, t. I[er], p. 73.
[4] V. 2[e] *leçon*, p. 23 et 29.

Historique. — Au moyen âge, on ne trouve rien d'écrit ou de formel au sujet de l'avancement [1]. Vers la fin de la féodalité seulement, le roi conféra le titre de *banneret* au bas chevalier qui s'était distingué.

Dans les milices communales, c'étaient les échevins et les maires qui distribuaient les commandements; plus tard ce fut le connétable.

Charles V commissionna ses capitaines d'hommes d'armes; Charles VII choisit lui-même les chefs des compagnies d'ordonnance.

Les capitaines de bandes reçurent des patentes de François Ier, ce qui leur conférait le droit de nommer aux emplois inférieurs. De même, les entrepreneurs de levées faisaient les nominations à leur guise parmi les auxiliaires et les aventuriers.

Au XVIe siècle, le colonel général de l'infanterie décida de l'avancement dans cette arme [2]; les colonels de cavalerie choisissaient leurs subalternes.

Après la paix des Pyrénées, Louis XIV s'empara de ce levier puissant par l'ordonnance de 1654 [3]. Les chefs de corps furent astreints à prendre leurs enseignes à l'école des Cadets; les autres grades se donnaient habituellement par faveur royale ou par le ministre à l'ancienneté [4].

Sous Louis XV, de louables efforts furent tentés [5], mais sans résultats sérieux, et des abus s'introduisirent bientôt dans notre administration militaire [6]. L'impéritie de plusieurs de nos généraux obligea même le roi à recourir à des étrangers pour commander nos armées [7].

Pendant le règne suivant, l'ordonnance de 1776 consacra

[1] V. Bardin, *Dictionnaire*, t. Ier, p. 576.
[2] V. *Mémoires* de Brantôme, 1666.
[3] V. de la Barre Duparcq, *Art militaire*, p. 10.
[4] Colonel Carrion, *Histoire générale de l'art militaire*.
[5] V. de la Barre Duparcq, p. 33.
[6] Belle-Isle, *Ordonnance* de 1758 et Leblond, *Eléments de tactique*.
[7] Jacquemin.

es mesures favorables à la seule noblesse, et celle de 1781 confirma les vieux usages. La force des choses amena de plus sages principes [1] et sous la République, en l'absence de règles positives, le fait remplaça le droit [2].

Le 21 février 1793, une loi, née du désordre général [3], livra les emplois à l'ancienneté, ce qui donna d'étranges résultats [4]; il y eut aussi vers cette époque un mode d'avancement à l'élection [5].

En l'an IV, le Directoire s'attribua le droit de nommer tous les officiers supérieurs, et, quatre ans plus tard, le premier consul reçut un pouvoir absolu quant à l'avancement.

Sous l'Empire, les modes du choix et de l'ancienneté furent consacrés [6]; l'empereur dictait les nominations et son discernement suffisait à tout [7].

Enfin, en 1818, parut une loi fort sage établissant les bases de l'avancement moderne [8]; elle a été améliorée par la loi du 14 avril 1832 qui nous régit encore aujourd'hui.

Les dispositions nouvelles, tout en inspirant et en excitant l'émulation, assurent aux militaires de tous grades la possibilité de parvenir par leur propre mérite et par la distinction de leurs services, aux emplois les plus élevés [9].

II.

Conditions d'un bon mode d'avancement. — Un système d'avancement, pour être juste, doit veiller également aux intérêts de l'Etat et des individus [10]. Les règles qui

[1] Le conseil de la guerre fit publier l'ordonnance de 1788.
[2] V. de la Barre Duparcq, p. 62.
[3] Général Préval.
[4] Vial, t. Ier, p. 74.
[5] Les choix furent très-bons. (Gouvion Saint-Cyr, *Mémoires*.)
[6] V. de la Barre Duparcq, p. 82.
[7] Préval.
[8] Vial, t. Ier, p. 75 et de la Barre Duparcq, p. 100.
[9] C'est la paraphrase de ce mot spirituel de Louis XVIII : *Toute giberne contient un bâton*.
[10] Jacquinot de Presle, *Cours d'art militaire*, p. 39.

le déterminent ne seront donc pas plus abandonnées aux caprices de la faveur et de l'arbitraire que les autres institutions de la société[1].

Il faut que le pays soit assuré que l'homme auquel un grade est conféré, a toute l'aptitude pour en remplir les devoirs; de même, celui qui est investi d'un emploi doit être certain qu'en satisfaisant à ses obligations, rien ne pourra le priver des avantages qui y sont attachés[2].

L'avancement est accordé à deux titres distincts : à l'ancienneté et au choix. La division est rationnelle en elle-même, car si de longs services rendus à la patrie sont incontestablement un titre à des récompenses, le développement plus rapide des connaissances acquises donne aussi au sujet chez lequel il se rencontre le droit d'en réclamer le produit[3].

C'est pour concilier ces deux systèmes que la loi a posé de sages limites[4].

Ajoutons qu'il est toujours dangereux de changer le mode d'avancement adopté dans une armée[5].

Si l'on donnait tous les grades à l'ancienneté, on éteindrait l'émulation, on empêcherait les talents précoces de se produire, et bientôt il n'y aurait plus à la tête des troupes que des vieillards dont l'âge aurait sans doute affaibli les facultés physiques[6].

Si, au contraire, le choix était la seule règle, on pourrait être exposé à méconnaître les services rendus, à blesser les amours-propres, et l'on encouragerait toutes les prétentions; cela aurait pour effet de fomenter les haines, les jalousies, de désunir les officiers et de ruiner l'esprit de corps[7].

Constatons toutefois les avantages que procure le système

[1] Jacquemin.
[2] V. de Préval, *De l'avancement*.
[3] Jacquemin.
[4] V. articles 12, 13, 14 et 15 de la loi.
[5] V. Jacquinot de Presle, *Cours d'art militaire*, p. 49.
[6] *Idem*, *Abrégé*, p. 25 et *Cours*, p. 51.
[7] *Idem*, *Cours d'art militaire*, p. 40.

de concours admis pour les élèves des écoles militaires [1].

En temps de guerre, l'avancement doit être plus rapide; l'instruction s'y développe vite, car on reçoit chaque jour des leçons toutes pratiques à la meilleure des écoles [2]. Il faut d'ailleurs, dans l'intérêt même de l'armée, que les hautes capacités puissent arriver promptement au commandement supérieur [3].

Alors, le pouvoir de récompenser appartenant à des généraux qui trouvent un avantage sérieux à rendre une justice impartiale à leurs inférieurs, chacun a le droit, en campagne, de tout attendre de son talent et de son épée [4].

III.

Principales dispositions de la loi sur l'avancement. — Un militaire peut être promu sous-officier après une année de service seulement [5]. Cette limite de temps était au moins nécessaire pour que le sous-officier puisse se mettre au courant de tous les détails et être à même de les faire observer, particulièrement dans la cavalerie [6].

Avant de lui accorder l'épaulette, il fallait aussi l'accoutumer à ses devoirs, surveiller sa conduite et sa tenue, s'assurer de son instruction; c'est pourquoi deux années de grade ont été exigées [7].

Le jeune soldat a donc en perspective une position distinguée avant l'expiration de son temps de service [8].

Le sous-lieutenant a besoin d'acquérir pendant deux ans sa première maturité.

[1] V. Jacquinot de Presle, *Cours d'art militaire*, p. 45.

[2] *Idem, ibid.*, p. 48.

[3] Toutefois, on ne peut obtenir que deux grades dans la même campagne. (V. Vial, t. Ier, p. 76.)

[4] Préval, *Commentaires sur le service en campagne*.

[5] Voir articles 1 et 2 de la loi.

[6] Dans les armes spéciales, il est fort difficile d'être bon sous-officier après un an de service seulement.

[7] Article 3 de la loi.

[8] [illegible]t de Presle, *Abrégé*, p. 29.

Le lieutenant, qui peut être appelé à commander parfois un escadron, ne possède l'expérience et l'aplomb nécessaires qu'avec le temps [1].

Il en est de même pour tous les grades qui doivent se suppléer [2].

Il faut bien quatre années au capitaine pour devenir administrateur et apprendre à conduire les hommes ; enfin on a reconnu qu'il fallait trois ans au chef d'escadrons pour devenir bon manœuvrier [3].

De cette manière, on évite les avancements trop rapides, obtenus sans expérience et sans savoir ; on permet en outre à chacun d'étendre ses capacités, ce qui est indispensable à notre époque, où les sciences propres aux hommes de guerre demandent de si longues études [4].

Proportion des nominations réservées à l'ancienneté et au choix. — A mesure que les grades s'élèvent, le choix suit aussi une progression ascendante, parce que les emplois d'officiers supérieurs sont trop importants pour que l'ancienneté seule y donne des droits [5].

Le tiers des places au choix dans les grades subalternes suffit généralement pour favoriser le développement des supériorités [6].

Il est néanmoins dérogé à cette règle en campagne : la moitié seulement des grades de lieutenant et de capitaine est réservée à l'ancienneté, et toutes les nominations de chefs d'escadrons sont au choix [7].

Les officiers prisonniers de guerre ne conservent leur

[1] Général Préval, *De l'avancement*.
[2] Ce qui arrive fréquemment à la guerre. (Jacquinot, p. 33.)
[3] Ce n'est que dans ce grade qu'on apprend à manœuvrer. (De Préval.)
[4] Cependant toutes ces connaissances ne sont, pour ainsi dire, qu'une introduction à celles indispensables aux grades élevés. (V. Rocquancourt.)
[5] V. articles 12, 13 et 14 de la loi et Jacquinot de Presle, *Cours*, p. 47.
[6] Jacquinot, *Abrégé*, p. 31.
[7] V. article 20 de la loi.

droit d'ancienneté que pour le grade immédiatement supérieur à celui qu'ils avaient lors de leur détention [1].

IV.

Grade le plus important en matière d'avancement. — C'est de l'admission au rang d'officier que dépend toute la carrière militaire; de plus, un mauvais choix de sous-lieutenants peut avoir pour l'avenir de l'armée des conséquences funestes [2].

On prévient cet inconvénient par l'obligation imposée aux candidats de satisfaire aux épreuves difficiles des écoles spéciales, ou de prouver leur zèle, leur savoir et leur aptitude dans les corps [3].

On a pensé qu'un séjour de deux ans à l'école militaire compensait les trois années de service exigées des sous-officiers pour obtenir le grade de sous-lieutenant, parce que les connaissances acquises par les élèves de cet établissement, et la direction imprimée à leurs études leur donnent plus promptement la facilité de remplir les obligations de ce grade [4].

La loi accorde particulièrement un tiers des places de sous-lieutenants aux sous-officiers des régiments où ont lieu les vacances [5]; mais les deux autres tiers ne sont pas dévolus exclusivement aux élèves des écoles, puisque ces emplois peuvent être donnés subsidiairement à des sous-officiers pris sur toute l'arme [6].

Les vacances, à la suite de mise en non-activité, ne sont remplies que par sixième au plus par les écoles [7], et parmi

[1] V. article 17 de la loi.
[2] V. Jacquinot, *Abrégé*, p. 27.
[3] V. Jacquinot de Presle, *Cours d'art militaire*, p. 43.
[4] *Idem*, *Abrégé*, p. 30.
[5] Article 11 de la loi.
[6] Ou à des sous-lieutenants en non-activité. (Art. 215 de l'ordonnance explicative du 16 mars 1838.)
[7] Article 45 de l'ordonnance.

les trois tours établis pour les nominations de sous-lieutenants, il n'y en a de spécialement réservés qu'aux sous-officiers [1].

Remarquons enfin qu'en passant strictement dans chaque grade le temps voulu par la loi, il est possible, même en temps de paix, d'arriver de bonne heure au commandement d'un régiment : l'engagé volontaire peut à 33 ans devenir colonel, après seize années de service seulement [2].

V.

Pensions militaires. — La pension militaire est la juste rémunération de longs services rendus à l'Etat; elle constitue pour celui qui l'obtient la position de *retraite* [3].

Des pensions sont aussi accordées pour faits de guerre [4].

Dans les deux cas, l'administration règle, en quelque sorte, le compte ouvert entre l'Etat et celui qui a mérité cette récompense [5].

On a défini le recrutement la naissance à la vie militaire; la retraite en est le terme [6].

Historique. — Depuis longtemps on a reconnu en France la nécessité et la justice des pensions militaires [7].

Sous la troisième race, on avait fondé les *Oblats* [8]; Philippe-Auguste accorda des *grâces* [9]; François Ier institua les *mortes-payes* [10].

[1] Ceux-ci peuvent être nommés aux trois tours. (V. art. 39 de l'ordonnance.)

[2] V. Jacquinot, *Abrégé*, p. 33 et les art. 3, 5, 6, 7, 8 et 9 de la loi.

[3] C'est à la fois une récompense et un droit.

[4] V. Vial, t. Ier, p. 77.

[5] Vauchelle, *Cours d'administration*, Avant-propos.

[6] *Idem, ibid.*, t. II.

[7] V. Bardin.

[8] Ou *moines lays*, vieux soldats admis dans les couvents où ils avaient droit de collation.

[9] Ou pensions prélevées en grande partie sur les biens du clergé.

[10] Soldées pendant six mois par le roi et pendant le reste de l'année par les gouverneurs des provinces.

Bien que forcément réduites sous Henri IV[1], les pensions furent maintenues et Louis XIII ne fit que les améliorer[2]; Richelieu imagina en outre la *commanderie de Saint-Louis*[3].

Le grand roi multiplia ces récompenses et créa les Invalides[4].

Louis XV établit définitivement le droit à la pension[5], et, malgré quelques abus[6], les ordonnances furent observées jusqu'en 1776, époque à laquelle un tarif régulier fut adopté[7].

A partir de la Révolution, on fixa une rémunération proportionnée au grade[8], et en 1803, le Consulat créa les pensions des veuves et orphelins[9].

Napoléon Ier adjoignit souvent des dotations aux modiques retraites de ses officiers[10], et la Restauration n'apporta qu'en 1829 une amélioration notable au chiffre de la pension[11].

C'était encore à peu près ce dernier tarif qui était en vigueur en 1855[12], lorsque la sollicitude de l'Empereur s'est portée sur cette grave question[13].

On a cherché depuis lors quelle pouvait être la meilleure

[1] Sous Henri III. des pensions viagères avaient été prodiguées; Sully les réduisit, mais il essaya une institution d'Invalides. (V. Ambert, *Esquisses*.)

[2] En 1614, les États généraux se plaignaient même de l'élévation des pensions.

[3] Réunion économique, à Bicêtre, d'officiers pensionnés.

[4] Depuis 1691, la plupart des pensions furent accordées sur le trésor public. Les Invalides furent institués en 1666 et leur hôtel a été fondé en 1674.

[5] Ordonnance de 1762 et de 1764.

[6] Le duc de Choiseul en fut trop prodigue. (Bohan.)

[7] M. de Saint-Germain fixa le taux de la pension des hommes de troupe et créa les hautes payes et les chevrons, 1771. (V. de la Barre Duparcq, p. 43.)

[8] Un décret de 1799 établit un tarif pour chaque grade.

[9] V. Lecouturier, *Journal des sciences militaires*, 1828.

[10] Malgré le décret de 1807, le système des retraites était imparfait. (Bardin, *de l'Eloquence militaire*, t. Ier, p. 154.)

[11] Le taux de la pension fut augmenté jusqu'au grade de colonel.

[12] Le cinquième en sus après douze années de grade fut accordé en 1831.

[13] La retraite des hommes de troupe fut augmentée de 165 francs.

manière d'assurer l'existence des anciens militaires, sans accroître outre mesure les charges de l'Etat [1]. Une nouvelle loi, très-équitable, modifiant celle de 1831, a augmenté le chiffre de la pension de retraite des officiers et des employés militaires, ainsi que celle des veuves et orphelins [2].

Principaux articles de la loi du 25 juin 1861. — Chaque année de service effectif au delà de 30 ans, ou chaque année résultant de la supputation des campagnes, produit un accroissement de pension; il en est de même pour blessures et infirmités graves ou incurables [3].

Dans le cas de cécité complète ou d'amputation de deux membres, le maximum est augmenté de 20 p. °/₀ pour les officiers et de 30 p. °/₀ pour les hommes de troupe [4].

Les officiers blessés, non susceptibles d'être rappelés à l'activité, peuvent obtenir leur retraite après vingt-cinq ans de services seulement [5].

La pension des veuves et les secours annuels aux orphelins s'élèvent au quart du maximum affecté au grade militaire [6].

Enfin, la loi fait rentrer dans les conditions ordinaires l'allocation attribuée, pour bénéfice de campagne, au temps de service fait en Algérie [7].

[1] V. considérants de la loi.
[2] V. *Journal militaire*, 1er semestre 1861, p. 783.
[3] V. *ibid.*, le Tarif, p. 786.
[4] Article 5 de la loi.
[5] Article 2.
[6] V. le Tarif, p. 787.
[7] V. Instructions du ministre, *Journal militaire*, 2e semestre 1861, p. 150 et article 3 de la loi.

SEIZIÈME LEÇON.

De la discipline et de la justice militaire.

Définition de la discipline; son importance, moyens de la maintenir. — Discipline des armées anciennes; quand elle fut réglementée en France.

La discipline ne peut être la même chez toutes les nations. — Comment on peut obtenir l'obéissance du soldat français. — La connaissance des droits et des devoirs de chacun est nécessaire à la discipline. — Nature des devoirs des brigadiers et des sous-officiers; comment il faut les traiter; leur influence dans certaines circonstances difficiles. — Devoirs de l'officier : il doit donner l'exemple de la surbordination et de la bonne conduite. — Résultats de l'intempérance et de la passion du jeu — De la dignité; comment elle s'acquiert et se conserve. — Ce que doivent être la bienveillance et la responsabilité. — De la fermeté.

Comment les punitions doivent être infligées; manière de traiter les indolents, les paresseux, les hommes fougueux et indisciplinés. — Ce que l'on doit faire quand on éprouve une résistance formelle à ses ordres. — De l'esprit de corps; où il existe.

Discipline et subordination en campagne; comment les fautes y doivent être réprimées. — De l'obéissance passive. — Seule manière honorable de se rendre prisonnier. — Obligations étendues des officiers : devoirs du chef sur le champ de bataille; préjugés à combattre; nature du danger; visite des ambulances et des hôpitaux. — Du courage, de la lâcheté.

Différentes sortes de récompenses; leur rôle dans les moyens d'assurer la discipline.

Justice militaire; comment elle a été successivement appliquée. — Délits pour lesquels il est urgent de rechercher les coupables. — Délais de grâce et de repentir.

I.

Définition. — La discipline, qui est l'âme des armées [1], peut se définir : l'obéissance au supérieur et l'observation des réglements militaires [2].

[1] Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 34.
[2] Vial, t. Ier, p. 67.

Elle fut toujours la conséquence des progrès de l'organisation et de la constitution des peuples [1].

Sans discipline, il n'y a point d'Etat [2], point d'armée possible [3]. Aucun lien ne retiendra les hommes sous les drapeaux au moment du danger, et, dans la victoire, rien n'assurera la durée des succès [4].

Avec une bonne discipline, au contraire, on pourra tout attendre des troupes, quel que soit même leur recrutement [5], et, au milieu des plus grands revers, rien ne sera désespéré [6].

C'est par l'espérance autant que par la crainte qu'on doit maintenir la discipline [7].

Historique. — Ce qui distinguait les Grecs de leurs prédécesseurs, c'était le mode de discipline et de récompenses admis dans leurs armées [8].

Chez les Romains aussi on observait une discipline sévère [9]; le succès même ne justifiait pas la désobéissance [10]. En revanche, le triomphe, l'ovation, les surnoms glorieux récompensaient les chefs; les couronnes, les colliers d'or, les armes d'honneur étaient le prix des actions d'éclat [11].

En France, la discipline ne date vraiment que de l'abolition des armées féodales et de l'extinction des cris de guerre [12].

La première ordonnance qui en traite positivement parut en 1550; elle est due à Coligny [13].

[1] Jacquemin.

[2] Une nation peut périr par l'indiscipline de ses armées, comme Rome et Byzance, au temps du Bas-Empire. (Vial.)

[3] V. Ambert, *Esquisses*, p. 7.

[4] V. Jacquinot de Presle, *Cours d'art militaire*, p. 53.

[5] V. Vial, p. 68 et Jacquinot, p. 54.

[6] Témoin Rome, aux temps de Brennus et d'Annibal. (Vial.)

[7] Ce sont les deux grands mobiles des actions humaines. (Jacquinot.)

[8] V. *2e leçon*, p. 24.

[9] A mille pas de Rome, les consuls avaient droit de vie et de mort.

[10] L'histoire fournit plusieurs exemples de généraux condamnant à mort leurs lieutenants, et même leurs enfants, pour avoir vaincu sans ordres.

[11] V. *2e leçon*, p. 29.

[12] Daniel. — V. Ambert, *Esquisses*, p. 6.

[13] V. Bardin.

Les colonels-généraux de l'infanterie firent ensuite proclamer des instructions qui n'envisageaient la discipline qu'à titre de haute pénalité, aussi se perdit-elle peu à peu jusqu'à Richelieu [1].

Louis XIV, aidé par Louvois, réglementa la discipline [2], imitant en cela Gustave-Adolphe [3]; mais elle déchut sous ses successeurs [4].

La malheureuse tentative de M. de Saint-Germain pour introduire en France, en 1775, la discipline prussienne, désaffectionna l'armée [5].

L'assemblée constituante entra dans une meilleure voie [6], sans obtenir de grandes améliorations. La discipline se perfectionna sous l'Empire [7]; mais en l'absence de Napoléon et malgré ses ordres sévères, ses généraux donnèrent parfois eux-mêmes le fâcheux exemple de l'indiscipline [8].

L'ordonnance de 1768 avait tracé les premières règles de la discipline française; les règlements de 1788 et de 1792 ont classé et spécifié les fautes; ils ont été recopiés en partie en 1816 et en 1818; enfin l'ordonnance du 2 novembre 1833 [9], les a reproduits et renouvelés [10].

II.

La discipline ne peut être la même chez toutes les nations. — Le mode de recrutement, les mœurs, la constitution politique et le caractère de chaque peuple doivent

[1] V. Louis-Napoléon Bonaparte, t. Ier, p. 343.
[2] De nouvelles punitions furent inventées. (V. Ambert.)
[3] Forte dans l'antiquité, faible au moyen âge, la discipline refleurit sous Gustave-Adolphe. (Vial.)
[4] V. *Mémoires* de Feuquières. — Le maréchal de Saxe. — De la Barre Duparcq, p. 43. — Colonel Martinet.
[5] Elle décrut alors en raison de sa sévérité. (V. de la Barre, p. 45 et Vial, t. Ier, p. 70.)
[6] V. Bardin. — Jacquemin.
[7] Elle était admirable dans la grande armée et surtout dans le corps de Davoust. (V. Thiers.)
[8] V. Thiers, t. XI et XII. — Mazas : *Iéna, Toulouse*.
[9] V. Service intérieur : *Principes généraux* et chap. XXXVII.
[10] Bardin, *Dictionnaire*, t. II, p. 1917.

produire des différences dans la manière d'appliquer les règles de la discipline [1].

Les fautes sont très-sévèrement réprimées dans les armées du Nord [2]; elles le sont au contraire fort doucement chez les nations du Midi [3].

Pour nous, l'opinion qui agit puissamment sur les cœurs généreux, est un excellent mobile [4]; notre discipline, douce et facile, est une des meilleures d'Europe [5].

Si l'on éprouve parfois des difficultés à contenir notre susceptibilité, notre imagination ardente et notre vanité ombrageuse [6], on peut néanmoins soumettre le soldat français à l'obéissance, parce qu'il est accessible à tous les sentiments généreux [7].

En lui parlant au nom du souverain [8], de la patrie et de l'honneur [9], on peut tout obtenir de lui [10].

Il existe en France un principe sans incertitude, sans variations, noble et pur, intime et profond : c'est le patriotisme. Il suffit pour provoquer les plus sublimes dévouements; c'est lui qui a enfanté tant de prodiges, alors que nous avions à repousser les efforts de l'Europe coalisée [11].

S'il est important d'entretenir dans une armée d'aussi précieux sentiments, il est surtout nécessaire d'écarter tout mauvais traitement qui pourrait flétrir le soldat [12].

[1] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 34 et Rocquancourt, *Introduction*, p. 35.

[2] Des châtiments corporels sont encore en usage chez les Russes, les Anglais, les Croates et les Dalmates. (V. Vial, t. Ier, p. 69.)

[3] V. Jacquinot de Presle, *Cours d'art militaire*, p. 55.

[4] V. de Lapeyrouse, Préface du *Chemin de l'épaulette*, p. VI et *Mémoires* du maréchal Marmont.

[5] Vial, t. Ier, p. 99.

[6] Jacquemin.

[7] Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 36.

[8] V. *Idem*, *Cours d'art militaire*, p. 57.

[9] Richelieu, au siége de Mahon, priva les ivrognes de l'honneur de monter à l'assaut. (*Idem*, p. 67.)

[10] Jacquinot de Presle, *Cours*, p. 56.

[11] Jacquemin.

[12] Comme sous Louis XVI, lors de la déplorable exécution de l'ordonnance sur les coups de *plat de sabre*.

Des droits et des devoirs des chefs. — Un corps de troupes ne peut exister sans que tous ses membres connaissent et observent les limites de leurs droits et de leurs devoirs [1]. Les uns et les autres vont en croissant suivant qu'on monte l'échelle des grades [2].

Les brigadiers peuvent être considérés comme les pivots de la discipline : ils instruisent les recrues dans les détails du service et ils surveillent l'exécution des ordres [3].

Les sous-officiers sont l'âme des corps; leur esprit a une grande influence sur leurs subordonnés, et leur zèle ne compense qu'imparfaitement un défaut de fermeté et d'instruction [4].

Il faut que ces utiles intermédiaires reçoivent des preuves de la considération des officiers, afin que leur autorité soit mieux établie; il faut aussi leur témoigner, s'ils le méritent, une confiance qui les rehausse aux yeux des inférieurs [5].

Dans les circonstances difficiles, on doit pouvoir compter sur les sous-officiers, dont les discours et la conduite ont un grand ascendant sur le soldat [6]. S'ils sont animés d'un bon esprit, on obtiendra promptement la soumission des insubordonnés et l'on parviendra même quelquefois à comprimer une sédition [7].

Quant à la nature des devoirs des officiers, elle est plus complexe : ils doivent surtout donner l'exemple de la subordination et de la bonne conduite [8]; ils surveillent et protégent les hommes qu'ils commandent; ils les traitent avec d'autant plus de patience, de douceur et de bienveillance qu'ils sont plus novices dans le métier des armes [9].

[1] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 36.
[2] *Idem*, *Cours*, p. 58.
[3] *Idem*, *ibid.*
[4] *Idem*, *Abrégé*, p. 37.
[5] *Idem*, p. 46.
[6] *Idem*, p. 43.
[7] V. comme exemple de cette influence la sédition de Strasbourg, en 1815.
[8] L'officier qui donne l'exemple est toujours obéi. (Vial, t. Ier, p. 70.)
[9] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 38.

L'intempérance et la passion du jeu doivent être soigneusement évitées; ces défauts affaiblissent l'esprit, corrompent le cœur et rendent incapable de remplir ses devoirs; il en est de même de la cupidité et de la parcimonie[1].

Un officier ne doit être sensible qu'à l'honneur[2].

Le respect qu'inspire le chef donne plus d'empire aux lois de la discipline. Ce respect est imposé par le caractère de l'officier, par son mérite, son instruction[3] et par sa dignité. Celle-ci s'acquiert en mesurant ses paroles, ses gestes et sa conduite; elle se conserve en évitant toute familiarité avec ses subordonnés[4].

La déconsidération que pourrait amener un manque de déférence, oblige souvent le supérieur à modérer l'expansion de son amitié, et le chef, qui ne se sent supérieur que par son grade, doit surtout se défendre l'intimité avec un inférieur[5].

Hors du service, l'officier sera toujours accessible à tous ceux qui auront besoin de son secours, de ses conseils[6]; cette bienveillance ne diminuera pas son autorité, car le savoir et l'intelligence ont un ascendant que reconnaissent les esprits les moins développés[7].

La responsabilité, comme la subordination, a lieu de grade à grade[8] : on est comptable des ordres que l'on donne et jamais de ceux qu'on reçoit[9].

L'ordonnance pose des règles qui doivent être appliquées d'une manière uniforme, sans humeur et en veillant à ce que ses subordonnés se fassent aussi obéir et respecter[10].

[1] Elles n'existent généralement pas dans l'armée. (V. *Eloquence militaire*, t. Ier, p. 10.)
[2] V. Jacquinot de Presle, *Cours d'art militaire*, p. 62.
[3] Cette supériorité est aujourd'hui la seule acceptée sans conteste, admirée sans envie. (Jacquemin.)
[4] Jacquinot, *Abrégé*, p. 41.
[5] V. de Brack, *Avant-postes de cavalerie légère*.
[6] V. Jacquinot, *Cours*, p. 63.
[7] Mussot, *Rapport sur l'organisation de cavalerie*.
[8] Jacquinot, *Abrégé*, p. 42.
[9] Jacquemin et de Brack.
[10] V. Jacquinot de Presle, *Cours*, p. 63 et *Service intérieur*, art. 330.

Il est une vertu de tous les instants sans laquelle on n'est militaire que de nom : c'est la fermeté [1]. Dès que la désobéissance est avérée, il faut punir sans ménagement et quel que soit le grade de l'inférieur [2].

Si l'on ne doit pas craindre d'être juste, on ne doit pas non plus tolérer l'injustice de la part d'aucun subordonné [3].

III.

Manière d'infliger les punitions.—Les punitions auront d'autant plus d'effet qu'elles seront infligées devant les témoins de la faute; elles seront promptes, afin de réprimer sans délai [4]; mais elles seront graduées suivant le caractère, la conduite habituelle et l'intelligence du coupable [5].

On stimule les indolents et les paresseux par des reproches piquants et par des punitions qui les obligent au mouvement [6].

Avec des hommes fougueux et indisciplinés, on montre une juste sévérité, on ne leur laisse pas ignorer les suites de l'insubordination; on ne les ménage pas, mais quand ils paraissent vouloir se corriger, on encourage leurs efforts [7].

Si le plus méritant fait une faute, on le punit légèrement; s'il a une bonne éducation, on excite son amour-propre [8].

Mais il arrive parfois qu'on éprouve une résistance for-

[1] Deux exemples remarquables de fermeté ont été donnés : en 1647, par Henri de Guise à Naples et, en 1756, par un jeune officier près de Liége.

[2] Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 41.

[3] *Idem, ibid.* La meilleure manière de contenir les soldats dans une rigoureuse discipline, c'est d'être juste envers eux, c'est de maintenir leurs droits; tel est le texte même de nos règlements. (De Rochefort.)

[4] Si l'on est faible un jour, il faudra lutter le lendemain. (Jacquinot, *Cours*, p. 64.)

[5] La discipline doit être calme, impartiale, ferme, jamais avilissante; elle doit plutôt prévenir que réprimer. (Vial, t. Ier, p. 70.)

[6] Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 46.

[7] *Idem, Cours d'art militaire*, p. 71.

[8] ...*m., ibid.*, p. 70.

melle à ses ordres; alors il faut conserver son sang-froid et faire arrêter aussitôt le coupable [1].

Ce n'est qu'à la dernière extrémité, et quand il est impossible de faire autrement, qu'on doit se servir de ses armes [2].

Pour rétablir la discipline perdue, on fait camper et manœuvrer les troupes [3], on les occupe à des travaux utiles, on leur passe des inspections fréquentes et l'on montre de la vigueur [4].

De l'esprit de corps. — L'esprit de corps est le résultat d'une discipline bien entendue [5]; il se rencontre dans les fractions de l'armée bien commandées [6].

Il unit et rend solidaires entre eux les hommes d'un même régiment, d'une même arme et quelquefois d'une grande partie de l'armée [7]; il produit le respect qu'on sent et qu'on exige pour le corps auquel on appartient; c'est un gage de succès, un garant de l'honneur de tous [8].

Dans un régiment, l'esprit de corps fait l'éloge du colonel; c'est son brevet de capacité [9].

Il ne faut pas confondre l'esprit de corps avec celui d'opposition à l'intérêt général [10], ni même avec l'esprit militaire et guerrier [11].

IV.

Discipline et subordination en campagne. — Sans l'esprit militaire, il n'y a point de bonne armée; la puis-

[1] Jacquinot de Presle, p. 68.
[2] C'est quand un officier est isolé, dans un détachement, qu'il peut être obligé d'agir ainsi.
[3] V. Vial, t. Ier, p. 81.
[4] V. *Eloquence militaire*, t. Ier, p. 111 et 115.
[5] Général Renard.
[6] Jacquinot de Presle, *Cours*, p. 69.
[7] V. de Brack, *Avant-postes*.
[8] Jacquemin.
[9] De Brack.
[10] V. Jacquinot, *Abrégé*, p. 44.
[11] V. général Lamarque, *De l'esprit militaire en France*, 1826.

sance de cohésion, l'ensemble et la constance des efforts manquent aux soldats [1].

Pour qu'une seule volonté puisse faire agir, dans un but commun, toutes ces forces partielles, il faut réunir les liens de ce faisceau. C'est par la discipline et la subordination que la foule devient un seul corps, capable d'un effort gigantesque [2].

Sous l'uniforme, il n'y a plus d'individualités; les goûts, les désirs, les intérêts sont anéantis au profit de l'obéissance et de l'ordre [3].

L'honneur est le mobile de la discipline à la guerre; le blâme public suffit souvent pour réprimer les fautes, parce qu'il frappe sur des âmes ennoblies par la gravité de la position; s'il est insuffisant, les punitions doivent être plus sévères qu'en temps de paix [4], afin que l'exemple soit plus frappant [5].

De l'obéissance passive. — L'obéissance passive est la première base de la discipline en campagne.

Il faut obéir : parce que l'armée est un instrument et non une puissance ni un corps politique; parce que toute sa force réside dans son ensemble et que la discussion désunit; parce qu'une désobéissance, même momentanée, peut avoir des conséquences terribles devant l'ennemi [6].

Quels que soient les événements, on est irréprochable quand on a obéi.

Toutefois, l'obéissance n'est pas due au supérieur qui commande à une troupe de mettre bas les armes en rase campagne [7].

[1] Général Clausewitz, *De la guerre*. — V. Vial, t. Ier, p. 70.

[2] Jacquemin.

[3] *Idem*.

[4] Les fautes ont plus d'importance et les coupables, s'ils ne sont pas ramenés par un sentiment d'honneur, sont moins intéressants.

[5] V. de Brack.

[6] Sur le champ de bataille, c'est par le nombre des morts que se ... instants perdus. (Jacquemin.)

[7] ...n de Napoléon Ier. — V. la capitulation de Baylen.

Le soldat n'a pas reçu ses armes pour les rendre à l'ennemi, et, s'il peut les conserver en se séparant de ceux qui capitulent, l'honneur lui prescrit de le faire [1].

Il n'est qu'une manière honorable d'être fait prisonnier de guerre, c'est d'être pris isolément et lorsqu'on ne peut plus se servir de ses armes; alors il n'y a pas de conditions, mais on est forcé de se rendre par nécessité absolue [2].

A l'armée, s'il faut être très-respectueux pour tout supérieur, on ne doit cependant obéir qu'aux ordres de ses chefs directs [3].

Dans un conseil de guerre ou d'administration, le subordonné conserve son libre arbitre. Une sentinelle fait respecter sa consigne par tous les moyens en son pouvoir [4].

Obligations des officiers à l'armée. — Les obligations des officiers sont fort étendues en campagne. Ils veillent à la sûreté et à la conservation de leurs hommes [5].

Une mutuelle confiance doit exister entre eux, car il faut, à la guerre, *mettre en commun les biens et les maux*, *les forces et les volontés* [6].

L'officier ne se permet jamais ce qui est défendu aux soldats; il porte une grande attention à la régularité des distributions et réprime, comme ils le méritent, les actes de basse cupidité [7]. Dans toutes les circonstances, il montre qu'il est digne de ses épaulettes [8].

Le chef exige aussi que ses subordonnés soient non-seulement braves, mais encore honnêtes gens [9]; il donne l'exem-

[1] Jacquinot de Presle, *Cours d'art militaire*, p. 57. — V. Thiers, t. VI, p. 256.
[2] V. Maximes de guerre de Napoléon.
[3] De Brack.
[4] V. Jacquinot, *Abrégé*, p. 36.
[5] Ils doivent les défendre contre l'avidité des fournisseurs. (*Idem*, p. 38.)
[6] V. Jacquinot, *Cours*, p. 59.
[7] V. l'exemple de la campagne de 1809.
[8] De Brack.
[9] Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 38.

ple de la modération après la victoire et de la patience courageuse dans la misère [1].

Sur le champ de bataille l'officier stimule, encourage, égaie même le soldat [2]; il fait preuve de valeur, de sang-froid et d'impassibilité dans le danger [3].

Pendant le combat, il reconnaît les plus braves et il ne doit se reposer ensuite que lorsqu'ils ont été récompensés [4].

Dans les revers, il ranime la constance abattue [5].

Le chef doit encore en campagne parler souvent aux soldats, les exciter à bien faire, leur inspirer de la bravoure et en même temps de la générosité [6]; il fait naître l'occasion d'appeler les hommes par leur nom pour leur prouver qu'il ne les perdra pas de vue [7].

En pays ennemi, il use de la victoire avec modération; il se conduit chez ses hôtes comme un voyageur et il fait respecter les usages des nations soumises [8].

Il se rappelle toujours cette maxime : *Les peuples doivent se faire, pendant la paix, le plus de bien, et, pendant la guerre, le moins de mal possible* [9].

Les officiers ont quelquefois à combattre des préjugés chez le soldat; son ignorance des moyens d'attaque et de défense opposés le porte à s'exagérer le péril [10]; de honteuses terreurs paniques en peuvent être la conséquence [11].

D'un autre côté, il ne faut pas chercher à le tromper sur la nature du danger [12].

[1] Ainsi que Charles XII, pendant l'hiver de 1709. — V. Thiers, t. XII, p. 497.
[2] V. Jacquinot de Presle, *Cours d'art militaire*, p. 60.
[3] V. Fabert, au siége de Stenay. — V. Corbineau à Eylau.
[4] De Brack.
[5] V. *Eloquence militaire*, t. Ier, p. 113 et Jacquinot, *Cours*, p. 61.
[6] V. Jacquinot, *Abrégé*, p. 47 et l'exemple du duc de Cumberland à Ettingen.
[7] De Brack.
[8] Jacquinot, *Cours*, p. 62.
[9] Montesquieu.
[10] Jacquinot, *Cours*, p. 60.
[11] V. *Eloquence militaire*, t. Ier, p. 119.
[12] V. Babié et Beaumont, *Galerie militaire*, t. IV, p. 367.

On ne doit pas hésiter à visiter les ambulances et les hôpitaux; on y porte des consolations aux malades, aux blessés [1].

Napoléon ne manquait jamais à ces devoirs sacrés [2].

L'égoïsme chez un chef est non-seulement un défaut, mais un vice qui ternit les plus brillantes qualités [3]; aucun général, aucun officier n'a acquis la confiance des troupes sans leur manifester ce vif intérêt que les soldats savent si bien apprécier [4].

Du courage, de la lâcheté. — Le courage est cette grandeur, cette force d'âme que les événements ne troublent point; c'est la qualité essentielle du soldat [5].

Il y a plusieurs natures de courage: l'un ne s'embarrasse pas des difficultés, fait face à tout ce qui se présente; l'autre entreprend hardiment, est impatient d'attaquer [6].

Le courage d'élan gagne les batailles; il est le plus commun en France [7].

Il faut modérer le courage trop bouillant qui porte l'homme à sortir des rangs pour commencer l'attaque; mais on doit toujours récompenser le brave qui se distingue par sa vaillance dans une mêlée, son héroïsme dans une retraite, qui sauve son officier ou s'empare d'un drapeau, etc. [8].

La lâcheté est un vice honteux qui fait complétement oublier le devoir; c'est un manque d'énergie tel qu'il rend incapable de se défendre [9].

Si elle est bien avérée, une punition très-sévère et pu-

[1] Qui ont souvent contribué à la gloire et à l'avancement de leur chef. (Jacquinot, *Cours*, p. 61.)

[2] V. l'admirable trait de courage et de dévouement de Bonaparte, lors de sa visite aux pestiférés de Jaffa.

[3] Et qui ôte au chef les trois quarts de sa puissance morale. (Jacquemin.)

[4] V. les exemples de sollicitude et d'abnégation donnés par Turenne.

[5] De Brack.

[6] V. *Encyclopédie*, t. VII, p. 135.

[7] V. Ambert, *Du soldat*, p. 273.

[8] V. de Brack et la *France militaire*, t. IV, p. 111.

[9] V. *Eloquence militaire*, t. Ier, p. 119.

blique doit faire justice du misérable qui se déshonore ainsi [1].

Néanmoins, il ne faut pas se hâter de taxer de lâcheté le jeune soldat qui pâlira la première fois au feu : la pâleur du visage n'est pas toujours un indice de peur [2].

Il dépend souvent du chef de rendre intrépides des hommes faibles et indécis [3].

V.

Des récompenses. — Les récompenses ont une force disciplinaire bien plus puissante que les punitions [4]. Quand une guerre se prolonge, cette force ne fait que s'accroître [5].

Un bon chef sait tirer parti de ce puissant mobile des actions humaines.

Les croix, les médailles, les pensions et les titres honorifiques [6] remplissent chez les modernes le même objet que les colliers, les couronnes, les armes d'honneur chez les anciens.

Quelle que soit la forme de ces prix de la valeur, l'essentiel est qu'ils soient distribués avec justice ; alors ils excitent l'amour-propre et le désir de se distinguer [7].

Outre l'avancement et les décorations, il est encore des moyens de récompense que le simple officier peut utiliser en campagne, tels sont : les marques d'estime, les éloges publics, le choix pour une mission de confiance, une présentation dans une revue, une citation dans un rapport [8].

En France surtout, les hommes susceptibles d'une noble passion sont nombreux et l'on trouve chez les jeunes soldats

[1] V. le *Code de justice militaire*, art. 218.

[2] La volonté peut être ferme et le cœur haut, mais un tempérament nerveux produit souvent un tremblement involontaire.

[3] De Brack. — V. la *34e leçon*.

[4] V. Jacquinot de Presle, *Cours*, p. 70.

[5] De Brack.

[6] V. Vial. t. Ier, p. 76.

[7] V. *Eloquence militaire*, t. Ier, p. 151 et Vial, t. II.

[8] V. de Brack. — Il y a de plus la mise à l'ordre par le colonel, et l'insertion au bulletin par le général.

une fibre toujours sensible, capable de produire du dévouement et de l'enthousiasme, quand on sait la toucher [1].

VI.

Justice militaire. — Nous avons dit que la sévérité des lois de la discipline devait être relative à l'esprit des peuples, et que l'application des peines devait se modifier suivant le caractère des individus; cependant on a reconnu partout [2] qu'un code invariable était indispensable pour la répression des délits inséparables de toute agglomération d'hommes [3].

L'action de la justice militaire commence là où s'arrête l'action disciplinaire [4].

Dans les armées romaines, les licteurs et les tribuns étaient les principaux instruments de la justice militaire; au moyen âge, ce furent les sénéchaux et le connétable, puis les *juges d'honneur* [5]; plus tard, le grand prévôt et ses aides [6].

Ensuite, on créa des tribunaux spéciaux, appelés successivement :

Cours martiales, en 1790;

Tribunaux criminels militaires, sous la Terreur;

Enfin, conseils de guerre en l'an III de la République.

Aujourd'hui, les rapporteurs instruisent les affaires et les commissaires impériaux démontrent l'urgence de l'application des peines.

Ces officiers forment avec les greffiers, les parquets des divers conseils [7].

[1] Alors on peut obtenir des résultats surprenants avec des recrues qui suppléent ainsi à leur défaut d'expérience de la guerre. (Jacquinot, *Abrégé*, p. 47.)

[2] V. Vial, t. I[er], p. 71.

[3] Délits ou crimes d'autant plus graves dans l'armée, qu'elle est le véritable soutien de la société.

[4] Dans l'intérêt de l'ordre et de la discipline, il faut une répression prompte et énergique en matière de crimes et de délits militaires.

[5] V. Ambert, *Esquisses, Gendarmerie*, p. 2.

[6] V. Bardin et Vial, t. I[er], p. 71.

[7] V. la loi du 9 juin 1857, titre I[er].

Les juges sont choisis dans l'armée parmi les officiers et sous-officiers en activité [1].

Les conseils de discipline [2] et d'enquête [3] provoquent la répression de fautes graves et de certains délits; les conseils de guerre prononcent des peines contre les crimes et quelquefois aussi en matière de délit [4].

L'application de la loi nécessite un grand esprit d'observation; dans beaucoup de cas, cette application doit être faite plutôt par la conscience éclairée d'un juré que par la rude sévérité d'un juge [5].

Il est surtout important, dans l'intérêt de l'ordre public et de l'armée, de prévenir les cas d'insoumission et d'absence illégale. Des recherches immédiates sont prescrites avec raison, car une mesure, prise à temps, peut sauver un homme qui deviendra peut-être un bon sujet, tandis que la moindre négligence, en lui laissant dépasser les *délais de grâce*, peut le perdre [6].

Ces délais sont d'un mois, ou de quinze jours en temps de guerre, pour le soldat qui a moins de six mois de service; pour les autres, on a fixé la limite à six jours seulement en temps de paix, ou à quinze jours après l'expiration d'un congé, et à la moitié en temps de guerre [7].

Il y a des *délais de repentir* semblables pour les officiers; ils ne sont considérés comme déserteurs à l'intérieur qu'en temps de guerre ou sur un territoire en état de siége [8]; ils sont déclarés déserteurs à l'étranger trois jours après qu'ils ont franchi, sans autorisation, les limites du territoire, ou quand, hors de France, ils ont abandonné leur corps [9].

[1] V. la loi du 9 juin 1857, titre Ier, art. 6.
[2] V. *Service intérieur*, chap. XL et la décision ministérielle du 23 avril 1851.
[3] V. Ordonnance du 21 mai 1836.
[4] V. *Code de justice militaire*, l. III et IV.
[5] Jacquemin.
[6] V. les circulaires ministérielles de 1847 et 1854.
[7] V. art. 230, 231 et 232 de la loi.
[8] V. art. 233 et 234 de la loi.
[9] Art. 235. — V. aussi l'art. 237 et la loi du 19 mai 1834, sur l'état des officiers, pour les peines qu'ils encourent et au sujet de la destitution.

DIX-SEPTIÈME LEÇON.

Habillement, Armement, Remontes, Harnachement.

Phases par lesquelles ont passé les uniformes en France depuis leur origine. — Rapport entre la discipline et l'uniformité de l'habillement. — Conditions essentielles d'un bon habillement militaire. — Vêtements de la cavalerie légère. — L'uniforme ne doit pas être soumis à des variations fréquentes.

Comment les troupes étaient pourvues d'armes avant 1762. — Armement le plus convenable pour le cavalier. — Sabres en usage; à quoi doit être également propre un bon sabre. — Avantages et emploi de la lance; ses divers modèles. — Cas où il est permis à un lancier de perdre son arme. — Nécessité des armes à feu dans la cavalerie. — Causes qui ont fait rejeter le mousqueton à culasse mobile et adopter les nouvelles armes rayées. — Divers essais tentés en France depuis le XVIIe siècle.

Différents systèmes de remonte à partir de Louis XIV. — Ressources chevalines de la France. — Comment doit être dirigé le choix des chevaux.

Importance et conditions d'un bon harnachement. — Paquetage.

I.

Notice sur les uniformes. — Les modifications morales et les vicissitudes politiques que la nation a éprouvées ont eu une liaison aussi intime avec la forme des vêtements qu'avec la marche de la guerre [1].

Longtemps le costume des soldats a été de toutes couleurs [2]; dans les temps héroïques, les guerriers se couvraient de peaux de bêtes [3]; les Phrygiens, les Babyloniens portaient des tissus bariolés [4].

La mode des habits de guerre date chez nous des Croi-

[1] Jacquemin.

[2] Comme l'est encore aujourd'hui celui de la milice chinoise. (V. Bardin, *Habillement*, t. III.)

[3] Ils se faisaient des coiffures avec la tête des animaux féroces. (*Idem.*)

[4] Les Grecs affectionnaient la couleur rouge, sur laquelle le sang ne paraît pas. (V. Valère Maxime, l. II, chap. VI, n° 2.) Les Romains portaient la cuirasse en laine bourrée ou en cuir.

sades [1], et, après l'abolition des armures du moyen âge, les seigneurs donnèrent à leurs troupes des livrées [2].

La robe des compagnies d'ordonnance était de même couleur que leur enseigne [3].

Charles VII affecta un habillement spécial aux francs-archers [4].

Plus tard, et pendant longtemps, le seul signe de l'uniforme fut l'écharpe; on en porta même deux en bandoulières [5].

Enfin, une ordonnance de 1549 [6] régla, pour la première fois, la tenue des hommes d'armes et des archers, ainsi que leur équipement [7].

L'habillement militaire devint régulier à partir de 1628 [8]; les améliorations se développèrent surtout sous le règne de Louis XIV [9].

Les différents corps de troupes commencèrent à recevoir des vêtements de couleurs distinctes : le gris, puis le *bleu de roi*, fut donné aux corps royaux, l'écarlate aux régiments de la reine, le blanc à ceux des princes du sang, le vert aux hussards [10].

Les chapeaux militaires furent ornés de nœuds de rubans; telle est l'origine des cocardes [11].

Les aiguillettes donnèrent naissance aux épaulettes [12].

[1] Ces vêtements s'appelèrent *saladines*.
[2] On faisait, à époque fixe, des distributions de ces livrées. (Monteil.)
[3] Daniel, t. Ier, p. 222.
[4] V. de Barante et Ambert, *Esquisses*.
[5] V. ordonnance de 1533, sous François Ier. — L'écharpe datait de saint Louis. (*Dictionnaire* de La Chesnaye.)
[6] Sous Henri II.
[7] On portait toujours la casaque de buffle et l'écharpe. (La Popelinière et d'Aubigné.)
[8] V. Brantôme, t. II, p. 270 et le certificat de Jean Archambault, du 11 janvier 1628.
[9] De 1650 à 1680. — V. Louis-Napoléon, t. Ier, p. 259.
[10] V. *Encyclopédie*, t. Ier, p. 142.
[11] De 1700 à 1710 parurent les premières cocardes dans les armées combinées de France et d'Espagne. (V. Bardin.)
[12] Imaginées par le maréchal de Belle-Isle, en 1759.

Les grades se reconnaissaient primitivement au casque[1] : le cimier d'abord, ensuite le *lambrequin* ou pavillon fut le signe distinctif du chef[2]. Le hausse-col leur succéda[3]; l'épée, dans la cavalerie[4], la dragonne pour les dragons[5] et l'*esponton*[6], dans l'infanterie, servirent plus tard à désigner les officiers[7].

L'ordonnance de 1729 réglementa la tenue[8]; mais il était difficile d'arriver à une stricte uniformité quand les soldats étaient habillés par leurs capitaines ou par les *recruteurs* pour le compte du colonel[9].

En 1767, toute la cavalerie reçut la culotte de peau[10]; M. de Saint-Germain introduisit même l'habit-veste dans les troupes à cheval[11].

Sous le ministère de M. d'Argenson, l'uniforme prit un caractère plus militaire en France ; il s'enracina, pour ainsi dire, dans les coutumes du pays[12].

Au commencement de la République[13], le bleu remplaça le blanc qui avait été affecté à l'habit d'infanterie[14]. Pendant les misères de nos guerres de cette époque, les régiments offrirent une bigarrure déplorable[15].

[1] Il était surmonté d'une aigrette, d'un cercle d'or ou d'acier, de la représentation d'un animal terrible, etc.

[2] Le lambrequin était l'enveloppe du casque; il flottait à volonté : celui des rois s'appelait *pavillon*, celui des généraux *manteau*.

[3] Diminutif de la cuirasse. (V. de Cessac.)

[4] Au lieu du sabre que portaient les cavaliers.

[5] Ils n'adoptèrent les épaulettes que fort tard.

[6] Pique de huit pieds; elle disparut en 1756.

[7] V. Sicard, *Origines militaires*.

[8] Ce fut le premier essai officiel sur l'uniformité des effets des hommes de troupe.

[9] A partir de 1747 seulement, les officiers durent se conformer aux modèles adoptés pour la troupe. (V. Potier, *Dictionnaire militaire*.)

[10] Celle des hussards était en drap garance.

[11] Cet habit ne fut adopté pour une grande partie de la cavalerie qu'en 1812.

[12] Il fut même alors porté à un degré de coquetterie et d'élégance qu'il n'atteindra jamais.

[13] Lors de la formation des demi-brigades.

[14] Par le duc de Choiseul; ce ministre avait fixé le premier la couleur, la forme et la coupe des différents habits.

[15] Le règlement du 1er vendémiaire an XII y mit bon ordre; i[illegible] à Berthier, alors ministre de la guerre.

On en revint, en 1805, à l'habit blanc; mais il disparut en 1807 [1], pour ne reparaître momentanément qu'à la Restauration [2].

Le pantalon garance fut adopté en 1829 pour toute l'infanterie et deux ans après pour la cavalerie [3].

En 1843, le maréchal Soult chargea une commission spéciale de réviser les anciennes ordonnances; un règlement détaillé parut l'année suivante [4], et, après quelques modifications successives, il a été définitivement renouvelé le 20 novembre 1858 [5].

En considérant combien aujourd'hui les progrès sont manifestes, on a peine à comprendre pourquoi l'uniforme est resté si longtemps défectueux [6].

Influence de l'habillement sur la discipline. — Il est une vérité incontestable, c'est qu'il ne saurait y avoir de discipline dans une armée sans uniformité dans l'habillement. L'expérience a démontré que le luxe et la fantaisie tolérés dans une tenue militaire portent une grave atteinte à l'autorité du grade [7].

L'uniforme est un des moyens les plus efficaces pour maintenir le respect et la dignité du chef; l'esprit de corps ne souffre jamais que l'habit militaire soit déshonoré par celui qui le porte [8].

Conditions d'un bon habillement. — L'habillement à préférer pour les différentes armes est celui dont les nuances, la forme et la durée sont appropriées au genre de service auquel la troupe est destinée.

Le corps de l'homme devra toujours être bien couvert, ses membres seront libres, leurs mouvements faciles. Il faut

[1] V. Thiers, t. VII, p. 395.
[2] V. *Spectateur militaire*, t. XLII, p. 265.
[3] V. Bardin, t. IV, p. 5162.
[4] V. Guillot, *Cours d'administration, service de l'habillement*.
[5] V. *Journal militaire*, 1er semestre 59 et n° 24 pour la cavalerie.
[6] Jacquemin.
[7] Général Oudinot, *Dictionnaire des armées*, t. IV.
[8] Jacquemin.

en outre qu'on puisse se vêtir promptement en cas d'alerte[1].

Un cavalier surtout a besoin de se trouver très à l'aise ; on ne le surchargera jamais inutilement et les ornements de sa tenue ne l'assujettiront pas à des soins trop fréquents.

C'est à la guerre principalement qu'on s'aperçoit des inconvénients des effets étroits et élégants[2].

L'habit-veste et la tunique courte, adoptés généralement, conviennent bien à la cavalerie[3]. Le pantalon large, garni de fausses bottes en cuir, est aussi le plus commode[4].

Les coiffures doivent garantir de la pluie, du soleil et même des coups de sabre[5]. Le casque, à turban élastique, est avantageux et d'ailleurs parfaitement conforme à la nature comme à la destination de la cavalerie de réserve et des dragons[6].

Vêtements de la cavalerie légère. — Il est important, pour le service des avant-postes, que la cavalerie légère ne porte pas de vêtements de couleurs voyantes ; la tenue des chasseurs est d'accord avec ce principe.

Si l'on a conservé au hussard son costume brillant et dispendieux, c'est pour rappeler les glorieux souvenirs qui s'y rattachent et exciter l'émulation[7].

Du reste, l'uniforme ne doit pas être soumis à des variations trop fréquentes ; il faut que l'engagé volontaire y trouve de l'attrait, que la tenue militaire soit partout honorée et que le soldat soit fier de la porter. Ce n'est qu'à la suite d'une salutaire expérience ou dans des vues d'économie, mais toujours dans l'intérêt de l'armée, qu'on peut admettre les innovations[8].

[1] Mottin de la Balme.
[2] V. de Brack, *Avant-postes*, p. 38.
[3] V. Nolan.
[4] V. de Brack, p. 39.
[5] *Idem*, p. 40.
[6] Bonneau du Martray, traducteur de Nolan.
[7] V. Rocquancourt.
[8] V. général Oudinot.

II.

Armement. — Sous Henri IV, l'armement des troupes était fourni par des *traitants* qui obtenaient la ferme des aides [1]. Pendant les troubles du règne suivant et durant les guerres de Louis XIV, les capitaines-propriétaires se procuraient des armes pour leurs soldats [2].

Cette autorisation leur fut retirée en 1718 [3]; mais ce ne fut qu'à partir de 1762 que l'Etat délivra l'armement aux soldats [4]. Les manufactures, réglementées et surveillées par le gouvernement, étaient alors gérées par des entrepreneurs [5].

Aujourd'hui c'est l'artillerie qui fait confectionner, suivant des modèles adoptés, et marquer dans les manufactures impériales toutes les armes de la troupe, ainsi que les pièces destinées à l'ajustage et aux réparations [6].

L'armement est entreposé dans les arsenaux, soit avant la mise en service, soit quand il a cessé d'être employé.

Sabre. — Une des premières conditions à remplir est de donner aux cavaliers des armes convenables; celles de main, telles que le sabre et la lance, sont les plus nécessaires.

La cavalerie a de tout temps fait usage de l'épée ou du sabre, lequel est originaire d'Orient [7].

Ce fut Charles XII qui donna le premier la lame droite à ses troupes à cheval [8].

On possède encore aujourd'hui trois modèles de sabre

[1] Monteil, *Histoire des Français*, 1828.
[2] Aux dépens de la paye de leurs hommes. (V. Bardin.)
[3] V. colonel Favé, t. IV, p. 89.
[4] V. Bardin, t. Ier, p. 313.
[5] Charleville et Maubeuge étaient les manufactures de l'Etat. (Favé, p. 242, § 3.)
[6] V. le règlement du 1er mars 1854.
[7] Les premiers sabres étaient très-recourbés.
[8] V. Bardin.

dans la cavalerie française : ce sont ceux de l'an XIII modifié, de 1816 et de 1822 [1]. Ce dernier comprend deux types de lames, dites à la *Montmorency*, et qui sont également propres à tailler et à pointer [2].

Le sabre droit, qui convient à la cavalerie de réserve, lui a été rendu depuis quelques années; les dragons en sont aussi armés. Les lanciers et la cavalerie légère ont reçu le sabre légèrement courbe [3].

Lorsqu'on veut faire usage du tranchant avec une lame recourbée, il faut observer que, le centre de percussion étant très près de la garde, l'action efficace ne peut se produire par le simple choc; on doit alors retirer vivement le sabre après avoir déployé le bras pour porter le coup [4].

L'emploi du coup de revers n'est donc avantageux qu'autant qu'on a l'attention de ramener la main à soi à l'instant où l'on a frappé [5]; mais on ne saurait trop répéter au cavalier qu'il est toujours préférable de se servir de la pointe, dont l'effet est terrible et décisif.

Nos dragons, en Espagne, se firent avec leurs coups de pointe une réputation qui démoralisa les troupes ennemies [6].

Lance. — Le maniement de la lance exige de l'adresse et de la vigueur, ainsi qu'une grande puissance équestre [7]; c'est l'arme dont les coups sont les plus meurtriers et les plus utiles dans les poursuites; son effet moral est très-puissant.

Il est indispensable, pour bien diriger la pointe, que la hampe soit en équilibre dans la main, que celle-ci se tourne les ongles en dessus lorsqu'on étend le bras en avant, et

[1] V. le tableau de la *13e leçon*. Un modèle nouveau a été donné, à partir de 1854, à la cavalerie de la garde.
[2] V. Thiroux, *Instruction d'artillerie*, 1845.
[3] V. le tableau de la note ministérielle du 1er janvier 1857.
[4] Thiroux.
[5] V. de Brack, *Avant-postes*, p. 66.
[6] De Brack, p. 65.
[7] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 90.

que le corps et l'avant-bras assurent la direction de l'arme[1].

Les parades sont redoutables quand elles sont exécutées rapidement et vigoureusement, mais sans déranger l'assiette du cavalier; un coup de hampe bien dirigé peut renverser un adversaire monté ou même arrêter un cheval lancé au galop[2].

Les différents modèles de lance datent de 1811, 1816 et 1823. En 1834, on a raccourci de vingt centimètres la longueur totale de l'arme, sans cependant diminuer celle de la partie offensive, en rendant le sabot plus lourd, ce qui a changé la position du centre de gravité et facilité le maniement de la lance[3].

Il est toujours honteux de perdre ses armes; néanmoins un lancier doit abandonner sa lance lorsqu'ayant traversé le corps d'un ennemi, elle ne peut être aussitôt dégagée[4].

Armes à feu. — La cavalerie commença de bonne heure à prendre les armes à feu[5]; on vit, dès le début, des corps entiers pourvus de *pétrinals*[6] (Planche 15, fig. 1), d'arquebuses[7] et de pistolets[8].

Plus tard on donna des carabines rayées[9] à la grosse cavalerie, et, vers la fin du règne de Louis XIV, toutes nos troupes à cheval étaient armées du pistolet et du mousqueton ou de la carabine[10].

On avait donc déjà reconnu qu'une arme à feu est néces-

[1] V. de Brack, p. 71.
[2] *Idem*, p. 70 et Nolan.
[3] Le poids de l'arme est resté le même. (V. *Idées pratiques*, supplément.)
[4] Voir les trois curieux exemples de Reichenbach, de Lille et de Waterloo, cités par le général de Brack, p. 73.
[5] V. colonel Favé, *Etudes sur le passé et l'avenir de l'artillerie*, t. III, p. 115.
[6] Ou *poitrinal*, du nom du point d'appui pour résister au recul.
[7] V. colonel Favé, p. 222.
[8] V. *Cours d'équitation, historique*, p. 251.
[9] Se chargeant au maillet.
[10] V. colonel Favé, p. 20.

saire au cavalier pour avertir lorsqu'il est en éclaireur, pour couvrir un déploiement en tiraillant, soutenir une retraite, tenir l'ennemi à distance, enfin pour servir et se défendre dans la mêlée [1].

Si le pistolet est utile dans toutes les cavaleries, il faut aussi que les corps qui doivent agir en tirailleurs ou même parfois combattre à pied, possèdent une deuxième arme ayant plus de justesse et de portée [2].

Le mousqueton, dont le tir était fort incertain et qui se dérangeait souvent en campagne, a été remplacé par le fusil [3].

Armes à culasse mobile et armes rayées. — Malgré les incontestables avantages et la commodité pour la cavalerie des armes se chargeant par la culasse [4], le manque de solidité des divers mécanismes proposés a empêché jusqu'à présent d'adopter ce système [5].

L'idée première de la culasse mobile remonte, dit-on, à 1540 [6]. Au XVII[e] siècle, on connaissait aussi le moyen de diriger la balle avec justesse, à l'aide de rayures en hélice pratiquées dans le canon [7]; mais la lenteur et la difficulté du chargement ne permirent pas de mettre tout d'abord l'arme rayée entre les mains du soldat [8].

Cependant, l'effet fut reconnu si puissant que tous les Etats d'Europe, à l'exception de la France, de l'Espagne et de l'Italie, adoptèrent la carabine rayée pour leurs corps de tirailleurs [9].

Quelques essais furent tentés sans succès pendant nos

[1] V. Jacquinot de Presle, *Cours d'art militaire*, p. 170.
[2] V. *Instruction sur le tir à l'usage des troupes à cheval*, 1862, p. 4.
[3] V. Vial, t. I[er], p. 206.
[4] Il y aurait en effet : suppression de la baguette et des capsules, facilité du chargement à toutes les allures et du déchargement, fixité de la balle, impossibilité de mettre plusieurs charges dans le canon et plus grande sécurité pour le cavalier.
[5] V. général Renard, p. 43.
[6] V. Mangeot, *Des armes rayées*, 1857.
[7] Colonel Favé, t. III, p. 369.
[8] Jacquemin.
[9] V. Mangeot.

guerres de la Révolution; en 1814, nous eûmes même un bataillon armé de carabines [1]. Enfin, en 1826, M. Delvigne [2] découvrit un moyen, aussi simple qu'ingénieux, de charger le fusil rayé avec autant de facilité que l'arme lisse [3].

La balle, introduite librement par l'embouchure, se forçait au fond du canon [4]. Cette invention, perfectionnée par MM. Thouvenin, Tamisier et Minié, fut adopté pour l'armement des chasseurs à pied et des zouaves [5]; son application s'est étendue depuis aux fusils de toute l'infanterie et aux armes à feu de la cavalerie [6].

Ainsi armé, le tirailleur à cheval peut lutter sans désavantage contre n'importe quel adversaire; il peut atteindre l'ennemi à des distances jusqu'alors inconnues, et, sans vouloir faire revivre l'usage absolu des feux dans la cavalerie, on a mis le dragon, le chasseur ou le hussard à même, dans les circonstances urgentes, de résister de loin sans être trop exposé [7].

III.

Des remontes. — L'influence de la qualité des chevaux sur la bonté de la cavalerie est évidente; tous les détails d'hygiène, d'instruction, d'équipement, comme ceux qui s'appliquent aux remontes, sont fondamentaux dans cette arme [8].

Chaque puissance a un système de remonte qui varie suivant sa situation financière, la configuration géographique du pays et ses ressources chevalines [9].

[1] V. Bardin, *Carabine*.
[2] Alors simple officier de la garde royale.
[3] V. le *Cours de tir*.
[4] Les commissions d'examen furent unanimes sur la supériorité de ce système.
[5] V. Bonneau du Martray, traduction de Nolan.
[6] V. *Décision ministérielle* du 16 mai 1860. Tout en améliorant le tir, on a réduit les munitions de l'infanterie et de la cavalerie à une seule espèce de cartouche.
[7] V. général Renard, *De la cavalerie*, p. 134.
[8] Jacquemin et Carrion Nisas, *Essai sur l'histoire de l'art militaire*.
[9] Vial, t. Ier, p. 62.

En France, au moment du danger, le nombre des chevaux propres à remonter la cavalerie est parfois insuffisant. Cette pénurie se faisait déjà sentir sous Louis XIV; c'est pour y remédier que ce prince institua les haras[1].

En 1790, les prévisions de la guerre nous obligèrent à augmenter l'effectif de nos troupes à cheval, et l'on autorisa les corps à passer des marchés particuliers pour leurs remontes. Les achats du gouvernement, les réquisitions forcées, les grands dépôts, les *masses de remplacement* furent tour à tour employés jusqu'au premier Empire[2].

Napoléon réorganisa l'administration des haras en 1806, et, trois ans après, il créa des grands dépôts. On en revint aux réquisitions, en 1813, et aux achats par les régiments. Sous la Restauration, on eut recours à une compagnie de marchands de chevaux[3].

Enfin, en 1818, le maréchal Gouvion Saint-Cyr établit le système des dépôts qui, développé en 1826, ne devint définitif qu'en 1831. C'est au maréchal Soult qu'est due la création du service général de la remonte[4].

Actuellement l'Etat s'adresse directement aux éleveurs, dont il facilite et encourage les efforts en primant les meilleurs élèves, en assurant l'écoulement des produits, en entretenant de bons étalons et au moyen des courses[5].

Ressources chevalines de la France. — L'accroissement de la population chevaline ne peut être que graduel en France[6]. Nous possédons environ trois millions de chevaux qui produisent annuellement 300,000 poulains, parmi lesquels l'armée trouve difficilement les 10,000 jeunes chevaux, tant de selle que de trait, propres à son service et qui lui sont nécessaires tous les ans pour renouveler son effectif[7].

[1] V. général Oudinot, *Des remontes de l'armée.*
[2] V. Vial, t. Ier, p. 62.
[3] Général Oudinot.
[4] V. Bardin, *Ministre de la guerre,* 16 octobre 1830.
[5] V. Vial, t. Ier, p. 63 et 65.
[6] Général Oudinot.
[7] L'armée, sur le pied de paix, possède 80,000 chevaux, dont la durée moyenne est de huit ans. (V. Vial. t. Ier, p. 64.)

Malgré l'infériorité des produits de l'espèce commune ou le prix trop élevé de ceux de race pure, on peut néanmoins prévoir qu'en cas de guerre, grâce aux améliorations introduites et aux sages mesures adoptées récemment, notre pays ne sera bientôt plus tributaire de l'étranger[1].

Il y a aujourd'hui homogénéité de remonte, uniformité d'allures et d'hygiène, les usures sont moins promptes, la cavalerie est mieux constituée; le zèle des officiers détachés dans les dépôts a un but plein d'intérêt; c'est pour eux un nouveau motif d'émulation offert à leur activité[2].

Choix des chevaux. — Les chevaux de la cavalerie doivent avoir de la vigueur et une santé robuste; il faut surtout rechercher ceux qui ont le corps court, les membres solides et la corne saine[3]. On les préparera à la guerre par des leçons réitérées données avec patience, adresse et intelligence[4].

L'entretien des chevaux n'est pas moins important que leur choix; mais s'ils doivent être constamment bien soignés, ils devront aussi être faits à la fatigue, afin qu'ils n'aient pas trop à souffrir en campagne[5].

Il faut en outre qu'ils ne soient chargés que de peu de bagages et qu'ils aient un harnachement convenable pour être toujours prêts au moment de l'action[6].

IV.

Harnachement. — La selle, cet intermédiaire obligatoire entre le cavalier et sa monture, est l'un des éléments conservateurs de la cavalerie[7]. Les chances de durée et la

[1] V. le *Rapport* du général de Lamoricière.
[2] Général Oudinot. V. aussi d'Aldéguier, p. 488.
[3] V. de Brack, *Avant-postes*, p. 378 et 475.
[4] Mottin de la Balme et V. Vial, t. I[er], p. 205.
[5] V. de Bismark,
[6] V. les *Rêveries* du maréchal de Saxe et général Renard, p. 151.
[7] V. de Brack, *Avant-postes*, p. 470.

vitesse du cheval de troupe dépendent en grande partie de l'ajustement rationnel de l'arçon et du poids du harnachement[1].

Il est essentiel d'étudier particulièrement la manière de seller[2], car l'ignorance en pareille matière peut avoir les conséquences les plus graves : souvent, en campagne, un cheval est blessé et mis hors de service par suite de la négligence de son cavalier, qui ne peut ainsi remplir son devoir et qui perd l'occasion d'obtenir des récompenses[3].

Une bonne selle doit être assez légère, mais solide, peu compliquée, facilement réparable et doit convenir à la généralité des conformations. Le siége sera commode et indéformable ; le dessous de l'arçon se rapprochera le plus possible de la structure du dos du cheval et n'occupera sur cette partie que la place strictement nécessaire ; enfin les divers effets qui composent la charge devront être solidement fixés[4].

L'invention de l'arçon remonte au ve siècle[5] ; jusque-là les chevaux étaient montés nus ou bien avec des housses, des panneaux ou *ephippium*[6]. Depuis lors une multitude de modèles de selles ont été mis en usage ; l'une des meilleures innovations fut la selle, dite à la *Rochefort*, adoptée en 1845 ; elle était remarquable par sa légèreté, sa simplicité et la disposition de ses bandes d'arçon[7].

Les améliorations introduites par le nouveau modèle en usage[8] contribueront certainement aux progrès de la cavalerie. On ne saurait trop recommander l'étude sérieuse de

[1] Cogent, *Manuel du harnachement.*

[2] V. *Description du nouveau harnachement*, *Journal militaire*, 2e semestre, 1864, p. 217.

[3] V. de Brack, p. 55.

[4] Cogent.

[5] V. *Cours d'équitation*, p. 251.

[6] V. d'Aldéguier, *Des principes de la cavalerie.*

[7] Cependant ces bandes rigides avaient l'inconvénient de nécessiter l'emploi de six pointures.

[8] Par décret impérial du 25 décembre 1861. (V. la description de ce harnachement, *Journal militaire* du 1er octobre 1864, n° 216.)

ces détails utiles, qui doivent être l'objet des méditations de tous les officiers instruits [1].

Paquetage. — On entend par paquetage la réunion des différents objets qui constituent la charge et leur répartition sur la selle.

Le paquetage doit pouvoir se faire avec célérité, en réduisant le plus possible le volume de chaque paquet. Les effets seront toujours à la portée du cavalier et arrimés de manière qu'ils ne se perdent pas aux allures vives [2].

La science du paquetage, a dit le général de Brack, est pour les trois quarts dans les devoirs du cavalier en campagne [3].

[1] V. le *Cours de harnachement.*
[2] V. *Journal militaire*, 2e semestre 1864, p. 218 et 219.
[3] V. *Avant-postes*, p. 54 et 473.

DIX-HUITIÈME LEÇON.

Instruction, Évolutions, Marches en temps de paix.

Bases de l'instruction de la cavalerie. — Nécessité de l'étude des règlements. — Diverses ordonnances de cavalerie depuis 1755. — Utilité du travail individuel.

Equitation chez les anciens; origine de l'équitation moderne. — Définitions. — Allures ordinaires des manœuvres; vitesse du galop; trot à l'anglaise.

Importance des évolutions dans la cavalerie; conditions qu'elles doivent remplir. — Circonstances dans lesquelles on peut quelquefois modifier la lettre du règlement.

Marches de concentration; comment doivent se faire les routes loin de l'ennemi. — Précautions pendant les marches et à l'arrivée au gîte. — Transport de la cavalerie par les chemins de fer.

I.

De l'instruction de la cavalerie. — Une sage éducation individuelle de l'homme et du cheval est tout d'abord indispensable pour préparer l'instruction d'ensemble de la cavalerie; ses évolutions ne sont en effet que la somme des mouvements uniformes et réguliers de chacun des éléments qui la composent.

La progression des fronts n'est pas moins nécessaire à suivre ensuite dans les exercices préparatoires des manœuvres.

Telles sont les bases indestructibles de toute ordonnance à l'usage des troupes à cheval[1].

L'instruction du cavalier comprend : l'escrime et l'emploi de ses armes, puis une habileté équestre relative à sa destination; pour l'officier, c'est en outre et surtout la manière d'instruire, d'administrer et de faire combattre la troupe qu'il commande, qui doit être l'objet de ses études[2].

[1] V. d'Aldéguier, *Des principes de la cavalerie.*
[2] V. Vial, t. Ier, p. 79.

Les qualités physiques, morales [1] et intellectuelles [2] constituent le bon officier [3]; on les développe par la connaissance approfondie et la stricte application des règlements relatifs aux devoirs de l'état militaire.

S'il n'est pas de toute nécessité de savoir le texte et la lettre même de ces règlements, il faut absolument en connaître les voies et les moyens, ainsi que l'esprit [4].

Historique des ordonnances de cavalerie. — Pour faire apprécier les bienfaits de l'ordonnance actuelle et le degré de perfection auquel elle est arrivée, il est utile d'exposer les phases diverses par lesquelles ont passé les règlements de notre cavalerie depuis leur origine. Ces renseignements ont un intérêt tout direct pour des instructeurs [5].

Avant 1748, époque à laquelle M. le comte de Melfort publia son premier travail théorique sur l'instruction des troupes à cheval [6], il n'y avait aucun ouvrage dogmatique sur cette matière. Chaque régiment avait sa méthode, son manuel particulier [7], et ce ne fut que sept ans après que le gouvernement se décida à donner une *instruction provisoire*.

L'ordonnance de 1766, qui succéda à celle de 1755, se ressentit de l'expérience acquise pendant la guerre de Sept ans; on y avait reconnu l'insuffisance de notre instruction individuelle, aussi introduisit-on dans ce nouveau règlement de bons principes d'équitation et une manière de dresser les recrues, qui se sont transmis presque sans changements jusqu'à nos jours [8].

La formation habituelle sur deux rangs fut adoptée; mais, pour faciliter la transition, on conserva cependant les mou-

[1] V. de Brack, p. 490.
[2] V. Bonneau du Martray, traduction de Nolan.
[3] Bismark.
[4] Bonneau du Martray.
[5] Jacquemin.
[6] V. *Essai sur la cavalerie légère*, 1748 et *Traité sur la cavalerie*, 1776.
[7] V. d'Aldéguier, *Des principes de la cavalerie.*
[8] Jacquemin.

vements nécessaires pour prendre également l'ordre sur trois rangs.

En 1777, quelques modifications peu importantes furent introduites, en raison de la nouvelle organisation constitutive de la cavalerie [1].

L'instruction provisoire du 20 mai 1788 compléta l'ordonnance précédente [2]. Un livret de commandements fut créé pour les évolutions, dans lesquelles on admit l'ordre en échelons. Cette œuvre a été le point de départ de l'ordonnance actuelle [3].

La théorie comprenait déjà des bases d'instruction, quatre leçons à pied, neuf à cheval, une école d'escadron et des évolutions sur les quatre dispositions principales.

Le 1er vendémiaire an XIII parut une autre ordonnance provisoire [4] qui simplifia la précédente et qui réunit les principes épars dans l'instruction de l'an VII [5] et dans celle de Magimel [6]. Elle établissait six leçons à cheval, le passage des lignes, la retraite en échiquier, les changements de front centraux et dix-huit manœuvres.

Enfin, en 1824, une savante commission prépara au camp de Lunéville un code plus en rapport avec les exigences de l'époque [7]. Ses travaux, poursuivis sans relâche à partir de 1825, eurent pour résultat l'ordonnance du 6 décembre 1829, qui a suffi jusqu'à présent aux besoins de l'instruction de notre cavalerie.

Si des améliorations récentes ont été introduites, si des progrès restent à faire, on doit constater que ce règlement contient d'excellents préceptes [8]; en effet, les heureuses

[1] V. *Mémoires* de M. de Saint-Germain, 1779, p. 84.

[2] Quelques changements furent apportés sous les ministères de MM. de Puységur et de Grave.

[3] D'Aldéguier.

[4] Elle fut rédigée par une commission dont le général Caucheux fut l'âme. (*Idem.*)

[5] Celle-ci avait supprimé les mouvements par trois.

[6] Qui n'avait pas force de loi.

[7] V. la 7e *leçon*, p. 142.

[8] D'Aldéguier.

innovations en ont toujours respecté le texte et l'esprit [1].

Travail individuel. — Le travail individuel qui accélère les progrès du jeune cheval soumis à un dressage méthodique [2], est encore plus nécessaire au cavalier, car, la plupart des charges finissant par des mêlées où le courage et l'adresse de l'homme de guerre assurent la victoire, il a fréquemment besoin de cette habileté équestre que peut seul donner cet exercice [3].

Il en est de même pour le tirailleur et l'éclaireur, qui doivent savoir se servir utilement de leurs armes et manœuvrer leurs chevaux isolément à toutes les allures, dans tous les terrains.

On ne saurait donc méconnaître la grande utilité de cette instruction pratique complémentaire de l'ordonnance, puisque les hommes, devenant par ce moyen cavaliers plus habiles, n'exécuteront que mieux les mouvements d'ensemble, les charges en masse, et pourront se mesurer avantageusement avec les meilleures cavaleries de tous pays [4].

Le travail individuel est une œuvre capitale et son adoption un véritable bienfait pour notre arme [5].

II.

Equitation militaire. — Toutes les fois que la cavalerie s'est perfectionnée, elle a dû ses progrès au développement de l'art équestre [6].

Déjà du temps d'Homère, l'équitation était hardie et rapide; mais ses principes ne reposaient pas sur une base ra-

[1] V. l'*Instruction sur le travail individuel*, Rapport à l'Empereur, §§ 4 et 7.
[2] V. *Méthode de dressage du cheval de troupe*, Introduction.
[3] On ne doit avoir d'autre but en exerçant un homme de guerre que de multiplier, autant qu'il est possible, sa force par l'adresse. (Mottin de la Balme.)
[4] V. *Travail individuel*, Considérations générales.
[5] Général de Rochefort, *Idées pratiques*, Introduction.
[6] V. *Cours d'équitation*, *Historique*, p. 250.

tionnelle, sur l'anatomie de l'homme et du cheval [1]. On trouve néanmoins dans les écrits de Xénophon des préceptes vrais et qu'il sera toujours sage d'observer [2].

La chevalerie et les tournois ont puissamment contribué à la prospérité de l'équitation, quoique celle-ci fût alors très-raide et qu'elle n'employât que la force et la contrainte [3].

Vers 1134, plusieurs troupes d'écuyers, sortis du célèbre hippodrome de Constantinople [4], se montrèrent dans les cirques de Naples [5]. Bientôt une école y fut fondée, et, dès le XVIe siècle, le fameux Pignatelli y enseigna les premiers principes de l'équitation de manége; ses continuateurs furent Pluvinel et Newcastre.

Nous n'avons pas à exposer ici les progrès successifs de cet art sous la Guérinière, Bourgelat, Dupaty de Clam et d'Abzac [6]; mais nous dirons qu'on peut considérer l'équitation militaire des Seydlitz, Bohan, d'Auvergne, Mottin de la Balme, Melfort et Chabannes, perfectionnée par les chefs de la cavalerie française, comme la base de l'instruction équestre appropriée aux besoins de l'armée [7].

Définitions. — On distingue plusieurs espèces d'équitation suivant le but qu'on se propose : l'équitation *instinctive* [8], de *manége* [9], et l'équitation de *campagne* [10], qui embrasse le maniement des armes à cheval et tout le travail extérieur [11].

[1] V. d'Aldéguier.
[2] V. *Traité d'équitation* de Xénophon, art. *Dressage du cheval*.
[3] *Cours d'équitation*, p. 251.
[4] L'équitation commença à y être en honneur après la décadence du Bas-Empire.
[5] Ce fut la première ville d'Occident où l'on fit une étude particulière de l'équitation. (V. Bardin.)
[6] V. le *Cours d'équitation*.
[7] D'Aldéguier.
[8] C'est la base de toutes les autres.
[9] Ou *académique;* celle-ci n'est plus considérée que comme préparatoire au travail en pleine carrière.
[10] Expression consacrée pour tous les exercices équestres en plein air et dans tous les terrains.
[11] Cette dernière est la plus surchargée et se distingue par la hardiesse

La *position* de l'homme à cheval doit être naturelle, afin que chaque partie du corps soit à l'aise et qu'aucune ne fatigue [1]; la posture devra aussi assurer la solidité.

L'*art de monter à cheval* indique et démontre les principes rationnels de la position, les moyens de conduite les plus simples et le meilleur parti qu'on peut tirer du cheval d'après ses forces et sa conformation.

On n'est *homme de cheval* qu'autant qu'on a acquis et qu'on sait appliquer parfaitement ces diverses connaissances, tout en conservant l'aisance et la solidité.

Le cheval n'est dit *dressé* ou *mis* que lorsqu'il répond avec justesse, force et légèreté aux intentions et aux indications de son cavalier [2].

Allures. — Pour les évolutions de la cavalerie, l'allure ordinaire est le trot [3]; mais toutes les manœuvres doivent pouvoir s'exécuter au galop [4]. Le trot régulier, longtemps soutenu, et le galop impétueux sont les véritables allures des escadrons à la guerre; le trot rapide et le galop raccourci sont celles des cavaliers isolés [5].

La vitesse du galop en troupe doit être habituellement de 300 à 350 mètres par minute; on arrive même à la doubler après une instruction bien entendue [6].

Puisque la tendance des temps modernes est vers la rapidité des mouvements [7], il faut chercher à régler et à développer peu à peu les allures, sans pourtant épuiser les chevaux [8]; à cet effet, de longues marches en ligne droite dans

et la franchise de ses allures; elle existe de fait depuis la guerre de Sept ans.

[1] De cette manière, le cavalier pourra rester longtemps à cheval sans se lasser, point essentiel pour un homme de guerre.

[2] V. Bohan.

[3] On se réserve ainsi la possibilité de faire accélérer le mouvement à l'aile marchante dans les conversions.

[4] V. Rocquancourt.

[5] Général Renard, *De la cavalerie*, p. 154.

[6] V. *Méthode de dressage du cheval de troupe*, p. 37, note [1].

[7] Nolan, *Histoire et tactique de la cavalerie*.

[8] V. général Renard, p. 153.

des terrains étendus et même accidentés prépareront les organes à supporter plus tard de grandes fatigues.

Le trot à l'anglaise, malgré ses avantages[1], ne peut être employé dans les manœuvres à cause du peu de vitesse de l'allure et surtout parce qu'il est contraire à la régularité et à l'ensemble qu'on exige, avec raison, dans leur exécution. Il n'est pas permis non plus aux cavaliers isolés, qui l'emploieraient cependant utilement aux avant-gardes, dans les escortes ou étant en mission[2].

III.

Des évolutions. — Ce n'est que par ses manœuvres que la cavalerie peut produire de grands résultats[3], et le chef ne saurait juger de l'instant favorable pour s'élancer sur l'ennemi et des meilleurs moyens à employer, sans une longue pratique des évolutions.

Pour arriver à bien manœuvrer en campagne, il faut d'abord préparer les cavaliers et les chevaux par des exercices raisonnés[4]; il faut surtout entretenir ceux-ci en bon état, car ce n'est que dans ces conditions qu'on obtiendra cette vigueur dans les charges qui a une influence si décisive sur le succès[5].

Les évolutions ont pour objet de permettre à une troupe de transformer le plus promptement possible son ordonnance primitive en toute autre disposition éventuelle[6]. Par ce moyen la cavalerie passe à volonté de l'ordre mince à l'ordre profond et réciproquement.

Outre les formations en bataille élémentaires : en avant,

[1] V. Bonneau du Martray, traducteur de Nolan.
[2] Il vaudrait mieux donner des principes fort simples aux hommes, que de les laisser pratiquer gauchement cette allure pendant les routes ou individuellement.
[3] Bismark.
[4] V. les excellentes prescriptions du maréchal de Saxe.
[5] V. Bismark.
[6] Rocquancourt.

à droite, à gauche ou en arrière, il importe que chacun connaisse la manière de changer de position avec célérité et sans se désunir[1]. Le règlement a prévu la plupart des cas, et il indique les moyens de parer aux différentes éventualités qui peuvent se présenter à la guerre[2].

Près de l'ennemi, les troupes à cheval sont disposées en bataille ou en colonne; au moment d'engager le combat, il y a nécessité absolue de n'employer que les mouvements les plus simples et les plus rapides, ceux qui sont compliqués présentant souvent de grands dangers[3].

Une bonne manœuvre doit donner à la cavalerie qui l'exécute la facilité de se défendre et par conséquent d'attaquer immédiatement sur toutes ses faces : ce principe ne souffre aucune exception[4]. On peut juger par là de la valeur et de l'utilité de chaque évolution.

On ne doit pas, à l'armée, se restreindre absolument aux mouvements réguliers de l'ordonnance; mais par la combinaison des évolutions réglementaires, on peut résoudre toutes les difficultés[5].

Dans aucune circonstance il n'est indispensable de créer des commandements, car on peut toujours appliquer ceux qu'on connaît aux diverses portions de troupe qui concourent au mouvement général[6].

N'oublions pas enfin que le plus grand mérite de toute manœuvre est la promptitude[7].

[1] V. Mottin de la Balme.
[2] V. d'Aldéguier, p. 40.
[3] V. Nolan.
[4] Jacquemin. — La cavalerie ne se défend qu'en prenant elle-même l'offensive.
[5] V. général Dejean, *Observations sur l'ordonnance.*
[6] Bonneau du Martray.
[7] Rocquancourt. — On a dû se borner ici à des considérations générales; mais on reviendra sur ces questions importantes dans la *21e leçon.*

IV.

Des marches en temps de paix. — L'art de mouvoir la cavalerie se divise en deux parties : les manœuvres et les marches; celles-ci sont *ordinaires* ou *accélérées* [1].

Loin de l'ennemi, les marches de route s'emploient pour les changements de garnison, pour se rendre à des cantonnements, pour évacuer un pays étranger ou traverser un territoire allié et pour concentrer une armée [2].

On appelle marches de *concentration* celles que les fractions d'une armée exécutent pour se réunir sur la base d'opérations [3]. Comme elles ont toujours lieu à une assez grande distance de l'adversaire, les règles des routes en temps de paix leur sont applicables [4].

Le mouvement d'une position à une autre peut comprendre plusieurs marches. Un jour de marche, ou simplement *une marche*, est en moyenne de 30 kilomètres; un séjour suffit après sept ou huit marches ordinaires [5].

Lorsque la cavalerie est bien exercée, elle peut faire de temps à autre jusqu'à 50 kilomètres en un jour; alors elle exécute ce qu'on nomme une marche accélérée [6].

Avant d'entreprendre une route, on met les chevaux peu à peu en haleine par un travail bien réglé et des promenades de plus en plus longues; puis on part en s'échelonnant par petits corps, à quelque distance les uns des autres [7].

Si l'on quitte des cantonnements, on fait d'abord de pe-

[1] Nous ne nous occupons ici que des *marches de route;* il sera parlé des marches stratégiques et tactiques (ou *marches manœuvres*) dans la *31e leçon.*

[2] V. Vial, t. II, p. 102.

[3] V. la *30e leçon* et Rocquancourt, t. IV, p. 262 et 285.

[4] V. de la Barre Duparcq, *Art militaire,* p. 268.

[5] V. Vial, t. II, p. 104.

[6] *Idem,* p. 105.

[7] V. *Maximes, Conseils et Instructions,* p. 12.

tites journées et l'on augmente graduellement les distances à parcourir [1].

Dans tous les cas, on évitera avec soin de subordonner la marche des troupes à cheval à celle de l'infanterie [2].

L'ordonnance du 2 novembre 1833 pose des règles qui doivent être rigoureusement suivies [3]. Ajoutons qu'on ne fera marcher les cavaliers à pied que très-rarement, qu'on emploiera souvent l'allure du trot, même aux montées peu rapides [4], qu'on ne laissera jamais les chevaux longtemps immobiles pendant une grande halte [5] et qu'on les dessellera de suite à l'arrivée au gîte [6].

On s'abstiendra autant que possible des marches de nuit [7].

Blessures des chevaux. — Les blessures en marche ont le plus souvent pour cause une mauvaise disposition de la selle et de la couverture. L'appui et le frottement déterminent à la longue des cors ou des écorchures [8].

Une allure rapide, qui diminue la durée et même l'intensité du frottement, sera donc préférable toutes les fois qu'on pourra la faire prendre sans inconvénient [9].

Le cheval doit être, pendant les routes surtout, l'objet des soins multipliés de son cavalier; on ne saurait en effet apporter trop d'attention à la manière de seller, et prendre assez de précautions pour empêcher des accidents malheureusement très-fréquents [10].

[1] V. Jacquinot de Presle, *Cours d'art militaire*, p. 175.
[2] V. de la Barre Duparcq, *Art militaire*, p. 270.
[3] V. chap. XLIV, art. 397 à 422.
[4] Mais on passera toujours au pas dans les descentes. (V. *Maximes, Conseils* et *Instructions*.)
[5] Une instruction ministérielle récente défend formellement cette grande halte.
[6] V. la circulaire du 18 décembre 1846. — En Afrique, où la litière manque, on laisse forcément les chevaux sellés pendant plusieurs heures.
[7] V. Vial, t. II, p. 103. — Vallon, *Abrégé d'hippologie*, p. 257. — Jacquinot de Presle, *Cours d'art militaire*, p. 322.
[8] V. de Brack, p. 51 et 472.
[9] Bonneau du Martray.
[10] V. de Brack, p. 471.

Il faut, à cet égard, que la surveillance des officiers de peloton soit incessante [1].

Quand on se sert d'une selle nouvelle, il est utile, après une longue marche, de laver avec de l'eau salée les parties du dos du cheval comprimées par le harnachement; les bons cavaliers n'y manquent jamais [2].

Transport de la cavalerie par les chemins de fer. — Ce mode de transport pour les chevaux a pris une grande extension [3]; il est à la fois plus économique et plus expéditif. Un règlement fixe les mesures d'ordre et les dispositions à prendre pour l'embarquement et le débarquement [4].

Les wagons à bœufs qu'on emploie contiennent de 5 à 9 chevaux, serrés les uns contre les autres et habituellement dessellés. On se sert d'un pont de madriers mobile pour faire entrer et sortir les chevaux; opérations difficiles et qui exigent des précautions [5].

Des cavaliers de garde restent dans chaque wagon; les selles sont déposées dans des voitures à bagages, à moins que la distance à parcourir ne soit courte.

Le fourrage se donne pendant la route, l'avoine à l'arrivée [6]. Les chevaux ne sont abreuvés que s'ils doivent rester plus de dix heures en wagons.

On compte qu'il faut trente voitures pour transporter un escadron, 16 convois environ pour une division de cavalerie, et 80 locomotives pour un corps d'armée de 25 à 30,000 hommes, avec son matériel [7].

La vitesse ordinaire est de 35 kilomètres à l'heure, et les machines s'arrêtent toutes les heures pour faire de l'eau.

[1] Général Cassaignolles.
[2] V. colonel de Rochefort, *Notice sur le trait et ses effets*.
[3] V. Vial, t. II, p. 110.
[4] V. règlement du 6 novembre 1855, *Journal militaire*, 1er semestre 1856, p. 206.
[5] V. Vallon, *Abrégé d'hippologie*, p. 262.
[6] *Idem, ibid.*, p. 263, note [1].
[7] V. Vial, t. II, p. 114.

La direction, pendant le trajet, appartient exclusivement au chef de train.

Grâce à ce nouveau moyen de déplacement, les marches accélérées, pour toutes les armes, acquièrent une très-grande rapidité d'exécution, comme on a pu s'en convaincre dans nos dernières guerres d'Orient et d'Italie[1].

[1] V. Vial, t. II, p. 111 et la *30e leçon*.

DIX-NEUVIÈME LEÇON.

Généralités sur la tactique. — Tactique de l'infanterie.

Définitions. — Principe de toute formation de troupe. — Perfectionnements successifs de la tactique en France. — Nécessité pour des officiers de cavalerie de connaître la manière de combattre des différentes armes.

Causes de la supériorité de l'infanterie. — Unité tactique et formation. — Hauteur des rangs depuis Henri IV. — Force matérielle de l'infanterie; feux qu'elle exécute. — Tirailleurs; époque de leur emploi très-étendu. — Chasseurs à pied; leur manière de combattre. — Vitesse de la marche de l'infanterie; pas cadencé. — Poids que chaque homme porte en campagne.

Ordre en bataille : avantages et inconvénients. — Charges à la baïonnette. — Ordre en colonne : avantages et inconvénients; meilleure disposition. — Formations mixtes. — Des carrés; comment on fortifie leurs angles.

Attaque et défense des ouvrages de campagne et des défilés barricadés.

I.

Définitions. — La tactique, qui comprend l'art des positions, des évolutions et les différentes manières de combattre [1], apprend à connaître les propriétés et les moyens d'action d'une arme [2].

On nomme *unité de force*, ou *unité tactique*, la fraction la plus considérable d'une des trois armes qui agisse isolément sous les ordres et à la voix d'un seul chef [3].

La figure représentée par chaque unité tactique, quelle que soit sa disposition sur le terrain, s'appelle *formation.* Celle-ci est toujours rectangulaire, parce que la conformation physique de l'élément premier de toute espèce de troupe présente quatre côtés [4].

La hauteur de la formation dépend de la nature des armes

[1] V. Bismark et la *10e leçon,* p. 184, note [1].
[2] V. Jacquinot de Presle, *Cours d'art militaire,* p. 73.
[3] V. de la Barre Duparcq, p. 2.
[4] D'Aldéguier.

en usage et de la manière de combattre; son étendue est limitée par la portée de la voix du chef[1].

Avant de faire exécuter des mouvements à une troupe, il faut que leur possibilité soit reconnue; c'est ce que démontre la tactique, qui doit être considérée comme une science de calcul, d'exactitude et de démonstration, dont les problèmes sont résolus tout d'abord à l'aide du compas[2].

Progrès de la tactique. — Pendant la longue période du moyen âge, l'art des combats resta presque stationnaire. Ce fut, sous les premiers rois de la troisième race surtout, l'époque de la plus grande faiblesse de l'infanterie[3].

Mais trois merveilleux secrets, destinés à fonder la civilisation sur des bases à peu près indestructibles, furent révélés à l'homme presqu'en même temps : la poudre à canon[4], la boussole[5] et l'imprimerie[6]. La première de ces grandes découvertes eut une influence immense sur la méthode de guerre. L'introduction des armes à feu favorisa bientôt la renaissance de l'infanterie[7].

Après beaucoup de tâtonnements, la tactique commence à se régulariser sous Louis XI[8]; c'est à partir de ce règne seulement qu'on trouve des traces de manœuvres[9].

Les arquebuses se perfectionnèrent peu à peu[10]; elles furent remplacées par le mousquet, puis par le fusil[11] qui devint,

[1] La formation est tantôt profonde ou *ployée*, tantôt mince ou *déployée*; c'est par les évolutions qu'on passe de l'une à l'autre.

[2] V. d'Aldéguier.

[3] V. de la Barre Duparcq, p. 145 et Louis-Napoléon Bonaparte, t. I[er], p. 14 et 15.

[4] Connue en Europe vers l'an 1330. (V. la 5[e] *leçon*, p. 76, note [1].)

[5] Inventée à Amalfi, dans le royaume de Naples, par le pilote Flavio Gioia, vers 1303.

[6] Mise pour la première fois en usage à Strasbourg, par Guttemberg, vers 1440.

[7] V. de la Barre Duparcq, p. 146 et Jacquinot de Presle, p. 81.

[8] De la Barre Duparcq, p. 153.

[9] Ce roi établit en Picardie le premier camp d'instruction, en 1479. (V. de Barante.)

[10] V. Jacquinot de Presle, p. 79 et 80.

[11] Inventé en Italie, vers 1630. Son nom vient de l'Italien *focile*.

après l'invention de la baïonnette à douille[1], la meilleure des armes[2].

Dès que l'infanterie renonça aux piques, en 1703[3], la solution d'un grand problème occupa les tacticiens et les restaurateurs de l'art : l'adoption d'un ordre mince ou profond[4]. La question fut débattue pendant plus de cinquante ans[5], pour aboutir à l'emploi de ces deux méthodes suivant les circonstances, mais en réservant la première comme l'ordre habituel et primitif des troupes[6].

Pendant la période de transition qui s'étend du règne de Louis XIII jusqu'à celui de Louis XVI, plusieurs améliorations furent introduites dans les formations, dans les manœuvres et dans l'organisation des armées[7]; cependant on n'avait pas encore renoncé aux vaines complications pour n'admettre exclusivement que le simple et l'utile[8].

Maurice de Nassau, Gustave-Adolphe, Turenne et le maréchal de Saxe préparèrent les immenses progrès dus au grand Frédéric, puissamment secondé par les généraux Saldern et Seydlitz[9].

En introduisant le pas cadencé et l'usage de la baguette en fer pour le fusil[10], en créant des évolutions parfaitement simples, en imaginant les marches diagonales pour les déploiements, en allégeant son artillerie, en rendant enfin ses troupes éminemment manœuvrières, le roi de Prusse fit preuve d'une grande habileté et il obtint des résultats surprenants[11].

[1] Par Vauban. (V. colonel Favé, t. IV, p. 17 et 19.)
[2] Parce qu'elle était à la fois arme de jet très-puissante et arme de main.
[3] Daniel, *Histoire de la milice française*, t. II, p. 591. — V. Jacquinot de Presle, p. 82.
[4] V. de la Barre Duparcq, p. 48.
[5] La discussion commença vers 1710.
[6] V. Lloyd.
[7] V. Puységur, *Art de la guerre*, t. Ier, p. 120 et Jacquinot de Presle, p. 87.
[8] Jacquemin.
[9] V. Jacquinot de Presle, p. 88.
[10] V. colonel Favé, t. IV, p. 88.
[11] V. de la Barre Duparcq, p. 166 et Jacquinot de Presle, p. 89.

Aussi les autres nations s'empressèrent-elles d'imiter ses sages méthodes [1].

C'est à partir de 1791 seulement que l'infanterie française fut dotée d'une ordonnance à peu près complète et qui a été, pour ainsi dire, le *rudiment* de toutes les infanteries d'Europe [2]. Cependant, des changements notables s'opérèrent à l'époque de la Révolution [3].

Les manœuvres lentes et compassées de notre règlement ne pouvaient plus suffire à une crise de ce genre; il fallait que l'enthousiasme, l'audace et l'adresse individuelle de nos jeunes volontaires suppléassent à leur défaut d'instruction [4].

Les tirailleurs *en grandes bandes* furent alors employés comme un besoin du moment; cette méthode nouvelle eut d'abord d'excellents résultats, car elle nous procura de grands succès [5].

Peu à peu l'ordre, la discipline et l'instruction se rétablirent dans nos armées, et l'art militaire moderne fit de sensibles progrès [6].

Enfin parut Napoléon, le plus grand capitaine du monde [7]. Notre système de guerre se retrempa sous sa main puissante [8], et la méthode de ce génie extraordinaire a fait école.

A l'Empereur s'arrête naturellement l'histoire de la tactique [9].

Nécessité de l'étude de la tactique des différentes armes. — Il ne suffit pas de connaître tous les plans, tous les ordres de bataille, tant anciens que modernes, d'avoir analysé les dispositions prises par les grands capitaines, de se rappeler les moyens et les ruses qu'ils ont mis en usage

[1] V. Jacquinot de Presle, p. 90 et d'Aldéguier.
[2] Jacquemin.
[3] V. Jacquinot de Presle, p. 91.
[4] *Idem*, p. 92.
[5] Jacquemin.
[6] V. de la Barre Duparcq, *Art militaire*, p. 169.
[7] V. Thiers, t. XX, p. 778.
[8] Jacquinot de Presle, p. 95.
[9] V. Thiers, t. XX, p. 768.

pour vaincre; il faut encore que l'intelligence du chef lui fasse trouver promptement les expédients qui permettent de parer à l'imprévu [1].

La théorie des règles générales n'enseigne ceci qu'imparfaitement; mais, en étudiant la tactique, on apprend à disposer et à faire agir les troupes de la manière la plus avantageuse; de plus, comme les différentes armes ne combattent pas toutes uniformément, il est nécessaire de savoir au moins leurs principaux moyens d'attaque et de défense pour bien diriger leurs opérations.

Un officier de cavalerie est souvent appelé à lutter contre l'infanterie et contre l'artillerie ou à leur porter secours; il doit donc évidemment posséder des notions élémentaires sur les diverses tactiques spéciales [2].

II.

De l'infanterie [3]. — L'infanterie est la première des armes; c'est elle qui le plus souvent décide le succès et qui par conséquent fait la force des armées [4].

C'est grâce à leurs combattants à pied que les peuples conquérants ont remporté leurs victoires [5].

Mais, sans le secours efficace de la cavalerie, l'infanterie n'aurait pas de repos en campagne, ses mouvements seraient trop lents dans les actions décisives, elle ne pourrait poursuivre ses succès, enfin sa ruine serait certaine après une défaite.

Ces deux armes doivent donc se regarder comme les parties indispensables d'un même tout [6].

[1] Mottin de la Balme.
[2] V. Jacquinot de Presle, p. 99.
[3] Pour l'origine de ce nom, V. *Encyclopédie* et Ambert, *Esquisses*, p. 3.
[4] V. Jacquinot de Presle, p. 100.
[5] V. de la Barre Duparcq, p. 171.
[6] Jacquinot de Presle, p. 101 et de la Barre Duparcq, p. 175.

La supériorité accordée à l'infanterie par la majorité des auteurs militaires [1], repose sur cette maxime :

Plus la tactique se rapproche de l'homme seul et plus en tout temps elle est forte à la guerre [2].

L'infanterie réunit en effet au plus haut degré l'intelligence et la force humaine [3]; privée de tout appui, réduite à elle-même, elle peut encore faire de grandes choses [4]; elle est propre à tous les terrains, elle est peu coûteuse [5]; enfin c'est l'âme, le corps principal d'une armée, la *nation des camps* [6].

Ces qualités n'ôtent rien au mérite des autres armes; leurs officiers, au contraire, ont d'autant plus besoin de ce talent qu'assurent de profondes connaissances, d'un travail plus constant, d'un zèle plus minutieux, qu'ils doivent appliquer leur savoir et leurs soins à des instruments de guerre moins faciles à diriger [7].

Unité tactique et formation. — La première unité tactique de l'infanterie est le peloton, qui se subdivise en sections, demi-sections et escouades [8]; sa véritable unité de force est le bataillon, qui comprend de 6 à 8 pelotons, ou 600 à 1,000 hommes [9].

Bien que le nom de bataillon fût employé déjà au XIVe siècle [10], cette expression n'est devenue technique que sous Louis XIV. Toute l'Europe a depuis emprunté ce mot

[1] Xénophon, César, Végèce, l'empereur Léon, Montluc, Folard, Santa-Crux, Montécuculli, Feuquières, le maréchal de Saxe, Turpin et Napoléon.

[2] V. Carrion-Nisas, *Essai sur l'histoire générale de l'art militaire*.

[3] Jacquemin.

[4] V. Ambert, *Esquisses*.

[5] Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 52. — V. aussi Vial, t. Ier, p. 168 et 169.

[6] Expression du général Foy. — V. *Guerres de la Péninsule*, p. 1 et 2 et de Barante, *Des communes et de l'aristocratie*.

[7] Jacquemin.

[8] L'escouade est la première unité d'organisation. Chaque compagnie, commandée et administrée par un capitaine, forme un peloton. (V. Instruction du 13 février 1861, art. 1er, § 5.)

[9] V. Vial, t. Ier, p. 170.

[10] V. Bardin, *Dictionnaire*.

à la France ; il sert même aujourd'hui au dénombrement des armées [1].

L'organisation du bataillon lui permet de pouvoir faire la guerre comme corps isolé [2]; déployé, il a ses huit pelotons sur la même ligne sans intervalles. Nos régiments se composent de trois bataillons; les limites de la force de cette unité supérieure sont indiquées par la puissance morale du commandement dans un seul chef, le colonel [3].

La brigade comprend habituellement six bataillons ou deux régiments.

L'unité principale de combat de l'infanterie est la division; puis, au-dessus, se trouve encore le corps d'armée. Sur le champ de bataille, on manœuvre et on attaque par divisions, tandis que les mouvements stratégiques des grandes opérations militaires s'opèrent par corps d'armée [4].

L'instruction du 17 avril 1862 sur l'exercice et les manœuvres de l'infanterie a fixé à 30 pas (20 mètres), l'espace qui doit toujours séparer les bataillons déployés [5]; mais elle a admis des intervalles différents [6] entre les régiments et les brigades en bataille [7].

La formation normale de notre infanterie est, depuis la campagne d'Italie, sur deux rangs [8].

C'est à partir de Henri IV que les gros bataillons commencèrent à réduire leur profondeur exagérée. La hauteur dela formation, qui était encore de dix rangs au commencement du XVIIe siècle, diminua progressivement : elle n'était

[1] En Angleterre et en Portugal, il y a encore des bataillons qui sont eux-mêmes des régiments.
[2] Jacquinot de Presle, *Cours d'art militaire*, p. 106.
[3] V. Vial, t. Ier, p. 171.
[4] *Idem*, *ibid.*, p. 172.
[5] V. art. 1er, § 2 de cette instruction.
[6] 30 ou 40 mètres, suivant le cas, pour permettre à la cavalerie et à l'artillerie de passer plus facilement dans ces intervalles.
[7] V. ordonnance du 17 avril 1862, *Rapport de la commission*, titre Ier.
[8] V. Vial, t. Ier, p. 179 et l'Instruction, art. 1er, § 9.

plus que de quatre rangs en 1755 et de trois en 1776, à l'exemple de la Prusse[1].

Le règlement de 1791 reconnaissait des files de guerre et de paix; les premières étaient de trois, les autres de deux hommes. Ce système vicieux[2] fut aussitôt mis en pratique; mais, pendant les continuelles campagnes de la Révolution et de l'Empire, on adopta l'ordre sur trois rangs, si ce n'est en 1813[3].

L'ordonnance de 1831 n'avait encore rien décidé à ce sujet[4]; la question vient enfin d'être résolue conformément à l'opinion des généraux Pelet, Lamarque, des maréchaux Marmont, Saint-Cyr et de Napoléon lui-même.

Avec deux rangs, on occupe plus de front, on évite davantage d'être débordé, les mouvements sont plus faciles, plus réguliers, le tir est plus certain. Cette formation est d'ailleurs en rapport exact avec la longueur du fusil[5].

Des feux. — La force principale de l'infanterie est toute répulsive et réside dans ses feux[6]. Ils se divisent en feux simultanés à commandement et feux à volonté.

Les premiers s'exécutent par bataillon, demi-bataillon, peloton et par rang. Le feu de rang s'emploie contre les charges de cavalerie[7]; il avait été adopté sous l'Empire, et supprimé en 1831; l'ordonnance de 1860 l'a rétabli[8].

Les feux à volonté, individuels ou de tirailleurs, et de deux rangs ou de file, sont ceux dont on fait le plus fréquent usage à la guerre[9]. C'est en feux à volonté que dégénèrent ordinairement tous les autres[10]. Le feu des tirailleurs est le meilleur de l'infanterie[11].

[1] V. Bardin.
[2] Puisque la paix doit être l'école de la guerre.
[3] En raison de l'affaiblissement de l'armée.
[4] V. de la Barre Duparcq, p. 174.
[5] V. Vial, t. Ier, p. 180.
[6] Jacquemin.
[7] Jacquinot de Presle, p. 108.
[8] V. Vial, t. Ier, p. 174 et *Rapport de la commission*, art. *feux*.
[9] V. de la Barre Duparcq, p. 178.
[10] Jacquinot de Presle, p. 109.
[11] V. Vial, t. Ier, p. 175.

Les principes qui s'appliquent au combat par des feux d'ensemble ne sont connus que depuis 1750. Très-compliqués à l'origine, ces feux se régularisèrent en 1774 seulement [1]. Le nouveau règlement admet ces divers feux pour la troupe en bataille, suivant que l'opportunité en est reconnue par le chef [2].

Quels que soient les feux qu'on emploie, il faut toujours éviter, même avec nos fusils perfectionnés, le tir rapide à grande distance : ces feux multipliés produisent peu d'effet, ils prouvent la faiblesse d'une troupe et son manque d'expérience [3].

Toutefois, la justesse et la longue portée des fusils rayés rend maintenant très-dangereux les combats de tirailleurs [4].

La seconde propriété tactique de l'infanterie est le choc, ou charge à la baïonnette [5]; il en sera question au sujet de l'attaque en bataille [6].

Tirailleurs. — Les combattants éparpillés, quel que soit le but qu'ils se proposent, portent le nom de tirailleurs [7]. Leur emploi est devenu très-fréquent depuis 1792 [8].

La guerre de position, adoptée à cette époque, amenait presque toujours des luttes individuelles; de là, l'organisation des tirailleurs en grandes bandes, dont la conséquence fut l'emploi à peu près exclusif de l'infanterie légère [9].

Plus tard, les lignes d'infanterie furent seulement couvertes par un petit nombre de soldats qui engageaient le combat et qui rentraient dans les rangs au moment de l'attaque : on les nomma tirailleurs de bataille [10].

[1] V. Bardin, *Dictionnaire*.
[2] V. ordonnance du 17 avril 1862, *Rapport au ministre*, titre Ier, 2e partie.
[3] V. de la Barre Duparcq, p. 179.
[4] V. général Renard, *De la cavalerie*, p. 141.
[5] V. Vial, t. Ier, p. 172.
[6] Même leçon, § 3.
[7] De la Barre Duparcq, p. 197.
[8] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 55.
[9] V. Vial, t. Ier, p. 197.
[10] Général Marbot, *Critique de l'ouvrage du général Rogniat*, p. 58.

Il en résulta que nous n'eûmes plus alors dans nos armées que de l'infanterie de ligne, faisant à la fois les deux services [1].

Malgré les sensibles progrès de l'instruction individuelle de nos troupes à pied, on a senti le besoin d'organiser un corps spécial de tirailleurs recrutés, formés, exercés et armés pour ce service si important en campagne [2].

Un premier essai eut lieu en 1838; deux ans après dix bataillons de chasseurs furent créés et leur nombre fut porté à vingt en 1853 [3].

Ces corps d'élite ont une tactique particulière, imitée aujourd'hui par toute l'infanterie [4]; chaque compagnie est partagée en groupes de quatre hommes ou *camarades de combat*, qui se déploient et se rallient ensemble. (Planche 15, fig. 2.)

La juste renommée de ces excellentes troupes s'est encore accrue pendant les dernières campagnes [5].

Dans chaque régiment d'infanterie, les voltigeurs sont destinés à couvrir la marche [6] et les manœuvres de leurs bataillons; les soldats qui composent ces compagnies sont choisis parmi les plus lestes et les plus intelligents [7].

De la marche de l'infanterie. — La vitesse de la marche de l'infanterie peut être évaluée à raison de 4 à 5,000 mètres par heure, ou de 120 à 130 pas par minute [8]. Nos chasseurs à pied sont habitués à un pas très-rapide, et ils laissent peu de traîneurs.

Les Français sont en général bons marcheurs [9]; lorsqu'ils sont exercés, ils peuvent faire des étapes de 50 à 60 kilomètres, même pendant plusieurs jours de suite [10].

[1] Jacquemin.
[2] V. de la Barre Duparcq, p. 196.
[3] V. Vial, t. Ier, p. 200.
[4] V. ordonnance de 1862, *Ecole des tirailleurs*.
[5] Les zouaves, armés de même, font en Afrique un service semblable.
[6] On les nomme alors *tirailleurs de marche*.
[7] V. Vial, t. Ier, p. 198.
[8] V. Jacquinot de Presle, p. 106.
[9] *Idem, Abrégé*, p. 56.
[10] V. Vial, t. Ier, p. 169 et Ambert, *Esquisses*, p. 30.

Une telle infanterie est capable de fatiguer beaucoup la cavalerie [1].

Le pas cadencé, facile à tous les hommes, est la partie essentielle et fondamentale de l'instruction du soldat [2].

Ce pas moyen, dont l'importance pour la régularité des manœuvres avait été démontrée victorieusement par le maréchal de Saxe [3], n'a été mis en usage que depuis un siècle à peine [4].

Ce fut encore Maurice de Saxe qui donna le premier l'idée de l'emploi de la musique pour régler le pas et prévenir la fatigue [5]. La création des musiques régimentaires ne remonte pas au-delà de 1766 pour l'infanterie, et de 1776 pour la cavalerie.

Un fantassin peut porter jusqu'à huit jours de vivres, ce qui, avec ses armes et ses 60 cartouches, forme un poids d'environ 30 kilogrammes [6]. Aussi dans une affaire en pays accidenté, lorsqu'une attaque rapide doit avoir lieu, on fait déposer les sacs, qu'on laisse à la garde de la réserve, et les soldats viennent les reprendre après l'action [7].

III.

Méthodes pour aborder l'ennemi. — L'infanterie a trois méthodes pour aborder l'ennemi : en bataille, en colonne et en tirailleurs [8].

Cette dernière manière, dont on a déjà parlé, ne s'emploie généralement que dans les positions inabordables aux

[1] V. de la Barre Duparcq, p. 173 et l'exemple cité par Jacquinot.
[2] V. Vial, t. Ier, p. 177.
[3] V. de la Barre, p. 36 et 174.
[4] V. Bardin, *Dictionnaire*.
[5] Le tambour et la trompette ne servaient autrefois que pour différents signaux. (V. Ambert.)
[6] Vial, t. Ier, p. 168.
[7] V. Mémoires de Napoléon, note 2 des *Considérations sur l'art de la guerre*.
[8] V. Jacquinot de Presle, p. 110.

troupes en bon ordre; elle exige de la part des officiers et des soldats une grande habitude de la guerre [1].

Ordre en bataille. — Les avantages de l'attaque en bataille sont l'usage du feu et l'emploi du choc sur une grande étendue ; par cette disposition, on éprouve moins de pertes en présence de l'artillerie ennemie, en raison du peu de profondeur de la ligne [2].

Les tirailleurs de bataille, qui couvrent le front de la troupe déployée [3] se retirent par les intervalles des bataillons quand on est arrivé à peu de distance de l'adversaire; alors la ligne fait une décharge générale et s'élance la baïonnette croisée [4].

Les charges à la baïonnette sont réciproques, ou elles s'exécutent par un seul parti. Autrefois l'effet moral de cette démonstration suffisait souvent pour mettre l'ennemi en fuite [5]; de nos jours la mêlée, le combat d'homme à homme a eu lieu très-fréquemment [6].

Cette attaque vive et impétueuse a l'avantage de faire oublier le danger, d'entraîner les assaillants loin des blessés; elle convient parfaitement au caractère français [7]; mais elle livre les soldats à eux-mêmes et détruit momentanément l'action de la discipline.

Les inconvénients de la formation en bataille sont de présenter des difficultés pour la marche, d'offrir des flancs faibles et d'être facilement brisée par la cavalerie [8]; aussi supplée-t-on à cette disposition par l'ordre en échelons ou en échiquier. (Planche 15, fig. 3.)

Chaque échelon, éloigné de 100 à 200 mètres de celui qui

[1] Jacquinot de Presle, p. 118 et de la Barre Duparcq, p. 199.
[2] V. Jacquinot, p. 111.
[3] V. de la Barre, p. 198.
[4] Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 56.
[5] V. le remarquable exemple cité par de la Barre Duparcq, p. 177, note [1].
[6] V. Thiébault, *Bloc* [illegible] 1er [illegible] 231 et Vial, t. Ier, p. 176.
[7] V. de la Barre [illegible]
[8] V. Jacquin[illegible]

le précède, est formé d'un ou de plusieurs bataillons[1]; les intervalles sont garnis d'artillerie ou même de cavalerie[2].

Dans l'ordre en échiquier, qui s'emploie surtout pour les retraites[3], les bataillons impairs forment une première ligne et conservent vide la place des autres déployés à 150 mètres de distance[4].

Ordre en colonne. — Les attaques en colonne se préparent en plaçant plusieurs pelotons, divisions ou bataillons les uns derrière les autres, avec plus ou moins de distance entre chaque fraction de troupe[5].

Cette disposition est favorable à la marche dans tous les terrains; elle développe la force morale du soldat et donne de la confiance aux recrues; elle est propre à soutenir le choc de la cavalerie; enfin la défaite d'un bataillon ainsi formé ne se fait pas toujours ressentir aux autres colonnes parallèles[6].

Mais, dans cet ordre, la troupe fournit peu de feux; elle est très-exposée aux coups de l'artillerie[7] et se voit obligée à de fréquents déploiements; aussi prépare-t-on son attaque par le feu des batteries et couvre-t-on la tête des colonnes par de nombreux tirailleurs; enfin on profite, pour s'abriter pendant la marche, de tous les accidents de terrain[8].

La colonne *à demi distance par division* s'emploie dans les manœuvres; la colonne *en masse* est la formation de la réserve; la colonne *par bataillon* sert le plus souvent sur le champ de bataille à cause de sa mobilité et de sa force de résistance[9].

[1] Ordinairement de deux bataillons. (V. de la Barre, p. 189.)
[2] V. Vial, t. Ier, p. 181.
[3] V. de la Barre, p. 194.
[4] V. Vial, t. Ier, p. 182.
[5] *Idem, ibid.*, p. 183.
[6] V. Jacquinot, p. 113.
[7] V. l'exemple de la bataille de Dresde, cité par le colonel Decker.
[8] V. Jacquinot, p. 114.
[9] Vial, t. Ier, p. 184.

Les colonnes d'un front plus étendu sont lourdes, trop profondes et difficiles à déployer [1].

La meilleure disposition pour l'attaque est la colonne *double sur le centre* par bataillon, à distance de poloton (Planche 15, fig. 4); elle permet un déploiement fort rapide ou la formation presqu'immédiate en carré [2].

Formations mixtes. — Pour obvier aux inconvénients des deux précédentes méthodes et pour en conserver les qualités, tout en offrant une grande solidité, on a quelquefois adopté des formations mixtes (Planche 5, fig. 5), qui se composent d'une ligne déployée avec des colonnes sur chaque aile, ou en arrière des ailes, ou bien de régiments ployés par bataillons en masse à intervalle de déploiement [3].

C'est dans cet ordre que l'armée d'Italie combattit en 1796, que nous passâmes le Tagliamento en 1797, qu'Augereau marcha contre les Russes à Eylau en 1807 [4].

Toutefois, l'infanterie se garde bien d'employer exclusivement une de ces manières de combattre; elle met l'une ou l'autre en usage suivant la nature du terrain, l'espèce de troupes opposées et l'inspiration de ses généraux [5].

Le plus ordinairement elle se forme sur deux lignes, à 300 mètres de distance au moins, avec une réserve [6].

Des carrés. — Quand l'infanterie est menacée d'être enveloppée par la cavalerie, elle se forme en carré par bataillon ou par régiment; cette disposition a été reconnue très-avantageuse [7].

Aujourd'hui nos carrés, sur deux rangs de hauteur, ont à l'intérieur une réserve destinée à soutenir les faces attaquées,

[1] A Albuéra et à Waterloo, elles n'ont amené que des désastres.
[2] V. de la Barre Duparcq, p. 185.
[3] V. Jacquinot de Presle, p. 114 et *Instructions du camp de Châlons*, n° 1, p. 11.
[4] V. Vial, t. Ier, p. 190 et Jacquinot, p. 115.
[5] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 60.
[6] V. de la Barre, p. 181.
[7] Cependant le maréchal [illegible] Saint-Cyr était d'une opinion contraire. (V. *Instructi*[illegible] 3, p. 7.)

à boucher les trouées et à fournir au besoin des tirailleurs[1].

Les parties faibles d'un carré sont naturellement les angles[2]; on y place des hommes d'élite, à défaut de pièces de canon; on fait exécuter aux faces des feux obliques[3]; enfin on rallie les tirailleurs sur une même diagonale, en deux groupes qui flanquent les faces correspondantes[4] (Planche 15, fig. 6).

Si des canons défendent les *secteurs sans feux*, les points faibles sont les milieux des faces, qui ne fournissent qu'un feu de front[5].

Plusieurs bataillons ou des régiments en colonne peuvent se former en carrés obliques se flanquant mutuellement[6] (Planche 15, fig. 7). Si l'on est à l'avance en échelons, on forme des carrés perpendiculaires et échelonnés[7] (Planche 15, fig. 8). Dans une retraite, les carrés obliques en échiquier sont les plus redoutables par leurs feux croisés[8] (Planche 15, fig. 9). Mentionnons enfin le *carré de carrés* en échelons doubles sur le centre[9] (Planche 15, fig. 10).

Une brave infanterie, surprise par une charge de cavalerie avant d'avoir pu se mettre en carré, se couche pour ensuite fusiller son ennemi dès qu'il l'a dépassée[10]. Ce moyen extrême a réussi dans plusieurs batailles[11].

IV.

Attaque et défense des ouvrages de campagne. — Pour attaquer des ouvrages de campagne, on dirige plu-

[1] V. Vial, t. Ier, p. 191.
[2] *Idem*, p. 192.
[3] V. général de Rochefort, *Idées pratiques*, p. 130.
[4] Comme à Sédiman. (V. *8e leçon*.)
[5] De la Barre Duparcq, p. 193 et note [2].
[6] Comme à la bataille des Pyramides. (V. Jacquinot, p. 121.)
[7] Semblables à ceux employés au mont Thabor. (V. colonel Favé, *Tactique des trois armes*, p. 208.)
[8] Lannes, à Austerlitz, forma 2 divisions en carrés obliques en échiquier, pour repousser les uhlans.
[9] V. Vial, t. Ier, p. 194.
[10] Jacquinot de Presle, p. 123.
[11] A Sédiman, à Alexandrie, à la Trébie, à Eylau et à Fuente de Onoro. (V. de la Barre, p. 191, note [2].)

sieurs colonnes peu profondes, précédées de tirailleurs et de sapeurs, sur les capitales des retranchements. L'artillerie facilite l'assaut; les soutiens, la réserve et les travailleurs assurent la possession de la partie fortifiée, dont les défenseurs ont été repoussés [1].

Pour enlever une barricade, comme pour forcer un défilé barricadé, on emploiera d'abord le canon et des feux de mousqueterie bien dirigés; dès qu'il y aura hésitation dans la défense, on lancera une colonne d'attaque, suivie de plusieurs autres qui renouvelleront au besoin les assauts, et enfin la réserve devra décider le succès [2].

Quand le terrain le permet, on fait toujours agir sur les flancs ou sur les derrières de l'ennemi des troupes accessoires, dont l'apparition au delà de l'obstacle, en déterminant l'adversaire à fuir, évite de grandes pertes [3].

C'est par son feu que l'infanterie défend des retranchements naturels ou artificiels [4]. Elle borde les parapets d'un ou de deux rangs de tireurs; les réserves agissent puissamment, soit par des sorties vigoureuses, soit en se précipitant sur les assaillants au moment où ils pénètrent en désordre dans l'ouvrage [5].

Avec des troupes aguerries, on réussit souvent en laissant approcher l'adversaire jusqu'à portée de pistolet, en le recevant alors par des feux bien nourris et en profitant de sa surprise pour s'élancer aussitôt sur lui à la baïonnette [6].

Cette méthode défensive convient surtout au caractère et à l'impétuosité des soldats français [7].

[1] V. Jacquinot, p. 115 et Vial, t. Ier, p. 188.
[2] V. Vial, t. Ier, p. 189.
[3] V. de la Barre Duparcq, p. 441.
[4] V. la *28e leçon*.
[5] V. Jacquinot, p. 119.
[6] *Idem, Abrégé*, p. 63 et de la Barre, p. 417.
[7] On en a eu de fréquentes preuves, entre autres : à Monte-Legino, en 1796, au siége de Dantzig et à la bataille d'Essling. (V. *Victoires et Conquêtes*, t. XII, p. 89. Thiers, t. VII, p. 535 et t. X, p. 307.)

VINGTIÈME LEÇON.

Organisation et tactique de l'artillerie.

Utilité de l'étude de la tactique de l'artillerie par les officiers étrangers à cette arme. — Artillerie chez les anciens; ses progrès dans nos armées. — Organisation et divers systèmes employés depuis 1829. — Composition des détachements que l'artillerie envoie aux armées.

De la batterie; composition et subdivisions. — Fonctions spéciales dans les batteries; formations et manœuvres; différents tirs.

Importance du choix des positions pour l'artillerie; sa place en ligne. — Comment l'artillerie à cheval prépare et soutient une charge de cavalerie.

Rôle de l'artillerie dans l'attaque et la défense des retranchements.

Avantages que procure cette arme.

I.

L'utilité de l'étude de la tactique de l'artillerie se déduit, pour tous les officiers étrangers à cette arme importante, de la nécessité où elle se trouve d'être soutenue par des corps d'infanterie ou de cavalerie, qui, tout en la défendant, profitent de la puissance de ses effets [1].

Pour nous surtout, il est indispensable de connaître les propriétés de l'artillerie à cheval, cet immense auxiliaire, qui protége les formations de la cavalerie, prépare son attaque et qui contribue tant au succès de ses charges [2].

Historique. — L'artillerie formait en France un corps considérable même avant l'invention de la poudre; mais sous les noms d'artillerie [3] et d'*engins*, on comprenait les machines de guerre des anciens, telles que la *baliste*, le *bélier*, la *catapulte* [4], etc. (Planche 16, fig. 1.)

[1] V. de la Barre Duparcq, p. 241.
[2] V. Jacquinot de Presle, p. 126.
[3] *Artiller* était dit pour rendre fort par art et garnir d'instruments de guerre. (Fauchet, *Origine de la milice*, 1600.)
[4] V. Bardin, *Dictionnaire*.

Indépendamment de ces moyens offensifs, il y avait encore des *mantelets*, des *vignes*, des *tortues*, sortes de galeries couvertes qui abritaient les assiégeants [1].

L'emploi de ces engins se généralisa au commencement de la deuxième race [2].

L'invention de la poudre et l'usage des armes à feu, qui en fut la conséquence, n'eurent pas pour résultat immédiat l'abandon des anciennes machines : pendant environ deux siècles, on se servit concurremment de catapultes et de canons [3].

Bientôt les *bombardes* [4] prirent un développement excessif [5]. Louis XI entretint une artillerie considérable ; il substitua les boulets de fer à ceux de pierre et fit fabriquer des pièces en bronze [6]. Ses successeurs en firent un grand usage [7].

A partir de 1545, l'artillerie, allégée et mieux attelée, devint un puissant auxiliaire des armées [8].

Sous Henri II, une ordonnance royale détermina le nombre des servants, la force des attelages et la quantité de poudre à employer pour la charge des différentes pièces. Des arsenaux furent créés et le personnel de l'artillerie reçut une sorte d'organisation [9].

Sully [10] donna une nouvelle impulsion au progrès de cette arme ; il adopta six calibres et réunit à l'arsenal de Paris jusqu'à cent bouches à feu [11]. Sous Louis XIII, les chefs des canonniers furent assimilés aux autres officiers, et des corps spéciaux furent affectés à la garde du matériel [12].

1 Tacite assure que l'artillerie des Romains se plaçait sur des affûts roulants, traînés par des mulets.
2 V. de la Barre, p. 230.
3 V. colonel Favé, t. III, p. 67 et 68.
4 Premier nom donné aux bouches à feu. (V. de la Barre, p. 232.)
5 V. *Commentaires* de Montluc, t. I[er] et Brantôme, 4[e] vol.
6 V. colonel Favé, t. III, p. 85, 354 et 358.
7 V. de la Barre Duparcq, p. 233.
8 *Idem*, p. 234.
9 Pendant les guerres de religion, l'artillerie resta stationnaire.
10 Premier *grand maître* de l'artillerie.
11 De la Barre, p. 235.
12 D'abord des Suisses, auxquels succédèrent les lansquenets, qui à ur tour rendirent ce poste honorable aux Suisses.

En 1660, des canonniers *entretenus* [1] furent formés dans les places de guerre; onze ans après, le régiment des *fusiliers du roi*, depuis *royal-artillerie*, fut créé pour le service particulier des pièces [2], et on lui adjoignit ensuite des compagnies de *bombardiers*. Louis XIV s'intitula colonel-général de ces deux corps [3].

Le nombre des bouches à feu était déjà fort considérable dans les batailles [4]; sous Louis XV, sept régiments d'artillerie furent organisés. En 1732, le général de Vallière réforma les pièces *bâtardes* [5] et réduisit les calibres à cinq [6]. En 1765, le général Gribauval fit adopter un nouveau système de canons et d'affûts, qui a été imité par toutes les autres puissances et qui n'a été perfectionné que depuis peu de temps [7].

En 1792, le général d'Aboville fit à Metz les premiers essais de l'artillerie légère ou *volante*; elle prit un développement très-rapide [8]. C'est aussi sous la République que furent créés les pontonniers et les bataillons du train [9].

Napoléon Ier augmenta immensément l'effectif de l'artillerie; il fut porté jusqu'à 103,000 hommes en 1813 [10]. L'empereur employa cette arme par grandes masses [11].

La Restauration réduisit l'artillerie aux mêmes proportions que les autres troupes. En 1823, on fit pendant la campagne de Catalogne une heureuse application des obusiers de montagne, essayés sans succès en 1792 [12].

[1] Mais non enrégimentés.
[2] V. Favé, t. IV, p. 62 et 63.
[3] V. Bardin. — Ce ne fut que sous Louis XIV qu'on eut l'idée de se servir des canons en rase campagne.
[4] V. Vial, t. Ier, p. 221.
[5] On appelait ainsi toute pièce d'un volume moindre que celui de la pièce type.
[6] V. de la Barre, p. 237.
[7] V. colonel Favé, t. IV, p. 129.
[8] Jacquinot de Presle, p. 91.
[9] V. colonel Favé, t. IV, p. 189 et Ambert, *Esquisses*, *Train*, p. 3.
[10] Il n'était que de 22,000 hommes en 1802.
[11] V. de la Barre Duparcq, p. 238.
[12] V. Bardin, t. III.

Organisation de l'artillerie et divers systèmes depuis 1829. — Depuis trente-six ans, l'artillerie s'est considérablement améliorée en France ; son matériel, ses canons et le mélange des différentes troupes qui composent cette arme ont été remarquablement perfectionnés.

En 1829, on avait réuni l'artillerie à pied, à cheval et une partie des escadrons du train en 10 régiments, partagés en batteries à cheval, montées et non montées ; en 1833, on supprima les batteries non montées et l'on porta le nombre des régiments à 14. Cinq ans après, on revint aux batteries à pied, en leur annexant un bataillon de pontonniers. Pour faire disparaître toute confusion au moment de la mise sur le pied de guerre, on créa, en 1854, 16 régiments, dont 5 à pied, 7 montés et 4 à cheval [1].

Le train d'artillerie avait été réparti dans les batteries à pied ; l'expérience se prononça contre ce système et la réorganisation récente [2] a eu pour but de rétablir le train des parcs, et de faciliter le service de l'approvisionnement ainsi que la distribution des munitions.

Les vingt nouveaux régiments comprennent 212 batteries à 1,272 pièces, ce qui correspond aux besoins d'une armée de 600,000 hommes. La force de l'artillerie a été calculée de manière à servir un matériel de 4 bouches à feu par mille hommes [3].

Ces régiments ont été divisés en : 10 montés (ou artillerie de ligne), destinés à manœuvrer avec l'infanterie ; 4 à cheval (ou légère), combattant avec la cavalerie ; 5 à pied (ou de réserve), concourant à l'attaque ou à la défense des places, et un régiment de pontonniers à 12 compagnies.

Il y a en outre, dans la garde impériale, une division d'artillerie à pied, un régiment monté, un autre à cheval et un escadron du train. Le train des parcs se compose de six

[1] V. le décret d'organisation du 14 février 1854.
[2] V. décret du 20 février 1860.
[3] Dont deux pour les parcs, les réserves et les places fortes.

escadrons à cinq compagnies, sous la direction d'un colonel [1].

Le matériel, déjà modifié avantageusement en 1829 par le *système du comité* [2], est devenu très-mobile et très-commode [3]. En 1853, l'adoption du canon-obusier de l'empereur simplifia beaucoup les divers calibres de campagne [4]; enfin, l'invention de la nouvelle pièce rayée vient d'y apporter encore une amélioration capitale [5].

Le système actuel de campagne comprend : le canon de 4 rayé (modèle de 1858), le canon de 12 rayé (ancien canon-obusier de 12), et le canon de 4 rayé de montagne (ancien obusier de montagne). L'âme de chacune de ces trois pièces présente six rayures héliçoïdales, tournant de gauche à droite ; une hausse latérale, inclinée à gauche, sert à corriger les déviations du projectile [6], qui est creux et de forme cylindro-ogivale [7].

Parmi les perfectionnements récents, on doit signaler la diminution de la largeur de la voie des voitures, ce qui leur permet de suivre partout la cavalerie [8]. Ces voitures ont été réduites à deux modèles, comprenant chacun un affût, un chariot de batterie et une forge [9].

Les qualités et les avantages du système nouveau [10] ont

[1] V. le *tableau général* de l'armée française.

[2] Dit aussi *système Vallée*, du nom du maréchal qui en fut l'auteur.

[3] V. de la Barre Duparcq, p. 239.

[4] V. *Campagne de Napoléon III en Italie*, p. 9.

[5] *Ibid.*, p. 7.

[6] La partie supérieure de cette hausse présente un croisillon offrant un petit espace circulaire vide, par lequel on vise très-facilement.

[7] Il est muni de 12 ailettes en zinc laminé, s'engageant par couple dans les rayures. La portée va jusqu'à 3,200 mètres.

[8] Le canon de 4 actuel pèse 320 kilog. seulement.

[9] On a affecté au canon de 12 rayé l'ancien matériel avec quelques modifications dans l'affût.

[10] Ils peuvent se résumer ainsi : plus de justesse et de portée, charge et projectile d'un poids moindre, effet destructif plus puissant, diminution du recul, chargement des coffres simple et facile, meilleur outillage, grande rapidité dans les manœuvres des batteries par suite de la légèreté de la pièce, de l'affût et du caisson, enfin réduction du nombre des servants et des chevaux d'attelage.

assuré la supériorité de l'artillerie française sur celle des autres nations[1].

Dans la composition des détachements qu'elle envoie aux armées, l'artillerie a, comme le génie, l'attention de n'y comprendre que des hommes bien exercés, déjà préparés aux travaux de la guerre dans les écoles[2].

II.

De la batterie. — La batterie est l'unité tactique de l'artillerie ; elle se compose de six pièces[3] et se divise en deux demi-batteries ou en trois sections de deux pièces. Chaque section est sous les ordres d'un lieutenant ou d'un adjudant ; chaque pièce est commandée par un sous-officier[4].

La batterie *de manœuvre* comprend six pièces et six caissons chargés; les dix-huit autres voitures forment la réserve[5].

L'artillerie de campagne se partage en deux parties distinctes ; la première, destinée à suivre les troupes, à appuyer leurs mouvements et leurs attaques, c'est l'artillerie *divisionnaire* ; la seconde, qui sert à porter des secours rapides sur les points menacés, c'est la *réserve*[6].

Les batteries divisionnaires sont armées du canon de 4 rayé.

Le canon rayé de 12, de concert avec le canon-obusier, est affecté aux batteries de réserve.

[1] V. *Campagne de Napoléon III en Italie.*
[2] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 8.
[3] En Russie, en Autriche et en Prusse, les batteries sont de 8 pièces. (V. Vial, t. Ier, p. 225.)
[4] V. de la Barre Duparcq, p. 243.
[5] Une batterie de division d'infanterie comprend : 6 bouches à feu, 2 affûts de rechange, 12 caissons de munitions d'artillerie, 6 d'infanterie, 2 chariots de batterie et 2 forges. La batterie d'une division de cavalerie n'a que 2 caissons de cartouches d'infanterie, et par conséquent que 26 voitures.
[6] Cette réserve se subdivise elle-même en deux parties, l'une mobile, et l'autre ayant pour conditions la force et la puissance des effets.

Le canon de 12 rayé sert seul à la dernière réserve [1].

Actuellement, dans une armée, on met :

2 batteries montées par division d'infanterie ;

1 batterie à cheval par brigade de cavalerie légère ;

1 batterie à cheval par division de cavalerie de réserve [2].

Le personnel d'une batterie varie de 198 à 234 canonniers. On compte 164 chevaux pour une batterie montée de 4 et 226 pour une batterie à cheval, enfin 204 pour une batterie de réserve [3]. Des ouvriers en fer, en bois et des artificiers sont attachés à chaque batterie [4].

Un général de brigade, ou un colonel, commande l'artillerie d'un corps d'armée; il a sous ses ordres directs un chef d'état-major et deux officiers supérieurs [5]. Les batteries divisionnaires sont sous le commandement d'un chef d'escadron.

Formations et manœuvres. — En tactique, la batterie possède trois ordres :

En *colonne* par sections, sur deux files, ou par pièce; les éléments conservent entre eux, dans chaque file, un mètre de distance [6];

En *bataille* sur deux lignes, avec un mètre de distance entre elles, les bouches à feu sur leurs avant-trains [7];

En *batterie*, ou formation de combat, sur trois lignes, dont la première se compose des pièces disposées pour faire feu,

[1] La réserve ne doit pas surpasser le tiers, ni être inférieure au quart de la totalité des bouches à feu.

[2] Un corps d'armée, fort de 3 divisions, a 4 batteries de réserve, en troisième ligne, et une réserve centrale de 6 batteries.

[3] L'effectif de la batterie à pied de la réserve est de 100 hommes; celui de la compagnie du train qui attèle est de 144 hommes et 202 chevaux.

[4] Chaque compagnie de pontonniers, conduisant avec elle les équipages nécessaires pour établir un pont de 240 à 300 mètres de longueur, a aussi les ouvriers indispensables pour construire et réparer son matériel.

[5] L'un attaché au parc de réserve, l'autre commandant la réserve. (*Renseignements* fournis par MM. Bourjat et Gravelle, lieutenants d'artillerie.)

[6] V. de la Barre Duparcq, p. 244.

[7] *Idem*, p. 245, fig. et note [1].

la deuxième des avant-trains [1], la troisième des caissons [2].

Les intervalles, dans ces trois ordres, sont les mêmes et ont été fixés à 10 mètres dans les batteries montées et à 13 mètres dans les batteries à cheval [3]; mais ils se modifient sur le champ de bataille suivant le terrain et la situation des troupes [4].

On emploie aussi parfois l'ordre en échelons par batteries, demi-batteries ou sections, et l'ordre en échiquier [5].

Les manœuvres sont assez semblables à celles de la cavalerie; la section de deux pièces peut être en effet comparée à notre peloton [6]. En outre l'artillerie se forme, comme l'infanterie, en colonne double sur le centre, ce qui lui permet un déploiement très-rapide [7].

Dans des cas exceptionnels, l'artillerie à cheval peut manœuvrer avec les pièces seules, les caissons restant momentanément en arrière. Le grand avantage des évolutions de l'artillerie attelée, c'est que l'inversion y est inconnue [8].

Différents tirs. — Les feux de l'artillerie s'opèrent de différentes manières suivant la direction qu'on donne au tir et suivant les projectiles qu'on emploie [9]. (Planche 16, fig. 2.)

Le tir direct est dit *de plein-fouet* quand le boulet ne touche pas le sol avant de frapper le but; il est dit *à ricochets* lorsque le projectile, dans son parcours, rencontre plusieurs fois le terrain [10]. Le tir est *roulant* ou *parallèle* si l'axe du canon est horizontal.

[1] A six mètres en arrière.
[2] A dix mètres plus loin. (V. de la Barre, fig., p. 246.)
[3] Pour le canon de 12 rayé, l'intervalle est de 12 mètres.
[4] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 66.
[5] V. Vial, t. Ier, p. 233.
[6] V. Jacquinot, *Cours*, p. 134 et de la Barre, p. 247.
[7] V. Vial, t. Ier, p. 234.
[8] V. de la Barre Duparcq, p. 249.
[9] Le tir est la partie la plus importante de cette arme en campagne; les officiers doivent y apporter une surveillance de tous les instants, et c'est à eux qu'il appartient de le diriger suivant les circonstances et les besoins.
[10] Vauban est l'inventeur du tir à ricochets. (V. colonel Favé, t. IV, p. 47.)

Le ricochet peut être *mou* ou *tendu*, suivant l'angle que la pièce fait avec l'horizon. Dans le canon rayé, le tir d'une pièce inclinée de 8 à 24 degrés, avec de faibles charges, est *plongeant*[1].

Enfin, le tir est dit *fichant* toutes les fois qu'il s'exécute sous un très-grand angle[2]; alors le projectile ne fait qu'un petit nombre de ricochets très-relevés ou même s'enfonce dans le sol.

Sur les champs de bataille, on distingue cinq espèces de batteries, d'après la position qu'elles occupent par rapport à l'adversaire[3]; elles sont *directes*, *d'écharpe* si le tir est oblique au front de l'ennemi, *de revers* si elles battent ses derrières, *d'enfilade* quand elles prolongent son flanc, et *croisées*[4].

Le tir de ces diverses batteries varie selon l'ennemi, la distance, le but et les effets qu'on veut produire.

Le nouveau projectile, qui se charge comme un obus, agit comme boulet par son choc et comme mitraille par ses éclats[5].

L'obus à balles s'emploie de 600 à 1,500 mètres[6]; ce tir effraie beaucoup les chevaux[7].

La boîte à mitraille, qui contient 41 balles de fer forgé, a seulement un effet meurtrier de 300 à 400 mètres[8].

Le canon de 4 rayé de montagne est porté, ainsi que son affût et ses caisses de munitions, à dos de mulet; au moment

[1] On obtient alors des trajectoires courbes qui permettent de détruire le matériel et les défenseurs abrités derrière une masse couvrante.

[2] 45° par exemple, comme celui des mortiers.

[3] On leur a donné des noms analogues à ceux des batteries employées dans l'attaque des retranchements.

[4] V. Jacquinot de Presle, p. 133 et Vial, t. Ier, pl. 2, fig. 17.

[5] V. Vial, t. Ier, p. 226 et général Renard, p. 150.

[6] Cet obus renferme 85 balles de gendarmerie dont la plus grande efficacité a lieu, d'après de nombreuses expériences, de 800 à 1,000 mètres.

[7] V. *Siége de Sébastopol, Bataille de l'Alma.* — Les Anglais et les Hollandais sont les inventeurs des obus; ceux qui parurent en France, pour la première fois, furent pris à la bataille de Nerwinde, en 1693.

[8] Surtout dans un terrain favorable aux ricochets des balles. Vers 500 mètres, l'effet s'affaiblit. Dans les boîtes à balles, le soufre a remplacé la sciure de bois.

de l'action, cette pièce est montée à bras et peut ouvrir presqu'immédiatement le feu.

Dans l'œil des obus se trouve vissée une fusée hexagonale en cuivre ou en laiton; elle est percée à sa partie supérieure de plusieurs trous ou *évents* qui permettent l'éclatement aux différentes distances du tir.

Les *schrapnells* sont des obus chargés d'un grand nombre de balles de fusil[1]; elles portent à 1,200 mètres[2].

Les fusées de guerre, dites fusées *à la Congrève*[3], ont une vitesse initiale, une portée[4] et une vivacité de tir qui en feraient assurément le plus terrible engin de destruction[5], si leur direction pouvait toujours être parfaitement assurée[6].

Ces fusées se composent d'un *cartouche* en tôle, dans lequel est renfermée la composition fusante qui imprime le mouvement, d'une *armure*[7] contenant un obus ou garnie d'une matière incendiaire, et enfin d'une baguette directrice vissée au culot dans l'axe du cartouche[8].

L'affût consiste en un trépied et un *auget* demi-cylindrique à claire-voie[9]. Une crémaillère graduée permet de faire varier l'inclinaison du tube[10].

[1] Les Anglais mettent, dit-on, jusqu'à 600 balles dans un obus de siége. (V. Thiroux, *Instruction d'artillerie.*)

[2] V. Vial, t. Ier, p. 234. — Il n'en est plus fait usage aujourd'hui en France.

[3] Du nom de l'inventeur, le général hanovrien William Congrève.

[4] On confectionna pour la guerre d'Italie 3,000 fusées de gros calibre, d'une portée de 5 à 7,000 mètres. (V. *Campagne de Napoléon III*, p. 10.)

[5] V. dans Bardin, les curieuses expériences de Vincennes, Toulon, Wolwich et Metz. — V. colonel Favé, t. III, p. 350 et *Mémoires* du maréchal Marmont.

[6] Par la rupture de la hampe, ces fusées deviennent *folles* et présentent alors du danger pour ceux qui les tirent.

[7] Elle consiste en un boulet plein ou creux, ou en un pot en tôle rempli de *roche à feu*, avec chapiteau conique. (V. Thiroux. p. 311.)

[8] Dans le culot, autour de l'écrou, sont percés des orifices pour l'échappement des gaz.

[9] Il se replie en deux pour le transport.

[10] On a fabriqué de ces fusées qui pesaient jusqu'à 120 kilogrammes; leur effet devait être irrésistible, même sur des édifices blindés. Les avantages des fusées à la Congrève ont été démontrés par les épreuves de La Fère et confirmés pendant le siége de Sébastopol.

En campagne, on emploie la fusée de 6 centimètres, dite *fusée de campagne*, qui se tire sous un angle de 10 à 45°; elle porte à 3,000 mètres. L'artillerie à pied et le train d'artillerie sont rangés en *batteries mixtes*, auxquelles est exclusivement dévolu, en temps de guerre, le service des batteries de fusées [1].

Les munitions de l'artillerie comprennent des cartouches pour les armes à feu portatives, des gargousses ou cartouches à boulet et à obus, ainsi que les divers projectiles en usage [2].

III.

Des positions de l'artillerie. — Le bon choix des positions est très-essentiel pour obtenir de grands effets de l'artillerie [3]. Il faut surtout qu'elle ne gêne pas les manœuvres des autres troupes et qu'elle se place autant que possible de manière à *voir sans être vue* [4].

Les hauteurs ne conviennent, pour l'emplacement d'une batterie, qu'autant qu'elle en peut battre les pentes dans toute leur étendue [5]. Un commandement de 8 à 12 mètres au-dessus du terrain environnant est suffisant [6].

On choisira de préférence un terrain ouvert, ferme, sans être pierreux [7], horizontal, et d'où l'on pourra découvrir au loin [8]. Un sol mou en avant de la batterie aura l'avantage d'empêcher les ricochets des boulets ennemis [9].

On évitera d'être pris d'écharpe ou d'enfilade, de tirer par-dessus ses propres troupes, de disséminer ses feux, de

[1] V. le décret du 20 février 1860.

[2] Pour les pièces de campagne, la poudre de la charge est contenue dans un sachet en serge sur lequel se place directement le projectile.

[3] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 72.

[4] V. de la Barre Duparcq, p. 250.

[5] V. Jacquinot, *Cours*, p. 140.

[6] V. Vial, t. Ier, p. 228.

[7] Pour éviter que les éclats des pierres atteintes par les boulets de l'ennemi ne blessent les servants.

[8] Le terrain devra offrir en outre des issues commodes, aussi bien pour l'offensive que pour la retraite.

[9] V. Vial, t. Ier, p. 227.

rester trop longtemps exposé aux coups de l'adversaire et d'engager directement le combat avec une autre artillerie, à moins qu'on ne soit dans la nécessité d'éteindre son feu [1].

L'artillerie se tiendra un peu en arrière du bord d'un plateau, de manière à se couvrir de la crête du terrain, en ne montrant à l'ennemi que la bouche de chaque pièce, sans cesser de le découvrir parfaitement [2].

Une forte batterie, dont les flancs sont protégés et soutenus, a peu à redouter d'une attaque de cavalerie; elle tiendra jusqu'à la fin, quitte à perdre ses canons, s'il en résulte pour les troupes qu'elle couvre une protection utile [3]. Une dernière décharge à mitraille la sauvera peut-être [4].

Place de l'artillerie en ligne. — L'artillerie commence habituellement une bataille; elle facilite la marche et le déploiement des colonnes, elle soutient les tirailleurs [5].

Les batteries divisionnaires de la première ligne se placent en avant des intervalles ou sur les flancs des divisions [6], et non devant leur front [7]. Autant que les circonstances et le terrain le permettent, ces batteries ne doivent pas être fractionnées. Si l'éloignement du corps principal l'exige, on donne à chacune d'elles un soutien particulier [8].

[1] V. Jacquinot, *Abrégé*, p. 75. — Dans ce cas, il faut défiler les pièces le mieux possible, les espacer, chercher à prendre d'écharpe celles de l'ennemi, concentrer successivement le feu de plusieurs canons sur chacune des pièces opposées, en commençant par celle du centre.

[2] On sacrifiera les intervalles réglementaires des pièces à leur bonne disposition.

[3] L'artillerie a sur les autres armes cet avantage moral qu'elle ne peut chercher son salut dans la fuite. Quelque prompte que soit sa marche, la cavalerie finira toujours par l'atteindre.

[4] Dans tous les cas, une résistance opiniâtre la couvrira de gloire. (V. *Manuel* du prince Louis-Napoléon.)

[5] V. Jacquinot de Presle, p. 142.

[6] A 200 mètres de distance au plus, pour ne pas perdre l'avantage d'être flanquée par les feux de mousqueterie; à 60 mètres au moins, pour flanquer la ligne de bataille, et pour que l'explosion d'un caisson ne produise pas trop de désordre dans les troupes voisines.

[7] Pour que les troupes ne soient pas gênées dans leurs mouvements offensifs, ni atteintes par les boulets qui dépasseraient la batterie.

[8] V. *Mémoires* de Napoléon, t. VIII, p. 245 et Vial, t. Ier, p. 228.

L'artillerie de la deuxième ligne occupe des positions analogues à celles de la première, tout en se dérobant le plus possible à la vue de l'ennemi [1]. Les batteries de réserve se tiennent à la hauteur des autres troupes de la réserve; elles doivent être abritées et toujours prêtes à se porter en avant, pour renforcer les points faibles ou concourir à un mouvement décisif [2].

Le tiers environ des pièces dont on dispose est destiné à contre-battre celles de l'adversaire [3], et, dès que leur feu est en partie éteint, l'infanterie s'élance en colonnes d'attaque, toujours soutenue par ses batteries qui ne cessent de tirer qu'au moment de la mêlée [4].

L'art consiste à tenir l'ennemi dans l'incertitude sur le véritable point d'attaque, à l'occuper, à l'épuiser partout; quand il a disséminé ses forces, alors on met en action les réserves d'artillerie [5].

Artillerie à cheval. — Pour préparer une charge, l'artillerie à cheval se porte en avant d'un des flancs de la cavalerie; dès que les troupes opposées sont ébranlées par un feu vif à petite portée [6], les escadrons se précipitent et enfoncent les lignes ennemies [7].

Aussitôt que la poursuite commence, les batteries suivent le mouvement pour empêcher le ralliement des vaincus, renverser leurs carrés, battre leurs réserves, faire des trouées dans les colonnes profondes et faciliter de nouvelles charges [8].

[1] Ses officiers doivent reconnaître rapidement le terrain, pour être prêts à relever l'artillerie engagée ou à soutenir un mouvement offensif de la deuxième ligne.

[2] Maréchal Marmont. — L'artillerie divisionnaire agit comme arme auxiliaire; l'artillerie de réserve remplit le rôle d'arme décisive. (De Giustiniani.)

[3] V. Jomini, *De l'emploi de l'artillerie* et Jacquinot de Presle, p. 143.

[4] V. Vial, t. Ier, p. 229 et Bach, *Mémorial de l'artillerie*, t. VI.

[5] C'est ainsi qu'agissait Napoléon, notamment à Wagram. (V. *Instructions du camp de Châlons, emploi de l'artillerie*, p. 53.)

[6] V. Vial, t. Ier, p. 230.

[7] V. *Maximes* de Napoléon, rôle de l'artillerie légère.

[8] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 77.

Si la cavalerie a échoué, c'est son artillerie qui soutient la retraite[1], en se plaçant dans une position favorable[2].

L'artillerie à cheval doit joindre à ses autres qualités celle de l'audace; il faut qu'à un moment donné, elle puisse s'isoler de la cavalerie et porter sur le flanc des colonnes ennemies des pièces légères, sans caissons, pour ouvrir à bonne distance un feu rapide et soutenu[3].

IV.

Emploi des batteries à l'avant et à l'arrière-garde. — A l'avant-garde, l'artillerie marche en queue[4]; mais dès qu'on rencontre l'ennemi, elle se porte rapidement en tête pour le déloger et permettre au chef de la troupe de faire choix d'une position avantageuse.

A l'arrière-garde, dans une poursuite, l'artillerie exécute des feux par demi-batterie et par sections[5] qui se remplacent successivement à la queue, opérant ainsi une sorte de retraite par échelons, tout en observant l'ordre et le calme[6].

Dans la défensive, les batteries croisent leurs feux sur les débouchés et les têtes de colonne de l'ennemi; elle dirige ses obus sur les lieux fourrés et dans les chemins creux[7].

Disposition de l'artillerie dans les carrés et pendant une retraite. — Les pièces qui doivent défendre un carré sont placées devant les angles privés de feux et dans la direction de leur capitale[8]. Dans les carrés combinés, elles s'établissent au milieu des intervalles et toujours dans les secteurs sans feux[9].

[1] *Idem, Cours*, p. 144.
[2] V. *Observations* du commandant Le Bourg, sur l'ouvrage de Decker.
[3] V. *Instructions du camp de Châlons*, p. 64.
[4] V. Jacquinot, p. 143.
[5] V. Vial, t. Ier, p. 231.
[6] V. Jacquinot de Presle, p. 150.
[7] V. Vial, t. II, p. 229.
[8] Jacquinot, p. 148.
[9] Comme on l'a vu à la bataille d'Isly. — V. Vial, t. Ier, p. 229.

Si l'on bat en retraite, l'artillerie couvre les troupes vaincues par ses feux croisés, en se plaçant aux extrémités des lignes [1] et de manière à protéger les passages difficiles, tels que les ponts, les gorges, les bois, les villages [2].

Dans les grands désastres, on emploie de fortes batteries pour arrêter l'impétuosité des vainqueurs; elles rallient, sous leur feu, les hommes dispersés [3].

Lorsqu'un défilé que les troupes doivent nécessairement traverser, est battu par l'artillerie ennemie, on oppose à celle-ci des batteries plus puissantes ou, à défaut, on dispose ses pièces sur des emplacements bien choisis, afin de suppléer par l'avantage de la position à l'infériorité du nombre [4].

V.

Rôle de l'artillerie dans l'attaque des retranchements. — Avant d'attaquer un retranchement, il faut reconnaître sa forme, ses abords et ses moyens de défense. On s'établit ensuite hors de portée de mitraille [5] et l'on dirige le feu de ses pièces sur les points les plus faibles; alors les boulets détruisent les parapets, brisent les palissades, éloignent les défenseurs [6], font taire leurs canons et préparent l'assaut [7].

Quand la brèche est faite, l'artillerie de l'assaillant s'approche, tire à mitraille sur les troupes qui tiennent encore,

[1] V. Rocquancourt, t. IV, pl. 3.

[2] Il faut avoir soin de se servir des obstacles naturels pour mettre ses pièces à l'abri.

[3] C'est ainsi que notre armée se retira en bon ordre à Essling, sous la protection de 50 bouches à feu placées dans le saillant formé par le petit bras du Danube.

[4] V. *Instructions du camp de Châlons, artillerie*, p. 61.

[5] Autant que possible avec des pièces de 12 rayées. Le nouveau boulet, qui agit aussi comme obus, remplit toutes les conditions favorables.

[6] On emploie pour cela des feux plongeants qui rendent inhabitable l'intérieur de l'ouvrage.

[7] V. Jacquinot de Presle, p. 146.

et dès que l'assaut est donné, on prépare des pièces contre les retours offensifs[1].

On chasse aisément l'ennemi d'un village en l'incendiant avec des obus; mais ce moyen privant souvent de l'appui d'un poste important, on se contente de concentrer ses feux sur les points vers lesquels on doit lancer les colonnes d'attaque[2].

Défense des retranchements. — Pour la défense des ouvrages de campagne, il faut armer avec soin les points qui peuvent prendre les attaques de front et de flanc; les pièces tirent à *barbette*[3], si elles doivent couvrir un large espace[4], ou à *embrasures*[5], si la direction du tir est bien connue ou si l'on veut masquer une partie de son artillerie[6].

C'est en croisant ses feux sur les débouchés de l'ennemi[7] et en dirigeant des obus dans les endroits couverts[8], qu'on peut arrêter l'assaillant[9]. Si malgré cela l'assaut réussit, l'artillerie doit se retirer lentement sur un point convenu, en couvrant de mitraille les vainqueurs[10].

Pour défendre un village, on place des batteries sur les flancs[11], avec une réserve pour empêcher l'ennemi de tourner la position. Les feux d'écharpe, exécutés à petite portée, sont les plus avantageux[12].

[1] V. de la Barre Duparcq, p. 435.
[2] V. *Instructions du camp de Châlons*, p. 64 et de la Barre, p. 465.
[3] Alors elles sont placées dans les saillants.
[4] V. Jacquinot, p. 148.
[5] Dans les rentrants, pour flanquer les fossés et les approches des saillants.
[6] V. Vial, t. I[er], p. 231.
[7] Il faut aussi et surtout tirer sur les batteries d'attaque.
[8] On détruit habituellement à l'avance les constructions et les plantations qui pourraient couvrir l'ennemi.
[9] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 80.
[10] V. de la Barre Duparcq, p. 434.
[11] Il ne faut jamais exposer l'artillerie dans le village même, s'il n'est fortifié et s'il ne doit être défendu jusqu'à la dernière extrémité.
[12] V. de la Barre, p. 464 et *Instructions du camp de Châlons*, p. 65.

VI.

Avantages que procure cette arme. — L'artillerie élève le moral des troupes, appuie, protége leurs mouvements, sème la démoralisation et la mort dans les rangs ennemis, prépare la victoire et ne se tait, sur le champ de bataille, que pour laisser à sa compagne, la cavalerie, le soin de couronner son œuvre [1].

L'artillerie et la cavalerie couvrent une retraite, donnent à l'armée battue le temps de recueillir, d'écouler et de réorganiser ses débris ; ce sont elles qui empêchent l'adversaire en déroute de se rallier et qui poursuivent le succès.

Partout, en plaine, sur les fleuves, dans les montagnes, l'artillerie seconde, appuie les autres armes ; ses services sont tour à tour utiles et glorieux [2].

Cependant, il ne faut pas s'exagérer les avantages qu'elle procure et croire que rien n'est possible sans son concours, car, s'il en était ainsi, l'infanterie et la cavalerie perdraient peut-être la confiance qu'elles doivent avoir dans leurs propres forces [3].

[1] Si l'on tenait compte des résultats que produit sur le champ de bataille une artillerie habilement dirigée, on serait tenté de croire qu'en multipliant de si puissants effets, on augmenterait les chances du succès. Trop nombreuse, l'artillerie est embarrassante et lourde ; des batteries dans de justes proportions sont mieux servies, moins exposées à perdre des pièces, d'un entretien et d'un transport plus faciles. Du reste, la quantité de bouches à feu à employer est déterminée par la nature du pays, le genre de guerre à entreprendre, la solidité et l'instruction des troupes, la composition et la qualité de l'armée ennemie. (V. Le Bourg, *Essai sur l'organisation de l'artillerie.*)

[2] Jacquemin.

[3] V. Jacquinot de Presle, *Cours*, p. 151.

VINGT ET UNIÈME LEÇON.

Différentes sortes de cavalerie et tactique de cette arme.

De la force de la cavalerie; puissance de son concours avec les autres armes. — L'armée ne peut compléter ses succès sans cavalerie; ce qu'il faut pour la bien commander.

Causes principales de la division de la cavalerie en trois espèces. — Utilité de la cavalerie de réserve; son emploi sur les champs de bataille et dans les retraites. — Service de la cavalerie de ligne; objet des dragons. — Exemples de succès remportés par des cavaliers à pied. — Origine des lanciers; leur utilité. — Cavalerie légère; choix particulier d'hommes et de chevaux qu'elle exige. — Qualités d'un bon officier de cavalerie légère. — La paix est nécessaire pour préparer ces diverses sortes de cavalerie.

Raisons qui ont fait renoncer à la formation de cavaleries irrégulières. — Cavaliers indigènes utilisés en Algérie.

Tactique et formations de la cavalerie. — Avantages de l'ordre sur deux rangs; cas où l'on pourrait employer la formation sur un rang. — Unité de force; front le plus favorable à l'escadron. — Place de bataille des officiers et des sous-officiers. — Escadrons d'élite. — Utilité des intervalles; modifications dans leur étendue depuis le XVII[e] siècle. — Comment on peut s'en servir pour tromper l'ennemi.

Importance de la marche directe et des alignements; guide au centre. — Colonnes avec distance et colonnes serrées. — Des échelons. — But de toute évolution : changements de front, passage des lignes; manœuvres dont on doit s'abstenir en présence de l'ennemi. — Emploi de la cavalerie en grandes masses.

Formation habituelle des lignes de cavalerie; nécessité et disposition de la réserve; avantages d'une deuxième ligne en échelons.

Usage de la cavalerie au début et à la fin d'une campagne. — Véritable destination de cette arme; sa place dans les retraites. — Ce qu'on peut attendre de la cavalerie quand elle est bien conduite.

Ouvrages à consulter.

I.

De l'utilité et de la force de la cavalerie. — A l'époque où les armes blanches, l'adresse, la force et la valeur individuelle donnaient la victoire, c'était presque toujours la

cavalerie qui décidait des batailles[1]; mais depuis que la tactique et la discipline ont fait des progrès, depuis l'emploi général des armes à feu, sa prépondérance a diminué[2].

La cavalerie doit cependant entrer nécessairement dans la composition d'une armée bien ordonnée, car, sans la puissance de son concours, il ne peut y avoir de succès complet[3].

C'est cette arme utile qui éclaire les colonnes, assure les communications et le repos des autres troupes; c'est elle qui enfonce les lignes ennemies, poursuit les fuyards, enlève leur artillerie, leurs parcs, leurs bagages, fait des prisonniers; c'est elle enfin qui protége et couvre l'infanterie dispersée et battue.

On le voit, la part de la cavalerie est belle; aussi les plus grands capitaines de tous les siècles ont-ils été convaincus de son importance[4]. Puisque la cavalerie seconde puissamment l'infanterie et augmente considérablement sa force, puisque la combinaison de ces deux armes assure seule les résultats des succès obtenus [5], le concours des troupes à cheval est plus que jamais indispensable[6].

La cavalerie n'a qu'un seul moyen d'attaque et de défense, c'est de se lancer sur son ennemi et de toujours le prévenir dans ses mouvements hostiles[7]. L'impétuosité de ses charges est parfaitement en rapport avec notre caractère national; c'est pourquoi la cavalerie française, bien dirigée, a fait et fera toujours de grandes choses[8].

Pour bien commander la cavalerie, il faut non-seulement au chef un coup d'œil rapide, de la vigueur, de l'adresse et

[1] Bismark.
[2] V. général Renard, *De la cavalerie*, p. 56 et Vial, t. Ier, p. 202.
[3] V. général Renard, *De la cavalerie*, p. 89, et les exemples de Lutzen, Bautzen et de l'Alma.
[4] Jacquemin.
[5] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 82.
[6] V. Vial, t. Ier, p. 203.
[7] V. Rocquancourt et Bismark.
[8] D'Aldéguier.

de l'agilité[1], mais encore une parfaite connaissance des manœuvres, de la prudence et de la résolution[2].

Or, comme de tels officiers sont rares[3], comme l'emploi de cette arme dépend de l'état des chevaux, d'un terrain favorable, de l'énergie des hommes et d'un ensemble constant, on peut conclure que la cavalerie est difficile à manier[4].

II.

Différentes sortes de cavalerie. — Les troupes à cheval qui doivent, en campagne, veiller surtout à la sûreté de l'armée, ont en outre un double but à atteindre : renverser et poursuivre; de là, deux espèces distinctes de cavalerie, l'une propre au choc[5], l'autre propre au mouvement[6].

Entre la grosse cavalerie et la cavalerie légère se place naturellement celle qui est destinée à un service mixte, suppléant au besoin la première et soutenant la seconde pour lui donner de la solidité[7].

Excepté la Turquie, toutes les puissances d'Europe possèdent ces trois sortes de cavalerie[8].

Cavalerie de réserve. — La grosse cavalerie est utile pour renforcer quelque partie de l'ordre de bataille[9], pour exécuter une attaque décisive[10] et pour former une réserve redoutable[11].

Son but principal étant d'enfoncer l'ennemi par ses char-

[1] Général Foy, *Guerres de la Péninsule.*

[2] V. Vial, t. Ier, p. 213.

[3] Bismark.

[4] V. Jacquinot, *Abrégé*, p. 86.

[5] Composée d'hommes et de chevaux de haute taille, pourvue de pièces défensives.

[6] Formée d'hommes et de chevaux légers et de petite taille. (V. général Renard, note p. 17.)

[7] V. de la Barre Duparcq, p. 216.

[8] V. Bardin, *Milice turque.*

[9] Comme les 4,000 cuirassiers des généraux Nansouty et d'Hautpoul à Austerlitz.

[10] Telles que celles des batailles d'Eylau et de la Moscowa.

[11] L'intrépidité des cuirassiers de la réserve a sauvé l'armée d'une perte totale à Essling. (V. Jacquinot de Presle, p, 157.)

ges irrésistibles [1], elle ne doit agir qu'en masse pour décider la victoire, réparer un échec et produire un effet moral puissant [2]. Dans les retraites, elle empêche les escadrons victorieux de venir achever l'infanterie en déroute [3] et se dévoue pour sauver l'armée vaincue [4].

Les carabiniers faisaient autrefois partie de la cavalerie légère [5]; depuis Louis XIV, il y en a toujours eu dans nos armées, mais il s'est opéré des changements dans leur nature et leur organisation [6].

Dès 1667, la cuirasse complète avait été remplacée par le plastron, qui fut même supprimé à la Révolution. Napoléon Ier comprenant tout l'avantage que cette armure devait donner à la grosse cavalerie, lui rendit la cuirasse [7], et les brillants faits d'armes accomplis par nos braves cuirassiers ont amplement justifié ses prévisions [8].

La cavalerie de réserve ne devant servir que dans les combats, ne fournira jamais d'escortes, ni de détachements [9]. Si on l'a placée quelquefois aux avant et aux arrière-gardes, ce n'était que pour l'aguerrir ou pour l'opposer à celle de l'adversaire [10].

Le service particulier de la grosse cavalerie semblerait exiger la formation constante de divisions spéciales de cette arme; cependant on l'a vue parfois associée à la cavalerie légère [11].

[1] Comme celles de Nansouty à Wagram, les 6 et 7 juillet 1809.
[2] V. Jacquinot, p. 158 et général Renard, p. 13.
[3] *Maximes, conseils et instructions*, p. 105.
[4] V. Jacquinot, p. 182.
[5] V. *Histoire de la milice française*, l. XII.
[6] V. Ambert, *Esquisses*, p. 2 et 4.
[7] V. la 7e *leçon*, p. 128.
[8] V. général Renard, p. 18 et 156. — Ils ont fait époque dans l'histoire des guerres modernes. En 1808, au siége de Saragosse, Palafox avait rendu un arrêté pour punir de mort tout soldat espagnol qui s'écrierait dans les sorties : *Voici les cuirassiers français!* tant cette arme était terrible. (V. Carrion-Nisas, t. Ier.)
[9] Maurice de Saxe.
[10] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 83.
[11] Notamment dans la campagne de Prusse, en 1806. La ra

Cavalerie de ligne. — La cavalerie de ligne, qui comprend les dragons et les lanciers, fait un service mixte, c'est-à-dire qu'il participe de celui des deux autres armes : les dragons ont été souvent appelés à soutenir et à remplacer même la cavalerie légère [1].

Les dragons n'étaient dans l'origine que des fantassins à cheval [2]; les Suédois les employèrent longtemps comme cavaliers légers; plus tard les Anglais et les Hanovriens les assimilèrent à la cavalerie de ligne [3].

On a renoncé aujourd'hui à cette idée séduisante d'en faire des soldats à double rôle [4]. S'ils mettent pied à terre pour défendre un obstacle, couvrir une retraite, ce n'est qu'à défaut d'infanterie, et tous les cavaliers armés de fusils peuvent, en cas d'urgence, suppléer ainsi par leur feu au manque de troupes à pied [5].

Aussi, comme il ne s'agit pas de combattre en ligne, mais seulement en tirailleurs et le plus souvent contre une autre cavalerie, on amène promptement le dragon à un degré d'instruction suffisant [6].

Les exemples les plus remarquables de succès remportés par des cavaliers à pied, ou de pied ferme, contre des troupes irrégulières, sont : les combats de Salehieh en 1798 [7], de Wertingen en 1805 [8], d'Hostalrich en 1808 [9], de Juterbock en 1813 [10], et de Sidi-Rached en 1843 [11].

Les lanciers doivent leur origine à un seigneur lithuanien

cette association est facile à saisir : la première était pour renverser, la seconde pour poursuivre. (Rocquancourt.)

[1] V. Jacquinot, *Cours*, p. 162.

[2] Louis-Napoléon Bonaparte, t. Ier, p. 161.

[3] V. Nolan et Ambert, *Esquisses*.

[4] V. Jacquinot de Presle, p. 159, de la Barre Duparcq, p. 216 et Sainte-Chapelle, *Institutions militaires de la France*.

[5] V. Jacquinot, p. 161.

[6] V. Vial, t. Ier p. 204 et général Renard, p. 42.

[7] V. la 8e *leçon*, p. 154.

[8] V. la 9e *leçon*, p. 177.

[9] V. de la Barre Duparcq, p. 217.

[10] V. Rocquancourt et l'affaire de Goroduia. (Thiers, t. XIV, p. 481.

[11] V. le *Rapport* du général Bugeaud, *Moniteur* du 7 juin 1843.

nommé Huland[1]. Ce furent nos hussards qui s'armèrent d'abord de la lance[2], et Napoléon ne tarda pas à l'introduire dans ses armées[3].

Cette arme est redoutable dans les charges en ligne et surtout dans les poursuites[4]; elle fait un affreux carnage chez les troupes battues et les empêche de se rallier, elle perce les soldats couchés à terre et atteint partout ceux qui s'esquivent; là où le sabre est inoffensif, la lance porte la mort[5].

Les lanciers ont été reconnus si utiles que chez plusieurs nations, toute la cavalerie légère et la plus grande partie de la cavalerie mixte, se trouvent actuellement armées de lances[6].

Cavalerie légère. — Les chasseurs et les hussards forment les avant-gardes, les détachements; ils éclairent les troupes en marche, préviennent les surprises, font les reconnaissances[7]; ils se tiennent aux ailes des lignes, protégent les déploiements, poursuivent les vaincus, et, dans les retraites, se tiennent à l'extrême arrière-garde[8].

Ce service important, mais compliqué, difficile et pénible, nécessite un choix particulier d'hommes et de chevaux. Les cavaliers devront être adroits, intelligents, souples et légers[9]; leurs montures seront petites, sobres, robustes et agiles[10].

Quant à l'officier de troupes légères, il doit non-seulement être brave et bien commander au feu, avoir de l'agilité, un

[1] Ils se recrutaient parmi les familles tartares transportées en Pologne et furent pour la première fois organisés dans ce pays. (V. Nolan.)

[2] V. Ambert, *Esquisses, Lanciers,* p. 1.

[3] V. Bismark et la 7e *leçon*, p. 129.

[4] V. général Renard, p. 40.

[5] Jacquemin.

[6] De la Barre, p. 218. — La Russie, non satisfaite de ses nombreux cosaques réguliers et de ses 24 régiments de lanciers, a encore armé de lances une partie de ses cuirassiers. Toute la cavalerie Wurtembergeoise a aujourd'hui la lance.

[7] V. Jacquinot, p. 163.

[8] V. *Maximes, conseils et instructions,* p. 105. — La cavalerie légère est le flambeau qui éclaire et l'égide qui protége. (Général Renard, p. 113.)

[9] V. général Renard, p. 115.

[10] Warnery.

coup d'œil prompt, une décision rapide[1], mais il faut encore qu'il puisse amener sur le champ de bataille le plus d'hommes et de chevaux possible[2].

Le général Steingel était, de l'avis de Napoléon lui-même[3], un modèle d'officier d'avant-garde; le général Curély possédait aussi toutes les qualités d'un excellent chef de cavalerie légère[4]; elles étaient développées au plus haut point chez les Lasalle, les Montbrun, les Pajol, les Colbert, etc.

D'après la nature même et la destination de ces diverses sortes de cavalerie, on peut conclure qu'il faut des soins multipliés en temps de paix pour arriver à former des escadrons solides en campagne. Si des cavaliers arrivent à l'armée sans connaître tout ce qui tient à la conservation de leurs chevaux, s'ils n'ont pas l'habitude d'en monter et de se servir convenablement de leurs armes, ils ne rendront aucun service et encombreront bientôt les dépôts[5].

III.

Cavaliers irréguliers. — La difficulté de pouvoir tirer un parti avantageux, sur les champs de bataille, des cavaliers irréguliers, a fait renoncer à la formation de ces hordes indisciplinées et pillardes[6].

L'Autriche a enrégimenté ses Hongrois et ses Croates[7]; la Russie elle-même, qui avait si bien utilisé les Cosaques pendant les dernières guerres de l'Empire[8], s'est décidée à les régulariser et à les faire combattre en ligne[9].

[1] V. général Foy et les *Maximes* de Napoléon.
[2] Et dans le meilleur état. (V. Jacquinot de Presle, p. 164 et Brulin, p. 385.)
[3] V. *Mémorial*, campagne d'Italie.
[4] V. de Brack, p. 8 et 165.
[5] Jacquinot de Presle, p. 153.
[6] V. *Guerre d'Orient*, siége de Sébastopol, au sujet des Bachi-bouzouks.
[7] V. de la Barre Duparcq, p. 217.
[8] *Ibid.*, note [1] et de Brack, p. 486.
[9] Rocquancourt.

Cependant, nous employons encore en Afrique quelques troupes irrégulières, dont l'organisation n'est pas sans intérêt : ce sont le *maghzen* et les *goums* [1].

L'Algérie est partagée en trois provinces qui forment autant de divisions militaires; chacune d'elles comprend plusieurs subdivisions [2] et chaque subdivision un certain nombre de *cercles* commandés par des officiers français, ayant sous leurs ordres un état-major particulier appelé *bureau arabe* [3].

Ce bureau, chargé des relations de l'autorité française avec les chefs indigènes [4], a pour l'aider le *maghzen*, composé de 8 à 15 spahis et d'une vingtaine de cavaliers choisis nommés *moskhasnia* [5].

Ces cavaliers ont pour fonctions : le service de la poste et de la gendarmerie en territoire militaire, le port des dépêches, la surveillance des routes, etc. [6]. Toutes les fois qu'une expédition a lieu, on adjoint à nos colonnes quelques hommes du maghzen qui nous servent assez fidèlement [7].

Les *goums* sont particulièrement employés dans les razzias, quand le petit nombre de nos troupes ne permet pas un déploiement de forces suffisant.

Lorsque le commandant d'un cercle doit fournir un goum, la répartition est faite par tribus et leurs chefs, *caïds* ou *aghas*, amènent le contingent au jour fixé [8]. Un officier

[1] Nous ne parlons pas ici des régiments de spahis ni des tirailleurs indigènes, parce que leur composition organique est la même que celle des corps réguliers.

[2] La division d'Alger comprend 6 subdivisions, celle d'Oran 15, celle de Constantine 4.

[3] Depuis le 1er février 1844. (V. Tableau de la situation des établissements français en Algérie, publié par le ministère de la guerre, 1851.)

[4] *Ibid.*, p. 716. — V. aussi le *Cours de Saint-Cyr*, *Leçon sur l'Algérie*.

[5] Décret rendu, en 1857, par le maréchal Randon, gouverneur général.

[6] Renseignements fournis par M. Patizel, lieutenant au 7e hussards.

[7] V. Etablissements français en Algérie, p. 723.

[8] Un principe admis chez les Turcs était que tout Arabe devait le service militaire et la corvée pour les besoins de l'Etat. Ce principe a été maintenu par nous.

français en prend le commandement, à moins qu'on ne soit parfaitement sûr du chef arabe.

Dans quelques circonstances, les goums ont fait, en dehors de nos colonnes expéditionnaires, des opérations où ils ont montré de la résolution et de l'énergie [1]. Après la victoire, rien n'égale leur ardeur pour ruiner une contrée, poursuivre et dépouiller des vaincus [2].

Pour ne pas les confondre avec l'ennemi, on leur fait porter une marque apparente [3].

Dans les pays de montagnes, on se sert aussi de contingents à pied, mais leur organisation est encore beaucoup plus irrégulière [4].

IV.

Tactique et formations de la cavalerie. — La tactique de la cavalerie se partage en tactique élémentaire, qui comprend les écoles du cavalier, du peloton, de l'escadron et les évolutions de régiment [5], puis en grande tactique ou évolutions de ligne et manœuvres [6].

L'unité de force de la cavalerie est l'escadron. Le peu d'étendue de son front et la facilité de sa marche ont permis de l'assigner comme base à la plupart des manœuvres; mais il est moins fortement constitué que le bataillon [7].

L'ordonnance du 30 août 1815 a rétabli l'escadron compagnie, dont l'organisation reste toujours la même pour le

[1] Exemples : dans la subdivision d'Aumale, pendant le siége de Zaatcha, chez les Beni-Mezab et contre les Hadjedj.

[2] V. *Établissements français en Algérie*, p. 724 et 725.

[3] Le plus souvent on se sert de branches d'arbre. Malgré ces précautions, il arrive quelquefois des méprises.

[4] On a aussi organisé des convois de bêtes de somme arabes, pour le transport des approvisionnements de l'armée, ce qui permet une réduction du train des équipages.

[5] V. d'Aldéguier.

[6] Rocquancourt.

[7] V. Jacqu[illegible]

service, l'administration et le combat [1]. Cette unité tactique se compose de quatre pelotons, de 12 ou 16 files chacun [2]; dans ce dernier cas, elle a plus de puissance et d'efficacité; aussi, la guerre réduisant vite les effectifs, y a-t-il avantage à entrer en campagne avec des escadrons de 64 files.

Dans toutes les armées européennes, l'escadron se forme aujourd'hui sur deux rangs [3]; avec cette hauteur les mouvements sont réguliers, les marches plus assurées [4]. Le second rang sert à rehausser le moral du premier, à réparer ses pertes, à le soutenir, à combler ses vides; de plus il augmente le nombre des combattants dans une mêlée [5].

S'il y avait plus de deux cavaliers de hauteur, la troupe serait plus pesante, l'impulsion moindre et les conversions des pelotons ne pourraient être simultanées [6].

Avec un seul rang, il y aurait moins d'ensemble dans la charge, moins de confiance parmi les cavaliers; un échec serait irréparable et la poursuite de l'ennemi moins dangereuse pour lui [7].

Observons néanmoins que cet ordre existe dans notre ordonnance au titre des tirailleurs et pour la charge en fourrageurs; on peut en outre le recommander exceptionnellement, quand on veut tromper l'adversaire sur la force numérique de la cavalerie qui lui est opposée, pour étendre son front en conservant encore des réserves et, à la fin d'une campagne glorieuse, pour en imposer à un ennemi démoralisé [8].

On a remarqué que, sur les champs de bataille, les petits

[1] V. Bismark et Ambert, p. 11.
[2] Cette division par quatre est très-commode; elle simplifie la formation. (V. Bismark.)
[3] Bismark.
[4] V. Mottin de la Balme.
[5] V. Jacquinot de Presle, p. 154.
[6] V. d'Aldéguier.
[7] Enfin, les nations dont la cavalerie combattait autrefois sur un rang, ont toutes abandonné ce système.
[8] V. Rocquancourt, t. IV, p. 107.

escadrons [1] sont les plus faciles à mouvoir ; le désordre y est moins fréquent, l'ensemble et la célérité des charges compensent le défaut d'étendue de la troupe [2].

Les officiers ont été placés devant le front de l'escadron pour donner l'exemple de la valeur et entraîner leur troupe ; par leur position même, ils contribuent à l'alignement général et ils facilitent les formations. Les serre-files ont pour mission spéciale la surveillance des rangs qui se trouvent devant eux ; ils y maintiennent l'ordre et l'ensemble pendant les marches aux allures vives ; ils arrêtent au besoin les mauvais cavaliers qui chercheraient à se dérober au danger [3].

La cavalerie n'a pas d'escadron d'élite, parce qu'elle a besoin de tous ses meilleurs combattants dans un moment décisif [4]. Les cavaliers de première classe de chaque peloton étant placés au premier rang et les encadrements étant fournis par des sous-officiers ou des brigadiers, il en résulte que ce premier rang constitue véritablement une troupe d'élite.

Les formations sont à peu près les mêmes que celles de l'infanterie [5] ; leur différence tient à l'impossibilité où se trouve le cheval dans le rang, de pivoter sur place. C'est ce qui a nécessité l'emploi des mouvements par quatre, pour faire face dans tous les sens et pour mettre spontanément la cavalerie en marche par le flanc [6], sans que la profondeur de la colonne dépasse le front de la troupe en bataille [7].

Des intervalles. — Les escadrons en bataille conservent entre eux des intervalles qui ont pour objet : de faciliter les évolutions, d'empêcher les fluctuations dans la marche, de permettre le passage des lignes, le ralliement des tirailleurs et les demi-tours par peloton [8].

[1] Nous entendons par là les escadrons de 48 files au minimum.
[2] L'essentiel est seulement de saisir l'instant favorable. (V. Mottin de la Balme et Nolan.)
[3] V. Jacquinot de Presle, p. 155.
[4] *Idem*, *Abrégé*, p. 6.
[5] V. Vial, t. Ier, p. 214.
[6] Sur huit de front.
[7] V. Rocquancourt, t. IV, p. 99.
[8] V. Jacquinot, p. 155.

Nous avons vu que Gustave-Adolphe avait préparé la régénération de la tactique de la cavalerie [1]; ce fut ce roi de Suède qui, le premier, diminua la profondeur et espaça les corps suivant le terrain à occuper : voilà l'origine des intervalles.

Leur étendue a beaucoup varié depuis le XVIIe siècle; ils furent de 18 pas au début, de 20 à 25 pas sous Seydlitz, de 6 pas en 1777, de 9 pas en 1788, de 10 pas en l'an XIII [2], enfin on les a fixés au quart du front de l'escadron dans l'ordonnance actuelle, qui reconnaît des intervalles doubles entre les régiments et entre les brigades [3].

Ces solutions de continuité entre les fractions d'une ligne de cavalerie, peuvent varier sur le champ de bataille suivant l'espèce de troupes opposées, suivant les obstacles du terrain et les circonstances particulières à chaque combat [4]; mais les intervalles ne doivent jamais être trop larges, pour que l'attaque se fasse avec ensemble et que le choc ait toujours lieu sur une grande étendue [5].

Dans l'ordre en échelons, par exemple, on peut augmenter sans inconvénient l'intervalle si l'on veut prolonger sa ligne; derrière une hauteur ou bien un bois, l'espace non visible peut n'être pas occupé [6]; cependant, la disposition réglementaire est encore celle dont l'application est la plus générale et la plus avantageuse [7].

V.

Propriétés tactiques et mouvements de la cavalerie. — Les propriétés tactiques de la cavalerie sont : la rapidité et le choc ou la force d'impulsion [8].

[1] Il ouvrit réellement la carrière à Seydlitz. (Jacquemin.)
[2] V. d'Aldéguier, *Des principes de la cavalerie.*
[3] V. *Rapport de la commission,* titre Ier, art. 1er et le titre V de l'ordonnance.
[4] V. Bonneau du Martray et Jacquinot, p. 156.
[5] V. Bismark.
[6] V. Jacquinot de Presle, p. 188 et Rocquancourt, t. IV, p. 108.
[7] V. *Maximes et instructions,* p. 109.
[8] Vial, t. Ier, p. 210.

La marche directe est la base de tous les mouvements de troupes [1]; une des choses les plus essentielles à sa bonne exécution c'est l'alignement, qui se prend toujours sur une des ailes [2].

Dans une ligne composée de plusieurs régiments, le guide de la marche en bataille pourrait être quelquefois indiqué à l'aile de l'un des escadrons du centre [3].

La rapidité des déploiements de la cavalerie étant de la plus haute importance, on doit choisir, parmi les dispositions préparatoires, celles qui ne diminueront pas les chances de succès en faisant perdre un temps précieux [4].

L'ordre en colonne permet de cacher sa force réelle, de profiter pour s'abriter de tous les accidents de terrain, de marcher avec facilité; mais ce n'est pas l'ordre habituel de combat [5], parce que les fractions qui sont derrière la première se trouvent sous sa dépendance, et que les revers de l'une d'elles se font souvent ressentir aux autres.

Pour obvier à l'inconvénient de la profondeur des colonnes, on en multipliera le nombre suivant le terrain [6].

La colonne avec distance est la plus mobile de toutes; elle permet sur ses flancs une formation en bataille rapide et simultanée [7]. On doit éviter les mouvements sur un front moindre que celui de peloton, à cause du numérotage variable à chaque instant sous le feu de l'ennemi [8]; mais on peut cependant employer l'ordre en sections de huit files, qui donne la possibilité de tourner dans tous les sens [9].

La colonne serrée offre l'avantage de masser les escadrons, de dérober la connaissance de leur nombre à l'adversaire, et

[1] V. d'Aldéguier.
[2] V. Mottin de la Balme.
[3] V. général Dejean, *Observations sur l'ordonnance*.
[4] V. Nolan.
[5] Jacquinot de Presle, p. 185.
[6] V. Roquancourt, t. IV, p. 103.
[7] V. le *Guide de l'instructeur*, p. 16.
[8] V. Jacquinot de Presle, p. 187 et Rocquancourt, t. IV, p. 101.
[9] Par sections, on occupe à peu près la même profondeur qu'en colonne par peloton, et par conséquent la moitié m[illegible] colonne par quatre.

de permettre de les porter promptement sur le point où l'on veut les déployer [1]. D'après ses qualités, cette disposition semblerait devoir être d'un usage très-fréquent à la guerre; mais cela serait fort dangereux à portée de l'artillerie, ou en présence d'une cavalerie habile qui attaquerait à la fois en tête et sur les flancs [2].

L'ordre en échelons, d'un à quatre escadrons [3], est le plus favorable à la cavalerie [4], surtout quand le flanc vulnérable de la première fraction est protégé, quand la distance entre les lignes est suffisante, sans dépasser la plus grande portée des charges, enfin quand les subdivisions sont bien proportionnées [5].

Les évolutions de la cavalerie sont beaucoup plus promptes que celles de l'infanterie, aussi les erreurs commises dans leur exécution sont-elles plus longues à réparer [6]. Le but de toute manœuvre est de former rapidement la ligne de bataille pour charger aussitôt, et afin de ne pas être inquiété dans cet instant critique lorsqu'on est à portée de l'ennemi, on évolue derrière un rideau de tirailleurs [7].

Par un brusque changement de front, on prévient l'adversaire qui veut déborder une aile et on l'attaque lui-même en flanc; cependant il est prudent de s'en abstenir si l'assaillant est trop près ou si le terrain n'est pas favorable [8]. Quelques pelotons en colonne, placés à l'avance en arrière des ailes

[1] *Guide de l'instructeur*, p. 17.

[2] V. Jacquinot, p. 185 et 186. Rocquancourt, t. IV, p. 103.

[3] Au-dessous d'un escadron, les échelons présenteraient trop peu de consistance; au-dessus d'un régiment, ils deviendraient difficiles à manier.

[4] V. Rocquancourt, t. IV, p. 104 et de Brack, p. 228.

[5] V. Jacquinot, p. 202.

[6] Vial, t. Ier, p. 216.

[7] V. Bismark et *Maximes et instructions*, p. 106.

[8] V. les *Maximes*, p. 120. — Dans plusieurs cavaleries européennes, les changements de front sur les ailes s'opèrent par une conversion d'ensemble de toute la ligne de cavalerie (6 escadrons à la fois); cette méthode, sinon plus longue, au moins plus difficile que la nôtre, ne présente pas des avantages suffisants à la guerre pour être adoptée, bien qu'elle ait été approuvée par quelques généraux. (V. de Brack, p. 213.)

de la troupe déployée, pourront alors agir efficacement [1].

Le passage des lignes est en général une manœuvre dangereuse et difficile, surtout si la troupe qui doit rétrograder n'est pas déjà couverte par une autre [2]. On ne doit l'exécuter que lorsque la cavalerie opposée est éloignée ou maintenue à distance par un feu vif et soutenu [3].

En principe, on ne doit employer près de l'ennemi que les mouvements les plus simples; on évitera donc autant que possible les formations qui auraient pour effet de tourner momentanément le dos à l'adversaire [4], ainsi que les évolutions composées de plusieurs autres [5]. Les ploiements, les déploiements à portée du canon ou d'une cavalerie entreprenante offrent aussi de grands dangers [6].

L'art de diriger de grandes masses de cavalerie exige une connaissance approfondie de cette arme, ainsi qu'un jugement prompt qui fasse apprécier aussitôt l'opportunité et la conséquence d'un mouvement. Il faut de plus au chef un coup d'œil sûr, de l'énergie et de l'expérience, car il doit à la fois tenir compte du temps, du terrain, de la force et des dispositions de l'ennemi [7].

VI.

Formation des lignes de cavalerie. — Une troupe considérable de cavalerie se partage habituellement en trois parties : première, seconde ligne et réserve [8].

La deuxième ligne, disposée en colonnes parallèles ou en échelons, protége les flancs de la première, en les débordant [9].

[1] V. Rocquancourt, t. IV, p. 104.
[2] V. Jacquinot, p. 200.
[3] V. *Rapport de la commission*, titre IV, 12e évolution.
[4] Telles que les faces en arrière en bataille.
[5] Comme les mouvements centraux. (V. de Brack, p. 212.)
[6] V. Jacquinot, p. 195.
[7] V. Rocquancourt, p. 88 et Jacquinot, p. 176.
[8] V. *Maximes et instructions*, p. 112.
[9] V. Rocquancourt, t. IV, p. 105.

La troupe de soutien se place, en une ou plusieurs colonnes serrées, hors de la portée des balles et à l'abri du canon, à peu près derrière le centre, de manière à pouvoir se porter rapidement et facilement sur le point menacé [1].

La nécessité d'une réserve résulte de l'action propre à la cavalerie, du besoin qu'elle a d'être toujours soutenue, protégée après une charge qui l'épuise et qui produit naturellement du désordre [2].

C'est la réserve qui décide du sort des combats [3].

Quant à la distance entre les lignes, elle est subordonnée au terrain, à l'espèce des troupes opposées et à la formation adoptée. On admet en général que la seconde ligne ne doit pas être éloignée de plus de 400 mètres de la première [4].

Quand on n'est pas assez fort pour se déployer sur un front suffisant, il vaut mieux user de stratagèmes que d'exposer tous ses escadrons en première ligne [5]. Des échelons présentent surtout l'avantage de pouvoir soutenir les parties qui faiblissent dans l'attaque et de faciliter le ralliement des troupes engagées [6].

La vélocité n'assure pas exclusivement la réussite des charges; ce qu'il faut à la cavalerie, c'est de l'ensemble, de l'ordre, de l'à-propos et principalement un bon usage des réserves [7].

VII.

Destination de cette arme. — Au début d'une campagne, les troupes légères se répandent dans le pays ennemi, s'emparent des points stratégiques, des défilés, des ponts, des convois, des magasins, coupent les colonnes qui se

[1] V. *Maximes et instructions*, p. 114.
[2] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 96 et 98.
[3] Général Rogniat. — V. Thiers, t. I[er], p. 480.
[4] V. Vial, t. I[er], p. 214 et Jacquinot, *Cours*, p. 198.
[5] Bonneau du Martray.
[6] V. *Service en campagne*, titre XIII, art. 134, § 7.
[7] *Maximes* de Napoléon.

rassemblent et jettent partout le désordre et la confusion [1].

Sur le champ de bataille, la cavalerie couvre les dispositions des troupes, remplit les vides entre les grandes fractions de l'armée, s'oppose aux mouvements tournants de l'ennemi ; celui-ci paraît-il ébranlé, elle se précipite sur lui, le désorganise, l'enveloppe ou le poursuit. A la fin de l'action, elle complète le succès obtenu ou seulement préparé par les autres armes [2].

Renverser, poursuivre et protéger, telle est en résumé la véritable destination de la cavalerie [3].

Dans une retraite, la cavalerie de l'arrière-garde tient l'ennemi à distance, lui cache le désordre de l'armée, soutient les retours offensifs de l'infanterie et lui donne le temps de se reformer [4].

Une cavalerie parfaitement instruite, ayant à sa tête des officiers qui sachent la conduire et soutenue par une bonne artillerie légère, produira toujours des effets terribles [5]. Sa force réelle est de beaucoup supérieure aux meilleures formations de l'infanterie : c'est la puissance qui doit tout renverser [6] !

On trouvera dans la troisième partie du cours, les détails relatifs aux positions et formations de combat de la cavalerie, ainsi qu'à l'attaque, la poursuite et la retraite [7].

VIII.

Liste chronologique des ouvrages à consulter, pour cette deuxième partie du cours.

PRÉVAL (le général de). *Mémoires sur l'organisation et l'administration des corps*, 1815.—*De l'avancement militaire*,

[1] V. Rocquancourt, t. IV, p. 89.
[2] *Idem*, p. 90 et général Renard, p. 65.
[3] Maréchal de Saxe.
[4] V. Jacquinot de Presle, p. 236.
[5] *Idem*, *Abrégé*, p. 87.
[6] V. de Brack, p. 233.
[7] [illegible] la 39e [illegible]

1824. — *Du service des armées en campagne*, 1827. — Le talent, les hautes et profondes connaissances de cet auteur, qui fait autorité, doivent être pris en grande considération. Pour tirer tout le parti possible de ses ouvrages, il faut y joindre les *Remarques critiques* du général Marbot, les observations qui se trouvent dans les *Mémoires* de Napoléon et les réponses à ces observations par le général Rogniat. Cette discussion militaire est fort intéressante.

La Roche-Aymon (le général, comte de). *De la cavalerie*, 1819, revu en 1828. — Cet ouvrage est aussi connu qu'il méritait de l'être ; les vues du général sont conformes à celles du comte de Bismark.

Bismark (le comte de). *Tactique de la cavalerie*, 1821. — Il n'est pas de livre plus instructif pour des officiers de cavalerie. Ses doctrines reposent sur l'expérience ; son système est rempli d'observations et de principes très-utiles.

Rogniat (le général). *Considérations sur l'art de la guerre*, 1823. — Ordre parfait, style facile, entraînant ; cet ouvrage a été en partie réfuté par le colonel Marbot.

Carrion-Nisas (le colonel). *Histoire générale de l'art militaire*, 1824. — Cette histoire est malheureusement incomplète à partir de la Révolution.

Marbot (le colonel). *De l'organisation des troupes*, 1825.

Lamarque (le général). *De l'esprit militaire en France*, 1826. — Tous les genres convenaient à la plume du général ; ses vues étaient élevées, son imagination ardente, ses pensées profondes, ses jugements solides.

Decker (le colonel de). *Tactique des trois armes*, 1828, traduit en 1835. — Malgré la divergence des jugements portés sur cet ouvrage, il est excessivement curieux à consulter.

Jacquinot de Presle (le capitaine). *Cours d'art et d'histoire militaires* et *Abrégé*, 1829. — C'est incontestablement le meilleur code appliqué à la cavalerie ; il a servi de base à tous ceux qui ont été publiés depuis. Cet ouvrage était

fort complet pour l'époque; les principes relatifs aux petites opérations de la guerre sont d'accord avec ceux du règlement sur le service en campagne.

Vauchelle (l'intendant militaire). *Cours élémentaire d'administration*, 1829, revu en 1854. — Ce livre est fort bien écrit, il brille surtout par la méthode et la clarté. L'étude en est indispensable à tout officier qui se destine à la carrière administrative.

Rocquancourt (le commandant). *Cours élémentaire d'art et d'histoire militaires*, 1831 et 1838. — On ne peut faire que le plus grand éloge de cet ouvrage fondamental : c'est le code d'art militaire le plus complet.

Ternay (le colonel, marquis de). *Traité de tactique*, revu par le colonel Koch, 1832.—Livre instructif; c'est l'intermédiaire entre les règlements sur les manœuvres et l'étude des grandes opérations.

Bugeaud (le maréchal). *Aperçu sur quelques détails de la guerre*, 1832. — Le talent militaire, le savoir et la profonde expérience de l'illustre maréchal, recommandent ses œuvres à tous les officiers désireux de s'instruire, particulièrement dans la tactique nouvelle.

Mussot (le capitaine). *Réfutation des reproches au système des allures vives*, 1833. — Cette brochure, peu répandue, contient des arguments sérieux en faveur de l'ordonnance du 6 décembre 1829.

Chalendar (le général de). *Observations sur l'ordonnance du 6 décembre* 1829. — Quelques-unes de ces observations sont controversables; mais il est utile de lire attentivement cette brochure qui est le fruit d'une longue expérience et qui réfute plusieurs critiques du général Dejean, sur le même sujet.

Jacquemin (le général). *Recherches historiques sur les écoles de cavalerie en France*, 1839. — Grande érudition.

Oudinot (le général). *Des remontes*, 1842. — Excellentes idées sur l'amélioration des races; la mise en pratique

de quelques-uns des projets du général en a prouvé tout le mérite.

D'ALDÉGUIER (le commandant). *Des principes de la cavalerie*, 1843. — On ne peut être un instructeur complet, si l'on n'a pas médité les préceptes que renferme cet ouvrage excellent, malgré ses longueurs.

BRACK (le général de). *Avant-postes de cavalerie légère*, 1844. — Manuel tout pratique à l'usage des officiers et des sous-officiers en campagne.

NAPOLÉON-LOUIS-BONAPARTE (le prince). *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie*, 1846 et 1851. Ouvrage continué par le colonel Favé. — La partie historique est supérieurement traitée, l'érudition brille de toute part. On y trouve entre autres d'excellents et précieux documents sur la cavalerie française au moyen âge. (Compte-rendu du colonel Tortel, V. *le Spectateur militaire*, 1847, p. 534).

NAPOLÉON Ier. *Maximes de guerre*, réunies en 1850. — Recueil des préceptes les plus utiles contenus dans les mémoires de l'Empereur.

NOLAN (le capitaine anglais). *Histoire et tactique de la cavalerie*, 1854. Traduit par le commandant Bonneau du Martray. — Le savoir, les idées nouvelles et le mérite réel de l'auteur mettent d'autant plus en relief le talent, les remarques et les travaux du traducteur.

X***. *Maximes, conseils et instructions sur l'art de la guerre*, d'après un manuscrit de 1815, revu en 1855. — Ce petit livre renferme de bons principes d'art militaire, il doit faire partie de la bibliothèque portative de tout officier.

MANGEOT. *Des armes rayées*, 1857. — Renseignements instructifs et intéressants sur les innovations relatives au perfectionnement des armes à feu.

LA BARRE-DUPARCQ (le commandant de). *Éléments d'art et d'histoire militaires*, 1858. — Ouvrage très-recommandable ; les dimensions du cadre et l'ordre des matières le

rendent plus facile à consulter que les cours antérieurs de l'École spéciale militaire.

COUTURIER DE VIENNE (le commandant). *Coup d'œil historique et statistique sur les forces militaires des principales puissances de l'Europe*, 1858. — Documents précieux sur les armées des puissances étrangères. Les derniers chapitres sont écrits avec beaucoup de verve et d'esprit; mais on y trouve une critique acerbe de notre organisation militaire. Toutes les idées de l'auteur ne doivent pas être accueillies sans réflexion.

D'AZÉMAR (le colonel, baron). *Avenir de la cavalerie*, 1860. — Idées neuves, souvent justifiées, mais inacceptables dans leur ensemble. Plusieurs projets d'améliorations ne sont pas assez mûris pour recevoir une application immédiate.

RENARD (le général belge). *De la cavalerie*, 1861. — Argumentation remarquable en faveur de la grosse cavalerie; réfutation des faux principes de quelques écrivains militaires. C'est un des meilleurs livres récents sur la cavalerie.

SAVOYE (le capitaine belge de). *Règlement sur le service des armées en campagne*, annoté, 1861. — Travail consciencieux, difficile et compliqué. Cet ouvrage rend un service réel aux officiers studieux.

VIAL (le commandant). *Cours d'art et d'histoire militaires*, 1861. — Ce cours, fort complet, est approprié aux études spéciales des officiers d'état-major. Style militaire, rapide et concis; érudition profonde. Des exemples bien choisis viennent à l'appui de chaque précepte.

ROCHEFORT (le général comte de). *Idées pratiques sur la cavalerie*, 1865. — Le savoir et la réputation équestre de l'auteur font de son œuvre posthume un livre intéressant et fort utile à consulter.

AMBERT (le général, baron). *Études tactiques sur la cavalerie*, 1865. — Nombreux détails, très-précis et nouveaux sur la grande tactique de la cavalerie; principes rationnels

relatifs à l'emploi de cette arme. Grande érudition, élégance et facilité de style. Le 1er des six volumes des *Études*, qui a seul paru, promet une œuvre très-instructive.

LIVRE TROISIÈME

EMPLOI DE LA CAVALERIE A LA GUERRE

SOMMAIRE DES LEÇONS

DE LA

TROISIÈME PARTIE DU COURS.

LIVRE TROISIÈME.

EMPLOI DE LA CAVALERIE A LA GUERRE.

TITRE PREMIER.

Petites opérations.

VINGT-DEUXIÈME LEÇON.

Importance de l'étude de l'ordonnance du 3 mai 1832. — Règlements divers sur le service en campagne depuis 1737.

Ce que l'on comprend généralement sous le nom de détachement; détachements offensifs, mixtes et défensifs. — Devoirs du chef; ce dont il doit bien se pénétrer. — Ordre de marche; disposition de l'avant-garde, des éclaireurs et des flanqueurs. — Passage de défilés en présence de l'ennemi. — Destination de l'arrière-garde.

Emploi de l'infanterie dans un détachement; comment on supplée à son absence. — Rang des détachements entre eux — Cas où ils se rencontrent ou se réunissent. — Des indices. — Des illusions d'optique.

Missions particulières; précautions à prendre en pays ennemi; conditions nécessaires pour réussir. — Ecriture des dépêches; comment on évite qu'elles soient interceptées. — A qui l'on confie les missions importantes et périlleuses.

VINGT-TROISIÈME LEÇON.

Diverses espèces de camps; leur but; reconnaissance de leur emplacement. — Epoque de transition des camps anciens aux camps modernes. — Forme et tracé des camps. — Méthode suivie en Afrique. — Campement; guides et sauve-gardes.

Premier usage des cantonnements; leur établissement; précautions qu'ils exigent. — Ordres en cas d'alerte. — Emplacement des quartiers généraux. — Cavalerie dans les villages.

Origine des bivouacs; leurs avantages. — Bivouac d'un régiment de cavalerie; moyens d'attache pour les chevaux.

Du mot d'ordre; quand et comment il se donne. — Ce que doit exiger impérieusement une sentinelle de toute troupe qui passe à sa portée. — Mesures à prendre en cas de perte du mot d'ordre.

VINGT-QUATRIÈME LEÇON.

Ce qu'on entend par avant-postes; système et zone d'avant-postes. — Objet et position des postes de soutien; corps qui les fournit. — Composition, nombre, force et placement des grand'gardes; leurs consignes; responsabilité du commandant. — Petits postes; leur position, leur nombre et leur force. — Postes détachés; leur but et leur composition; leur placement.

Sentinelles et vedettes; leur objet; circonstances dans lesquelles il faut les doubler. — Service de sentinelles volantes. — Lieux où l'on doit éviter de placer les vedettes; comment on les dérobe à la vue de l'ennemi; leurs devoirs pendant la nuit; ce qu'elles doivent faire quand elles sont surprises et désarmées. — Rideaux qui couvrent le corps principal; distances qui séparent les lignes du système d'avant-postes.

Patrouilles, découvertes et rondes. — Combinaison des divers itinéraires; précautions à prendre; vigilance pendant la nuit. — Extension donnée à ce service à la pointe du jour. — Conduite en cas d'attaque. — Objet et dispositif des patrouilles offensives et défensives.

Parlementaires; méfiance qu'ils doivent éveiller; comment ils se présentent et comment ils sont reçus. — Choix de l'envoyé; circonstances où il est retenu. — Déserteurs, gens suspects; où conduits et par qui questionnés; il ne faut pas toujours ajouter foi à leurs rapports : exemples.

VINGT-CINQUIÈME LEÇON.

Garde de police d'un régiment de cavalerie; poste avancé; sentinelles à fournir; leurs consignes; patrouilles à exécuter. — Responsabilité du chef; dispositions en cas de départ. — Ancienne composition du piquet; sa formation et son service actuels; précautions à prendre pour le réunir pendant la nuit.

Règles du service journalier en campagne. — Fonctions et attributions du capitaine de semaine. — Lieux où se réunissent les gardes. — Différents tours de service; ordre dans lequel sont commandés les officiers. — Remplacement des malades ou des absents; service censé fait.

Des contributions; par qui ordonnées; circonstances où l'on peut en prélever. — Surveillance et direction, suivant qu'on est près ou loin de l'ennemi. — Ordre dans lequel se font les distributions.

Fourrages au vert; composition des détachements; disposition des tra-

vailleurs. — Reconnaissance préparatoire d'un fourrage au sec. — Attaque et défense d'un fourrage.

Des partisans; leur destination; corps qui les fournissent. — Précautions à observer; conduite en cas d'attaque. — Des surprises et des embuscades. — Répartition des prises.

VINGT-SIXIÈME LEÇON.

Utilité et choix des guides; précautions à prendre; manière de les interroger. — Importance de l'emploi des espions; individus propres à ce service; catégories dans lesquelles on peut ranger les espions. — Cas où ce rôle est honorable. — Espions forcés.

Différentes sortes de convois. — Force et composition de l'escorte. — Dispositions pour la marche. — Ce qu'on doit faire pour hâter le trajet et faciliter la défense. — Difficultés de cette mission quand le convoi est considérable. — Ressource extrême pour l'empêcher de tomber au pouvoir de l'ennemi. — De l'attaque.

Convois par eau; leur escorte. — Attaque et défense. — Convois d'Afrique. — Convois de prisonniers. — Faits historiques. Des ordonnances et des soldats près des officiers. — Devoir de l'officier qui fait partir ou qui reçoit une ordonnance. — Chevaux de main.

VINGT-SEPTIÈME LEÇON.

Influence du terrain sur les opérations militaires. — Définitions. — Objet des reconnaissances journalières ; composition des découvertes; cas de rencontre de l'ennemi. — Reconnaissances offensives et spéciales. — Considérations politiques qu'il ne faut pas négliger au moment d'entrer en campagne.

Coup d'œil militaire. — Résultats d'une exploration mal faite. — Il faut vérifier soi-même les rapports à fournir.

Des communications; des débouchés tactiques et des chemins de fer. — Reconnaissance des cours d'eau. — Passage des rivières; ponts militaires. — Reconnaissance des gués, canaux, lacs, étangs, marais et tourbières.

Sûretés que présentent les montagnes pour la défense. — Reconnaissance des forêts, des bois, des villes ouvertes et des villages.

Utilité des cartes militaires ; diverses espèces de cartes.

Forme et objet d'un rapport sur les reconnaissances; divisions du mémoire descriptif. — Importance d'un bon croquis ; méthode en usage.

VINGT-HUITIÈME LEÇON.

Utilité de l'étude de la fortification; ses r[illegible] —
Usage des fortifications chez les an[illegible]

Diverses espèces de retranchements, différentes formes adoptées. — Principes généraux.

Fortification passagère ; ouvrages ouverts à la gorge ; têtes de pont ; ouvrages fermés. — Blockhaus.

Lignes continues et à intervalles. — Défilement — Défenses accessoires.

Fortification permanente. — Notions sur les boyaux de tranchée, la sape simple et volante.

Cavalerie dans les postes retranchés, dans les siéges offensifs et défensifs, dans les villages, dans les bois et sur les côtes.

TITRE DEUXIÈME.

VINGT-NEUVIÈME LEÇON.

Ce qu'on entend par organiser une armée. — Du commandement des diverses fractions ; attributions de leurs chefs particuliers. — Remplacement du titulaire mort, rappelé, absent ou démissionnaire ; droit d'ancienneté, mode électif. — Officiers étrangers. — Commandement des détachements mixtes.

Véritable unité de force d'une armée. — Avantages de l'organisation en divisions et brigades permanentes. — Réserves d'élite.

Origine du corps d'état-major ; fonctions actuelles. — Droits au commandement. — Etat-major particulier du génie et de l'artillerie.

Administration de l'armée ; avantages de la nouvelle institution ; services administratifs.

Rang des troupes entre elles ; nécessité d'un ordre de bataille invariable et positif. — Régiments étrangers.

TRENTIÈME LEÇON.

De la stratégie. — Du théâtre des opérations. — Des points stratégiques. — Base d'opérations et lignes de défense. — Des lignes stratégiques et de communication. — Influence probable des chemins de fer, de la marine à vapeur et de l'électricité sur les opérations futures. — Remarquables combinaisons stratégiques de Napoléon.

De la grande tactique ; sa différence avec la stratégie. — Méthodes de guerre. — Des ordres de bataille ; ordres mince et profond.

Différentes espèces de lignes ; utilité de l'ordre en échiquier et en échelons. — Ordre oblique.

But de toutes les manœuvres de guerre ; comment se divise chaque opération. — Comment on doit envisager la guerre ; de l'usage des différentes armes.

TRENTE ET UNIÈME LEÇON.

But des marches en campagne; organisation, composition et mise en mouvement des colonnes de marche. — Place de la cavalerie à proximité de l'ennemi; ses dispositions quand elle est isolée. — Rassemblements; subsistance des colonnes.

Marches de flanc; marches de nuit. — Principales règles de police dans les marches.

Conduite de l'avant et de l'arrière-garde; dispositif des éclaireurs et des flanqueurs.

Passage des rivières de vive force et par surprise.

Des positions; leurs diverses sortes. — Conditions d'une bonne position offensive et défensive. — Cas où les hauteurs sont avantageuses. — Terrain le plus favorable à la cavalerie; sa place en ligne.

TRENTE-DEUXIÈME LEÇON.

Différentes manières de combattre de la cavalerie; exploration du terrain à parcourir. — Tirailleurs à cheval; comment on les prépare à leur service de guerre. — Cas où l'on emploie la disposition en fourrageurs, en bataille et en colonne. — Attaque en colonne serrée.

De la charge; action réelle de la cavalerie; force de pesanteur; effet moral; causes d'insuccès. — Devoirs des officiers en cas de revers. — Circonstances où l'on peut agir sans ordres. — Instant le plus favorable pour s'élancer sur l'ennemi. — Moment de mettre le sabre à la main; on ne doit pas s'arrêter une fois la charge entamée; cas où il faut se retirer. — De la mêlée; du ralliement.

Cavalerie contre cavalerie; ce qu'on doit faire dans les différentes circonstances qui peuvent se présenter. — Disposition à prendre lorsque l'ennemi se prépare à la charge. — Comment la cavalerie légère reçoit une charge de cuirassiers.

Cavalerie contre infanterie; effet des blessures sur le cheval; ce qu'on doit toujours affirmer au cavalier. — Dispositions préparatoires. — Attaque d'un grand carré et d'une ligne de carrés. — Ce que l'on doit faire quand l'infanterie met bas les armes.

Cavalerie contre artillerie; position des troupes de soutien. — Avantages de la disposition des fourrageurs en demi-cercle pour l'attaque d'une batterie. — Devoir du chef de la cavalerie exposée au canon.

TRENTE-TROISIÈME LEÇON.

Ce qu'on entend par bataille, combat, rencontre, surprise, escarmouche. — Cas où l'on livre bataille; devoir impérieux du chef. — Différences

des batailles anciennes et modernes. — On ne doit pas s'astreindre à observer invariablement à la guerre les règles suivies précédemment. — Part du hasard dans le mécanisme des batailles.

Des combats. — La rencontre imprévue de deux armées ne doit plus être possible aujourd'hui. — Règle à suivre dans les escarmouches; escarmouches sur une grande échelle.

Devoirs de l'avant-garde d'une armée dès qu'elle aperçoit l'ennemi. — Position des différentes armes en arrivant sur le champ de bataille. — Place de la réserve, des ambulances et des parcs.

De l'attaque et de la défense. — Clef de la position; point stratégique d'une armée qui occupe des positions étendues. — Des attaques de flanc. — Prévoyance du général en chef en cas d'échec. — Secours à accorder aux corps voisins. — Devoirs des officiers et des sous-officiers pendant le combat.

Ce qu'on doit faire quand la victoire est décidée. — Poursuite et retraite d'une armée. — Utilité d'une bonne cavalerie pour couvrir une retraite; protection mutuelle de la cavalerie et de l'artillerie à cheval. — Comment on retrempe le moral de ses troupes dans une marche rétrograde. — Mission des officiers d'artillerie après la bataille. — Rapports, mentions à l'ordre et au bulletin.

Retour au pied de paix; dispositions transitoires.

Aphorismes militaires.

TRENTE-QUATRIÈME LEÇON.

Organisation des armées étrangères : système militaire de la Prusse, de l'Autriche, de l'Angleterre et de la Russie. — Avantages du système français; causes de la supériorité de nos armées.

Nécessité des perfectionnements : ordonnance de cavalerie; sur quoi pourrait porter sa révision; officiers à attacher à la commission. — Projets nouveaux.

Considérations générales sur la cavalerie : amélioration de ses armes; tir à cheval; camps de manœuvres; escrime du sabre et de la lance.

De l'éloquence militaire et de l'art d'émouvoir le soldat. — Historique. — Proclamations, harangues, discours propres à exciter l'enthousiasme des troupes.

LEÇONS D'APPLICATION.

Établissement d'une troupe de cavalerie au bivouac.

Placement des avant-postes.

Attaque, poursuite et retraite d'un détachement.

Mémoires, missions, itinéraires avec levés à vue.

PROGRAMME ÉLÉMENTAIRE

D'UN

COURS D'ART ET D'HISTOIRE MILITAIRES

APPLIQUÉ A LA CAVALERIE

LIVRE TROISIÈME

EMPLOI DE LA CAVALERIE A LA GUERRE.

TITRE PREMIER.

Petites opérations.

VINGT-DEUXIÈME LEÇON.

Des détachements.

Importance de l'étude de l'ordonnance du 3 mai 1832. — Règlements divers sur le service en campagne depuis 1737.

Ce que l'on comprend généralement sous le nom de détachements; détachements offensifs, mixtes et défensifs. — Devoirs du chef; ce dont il doit bien se pénétrer. — Ordre de marche; disposition de l'avant-garde, des éclaireurs et des flanqueurs. — Passage des défilés en présence de l'ennemi. — Destination de l'arrière-garde.

Emploi de l'infanterie dans un détachement; comment on supplée à son absence. — Rang des détachements entre eux. — Cas dans lesquels ils se rencontrent ou se réunissent. — Des indices. — Des illusions d'optique.

Missions particulières; précautions à prendre en pays ennemi; conditions nécessaires pour réussir. — Ecriture des dépêches; comment on évite qu'elles soient interceptées. — A qui l'on confie les missions importantes et périlleuses.

I.

L'officier chargé d'un commandement à l'armée, ne peut espérer de succès que par l'application intelligente des préceptes renfermés dans l'ordonnance du 3 mai 1832, sur le service en campagne; il est donc essentiel de les connaître pour s'y conformer autant que possible [1].

L'étude de cette théorie est surtout très-importante pour celui qui n'a pas passé par les épreuves de la guerre; la parfaite connaissance de ce règlement peut seule suppléer à l'expérience, et donner le moyen de se tirer des positions difficiles [2].

Historique. — Ce fut seulement en 1737, qu'on réunit en corps de doctrine les coutumes et les lois éparses sur le service des armées en campagne [3]. Seize ans après, la guerre de la *Succession d'Autriche* donna naissance à un nouveau règlement, qui n'apporta que peu d'améliorations.

Tels furent les types des ordonnances sur cette matière, publiées jusqu'en 1832.

Le règlement de 1778 modifia très-peu ceux de 1753 et de 1755; l'expérience de la guerre manquait à ses rédacteurs.

En 1788, *le conseil de la guerre* fut chargé de réviser les prescriptions antérieures. Le comte de Guibert, rapporteur de la commission, avoua lui-même que ce travail avait été rédigé avec précipitation; il présentait en effet de nombreuses lacunes, telles que : l'omission d'une instruction pour le campement, le service des ordonnances et des états-majors.

En 1792, les besoins du moment nécessitèrent de nouvelles réformes; on en revint au règlement de 1778, modifié par quelques dénominations nouvelles [4]. C'est encore de cette

[1] V. de Ternay, cité par de Savoye, p. 11.
[2] V. Jacquinot de Presle, p. 385.
[3] V. Bardin.
[4] V. Ambert, *Esquisses*, p. 21.

ordonnance que s'est formée celle de 1809, puis celle de 1823, publiée lors de la guerre d'Espagne.

Tous ces règlements reproduisaient à peu près le mêmes principes, sans tenir toujours compte de la prodigieuse différence qui existait entre les armées et les guerres de ces différentes époques. On comprend dès lors, combien il était urgent de créer enfin une instruction d'accord avec les nouveaux besoins; c'est ce qu'a voulu l'ordonnance de 1832 [1].

Le service en campagne traite de l'organisation générale de l'armée, de l'état-major, de l'intendance, des ordonnances et des dépôts; il pose les bases du service intérieur, des camps, cantonnements et bivouacs; il détermine les règles à observer relativement aux mots d'ordre et de ralliement, aux gardes et postes extérieurs; il traite enfin des détachements, des reconnaissances et de tout ce qui peut intéresser le commandement, l'attaque et la défense.

II.

Des détachements. — Sous le nom de détachement, on désigne toute portion d'un corps ou d'une armée, destinée à un service particulier [2].

Les détachements sont *offensifs*, quand on les emploie à harceler l'ennemi [3]; on les dit *mixtes*, lorsqu'ils se composent de plusieurs armes [4]. Ils sont *défensifs*, toutes les fois qu'ils ont pour mission d'observer les mouvements de l'adversaire et d'avertir les corps qu'ils couvrent [5].

Un chef de détachement a de nombreuses difficultés à

[1] V. les *considérants* de l'ordonnance royale, p. 1.

[2] V. *Service en campagne*, art. 99 et général Thiébault, cité par de Savoye, p, 236.

[3] V. commandant Lallemand, *Des petites opérations*, art. *Démonstrations*.

[4] V. *Service en campagne*, art. 102, et pour le commandement, les art. 3 et 100.

[5] Ce sont les avant-postes. (V. Rocquancourt, t. IV, p. 426.)

surmonter; l'emploi de toutes ses qualités physiques et morales est constamment nécessaire. Si l'officier qui commande est au-dessous de sa mission, les conséquences en peuvent être désastreuses, car les petites opérations qu'il dirige se lient presque toujours à un grand ensemble.

Tout chef de troupes légères doit bien se pénétrer des ordres qu'il reçoit et les suivre rigoureusement, ou au moins se conformer strictement à leur esprit [1].

Pour réussir, surtout dans les circonstances qui ne permettent pas de suivre ces ordres à la lettre, il faut à une instruction spéciale, réunir à un haut degré les qualités qui font l'homme supérieur : l'intelligence, la force et l'activité.

L'autorité d'un chef de détachement est la même que celle d'un chef de corps; sa responsabilité s'étend au bon ordre, à la sûreté de sa troupe et même au résultat des combats qu'il livre [2].

Ordre de marche. — Avant le départ, l'officier passe une inspection minutieuse de l'armement, de l'équipement, du paquetage et de la ferrure; il s'assure que chacun emporte les vivres et les munitions nécessaires [3].

Le cinquième environ de l'effectif du détachement, est habituellement destiné à fournir les éclaireurs et les flanqueurs dont il doit être entouré [4]. L'avant-garde elle-même est précédée d'une *pointe d'avant-garde*, et flanquée par quelques cavaliers [5]; elle fouille le pays, évente les embuscades et annonce la présence de l'ennemi au corps principal, avec lequel elle reste toujours en communication [6].

[1] V. Jacquinot de Presle, *Cours d'art militaire*, p. 390. — Si ce métier est rude et difficile, en revanche les occasions de se distinguer sont fréquentes; de plus c'est la véritable école de la guerre. (Jacquemin.)
[2] V. *Service en campagne*, art. 103 et l'ordonnance du 2 novembre 1833, art. 448.
[3] V. de Brack, *Avant-postes de cavalerie légère*, p. 157 et de Cessac, cité par de Savoye, p. 244.
[4] V. de la Roche-Aymon, *Instruction aux troupes légères*, p. 197.
[5] V. Jacquinot, p. 391 et 392, et Vial, t. I[er], p. 307.
[6] V. de la Barre Duparcq, p. 310.

Avant de passer dans un village ou dans un chemin creux, par exemple, l'avant-garde écoute et examine; elle y fait entrer ses éclaireurs, tandis que ses flanqueurs tournent l'obstacle [1].

Il est de principe de ne s'engager dans un défilé, que lorsqu'on est maître des hauteurs qui le dominent [2].

Si l'on est attaqué pendant le passage, ou si l'on rencontre des forces supérieures à la sortie, la queue de la colonne se retire avec célérité, et la troupe, couverte par des tirailleurs, opère ensuite sa retraite par petites fractions; c'est pourquoi l'on ne devra jamais occuper que la moitié au plus de la largeur de la route [3].

Souvent l'ennemi laisse passer les premiers pelotons; alors le rôle de l'arrière-garde commence : elle couvre les derrières du détachement, et combat jusqu'à ce que les dispositions de défense aient été prises par le chef [4]. Son objet est encore de faire rejoindre les traînards et d'empêcher la maraude [5].

L'arrière-garde doit toujours être commandée par un officier ou un sous-officier, doué d'une grande fermeté [6].

III.

Emploi de l'infanterie dans un détachement. — Un officier de cavalerie commandant un détachement mixte, placera son infanterie sur les terrains difficiles aux troupes à cheval, derrière des obstacles et sur les flancs de l'adversaire; enfin il combinera les différentes armes, de manière qu'elles puissent se prêter un mutuel secours [7].

[1] V. *Maximes et instructions*, p. 30.
[2] Jacquinot de Presle, p. 394. — V. aussi de Brack, p. 167.
[3] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 193.
[4] V. général Thiébault, cité par de Savoye, p. 240.
[5] Jacquinot, p. 395 et de Brack, p. 349.
[6] V. *Maximes et instructions*, p. 33.
[7] V. art. 102 du *Service en campagne* et Rocquancourt, t. IV, p. 454.

Pour suppléer au manque d'infanterie, des chasseurs et hussards mettant pied à terre, pourront, comme les dragons et par un feu bien dirigé, garder ou forcer même des obstacles, si l'adversaire n'est pas entreprenant [1]. On devra néanmoins recommander à ces cavaliers de ménager leurs cartouches autant que possible [2].

L'ordonnance sur le service en campagne fixe le rang des détachements et des officiers qui en font partie [3]; elle prévoit le cas de la rencontre de plusieurs fractions détachées, et de la réunion momentanée de celles-ci aux troupes d'un poste [4]; elle détermine en outre les devoirs du chef qui n'a pas reçu le mot d'ordre pour le service de nuit [5].

Des indices. — Tout officier détaché doit observer avec soin les indices; il se procure ainsi de précieux renseignements sur les desseins, sur la situation physique et morale de l'ennemi [6].

Les traces de pas peuvent indiquer la direction, la disposition, la composition et quelquefois même, la force des colonnes [7]; les feux allumés ou éteints, les débris laissés au bivouac, les détonations, les cris sont autant d'indices utiles à consulter [8]. Un chef habile doit en savoir tirer parti dans l'intérêt de sa troupe, et souvent même de l'armée [9].

Ses investigations minutieuses porteront encore sur les pièces d'habillement, de harnachement, d'équipement et d'armement abandonnées; les cartouches jetées, les chevaux morts, les linges ensanglantés, les tombes recouvertes, etc.; tout cela peut donner connaissance des régiments composant

[1] V. l'exemple cité *9e leçon*, p. 177.
[2] Parce qu'ils en ont peu et qu'il ne leur est pas facile de les renouveler.
[3] V. art. 100 et 3, § 3. — V. aussi de Savoye, p. 248.
[4] V. art. 101.
[5] V. art. 102.
[6] V. *Maximes et instructions*, p. 65.
[7] V. de Brack, p. 96.
[8] *Idem*, p. 97 et V. Jacquinot de Presle, p. 406.
[9] Jacquemin.

les colonnes ennemies, de leur fatigue, de leur découragement, du plus ou moins grand nombre de blessés, de la distinction des officiers morts, etc... [1].

Illusions d'optique. — Grâce aux lunettes portatives, les officiers peuvent observer les objets éloignés, ce qui prévient souvent des retards ou des erreurs également funestes [2]; mais il faut se défier surtout des illusions d'optique si fréquentes par le brouillard, dans les pays de montagnes ou pendant la nuit [3].

Aux illusions d'optique, viennent se joindre les phénomènes provenant des réfractions atmosphériques [4]. C'est par l'habitude que l'on acquiert l'idée de l'étendue et des mesures; c'est l'expérience qui fait estimer les distances et les grandeurs; c'est la simple connaissance des constellations principales qui permet de s'orienter pendant la nuit [5]. (Planche 16, fig. 3.)

Il faut donc que l'officier, dans ses loisirs, s'accoutume aux mesurages de toute espèce, qu'il s'habitue à observer les objets et les lieux par tous les temps, à apprécier les distances à l'œil [6], et par la différence des vitesses de la lumière et du son [7]; alors il ne sera plus exposé, à la guerre, à commettre de ces déplorables erreurs qui produisent les terreurs paniques, les fausses alertes, les méprises cruelles [8].

Le service des détachements en général exige encore que les officiers s'exercent à écrire, et même à parler la langue du pays qu'ils doivent occuper; à défaut de quoi, on aura

[1] V. les indices particuliers cités par de Brack, p. 98 et suivantes, et surtout l'article si complet de M. de la Barre Duparcq, p. 353.
[2] V. Jacquinot, p. 405.
[3] *Idem*, p. 407.
[4] V. *Encyclopédie*, t. XVII, p. 742.
[5] V. de la Barre Duparcq, p. 311.
[6] V. *Instruction secrète* de Frédéric II, p. 102, et Fallot et Lagrange, cités par de Savoye, p. 277.
[7] La lumière parcourt environ 68 lieues par seconde, tandis que le son n'a qu'une vitesse de 337 mètres dans le même temps.
[8] Telles que celles des troupes de Turenne, de Condé et de la première expédition de Constantine. (V. Courtin, *Encyclopédie*, 1823.)

recours au latin, que connaissent tous les ecclésiastiques et les gens instruits [1].

Comme exemples remarquables de conduite de détachements, nous citerons les expéditions de *Leipsick*, en 1806, de *Raab*, en 1809 et de *Polosk*, en 1812, dirigées par le général Curély, dont la vie est un véritable cours pratique de petite guerre [2]; puis celle de *Badajoz*, en 1823, par le général Jacquemin, alors sous-lieutenant.

IV.

Officiers en mission. — Les petites opérations de la guerre nécessitent de telles précautions, que la moindre négligence peut les faire échouer; les missions les plus simples ont aussi parfois une immense influence sur le sort d'une armée. Elles exigent souvent beaucoup d'intelligence et de fermeté [3].

Dans un pays occupé par l'ennemi, l'officier porteur de dépêches sera suivi de deux cavaliers bien montés; il évitera les chemins frayés et, dans les passages dangereux, il se fera précéder par un de ses hommes [4].

Pour réussir, il faudra bien connaître les localités, avoir un bon guide ou posséder un croquis exact du terrain à parcourir; on devra se préparer à tout événement, et à faire disparaître immédiatement les papiers dont on est porteur. Si l'on tombe au pouvoir de l'ennemi, on ne se laissera pas intimider, on s'attachera à le tromper sur l'objet de sa mission et à détourner ses soupçons.

Les dépêches sont, autant que possible, écrites en chiffres [5]; lorsqu'elles sont très-importantes et périlleuses, on les confie

[1] Jacquemin.
[2] V. de Brack, p. 8 et 183.
[3] V. *Service en campagne*, art. 53 et de Savoye, p. 151.
[4] V. Jacquinot de Presle, p. 409.
[5] V. de Brack, p. 111.

à des officiers éprouvés, et si l'on veut qu'elles parviennent plus sûrement, on en fait une double expédition, et on en charge deux hommes sûrs qui suivent des chemins différents [1].

Pour prouver que les projets les mieux conçus ont été fréquemment éventés, par suite de la négligence coupable des officiers en mission, on peut citer les exemples de la bataille de *Métaure* (207 avant J.-C.), de l'attaque des cantonnements de la *Vistule*, en 1807, et de la bataille indécise de *Brienne*, en 1814 [2].

[1] V. de Brack ; p. 197 et de Savoye, p. 153.
[2] V. Jacquinot de Presle, *Cours d'art militaire*, p. 410.

VINGT-TROISIÈME LEÇON.

Des camps, cantonnements et bivouacs; du mot d'ordre.

Diverses espèces de camps; leur but; reconnaissance de leur emplacement. — Epoque de transition des camps anciens aux camps modernes. — Forme et tracé des camps. — Méthode suivie en Afrique. — Campement; guides et sauve-gardes.

Premier usage des cantonnements; leur établissement; précautions qu'ils exigent. — Ordres en cas d'alerte. — Emplacement des quartiers généraux. — Cavalerie dans les villages.

Origine des bivouacs; leurs avantages. — Bivouac d'un régiment de cavalerie; moyens d'attache pour les chevaux.

Du mot d'ordre; quand et comment il se donne. — Ce que doit exiger impérieusement une sentinelle de toute troupe qui passe à sa portée. — Mesures à prendre en cas de perte du mot d'ordre.

I.

On appelle *camp*, les lieux où s'arrête une armée, ou une fraction d'armée, pour stationner un ou plusieurs jours, de quelque manière qu'elle s'y établisse [1]. Ce n'est donc, à proprement parler, qu'une position militaire occupée plus ou moins longtemps [2].

Les camps ont pour but, soit de couvrir un point important et d'observer les mouvements de l'ennemi, soit d'accorder quelque repos aux troupes, d'attendre et de protéger l'arrivée d'un renfort, ou de former de nouveaux magasins [3].

En conséquence de leur objet, les camps reçoivent différentes dénominations : quand ils servent, pour ainsi dire, de gîtes d'étapes aux troupes, on les dit *mobiles*, *de campagne ou de passage ;* s'ils doivent assurer la conservation d'une

[1] V. *Service en campagne,* art. 32 et de Savoye, p. 85.
[2] Jacquemin.
[3] V. de Savoye, p. 86 et *Service en campagne*, art. 33.

position, ils sont *retranchés* [1]; enfin il existe des camps *d'instruction*[2].

Ces derniers, très en usage autrefois et désignés alors sous le nom de camps *de plaisance*[3], viennent d'être rétablis; l'ordonnance de 1832 n'en a pas spécialement fait mention, sans doute parce qu'ils doivent ressembler tout à fait aux camps de guerre[4].

On y pratique les différentes opérations d'une campagne; on y habitue les troupes aux grandes manœuvres, et on y perfectionne la tactique; c'est aussi l'école des officiers généraux [5].

La forme des camps a varié suivant les progrès de l'art militaire; la castramétation régulière des Romains, oubliée jusqu'en 1556, a été rétablie par Maurice, prince d'Orange. Ce fut quand l'ordre mince succéda à l'ordre profond que, par une conséquence naturelle de l'emploi des armes à feu, le front des camps s'étendit.

Jusqu'aux guerres de la Révolution, les armées campaient sous des tentes; mais celles-ci augmentant le danger des surprises, demandant beaucoup de temps pour être enlevées, rendant trop facile la reconnaissance des positions, et nuisant à la rapidité des marches par le surcroît de bagages, furent abandonnées; le général Hoche donna le premier le signal de la réforme [6].

L'avantage des camps modernes consiste : dans la conservation de l'ordre de bataille, dans la facilité de la surveillance, des communications et de la formation des troupes [7].

[1] Tels que ceux de Buntzlewiltz en 1761, d'Ulm en 1800, de Lintz; les lignes de Turin et de Torrès-Védras. (V. Thiers, t. XII, p. 387.)

[2] Les règlements de 1778 et 1792 leur avaient consacré un titre particulier.

[3] Le plus remarquable fut celui de 1698, établi à Compiègne.

[4] Il en est ainsi pour le camp de Châlons. — V. art. 222 du *Service en campagne*.

[5] V. Vial, t. Ier, p. 80.

[6] A son arrivée à l'armée de la Moselle.

[7] V. *Campagne de Napoléon III en Italie*, p. 108.

Le règlement donne une instruction détaillée pour le tracé d'un camp [1]; cette méthode n'est plus aujourd'hui mise en pratique [2].

En Afrique, la cavalerie, lorsqu'elle est seule, campe en carré ou en colonnes serrées parallèles, à moins qu'on n'ait à redouter une attaque d'artillerie; avec de l'infanterie, elle s'établit en colonne à demi-distance dans l'intérieur du camp, ou en bataille sur une des faces [3]. En colonne, les chevaux restent sur 2 rangs, mais à 12 pas de distance de tête à tête; les cavaliers se couchent dans cet espace [4].

Nous renvoyons au service en campagne pour les détails qui concernent le campement [5], sa composition [6] et sa réunion [7], les guides et sauve-gardes [8], l'ordre donné avant l'établissement du camp [9] et l'entrée dans le camp [10].

On observera que la prescription de l'article 37 (relative à la rareté de l'eau) est de première nécessité en Afrique [11], et au sujet de l'article 39, que les piquets qui fixent les cordes destinées à attacher les chevaux, doivent être enfoncés profondément dans le sol [12].

Enfin, nous ajouterons que le moment de l'abreuvoir et des repas est souvent celui que l'ennemi choisit pour attaquer un camp; il faut donc alors redoubler de vigilance, et accoutumer les cavaliers à seller et à brider promptement [13].

[1] V. *Service en campagne*, art. 40 et 42.
[2] V. Vial, t. Ier, p. 295,
[3] V. *Notice* du commandant Lecomte, 1854.
[4] V. maréchal Bugeaud, cité par de Savoye, p. 95.
[5] Art. 32.
[6] Art. 34.
[7] Art. 35 et 36.
[8] Art. 37.
[9] Art. 38.
[10] Art. 39.
[11] V. de Savoye, p. 88.
[12] V. *Notice* du commandant Lecomte, p. 7.
[13] Les Cosaques sellent, brident et montent à cheval en une minute. (V. Nolan et Bonneau du Martray.)

II.

Cantonnements. — Un cantonnement est un établissement passager qu'une armée forme, suivant l'ordre de bataille, dans des cantons, villages, communes, qui lui sont assignés commes gîtes [1].

Autrefois, on ne faisait pas de campagnes d'hiver; d'un commun accord, les troupes des deux partis se disséminaient dans les villes pendant la mauvaise saison. Au moment de reprendre les hostilités, les armées se rapprochaient, prenaient leurs quartiers de cantonnements, puis enfin achevaient leur concentration et s'établissaient sous la tente.

A la mort de Henri II, on fit pour la première fois usage de cantonnements rapprochés, pouvant se secourir mutuellement; la Révolution fit disparaître les quartiers d'hiver, et dès cette époque, on a fait la guerre en toute saison [2].

L'établissement des troupes en cantonnements est la meilleure manière de tenir la campagne, à cause des ressources et du bien-être qu'y trouvent les hommes et les chevaux; seulement, cette situation n'est avantageuse qu'autant qu'on y est à l'abri d'une surprise [3].

Les cantonnements sont établis sur une assiette défensive, derrière une rivière, par exemple, dans des lieux où il y a sûreté, liberté de rassemblement et facilité de communications [4]. Les troupes ainsi placées, étant toujours sur le qui-vive, doivent être entourées d'un cordon de postes [5].

Les cantonnements ayant pour but de se mettre, ou de rester en état d'entamer prochainement une action sérieuse,

[1] V. *Service en campagne*, art. 32.
[2] Exemple : la campagne de Crimée, de 1854 à 1855. (V. Vial, t. Ier, p. 278.)
[3] V. commandant Lallemand et de Savoye, p. 140.
[4] V. *Service en campagne*, art. 47 et Jacquinot de Presle, p. 528.
[5] V. Vial, t. Ier, p. 288 et Jacquinot, *Abrégé*, p. 265.

on ne doit y réunir que le nombre de chevaux suffisant en raison des ressources et des abris[1].

On peut citer comme modèles en ce genre, les cantonnements de la grande armée, en 1806, et ceux du prince Eugène, en 1813, derrière la Saale[2].

Les officiers commandant les postes et les gardes avancées, ne sauraient prendre trop de précautions, car un défaut de surveillance ou l'oubli des principes fondamentaux[3], peut causer de grands désastres : les surprises de *Marienthal*, en 1645, et d'*Arroyo-del-Molinos*, en 1811, sont des exemples frappants des résultats de l'imprévoyance et d'un excès de confiance dans ses forces[4].

Aussi, Napoléon avait-il déclaré passible de la peine de mort, tout commandant de cantonnement qui se laisserait surprendre[5].

Si nous insistons particulièrement sur les mesures de prudence, c'est que le caractère confiant du soldat français est le premier obstacle à vaincre; son insouciance est portée à un tel point, qu'il accuse même ses chefs de manque d'audace, s'il les voit agir avec circonspection[6].

L'ordonnance de 1778 exigeait qu'en cas d'alerte, les corps fussent rangés en bataille et disposés pour le combat en six minutes[7].

Le point de rassemblement doit toujours être donné de façon que les troupes puissent l'atteindre, sans risquer d'être coupées par l'ennemi; ce point est choisi un peu en arrière du demi-cercle formé par les divers détachements[8].

[1] V. de Brack, p. 361.
[2] V. Thiers, t. VII, p. 325, 331 et 404. — V. aussi Vial, t. Ier, planche 3.
[3] V. *Instruction* dérobée à Frédéric, p. 67 et suivantes.
[4] V. Jacquinot de Presle, p. 529 et 539, et Thiers, t. XIII, p. 347 et 349.
[5] Décret impérial du 20 septembre 1813, daté du quartier général de Pirna.
[6] Jacquemin et V. Jacquinot de Presle, p. 448.
[7] V. Bardin.
[8] V. *Service en campagne*, art. 46. — Jacquinot, *Abrégé*, p. 268 et Vial, t. Ier, p. 282.

Le règlement défend expressément aux officiers de s'établir dans les maisons, quand ils sont campés[1]. Il fixe la position des escadrons cantonnés dans les villages, ainsi que les mesures à prendre pour habituer les hommes à se tenir toujours prêts[2].

On attaque habituellement des cantonnements à la pointe du jour, après avoir eu soin d'empêcher des espions de prévenir l'ennemi[3].

Lorsqu'on est attaqué à l'improviste[4], il faut que les postes, déployés en tirailleurs derrière des obstacles, maintiennent l'adversaire jusqu'à ce qu'on ait eu le temps de se réunir sur la *place d'alarme*[5].

III.

Bivouacs. — Le mot bivouac a pris naissance dans les siéges de Maurice de Nassau[6]; c'était un terme de service désignant les postes avancés d'un camp, ou certaines gardes de nuit laissées sans abri. Néanmoins et par exception, le prince Eugène fit bivouaquer toutes ses troupes devant les *lignes de Philippsbourg*, en 1734.

A partir de la Révolution, l'accroissement prodigieux des armées, affranchies de presque tous leurs bagages, nécessita une nouvelle méthode de camper. L'établissement général en plein champ, adopté en 1793, augmenta la rapidité des marches et la vigueur des opérations, tout en diminuant les fatigues du soldat.

C'est à tort qu'on attribue au bivouac une foule d'inconvénients; il faut observer en effet, que le soldat y repose sur un sol séché par de grands feux et les pieds près du foyer,

[1] *V. Service en campagne*, art. 43 et 48.
[2] Art. 46. — V. de Savoye, p. 123.
[3] V. Jacquinot de Presle, p. 543 et de Brack, p. 363.
[4] *Idem*, p. 537 et *Abrégé*, p. 272.
[5] V. de la Barre Duparcq, p. 463. — De Brack, p. 363 et *Instruction de Frédéric*, p. 98.
[6] Il provient de deux mots hollandais : *bi*, auprès et *wakt*, veille.

tandis que sous la tente, la terre reste humide et l'on ne tarde pas y ressentir, par le froid et la pluie, un malaise dangereux[1].

De plus, le soldat en campagne éprouve une exaltation qui lui fait oublier les sacrifices, pour ne songer qu'à la gloire. Cet instinct héroïque, au milieu de dangers sans cesse renaissants, aussi bien que la gaieté insouciante de notre nature mobile, fait la principale force des armées françaises[2].

Outre que le bivouac tel qu'on l'établit aujourd'hui, est moins pénible qu'on pourrait le croire[3], il a encore l'avantage de permettre à une troupe en marche de se porter avec célérité sur une position donnée, sans éveiller l'attention de l'ennemi; enfin, il rend les campagnes plus courtes[4]: les opérations de la grande armée, en 1805, durèrent moins de trois mois; l'entrée triomphante de Napoléon à Berlin, en 1806, après Iéna, fut le résultat d'une campagne de dix-huit jours[5].

Néanmoins, il ne faut pas abuser des bivouacs, et toutes les fois qu'on en aura la possibilité, on fera cantonner les troupes. On construit aussi des baraques quand les ressources locales le permettent, et si l'on doit occuper quelque temps une position. Les mesures générales sont les mêmes dans les deux cas[6].

Une instruction particulière détermine la manière la plus favorable de disposer les escadrons au bivouac en Afrique[7] (Planche 16, fig. 4); cette méthode, mise en usage avec succès dans les campagnes de Crimée et d'Italie, exige comme

[1] V. Jacquinot de Presle, p. 321.
[2] Jacquemin.
[3] V. Vial, t. I[er], p. 296.
[4] V. de Savoye, p. 116 et 117.
[5] Eût-on jamais accompli de tels miracles et en aussi peu de temps, avec les campements méthodiques et la guerre tacticienne des deux siècles précédents? (Jacquemin.)
[6] V. *Service en campagne*, art. 45 et de Savoye, p. 119.
[7] V. *Notice sur les bivouacs d'Afrique*, par le commandant Lecomte, 1854, p. 27 et suivantes.

toutes les autres, de grandes précautions pour la conservation des chevaux [1].

Les moyens d'attache dont on dispose sont : des piquets, des cordes de campement, des entraves et des longes. Dans les premiers temps, on se sert de celles-ci concurremment avec l'entrave, pour familiariser les chevaux avec ce dernier genre d'attache [2].

En principe, quand on arrive au bivouac, aucune mesure pouvant augmenter le bien-être et la sécurité de chacun, ne doit être négligée [3].

L'essentiel est de choisir un terrain sec et légèrement en pente, où l'on trouve facilement de l'eau et du bois; une bonne orientation est surtout indispensable en hiver. Les feux seront toujours placés vers le *front de bandière* [4], et l'on en allumera parfois sur différents points pendant la nuit, pour donner le change à l'ennemi [5].

IV.

Du mot d'ordre. — En langage militaire, le *mot* est une parole de reconnaissance sans laquelle les patrouilles et les rondes de nuit ne doivent jamais marcher [6]. Le mot *d'ordre* se donne tous les soirs à l'armée comme en garnison [7].

A l'intérieur et en temps de paix, la série des mots est envoyée chaque mois aux chefs de corps et aux commandants de place, par les généraux qui commandent les divisions militaires.

Le mot d'ordre est une chose sacrée; quiconque le di-

[1] V. *Recueil* de mémoires et d'observations sur la médecine vétérinaire. (*Argus des haras*, mars 1860.)

[2] V. le *tableau* des ustensiles et effets de campement.

[3] V. de Brack, p. 122 et *Maximes*, p. 35.

[4] V. Lecomte, p. 14.

[5] V. la retraite du maréchal Ney, de Smolensk à Orscha en 1812. (Thiers, t. XIV.)

[6] V. *Service en campagne*, art. 54 et de Savoye, p. 155.

[7] *Idem*, art. 55, et règlement du 13 octobre 1863, art. 116 et chap. XLI.

vulgue en temps de guerre, est passible de la peine de mort[1].

A la suite de cette expression, on donne un contre-mot ou mot de *ralliement*, que chaque sentinelle doit connaître, et exiger impérieusement de toute troupe passant devant son poste[2].

Quand un poste reconnaît une patrouille, il en reçoit le mot d'ordre et lui donne en échange celui de ralliement[3]; il en est de même lorsqu'il s'agit des rondes simples, et des *rondes majors* ou d'officiers supérieurs[4].

Les historiens militaires de tous les temps et de toutes les nations, parlent de mots d'ordre et du *guet*, donnés aux troupes pour prévenir les surprises. Les noms des dieux, puis des saints, furent tour à tour employés jusqu'au XVIIe siècle, époque à laquelle le chevalier de Folard fit adopter les noms des généraux et des batailles gagnées par eux[5].

Aujourd'hui, on suit un système à peu près analogue[6], seulement l'usage a fait que les mots d'ordre et de ralliement commencent par la même lettre.

En cas de perte de ces mots, des mesures doivent être prises aussitôt pour éviter que l'ennemi ne puisse en profiter, et tromper la confiance des sentinelles et des postes[7].

C'est par suite de l'oubli des prescriptions relatives aux devoirs des vedettes, que les débris du corps du prince Eugène échappèrent aux Russes, dans la nuit du 16 novembre 1812, pendant la retraite de *Smolensk* à *Krasnoë*[8].

[1] V. *Code de justice militaire*, art. 205.
[2] *Service des places*, art. 120, 122 et 126.
[3] *Idem*, art. 116, note [1].
[4] *Idem*, art. 126, note [1].
[5] V. Bardin.
[6] V. *Service en campagne*, art. 54.
[7] V. *Service en campagne*, art. 56 et de Savoye, p. 156.
[8] V. Thiers, t. XIV, p. 561.

Le serv
et eff etc.
Le serv
Le serv

Tente

Tent

Ten

M
p
C

VINGT-QUATRIÈME LEÇON.

Des avant-postes.

Ce qu'on entend par avant-postes, système et zone d'avant-postes. — Objet et position des postes de soutien; corps qui les fournit. — Composition, nombre, force et placement des grand'gardes; leurs consignes; responsabilité du commandant. — Petits postes; leur position, leur nombre et leur force. — Postes détachés; leur but et leur composition; leur placement.

Sentinelles et vedettes; leur objet; circonstances dans lesquelles il faut les doubler. — Service des sentinelles volantes. — Lieux où l'on doit éviter de placer les vedettes; comment on les dérobe à la vue de l'ennemi; leurs devoirs pendant la nuit; ce qu'elles doivent faire quand elles sont surprises et désarmées. — Rideaux qui couvrent le corps principal; distances qui séparent les lignes du système d'avant-postes.

Patrouilles, découvertes, rondes. — Combinaison des divers itinéraires; précautions à prendre; vigilance pendant la nuit. — Extension donnée à ce service à la pointe du jour. — Conduite en cas d'attaque. — Objet et dispositif des patrouilles offensives et défensives.

Parlementaires; méfiance qu'ils doivent éveiller; comment ils se présentent et comment ils sont reçus. — Choix de l'envoyé; circonstances où il est retenu. — Déserteurs, gens suspects; où conduits et par qui questionnés; il ne faut pas toujours ajouter foi à leurs rapports : exemples.

I.

Définitions. — Sous le nom générique *d'avant-postes*, on comprend les détachements défensifs qui concourent au service de sûreté du corps principal[1]. Le *système d'avant-postes* se compose de l'ensemble des postes de soutien, grand'-gardes, petits postes, sentinelles et vedettes; le terrain qu'ils occupent constitue la *zone d'avant-postes*[2].

Les postes de soutien ou d'appui sont à proprement parler, la *réserve générale* des avant-postes d'une armée; ils sont

[1] V. Jacquinot de Presle, p. 413.
[2] V. *Maximes et instructions*, p. 38.

destinés à les soutenir, à les recueillir au besoin, et à arrêter l'ennemi assez longtemps pour que le corps principal puisse se préparer à combattre [1].

C'est dans les villages, dans les défilés susceptibles de défense, ou au point d'intersection de plusieurs routes et chemins, qu'on les établit et de préférence pendant la nuit. Chacun de ces postes est commandé par un officier supérieur [2].

Ordinairement, la plus grande partie des troupes destinées aux avant-postes forme le poste de soutien ; l'infanterie et la cavalerie y sont combinées en proportions diverses, et parfois on les renforce avec quelques pièces de canon [3].

Grand'gardes. — Les grand'gardes constituent, pour ainsi dire, des *retranchements vivants* à l'abri desquels l'armée peut et doit reposer en sécurité [4]; elles sont composées d'une moitié environ des troupes formant les avant-postes; l'ensemble de ces troupes varie du 1/6 au 1/10 du corps principal [5].

Leur nombre et leur force dépendent du terrain, de l'espèce et de la quantité des troupes opposées, ainsi que des petits postes qu'elles ont à fournir; toutefois, il est de règle que l'effectif d'une grand'garde ne doit pas dépasser 150 hommes, tant d'infanterie que de cavalerie [6].

L'emplacement des grand'gardes est généralement aux endroits couverts et susceptibles de quelque défense [7]. La cavalerie s'établit derrière des bouquets de bois, des mamelons, des plis de terrain, des haies, des maisons isolées [8]; la nuit elle se rapproche de ses postes de soutien [9].

[1] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 205 et de la Barre Duparcq, p. 303.
[2] V. Jacquinot, p. 414 et Rocquancourt, t. IV, p. 429.
[3] V. *Service en campagne*, art. 84, § 2 et Vial, t. I[er], p. 302.
[4] *Idem*, art. 81 et de Savoye, p. 169.
[5] V. Vial, t. I[er], p. 303 et *Maximes*, p. 40.
[6] *Idem*, p. 301 et Rocquancourt, t. IV, p. 430.
[7] V. *Service en campagne*, art. 84, Jacquinot, p. 417 et de Savoye, p. 177.
[8] V. Jacquinot, *Abrégé*, p. 206 et *Instructions secrètes* de Frédéric II, p. 8.
[9] V. *Service en campagne*, art. 84 et *Maximes*, p. 49.

Nous renvoyons au *service en campagne* pour tout ce qui concerne la surveillance du service des grand'gardes [1], pour leur réunion et leur départ [2]; en faisant observer que les détachements qui forment les avant-postes, doivent avoir reçu des vivres de leur corps avant de le quitter [3]. Le règlement fixe encore leur consigne générale [4].

De toutes les sages prescriptions de l'ordonnance, on peut conclure que les fonctions du chef de ce poste important sont très-complexes; une immense responsabilité pèse sur lui; le salut de l'armée dépend de son habileté et de sa vigilance [5].

Un officier, dans cette position, ne doit prendre aucun repos [6], et il doit redoubler encore de précautions dans les nuits obscures ou par les temps de brouillard, car sa plus grande faute serait de se laisser surprendre. Il y va pour lui de l'honneur et de la vie [7].

Petits postes. —Les petits postes sont aux grand'gardes, ce que le poste avancé de la garde de police est à cette dernière garde : ils sont intermédiaires entre les grand'gardes et les vedettes [8].

Le nombre des petits postes dépend de l'espace dans lequel les grand'gardes doivent exercer leur surveillance, de leur effectif et des localités. Leur force générale varie du tiers à la moitié de la grand'garde [9]; la force de chacun est déterminée d'après l'importance des points à occuper, et d'après le nombre des vedettes à fournir [10].

Un petit poste est sous les ordres d'un officier, quand il

[1] Art. 82 et 85. — V. de Savoye, p. 172 et 182.
[2] Art. 83 et de Brack, p. 145.
[3] Art. 93. — S'il y a possibilité, on fait apporter des vivres et des fourrages par les habitants.
[4] Art. 87.
[5] V. *Instructions* de Frédéric, p. 23 et de Savoye, p. 186.
[6] *Service en campagne*, art. 88. — V. Jacquinot de Presle, p. 435.
[7] Décret de 1811. — V. Rocquancourt, t. IV, p. 441.
[8] V. Jacquinot, *Abrégé*, p. 206 et de Brack, p. 146.
[9] V. Jacquinot, *Cours d'art militaire*, p. 419 et de la Roche-Aymon.
[10] V. *Service en campagne*, art. 85 et de la Barre Duparcq, p. 299.

comprend 20 hommes; d'un sous-officier, lorsqu'il y en a 8 à 12; et d'un brigadier, s'il ne s'y trouve que le nombre de cavaliers suffisant pour fournir une vedette. Les petits postes sont relevés très-fréquemment [1].

Postes détachés. — Outre les postes détachés destinés à couvrir un cantonnement ou des quartiers d'hiver [2], il est quelquefois utile de réunir plusieurs cavaliers intelligents pour occuper, pendant la nuit, des points d'exploration en dehors du périmètre des avant-postes [3].

Ces postes, dits *à la cosaque*, ne sont pas liés entre eux et changent souvent de position; on ne les emploie que lorsque les circonstances l'exigent [4]. Chacun d'eux se compose d'un brigadier avec 4 ou 8 hommes, qui s'établissent de préférence à l'embranchement des chemins que l'ennemi doit suivre pour attaquer [5].

II.

Sentinelles et vedettes. — La sentinelle est un soldat à pied qui guette et surveille les mouvements de l'ennemi, pour en informer aussitôt le poste qui l'a fournie; lorsque cet homme est à cheval, on le nomme vedette [6]. Toutes deux sont placées à la limite extrême des avant-postes; elles y forment ce qu'on appelle le *cordon*, ou la chaîne extérieure [7].

Les sentinelles et vedettes peuvent être *simples*, *doubles*, *volantes* et *de communication* [8].

Les vedettes sont placées plus près de l'ennemi que les sentinelles; on les double quand elles sont très-éloignées, ou

[1] V. art. 85, § 2 et Vial, t. Ier, p. 304.
[2] V. de la Roche-Aymon, *Instruction aux troupes légères*, p. 148 et 158.
[3] *Service en campagne*, art. 88, § 3. — V. de la Barre, p. 300, Jacquinot, *Abrégé*, p. 208 et de Savoye, p. 169.
[4] V. Jacquinot, *Cours d'art militaire*, p. 421.
[5] V. *Service en campagne*, art. 85, § 6 et Vial, t. Ier, p. 305.
[6] De Brack, p. 147.
[7] V. de Savoye, p. 189 et Jacquinot, *Abrégé*, p. 204.
[8] *Service en campagne*, art. 88.

dérobées par des obstacles à la vue des petits postes [1]. Si elles doivent se croiser dans un espace étendu, qu'il est nécessaire de faire parcourir, on les dit volantes [2].

On doit éviter d'établir une vedette trop près des lieux couverts; on la cache autant que possible derrière un pli de terrain, un bouquet d'arbres, une haie, un mur, etc. [3]; mais il faut qu'elle puisse toujours découvrir au loin. Pendant les nuits obscures, elle se tiendra dans les lieux bas, pour mieux distinguer ce qui vient d'en haut [4].

La nuit, les avant-postes sont rapprochés du camp, ce qui resserre le réseau [5]; les vedettes sont relevées toutes les heures.

Ce service doit être parfaitement connu de chacun [6].

On doit encore apprendre aux sentinelles à remplacer parfois le qui-vive par des signaux [7], pour éviter qu'elles ne soient surprises, ou pour dérober la connaissance de leur emplacement à l'ennemi; on leur recommande enfin, de ne pas toujours se fier aux indices [8].

Lorsqu'une sentinelle, une vedette, comme aussi un éclaireur ou un flanqueur sont surpris, c'est pour eux un devoir d'honneur de tirer, ou s'ils ont été désarmés à l'improviste, de crier pour donner l'alarme [9].

En semblable circonstance, il faut toujours se rappeler les beaux exemples donnés par le chevalier *d'Assas* en 1760 [10], et par le chasseur *Fortunas* pendant le siége de Dantzig, en 1807 [11].

[1] V. Jacquinot, *Cours d'art militaire*, p. 428 et de la Barre Duparcq, p. 301.
[2] *Idem*, *Abrégé*, p. 208.
[3] V. de la Roche-Aymon, p. 589.
[4] V. Jacquinot de Presle, *Cours d'art militaire*, p. 423.
[5] *Service en campagne*, art. 85.
[6] V. de Brack, p. 150.
[7] V. Jacquinot, *Abrégé*, p. 217.
[8] Ces indices sont souvent une ruse de guerre. — V. de Savoye, p. 193.
[9] V. *Service en campagne*, art. 88 et de Savoye, p. 189.
[10] V. *Histoire de l'ordre militaire de Saint-Louis*.
[11] l'exemple cité par Ambert. (Chanut, *Esquisses*.)

Zone d'avant-postes. — Il suit de cet exposé que le corps principal et l'armée se trouvent couverts par quatre rideaux distincts : 1° les vedettes, 2° les sentinelles, 3° les petits postes, 4° les grands'gardes; auxquels viennent parfois s'ajouter les postes détachés en avant, et les postes de soutien en arrière [1]. (Planche 16, fig. 5.)

Les distances qui séparent les lignes du système d'avant-postes, dépendent des circonstances et de la nature du terrain ; mais la profondeur totale de la zone ne doit pas dépasser les limites de 3 à 6 kilomètres [2].

Dans ce dernier cas, les postes de soutien se placent à peu près à égale distance de la ligne des vedettes au corps principal, les grand'gardes vers le milieu du premier intervalle, les petits postes à 800 mètres au plus en avant [3], et les vedettes ou sentinelles à portée de fusil des postes dont elles dépendent [4].

Règle générale : la grand'garde doit voir ses petits postes; ceux-ci doivent apercevoir leurs vedettes, et chaque vedette doit découvrir ses deux voisines [5].

Indépendamment de ces combinaisons pour assurer la sécurité des troupes, une multitude de précautions viennent encore en confirmer l'efficacité [6].

III.

Patrouilles, découvertes, rondes. — Sous ces divers noms, on désigne les détachements défensifs tirés d'un poste, pour en parcourir les avenues et veiller à sa sûreté, en éven-

[1] V. de la Pierre, cité par de Savoye, p 169.
[2] V. Lallemand, t. Ier, p. 2.
[3] V. *Maximes*, p. 45.
[4] A 700 mètres au plus et bien en vue. (V. général Renard, p. 154.)
[5] V. Jacquinot et la Roche-Aymon, p. 2 et 3. — V. aussi la planche des *Maximes et instructions*, p. 46.
[6] V. *Service en campagne*, art. 90 et de Savoye, p. 194.

tant la marche de l'ennemi, en prévenant les surprises, en s'assurant de la vigilance des vedettes [1].

La marche des patrouilles et des rondes est combinée différemment: tantôt elles parcourent la ligne dans le même sens à des heures variées, tantôt elles partent presque simultanément et font la visite des postes par des côtés opposés [2].

Une heure avant le jour, tout le monde est à cheval [3]; des découvertes sont envoyées au loin [4]; on redouble d'attention et, au premier coup de pistolet, les petits postes se portent sur la ligne des vedettes et se déploient en tirailleurs, tandis que la grand'garde prend ses dispositions pour arrêter l'ennemi [5].

Les découvertes, ou *patrouilles offensives*, sont ordinairement composées de cavalerie; elles ont pour objet de reconnaître les avant-postes ennemis et le terrain qu'ils occupent. Leur force varie de 15 à 30 hommes, qui s'avancent sur une longue ligne de 250 à 500 mètres d'étendue [6]. (Planche 16, fig. 6.)

Ces patrouilles dépassent fréquemment le cordon des vedettes; aussi doit-on prévenir celles-ci de l'heure du départ des découvertes, de leur effectif et du signal convenu pour éviter des méprises au retour [7].

Les *patrouilles défensives*, ou détachements volants, comprennent les rondes, ou tournées faites par des officiers, sous-officiers ou brigadiers, accompagnés de 2 à 7 hommes, pour inspecter les avant-postes [8]. Ces cavaliers marchent espacés [9]; le chef se tient au centre, ne perd pas

[1] V. Jacquinot de Presle, *Cours d'art militaire*, p. 443 et *Maximes*, p. 53.
[2] V. *Service en campagne*, art. 90 et *Instructions secrètes* de Frédéric, chap. II, p. 25.
[3] *Service en campagne*, art. 89.
[4] V. de la Barre Duparcq, p. 304 et *Maximes*, p. 56.
[5] V. *Service en campagne*, art. 96 et de Savoye, p. 216.
[6] V. de la Roche-Aymon, *Instruction aux troupes légères*, p. 42 à 69.
[7] V. Jacquinot, p. 446.
[8] V. de Brack, p. 152 et *Maximes*, p. 54.
[9] V. de la Barre Duparcq, *Eléments d'art militaire*, p. 305.

ses hommes de vue, et tous sont attentifs au moindre signal [1]. (Planche 17, fig. 1.)

IV.

Parlementaires. — Tout militaire chargé par son général de dépêches, ou d'une communication verbale auprès d'un chef ennemi, prend le nom de parlementaire [2].

Cet envoyé a presque toujours une double mission, dont la partie cachée est quelquefois la plus importante [3].

On doit faire choix d'un homme intelligent pour ce service, car il s'agit parfois de faire mettre bas les armes à des troupes enveloppées, de décider un commandant de place à capituler, ou bien aussi d'obtenir des conditions honorables à la suite d'une défaite : missions délicates et importantes qui exigent de l'habileté et de l'adresse [4].

Aucune des précautions indiquées par l'ordonnance ne saurait être négligée [5], et l'on devra considérer l'envoyé ennemi comme aussi dangereux qu'un espion [6]. Enfin, il sera quelque fois utile de l'induire en erreur, en simulant des préparatifs, de retraite ou d'attaque [7].

Déserteurs, gens suspects. — Les prescriptions du règlement relatives aux déserteurs, sont de la plus haute importance [8] ; l'oubli de ces mesures de précaution peut avoir les plus fâcheuses conséquences [9].

La place qu'on leur assigne lorsqu'ils se présentent pendant la nuit, doit être choisie loin des avant-postes [10].

[1] V. *Maximes et instructions*, p. 55.

[2] V. *Service en campagne*, art. 94. — Jacquinot, p. 430 et 431. — De Savoye, p. 210.

[3] Exemple : le duc de Rovigo avant Austerlitz. — V. *Maximes*, p. 70.

[4] Exemples : Philippe de Ségur à Ulm, en 1805 ; puis V. *1re partie*, le général Kellermann après la bataille de Viméiro.

[5] *Service en campagne*, art. 94. — V. aussi de Brack, p. 286 à 288.

[6] V. *Instructions* de Frédéric, citées par de Savoye, p. 211.

[7] Exemple : le prince Dolgorowki la veille d'Austerlitz.

[8] V. *Service en campagne*, art. 95 et de Brack, p. 273.

[9] Exemple : Frédéric à Hochkirch.

[10] V. Jacquinot de Presle, *Cours d'art militaire*, p. 437 et de Savoye, p. 212.

On ne saurait trop recommander de questionner soigneusement les gens suspects; mais il faut se garder de toujours ajouter foi à leurs rapports, car souvent l'ennemi fait déserter un homme adroit pour donner de faux avis, dont il se propose ensuite de profiter [1].

Néanmoins, on leur accordera d'autant plus de confiance que le motif de leur désertion sera plus excusable [2]. Ce que l'on apprendra d'eux d'une manière à peu près certaine, surtout si l'on a le soin de questionner séparément plusieurs hommes d'un même corps, c'est le nom, la force, la position ou la direction de leur régiment, et les moyens qu'ils ont employés pour s'évader [3].

Les déserteurs étaient fort nombreux autrefois; mais depuis que les nations n'ont plus eu recours aux troupes mercenaires et que les armées sont devenues nationales, les cas de désertion ont été de plus en plus rares; de longues privations ou la crainte de châtiments sévères, peuvent seules amener, de nos jours, quelques mauvais soldats à abandonner leurs drapeaux [4].

[1] Exemple : Seydlitz à Gotha. (V. général Ambert, *Moniteur de l'armée*, 1861, nos 55 et 56.)
[2] Exemple : le déserteur belge à Waterloo.
[3] V. de Brack, p. 116. — Jacquinot, p. 155 et Rocquancourt, t. IV, p. 475.
V. Jacquinot, p. 303, et pour les questions à poser aux habitants, aux voyageurs et aux prisonniers, V. de la Barre Duparcq, p. 344.

VINGT-CINQUIÈME LEÇON.

De la garde de police et du piquet. — Du service intérieur en campagne. — Des contributions, des fourrages. — Des partisans.

Garde de police d'un régiment de cavalerie; poste avancé; sentinelles à fournir; leurs consignes; patrouilles à exécuter. — Responsabilité du chef; dispositions en cas de départ. — Ancienne composition du piquet; sa formation et son service actuels; précautions à prendre pour le réunir pendant la nuit.

Règles du service journalier en campagne. — Fonctions et attributions du capitaine de semaine. — Lieux où se réunissent les gardes. — Différents tours de service; ordre dans lequel sont commandés les officiers. — Remplacement des malades ou des absents; service censé fait.

Des contributions, par qui ordonnées; circonstances où l'on peut en prélever. — Surveillance et direction, suivant qu'on est près ou loin de l'ennemi. — Ordre dans lequel se font les distributions.

Fourrages au vert, composition des détachements; disposition des travailleurs. — Reconnaissance préparatoire d'un fourrage au sec. — Attaque et défense d'un fourrage.

Des partisans, leur destination; corps qui les fournissent. — Précautions à observer; conduite en cas d'attaque. — Des surprises et des embuscades. — Répartition des prises.

I.

Garde de police. — Les dispositions réglementaires relatives à la garde de police d'un camp, ne donnant pas lieu à commentaires, nous renvoyons au titre VII de l'ordonnance, qui entre à ce sujet dans les plus minutieux détails; nous ajouterons seulement que la force de cette garde pour un régiment, varie d'un peloton à une division [1], en raison des douze cavaliers détachés au poste avancé, des diverses sentinelles à placer [2] et des patrouilles à fournir [3].

[1] V. *Service en campagne*, art. 68 et de Préval, cité par de Savoye, p. 161.
[2] Art. 71 et 75. — V. aussi Grimoard, p. 165.
[3] Art. 74.

Le chef du poste est responsable du bon ordre dans le camp [1]; cet officier doit adresser tous les matins un rapport écrit à son chef direct et, en cas de départ, chaque homme rentre à son escadron [2].

Piquet. — Autrefois le piquet ne se formait pas seulement des troupes qui devaient prendre le service le lendemain [3]; sous Louis XIV, c'était un corps considérable destiné à veiller nuit et jour à la sûreté de l'armée, à protéger les tranchées pendant les siéges, à soutenir les fourrageurs et à fournir des escortes aux convois.

Au lieu d'être commandé par un simple capitaine [4], il était sous les ordres de plusieurs généraux [5]. L'ordonnance de 1753 fixait la durée de ce service à 48 heures, et prescrivait en outre de réunir très-fréquemment les hommes pendant la nuit [6].

A partir de la Révolution, l'effectif du piquet fut réduit, et il ne fut plus composé de fractions constituées des corps [7].

Aujourd'hui le piquet est proportionné au service qu'il doit faire : il se réunit chaque jour à la *garde montante*, et s'il doit se rassembler la nuit, c'est sans bruit de trompette, au simple avertissement de ses chefs; il se conforme du reste à la consigne spéciale qui lui est donnée [8].

II.

Du service journalier. — Les règles du service journalier en campagne n'ont été posées, et n'ont pris quelque développement dans l'armée française, que depuis un siècle

[1] Art. 68, 69, 70, 72 et 73.
[2] Art. 75 et Jacquinot de Presle, p. 442.
[3] Art. 77.
[4] Art. 78.
[5] V. Rocquancourt, t. Ier, p. 840.
[6] V. *Service en campagne*, art. 80 et de Préval, cité par de Savoye, p. 167.
[7] V. *Dictionnaire* de Bardin.
[8] V. *Service en campagne*, art. 79 et de Brack, p. 151.

à peine. Jusque-là, les généraux en chef et les maréchaux de camp pourvoyaient seuls à tous les détails.

En vain Henri IV, en 1590, avait essayé de réformer les désordres et les abus ; en vain Turenne avait établi un nouvel ordre de service, dans la campagne de 1654, les généraux ne tinrent plus tard aucun compte des règles admises. Le général Foy se plaignait même encore, sous l'Empire, de l'absence d'un règlement à ce sujet [1].

L'ordonnance de 1832 a comblé cette lacune [2], en déterminant les fonctions et attributions de chacun, les heures de service, la formation des ordinaires, le placement des officiers, enfin tout ce qui est relatif aux punitions et aux différents tours de service [3].

Un article à part traite de la conservation des armes et des munitions [4]. Nous insisterons surtout sur les soins à donner à la ferrure et au harnachement, car ils sont des plus essentiels dans la cavalerie ; les moindres détails qui les concernent doivent être l'objet de l'examen le plus sévère de la part des officiers [5].

Pour prouver qu'une seule négligence à cet égard, a parfois de très-funestes résultats, on peut citer l'exemple de cette division de dragons envoyée de Bayonne, en 1807, pour renforcer l'armée de Portugal, et qui laissa 1,600 chevaux en arrière, faute de fers de rechange [6].

III.

Des contributions. — Le besoin de vivre en territoire ennemi [7], oblige souvent le général en chef à lever des

[1] V. Bardin.
[2] Titre II, art. 23 à 31, et de Savoye, p. 76.
[3] V. art. 58 à 63 du titre VI, de Brack, p. 79 et de Préval, p. 156.
[4] Art. 29. — V. de Savoye, p. 78 et 81, et *Maximes*, p. 128.
[5] V. la *Décision ministérielle* du 30 juillet 1845 et de Brack, p. 56.
[6] V. Jacquinot de Presle, p. 314.
[7] V. *Service en campagne*, art. 15, § 4.

contributions en argent, denrées, bestiaux et effets d'équipement [1].

Des officiers d'état-major et des fonctionnaires de l'intendance dirigent et surveillent ces opérations, qui sont l'objet d'un rapport spécial [2].

Des officiers de troupe veillent au bon ordre, et à la sûreté du détachement qui doit faire contribuer [3].

Lorsqu'on n'a pas à redouter l'adversaire, et s'il s'agit d'argent, on entoure le village indiqué, on convoque les autorités auxquelles on fait part de sa mission, on garde des otages jusqu'à ce que la somme soit livrée et l'on en donne un reçu [4].

Si ce sont des denrées qu'on doit recueillir, on ordonne aux habitants de les apporter dans un certain délai; ce n'est qu'en cas de retard et de mauvaise volonté, qu'on se procure ce qui est nécessaire, à l'aide de visites domiciliaires [5].

Quand on est près de l'ennemi, on multiplie les précautions, on se tient prêt à tout événement, en déployant sa troupe, et en plaçant des petits postes aux issues pour ne laisser sortir personne. On montre beaucoup de fermeté; on a même recours à la rigueur, si l'on éprouve de la résistance de la part des autorités [6].

Les distributions de denrées se font suivant l'ordre de bataille; un intendant ou un sous-intendant militaire y assiste, et reçoit les réclamations du capitaine de distributions; celui-ci doit visiter particulièrement les ambulances, pour y vérifier la qualité des aliments [7].

[1] *Service en campagne*, art. 15, § 1, 2 et 3. — Rocquancourt, t. IV, p. 510.
[2] *Idem*, art. 146 et Jacquinot de Presle, p. 592.
[3] *Idem*, art. 151 et *Instructions* de Frédéric, p. 91.
[4] V. Jacquinot, *Abrégé*, p. 301, § 2 et de Savoye, p. 63.
[5] V. *Service en campagne*, art. 153 et 154, Jacquinot, p. 594 et de Savoye, p. 505.
[6] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 303 et 304. — Rocquancourt, t. IV, p. 512.
[7] V. *Service en campagne*, art. 147, 148, 149 et 150. — De Brack, p. 132 à 136.

IV.

Des fourrages. — Les fourrages ne se font plus aujourd'hui sur une grande échelle; les progrès de la stratégie et l'établissement des places de dépôt, rendent ces opérations très-rares, au moins pour tout un corps d'armée [1].

S'il est nécessaire de récolter sur place des fourrages pour une brigade, ou même pour un régiment, il faut, tout en empêchant le gaspillage [2] et l'indiscipline, assurer l'entière sécurité des travailleurs [3].

Fourrage au vert. — La reconnaissance du terrain ayant été faite préalablement, et la chaîne des postes de défense établie, on commencera par fourrager les prés ou les champs les plus éloignés, dans la limite de 3 à 4 lieues au plus [4].

On évaluera approximativement le résultat probable de ce *fourrage au vert*, en sachant qu'un hectare de pré donne en moyenne 6 à 8,000 kilogrammes de foin [5], ou la nourriture de 150 chevaux pour un jour.

Les troupes de l'escorte seront divisées en vedettes, petits postes et réserve; les premières seront poussées au loin, pour prévenir à temps de l'approche de la cavalerie ennemie [6].

Les petits postes ou postes de soutien occuperont les débouchés importants, et devront y retarder la marche de l'adversaire jusqu'à l'arrivée de la réserve [7].

[1] Jusqu'aux guerres de la Révolution, les fourrages avaient une grande importance. (V. Rocquancourt, t. IV, p. 513.)

[2] En paix, gâcher est *un tort*, en guerre c'est *un crime*. (De Brack, p. 133.)

[3] V. de la Roche-Aymon, *Instruction aux troupes légères*, p. 125.

[4] V. commandant Lallemand et de Savoye, p. 500.

[5] Le rendement d'un champ de céréales s'évalue par la moyenne du produit d'un mètre carré sur trois points différents. (V. Jacquinot, p. 585, Vial, t. Ier, p. 315 et de la Barre Duparcq, p. 445.)

[6] V. *Maximes et instructions*, p. 76.

[7] V. de la Roche-Aymon, p. 127, § 2 et 3, et Jacquinot, *Abrégé*, p. 296 et 297.

Les fourrageurs munis des ustensiles nécessaires [1], attachent leurs chevaux comme au bivouac, sur la lisière du pré ou sur les chemins qui le traversent [2].

Cinquante hommes suffisent pour fourrager un hectare en une heure [3]; on les divise par groupes de cinq : un faucheur, deux ramasseurs et deux botteleurs ; ceux-ci suivent les faucheurs qui sont placés parallèlement à l'un des côtés du pré.

Dès que 12 à 15 chevaux sont chargés d'une double trousse[4], on les achemine vers le camp sous la conduite d'un sous-officier, à moins qu'on n'ait à redouter quelque attaque pendant le trajet; dans ce dernier cas, tous les chevaux s'éloignent ensemble sous la protection de l'escorte [5].

Fourrage au sec. — Quand on s'empare des récoltes amassées par les habitants, on exécute ce qu'on appelle un *fourrage au sec.*

Cette opération sera toujours précédée d'une reconnaissance qui devra rester ignorée des habitants [6], et qui aura pour objet de fournir des renseignements sur la situation et la forme du village, sur les quantités de grains contenues dans les magasins, enfin sur le nombre, la direction et l'état des chemins [7].

On se présente ensuite inopinément au lieu indiqué; l'escorte s'empare des issues, des vedettes sont poussées au loin [8]; le maire est sommé de faire apporter les denrées aux fourrageurs qui s'éloignent aussitôt après les avoir reçues, couverts par une forte arrière-garde [9].

[1] V. Jacquinot, *Abrégé*, p. 292, de la Barre, p. 447 et le *Tableau* des ustensiles de campagne.
[2] V. Rocquancourt, t. IV, p. 521.
[3] *Idem*, p. 517.
[4] Les trousses pèsent ensemble environ 150 kilog.; on emploie de préférence, quand on le peut, des voitures de réquisition. (V. Jacquinot, p. 581.)
[5] V. Rocquancourt, t. IV, p. 520.
[6] Cette reconnaissance est souvent faite par des espions.
[7] V. de la Roche-Aymon, p. 129.
[8] Une sentinelle est placée dans le clocher.
[9] V. Jacquinot, p. 582.

Si l'on éprouve de la résistance, on fait parade de ses forces, on barricade les rues, on indique les maisons à fourrager, qui sont vidées avec célérité, tandis que de nombreuses patrouilles sillonnent le village [1].

Dès que l'ennemi est signalé, on prend les meilleures mesures pour le repousser [2], tout en contenant les habitants, et l'on évite de poursuivre en cas de succès [3].

On évalue la quantité de denrées recueillies, d'après leur poids et leur volume [4]. On en conclut le nombre de rations que fournit chaque mesure et que peut transporter chaque cheval; un ordre du jour détermine ensuite le poids et la composition de la ration [5].

Attaque et défense d'un fourrage. — Pour attaquer un fourrage, on étudiera la position de ses défenseurs et l'on calculera le temps qui leur sera nécessaire pour se réunir sur le point menacé. On tentera alors de percer la chaîne des petits postes pour se précipiter sur la réserve, tandis qu'une autre troupe cherchera à couper la retraite de l'ennemi [6].

Si le terrain ne permet pas d'agir ainsi, on se borne à inquiéter les travailleurs; on fait tous ses efforts pour porter le désordre parmi eux et les décider à prendre la fuite en abandonnant leurs trousses [7].

La défense exige une grande fermeté de la part du chef; l'opération ne doit être interrompue qu'à la dernière extré-

[1] V. de la Barre Duparcq, p. 446.
[2] V. *Maximes et instructions*, p. 77.
[3] Pour ne pas être attiré dans une embuscade. (V. Rocquancourt, t. IV, p. 523.)
[4] Le mètre cube de foin tassé pèse 120 k. et fournit 30 rations de cavalerie de ligne;

—	paille		80	—	16	—	
1 hectolitre	d'avoine	—	40	—	12	—	
—	orge	—	65				Le mètre cube de grains contient 10 hectolitres.
—	seigle	—	70				
—	blé	—	75				
—	maïs	—	80				

[5] V. de la Barre Duparcq, p. 444, *Service en campagne*, art. 157 et de Savoye, p. 507.
[6] V. Jacquinot, *Abrégé*, p. 299.
[7] V. de la Roche-Aymon, p. 131 à 133.

mité, et les travailleurs ne doivent prendre part au combat que s'il ne leur est pas possible de rapporter, pendant l'action, le fourrage au camp [1].

V.

Des partisans. — La mission des partisans n'est pas seulement d'inquiéter l'ennemi, d'enlever ses magasins, ses convois, mais encore d'aider et de protéger les opérations de l'armée [2].

Au XVIe siècle, les partisans remplissaient le rôle des troupes légères [3]; plus tard, de simples aventuriers, combattant le plus souvent pour leur propre compte, rendirent quelques services et acquirent une certaine célébrité [4]; enfin Bonaparte lui-même avait cherché à utiliser ainsi diverses troupes départementales et des volontaires.

Aujourd'hui, les opérations des partisans, fournis par les différents corps et notamment par la cavalerie légère, dépendent des ordres spéciaux du commandant en chef [5]; elles comprennent toutes celles de la petite guerre, aussi exigent-elles de grandes qualités de la part de l'officier qui dirige ces expéditions [6].

Le chef doit observer toutes les précautions possibles et dérober ses mouvements à l'ennemi [7]; il doit veiller à la subsistance de ses hommes et de ses chevaux, en prenant ce qui lui est nécessaire chez les habitants, tout en cherchant à se rendre ces derniers favorables [8].

[1] V. de la Roche-Aymon, p. 128, Jacquinot, p. 298 et de Brack, p. 137.
[2] V. *Service en campagne*, art. 115 et Jacquinot de Presle, p. 493.
[3] Bayard, Montluc, Henri de Navarre furent d'abord de redoutables partisans.
[4] Tels furent Kleinholds, Pasteur, Fischer, etc. (V. Bardin.)
[5] V. *Maximes et instructions*, p. 74 et de Savoye, p. 279.
[6] V. Jacquinot de Presle, p. 495 et 404.
[7] V. de Brack, p. 339 à 343.
[8] V. *Service en campagne*, art. 116, Jacquinot de Presle, p. 498 et Thiers, t. XII, p. 218.

Dès que l'attaque d'un poste ennemi est décidée, les partisans combattent sans hésitation, quel que soit le nombre de leurs adversaires [1]; mais si l'on n'obtient pas de succès marqué, il vaut mieux s'échapper aussitôt, pour arriver au résultat qu'on désire en dressant une embuscade [2].

Des embuscades. — Les lieux les plus favorables à la cavalerie pour surprendre une troupe, sont : les vallons sinueux, les bois de haute futaie, les ravins ayant des débouchés commodes, les habitations isolées entourées de murs élevés [3].

L'embuscade doit toujours avoir une *retraite facile* [4].

Lorsqu'on se retire dans un pays couvert, devant des forces supérieures, tandis que l'arrière-garde tiraille avec l'ennemi, on place facilement en embuscade des détachements du corps que l'adversaire n'aperçoit plus. Au moment opportun, les troupes engagées lâchent pied et attirent l'assaillant sur leurs pas [5].

Si, au contraire, une avant-garde donne inopinément dans une embuscade, les subdivisions de la tête se précipitant avec résolution sur l'ennemi, pourront lui causer une telle surprise que souvent il s'enfuira [6].

On peut citer comme exemple d'une embuscade bien préparée, l'affaire du général Piré, à Roquencourt, le 1er juillet 1815 [7].

Des surprises. — Un chef de partisans trouve souvent l'occasion d'exécuter des surprises [8]. Si le pays est favorable,

[1] V. de Savoye, p. 283.
[2] V. *Service en campagne*, art. 116 et Jacquinot, *Abrégé*, p. 248.
[3] Jacquinot, *Abrégé*, p. 243.
[4] V. de la Barre Duparcq, p. 408.
[5] Jacquinot de Presle, p. 482 et de Brack, p. 276.
[6] L'ennemi caché, n'ayant aucune donnée certaine sur la force réelle de l'adversaire, sera fort surpris de se voir attaqué lui-même; il perdra contenance et cherchera son salut dans une retraite précipitée.
[7] V. *12e leçon*, p. 236. — Rocquancourt, t. IV, p. 485 et de la Barre Duparcq, p. 412, 413 et 414.
[8] V. Jacquinot de Presle, p. 476 et Rocquancourt, t. IV, p. 483.

on s'élance rapidement d'un point éloigné sur l'ennemi, avant qu'il soit averti [1].

Presque toujours ces opérations ont lieu de nuit, aussi est-il prudent de faire porter à ses hommes un signe de ralliement [2].

Les surprises de jour sont les plus dangereuses pour les troupes attaquées, parce que celles qui attaquent assurent facilement leurs coups, et jugent mieux de la faiblesse de l'adversaire [3].

Dans tous les cas, il faut opposer un grand calme à l'ardeur des assaillants : le sang-froid et le silence produisent un excellent effet moral, et décident le plus souvent la retraite de l'ennemi [4].

Comme autrefois les hussards de Seydlitz, les Cosaques excellaient dans ce genre de combat; ils ont donné des preuves nombreuses de leur savoir-faire pendant nos guerres de l'Empire [5].

Répartition des prises. — A la suite d'un succès, les partisans se partagent leurs prises [6]; une indemnité représente la valeur des armes et des munitions de guerre ou de bouche qui ont été saisies; les objets appartenant aux habitants leurs sont rendus [7].

Il est alloué 6 parts, en sus de celles attribuées au grade, au chef de l'expédition; 5 parts sont données aux officiers supérieurs, 4 aux capitaines, 3 aux lieutenants et sous-lieutenants, 2 aux sous-officiers, enfin une à chaque brigadier et cavalier.

[1] *Idem*, p. 477 et 485, et Vial, t. I[er], p. 313.
[2] V. *Instructions* de Frédéric, p. 90 et de Brack, p. 280.
[3] *Idem*, chap. XII et de la Barre, p. 411.
[4] V. de Brack, p. 284.
[5] A l'affaire de Maëroslawetz, en 1812, ils faillirent prendre Napoléon lui-même. (De Brack, p. 285.)
[6] V. *Service en campagne*, art. 119, 182, 183 et 184, et de Préval.
[7] V. général Thiébault, cité par de Savoye, p. 295 et 538.

VINGT-SIXIÈME LEÇON.

Des guides et des espions. — Des convois. — Des ordonnances.

Utilité et choix des guides; précautions à prendre; manière de les interroger. — Importance de l'emploi des espions; individus propres à ce service; catégories dans lesquelles on peut ranger les espions. — Cas où ce rôle est honorable. — Espions forcés.

Différentes sortes de convois. — Force et composition de l'escorte. — Dispositions pour la marche. — Ce qu'on doit faire pour hâter le trajet et faciliter la défense. — Difficultés de cette mission quand le convoi est considérable. — Ressource extrême pour l'empêcher de tomber au pouvoir de l'ennemi. — De l'attaque.

Convois par eau; leur escorte. — Attaque et défense. — Convois d'Afrique. — Convois de prisonniers. — Faits historiques.

Des ordonnances et des soldats près des officiers. — Devoirs de l'officier qui fait partir ou qui reçoit une ordonnance. — Chevaux de main.

I.

Des guides. — Les meilleures cartes sont insuffisantes pour se diriger dans toutes les localités; il faut encore des guides connaissant parfaitement le pays [1].

Les nombreux exemples de détachements et même de corps d'armée, détruits pour avoir suivi de mauvais guides, prouvent la nécessité d'un choix d'hommes intelligents et fidèles [2].

Les précautions à prendre avec les guides sont infinies; si l'on se méfie d'eux, le meilleur moyen est de les attacher [3].

Il est prudent aussi d'en prendre plusieurs et de les ques-

[1] V. *Service en campagne*, art. 117 et Jacquinot, *Abrégé*, p. 146. Les guides sont *les yeux de l'armée*. (Montécuculli).

[2] On peut citer les exemples de : Crassus dans la guerre contre les Parthes, la mort de l'empereur Julien, la destruction de l'armée de l'empereur Conrad en 1148; enfin certains guides vendéens et espagnols. (Jacquemin.)

[3] Exemple : l'affaire de Werl, pendant la campagne de 1760. — V. *Maximes et instructions*, p. 26 et Vial, t. I[er], p. 379.

tionner séparément [1]. On les interroge adroitement en leur cachant le véritable but de la marche [2]; enfin on doit chercher à deviner leurs défauts et leurs qualités morales [3].

On peut encore d'après leur caractère, entreprenant ou timide, tirer des inductions sur la commodité des routes et des chemins [4].

Les guides seront de préférence à cheval, et chacun sera confié à la garde de deux hommes [5].

A défaut de guide, on est parfois dans la nécessité, en pays ennemi, de forcer de simples paysans à indiquer la direction aux colonnes; en employant tour à tour la menace et la persuasion, on finit par obtenir d'eux des renseignements utiles [6].

Des espions. — L'utilité des espions est encore plus grande que celle des guides. Faute d'espions, on se voit réduit à de fatigantes et fréquentes reconnaissances; le temps se perd, les opérations s'ébruitent et le résultat est manqué [7].

La manière de conduire ces sortes de gens, la direction à donner à leurs nombreuses explorations et la défiance, non apparente, dans laquelle il faut être vis-à-vis d'eux, sont pour les chefs militaires, l'objet de continuelles méditations et de précautions délicates [8].

Le métier des espions est aussi difficile qu'utile, car si leurs rapports peuvent être de la plus haute importance, les périls auxquels ils s'exposent sont grands; ces hommes doivent être surtout gens d'esprit et de résolution [9].

On peut ranger les espions en trois catégories : *achetés*,

[1] V. de la Barre Duparcq, p. 341 et de Savoye, p. 285.
[2] V. de Brack, p. 116 et Jacquinot de Presle, p. 291.
[3] V. de Brack, p. 104 et de la Barre, p. 340.
[4] Santa-Crux, *Réflexions militaires*, t. III, p. 265.
[5] V. Jacquinot, *Abrégé*, p. 148.
[6] V. de Brack, p. 106 et *Instructions* de Frédéric.
[7] V. Jacquinot, *Abrégé*, p. 149 et *Maximes*, p. 60.
[8] Un officier général ou supérieur, de l'état-major général, donne le mouvement aux émissaires. (V. Vial, t. I[er], p. 378 et de Savoye, p. 287.)
[9] V. *Service en campagne*, art. 117 et de la Barre, p. 348.

volontaires et *forcés*. Les premiers sont les plus nombreux; il s'en trouve dans toutes les classes de la société [1]; ils n'ont que l'intérêt pour mobile, aussi jouent-ils fréquemment un double rôle [2].

On doit donc les faire surveiller en les croisant, à leur insu, pour s'assurer de leur fidélité; cette attention est indispensable avec ces êtres cupides [3].

Les espions volontaires méritent en général plus de confiance [4]; c'est le plus souvent un coupable désir de vengeance ou, au contraire, un motif de dévouement à leur pays, qui les porte à jouer ce rôle [5].

Toutefois, il ne faut pas abaisser au rang des espions ces honorables explorateurs, qui exposent leur vie, en se déguisant, pour découvrir les projets de l'ennemi [6].

Cette mission périlleuse est quelquefois remplie par des officiers et même par des généraux [7].

Enfin, il est des émissaires qui ne sauraient être trop glorifiés; ce sont ceux qui, à travers les plus grands dangers, vont porter à un poste ou aux diverses fractions d'une armée, des nouvelles dont dépend quelquefois leur salut [8].

[1] L'abbé Longlet Dufrénoi était, à Bruxelles, espion aux gages de Villeroi et du prince Eugène; le maître de poste de Versailles était aussi l'espion de ce dernier. (V. p. 56 des *Instructions militaires* du roi de Prusse.) On peut citer encore Menizel, secrétaire de la chancellerie de Dresde en 1752, et l'adjudant-major d'Argenton, du 18e dragons, pendant la campagne de 1809 en Portugal. (V. Thiers, t. XI, p. 80.)

[2] V. Jacquinot, p. 299 et Rocquancourt, t. IV, p. 474.

[3] V. de Brack, p. 108.

[4] Exemple : le comte de Cherniskeff, en 1812. — Ce fut encore par des espions volontaires que les alliés connurent tous les plans de l'empereur, en 1814.

[5] V. Jacquinot de Presle, p. 299.

[6] V. *Maximes et instructions*, p. 62.

[7] Sertorius se déguisa pour passer dans le camp des Cimbres, près d'Aix en Provence. Catinat, pendant la guerre du Piémont, se transforma en moine, en paysan, en colporteur. (V. *Histoire de l'ordre de Saint-Louis*.) Dans la guerre du Portugal, des officiers anglais déguisés venaient jusque dans nos lignes. (V. général Thiébault, p. 96 et Jacquinot, p. 298.)

[8] Un simple chasseur du 6e léger, nommé Tillet, sauva en 1811 la garnison d'Alméïda. (V. Jacquinot, p. 412.)

Dans les missions secrètes, il est préférable que l'espion puisse s'acquitter de vive voix de sa commission [1]; dans le cas contraire, on lui fait porter une lettre, soit roulée et cachée dans le fer qui termine son bâton, dans le tuyau d'une pipe, dans la doublure de ses vêtements, soit divisée en petites bandes numérotées et placées dans les moules des boutons de sa veste [2].

On appelle espion forcé un habitant notable du pays occupé, qu'on oblige, par des menaces de pillage et d'incendie, à pénétrer dans le camp ennemi, et à venir ensuite rendre compte de ce qu'il a vu et appris [3].

On adjoint habituellement à cet émissaire, un soldat résolu qui passe pour son domestique [4]; ou bien encore, on force un espion qu'on a surpris, à retourner près des siens pour leur donner de faux avis [5].

II.

Des convois. — Un convoi est une réunion de transports conduisant d'un point à un autre, des munitions de guerre ou de bouche, des effets d'armement, d'habillement, etc. [6]. On donne ce même nom à des colonnes de malades, de blessés ou de prisonniers, qu'on est obligé de faire marcher sous escorte [7].

L'instruction détaillée remise au chef comprend : l'état général du convoi, l'itinéraire, les gîtes d'étape, le nombre

[1] V. de Brack, p. 109.
[2] On se servira encore d'encre dite *sympathique*, pour interligner un ordre insignifiant. (V. de la Barre, p. 352, de Brack, p. 111 et de Savoye, p. 288.)
[3] V. Jacquinot de Presle, p. 297.
[4] V. *Instructions* de Frédéric et de la Barre, p. 349.
[5] Exemple : le secrétaire du duc de Bavière et le maréchal de Luxembourg. (V. de la Barre, p. 348.)
[6] V. *Service en campagne*, art. 139 et de Savoye, p. 455.
[7] V. Jacquinot de Presle, p. 554 et de Brack, p. 291.

de haltes [1], la position et les projets présumés de l'ennemi [2].

La formation de l'escorte est déterminée par la triple considération : de la nature du terrain, des dangers à courir et du trajet à faire [3].

L'escorte d'un convoi doit se composer d'infanterie et de cavalerie légère [4].

L'infanterie, qui forme la force principale, défend les voitures, s'en fait un rempart et un appui ; mais cette arme seule ne peut éclairer assez au loin, pour éventer les piéges et prévenir en temps opportun [5]. De là résulte la nécessité de combiner les deux armes [6].

L'escorte doit être d'une force suffisante pour résister avec succès aux troupes que peut amener l'assaillant, lesquelles seront de moins en moins considérables à mesure qu'on s'éloignera de l'armée ennemie, car il n'y a que de petites fractions, des *corps de partisans* par exemple, qui puissent tromper longtemps la surveillance des avant-postes ; aussi, c'est principalement à des adversaires peu nombreux que les convois ont affaire [7].

La troupe sera divisée en avant-garde, gros et arrière-garde [8] ; l'avant-garde se tiendra à une distance d'autant plus grande que le pays sera plus accidenté [9]. Dans ce cas, le convoi sera partagé en plusieurs groupes [10] ; en tête marcheront les bêtes de somme, puis les voitures chargées des objets les plus précieux [11].

La conduite d'un convoi est une mission très-difficile ; le

[1] V. *Service en campagne*, art. 144 et de Savoye, p. 457.
[2] V. Leonier, cité par de Savoye, p. 457 et Jacquinot, p. 558.
[3] V. commandant Lallemand, *Des convois*.
[4] Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 277 et V. de la Barre Duparcq, p. 373.
[5] V. Rocquancourt, t. IV, p. 487 et Vial, t. Ier, p. 309.
[6] V. *Service en campagne*, art. 139, § 4.
[7] Jacquemin.
[8] V. *Service en campagne*, art. 143.
[9] V. Jacquinot, *Abrégé*, p. 279.
[10] V. *Maximes et instructions*, p. 78.
[11] V. *Service en campagne*, art. 141 et Vial, t. Ier, p. 306.

commandant doit faire preuve, à chaque instant, de prudence, d'activité, d'intelligence et de courage[1].

Le but unique à remplir étant de faire arriver sans encombre les transports à destination[2], les efforts du chef tendront seulement à repousser énergiquement les attaques sérieuses, sans chercher à poursuivre ses succès[3].

Toujours il aura présent à l'esprit l'immense responsabilité qui pèse sur lui, car l'enlèvement d'un convoi considérable peut avoir les mêmes conséquences que la perte d'une bataille[4].

Si toute résistance est impossible, on abandonne d'abord à l'ennemi les voitures de liquides[5], et, à la dernière extrémité, on met le feu au convoi, après en avoir emmené ou même tué les chevaux[6].

Dispositions d'attaque et de défense. — Un parti de troupes légères étant parvenu à se glisser derrière les cantonnements d'un corps d'armée, pour intercepter un de ses convois, le chef de partisans reconnaît le terrain, et, étant informé à l'avance de l'heure et du lieu de passage, il dresse une embuscade[7].

Le point choisi formera défilé; les forces dont on dispose seront partagées en deux parties avec une réserve, pour attaquer l'escorte à la fois en tête et sur les flancs[8]. (Planche 17, fig. 2.)

Le commandant du convoi ne devant s'aventurer dans aucun passage difficile, sans l'avoir fait fouiller avec soin par ses éclaireurs, ceux-ci découvriront l'embuscade; alors,

[1] V. *Service en campagne*, art. 140 et Jacquinot, p. 277.
[2] V. de Brack, p. 291 et de la Barre, p. 376.
[3] V. *Service en campagne*, art. 145.
[4] L'enlèvement, à Wurtzbourg, d'un convoi de l'armée de Turenne, en 1673, força ce dernier à évacuer la Franconie.
[5] V. de la Barre Duparcq, p. 398, l'affaire de Placentia en Espagne, en 1811, et *Maximes*, p. 80.
[6] V. Thiers, t. IX, p. 517 et *Service en campagne*, art 145.
[7] V. *Maximes et instructions*, p. 82 et de la Barre, p. 384.
[8] V. *Service en campagne*, art. 118 et Jacquinot, *Abrégé*, p. 288.

tandis que l'un d'eux sera envoyé aux cantonnements, s'ils sont peu éloignés, pour annoncer la présence de l'ennemi, le chef tentera lui-même une attaque; ou bien, il se disposera à *parquer* pour prolonger la défense jusqu'à l'arrivée des secours [1].

Dans ce dernier cas, des tirailleurs couvriront le front de la troupe, qui sera placée en avant et sur les flancs du convoi [2]. Une réserve s'établira de manière à soutenir le combat et à retarder les progrès de l'assaillant [3].

On parque habituellement *en écurie*, c'est-à-dire que les voitures sont placées sur plusieurs rangs, essieu contre essieu, et dans la même direction [4]; ou bien *en carré*, les roues de derrière tournées vers l'extérieur; les petits côtés sont formés par des chariots mis en travers [5].

On dispose encore quelquefois le convoi *en cercle*, les chevaux au centre [6]. (Planche 17, fig. 3.)

III.

Convois par eau. — Les convois sur des rivières ou sur des canaux ont aussi leur importance, car ils transportent facilement des approvisionnements considérables [7].

On observe, pour les escorter, les mêmes principes que sur terre : la cavalerie marche sur les bords à la hauteur du convoi; les bateaux de surplus sont utilisés pour porter des défenseurs sur les points menacés [8].

La défense est fort simple : les bateaux sont arrêtés pendant que l'escorte combat sur la rive, et ils reprennent leur

[1] *Service en campagne*, art. 144 et Jacquinot, p. 285.
[2] V. *ibid.*, art. 143 et commandant Lallemand.
[3] V. de la Roche-Aymon, p. 143.
[4] V. Jacquinot de Presle, p. 565 et de Savoye, p. 467.
[5] V. Jacquinot, *Abrégé*, p. 284.
[6] V. de la Barre Duparcq, p. 380.
[7] *Idem*, p. 386 et de Savoye, p. 465.
[8] V. *Service en campagne*, art. 143, § dernier, et Vial, t. 1er, p. 312.

marche après le succès ou pour échapper aux vainqueurs[1]. Mais si ce moyen de salut est impossible, on peut être réduit à se faire couler[2].

Pour enlever un tel convoi, on embarrasse le lit de la rivière avec des chaînes de fer, des estacades, etc.; on s'embusque à un coude avec du canon, et l'on foudroie l'escorte et les embarcations[3].

Dès que les défenseurs se sont rendus, on enlève la cargaison à l'aide de voitures de transport, ou si l'on n'en a pas le temps, on détruit le chargement[4].

Convois d'Afrique. — En Algérie, on utilise généralement pour les convois : des mulets, des dromadaires, des ânes et des bœufs; les mulets marchent ordinairement sur huit files, chacun portant un bât ou un cacolet en fer. L'escorte se tient sur les flancs[5]. (Planche 17, fig. 5.)

Les dromadaires peuvent porter jusqu'à 200 kilog. ; ils transportent aussi rapidement de l'infanterie[6].

Les convois d'ânes ne s'emploient qu'à défaut d'un nombre suffisant de voitures ou de mulets; on s'en sert surtout dans les chemins étroits et grimpants[7]. On fait aussi concourir les bœufs à ce service; mais il faut beaucoup de soin pour éviter le désordre parmi eux quand on est attaqué[8].

Convois de prisonniers. — La direction d'un convoi de prisonniers présente des difficultés évidentes, car, en

[1] V. Rocquancourt, t. IV, p. 508.
[2] V. de la Barre Duparcq, p. 387.
[3] V. Jacquinot de Presle, p. 567.
[4] Exemple : l'enlèvement d'un convoi de 50 barques par le maréchal de Villars, sur la Lys, dans la campagne de 1710. (V. de la Barre Duparcq, p. 396.)
[5] V. de la Barre Duparcq, p. 390 et général Jusuf, *De la guerre en Afrique*, p. 103.
[6] En 1844, un convoi de 1,300 dromadaires fut dirigé sur Laghouat par le général Marey-Monge. (V. général Carbuccia, *Du dromadaire comme bête de somme*, 1853.)
[7] En 1846, un convoi de 3,000 ânes fut formé par l'intendant de l'armée d'Afrique; il arriva sans encombre à sa destination. (V. de la Barre, p. 392.)
[8] V. Jacquinot, *Abrégé*, p. 280.

présence de l'ennemi et pendant qu'on combat, il faut contenir ceux mêmes que l'on conduit[1]. L'escorte doit être assez considérable et se composer en partie de cavalerie[2]; son chef doit unir à la valeur, une grande résolution et du sang-froid dans les circonstances difficiles[3].

Faits historiques. — Les faits historiques les plus remarquables, qui peuvent corroborer les excellents préceptes posés par l'ordonnance, soit pour la défense, soit pour l'attaque des convois, sont :

L'épisode du siége de Lille, en 1708[4];

L'enlèvement d'un convoi d'argent par le fameux chef de partisans Champfort, en 1761[5];

La prise du convoi du maréchal Masséna, à Salinas, par le trop célèbre chef de guérillas Mina[6];

Enfin, la marche du *grand convoi*, sorti de Madrid le 12 août 1812, sous les ordres du roi Joseph[7].

IV.

Des ordonnances. — Pour clore les développements que nous avons pu donner sur le service en campagne, nous insisterons sur l'importance des règles posées, relativement à l'emploi des cavaliers qui doivent accompagner les généraux et les chefs d'état-major aux armées[8].

Ces hommes, choisis parmi les meilleurs sujets, les plus

[1] V. *Service en campagne*, art. 145, § 9. — De Brack, p. 297 et surtout le général Thiébault, cité par de Savoye, p. 241.
[2] V. Jacquinot de Presle, p. 576.
[3] Exemples : le lieutenant Helwig aux défilés de la Thuringe, après la bataille d'Iéna. (Jacquinot, p. 576.) On vit, à la même époque, une escorte de 18 compagnies et de 2 pièces d'artillerie pour un convoi de 22,000 prisonniers. (De la Barre Duparcq, p. 397.)
[4] V. de la Barre Duparcq, p. 394.
[5] Jacquemin.
[6] V. Thiers, t. XIII, p. 229.
[7] Et l'affaire si connue de *la journée des Harengs*, 1429. (V. Th. Lavallée, t. Ier, p. 386.)
[8] V. *Service en campagne*, art. 18 et 50, et de Savoye, p. 71.

adroits et les plus intelligents, veillent à la sûreté personnelle des chefs qu'ils accompagnent, et sont chargés d'assurer la correspondance entre les fractions considérables de l'armée[1].

Les soldats près des officiers[2] n'ont qu'un service mercenaire, et, malgré leur dénomination commune avec ceux qui précèdent, il ne faut pas confondre ces deux classes de militaires.

Le règlement a fixé d'une manière positive les droits et les pouvoirs de chaque grade, afin d'empêcher des abus qui étaient très-fréquents autrefois[3] : les lieutenants et sous-lieutenants sont seuls autorisés à faire conduire leurs chevaux de main par des soldats. Une décision ministérielle[4] n'a pas admis la réclamation des capitaines, qui demandaient à jouir aussi de ce droit[5].

[1] L'utilité d'un corps chargé de ce service spécial, est incontestable. (V. général Thiébault et *Spectateur militaire* du 15 mai 1863, p. 178.)
[2] V. *Service en campagne*, art. 19.
[3] Les ordres les plus sévères furent parfois même insuffisants pour les détruire. (V. Bardin.)
[4] Du 28 décembre 1832. (V. *Journal militaire*.)
[5] V. de Préval, cité par de Savoye, p. 73.

VINGT-SEPTIÈME LEÇON.

Des reconnaissances.

Influence du terrain sur les opérations militaires. — Définitions. — Objet des reconnaissances journalières; composition des découvertes; cas de rencontre de l'ennemi. — Reconnaissances offensives et spéciales. — Considérations politiques qu'il ne faut pas négliger au moment d'entrer en campagne.

Coup d'œil militaire. — Résultats d'une exploration mal faite. — Il faut vérifier soi-même les rapports à fournir.

Des communications; des débouchés tactiques et des chemins de fer. — Reconnaissance des cours d'eau. — Passage des rivières; ponts militaires. — Reconnaissance des gués, canaux, lacs, étangs, marais et tourbières.

Sûretés que présentent les montagnes pour la défense. — Reconnaissances des forêts, des bois, des villes ouvertes et des villages.

Utilité des cartes militaires; diverses espèces de cartes.

Forme et objet d'un rapport sur les reconnaissances; divisions du mémoire descriptif. — Importance d'un bon croquis; méthode en usage.

I.

Le terrain a exercé de tout temps une influence très-considérable sur les opérations militaires[1]; il jouait déjà un grand rôle dans les guerres de l'antiquité; il fut dédaigné au moyen âge, en raison de la prouesse individuelle[2], mais son influence reparut sous Gustave-Adolphe, se développa sous Turenne, Luxembourg et Frédéric, devint même exagérée après la guerre de Sept ans[3], et enfin forma la base de toutes les entreprises sous l'Empire[4].

Aujourd'hui, il en est encore de même, car c'est d'après les formes du terrain, d'après ses divers accidents que se

[1] [illegible] Brack, p. 173 et Rocquancourt, t. IV, p. 223.

[2] [illegible] fut fatal à Crécy, Poitiers et Azincourt.

[3] [illegible] République aussi, par la théorie trop absolue des *points* [illegible]

[4] [illegible] *d'art militaire*, t. II. p. 65.

combinent toutes les opérations stratégiques et tactiques[1]; en outre, il est incontestable que c'est presque toujours par ses rapports avec le terrain qu'une position est bonne ou mauvaise[2].

Définition. — On appelle reconnaissances, les explorations relatives, soit aux dispositions ou aux mouvements de l'ennemi, soit à la nature du théâtre de la guerre[3].

Il en est de plus ou moins étendues, de plus ou moins importantes, de là leur division en trois espèces.

Reconnaissances journalières. — Les reconnaissances journalières sont nécessaires pour la sûreté des camps et des postes; elles ont pour objet de reconnaître les mouvements, les préparatifs de l'adversaire pour une action prochaine; elles éventent les surprises et les embuscades[4].

Cette première espèce d'exploration se rapporte essentiellement à la petite guerre[5].

Toutes les fois qu'on marche ou qu'on doit camper, il est indispensable de reconnaître avec soin et militairement les lieux près desquels on passe, ou sur lesquels on s'établit. Il en est de même quand on veut attaquer un poste, sans quoi l'on est exposé aux plus grands désastres[6].

Les *découvertes*, généralement composées de 15 à 20 hommes de troupes des deux armes, auront soin d'entretenir toujours leurs communications avec le camp, à moins qu'on ne s'éloigne beaucoup[7]; elles s'avanceront avec précaution, en se faisant précéder d'une avant-garde et s'entourant de flanqueurs qui fouilleront le pays[8].

Le chef de la troupe observera le terrain avec une minu-

[1] V. Vial, p. 67.
[2] Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 116.
[3] V. *Service en campagne*, titre X, art. 104 et de Savoye, p. 251.
[4] *Idem*, titre X, chap. 1er et Jomini.
[5] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 250 et Vial, t. Ier, p. 317.
[6] Exemples : la surprise de *Ciudad-Rodrigo*, le 15 décembre 1811, et les faits cités par de la Barre Duparcq, p. 331.
[7] V. *Service en campagne*, art. 108 et Jacquinot, p. 502.
[8] *Idem* et Jacquinot, p. 505, et de Savoye, p. 255.

tieuse attention, prendra les informations les plus précises, et n'oubliera jamais qu'il est toujours préférable de voir avec ses propres yeux [1]. On ne doit même avoir recours aux lunettes d'approche, que s'il est impossible de s'avancer assez près de la position à observer [2].

Une reconnaissance journalière qui aperçoit l'ennemi en mouvement, ne doit l'attaquer que lorsqu'elle ne peut pas faire autrement [3]; si l'adversaire se dirige vers le camp, il faut à tout prix retarder sa marche en combattant, et l'on fait aussitôt prévenir les avant-postes [4].

Reconnaissances offensives. — Les reconnaissances offensives sont, le plus ordinairement, ordonnées par le général en chef [5]; elles s'exécutent de vive force, dans l'intention de faire replier les postes de l'ennemi, afin de déterminer avec la plus grande précision sa position, les troupes et les moyens matériels de défense qu'il a à opposer [6].

Ces démonstrations se dirigent d'après un but spécial, et souvent elles amènent un combat qui sert de prélude à une action plus sérieuse, comme on l'a vu l'avant-veille de la bataille de la Moskowa [7].

Reconnaissances spéciales. — Les reconnaissances spéciales, dont nous nous occuperons plus particulièrement [8], sont destinées à faire connaître la topographie d'un pays, les ressources qu'il peut fournir, les accidents de terrain

[1] V. Jacquinot, p. 519 et de Brack, p. 173.

[2] Exemple : la reconnaissance de la position anglo-portugaise de *Fuente-Guinaldo*, en septembre 1811. (Jacquemin.)

[3] V. *Service en campagne*, art. 109, Jacquinot, *Abrégé*, p. 256 et Vial, t. Ier, p. 330.

[4] V. de Savoye, p. 257 à 264.

[5] V. *Service en campagne*, titre X, chap. III et *Maximes*, p. 59.

[6] V. Jacquinot, p. 525 et Rocquancourt, t. IV, p. 468. — On les appelle aussi recconnaissances à main armée. (Vial, t. Ier, p. 318.)

[7] Notre avant-garde s'empara des retranchements avancés de la gauche des Russes, et obligea les lignes ennemies à se déployer, indiquant ainsi à l'empereur leur position réelle. (V. aussi l'exemple cité par Vial, t. Ier, p. 332.)

[8] Les reconnaissances *générales* sont seules du domaine exclusif de l'état-major. (V. Rocquancourt, t. IV, p. 459.)

favorables à l'attaque et à la défense, la position de l'ennemi, ses forces sur chaque point; en un mot, à procurer les renseignements nécessaires pour déterminer les opérations et les marches [1].

Ces explorations sont dirigées d'après les ordres du général de l'armée, du corps d'armée ou de la division; elles sont essentiellement du domaine des officiers d'état-major [2], et dans certains cas, de ceux du génie et de l'artillerie [3]; toutefois, des officiers de cavalerie légère sont souvent, par la force des choses, dans la nécessité de faire par eux-mêmes des reconnaissances analogues [4].

Il faut avant tout, distinguer la connaissance du pays de la la reconnaissance du terrain [5]; par la première, on embrasse d'un coup d'œil sur la carte la configuration générale du sol, la direction des bassins principaux et secondaires, les chaînes qui forment les sommités, le réseau des communications et, à l'aide des *mémoires descriptifs*, on évalue les ressources de toute nature de la contrée que l'on veut envahir.

Ces renseignements sont en grande partie du ressort du gouvernement; c'est encore lui qui doit faire connaître au chef de l'armée les considérations politiques qu'on ne saurait négliger sans danger [6], et c'est à ce général de savoir mettre à profit chez le peuple ennemi, l'opinion publique, les haines, les factions et les dissensions civiles [7].

La reconnaissance du terrain consiste à étudier avec le plus grand soin des localités déterminées, afin de régler les *opérations partielles* de la guerre. Pour cela, on parcourt le

[1] V. *Service en campagne*, art. 110 et Vial, t. Ier, p. 319.
[2] *Idem*, art 111 et Vial, p. 320.
[3] V. l'ordonnance du 9 décembre 1840 et de Savoye, p. 267.
[4] On les nomme alors reconnaissances *locales* et *secrètes*. (V. de la Barre Duparcq, p. 323.)
[5] Cette dernière se subdivise en deux classes : *topographique* et *statistique*. (V. Vial, t. Ier, p. 319.)
[6] C'est parce que le duc de Brunswick méconnut les sentiments de la France, en 1792, qu'il publia son imprudent manifeste; il eut pour résultat d'augmenter l'énergie de la résistance. (Jacquemin.)
[7] V. Vial, t. II, p. 12.

pays dans tous les sens, sans oublier les moindres détails, mais en les considérant dans une acception purement militaire [1].

II.

Du coup d'œil. — Pour bien reconnaître un terrain, il faut considérer d'abord si son ensemble remplit le but général qu'on se propose, et examiner ensuite minutieusement toutes ses parties [2].

Ces deux opérations doivent conduire à saisir rapidement et à juger avec précision, les propriétés militaires d'une position, c'est-à-dire ses avantages et ses inconvénients [3].

Cette aptitude remarquable, qu'on nomme *coup d'œil*, se perfectionne par l'habitude et l'observation; mais elle dépend aussi de dispositions préexistantes, tout aussi indispensables à un chef qu'un jugement sain [4].

Résultats d'une exploration mal faite. — La guerre n'étant que *l'application des opérations au terrain*, on doit en conclure toute l'importance de la reconnaissance de ce terrain [5] et les conséquences désastreuses que peut avoir pour une bataille, et même pour une campagne, une exploration mal faite [6].

Un immense intérêt se rattache donc à l'exactitude des reconnaissances où, dans une proportion souvent fort étendue,

[1] La première notion conduit naturellement à la seconde et la facilite. La connaissance du pays détermine le *plan de guerre*, la reconnaissance du terrain décide le *plan de campagne*.

[2] V. *Instruction dérobée* à Frédéric II, p. 100 et *Instruction aux troupes légères*, de la Roche-Aymon, p. 189.

[3] V. dans le *Cours* de M. Vial, t. II, p. 68, l'importance décisive de quelques points du théâtre des opérations, dans les campagnes de 1792 à 1859.

[4] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 116 et Vial, t. Ier, p. 322.

[5] V. les succès d'Annibal à la Trébia, à Trasimène, à Cannes; les dispositions de Napoléon à Austerlitz.

[6] Exemples : l'affaire de *Luzzara* en 1702, et la reconnaissance du grand Saint-Bernard en 1800.

la capacité ou l'incurie d'un simple officier peut avoir des résultats si différents [1].

Dans ces sortes d'opérations, les moindres circonstances acquièrent quelquefois une grande valeur : un gué mal sondé, un sentier, un ravin, une hauteur, une haie, qui n'ont pas été reconnus, peuvent compromettre la sûreté d'un camp et le salut de l'armée [2].

Qu'on n'oublie pas enfin, que les villages et les simples maisons ont parfois autant d'importance que les accidents de terrain, dans les opérations tactiques [3].

Pour tous les rapports sur les reconnaissances qu'on est appelé à faire, il est utile d'avoir vérifié et, *autant que possible par soi-même*, les divers renseignements qu'on a recueillis et dont l'exactitude n'était pas avérée [4].

III.

Des communications. — Les routes, les chemins vicinaux, les sentiers, les rivières, les canaux, et depuis quelques années, les chemins de fer, servent aux communications et aux transports [5].

Depuis Louis XIV, les voies de communication, qui jusqu'alors avaient été fort mal entretenues, se sont bien améliorées; déjà sous le premier Empire, les progrès étaient sensibles. Aujourd'hui, nous possédons un remarquable réseau de routes, dont la largeur moyenne est de 10 mètres et la pente maximum de 1/18 [6].

On reconnaît l'espèce et la nature des routes et des che-

[1] Jacquemin.
[2] Les mêmes fautes peuvent au contraire assurer la victoire, si c'est l'adversaire qui les commet.
[3] Exemples : les villages d'Essling, d'Aspern, de Ligny, la ferme du mont Saint-Jean et le château d'Hougoumont. (V. Vial, t. II, p. 69.)
[4] V. *Service en campagne*, art. 114 et de Savoye, p. 277.
[5] V. Jacquinot de Presle, p. 250.
[6] V. Vial, t. Ier, p. 336 à 340.

mins, leur direction générale, leurs abords, leur largeur, leur état d'entretien; les villes, villages, forêts et cours d'eau qu'ils traversent, les hauteurs qui les dominent; enfin leurs aboutissants et les voies parallèles [1].

La reconnaissance des sentiers, surtout dans les montagnes, est indispensable [2]; on indiquera particulièrement les pas difficiles et les moyens de les réparer ou de les franchir; on se rappellera que ceux qu'on dit praticables aux hommes à pied seulement, peuvent presque toujours servir au passage d'une armée [3].

Il faut signaler encore les *débouchés tactiques*, c'est-à-dire les directions à travers champs, indiquées par un arbre, une hauteur, un clocher, et conduisant vers la position ennemie [4]. Leur nature, leur largeur, leurs points de repère, les mauvais pas, ainsi que les réparations à y faire, doivent être soigneusement décrits.

La reconnaissance d'une ligne de fer comprendra : le tracé général de la voie, sa nature et sa largeur, ses ouvrages d'art (viaducs, tunnels, ponts), le nombre des locomotives disponibles, leur force, le chiffre des différentes voitures et wagons, les divers lieux et moyens d'embarquement, les stations et le personnel [5].

Quant aux défilés en général, ils doivent être spécialement reconnus, en étudiant le terrain à chaque extrémité; puis on examine leur longueur, leur largeur, leurs flancs et les

[1] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 118.

[2] C'est par des sentiers qu'Annibal traversa les Alpes, que Bonaparte franchit le Saint-Bernard et que le général Macdonald effectua le passage du Splugen, au mois de novembre 1800. (V. Jacquinot, p. 253 et Thiers, t. II, p. 266.)

[3] Frédéric II a dit que partout où passe *une chèvre*, une armée peut passer. La glorieuse expédition de Kabylie, en 1857, a bien prouvé l'exactitude de cette assertion : nos escadrons, nos batteries ont partout suivi l'infanterie, gravissant les hauteurs les plus escarpées du Djurjura.

[4] Exemple : la direction de l'*Épine-aux-Bois* à *Marchais*, à la bataille de Montmirail. (V. Vial, t. Ier, p. 343.)

[5] *Idem*, p. 345.

moyens à employer pour la défense ou pour l'attaque [1].

Des eaux. — L'influence des cours d'eau sur les mouvements d'une armée, dépend de leur importance et de leur direction, relativement aux moyens de transport et aux obstacles qu'ils offrent sur leurs points de passage [2].

Le bassin des principaux fleuves sert habituellement de théâtre aux opérations; leurs vallées sont généralement les endroits les plus riches du territoire; c'est en les remontant qu'on trouve, vers la source, les cols par lesquels on peut franchir les montagnes [3].

Les affluents servent tour à tour de lignes de défense et de bases secondaires d'opérations [4]. Lorsque les rivières coulent parallèlement à la frontière d'un état, ou transversalement aux routes que doit suivre l'ennemi, ce sont de véritables fortifications naturelles [5].

On reconnaît la largeur et la profondeur des cours d'eau, leur direction, la rapidité de leur courant, la nature de leurs bords et de leur fond, les îles qu'ils forment, les ponts ou les gués et les affluents [6].

On termine cette reconnaissance par l'étude de la navigation, la description des points de passage et, s'il y a lieu, celle de l'embouchure [7]. On note aussi avec soin le nombre et la grandeur des bateaux, leur construction et leurs moyens de traction [8].

Lorsqu'on rencontre une source, on examine la nature, la

[1] V. de la Barre Duparcq, p. 450 et Vial, t. Ier, p. 347.

[2] Le Pô en 1796, et le Danube en 1805 et 1809, par exemple, ont servi aux mouvements de nos armées, qui y appuyaient un de leurs flancs et utilisaient leur navigation. (V. Vial, t. II, p. 82.)

[3] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 120.

[4] C'est ainsi qu'on se servit, en 1796, du Tésin, de l'Adda, de l'Oglio, du Mincio, puis en 1805 et 1809, de l'Iller, de l'Isar, de l'Inn et de la Traun.

[5] Le général Cialdini utilisa ainsi la Doria-Baltea, pour couvrir Turin, en 1859. (Vial, t. II, p. 85.)

[6] V. Jacquinot, p. 256 et de Brack, p. 176.

[7] V. Vial, t. Ier, p. 355.

[8] [illegible]t, p. 255.

qualité et le volume de ses eaux, ainsi que ses abords et les abreuvoirs qu'on peut y établir pour la cavalerie [1].

Ponts militaires. — Le passage des rivières présente beaucoup moins de difficultés depuis le perfectionnement de l'art du pontonnier [2]; cette opération comprend le choix du point de passage, des lieux de réunion pour le matériel et de l'emplacement des batteries [3].

Les ponts permanents, qui peuvent être utilisés dans une poursuite, sont parfois coupés vers le milieu [4], ou leurs parapets sont renversés pour permettre l'emploi de batteries d'enfilade; ou bien encore, on brûle ou on fait sauter les ponts en bois [5].

A défaut de ces moyens de passage ordinaires, le génie établit des ponts à *supports fixes*, ou l'artillerie crée rapidement des *ponts mobiles* [6].

Ces derniers comprennent les ponts de bateaux ou de pontons, de chevalets, de radeaux, de chariots, de tonneaux et les ponts volants [7].

L'artillerie construit les ponts de bateaux, soit avec ses équipages de pont, soit avec les barques que la cavalerie légère va rechercher au loin sur les bords du cours d'eau à traverser.

C'est au moyen de ces sortes de ponts, que l'on franchit les grands fleuves [8].

Les ponts de chevalets se construisent sur des rivières

[1] V. Vial, t. I[er], p. 350.
[2] V. Thiroux, *Instruction d'artillerie*, et commandant Lallemand.
[3] V. Vial, t. II, p. 95.
[4] Sur la coupure on établit un pont-levis.
[5] V. Jacquinot, p. 257.
[6] *Idem*, *Abrégé*, p. 124 et 125. — V. *Service en campagne*, art. 11 et de Savoie, p. 55.
[7] Depuis que le *maître canonnier* Giraud construisit un pont sur la Seine, en 1465, après la bataille de Montlhéry, l'artillerie a presque toujours été chargée de la construction des ponts. (Louis-Napoléon Bonaparte, *Introduction*, p. XII.)
[8] Parmi les passages célèbres, on doit citer celui du Dan[illegible] en présence de l'armée autrichienne. (V. Thiers, t. X, [illegible] p. 775.)

peu profondes, avec les matériaux qu'on trouve sur les lieux [1].

Les radeaux se font avec des arbres légers ; ils ont l'avantage de ne pas être coulés par l'artillerie, et de permettre un passage de vive force avec beaucoup de troupes à la fois [2].

Les ponts de chariots s'établissent en plaçant des voitures parallèlement les unes aux autres : on les fixe par des piquets et on les unit par des poutrelles ; ou bien, on les renverse sur le côté, et on pose le tablier sur les roues qui sont en l'air [3].

L'usage des ponts *roulants*, formés autrefois avec des haquets propres à être pontés ensemble, est tout à fait abandonné [4].

On peut se servir encore de tonneaux vides bien bouchés et assemblés avec des planches. Les Orientaux utilisent les outres ; elles ont été aussi employées en 1810, pour les passages de rivière en Portugal [5].

On a recours à des ponts de cordages, lorsqu'il s'agit de passer un torrent à bords escarpés. Ils se construisent à peu près comme les ponts suspendus en fil de fer [6].

On met toujours à profit les bacs et les *trailles* que l'on rencontre [7].

Il est enfin, pour les campagnes d'hiver, une espèce de pont fort simple : lorsque la glace commence à supporter les hommes [8], on la recouvre d'une couche de paille qu'on

[1] Ce fut des ponts de chevalets que le général Elbée construisit sur la Bérésina, en 1812. Le dévouement de ses 400 pontonniers sauva l'armée. (V. Thiers.)

[2] Alexandre s'en servit pour passer l'Hydaspe ; Charles XII les utilisa dans toutes ses campagnes ; en 1796, les armées françaises et autrichiennes franchirent plusieurs fois l'Adige sur un pont de radeaux de 120^{m} de longueur.

[3] Ils servent à faire passer l'infanterie.

[4] V. de la Barre Duparcq, p. 370.

[5] V. Thiroux, *Instruction d'artillerie*.

[6] En 1810, le général Tirlet en fit construire un en Portugal, sur un ravin de 27 mètres de largeur. (V. de la Barre, p. 371.)

[7] V. [illegible] de Presle, p. 258 et 262.

[8] [illegible] avoir 4 centimètres d'épaisseur pour supporter un [illegible] mètres pour une troupe d'infanterie, 12 centimè-

arrose et quand celle-ci est gelée, on y place un lit de madriers [1].

La destruction et le rétablissement des ponts mobiles sont à la guerre des choses très-importantes. Les moyens qui interdisent pendant plusieurs heures le passage d'un cours d'eau à l'ennemi, causent souvent le salut d'une armée [2].

Afin de ne pas être pris au dépourvu, il faut toujours avoir à sa disposition des pontonniers habiles, pour détruire ou rétablir promptement la communication [3].

Gués. — Les gués peuvent être comparés à des ponts, car ils sont généralement peu larges et assez réguliers. On en trace les limites avec des poteaux et des cordes; dans les courants rapides, on recommande aux fantassins de se tenir par la main et aux cavaliers de ne pas regarder l'eau, pour ne pas se laisser insensiblement entraîner [4].

Leur profondeur ne devra pas dépasser 1^m pour l'infanterie, $1^m,30$ pour la cavalerie, et 70 à 80 c. pour les voitures d'artillerie [5].

Si le gué est assez large, on le franchit en bataille [6]; s'il est étroit, on y entre par files; quelquefois enfin, on fait porter un fantassin en croupe par chaque cavalier [7].

Quand on est chargé de reconnaître un gué, on étudie ses abords, sa largeur, sa direction et la qualité de son

tres pour la cavalerie et l'artillerie légère, 16 centimètres pour les voitures, 20 centimètres pour les pièces de siége et 30 centimètres pour les plus pesants fardeaux.

[1] En 1812, le général russe Lewis passa ainsi la Dwina. (V. de la Barre Duparcq, p. 368, § 5.)

[2] Témoin le pont de Lesmont sur l'Aube, que nous fîmes sauter après la bataille de la Rothière. (V. Jacquinot, p. 258.)

[3] C'est ainsi que nous passâmes l'Elbe près de Dessau, en 1806, et que le major Dulong sauva l'armée de Portugal à Salamonde, en 1809. (V. Jacquinot, p. 258 et 459. Thiers, t. XI, p. 100.)

[4] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 123, Vial, t. I[er], p. 357 et de la Barre, p. 363.

[5] V. Thiroux, *Instruction d'artillerie*, p. 468.

[6] Comme ceux du Tagliamento, en 1797. (V. de la Barre, p

[7] V. *Cours* de Jacquinot, p. 261.

fond [1]. Si l'ennemi a cherché à le détruire en y jetant des arbres, on le nettoie en attelant des chevaux à des cordes fixées aux grosses branches [2]; si un fossé a été creusé dans la largeur, on le comble avec des fascines chargées de pierres [3].

Les rivières d'un cours tranquille ont généralement de bons gués [4]; dans celles qui sont rapides, les gués se trouvent, soit dans un coude [5], soit à l'embouchure ou en amont d'un pont; mais ils changent fréquemment, et leur direction est rarement perpendiculaire aux rives [6].

Certains ruisseaux demandent à être reconnus comme les rivières [7]; on doit s'assurer surtout si les vannes des moulins qui s'y rencontrent, peuvent empêcher de profiter des gués ou faciliter leur passage [8].

Canaux, lacs, étangs, marais. — Les canaux seront étudiés au point de vue de leur tracé, de leur construction, de leur largeur et de leur profondeur; on indiquera le volume de leurs eaux, les écluses et leurs manœuvres, ainsi que le nombre des bateaux et des chevaux de halage dont on se sert [9].

Quant aux lacs ou étangs, on signalera leur configuration, leurs dimensions, leurs rives, la nature des eaux et les moyens de navigation [10].

Pour les marais, on ajoute la cause qui les produit, leurs effets sur la santé des hommes, la nature du terrain, et s'ils sont praticables à certaines époques. Il faut se garder aussi,

[1] V. Vial, t. Ier, p. 358.
[2] On les fait tirer dans le sens du courant.
[3] *Cours* de Jacquinot, p. 262 et V. de la Barre, p. 361.
[4] *Idem*, p. 260.
[5] V. de la Barre, p. 359.
[6] V. Thiroux, *Instruction d'artillerie*, p. 469.
[7] V. Jacquinot, p. 265.
[8] Exemple : le duc de Cumberland à *Buxtehude*, près de *Stade* sur l'Elbe, en 1757.
Vial, t. Ier, p. 360 et Jacquinot de Presle, p. 266.

pour cette reconnaissance, de s'en rapporter absolument au dire des habitants [1].

Si l'on rencontre des tourbières, on signale leur forme et leur étendue; quand il y a lieu, on indique les moyens de passage et ceux qu'on devrait employer au besoin, pour saigner une inondation causée par des travaux de l'ennemi [2].

IV.

Des montagnes. — Une chaîne de montagnes présente des points culminants, dont il faut s'emparer si l'ennemi les occupe, et des cols utiles à connaître, car on y trouve des chemins qui mènent aux vallées [3]. Les parties escarpées offrent surtout des lieux de sûreté défendus par leur nature même [4].

On renforce ces positions en coupant les routes, en détruisant les ponts sur les torrents, en élevant quelques ouvrages de fortification passagère, car la guerre de montagne est essentiellement défensive [5].

On reconnaît la nature des hauteurs [6], leurs pentes, leurs chemins ou sentiers, et surtout les plateaux [7]. On indique encore la chaîne dont elles font partie, la direction de celle-ci et ses points dominants, enfin les vallons, les sources et les bois [8].

Des forêts. — Les forêts forment des lignes de défense,

[1] Exemples : le général Gouvion Saint-Cyr au marais de *Moos-Grud*, à la bataille de *Biberach*, en 1796, et le maréchal Masséna à *Fuente de Onoro*, en 1811. (Jacquinot, p. 267.)

[2] V. Vial, t. Ier, p. 362 et Jacquinot, p. 267.

[3] V. Vial, t. II, p. 76.

[4] Telles furent les hauteurs du Santon, de Pratzen, de Talavera, de l'Alma, d'Inkermann et de Solférino.

[5] Vial, t. II, p. 78.

[6] Boisées ou non, pierreuses, terreuses, rocailleuses, cultivées, accessibles à telle ou telle arme, etc.

[7] V. de Brack, p. 175 et Jacquinot, p. 268.

[8] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 128 et de la Barre Duparcq, p. 415.

ou bien elles couvrent les communications de l'armée [1]; elles servent parfois d'abris aux tirailleurs, et masquent les mouvements de troupes [2].

On renforce les trouées que l'on rencontre en y faisant des abatis, flanqués par de l'artillerie [3], et en agrandissant le fossé qui entoure généralement les bois [4].

On doit étudier leur nature [5], leur lisière, leur étendue, les chemins et ruisseaux qui les traversent, les clairières, les marais, et les villages ou maisons isolées qui s'y trouvent [6].

Un bon guide est utile pour cette reconnaissance [7].

Des villes ouvertes et des villages. — Les grandes villes servent souvent d'appui ou de but aux opérations; les petites villes, les bourgs et les villages sont parfois organisés défensivement, pour se créer une base avant d'entrer en campagne, pour assurer ses communications, ou pour augmenter la résistance contre une invasion [8].

Aux abords d'un champ de bataille, on place des postes avancés dans les villages [9], ou bien même on les détruit d'avance [10].

Si l'on doit y séjourner, on signale le chiffre de la population, le nombre de feux, les principales rues, les locaux les plus vastes, les lieux de rassemblement, les ressources de toute nature, la quantité et la qualité de l'eau, la pureté de l'air [11].

Quand on veut s'y retrancher, on indique avec soin les

[1] Les forêts de l'Argonne, en 1792, furent d'un grand secours à Dumouriez. (V. Vial, t. II, p. 74.)

[2] V. Jacquinot, p. 269.

[3] Exemple : Villars entre les bois du *Sart* et de la *Lannière*, à Malplaquet.

[4] V. Jacquinot de Presle, p. 271 et, pour la défense des bois, de la Barre, p. 422.

[5] Taillis ou futaie. (V. Vial, t. Ier, p. 374.)

[6] V. de la Barre Duparcq, p. 421.

[7] Jacquinot, p. 270.

[8] V. Vial, t. II. p. 73.

[9] Exemple : *Borodino* en avant de la position de la Moskowa.

[10] Exemple : le village de *Séménoffskoë*, à la même bataille. (Vial, t. Ier, p. 370.)

[11] V. Jacquinot, p. 272.

maisons les plus propres à la défense, les clôtures et les cours d'eau à utiliser [1], les travailleurs que peut fournir la localité, les obstacles naturels, ceux à perfectionner ou à créer, enfin les facilités pour l'attaque ou pour la retraite [2].

V.

Des cartes. — L'étude de la carte doit précéder l'examen détaillé du terrain; elle en donne une première idée, elle en prépare et facilite l'exploration, la complète ensuite, et permet en outre au chef de juger ou d'indiquer les opérations faites ou à faire [3].

Tout bon officier doit donc posséder et savoir lire la carte de la contrée où l'armée va combattre [4].

Toutefois, il ne faut pas s'exagérer l'importance des cartes, et penser qu'elles peuvent toujours suppléer au coup d'œil jeté sur le pays même [5]; seules, elles seraient insuffisantes pour discuter un plan de campagne; les renseignements qu'elles donnent sur les détails du terrain, ne valent jamais la réponse courte et précise du militaire qui a vu [6].

C'est l'état-major qui est chargé de la conservation et de la vérification des cartes militaires. On en distingue deux sortes :

Les cartes *générales*, qui servent aux opérations stratégiques et qui donnent l'ensemble d'un état, d'une contrée, à une échelle du 80 au 500,000e;

[1] V. Vial, t. Ier, p. 372.

[2] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 130 et les exemples historiques cités par de la Barre, p. 467. — V. aussi, dans le *Cours d'art militaire* de cet auteur, p. 334, § 7, la méthode indiquée pour les *reconnaissances en Afrique*.

[3] Jacquemin et V. Thiers, t. XX, p. 759.

[4] V. *Cours* de Jacquinot, p. 284 et suivantes.

[5] V. de Brack, p. 91 et Rocquancourt, t. IV, p. 471.

[6] Les gouvernements apprécient ce besoin de renseignements positifs; aussi favorisent-ils, pendant la paix, les excursions des officiers dans les pays circonvoisins.

Les cartes *particulières*, que l'on consulte dans les opérations tactiques, et qui représentent une place, un cantonnement, un champ de bataille à une échelle du 1,000e au 40,000e [1].

La carte est dite *topographique*, quand tous les accidents de terrain y sont figurés ; elle devient *chorographique*, quand elle offre les détails d'un canton ; enfin elle est à *grand* ou à *petit point*, suivant les dimensions de son échelle [2].

Pour appendre à lire fructueusement les cartes topographiques, c'est-à-dire celles qui nous sont particulièrement utiles, il faut étudier la signification des teintes et des signes *conventionnels* [3], ainsi que les méthodes suivies pour indiquer le relief du sol, par des *sections horizontales* ou par des *hachures* [4].

VI.

Mémoires militaires. — Les rapports sur les reconnaissances spéciales complètent les indications de la carte, et fournissent les derniers renseignements explicatifs. Ils sont généralement succincts [5]; les documents qui servent à la rédaction du mémoire descriptif, sont fournis en partie par les agents municipaux de chaque localité [6].

Un rapport se divise ordinairement en quatre parties distinctes [7]: la première, relative à la *description physique*, indique la situation géographique et politique des lieux explorés, leurs

[1] V. Vial, t. Ier, p. 380.

[2] V. *Spectateur militaire*, t. XLIX, p. 156 et de la Barre Duparcq, p. 337.

[3] V. de Brack, *Tableau*, p. 92 et Jacquinot, p. 288.

[4] L'une et l'autre manière de figurer le terrain sont d'origine française. (V. Jacquinot, *Abrégé*, p. 143. § 2.) Tous les renseignements utiles se trouvent dans les divers cours de topographie, à l'article : *Levés irréguliers*.

[5] V. *Service en campagne*, art. 114 et de Savoye, p. 275.

[6] V. de la Barre, p. 329, § 5 et Vial, t. Ier, p. 326.

[7] Cette division est conforme aux prescriptions ministérielles. (V. *Journal militaire*, Ier semestre 1841.

limites, leur aspect général [1]; la seconde est plus particulièrement consacrée à la *statistique*, ainsi qu'aux travaux à exécuter suivant le but qu'on se propose; la troisième traite des *communications*, routes, chemins, cours d'eau, canaux, et des lieux qu'ils traversent; enfin, la quatrième est la solution d'une question d'art militaire : on y parle des positions, des postes isolés, des bois, des défilés, etc., avec les *considérations militaires* qu'ils comportent [2].

On joint quelquefois au mémoire, des croquis à grande échelle représentant les détails nécessaires à l'intelligence de la narration [3].

Le levé à vue du terrain, qui accompagne toujours le rapport sur les reconnaissances spéciales et offensives [4], est généralement fait au crayon, à l'échelle du 1/10,000 au 1/20,000; l'exactitude du dessin est subordonnée au temps dont on dispose [5].

Les plans qu'on lève après les marches et les batailles, sont rarement utiles à la guerre; mais dès que les premières troupes paraissent en pays ennemi, il est essentiel d'établir un bon croquis, d'après lequel le général en chef prend ses dispositions [6].

On prépare son papier en le collant sur un carton, afin de pouvoir dessiner soit debout, soit à cheval. Quand l'itinéraire est long, on ploie ce papier de manière qu'il se développe au fur et à mesure des besoins, en présentant toujours la même face au crayon [7].

On trace à l'avance des carreaux de 1 à 5 centimètres, représentant, suivant l'échelle, des longueurs de 100 à 1000

[1] Le modèle du tableau descriptif se trouve dans l'*Agenda* d'état-major. — Pour les reconnaissances statistiques, V. Vial, t. Ier, p. 377.
[2] V. Vial et le colonel Chatelain.
[3] V. pour les détails applicables aux travaux topographiques des officiers de cavalerie, la dernière leçon d'*application* du Cours.
[4] *Service en campagne*, art. 114.
[5] Vial, t. Ier, p. 323.
[6] *Instruction* du maréchal Berthier, 1806.
[7] V. Duhousset, *Cours de topographie*.

mètres ; on y inscrit l'*orientation* et les points principaux fournis par les cartes ; puis on procède au levé en mesurant les distances au pas ou à vue [1].

A défaut de teintes conventionnelles, on rend très-distinctes les *initiales* des productions principales [2].

Le cahier descriptif acquiert d'autant plus d'importance que le levé a été plus précipité [3].

Le style du mémoire doit être correct, clair, simple, positif, et d'une extrême concision dans les détails qui ont peu d'intérêt ; l'écriture sera lisible et l'on observera, aussi exactement que possible, l'orthographe des noms propres [4].

En raison de l'urgence de bons rapports militaires en campagne, il est indispensable de s'y accoutumer par des études préalables ; ces connaissances mettent en effet l'officier à même de rendre les plus importants services et sont, par ce motif, considérées comme formant une des branches principales de leur instruction [5].

[1] V. Vial, t. Ier, p. 325.
[2] Duhousset.
[3] V. Planche 18, fig. 1, le modèle d'itinéraire pour un officier de cavalerie.
[4] V. de Brack, p. 194.
[5] V. l'ordonnance du 3 février 1833 et le *Moniteur de l'armée* du 11 mai 1861.

VINGT-HUITIÈME LEÇON.

Des fortifications; usage de la cavalerie dans les postes retranchés[1].

Utilité de l'étude de la fortification; ses rapports avec la tactique. — Usage des fortifications chez les anciens; époque de transition.

Diverses espèces de retranchements; différentes formes adoptées. — Principes généraux.

Fortification passagère; ouvrages ouverts à la gorge; têtes de ponts; ouvrages fermés. — Blockhaus.

Lignes continues et à intervalles. — Défilement. — Défenses accessoires.

Fortification permanente. — Notions sur les boyaux de tranchée, la sape simple et volante.

Cavalerie dans les postes retranchés, dans les siéges offensifs et défensifs, dans les villages, dans les bois et sur les côtes.

I.

En énonçant quelques généralités sur les fortifications, nous nous proposons seulement de faire distinguer les différents ouvrages les plus usuels, et de signaler leurs propriétés. Cette instruction peut être considérée comme le complément de celle relative aux reconnaissances militaires.

Il existe une corrélation intime entre la fortification et la tactique; celle-ci fait manœuvrer les troupes sur un terrain accidenté par la nature, celle-là dispose les soldats pour les faire combattre sur un terrain que l'art a préparé. De plus, les lignes rationnelles formées par les retranchements, ont une analogie complète avec la disposition des différents corps sur le champ de bataille.

Le Grand Frédéric a posé cette maxime d'une vérité incontestable : *Agissez toujours à la guerre selon les règles de la fortification*[2]*!*

[1] Les développements donnés au résumé de cette leçon, ont pour but d'éviter aux élèves de longues et difficiles recherches.

[2] V. *Instructions* à ses officiers.

Il en résulte évidemment la nécessité de notions positives sur ces règles. D'ailleurs, un officier de troupes légères peut avoir à reconnaître ou même à surprendre un ouvrage fortifié; il faut qu'il en sache le fort et le faible, et qu'il puisse en rendre un compte exact [1].

Aperçu historique. — L'emploi des fortifications remonte à la plus haute antiquité [2]: les Juifs ont précédé les Romains dans l'adoption de la forme carrée des camps retranchés [3]. Les Grecs reçurent les premières notions de l'Orient [4], et ils instruisirent à leur tour les Toscans [5].

Les Francs, longtemps étrangers à l'art de fortifier, ne dominèrent en Gaule qu'après avoir rasé ses nombreuses forteresses; mais les irruptions normandes contraignirent bientôt la noblesse féodale à élever, à hérisser de créneaux et à protéger par des fossés profonds, les murailles de ses *donjons* [6].

Quand l'invention de la poudre fut appliquée aux siéges, le système de défense des manoirs féodaux dut être subitement modifié: les murailles s'abaissèrent, les *tours*, *tourelles*, *torrions* se changèrent en bastions, les *douves*, les *bailles* firent place à de larges fossés, les *bretèches* devinrent des courtines, les *machicoulis*, les *archières* ne présentèrent plus que des inconvénients [7].

Demarchi, Vauban et Coëhorn profitèrent des vieilles formes de quelques-unes de ces forteresses; mais ils en

[1] V. de Brack, p. 368.

[2] Moïse nous apprend que les grandes villes de la Palestine étaient fortifiées.

[3] Il reste près de Saumur, une *station romaine* d'un admirable travail.

[4] Le chef *thébain* Amphion, fut le premier des Grecs qui fortifia les villes, l'an 1390 avant J.-C.

[5] Tous les historiens parlent des forteresses de l'antiquité: le Capitole à Rome, Carthage suivant Appien, Marseille et Bourges suivant César.

[6] Les lieux les plus élevés étaient choisis pour l'emplacement du *donjon*: de là leurs noms dérivant de roc, roche, mont, etc.

[7] Ainsi devinrent désertes, puis s'écroulèrent et disparurent les forteresses féodales.

élevèrent bien plus qu'ils n'en réparèrent, et conformèrent ces constructions aux nouvelles nécessités [1].

Sous François Ier, on ne connaissait encore en fortification que ce qu'on étudiait dans les livres italiens [2]; à partir de cette époque, les pièces hautes des retranchements anciens s'affaissèrent tout à coup.

Cette notice peut donc se résumer par la différence bien caractérisée des deux phases, dont la découverte de la poudre marque en quelque sorte l'intersection [3].

II.

Généralités. — Tout système de fortification bien entendu doit être la solution de ce problème : *faire en sorte qu'un petit nombre de troupes puisse combattre contre un plus grand* [4].

Ainsi donc, le but à atteindre est d'assurer la conservation d'une position, en lui donnant par des moyens artificiels, une prépondérance que l'on ne pourrait obtenir par la simple force personnelle des défenseurs.

On distingue deux grandes espèces de retranchements, dont les noms indiquent la nature [5] : les fortifications *permanentes* et les fortifications *passagères* ou de campagne. Parmi ces dernières, les plus fréquentes à la guerre sont : les *flèches*, les *redans*, les *lunettes*, les *tenailles*, les *crémaillères*, les *queues d'hironde*, les *bastions*, les *redoutes*, les *fortins*, les *blockhaus*, les *têtes de pont* et les *lignes*.

[1] V. *Dictionnaire* de Bardin, et Ambert, *Esquisses*, *Génie*, p. 2 et 3.
[2] Il est curieux de remarquer que le premier ingénieur théoricien de son temps, fut Rabelais, le curé de Meudon; V. *Prologue*, l. III.
[3] V. Thiers, t. XX, p. 736.
[4] Montécuculli.
[5] Aux termes de l'ordonnance sur le *service en campagne*, les fortifications de toute nature sont du domaine de l'officier du génie; mais les constructions des batteries, comme l'établissement des ponts mobiles, rentrent dans les attributions de l'artillerie, qui est souvent ap[pelée à] élever des fortifications passagères. (V. art. 11.)

Définitions. — Un retranchement, destiné à fortifier une position, se compose habituellement :

1° D'une masse couvrante ou *parapet* [1] qui met les défenseurs à l'abri des projectiles de l'ennemi ;

2° D'un fossé précédant le parapet, et destiné à augmenter les difficultés de l'attaque, tout en fournissant les terres nécessaires à la construction de la masse couvrante. (Planche 18, fig. 2.)

L'épaisseur du parapet est calculée de manière qu'il ne puisse être traversé par les boulets ; sa hauteur dépend de la nécessité d'abriter les troupes ; ses différents talus varient en raison de la légèreté des terres et des obstacles qu'ils doivent offrir aux assaillants.

On distingue : le *talus de banquette*, qui sert de rampe pour monter sur la *banquette*, où se place l'infanterie pour exécuter ses feux [2], et le *talus intérieur* qui soutient les terres vers la banquette ; il est très-raide, pour que les défenseurs puissent s'approcher le plus possible de la crête intérieure du parapet ou *ligne de feu* [3].

La *plongée* forme le plan supérieur du parapet ; elle s'abaisse légèrement vers l'horizon, pour que le soldat découvre tout ce qui se présente en avant du fossé.

Le *talus extérieur*, incliné à 45°, s'étend jusqu'à la *berme*, portion de terrain que l'on ménage avant le fossé, pour en éloigner les terres éboulées du talus [4].

Le fossé présente à l'ennemi un obstacle sérieux à franchir [5] ; on y distingue : 1° *l'escarpe* dont l'inclinaison, tournée vers la campagne, doit être difficile à gravir ; 2° le

[1] De l'italien *para... petto* qui signifie : couvrant la poitrine. (V. Emy, *Cours élémentaire de fortification*, t. Ier.)

[2] C'est au pied de ce talus que s'établit aujourd'hui la réserve.

[3] L'élévation du parapet au-dessus de la banquette, dite *hauteur d'appui*, est réglée d'après la position *en joue*, à $1^m,30$.

[4] Son inconvénient est de servir de relai, de lieu de rassemblement aux assaillants au moment de l'assaut.

[5] Sa largeur doit être de 4 mètres environ, et sa profondeur de 2 à

fond du fossé, dans lequel on pratique quelquefois un autre petit fossé appelé *cunette;* 3° la *contrescarpe*, talus situé à l'opposé de l'escarpe et dont la pente est plus rapide.

Lorsque la direction de la plongée, ou le *plan de feu*, passe trop au-dessus de l'arête supérieure de la contrescarpe, on établit au-delà un dernier talus nommé *glacis*, qui force l'ennemi à rester exposé aux projectiles jusqu'au bord même du fossé [1].

Principes généraux. — Quelque compliqués que soient les divers ouvrages, ils ne se composent cependant que d'angles saillants et rentrants, convenablement disposés et reliés entre eux par des lignes droites.

L'expérience a démontré que les soldats défendant un retranchement, tirent uniquement dans une direction perpendiculaire à la crête intérieure du parapet [2].

On appelle *parties flanquantes*, les côtés d'une fortification dont les feux prennent en flanc les assaillants. Les *parties flanquées* sont celles qui sont couvertes par le tir des défenseurs des parties flanquantes. L'*angle flanqué* est défendu par des feux de flanc; les *lignes de défense* relient les parties flanquantes aux parties flanquées.

En avant de chaque saillant d'un ouvrage qui n'a pas de flancs, se trouve un espace dépourvu de feux, qu'on appelle *secteur sans feux* [3]. L'*angle mort* se dit de la partie du fossé d'un angle rentrant, qui ne peut être ni vue, ni défendue d'aucun endroit de la fortification [4].

[1] Le glacis a le double avantage d'ajouter à la profondeur du fossé, et de couvrir le pied de l'ouvrage des feux de l'artillerie.

[2] Ainsi, les tirs de *face*, d'*écharpe*, de *flanc*, de *revers*, dépendent de la position relative des différentes lignes, et non d'une manière particulière de diriger les fusils.

[3] Ce secteur est d'autant plus considérable que le saillant forme un angle plus aigu.

[4] Pour se faciliter l'intelligence de ces principes, il faut suivre toutes les définitions sur la figure d'un tracé particulier, représentée Planche 18, n° 3.

III.

Fortification passagère — On divise les ouvrages fortifiés en trois espèces : *ouverts à la gorge*, *fermés* et *développés en ligne*.

Les premiers sont : la flèche, le redan, la lunette, le bastion, le redan à flancs, la tenaille, la crémaillère, les queues d'hironde, les têtes tenaillées et bastionnées.

La *flèche* est le plus petit de tous les ouvrages de fortification; elle est composée de deux faces, de 20 mètres au plus, formant un saillant du côté de l'ennemi. La *gorge* est l'espace libre entre l'écartement des deux faces; la *capitale* est la ligne qui partage en deux l'angle saillant, dont le minimum doit être de 60°. (Planche 18, fig. 4.)

Lorsque les faces ont plus de 20 mètres d'étendue, la fortification prend le nom de *redan*. On construit une flèche pour couvrir un poste, une grand'garde; on emploie le redan pour garder un pont, une digue, les avenues d'un poste important [1]. On place aussi ces ouvrages en avant d'autres plus considérables [2].

Leurs inconvénients sont d'avoir un secteur sans feux, de pouvoir être enlevés par la gorge, et de n'avoir pas de lignes de défense [3].

La *lunette* est un redan dont les faces sont brisées [4], pour flanquer les ouvrages adjacents. Isolée, une lunette offre un inconvénient de plus que le redan, c'est de présenter trois secteurs sans feux [5].

[1] En général, toute position à portée d'être secourue par des troupes placées en arrière.

[2] Soit pour battre les endroits que les fortifications principales ne peuvent découvrir, soit pour flanquer les parties avoisinantes.

[3] Aussitôt que l'ennemi sera parvenu dans le fossé, il deviendra impossible de l'atteindre avec la mousqueterie.

[4] On obtient ainsi une figure qui, quant à la forme, est une sorte de petit bastion.

[5] Comme tous les ouvrages qui n'ont pas d'angles rentrants.

Le bastion est une grande lunette [1]; il est destiné à recevoir beaucoup de troupes. (Planche 18, fig. 5.)

Lorsque les bastions sont rapprochés et convenablement disposés, leurs défauts disparaissent [2] : leurs lignes de défense flanquent les angles dépourvus de feux.

La combinaison bien entendue de ces ouvrages, reliés ensemble par des lignes droites, constitue le *système bastionné*, devenu aujourd'hui la base de la fortification des places de guerre.

Le *redan à flancs* est, comme son nom l'indique, pourvu de flancs, mais disposés de manière à battre les approches du saillant [3]. Isolé, cet ouvrage est plus fort que les deux précédents, bien qu'il présente deux angles morts. (Planche 18, fig. 6.)

La *tenaille* se compose de deux faces, présentant vers l'ennemi un rentrant de 90° d'ouverture minimum [4]; on a recours à ce tracé pour se procurer des feux croisés sur un point [5]. Les dérivés de la tenaille sont : la *crémaillère* [6], les *queues d'hironde* [7] et la *tête tenaillée* [8]. (Planche 19, fig. 1.)

La *tête bastionnée* est le plus considérable des ouvrages

[1] Rendue très-spacieuse par la grande ouverture du saillant et des *angles d'épaule ;* les faces et les flancs sont aussi prolongés.

[2] Dans un bastion isolé, les saillants sont privés de feux et il n'y a pas de défense de fossé.

[3] On obtient ainsi des feux qui se croisent en avant de la capitale.

[4] Au-dessous de cette limite, les défenseurs seraient mutuellement exposés à se tuer.

[5] Le fossé est en partie défendu vers l'extrémité des faces, mais le rentrant forme un angle mort.

[6] Suite de tenailles ayant une face plus petite que l'autre ; on s'en sert dans un terrain très-limité.

[7] La queue d'hironde *simple* n'est qu'une tenaille avec deux longues ailes, pour couvrir le flanc des défenseurs ; on s'en sert pour défendre un pont ou une digue. La queue d'hironde *double* ou *bonnet de prêtre,* présente deux tenailles qui se suivent sur le front.

[8] Elle se forme d'une suite de tenailles établies sur plusieurs côtés d'un polygone. On l'emploie pour défendre une position, un passage de rivière, etc... Les saillants doivent avoir au moins 60° et les rentrants 90°.

ouverts à la gorge [1]; elle est ainsi nommée parce que les parties saillantes sont composées de bastions, reliés entre eux par des lignes droites appelées *courtines* [2].

Cette fortification ne s'emploie que lorsqu'il faut opposer à l'ennemi la plus grande résistance possible. (Planche 19, fig. 2.)

Bien que nécessitant un nombre considérable de défenseurs, cet ouvrage compense ce défaut par les avantages suivants : les saillants sont flanqués par les feux directs partant des flancs opposés; celui qui est le plus exposé à l'ennemi est couvert par des feux croisés; les fossés sont convenablement défendus; les faces et les flancs protégent les courtines; enfin, les rentrants ne peuvent être considérés comme des angles morts [3].

Têtes de ponts. — On appelle *tête de pont*, une fortification qui embrasse une certaine étendue de terrain, en avant d'un pont que l'on veut couvrir; cet ouvrage n'est fermé en arrière que par le cours d'eau lui-même [4]. On profite des îles ou des points rapprochés de la rive opposée, pour défendre les flancs et l'intérieur de la tête de pont, à l'aide de redans ou de lunettes.

Si l'on doit défendre une grande étendue de terrain, on a recours à l'*ouvrage à cornes* [5], dans l'intérieur duquel on construit un *réduit* [6]. (Planche 19, fig. 3.)

La plus grande tête de pont est formée par *l'ouvrage à*

[1] Elle se construit sur une portion de polygone, dont les côtés varient de 160 à 240 mètres.

[2] Les angles ont aussi des noms spéciaux : les saillants sont des angles flanqués, les angles latéraux sont dits d'épaule, ceux qui sont rentrants sont des angles de flanc.

[3] Chaque angle de flanc est vu et défendu par le flanc qui lui est opposé.

[4] Il suit de là, que les têtes de ponts rentrent dans la catégorie des ouvrages ouverts à la gorge.

[5] Il ne diffère du *bonnet du prêtre*, qu'en ce qu'il offre en avant un front bastionné, au lieu de tenailles.

[6] Ce réduit est quelquefois une lunette; il sert de refuge en cas d'enlèvement de l'ouvrage principal, et permet ainsi de prolonger la défense.

couronne[1], dont on augmente la force en plaçant des redans en avant des courtines[2]. (Planche 19, fig. 4.)

Ouvrages fermés. — Lorsqu'on est forcé de détacher un corps de troupes pour occuper un poste éloigné, abandonné à lui-même, il faut nécessairement avoir recours aux ouvrages fermés, qui communiquent avec l'extérieur au moyen d'un pont, dont on peut facilement enlever le tablier[3].

On les divise en deux espèces : les ouvrages sans flancs, qu'on appelle *redoutes*, et ceux avec flancs, qui prennent le nom de *fortins* ou de *forts de campagne.*

La *redoute* est l'ouvrage fermé le plus simple et de la moindre capacité; sa forme est le plus habituellement carrée[4]. On en fait un grand usage à la guerre pour occuper des positions, protéger des postes, des débouchés, ou pour appuyer les flancs d'une armée. (Planche 19, fig. 5.)

Les côtés d'une redoute se couvrent mutuellement, et empêchent que les défenseurs ne soient atteints de flanc ou de revers; mais cet ouvrage a trois défauts essentiels : 1° le fossé n'est pas défendu; 2° il y a autant de secteurs sans feux que de saillants; 3° les faces ne fournissent que des feux directs.

Pour protéger les capitales, on arrondit quelquefois les angles, ou bien on y fait des pans coupés et on y place de l'artillerie.

Les *fortins* sont des grandes redoutes dont on a brisé les côtés, pour se procurer des flancs. On distingue : les fortins ou forts *à étoiles, à tenailles et bastionnés*[5]. (Planche 19, fig. 6.)

[1] C'est une tête bastionnée construite sur plusieurs côtés d'un polygone; de là les noms de *simple, double, triple* et *quadruple couronne.*

[2] Les feux de ces redans défendent les approches des bastions voisins. (V. général Rogniat et Rocquancourt, t. IV, p. 249.)

[3] C'est une sorte de pont de chevalets.

[4] On n'en construit pas de circulaire, à cause des difficultés du travail et de l'inconvénient des feux divergents; si on lui donnait un grand nombre de côtés, on multiplierait les secteurs sans feux. On en fait de cinq côtés au plus.

[5] Les premiers ont absolument la forme qu'on donne aux étoiles

On emploie ces ouvrages dans les circonstances qui exigent plus de résistance que n'en peuvent opposer de simples redoutes ; les derniers surtout peuvent être considérés comme de petites places de guerre, dont on ne peut s'emparer que par une *attaque en règle*[1].

On ajoute à la force des fortins, en pratiquant dans leur intérieur des *réduits*, parmi lesquels on peut citer les *blockhaus*[2]. Il en est de plus ou moins compliqués suivant leur destination : les plus simples sont de forme carrée et entourés d'un fossé avec glacis[3]. (Planche 20, fig. 1.)

En Afrique, on a imaginé d'ajouter un étage aux blockhaus[4], avec des vides sous la galerie, par lesquels on a la facilité de tirer verticalement sur les assaillants, de leur lancer des grenades, etc.[5]. (Planche 20, fig. 2.)

Ces ouvrages ne pourraient opposer une longue résistance au canon ; en outre, la fumée des armes à feu peut s'y accumuler de manière à gêner beaucoup les défenseurs[6].

IV.

Des lignes. — Les lignes, encore appelées *ouvrages développés*, sont des retranchements d'une certaine étendue,

présentent alternativement un saillant et un rentrant ; ils se développent habituellement suivant un octogone. Le fort bastionné est construit sur les côtés d'un vaste carré.

[1] On entend par *attaque en règle*, celle qu'exécutent des troupes qui cheminent vers une fortification, en creusant dans le sol des tranchées semblables à celles dont il sera question à propos des siéges des places fortes.

[2] Les blockhaus sont d'origine prussienne ; ce fut en 1778, en Silésie, que les Prussiens en firent pour la première fois usage. — Ce nom signifie *maison en troncs d'arbres*.

[3] Les parois se composent d'un ou de deux rangs de poutres jointes et percées de créneaux. La couverture est en poutres semblables, chargées de terre ou de fumier.

[4] Cet étage déborde le rez-de-chaussée, et, sous la saillie, on ménage des sortes de *machicoulis*.

[5] Ainsi, l'on a trois lignes de feux : deux par les créneaux du rez-de-chaussée et de l'étage supérieur, la troisième considérée comme ligne de feux verticaux.

[6] Ces blockhaus ont été d'un excellent usage en Afrique, où l'on n'a-

auxquels on a recours pour couvrir une armée sur la défensive, ou pour protéger un pays contre les incursions de l'ennemi.

Leur tracé dépend de la configuration du terrain, et de la résistance à opposer [1].

Lorsque les lignes se développent sans interruption de parapet du côté de l'adversaire, elles sont dites *continues* [2]; elles offrent comme types principaux une suite de redans, de tenailles, de crémaillères ou de bastions.

Le premier et le plus ancien de tous les systèmes, se compose d'une longue ligne droite interrompue par des redans équilatéraux [3]. Pour remédier au défaut de défense des saillants et du fossé, on brise la courtine de la *ligne à redans* [4]. (Planche 20, fig. 3.)

Dans la *ligne à tenailles*, les faces sont à peu près perpendiculaires entre elles [5] et, lorsqu'on a devant soi peu de largeur de terrain disponible, comme une digue ou le bord d'une rivière, on emploie la *ligne à crémaillères* [6]; mais cet ouvrage a surtout l'inconvénient de présenter à l'artillerie de longues lignes parallèles faciles à enfiler. (Planche 20, fig. 4.)

Le système des *lignes bastionnées*, à batteries détachées, réunit tous les avantages [7]. Il consiste en une suite de bas-

vait pour ainsi dire affaire qu'à l'infanterie et à la cavalerie; mais ces ouvrages donnent trop de prise à l'artillerie.

[1] Il dépend aussi du temps qu'on a devant soi.

[2] L'avantage des lignes continues est de rendre une surprise plus difficile; mais, par contre, elles ont un grave défaut, c'est de réduire les troupes à la défensive, puisqu'elles ne peuvent marcher à l'ennemi qu'en défilant à travers les étroites ouvertures qu'on y ménage. (V. Rocquancourt, t. IV, p. 246 et 261.)

[3] Dans ce cas, l'assaillant peut se diriger sur les capitales sans aucun danger.

[4] Dans la ligne à redans à courtine brisée, les angles se trouvent garnis de feux.

[5] Seulement, tous les rentrants sont des angles morts.

[6] V. de Brack, *Avant-postes*, p. 373.

[7] Il a été mis en honneur par le général Rogniat. (V. Rocquancourt, t. IV, p. 237 et pl. 2.)

tions reliés par des courtines, sur chacune desquelles se trouve un redan [1]. (Planche 20, fig. 5 et 6.)

On peut encore employer une autre espèce de fortification continue, avec des redoutes qui croisent leurs feux, et qui sont jointes par des retranchements [2].

Les *lignes à intervalles*, formées d'ouvrages isolés, laissant entre eux de grands espaces libres, se composent de deux rangs de lunettes ou de redoutes, et d'un troisième rang de redans. (Planche 20, fig. 7.)

Cette combinaison fournit une excellente défense; elle est en usage pour couvrir le front d'un *camp retranché* [3].

Défilement. — Si le sol sur lequel on élève une fortification passagère offre des pentes, ou s'il est dominé par des hauteurs, il devient nécessaire de varier le relief de l'ouvrage. Le *défilement* est l'art de fortifier un terrain *commandé* [4].

Pour cette opération, on suppose un plan incliné qui, passant à 2ᵐ50 [5] au-dessus du *point dominant*, et par la crête intérieure des parties rapprochées du parapet, couvrirait dans son prolongement l'intérieur de l'ouvrage.

On plante, à chacun des angles du retranchement à construire, de longues perches qu'on réunit par des cordeaux mobiles, et l'on élève ceux-ci jusqu'à ce qu'ils se trouvent dans le plan incliné, marqué par le point dominant et la limite du défilement [6]. (Planche 20, fig. 8.)

Parfois, on opère en abaissant le *terre-plein*, qu'on

[1] Grâce aux intervalles ménagés aux extrémités des courtines, les troupes peuvent passer facilement de la défensive à l'offensive.

[2] V. *Instructions militaires* du roi de Prusse, p. 100.

[3] Les fortifications d'un camp retranché, quoiqu'en terre, empruntent à la fortification permanente ses épaisses masses couvrantes, ses reliefs plus élevés, ses fossés plus larges et plus profonds pour résister, au besoin, à l'artillerie de siége. (V. Emy, *Résumé de fortification* et Rocquancourt, t. IV, p. 256.)

[4] On dit qu'un ouvrage est *commandé*, quand on a vue au dedans d'un *point dominant*, situé à portée de fusil ou de canon.

[5] En terrain horizontal, les crêtes intérieures dominent justement de 2ᵐ,50 tous les points environnants.

[6] Cette limite est indiquée par une règle fixée dans le sol vers la gorge, ou à 20 mètres en arrière du parapet d'un ouvrage fermé.

creuse convenablement ; dans tous les cas, le tracé et le creusement du fossé doivent être calculés de manière qu'il n'y ait pas de remuement de terre inutile [1].

Défenses accessoires. — Les moyens accessoires de défense sont : les *palissades* [2], les *fraises* [3], les *palanques* [4], les *chevaux de frise* [5], les *abatis*, les *croix de Saint-André* [6], les *piquets défensifs* [7], les *chausse-trappes* [8], les *trous de loup* [9], les *coupures* [10] et les *fougasses* [11].

On utilise aussi les eaux, soit en les faisant arriver dans les fossés des ouvrages, soit en inondant la plaine en avant des retranchements [12].

V.

Fortification permanente. — Elle diffère de la fortification passagère par ses plus grandes dimensions, ses

[1] Des profils en lattes sont établis de 10 mètres en 10 mètres, ainsi qu'aux capitales. Le déblai se fait toujours à la pioche; les terres sont jetées à la pelle et comprimées par les *dameurs*. Les talus sont fréquemment revêtus en gazons, en clayons, en paille ou en pisé. (V. Emy, *Résumé de fortification*.)

[2] Pièces de bois triangulaires et pointues de $2^m,50$ à $3^m,50$ de long ; on les place verticalement, ou inclinées à 60°, dans les fossés et à la gorge des ouvrages.

[3] Mêmes pièces que les palissades, établies sur les bermes, inclinées à 30° et sortant de 1^m à $1^m,50$.

[4] Palissades de 3 à 4 mètres de longueur, crénelées et précédées d'un petit fossé, dont les terres forment banquette à l'intérieur.

[5] Assemblage en bois, formé d'une poutre traversée par plusieurs rangs de fuseaux de 2 mètres de long. On les place à la gorge des ouvrages et dans les ouvertures des lignes.

[6] Assemblage de pièces de bois, de mêmes dimensions que celles des palissades, et présentant 6 pointes.

[7] Piquets pointus plantés irrégulièrement à 30 centimètres de distance, et s'élevant de 50 à 70 centimètres au-dessus du sol.

[8] Clous à quatre pointes, de 10 à 12 centimètres de longueur.

[9] Excavations coniques de $1^m,50$ de profondeur et de 2^m de diamètre, sur trois rangs. Leur fond est garni d'un piquet pointu.

[10] Ouvertures ménagées dans les masses couvrantes, et protégées par des *traverses*.

[11] Petites mines de 2 à 4 mètres de profondeur, recouvertes de terre damée.

[12] V. Rocquancourt, t. IV, p. 231 et 233.

hautes maçonneries verticales s'opposant à l'escalade, par l'usage d'armes plus puissantes, et par les travaux qu'elle exige pour ouvrir des brèches.

Depuis l'invention de la poudre, de nombreux systèmes ont été tour à tour employés[1]. Le plus célèbre ingénieur de l'école moderne, *Vauban*[2], apporta des modifications qui ont sensiblement perfectionné nos forteresses.

Quoique les corrections faites par *Cormontaingne* n'aient rien changé aux bases du tracé antérieur[3], les avantages qui en sont résultés pour la défense, ont valu à l'ensemble le nom de *système Cormontaingne*[4].

L'utilité des places de guerre a souvent été contestée ; et cependant elles donnent appui aux armées, elles protégent les retraites ainsi que les nouvelles levées, elles donnent le temps de réorganiser les différents corps, enfin elles disséminent les forces de l'ennemi et l'obligent à de longs siéges[5].

Boyaux de tranchée. — On nomme ainsi, des fossés creusés suivant un tracé particulier[6], au moyen desquels on s'avance à couvert vers les saillants des forteresses que l'on veut attaquer.

L'opération par laquelle on ouvre la tranchée, s'appelle *sape*[7].

[1] Les bastions, inventés par l'ingénieur italien San-Micheli, produisirent les *systèmes bastionnés* italiens, espagnols, hollandais et français. Ce dernier en comprend trois : ce sont ceux d'Erard de Bar-le-Duc, de Deville et du comte de Pagan.

[2] Maréchal de France sous Louis XIV, fut l'auteur de trois systèmes nouveaux.

[3] Ces corrections comprennent celles du corps de place, des ouvrages extérieurs et intérieurs, le terrassement des ouvrages, les communications, telles que : *poternes*, *pas de souris*, *caponnières*, *cunettes*, etc.

[4] L'auteur, communément appelé *Cormontaigne*, se distingua comme général du génie dans les siéges de 1713 à 1745 ; on lui doit les travaux exécutés sous Louis XV aux fortifications de Metz et de Thionville. (V. le colonel Augoyat.)

[5] V. Emy, *Résumé de fortification*, et de Savoye, p. 552.

[6] Ce tracé est aussi dû à Vauban.

[7] On en distingue plusieurs espèces : *simple*, *volante*, *pleine*, *double*, *demi-pleine*, *demi-double*, etc. Nous nous bornons à parler des deux ordinaires.

Dans la sape *simple*, chaque sapeur creuse rapidement son logement, suivant un cordeau, en rejetant les terres du côté de l'ennemi; puis il élargit et perfectionne ensuite son travail.

Les diverses excavations, commencées simultanément, finissent par se réunir et former un *boyau* de 3 mètres de largeur.

Dans la sape *volante*, chaque sapeur est muni d'un *gabion*[1] qu'il se hâte de remplir de terre, pour s'en faire un abri, et le reste de l'opération se passe comme dans l'autre sape[2].

VI.

Cavalerie dans les postes retranchés. — Il est de principe d'éviter, autant que possible, de placer de la cavalerie dans des retranchements, parce qu'elle y perd son caractère offensif[3].

Dans l'attaque, elle reste masquée derrière les colonnes d'infanterie pour tomber sur les sorties et tourner les ouvrages[4].

Dans la défense, elle concourt aux sorties, prend en flanc les colonnes assaillantes, les traverse et se reforme derrière les parapets[5].

Quelquefois, elle profite du désordre de l'ennemi, aussitôt qu'il pénètre dans le retranchement, pour refouler les troupes victorieuses et ressaisir la victoire[6].

Siéges offensifs et défensifs. — On évalue à 1/10, les troupes d'artillerie et de cavalerie comprises dans le chiffre des défenseurs d'une place[7].

Pendant l'investissement, la cavalerie légère occupe les

[1] Sorte de panier cylindrique, sans fond.

[2] C'est habituellement la nuit que s'ouvrent les *tranchées*; elles se perfectionnent ensuite pendant le jour.

[3] D'ailleurs, elle trouve des issues trop étroites pour déboucher. (V. Rocquancourt, t. IV, p. 255, note [2].)

[4] V. Jacquinot de Presle, p. 243 et l'exemple du siége de Tarragone.

[5] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 112, les *Instructions militaires* du roi de Prusse, p. 101 et Rocquancourt, t. IV, p. 236.

[6] V. Jacquinot, *Cours*, p. 242.

[7] Emy, *Cours élémentaire de fortification*.

principaux passages et les villages voisins; elle rassemble les vivres, les ouvriers; elle escorte ou intercepte les convois et peut même, à la rigueur, être employée à pied au service des tranchées [1].

Au moment de l'attaque, la cavalerie se place aux ailes des colonnes d'infanterie, pour repousser les sorties en les prenant en flanc [2].

A l'intérieur d'une place assiégée, la cavalerie y fait entrer des vivres, réunit les approvisionnements des cantonnements voisins, concourt au transport du matériel, au service des canons; elle contrarie l'investissement par ses escarmouches, facilite l'envoi des courriers et la sortie des émissaires [3].

Cavalerie dans les villages, dans les bois et sur les côtes. — Dans un village, la cavalerie se tient en partie dans l'intérieur et en partie échelonnée en arrière des flancs, pour empêcher l'ennemi de tourner la position, et pour charger ses colonnes en les prenant à revers [4].

On ne placera jamais des troupes à cheval en avant d'un bois que l'adversaire se dispose à attaquer, mais sur les flancs et en arrière de cet obstacle; on aura soin seulement de conserver dans le bois quelques cavaliers destinés à prévenir ou à transmettre rapidement les ordres [5].

Pendant un débarquement, effectué sur plusieurs points par l'ennemi, la cavalerie peut servir à défendre les côtes, grâce à la rapidité de sa marche et à l'assistance qu'elle reçoit de l'artillerie à cheval [6].

Il en est de même pour arrêter un passage de rivière, tenté à l'improviste par l'armée opposée [7].

[1] V. *Service en campagne,* art. 206.
[2] V. commandant Lallemand, cité par de Savoye, p. 559 et 561.
[3] V. Jacquinot, p. 244.
[4] V. de la Barre Duparcq, p. 464.
[5] V. Nolan et Vial, t. Ier, p. 375.
[6] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 116.
[7] *Idem, Cours*, p. 242.

TITRE DEUXIÈME.

VINGT-NEUVIÈME LEÇON.

Organisation des armées en campagne.

Ce qu'on entend par organiser une armée active. — Du commandement de ses diverses fractions; attributions de leurs chefs particuliers. — Remplacement du titulaire mort, rappelé, absent ou démissionnaire; droit d'ancienneté, mode électif. — Officiers étrangers. — Commandement de détachements mixtes.

Véritable unité de force d'une armée. — Avantages de l'organisation en divisions et brigades permanentes. — Réserves d'élite.

Origine du corps d'état-major; fonctions actuelles. — Droits au commandement. — Etat-major particulier du génie et de l'artillerie.

Administration de l'armée; avantages de la nouvelle institution; services administratifs.

Rang des troupes entre elles; nécessité d'un ordre de bataille invariable et positif. — Régiments étrangers.

I.

Après avoir parlé de l'organisation des différentes espèces de troupes [1], nous allons traiter de leur réunion combinée pour concourir à la formation de l'armée active, et de leur emploi à la guerre [2].

Au moment d'entrer en campagne, il faut d'abord composer avec les éléments divers qui constituent les armées, un corps [3] dont tous les membres obéissent subitement aux mouvements qu'on veut leur imprimer, puissent se prêter

[1] V. 2e partie du Cours, *13e leçon*.
[2] V. Jacquinot de Presle, *Cours*, p. 306.
[3] Iphicrate l'*athénien* comparait une armée au corps humain, dont le général en chef serait la tête, les officiers les nerfs, l'infanterie de ligne le buste, l'infanterie légère les mains, et la cavalerie les pieds.

un mutuel secours et coopérer au résultat qu'on se propose d'en obtenir[1]; il faut ensuite préparer les divers services administratifs, le matériel et les approvisionnements de toute nature : tel est l'objet de la *mobilisation*, ou mise sur le *pied de guerre*[2].

Pour transformer une multitude exercée en une armée, dont toutes les parties soient unies par une seule volonté, il ne suffit pas de lui donner un chef unique ; on doit encore entourer le commandement supérieur d'agents intermédiaires, pour faire exécuter ses ordres[3].

Quelques-uns de ces chefs secondaires ont une importance d'autant plus grande qu'ils sont plus rapprochés du général; leur réunion forme *l'état-major général*[4]. Les autres, plus nombreux, ont une valeur moindre parce qu'ils sont plus éloignés de la volonté suprême; ce sont les officiers de troupe.

Du commandement. — Une armée (ou un corps d'armée) est commandée par un maréchal de France ou par un général de division[5]. Les ailes, le centre ou la réserve, sont aux ordres particuliers d'un général de division[6], à moins que le commandant en chef ne s'en réserve la direction immédiate[7].

Depuis Louis XIV[8], il a été prescrit avec raison, qu'en

[1] V. Vial, t. Ier, p. 241.
[2] V. de Savoye, p. 506 et le général Rogniat.
[3] V. Rocquancourt, t. IV, p. 16.
[4] V. Vial, t. Ier, p. 252 et de Savoye, p. 42. — On y comprend, outre les généraux, les agents de l'administration et ceux des différents services qui s'y rattachent.
[5] V. *Service en campagne*, art. 2. — Chez les puissances étrangères, il y a un grade intermédiaire entre le maréchal et le général de division; cette disposition est avantageuse à l'exercice du commandement. (V. Rocquancourt, t. IV, p. 5, note [1].)
[6] Autrefois, les généraux choisissaient leur commandement d'après le rang d'ancienneté; Turenne fut le premier qui s'affranchit de cet usage. (V. de la Barre Duparcq, p. 264.)
[7] Il serait préférable que le général en chef ne puisse se réserver un commandement particulier, afin de conserver toutes ses facultés au commandement général. (V. général Préval, *Commentaires sur le service en campagne*.)
[8] Ordonnance du 1er février 1703.

cas de mort, de rappel, d'absence ou de démission, le titulaire d'un commandement serait provisoirement remplacé par l'officier le plus ancien dans le plus élevé des grades[1]. Cette mesure a pour avantage d'empêcher l'ambition ou les mauvaises passions, de venir porter atteinte au bon ordre[2].

Dans des circonstances urgentes, on a eu recours autrefois avec succès au mode électif; mais il présente le grave inconvénient de produire un désordre momentané, de la confusion, de créer des coteries, une *camarilla* [3], et d'obliger à se réunir, à délibérer, ce qu'on ne doit pas faire sous le canon [4].

Les officiers étrangers ne peuvent plus exercer, même provisoirement, le commandement en chef d'une armée ou d'un corps d'armée; ils ne conservent le commandement d'une place forte ou d'un poste de guerre, qu'à défaut d'officiers français [5].

Les considérations politiques ou les besoins du moment, qui ont amené parfois des étrangers à la tête de nos armées[6], ne sauraient aujourd'hui compenser aux yeux des soldats le défaut d'une communauté d'intérêts. Le premier sentiment qui doit animer un général, est l'amour de la patrie; c'est un des plus puissants moyens d'assurer entièrement au chef la confiance de ses subordonnés [7].

[1] V. *Service en campagne*, art. 3 et de Savoye, p. 33.

[2] Néanmoins, cette règle n'est pas toujours favorable aux succès des armées : la nomination du général Menou au commandement en chef en Egypte, comme étant le plus ancien après le départ de Bonaparte, amena des dissensions qui causèrent nos désastres.

[3] Expression espagnole, appliquée au conseil de Ferdinand VII, en 1814, et désignant une influence occulte qui arrête ou entrave la marche des affaires.

[4] Par exception, le choix est tombé parfois sur le plus digne, exemple : Moreau, à l'armée d'Italie en 1798, après la démission de Schérer. De nos jours, l'empereur désigne secrètement au général en chef celui qui doit le remplacer en cas de mort, exemple : le général Canrobert, commandant l'armée de Crimée, après le maréchal de Saint-Arnaud.

[5] V. *l'ordonnance* du 18 février 1844, modifiant l'art. 3 du *Service en campagne*.

[6] Maurice, comte de Saxe, né à Dresde, commandait les Français à Fontenoy, en 1745.

[7] V. de Savoye, p. 35.

L'autorité du chef d'une troupe, à laquelle on en adjoint une moins nombreuse et d'une autre arme, s'étend, à égalité de grade, sur tout le corps ou détachement mixte [1]. L'action de la fraction auxiliaire n'est habituellement que secondaire, c'est pourquoi le commandement doit toujours appartenir à l'officier qui a le plus de responsabilité [2].

Dans ce cas, il est très-avantageux que le chef connaisse la tactique des deux armes, sinon il devra se borner à diriger les mouvements en grand par l'*observation des contraires* [3]; c'est-à-dire que, sachant le fort et le faible de son arme en présence de l'autre, il emploiera celle-ci d'une manière inverse [4].

Mais si l'on est dans la nécessité d'opposer l'arme auxiliaire à une troupe de même nature, on est obligé de revenir alors aux règles directes de l'arme, ou de s'en rapporter à ses subordonnés, tout en faisant le meilleur emploi possible du corps principal [5].

II.

Formation de l'armée. — Les Romains ont été les maîtres de tous les peuples dans l'art d'organiser les armées [6]. Éclairés par l'expérience, ils avaient adopté trois grandes divisions : la *cohorte* [7], la *légion* [8] et l'*armée consulaire* [9], qui ont été imitées par tous les peuples.

[1] V. *Service en campagne*, art. 3 et 100.
[2] V. de Préval, *Commentaires*, p. 38.
[3] V. Jacquinot de Presle, p. 396.
[4] Ainsi, dans un pays très-accidenté, un officier d'infanterie sachant que la cavalerie est peu à craindre et qu'au contraire celle-ci a tout à appréhender de l'infanterie, n'ira pas malencontreusement exposer les troupes à cheval dont il dispose à une attaque de l'ennemi, dans une position si défavorable à leur action.
[5] C'est dans cette éventualité, qu'on peut recueillir les fruits d'une étude sérieuse des tactiques spéciales.
[6] V. Rocquancourt, t. IV, p. 3.
[7] A laquelle répond notre bataillon. (V. de la Barre Duparcq, p. 140.)
[8] Que nous avons imitée dans nos divisions. (*Idem*, p. 136.)
[9] Composée de plusieurs légions, comme nos corps d'armée sont formés de plusieurs divisions.

On a vu que depuis la Révolution, la véritable unité de force ou la base de nos armées, a été la division [1]. Une unité plus faible nuirait à la précision, à l'ensemble du commandement; plus considérable, elle exclurait des soins et des détails importants, dont la surveillance est confiée à un chef occupant un grade très-élevé dans la hiérarchie militaire [2].

L'organisation en divisions et brigades permanentes, malgré l'avantage qui en résulte pour la mobilisation de l'armée [3], n'est possible d'une manière absolue dans un grand État qu'en temps de guerre, en raison de la nécessité de disséminer les troupes sur tout le territoire, pour maintenir l'ordre et la tranquillité publique pendant la paix [4].

On évite habituellement de composer les brigades d'un même nombre de bataillons ou d'escadrons, afin de tromper l'ennemi sur la force de chacune d'elles, et pour permettre au général en chef de donner à un officier de confiance le commandement d'une fraction constituée plus considérable, pour des opérations importantes [5].

La création de la Garde Impériale a comblé une lacune regrettable dans la constitution de l'armée française, car il faut absolument de ces corps d'élite pour former de fortes réserves, indispensables à la guerre et sans lesquelles il n'y a pas de succès véritables [6].

[1] V. *13e leçon*, p. 269 et p. 118, note [6]. V. aussi Vial, t. Ier, p. 247.

[2] Le général de division est seul chargé de l'organisation et de l'administration des troupes placées sous ses ordres; les commandants d'ailes, du centre ou de la réserve, n'ont aucun droit de s'immiscer dans ce genre de service. (V. *Service en campagne*, art. 2.)

[3] Jacquinot de Presle, p. 308. — L'armée formée de cette manière au camp de Boulogne, en 1805, a bien prouvé tous les avantages de cette organisation.

[4] V. Vial, t. Ier, p. 265 et de la Barre Duparcq, p. 267.

[5] Jacquinot, p. 309.

[6] Napoléon l'a dit : c'est avec les réserves qu'on gagne les batailles. (V. *Maximes* et Thiers, t. XX, p. 772, puis Vial, t. Ier, p. 250.)

III.

Des états-majors. — L'état-major général tient aujourd'hui le milieu entre le commandement supérieur et les masses; il est chargé de la partie de la surveillance que le général en chef ne peut exercer lui-même [1]. Quant au corps d'état-major, il n'existe réellement en France que depuis 1818 et, dès le début, il a rendu de grands services [2].

Les états-majors doivent être dans une juste proportion avec les troupes à conduire et à administrer [3]; ils se composent de l'état-major général [4] et des officiers des différents grades qui y sont attachés [5]; ceux-ci ont deux positions distinctes : celle d'*adjoint* et celle d'*aides de camp*.

Les premiers sont placés sous les ordres directs du chef d'état-major; les aides de camp, attachés à la personne du général, ne reçoivent d'ordres que de lui [6]. L'un d'eux est spécialement chargé de diriger les divers bureaux de chaque division [7].

Enfin des officiers, dits d'*ordonnance*, sont tirés des corps de toutes armes et placés près des généraux, pour seconder les officiers d'état-major dans les détails du service; ce sont de véritables *aides de camp du moment* [8].

Le règlement a fixé les droits des officiers d'état-major au commandement [9], qui a lieu pour eux à égalité de grade;

[1] V. Vial, t. Ier, p. 253 et de la Barre, p. 264.
[2] V. général Préval, *Commentaires*, p. 24, Ambert, *Esquisses, état-major*, et Rocquancourt, t. IV, p. 6.
[3] Autrefois, le luxe des états-majors dans nos armées était vraiment incroyable; un grand nombre d'officiers généraux sans emploi encombraient le quartier général et, les jours de bataille, les troupes étaient souvent commandées par des chefs qui leur étaient complétement inconnus.
[4] V. *Service en campagne*, art. 7 et 8, de Savoye, p. 42 et 44.
[5] *Ibid.*, art. 9.
[6] V. Rocquancourt, t. IV, p. 18.
[7] V. l'ordonnance modificative du 9 décembre 1840.
[8] V. général Blondel et Rocquancourt, t. IV, p. 23.
[9] V. art. 10 du *Service en campagne* et de Savoye, p. 51.

mais leur autorité ne peut s'étendre au personnel, à l'administration, ni à la discipline intérieure de la troupe qu'ils dirigent. Ils ne peuvent que *par intérim*, remplir dans un corps les fonctions de leur grade [1].

Le personnel de l'état-major de l'artillerie et du génie se compose exclusivement d'officiers appartenant à ces armes [2]; ils sont répartis dans les divisions et dans les corps d'armée, et c'est presque toujours un général qui les dirige [3].

IV.

Administration de l'armée. — Dans les premiers temps, le produit de la guerre servait à entretenir les guerriers [4]; plus tard, le butin fut mis en commun et partagé après le combat; puis le Trésor public s'empara des conquêtes, paya les soldats et pourvut à leurs besoins : dès lors l'administration militaire fut créée.

Faible et inaperçue dans l'origine, elle fut confiée d'abord à de simples secrétaires, puis à des commis. Ce fut Sully qui en fit les premiers essais et, déjà sous Louis XIV, nous eûmes de véritables intendants d'armée [5].

A partir du XVIe siècle, on leur donna le nom de *commissaires des guerres*; en 1791, ils furent remplacés par des commissaires *ordonnateurs*, aidés par des *auditeurs* et des commissaires *ordinaires* [6]; un arrêté du 9 pluviôse an XIII, créa des *inspecteurs aux revues* et des commissaires des guerres [7]; enfin, le corps actuel de l'intendance a été constitué en 1817 [8].

[1] V. de Préval, p. 36.
[2] V. titre Ier, chapitre III du *Service en campagne*.
[3] V. Le Bourg et Thiébault, cités par de Savoye, p. 54 et 56.
[4] C'est ce qui a fait dire que la guerre nourrissait la guerre. (V. Bardin.)
[5] V. Vial, t. Ier, p. 78
[6] Ils avaient des fonctions judiciaires et administratives.
[7] Les premiers étaient chargés de la solde, des organisations, incorporations, levées, licenciements, etc.; les autres conservèrent tous les détails de l'administration.
[8] L'homogénéité des fonctions a surtout rendu plus facile et plus

Si les anciennes institutions ont été utiles, si elles ont rendu de nombreux et importants services, le nouveau corps de l'intendance n'a rien à leur envier. Tous les officiers qui le composent, sont pris dans les différentes armes, à partir du grade de capitaine, et, par leur origine toute militaire, ils imposent une grande considération à leurs subordonnés, dont ils connaissent du reste parfaitement les besoins.

Conformément au principe de la formation des armées, leur administration a lieu par division [1]; un intendant général dirige les intendants de chaque corps d'armée; ceux-ci surveillent les sous-intendants et les adjoints du centre, de la réserve et de chaque aile ou division.

Les services administratifs sont complétés par des employés et des troupes d'administration, dont le nombre et la composition se règlent sur la force de l'armée [2].

En résumé, l'administration pourvoit aux besoins matériels des troupes, et règle le compte des dépenses qu'elles occasionnent [3].

Presque tous les peuples d'Europe observent les mêmes principes; ils ne diffèrent que par l'application [4].

Quand une armée a reçu son organisation définitive, quand ses parcs sont approvisionnés et attelés, quand les moyens de transport, le service du trésor, des postes, des vivres et celui des hôpitaux sont assurés, elle est *prête à entrer en campagne* [5].

profitable au bien du service l'exercice de l'administration. (V. Général Préval, *Commentaires*, p. 28.)

[1] V. *Service en campagne*, chap. IV, art. 12 et de la Barre Duparcq, p. 265.

[2] Ces employés se divisent en 5 sections, comprenant chacune des officiers d'administration principaux, comptables et des adjudants; les troupes forment 15 sections, commandées par des officiers du service des subsistances militaires, à l'exception de la 15e. Le corps des équipages militaires fait encore partie de ces troupes. (V. 2e *partie, 13e leçon.*)

[3] V. de Savoye, p. 58 et 59.

[4] Vial, t. Ier, p. 78 et 257 à 276.

[5] V. Jacquinot de Presle, p. 160 et *Campagne de Napoléon III en Italie*, p. 3 à 27.

Dans les armes entre elles. — [illegible]

[illegible] IX [illegible]

[illegible] manière [illegible]

[illegible] marches.

[illegible]

[illegible] infanterie [illegible] infanterie de ligne [illegible] hussards, les chasseurs [illegible]

[illegible] armée; [illegible] marchent sans [illegible]

[illegible]

[illegible] invariable [illegible] raisons [illegible] l'augmentation [illegible]

[illegible]

[illegible] Recueil des plans, [illegible] §§ 4 et 5.

[illegible]

Il était rationnel d'admettre aussi que l'infanterie, et surtout les troupes légères qui sont en tête des colonnes, dussent toujours rompre et être formées les premières [1].

pour éviter les querelles, alors très-fréquentes dans le service. (Ambert, *Esquisses.*)

[1] V. les art. 5 et 6 du *Service en campagne*, et les développements du général Thiébault, cité par de Savoye, p. 38 à 42.

TRENTIÈME LEÇON.

Généralités sur la stratégie, la grande tactique et les ordres de bataille.

De la stratégie. — Du théâtre des opérations. — Des points stratégiques. — Base d'opérations et lignes de défense. — Des lignes stratégiques et de communication. — Influence probable des chemins de fer, de la marine à vapeur et de la télégraphie électrique sur les opérations futures. — Remarquables combinaisons stratégiques de Napoléon.

De la grande tactique; sa différence avec la stratégie. — Méthodes de guerre. — Des ordres de bataille; ordres mince et profond.

Différentes espèces de lignes; utilité de l'ordre en échiquier et en échelons. — Ordre oblique.

But de toutes les manœuvres de guerre; comment se divise chaque opération. — Comment on doit envisager la guerre; de l'usage des différentes armes.

I.

Pour pouvoir raisonner de stratégie, de grande tactique et de l'art de diriger les armées, il est avant tout nécessaire de posséder des connaissances préliminaires sur ces parties essentielles de la science des armes. Cette étude sommaire qui doit servir de base à celle de la *théorie de la guerre* [1], a seulement pour but d'éviter les idées fausses [2].

Stratégie. — La stratégie peut être définie *la science des conceptions et des directions*; elle consiste à faire la guerre sur la carte et à déterminer le plan de campagne : c'est la science nécessaire au général en chef [3].

La *zone* ou le *théâtre d'opérations* est l'espace occupé par l'armée pendant sa marche offensive vers les *points objectifs*, ou le terrain qu'elle couvre dans le cas de la défensive [4]. Cette

[1] V. Jacquinot de Presle, p. 370.
[2] V. Bismark.
[3] Plus de 70 auteurs en ont traité *ex professo*. On peut citer parmi eux : le Prince Charles, Feuquières, Frédéric II, Guibert, Montécuculli, Jomini, puis enfin Napoléon, à la fois le dernier et le premier d'entre eux.
[4] Le théâtre d'opérations d'une armée s'appelle aussi son *échiquier*. (Napoléon.)

vaste surface géographique est limitée par de grands accidents de terrain, ou par la frontière d'un pays neutre [1]. (Planche 21, fig. 1.)

On nomme *points stratégiques*, les points qu'on occupe, ou ceux qu'on veut atteindre et dont la prise doit assurer le succès de la campagne. Ils s'appellent *pivots d'opérations* ou *objectifs*, suivant qu'ils servent d'appui ou de but aux mouvements des armées [2].

L'importance de ces points varie d'après les localités : il y a des objectifs *secondaires*, *décisifs* et *définitifs* [3]; ce sont généralement des capitales, des places fortes, des points de passage sur des cours d'eau, des cols dans les montagnes, des vallées ou la rencontre de plusieurs routes [4].

La *base d'opérations* est la ligne à laquelle une armée s'appuie, et qu'elle quitte pour agir offensivement [5].

On distingue : la base *principale* qui sert de point de départ, les bases *secondaires* ou lieux de séjour et d'appuis successifs, les bases *accidentelles* occupées momentanément [6].

Le *front d'opérations* est l'ensemble des lieux occupés par les têtes de colonne de l'armée, à mesure qu'elle avance vers

[1] V. dans le *Cours d'art militaire* de M. Vial, t. II, p. 20 et Planche 4, fig. 1, les principaux accidents stratégiques du théâtre d'opérations, en 1805, cités si judicieusement comme exemples. — V. aussi Rocquancourt, t. I[er], p. 177.

[2] Vial, t. II, p. 19.

[3] On les classe encore en points stratégiques *géographiques*, et *de manœuvres* ou *éventuels*. (*Idem, ibid.*, p. 132 et Jacquinot de Presle, p. 320.)

[4] En France, en Belgique, en Italie, ce sont les nœuds de route qu'il est essentiel d'occuper; en Suisse, les intersections de vallées; en Hollande, les chaussées et les ponts; en Algérie, les oasis dans le sud. (*Ibid.*) Un point stratégique remarquable, choisi par Bonaparte dans la campagne de 1800, c'est la position de *la Stradella*. (V. Thiers, t. I[er], p. 417.)

[5] V. Jacquinot, p. 314 et Rocquancourt, t. IV, p. 403.

[6] La base, quelle qu'elle soit, se trouvera en arrière d'un obstacle naturel et appuiera ses ailes à d'autres obstacles. Elle comprendra des places fortes, des magasins et des dépôts; elle aura des issues commodes et des débouchés avantageux. (V. Vial, t. II, Planche 6, fig. 1.)

[illegible] ; ses extrémités s'appuient à des obstacles naturels, [illegible] : cours d'eau, montagnes, frontières neutres, [illegible] ; sa direction est généralement parallèle à celle de [illegible] [2].

Si elle reste sur la base d'opérations pour en disputer la possession à l'ennemi, elle prend le nom de *ligne de défense*[3]; c'est encore sur des lignes de défense que l'arrière-garde s'arrête pour couvrir la retraite d'une armée [4].

Les *lignes d'opérations* ou *stratégiques* [5] sont les routes que l'armée suit pour parvenir aux objectifs; elles sont habituellement perpendiculaires à la base d'opérations [6]; on en trouve aussi de *secondaires* et d'*accidentelles* [7].

Ces lignes sont toujours reliées entre elles par des lignes de *communications* [8]; elles prennent le nom de lignes *de retraite*, quand on les parcourt dans le sens opposé pour échapper aux vainqueurs [9].

Influence de la vapeur et de l'électricité sur la stratégie. — Contrairement à la tactique, qui éprouve des changements à chaque système qu'amène une guerre nouvelle, la stratégie repose sur des principes invariables [10]; cependant, cette partie importante de l'art de la guerre trou-

[1] Il est tout-à-fait distinct de la base, puisqu'il est mobile. (*Ibid.*, p. 150.)

[2] A moins qu'on n'exécute un mouvement tournant, comme en 1805.

[3] V. Jacquinot, p. 316.

[4] V. Vial, t. II, p. 148.

[5] Les lignes stratégiques comprennent des lignes *territoriales* et des lignes de *manœuvres*. (Jomini.)

[6] Elles sont formées par des sentiers à travers des chaînes de montagnes, comme en 1800; par des cours d'eau, des routes ou des voies ferrées, etc.

[7] On doit signaler aussi les lignes *doubles* et *triples*, suivies par les différents corps d'une armée; elles sont parfois *parallèles*, *convergentes*, *divergentes*, ou *concentriques* et *excentriques* (V. Rocquancourt, t. IV, p. 407), *enveloppantes*, *enveloppées*, *extérieures* ou *intérieurs*. (V. Vial, t. II, p. 172 à 181, et Jacquinot, p. 317.)

[8] Celles-ci sont ordinairement parallèles à la frontière. (V. Rocquancourt, t. IV, p. 406.)

[9] V. Jacquinot, p. 317.

[10] Bismark et Jomini.

vera souvent dans les découvertes récentes des moyens d'exécution différents [1].

Grâce à la multiplication actuelle des voies ferrées, le transport des troupes, du matériel, des approvisionnements et des réserves, se fera à l'avenir plus rapidement [2]; on emploiera nécessairement les chemins de fer à porter des ordres, des dépêches, ainsi que des secours de toute nature aux villes assiégées ou aux camps retranchés [3].

La stratégie moderne devra encore tenir compte de la possibilité d'une diversion sérieuse, opérée avec une grande célérité [4] sur le littoral ennemi, à l'aide de la marine à vapeur [5].

Ajoutons enfin, qu'au moyen des télégraphes électriques *mobiles* [6], on aura instantanément, quoique loin du théâtre des opérations, de précieux renseignements sur l'adversaire; on reliera les corps d'armée entre eux; on pourra hâter leur concentration et transmettre les ordres avec rapidité [7]. Il faudra chercher à couper les lignes télégraphiques de l'ennemi : cette nouvelle mission sera du ressort de la cavalerie légère [8].

[1] Trois éléments sont appelés à modifier le système de guerre : 1° la longue portée des armes à feu ; 2° les chemins de fer ; 3° la télégraphie. (*Spectateur militaire*, 1863, p. 379.)

[2] C'est à l'aide d'un chemin de fer, que fut exécuté en partie le mouvement tournant vers Turbigo et Magenta, en 1859. (Vial, t. II, p. 184.)

[3] Comme on l'a vu pendant le siége de Sébastopol. (*Idem*, p. 185.) — Les chemins de fer sont devenus des lignes d'opérations; toute armée cherchera donc à être ou à devenir maîtresse des lignes ferrées. En cas de victoire, on marchera directement sur les capitales des royaumes, points de départ et centre de toutes ces lignes. (Brulin, p. 380 et 381.)

[4] En une journée, trois divisions françaises furent débarquées sur les côtes de Crimée, en 1854. (V. Vial, t. II, p. 188.)

[5] Ainsi que cela devait avoir lieu à Venise, pendant la campagne d'Italie. (*Idem*, p. 189.)

[6] V. *Télégraphie électrique appliquée aux besoins de la guerre.* (Revue militaire italienne, *Spectateur* de 1863, p. 440.)

[7] V. les exemples cités par le colonel Garcia. (*Ibid.*, p. 438.)

[8] Brulin, p. 382. — Les lignes télégraphiques de campagne ont pour objet : 1° de mettre en communication avec les lignes ordinaires ; 2° de relier les grandes fractions d'une armée ; 3° de rétablir les lignes détruites.

Mais la grande difficulté résidera toujours pour le général en chef, dans la nécessité de limiter ses conceptions aux ressources qu'il possédera [1], comme aussi dans la sûreté du coup d'œil, qui lui fera adapter les meilleurs mouvements au terrain et aux circonstances de la guerre [2].

Notons en passant, pour les recommander à l'examen sérieux des officiers d'avenir, les plus merveilleuses combinaisons stratégiques de Napoléon Ier : ce sont ses opérations de 1796 [3] et de 1800 en Italie [4], et son admirable campagne de 1805 [5].

II.

De la grande tactique. — La tactique en campagne sert à appliquer les manœuvres aux opérations de la guerre; c'est sur le caractère des nations qu'elle doit être basée, aussi diffère-t-elle ordinairement suivant les peuples [6].

La stratégie combine et dirige de grands plans, le grande tactique les exécute, et par conséquent lui est subordonnée; celle-ci s'apprend, celle-là est pour ainsi dire innée [7].

A défaut de règles absolues à poser, les souvenirs de l'histoire ont servi à établir un certain nombre de principes généraux [8].

[1] V. Rocquancourt, t. IV, p. 11 et 422.
[2] V. Jacquinot de Presle, p. 249, et les *Maximes et instructions*, p. 6.
[3] V. Rocquancourt, t. II, p. 393 à 445.
[4] V. Thiers, t. XX, p. 763 et 764.
[5] V. *9e leçon*, p. 176 et Thiers, t. XX, p. 767.
[6] Ainsi, chez un peuple vif, susceptible de passions violentes, la rapidité des mouvements et l'impétuosité dans l'attaque sont nécessaires; tandis que pour une nation calme et tranquille, le feu sera l'un des premiers éléments de sa force. (Jacquinot de Presle, p. 75.)
[7] V. Vial, t. II, p. 14 et de la Barre, p. 3.
[8] Ces principes, qui ont de tout temps existé, n'ont été dévoilés que récemment, à la suite des opérations de Bonaparte en Italie et du prince Charles en Allemagne. Alexandre, Annibal et César les avaient devinés; Gustave-Adolphe, le prince Eugène, Turenne et Frédéric en avaient seulement fait de belles applications. (Vial, t. II, p. 122 et Jacquinot de Presle, p. 76.)

Pour pouvoir appliquer judicieusement l'art de la grande tactique, il faut connaître les divers ordres de bataille en usage, les manœuvres et les marches, les positions militaires, enfin le mécanisme des batailles [1].

Observons en outre que toute méthode de guerre doit se modifier suivant la configuration du terrain, et suivant le moral ou les mouvements habituels des adversaires. Des manœuvres invariables ne pourraient amener à la longue que des revers [2].

De l'ordre de bataille. — Dès que les armes à feu furent d'un usage général, la détermination de l'ordre de bataille devint l'objet des méditations de tous les tacticiens [3]. L'ordre mince, qui est le plus convenable pour les feux pendant le combat, n'étant pas propre à la marche ni au choc, on dut lui substituer parfois et suivant les circonstances l'ordre profond.

De là, ce principe : *l'ordre tactique, comme l'ordre habituel et primitif des troupes, doit être tel qu'on puisse passer facilement d'une formation à l'autre selon le besoin.*

Rien n'était plus compliqué que les méthodes en usage aux XVII[e] et XVIII[e] siècles [4]; mais on a reconnu depuis qu'il n'y a de bonnes formations que celles qui sont promptes, simples, et dont l'emploi est seul utile à la guerre [5].

L'ordre fondamental type, offensif ou défensif, se partage aujourd'hui en un centre et deux ailes; il présente toujours trois lignes : une première déployée, destinée à engager le combat; une deuxième en colonne, à intervalle de déploiement, pour soutenir la précédente; enfin une réserve [6].

[1] V. Vial, t. II, p. 28 et 267.
[2] V. Jacquinot de Presle, p. 75.
[3] V. de la Barre Duparcq, p. 48.
[4] Les bataillons *ronds, pleins, en croix*, à *dents de scie*, en *hérisson*, etc., ont été alors employés dans les batailles comme dans les parades; on n'a conservé avec raison, de toutes ces dispositions, que le bataillon carré à milieu vide.
[5] Tout le reste n'est que puérilité. (Jacquemin.)
[6] V. Vial, t. II, p. 306 et de la Barre, p. 277.

Remarquons, avant de détailler les différentes lignes de bataille en usage, que la science des combats est la partie la plus difficile de la tactique; le moment d'agir doit être aussi bien connu que l'art des positions et des manœuvres. L'habileté du chef consiste à saisir l'instant favorable et à disposer ses forces à l'avance, de manière à agir sur le point faible de l'ennemi au moment décisif [1].

Le succès dépend de la présence d'esprit, du calme, de la résolution des officiers, de la confiance qu'ils inspirent à leurs troupes, aussi bien que de la bravoure et de la bonne organisation de celles-ci. En général, la meilleure manœuvre de guerre consiste à marcher droit et vigoureusement sur un objectif bien choisi [2].

III.

Différentes espèces de lignes. — On appelle *ligne*, la disposition des troupes rangées sur un même front [3].

Les lignes de front se divisent en *droites*, *obliques* et *courbes*.

La ligne de bataille est droite, lorsqu'elle s'étend parallèlement à celle de l'ennemi [4].

L'*échiquier* est formé de plusieurs lignes droites, dont les fractions conservent des intervalles de même étendue que leur front; elles sont en outre disposées de telle sorte que les pleins d'une ligne correspondent aux vides de l'autre [5].

Quoiqu'employée parfois avec succès par la cavalerie dans les retraites [6], cette disposition n'a pas été conservée dans

[1] V. Bismark et Ambert, p. 28.
[2] V. *Maximes, conseils et instructions*, p. 87.
[3] Le front de bataille doit suivre les sinuosités du terrain; les alignements en ligne droite sont rarement praticables à la guerre. (Vial, t. II, p. 316.)
[4] C'est ce qu'on nomme *ordre parallèle*. (V. Rocquancourt, t. IV, p. 211.)
[5] V. de la Barre Duparcq, p. 195.
[6] Exemples : Seidlitz à *Hochkirch*, et notre cavalerie sous l'Empire. (V. Schauenburg.)

l'ordonnance de 1788, ni dans celle de 1829, parce qu'on a reconnu qu'il était extrêmement difficile d'éviter la confusion pendant la marche rétrograde [1].

Cet ordre *tant plein que vide* n'est favorable du reste qu'avec de bonnes troupes, pour empêcher de se laisser déborder, si l'on est inférieur en nombre à l'adversaire [2].

La ligne est dite *oblique*, quand on porte une des ailes en avant en retenant l'autre.

C'est par une disposition en échelons qu'on peut manœuvrer obliquement. La cavalerie y trouve l'avantage de pouvoir toujours agir dans tous les sens, de ménager ses forces, de refuser alternativement ses ailes et de protéger ses flancs [3].

L'ordre échelonné est aussi le meilleur pour exécuter sans danger une retraite, pour tromper l'ennemi, et pour arriver à gagner les extrémités de ses lignes [4].

C'est encore par des échelons qu'on établit la ligne *courbe*, c'est-à-dire celle dont les deux ailes précèdent le centre, en formant un rentrant; ou celle dont le centre est en avant des ailes, ce qui présente un angle saillant [5].

Ces deux formations sont offensives [6].

De l'ordre oblique. — Quand deux lignes de même étendue sont en présence, si l'une d'elles fait avancer une de ses ailes, sans gagner du terrain sur le flanc, cette aile sera débordée. (Planche 21, fig. 2.)

Si l'on gagne assez de terrain pour que les deux ailes opposées se touchent, l'équilibre sera rétabli; mais du moment qu'une aile aura dépassé l'autre, la supériorité sera acquise à celle des deux lignes qui débordera l'adversaire [7].

[1] V. *Rapport de la commission,* titre IV.
[2] V. *Maximes,* p. 109.
[3] Rocquancourt, t. IV, p. 104.
[4] V. Bismark.
[5] V. de la Barre Duparcq, p. 283.
[6] L'ordre de bataille peut encore être *perpendiculaire,* comme à Iéna, ou disposé *en carrés,* comme à Isly. (Vial, t. II, p. 306.)
[7] V. t. II de Rocquancourt, p. 18 à 20.

Si l'on dérange la symétrie respective des deux troupes, on obtiendra l'avantage par une des dispositions précitées en échelons, surtout si l'on renforce la partie saillante de la ligne qui doit faire brèche.

La formation est alors *oblique*, *simple* ou *double*. Cette manœuvre devra toujours être employée quand les flancs de l'ennemi seront protégés par des obstacles [1].

Il est clair que l'application de ces règles dépend entièrement des circonstances, car il faut admettre que l'adversaire ne restera pas tranquille spectateur de ces manœuvres ; de plus, si l'on échoue dans les mouvements préparatoires, on s'expose à éprouver de grandes pertes [2].

L'emploi de l'ordre oblique n'est avantageux qu'autant qu'on prend l'initiative, et que l'on opère de manière à surprendre l'ennemi [3].

Dans les combats bien dirigés, le succès s'obtient, soit en débordant l'adversaire, soit en agissant avec des forces supérieures sur plusieurs points à la fois, soit enfin en employant concurremment ces deux méthodes [4].

IV.

But des manœuvres de guerre. — Le but de toutes les manœuvres pour une bataille, est en général, de rassembler à temps ses forces sur un point donné et, dans la cavalerie, de mettre *le plus de sabres en contact* [5].

Chaque grande opération stratégique comprend : l'étude de la *base*, de *l'objet* et des *lignes d'opérations*. Les moyens d'exécution de la tactique, qui, comme nous l'avons dit, en

[1] *Ibid.*, p. 23 et de la Barre, p. 285.

[2] L'impéritie du chef ennemi, les plis de terrain, l'obscurité de la nuit, un brouillard, de fausses attaques pourront favoriser l'emploi de l'ordre oblique. (*Ibid.*, p. 25.)

[4] V. le prince de Ligne, *Préjugés militaires*.

[3] Bismark.

[5] Jacquinot de Presle.

sont la conséquence, s'appliquent de même à trois parties distinctes, savoir : la *position*, le *mouvement* et le *combat*.

C'est par des marches tactiques, dites aussi *marches-manœuvres*, qu'on fait mouvoir les armées pendant les engagements [1] ; c'est en employant ces marches à propos, qu'on peut éviter un ennemi supérieur en forces, le fatiguer, lui faire quitter une position avantageuse et l'amener sur le terrain qu'on a choisi [2].

La guerre doit toujours être envisagée sous deux points de vue : l'*offensive* et la *défensive* [3]. Pour réussir dans ces deux éventualités, il faut surtout savoir placer chaque arme sur le terrain le plus favorable à son action, et n'en faire jamais qu'un utile emploi [4].

C'est ce qui nous a fait dire qu'il était indispensable que tout bon officier de cavalerie connaisse les meilleurs moyens d'attaque et de défense des différentes armes qui, par leur constitution même, ne peuvent combattre de la même manière [5].

[1] V. Vial, t. II, p. 359.
[2] V. *Maximes et instructions*, p. 86.
[3] V. Vial, t. II, p. 244, les *Maximes*, p. 82 à 85, et la *33e leçon*.
[4] Il faut encore disposer les différentes armes de façon qu'elles puissent se secourir au moment urgent.
[5] V. 2e *partie du Cours*, de la tactique, p. 342.

TRENTE ET UNIÈME LEÇON.

Des marches en campagne et des positions.

But des marches en campagne; organisation, composition et mise en mouvement des colonnes de marche. — Place de la cavalerie à proximité de l'ennemi; ses dispositions quand elle est isolée. — Rassemblements; départ et subsistance des colonnes.

Marches de flanc; marches de nuit. — Principales règles de police dans les marches.

Conduite de l'avant et de l'arrière-garde; dispositif des éclaireurs et flanqueurs.

Passage des rivières de vive force et par surprise.

Des positions; leurs diverses sortes. — Conditions d'une bonne position offensive et défensive. — Cas où les hauteurs sont avantageuses. — Terrain le plus favorable à la cavalerie; sa place en ligne.

I.

Des marches en campagne. — L'art des marches est tout l'art de la guerre; en effet, c'est par des marches que s'accomplissent les combinaisons stratégiques; c'est par leur célérité qu'on multiplie l'action des troupes et qu'on met en pratique cette maxime du maréchal de Saxe : *Les succès de la guerre sont dans les jambes des soldats* [1].

La nécessité de changer de position en campagne est indiquée par la stratégie [2].

Les marches des divers corps d'une armée ont pour but la nouvelle position que l'on veut prendre; elles exigent une grande précision, et il faut bien tenir compte des entraves qu'apportent souvent aux mouvements des troupes les énormes bagages qu'elles traînent après elles [3].

[1] Les célèbres marches de l'armée française, en 1805, peuvent servir de modèles; les plus remarquables peut-être sont celles de la campagne de 1814.

[2] V. Vial, t. II, p. 208. — Cette branche particulière de la tactique se nomme *Logistique*. (Rocquancourt, t. IV, p. 263.)

[3] V. Bismark et Jacquinot de Presle, p. 331.

Dans les armées modernes, les bases d'opérations et les lignes de communications ont une grande importance; cela tient surtout au rôle qu'y joue l'artillerie et à la dépendance où elle se trouve des magasins d'approvisionnements [1].

Aussi, à mesure que les troupes avancent, sont-elles dans l'obligation de créer de nouvelles bases, des magasins, des dépôts, etc. [2].

L'état-major commence par reconnaître les communications utiles, ou prend des renseignements sur elles quand l'ennemi les occupe [3].

L'organisation des colonnes est déterminée par le but du mouvement et le nombre des débouchés [4].

L'intervalle entre les divers corps sera tel qu'ils puissent toujours se communiquer, se soutenir mutuellement et se réunir avec facilité [5].

Comme on ne doit pas s'avancer en territoire ennemi par armes séparées, une grande partie de la cavalerie marchera à la queue des colonnes, bien qu'il soit de règle de ne pas l'obliger à se conformer au pas de l'infanterie [6]. (Planche 21, fig. 3.)

[1] Si les anciens étendaient beaucoup leurs lignes d'opérations, c'est que leurs armées combattaient principalement à l'arme blanche, qu'elles étaient moins nombreuses, qu'elles se retranchaient plus aisément, et qu'elles ne reconnaissaient pas autant la nécessité d'assurer leurs communications.

[2] C'est à conserver les lignes de communications ou à couper celles de l'adversaire, que tendent généralement les combinaisons et les marches stratégiques des guerres modernes. C'est ainsi que Napoléon procédait dans toutes ses belles campagnes, et surtout en 1805 et 1806.

[3] Pour cela, on a recours aux espions, aux déserteurs, à ceux des habitants qui peuvent donner des notions exactes sur la nature et les productions du pays à parcourir. (Jacquinot, *Abrégé*, p. 163.)

[4] On cherche à former le plus de colonnes que l'on peut; leur force est calculée de manière à rendre la marche et les déploiements faciles, en évitant aussi qu'elles ne soient trop faibles. (V. Vial, t. II, p. 213.)

[5] V. *Service en campagne*, art. 120 et de Savoye, p. 297.

[6] Rien ne fatigue plus la cavalerie que la nécessité de ralentir constamment sa marche. (V. Rocquancourt, t. IV, p. 277 et *Campagne de Napoléon III en Italie*, p. 112.)

L'ordre de marche est communiqué aux chefs de corps, de détachements, et aux adjudants-majors. Dans un pays accidenté, on s'assure d'autant de guides qu'il y a de fractions suivant des voies parallèles; on s'informe souvent de la direction à suivre; enfin, on règle l'heure du départ d'après le but qu'on se propose et les difficultés de la journée [1].

La longueur des marches est déterminée par la nature des opérations. Une armée parcourt en moyenne 20 kilomètres par jour [2]; mais dans certaines circonstances, on ne doit s'arrêter que quand la force des hommes et des chevaux est épuisée [3].

A proximité de l'ennemi, on placera les troupes à cheval, en partie sur celui des flancs qui sera protégé par une rivière, un marais, une montagne, et en partie en queue; d'autres fois, elles formeront entièrement les colonnes d'une aile et, dans le cas où chaque fraction sera exposée à combattre isolément, on les répartira entre les autres troupes [4].

Lorsque la cavalerie est isolée et qu'elle n'a pas à craindre une attaque, chaque régiment et, autant que possible, chaque escadron forment tête de colonne [5]; on ne bride qu'au moment de se mettre en route, et l'on se conforme du reste aux règles des marches en temps de paix [6].

Les lieux de rassemblement seront choisis de manière à ne pas gêner la circulation; on ne s'arrêtera donc jamais sur les chemins particuliers, sur les routes, mais en dehors [7].

C'est l'officier le plus élevé en grade qui fixe le moment

[1] V. *Maximes et instructions*, p. 18.
[2] En faisant plus, on s'expose à perdre beaucoup de monde, et les marches forcées sont, en peu de temps, tout aussi meurtrières qu'une bataille, surtout pour de jeunes troupes.
[3] Jacquinot de Presle, p. 323.
[4] V. Rocquancourt, t. IV, p. 283 et Jacquinot, p. 337.
[5] V. *Service en campagne*, art. 124.
[6] *Ibid.*, art. 125 et de Savoye, p. 327.
[7] *Ibid.*, art. 126 et 127.

du départ des colonnes, et, à son signal, chacune d'elles se met en mouvement sans retard [1].

Subsistance des colonnes. — Depuis les guerres de la Révolution, on a reconnu l'impossibilité de fournir toujours à l'avance aux armées ce qui est nécessaire à leurs plus pressants besoins. Dans leurs marches rapides, elles ont vécu le plus souvent au détriment des provinces envahies [2].

Quand les habitants du pays qu'on traverse n'ont pas amassé suffisamment de vivres, on se procure des denrées à l'aide de réquisitions ; mais très-rarement, et même seulement à la dernière extrémité, par la maraude [3].

On ne fait de magasins que sur les points où les troupes doivent se réunir en masse, et où les ressources locales ne sauraient suffire [4].

Dans les marches rapides, les hommes reçoivent une provision de biscuit ; ou bien, on fait transporter des vivres sur des voitures de l'administration [5].

Les équipages sont dirigés à la suite de chaque colonne, et forment plusieurs convois escortés [6].

Les parcs accompagnent de loin l'armée [7], et ne s'en rapprochent qu'au jour d'une bataille.

II.

Marches de flanc et de nuit. — Les longues marches de flanc sont dangereuses, parce qu'elles découvrent la

[1] *Ibid.*, art. 128 et de Savoye, p. 328.

[2] Les camps n'étant plus comme autrefois des villes ambulantes, la mobilité des armées a été doublement augmentée et le cercle des opérations s'est étendu. Jamais, dans l'ancien système de guerre, on n'eût osé entreprendre la campagne de 1796 en Italie.

[3] V. Jacquinot de Presle, p. 326 et *Abrégé*, p. 166. — V. aussi Rocquancourt, t. IV, p. 266.

[4] *Idem*, p. 327.

[5] *Idem*, *Abrégé*, p. 167.

[6] V. *Service en campagne*, art. 132 et *Maximes*, p. 20.

[7] Ils forment une ou plusieurs colonnes qui suivent les troupes à un [jou]r ou à une demi-journée de marche. (V. Vial, t. II, p. 214.)

ligne d'opérations [1]; mais un général habile peut en tirer parti, pour engager l'ennemi à quitter une position formidable [2].

Elles ne peuvent s'exécuter impunément en présence d'un adversaire adroit, vigilant et résolu; aussi ne s'emploient-elles que rarement, si ce n'est pendant une bataille, et en arrière d'un rideau de troupes, pour transporter des secours sur un point qui faiblit [3].

Les marches de nuit offrent peu d'avantages; on n'avance que très-lentement, les hommes et les chevaux se fatiguent beaucoup, des colonnes sont exposées à s'égarer, et une attaque de l'ennemi peut produire un effroyable désordre [4].

La route doit être jalonnée, surtout dans les endroits difficiles [5], et chaque colonne doit être précédée d'un détachement de sapeurs munis d'outils, pour frayer un passage ou réparer au plus vite les chemins obstrués [6].

Un officier, désigné à cet effet, dirige les travaux [7].

Règles de police. — Le règlement pose les principales règles de police dans les marches [8]; il indique les soins qu'ont à prendre les officiers généraux et supérieurs, pour maintenir l'ensemble dans les colonnes [9]; il détermine la place des malades, des chevaux de selle et des équipages [10]; enfin, il prévoit le cas où des troupes se rencontrent ou se croisent [11].

Toutes les fois que le terrain le permet, on prend l'ordre

[1] V. Rocquancourt, t. IV, p. 303.

[2] Exemple : la bataille de *Hohenlinden*, où Moreau attira les Autrichiens, par une faute apparente, sur un champ de bataille reconnu et préparé d'avance. (V. Jacquinot, p. 340 et Thiers, t. II, p. 253.)

[3] V. Jacquinot de Presle, p. 341 et Vial, t. II, p. 222.

[4] V. *Maximes et instructions*, p. 26, et de Savoye, p. 303.

[5] V. *Service en campagne*, art. 129.

[6] V. *Maximes et instructions*, p. 18, note [1].

[7] Ordonnance du 8 avril 1837.

[8] Art. 130
[9] Art. 131
[10] Art. 132
[11] Art. 133
} du titre XII, et de Savoye, p. 331 à 334.

en colonne avec distance; on n'emploie les colonnes serrées que pour occuper moins de profondeur, si les troupes sont nombreuses; mais on doit éviter, le plus possible, de marcher dans les hautes herbes et à travers champs [1].

Aux haltes, on ne perd pas un temps précieux à se former en bataille, à moins que le danger ne soit pressant [2].

Lorsqu'un obstacle oblige la queue d'une colonne profonde à s'arrêter, la tête attend que la cause de l'arrêt ait cessé, afin d'empêcher un allongement, ou une rupture qui pourrait avoir des conséquences funestes [3].

Enfin, il faut faire en sorte de ne jamais arriver tard au bivouac, car si l'on ne prend position qu'à la chute du jour, il est difficile de reconnaître la situation de l'ennemi, de placer convenablement ses avant-postes; de plus, les hommes sont disposés à piller les villages voisins, plutôt que de chercher longtemps et vainement aux environs, ce qui leur est indispensable.

On doit donc s'arranger de manière à se trouver au moins deux heures avant l'obscurité, sur le point où l'on veut passer la nuit [4].

III.

Avant, arrière-garde et flanqueurs. — Un corps important ne marche avec sécurité, que lorsqu'il est précédé d'une avant-garde convenablement constituée [5]. Il faut en outre pouvoir détacher des troupes dans toutes les directions, soit pour explorer le pays, soit pour s'emparer des positions importantes [6].

Les troupes légères d'infanterie s'établissent particulière-

[1] *Maximes et instructions*, p. 23 et 25.
[2] V. général Thiébault, cité par de Savoye, p. 332.
[3] V. *Maximes et instructions*, p. 24, note [2].
[4] *Ibid.*, p. 25.
[5] V. de la Barre Duparcq, p. 271.
[6] [illegible] *en campagne*, art. 121 et de Savoye, p. 313 à 322.

ment sur les points à garder; celles de cavalerie éclairent au loin la marche. Elles ne se tiennent pas toujours en tête de l'armée; mais entre elles et l'adversaire, s'il se trouve sur un des flancs.

Le chef de l'avant-garde reconnaît le terrain qu'il parcourt, cherche à deviner les projets de l'ennemi, prépare le logement des troupes, et leur fournit des renseignements de toute nature [1].

La conduite de l'arrière-garde est souvent une tâche très-difficile, surtout dans les retraites, lorsqu'il faut engager de fréquents combats et tenir l'ennemi en respect. Le chef trouve ainsi l'occasion de déployer sa bravoure et sa présence d'esprit [2].

Enfin, comme il faut se garder à une assez grande distance, pour éviter les surprises et permettre à un corps considérable de se mettre en état de défense, on s'entoure de flanqueurs, disposés en quatre portions détachées [3].

Chaque fraction se subdivise en *pointe*, *gros* et *réserve*.

La pointe est formée d'éclaireurs, choisis parmi les cavaliers les plus intelligents [4]; sa force est d'environ le tiers du détachement.

Le gros est composé de la moitié de la troupe; il est chargé d'appuyer la pointe.

La réserve, servant d'intermédiaire entre le gros et le corps principal, comprend le sixième de tout le détachement [5].

[1] V. *la leçon* sur les détachements.

[2] V. de Savoye, p. 322 à 325.

[3] On diminue la force d'une des parties, si la surveillance est facile de son côté, et l'on augmente celle d'une autre qui a plus de fatigues à supporter ou de dangers à craindre. On supprime enfin la fraction qui n'aurait pas d'objet.

[4] Des corps de cavalerie légère, et particulièrement les hussards, sont réservés pour le service des flanqueurs. (*Service en campagne*, art. 1[er].) On voit par là que dans une armée la cavalerie légère doit être numériquement plus forte que la grosse cavalerie, parce que son service est plus pénible. En France, de même qu'en Russie, en Prusse et en Autriche, la grosse cavalerie est de moitié moins nombreuse que la cavalerie légère.

[5] V. *Maximes et instructions*, p. 21.

Outre la mission d'éclairer et de couvrir que remplissent les flanqueurs, leur objet est encore d'empêcher les désertions et de s'opposer aux explorations des espions ennemis [1].

Les éclaireurs doivent rarement attaquer; leur feu n'est habituellement qu'une manœuvre défensive [2].

IV.

Passage des rivières. — Pour les troupes à cheval, les rivières et les fleuves ne présentent de sérieux obstacles, qu'autant que leurs bords sont escarpés [3].

La plupart des chevaux nagent bien [4]; mais il ne faut pas qu'ils soient surchargés d'un poids considérable [5], et de plus l'atterrage doit toujours être en pente douce [6].

Dès qu'une armée se trouve en présence d'un cours d'eau, la cavalerie légère fait rapidement la reconnaissance des lieux propres au passage; elle s'empare des bateaux, choisit les gués, et détruit ceux qui permettraient à l'ennemi d'entraver le mouvement des troupes [7].

Dans les passages *par surprise*, il faut tromper l'adversaire par de fausses attaques sur différents points, pour l'obliger

[1] V. *Maximes et instructions*, p. 22.

[2] V. de la Roche-Aymon, *De la cavalerie légère*.

[3] La Sambre, le Mein, l'Adda et le Lech, notamment par le colonel Wathier, en 1805, ont été traversés à la nage par des corps de cavalerie plus ou moins nombreux.

[4] Les Tartares et les Polonais passent les rivières profondes, en montant seulement les chevaux qui nagent le mieux, et en dirigeant les autres, à la queue desquels leurs maîtres nus se pendent par les mains. (V. Nolan.)

[5] Il est toujours utile de se procurer quelques barques, ou de faire un radeau pour y déposer les porte-manteaux, schabraques, etc., qui se mouillent et s'alourdissent lorsque la croupe du cheval plonge dans l'eau.

[6] C'est parce que les bords de l'Elster étaient à pic, que le prince Poniatowski périt en 1813. (V. Thiers, t. XVI, p. 619.) Dans un courant rapide, il faut surtout recommander aux cavaliers de ne pas regarder l'eau, mais de fixer un point sur la rive opposée. (V. de la Barre Du-[illegible], p. 365.)

[7] [illegible] n. 425 à 428.

à diviser ses forces ; on passe alors sur les points dégarnis ou mal défendus [1].

Pour un passage *de vive force* [2], on choisit une position dominante [3] dans un rentrant de la rivière; des batteries croisent leurs feux sur le saillant que forme la rivière opposée; ce tir étant convergent, oblige bientôt l'ennemi à se tenir à distance; chaque rang entre ensuite séparément dans l'eau, en coupant diagonalement le courant [4].

Les troupes se reformeront successivement à une certaine distance de la rive, dont les abords devront être commodes et propres à l'action ; elles appuieront leurs flancs à la rivière, et couvriront leur front par de nombreux tirailleurs. (Planche 21, fig. 4.)

Le moment le plus favorable pour exécuter le passage, sera la pointe du jour, parce qu'on aura pu faire tous ses préparatifs pendant la nuit.

C'est surtout dans les retraites que cette opération présente de grandes difficultés; il est alors utile de traverser les cours d'eau en sens inverse, aux mêmes endroits [5].

On s'oppose au passage d'une troupe considérable, en disposant des réserves et surtout de la cavalerie dans une position centrale, de manière à se porter rapidement sur le point menacé ; on y réunit aussitôt des batteries qui croisent leurs feux sur l'ennemi [6].

Enfin, si l'on joint l'adversaire au passage d'une rivière,

[1] C'est ainsi qu'en 1796, Moreau passa le Rhin à Kehl, après avoir fait cinq démonstrations sur divers points.

[2] Tels que ceux du Rhin à Reichlingen, par Moreau en 1800 (le feu des batteries permit même d'y établir un pont), et ceux du Danube, en 1809, avant les batailles d'Essling et de Wagram.

[3] La rive d'où l'on vient doit toujours dominer l'autre, pour la battre plus aisément.

[4] V. Vial, t. II, p. 92.

[5] C'est-à-dire qu'on choisira pour le passage, un saillant dominé par le rentrant de la rive opposée, sur laquelle on placera le plus promptement possible son artillerie, pour éloigner l'ennemi. (V. de Savoye, p. 429 et Vial, t. II, p. 97.)

[6] V. Thiroux, *Instruction d'artillerie*, p. 466.

dont il veut faire sauter le pont ou détruire le gué derrière lui, on s'élance sans perdre de temps sur les troupes qui protégent les travailleurs et, après les avoir mises en fuite, on agit comme il a été dit précédemment.

V.

Des positions. — L'armée ayant exécuté ses marches stratégiques, se trouve concentrée en présence de l'ennemi ; elle *prend position*, c'est-à-dire qu'elle s'établit sur un terrain avantageux pour le combat.

Les positions sont *offensives* ou *défensives* ; dans le premier cas, elles sont *de passage* [1] et n'exigent que peu de précautions [2] ; mais on ne saurait apporter trop de soins au choix d'une bonne position défensive.

Le front sera couvert par des obstacles, qui obligeront l'ennemi à défiler sous des feux croisés lorsqu'il attaquera [3] ; les flancs seront solidement appuyés et difficiles à tourner [4] ; les derrières devront être libres, et permettront au besoin une prompte retraite [5].

Une position ne doit pas être dominée à portée de canon ; cependant les hauteurs ne sont avantageuses, qu'autant que leur sommet offre assez de largeur pour pouvoir s'y former et manœuvrer aisément. On en découvrira facilement les approches, et le terrain sera propre à l'emploi des différentes armes.

Une position sera excellente, si l'armée y trouve des ressources de toute nature, si elle peut y faire mouvoir ses

[1] Car on doit les quitter pour se porter en avant.

[2] Il suffit d'avoir en effet des débouchés commodes sur son front, et d'appuyer ses flancs.

[3] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 133.

[4] On les appuie à des bois épais, à une rivière profonde, à des villages fortifiés, à des ouvrages de campagne. Le flanc qui n'est pas appuyé, est dit *en l'air* ; on y accumule des troupes et surtout des batteries.

[5] Si l'on a une rivière à dos, il faut y construire plusieurs ponts, couverts par des têtes de pont bien armées. C'est pour avoir négligé [illegible] que la perte de la bataille de *Leipzig*, en 1813, eut de [illegible] *urs* de Jacquinot, p. 278 et 280.)

diverses fractions, si elle a des débouchés dans tous les sens, et si l'ennemi doit combattre au milieu d'obstacles, qui l'obligent à se diviser et qui ralentissent sa marche [1].

Le terrain le plus favorable à la cavalerie sera découvert, étendu ; le sol devra être ferme et uni dans la partie où s'exécuteront les charges ; mais pour préparer une attaque, un terrain légèrement accidenté sera préférable, parce qu'il dérobera plus longtemps les escadrons à la vue, aux coups de l'infanterie ennemie, et qu'il facilitera les mouvements de flanc [2].

En ligne, la cavalerie sera ordinairement placée aux ailes, un peu en arrière et au-delà des bataillons déployés [3]. On pourra la disposer parfois au centre, quand ce point sera protégé par quelques obstacles [4], qui permettront toutefois de manœuvrer et de combattre [5].

Dans tous les cas, on la tiendra toujours à 300^{m} au moins de la ligne qu'on doit attaquer, afin que les chevaux puissent avoir acquis leur maximum de vitesse au moment du choc [6].

En résumé, on doit placer la cavalerie assez loin du feu, pour en être le moins possible incommodée [7], et en arrière du point à défendre ou sur les côtés [8] ; on doit en outre éviter de l'engager prématurément, à moins d'une grande probabilité de succès, car son action n'est décisive qu'autant qu'elle a été préparée par le feu des deux autres armes [9].

[1] Toutefois, on aura soin de s'assurer que l'adversaire ne pourra masquer ses mouvements, pour tourner la position ou couper les communications. (V. l'exemple cité par Jacquinot, *Abrégé*, p. 136, V. aussi Vial, t. II, p. 277 à 284.)

[2] V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 132.

[3] En général, il faut tenir ces deux armes plutôt séparées que réunies. (Rocquancourt.) V. général Renard, p. 89, 90, 92 et 114.

[4] Marquis de Ternay.

[5] V. *Service en campagne*, titre XIII, art. 134, § 7, et *Instructions de Frédéric*, p. 26 et 27.

[6] V. Rocquancourt, t. IV.

[7] La célérité de ses mouvements lui donnera toujours le temps d'arriver. (Nolan.)

[8] Elle agira souvent avantageusement par une attaque de flanc, faite en ordre oblique. (Bismark.)

[9] Comme le prouve la brillante, mais malheureuse affaire de la cavalerie anglaise à *Balaclava*. (V. de Bazancourt.)

TRENTE-DEUXIÈME LEÇON.

Des attaques de la cavalerie.

Différentes manières de combattre de la cavalerie; exploration du terrain à parcourir. — Tirailleurs à cheval; comment on les prépare à leur service de guerre. — Cas où l'on emploie la disposition en fourrageurs, en bataille et en colonne. — Attaque en colonne serrée.

De la charge; action réelle de la cavalerie; force de pesanteur; effet moral; causes d'insuccès. — Devoirs des officiers en cas de revers. — Circonstances où l'on peut agir sans ordres. — Instant le plus favorable pour s'élancer sur l'ennemi. — Moment de mettre le sabre à la main; on ne doit pas s'arrêter une fois la charge entamée; cas où il faut se retirer. — De la mêlée; du ralliement.

Cavalerie contre cavalerie; ce qu'on doit faire dans les diverses circonstances qui peuvent se présenter. — Dispositions à prendre lorsque l'ennemi se prépare à la charge. — Comment la cavalerie légère reçoit une charge de cuirassiers.

Cavalerie contre infanterie; effet des blessures sur le cheval; ce qu'on doit toujours affirmer au cavalier. — Dispositions préparatoires. — Attaque d'un grand carré et d'une ligne de carrés. — Ce que l'on doit faire quand l'infanterie met bas les armes.

Cavalerie contre artillerie; position des troupes de soutien. — Avantages de la disposition des fourrageurs en demi-cercle pour l'attaque d'une batterie. — Devoir du chef de la cavalerie exposée au canon.

I.

Ordres de combat de la cavalerie. — La cavalerie combat en tirailleurs, en fourrageurs, en bataille et en colonne.

Comme le sol en apparence le plus uni, présente quelquefois des obstacles que l'on ne soupçonne pas [1], il est toujours nécessaire de faire explorer le terrain, en avant et sur les flancs d'une position que l'on se prépare à attaquer [2].

[1] Des piquets défensifs, des trous de loups, des chevaux de frise, comme à Wagram (V. de Brack, p. 368), des chemins creux, des marécages, cachés par la hauteur des moissons ou par de la neige.

[2] [illegible] Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 91.

Les éclaireurs qui doivent précéder une charge, ont pour but d'avertir les corps des coupures, marais, chemins creux, etc., que l'on ne voit que de près, et où l'on risquerait de se perdre [1].

Les tirailleurs à cheval ont pour mission d'empêcher l'ennemi d'évaluer la force et de reconnaître les dispositions de combat de la troupe qu'ils couvrent.

Leur supériorité sur ceux de l'infanterie est incontestable dans les plaines ouvertes [2]; cependant les feux rares et incertains des tirailleurs cavaliers, ne sauraient en général amener de résultat définitif. Aussi leur action n'est-elle, le plus souvent, que préparatoire des engagements sérieux [3].

Pour les initier à leur service de guerre, on les disperse au milieu de terrains accidentés; on leur fait parcourir des bois, le versant des hauteurs; on les lance dans des chemins creux, derrière des haies, le long des fossés, des ruisseaux; on leur apprend à se soutenir mutuellement, à se rallier à des signaux convenus; on les oppose à d'autres tirailleurs; on leur dresse des embuscades, etc. [4].

On peut conclure de l'exposé de cette instruction préparatoire, que les devoirs d'un bon tirailleur en campagne sont très-étendus; quant à l'officier, il faut, tout en guidant et surveillant ses hommes, qu'il observe les mouvements de l'adversaire, qu'il se conforme aux manœuvres de la troupe qu'il couvre, qu'il étudie le terrain, et qu'il remarque aussi en passant les lieux les plus favorables au ralliement [5].

Le combat en fourrageurs s'emploie contre des tirailleurs à pied, contre une infanterie en déroute et contre des bouches

[1] V. *Maximes et instructions*, p. 106.

[2] Bismark.

[3] V. Rocquancourt, t. IV, p. 78.

[4] Il faut en un mot, leur faire faire la guerre en temps de paix. (*Idem*, t. IV, p. 124.)

[5] Actif, intelligent, habile à se multiplier, il faut que le chef p... à ses hommes qu'il les voit tous et toujours. (*Ibid.*, p. 79.

à feu [1]. On doit toujours faire soutenir ces cavaliers dispersés par une troupe en bon ordre, derrière laquelle ils se reforment après la charge [2].

Les attaques en bataille ont habituellement lieu contre de la cavalerie [3]. Lorsqu'on devra combattre de l'infanterie, des charges successives en échelons seront préférables, parce qu'on n'expose pas tout son monde à la fois, ni ses propres flancs, et qu'on est prêt à profiter aussitôt des fautes que l'ennemi peut commettre [4].

L'attaque en colonne n'est à proprement parler, qu'une suite de charges successives, sur un front plus ou moins étendu, car chaque fraction ne doit prendre carrière et s'élancer, que lorsque celle qui la précède l'a démasquée [5].

L'ordre en colonne avec distances ordinaires, ne peut servir pour combattre que si l'on est surpris [6], si l'on n'a pas le temps de se déployer, ou lorsqu'il faut faire une trouée dans une ligne, au travers de laquelle on aurait à se frayer un passage.

Cette disposition présente des flancs faibles [7], et rend inutiles les armes qui ne sont pas sur le front [8].

Pour rendre les colonnes plus maniables, on les forme

[1] Le combat en fourrageurs empêche l'ennemi qui vient d'éprouver un échec, de se rallier de suite. (V. *Maximes et instructions*, p. 107, et Vial, t. I[er], p. 214.)

[2] V. Jacquinot de Presle, p. 226.

[3] Afin de mettre plus de sabres en jeu, d'occuper un plus grand front et de menacer d'envelopper l'adversaire. (V. *Maximes*, p. 108, et de la Barre Duparcq, p. 226.)

[4] Dès qu'un échelon est victorieux, on est presque assuré du succès. (Bismark.)

[5] Général de Noüe. — V. l'*Ordonnance*, n[os] 753 et 975.

[6] Contre la cavalerie, les attaques en colonne ne sont pas de nature à procurer des succès; néanmoins, s'il est impossible de marcher déployé et si une action favorable se présente, on charge comme on se trouve. Ce serait même une faute que de perdre un temps précieux à vouloir se déployer. (Témoin ce qui s'est passé, en 1741, à Molwitz, V. *première partie du Cours*, p. 108, note 2.)

[7] D'autant plus faibles qu'ils sont plus allongés dans une colonne profonde. (*Maximes et instructions*, p. 111.)

de Presle, p. 185.

peu profondes et on les fait mouvoir en ordre, en conservant entre elles des intervalles de déploiement [1].

Quand on veut gagner les flancs de l'ennemi, on place des troupes en colonne derrière les ailes d'une première ligne déployée [2], ou bien on s'établit en ordre oblique [3].

Quant à l'attaque en colonne serrée, elle ne doit jamais s'employer à portée de l'artillerie et très-rarement contre des lignes profondes; car, s'il y a des circonstances où une charge vigoureuse en masse peut devenir décisive, le plus souvent on s'exposerait ainsi à être enveloppé et détruit presque sans résistance [4].

Dans tous les cas, il ne faut lancer la cavalerie que lorsque l'ennemi est déjà démoralisé par des défaites précédentes, ou désorganisé par un feu terrible d'artillerie; il est dangereux d'agir autrement, surtout quand on rencontre devant soi de vaillants escadrons [5].

II.

De la charge. — Les Romains, pour donner toute l'impulsion possible à leur cavalerie, faisaient ôter, dit-on, de la tête des chevaux, un instant avant la charge, les brides puissantes qui servaient à les diriger [6]; ils s'y prenaient

[1] Les vides peuvent être rapidement comblés, et les flancs se trouvent, en cas de danger, défendus aussitôt par les subdivisions suivantes, conversant à cet effet. (V. *Maximes*, p. 112, et Jacquinot, p. 186 et 200.)

[2] Comme pour les formations mixtes de l'infanterie. (V. la *19e leçon*, p. 351.)

[3] Bismark. — V. les *Maximes*, p. 109.

[4] Cette disposition n'a jamais été prise que par exception dans l'armée française, comme à Eylau et à la Moskowa. Napoléon préférait faire charger ses masses de cavalerie par lignes successives. (V. Rocquancourt, t. IV, p. 115, et Jacquinot de Presle, p. 213.)

[5] Aujourd'hui, que l'infanterie possède des fusils à longue portée, le principe de ne faire charger que contre des troupes suffisamment ébranlées, est d'autant plus indispensable. (V. Nolan.)

[6] On assure qu'à la bataille de *Hanau*, le 30 octobre 1813, le général Nansouty prescrivit aux gardes d'honneur d'ôter la gourmette de leurs chevaux pour charger les Bavarois.

évidemment fort mal, en écuyers ignorants, quoiqu'ils fussent habiles guerriers [1].

Ces précautions sont bien inutiles avec nos cavaliers, car l'attaque vive et impétueuse à l'arme blanche, a été de tout temps la partie la plus brillante de nos opérations militaires, et la cause la plus fréquente de nos succès. Cette méthode expéditive convient au caractère français : aussi les charges de notre cavalerie ont-elles toujours été poussées à fond [2].

Des troupes à cheval confiantes en elles-mêmes, sûres de la vitesse de leurs chevaux et soutenues par une brave artillerie légère, acquerront une puissance irrésistible [3].

La réussite de la charge serait certaine, si le terrain était favorable, l'allure bien réglée, progressivement accélérée, et l'alignement parfait [4]; mais il est rare que cela se passe ainsi : le plus ou moins d'audace des cavaliers et de vitesse des chevaux s'y opposent également [5].

Une charge en ligne n'est, le plus souvent, qu'une suite rapide de charges successives, dont les plus braves et les mieux montés forment les points saillants [6].

L'accélération progressive des allures est de la plus haute importance, car elle met les chevaux peu à peu en haleine et rend la marche plus correcte [7]. En outre, on ne fera pas habituellement sonner la charge immédiatement après avoir pris le galop, puisqu'il suffit de parcourir à toute

[1] Mottin de la Balme.

[2] V. général Renard, p. 112, et Napier, *Guerre de la Péninsule*, t. V, p 327.

[3] Exemples : les charges de nos cuirassiers à Essling et à la bataille de Lérida, en 1810. (V. *première partie du Cours*, p. 202 et 220 ; Jacquinot de Presle, p. 204, et général Renard, p. 70.)

[4] Cet alignement permettrait à toutes les parties de la ligne d'arriver en même temps sur l'ennemi. (Jacquinot, p. 190.)

[5] Ce sont ces causes qui rendent le succès des charges incertain et qui font éviter d'en entreprendre sur de grands fronts. (*Idem*, p. 191.)

[6] Il se forme ordinairement 4 échelons distincts, dont la distance se prononce d'autant plus que la charge se prolonge. (V. Rocquancourt, t. IV, p. 110.)

[7] Il arrivera néanmoins des circonstances où l'on devra s'élancer de pied ferme au galop alloi

vitesse 50 à 60 mètres, pour obtenir le maximum d'impulsion [1].

On évalue à 2,000 kil. environ *la quantité de mouvement* d'un cheval lancé à toute bride [2]; le poids du premier rang d'un escadron bien serré, augmenté de sa vitesse, complète une masse qui peut et doit tout renverser [3].

Il est rare de trouver des hommes qui conservent leur sang-froid dans un moment aussi terrible [4]. La valeur consiste surtout à surmonter les impressions qu'on ne peut anéantir [5]. Observons cependant, que l'émotion du combat et l'impulsion violente des chevaux étourdissent les cavaliers, leur font oublier le danger, et le faible est entraîné, comme le brave, dans les rangs des adversaires [6].

La cavalerie de Frédéric avait l'ordre de crier lorsqu'elle chargeait l'infanterie, pour ne pas entendre le sifflement des balles; mais elle gardait le silence en attaquant la cavalerie [7].

Malgré l'impression morale que peuvent causer ces cris étourdissants, le règlement s'est abstenu de les prescrire; il faut mépriser ces vaines excitations, usitées seulement chez les troupes irrégulières ou novices [8].

L'insuccès d'une charge n'est pas toujours causé par un

[1] V. l'*Ordonnance de cavalerie*, art. 970, et Jacquinot, p. 191.

[2] Il faut faire la part de l'appui sur le sol, ce qui décompose en partie le poids du cheval, du cavalier et du harnachement, dont la moyenne est de 350 à 370 kil. (V. *Spectateur militaire*, du 15 mai 1865, p. 279.)

[3] C'est en effet une force considérable sur une surface de 70 mètres carrés. (V. Jacquinot, p. 210, et de Brack, p. 233.)

[4] Aucune action de guerre, sauf le cas de l'explosion d'une mine, n'est aussi destructive. (Mottin de la Balme.) Une charge de cavalerie, c'est une *colonne de boulets de canon*. (Balzac.)

[5] Chaque cavalier est persuadé instinctivement que s'il se heurte à cette allure contre son vis-à-vis, tous deux rouleront à terre avec les membres brisés. Un exemple de cette vérité a eu lieu au camp de Metz, en 1839.

[6] V. Jacquinot de Presle, p. 190 et 208.

[7] V. Nolan. — Au commandement : *Chargez!* dit le général de Brack, les hommes doivent crier : *En avant;* ce cri doit être proféré le plus haut et partir le plus ensemble possible.

[8] V. à ce sujet, le remarquable tableau que fait Bismark, de produit par un régiment en ligne, lorsqu'il se porte en ava calme, et marche en silence au devant de la mort...

défaut de hardiesse et d'audace de la part des cavaliers. Un sol mouvant, détrempé, inégal, semé d'obstacles; la neige, la gelée, rendent parfois la marche difficile. Souvent encore, il n'y a point d'impulsion, de vigueur, ni d'ensemble, parce que le mouvement a été commencé de trop loin [1].

De bons officiers ne se découragent pas pour un revers aussi ordinaire; ils rallient leurs hommes, leur inspirent une nouvelle vigueur [2], parlent sévèrement à ceux qui se sont mal conduits, reforment leur troupe avec calme, et se préparent à saisir une occasion plus propice [3].

Dans certains cas exceptionnels, le chef d'un corps de cavalerie ne craindra pas d'engager sa responsabilité et d'agir sans ordres, s'il peut faire beaucoup de mal à l'ennemi, ou éviter un revers aux troupes voisines [4]; mais il faut qu'il réussisse : ce sera sa meilleure excuse [5].

L'instant le plus favorable pour s'élancer sur l'ennemi, est celui où il passe d'une formation à une autre, soit pour changer de position, soit en débouchant d'un défilé [6]. Alors, quelque soit l'ordre dans lequel on se trouve, on prend de suite le galop, et l'on essaie de culbuter l'adversaire avant qu'il ait pu se reformer [7].

Plus une ligne est étendue, moins son mouvement doit être précipité [8], afin que l'ordre et la consistance ne se

[1] Les guides marchant sous le feu de l'ennemi, perdent leur direction, les intervalles se resserrent, les escadrons se heurtent, le désordre se met dans les rangs; il devient impossible de combattre, et l'on tourne le dos. (Jacquinot de Presle, p. 191.)

[2] Ils leur rappellent que ce sont les plus opiniâtres qui gagnent les batailles. (*Idem*, p. 205.)

[3] Un premier succès, au début d'une campagne, donne à la cavalerie un ascendant qui ne pourra que s'accroître, si l'on sait ne l'employer qu'à propos; des revers en commençant la rendent au contraire incertaine et timide. (Rocquancourt, t. IV, p. 109.)

[4] V. de Savoye, p. 412.

[5] Exemple : Warnery à la bataille de Prague.

[6] V. Rocquancourt, t. IV, p. 113.

[7] V. dans la Roche-Aymon, l'affaire de *Hoff*, deux jours avant la bataille d'Eylau. — V. aussi Jacquinot de Presle, p. 215.

[8] Il est bien entendu toutefois que la vitesse de la charge ne doit [ja]mais être modifiée.

perdent pas; les cavaliers devant toujours rester unis et maîtres de leurs actions [1].

Pendant le combat, le chef le plus vaillant est ordinairement victorieux, parce que son exemple entraîne ceux qui le suivent [2].

C'est une preuve de sang-froid, dit-on, de ne mettre le sabre à la main qu'au moment du choc [3]. L'effet moral que produit une charge étant pour beaucoup dans la réussite, on ne doit rien négliger de ce qui peut le rendre plus complet [4].

Cependant, la réputation et l'audace des troupes suppléent parfaitement à l'influence de ce mouvement imposant [5].

Il ne faut jamais s'arrêter une fois la charge commencée, à moins que des obstacles matériels insurmontables ne surgissent tout-à-coup [6]; il ne faut pas non plus faire demi-tour, si l'on s'aperçoit que l'ennemi est très-supérieur en nombre : en se précipitant résolument sur lui, on peut obtenir tout d'abord un succès, qui permet ensuite une retraite passable [7].

Mais lorsqu'après avoir remporté un premier avantage, on craint de ne pouvoir résister au choc d'une seconde ligne qui s'avance en bon ordre [8], et si l'on est sûr du moral de ses soldats, il vaut mieux rétrograder rapidement, en

[1] Bismark.
[2] V. de Brack, p. 240.
[3] Bismark et de Brack, p. 229.
[4] Si une ligne met le sabre à la main avant de s'ébranler, elle indique à l'ennemi ses dispositions offensives; néanmoins l'ordonnance semble prescrire d'agir ainsi. (V. titre IV, art. 970, et Jacquinot, p. 189.)
[5] Si l'on doutait que les armes blanches n'ont que peu d'influence sur le succès d'une charge, on pourrait citer l'exemple de nos régiments de carabiniers qui, ayant devant eux trois lignes de cavalerie légère, ne mirent le sabre à la main qu'après avoir enfoncé les deux premières. (V. le général Caraman, *Spectateur militaire*, t. XVIII, p. 592.)
[6] V. Rocquancourt, t. IV, p. 109.
[7] V. Bonneau du Martray.
[8] Après une charge heureuse, la cavalerie est toujours désunie. (Mottin de la Balme.)

ordonnant aux colonnes des ailes de charger en flanc les troupes qui se hasarderaient à la poursuite [1].

Au choc succède l'instant très-court de la mêlée : après une scène aussi redoutable, il y a quelquefois peu d'hommes tués ou blessés, parce que les cavaliers victorieux ne peuvent frapper sûrement leurs adversaires que quand l'effet de la charge est produit, et encore, les mieux montés de ceux qui poursuivent, peuvent seuls atteindre les fuyards [2].

Après une charge heureuse, il faut se rallier en avant; les traîneurs rejoignent pendant qu'on marche. Si l'on se ralliait en arrière, on perdrait du temps, et l'on ne pourrait attaquer de suite le flanc de la troupe mise en déroute [3].

III.

Cavalerie contre cavalerie. — Un officier de troupes à cheval qui a de la cavalerie à combattre, doit savoir cacher ses intentions, posséder un coup d'œil prompt, profiter de toutes les circonstances favorables, et pouvoir présenter de suite un front respectable à l'adversaire [4].

On évitera le plus possible de manœuvrer à portée d'être chargé et, s'il faut le faire, on choisira les mouvements qui permettront d'attaquer rapidement dans tous les sens [5].

Avant de charger de la cavalerie, il faut chercher son côté faible, menacer ses ailes ou ses derrières [6] et, si l'ennemi s'ébranle pour exécuter une formation compliquée, on saisira ce moment pour s'élancer à toute bride [7].

1 Néanmoins, il est convenable d'user très-rarement des marches rétrogrades devant l'adversaire, car il est à craindre qu'elles ne dégénèrent en déroute. (*Maximes et instructions*, page 120, note 1.)

2 V. Rocquancourt, t. IV, p. 111. — La mêlée de Ratisbonne fait exception à ce principe. (V. *10e leçon*, p. 201.)

3 Frédéric II. — V. Jacquinot de Presle, p. 203 et 205.

4 C'est la position la plus délicate dans laquelle puisse se trouver un officier. (Nolan.)

...le Presle, p. 195, et Thiers, t. XV, p. 582.

...ur cela les simples mouvements de flanc.

...5.

Quand, au contraire, on est menacé d'une charge, on prend, s'il est possible, une position couverte par un obstacle[1]; et dès que l'ennemi y arrive sans l'avoir vu, on profite de son embarras[2].

Lorsque le terrain ne se prête pas à ces dispositions, on s'élance au moment où l'adversaire entame sa charge, ou bien seulement quand ses chevaux essoufflés arrivent à portée[3].

Deux cavaleries qui se chargent, se joignent rarement à toute vitesse : l'une tourne ordinairement le dos avant le choc, parce qu'il n'y a pas toujours égalité de bravoure des deux côtés, et qu'il existe d'ailleurs parmi les hommes une répugnance naturelle à s'aborder[4].

Parfois aussi, les lignes opposées montrent de l'hésitation au même instant et s'arrêtent court[5].

Voici la ligne de conduite à tenir dans les cinq cas principaux qui peuvent se présenter[6] :

1° *L'ennemi tourne le dos*; au lieu de poursuivre vainement, on doit s'arrêter, réparer le désordre des escadrons, se préparer à charger la réserve, qui s'avancera sans doute pour protéger la retraite de la ligne qui se retire et, si cela n'a pas lieu, lancer quelques pelotons en fourrageurs sur les fuyards[7].

2° *L'ennemi s'arrête et hésite*; on redouble de vitesse pour le renverser et, dès qu'il est culbuté, on se rallie, tandis que les colonnes des ailes se déploient de manière à pour-

[1] Un fossé, un chemin creux, un marais. (V. Nolan.)

[2] V. de Brack, p. 233.

[3] Pour avoir une impulsion égale et plus d'ensemble, ou si l'on juge qu'il commence son mouvement de trop loin. (V. Thiers, t. VII, p. 599.)

[4] V. Jacquinot, *Abrégé*, p. 96.

[5] Ce fait s'est présenté dans la retraite de Burgos et à Balaclava. (V. *Cours* de Jacquinot, p. 207, et Bonneau du Martray.)

[6] V. *Maximes et instructions*, p. 116 à 119.

[7] Les officiers ne doivent pas perdre de vue que, quoique victorieux, un corps de cavalerie a besoin d'être arrêté en temps utile. Les chevaux peuvent être essoufflés, les hommes fatigués, les escadrons dispersés : ils sont alors à la merci des premières troupes fraîches que l'enn[emi] fait avancer. (Nolan, et V. Jacquinot, p. 202.)

suivre la ligne battue, ou pour repousser des troupes fraîches [1].

3° *Les deux lignes opposées se traversent*; on doit s'arrêter promptement, reformer la ligne, exécuter ensuite un demi-tour et charger l'ennemi à dos; en même temps la réserve le prend en tête, et les colonnes des ailes couvrent cette nouvelle attaque, en s'opposant à ce qu'on soit inquiété par la deuxième ligne de l'adversaire, qui s'avance ordinairement au secours de la première [2].

4° *Les deux lignes opposées s'arrêtent au même instant*; il faut repartir au galop de pied ferme; la troupe qui prend l'initiative de ce mouvement offensif, obtient infailliblement un succès; puis elle se comporte ensuite comme dans le premier cas [3].

5° *L'ennemi est victorieux*; le chef doit suivre de près les cavaliers qui ont fait demi-tour [4], former peu à peu un noyau composé des officiers, des sous-officiers et des meilleurs cavaliers qu'on aura détachés du gros des fuyards, s'établir sur un point favorable au ralliement [5], et employer alors les sonneries, le geste et la voix, pour y rappeler tout son monde [6].

Lorsqu'on n'a que de la cavalerie légère à opposer à de

[1] On obtient souvent ainsi de grands avantages avec des troupes relativement faibles. V. l'exemple de *Guarda Hortuna*, dans la campagne de 1823. (D'Aldéguier, *Des Principes de la cavalerie.*)

[2] Alors les colonnes de flanc deviennent première ligne, la réserve forme la seconde ligne, et les troupes qui ont reçu le choc, se trouvent à leur tour en réserve. (V. *Maximes*, p. 117, note 1, et la charge de Talavéra, *11e leçon*, p. 215.)

[3] V. Jacquinot de Presle, p. 190.

[4] Cela peut avoir lieu même avec de bonnes troupes, et il serait inutile de s'efforcer tout d'abord de les arrêter: il faut donc les laisser un peu courir. (V. *Maximes*, p. 118, note 1.)

[5] Rocquancourt, t. IV, p. 114, et Jacquinot, p. 200.

[6] Si le chef peut, en forçant de vitesse, dépasser ceux qui galopent en tête, il leur fera faire volte-face en commandant *halte !* de toute la puissance de sa voix, et en employant même ses armes pour arrêter ceux qui seraient sourds à ses appels. C'est ainsi qu'agit le brave colonel Exelmans, dans une panique de son régiment et sous les yeux de l'Empereur.

la grosse cavalerie, on devra s'attacher à donner à la première plus de vitesse, et à lui conserver beaucoup d'ensemble [1].

Dans certains cas, on pourra se ployer en colonne pour percer le centre de la ligne ennemie et la prendre ensuite par derrière; ou bien, on laissera passer la charge des cuirassiers, et on les attaquera ensuite en flanc et en queue [2].

IV.

Cavalerie contre infanterie. — L'art d'attaquer l'infanterie avec succès, est la partie la plus importante des combats de cavalerie [3]. Il faut surtout persuader au cavalier que les fantassins sont incapables de lui résister et, pour entretenir chez lui cette confiance, on ne le fera jamais charger sans mettre de son côté les plus grandes chances de réussite [4].

Il nous semble utile de faire remarquer ici, que si contre des troupes à cheval, on doit, tout en s'élançant à la charge, être fort attentif aux mouvements imprévus de l'adversaire, pour y parer aussitôt par une contre-manœuvre rapide, en présence des troupes à pied, au contraire, il faut, dès que l'attaque est résolue, se jeter tête baissée et à toute bride sur les baïonnettes ennemies [5].

Lorsque l'infanterie opposée est affaiblie par de longues privations, épuisée par des échecs consécutifs, quand elle est ébranlée par un feu vif d'artillerie, et quand le tir des

[1] La ligne qui aura le plus de vitesse et d'ensemble, culbutera infailliblement l'autre. C'est en effet ce que confirme l'expérience. (V. Rocquancourt, t. IV, p. 110, et général Renard, p. 124.)

[2] Cette attaque aura d'autant plus d'effet, qu'une seconde ligne pourra se porter en avant, et charger en même temps les cuirassiers de front. (V. de Brack, p. 234.)

[3] Bismark.

[4] Il faut avoir soin de conserver toujours une réserve. (V. dans vrage de Nolan, l'affaire du *colonel de Loverdo* en Espagne.)

[5] Général Cassaignolles.

fusils est incertain, irrégulier, l'apparition soudaine des lignes de cavalerie la fait habituellement se débander et battre en retraite [1].

Mais des troupes à pied bien commandées et postées avantageusement, qui montrent du sang-froid et comblent avec calme les vides produits par la mitraille, qui possèdent enfin toute leur force morale, repousseront presque toujours une charge, même sur une grande étendue [2].

Néanmoins, dans les circonstances ordinaires, également favorables des deux côtés, la supériorité doit rester à la cavalerie, car il est incontestable que si le premier rang de chevaux arrive jusqu'à heurter du poitrail le front de l'infanterie, celle-ci sera culbutée [3].

Si le terrain offre des ondulations, qui couvrent les cavaliers pendant une partie de leur course, s'il présente une pente douce, dans le sens ascendant vers l'ennemi [4], si les chevaux sont bien lancés et s'ils ne se désunissent que fort près de l'adversaire, l'attaque réussira [5].

La cavalerie qui s'apprête à assaillir de l'infanterie, doit prendre d'abord une disposition préparatoire qui l'expose le

[1] L'ouïe du soldat souffre du bruit continuel du canon et de la mousqueterie; les commandements ne s'entendent et ne se comprennent plus; la fumée de la poudre favorise l'approche de la cavalerie sans qu'elle soit remarquée. Toutes ces circonstances intimident les fantassins et favorisent les cavaliers. (V. Bismark.)

[2] La cavalerie sera repoussée si elle est mal conduite, si les chevaux sont fatigués, si le sol est gras et glissant, ou couvert d'obstacles, si la charge n'a ni vitesse, ni ensemble, si le feu de l'ennemi est bien dirigé et si son artillerie éclaircit les escadrons. (Nolan.)

[3] La douleur causée par les blessures n'arrête pas immédiatement les chevaux qui, même frappés à mort, tombent dans les rangs ennemis et y font une trouée. A moins d'avoir une balle dans la tête ou les jambes brisées, un cheval blessé grièvement s'efforce toujours de suivre les autres pendant la charge. (V. Bonneau du Martray, et Jacquinot, p. 210 et 223.)

[4] L'infanterie tire alors presque toujours trop haut. (V. *Maximes et instructions*, p. 126.)

[5] On peut en conclure qu'une cavalerie bien montée, parfaitement instruite, doit, à front égal, détruire l'infanterie la plus intrépide en campagne. (V. Jacquinot de Presle, p. 209, et Mottin de la

moins possible aux effets du feu; puis elle fait faire par ses tirailleurs quelques démonstrations, dans le but d'apprécier le moral de l'ennemi, et, suivant qu'il reste calme ou qu'il se laisse intimider, on l'observe avec prudence ou on le charge vigoureusement [1].

Si l'on combattait en ligne déployée contre une bonne infanterie, tous les cavaliers seraient également exposés, et la perte pourrait être considérable [2]; il est donc préférable d'agir successivement sur un ou sur divers points, ce qui empêche l'adversaire de renouveler son feu, dès qu'il s'en est dégarni [3].

Contre un carré, il faut s'élancer rapidement de loin, pour diminuer le nombre des décharges [4], et conserver toujours une réserve à portée [5].

Si l'on dirige l'attaque sur un angle [6], on partagera sa troupe de manière à menacer à la fois la capitale du saillant et les deux faces adjacentes [7]. (Planche 21, fig. 5.)

On ne réitère jamais du même côté, une charge qui n'a pas réussi [8].

[1] Si les fantassins se dégarnissent précipitamment de leur feu, ils sont ordinairement perdus; si, au contraire, ils font bonne contenance, il est nécessaire de diriger préalablement contre eux des boulets et de la mitraille. (V. *Maximes*, p. 122.)

[2] Une seconde ligne, qui renouvellerait le combat, pourrait éprouver le même sort, car l'ennemi aurait eu le temps de recharger ses armes (V. Jacquinot, p. 211, et général Renard, p. 14.)

[3] V. l'*Ordonnance de cavalerie*, tit. IV, art. 974. — Ce sera donc en colonne avec des distances doubles ou triples, ou mieux encore en échelons, que l'on chargera l'infanterie déployée, en colonne ou en carré. Frédéric faisait précéder sa ligne de cavalerie déployée, par une colonne serrée, destinée à percer le centre de la troupe opposée; les derniers escadrons conversaient en sens inverse, pour prendre ensuite l'ennemi en flanc. Cette manœuvre lui réussit à *Zorndorf*, à *Strigau*, à *Kesseldorf*. (V. Nolan et Jacquinot, p. 221.)

[4] V. général Renard, p. 144.

[5] Bonneau de Martray. — V. *Instructions du camp de Châlons, charges de cavalerie*, p. 3.

[6] V. Jacquinot de Presle, p. 218.

[7] Des tirailleurs couvriront la disposition préparatoire, et prendront ensuite la tête de la charge. (V. *Idées pratiques*, p. 130.)

[8] V. *Maximes et instructions*, p. 124.

Un grand carré, dépourvu d'artillerie, doit être attaqué en même temps sur deux angles, pour diviser les feux obliques de l'ennemi et frapper davantage son moral [1]; ou bien seulement sur une des faces, afin de n'être exposé aux décharges que d'un seul côté [2].

Si l'infanterie est protégée par des batteries, on dirigera l'attaque de la cavalerie sur l'une des extrémités de ses lignes, qu'elle formera sans doute en carrés obliques, échelonnés ou en échiquier [3]. Alors, on s'attachera à celui des carrés qui ferme le système, de manière à être à l'abri des feux des autres [4].

Un grand feu d'artillerie et la même manœuvre tournante sont encore recommandés, quand l'infanterie est soutenue en arrière par une ligne de cavalerie [5].

Si des troupes à cheval doivent protéger des carrés échelonnés, on établira leurs colonnes dans les secteurs sans feux [6].

Pour soutenir des colonnes d'infanterie, la cavalerie se placera dans les intervalles ou en arrière de ceux-ci [7].

Dès que les bataillons vaincus et enveloppés sont obligés de se rendre, on leur fait tout d'abord jeter leurs armes [8]; on en éloigne ensuite le plus rapidement possible les prisonniers, qu'on se partage et que l'on conduit en arrière,

[1] V. Jacquinot de Presle, p. 218.
[2] V. Rocquancourt, t. IV, p. 116.
[3] Les carrés obliques sur une seule rangée, ne sont bons qu'autant que les extrémités de la ligne occupée sont appuyées à des obstacles. (V. la *19e leçon*, p. 352.)
[4] Des charges en colonne ou en échelons seront ensuite dirigées sur le point le plus maltraité par le tir de l'artillerie. (Rocquancourt, p. 117.)
[5] C'est-à-dire qu'il faut battre d'abord les soutiens, et attaquer ensuite l'infanterie de front et à revers. (V. Jacquinot, p. 222.)
[6] Chaque colonne cherchera, autant que possible, à protéger deux carrés à la fois, en se plaçant sur la ligne qui joint deux angles symétriques. (V. Bonneau du Martray et Jacquinot, p. 219.)
[7] Si l'artillerie prend d'écharpe ces colonnes, la cavalerie se tiendra hors de la direction des feux. (V. Nolan et Jacquinot, p. 220.)
[8] On enlève les baguettes des fusils déchargés, ce qui les met momen-[illegible]t hors de service.

en ayant soin de déployer aussitôt des escadrons entre eux et les forces ennemies qui seraient tentées de les délivrer [1].

V.

Défense des batteries et cavalerie contre artillerie. — L'artillerie ne pouvant se défendre par elle-même, est toujours soutenue par des troupes d'infanterie dans les pays coupés et, en plaine, par de la cavalerie [2]. Ces soutiens sont établis généralement en arrière des flancs des batteries [3].

Il a déjà été dit [4] que les pièces placées devant le front d'une armée sur le champ de bataille, devaient être situées de même en avant des intervalles et sur les ailes extérieures des troupes [5], et que l'on avait soin de ne pas éloigner l'artillerie de plus de 200^{m} de la ligne à laquelle elle était attachée, à moins qu'aucune attaque de cavalerie ne fût à redouter. Toutefois, les batteries de réserve occupent des positions déterminées par les circonstances [6].

Quand le terrain s'oppose à ce que les cavaliers chargés de soutenir une batterie, se placent en arrière de l'un des flancs [7], on peut par exception les établir, en les

[1] V. de Brack, p. 233, et *Instructions du camp de Châlons*, p. 5.

[2] On comprend en effet, que des artilleurs ne pourraient s'éclairer ni combattre isolément qu'en abandonnant leur matériel ; ils seraient alors forcés de se borner au rôle de cavaliers ou de fantassins. Toutefois, des canonniers à pied, placés entre les roues des voitures, s'y défendent fort bien à coups d'écouvillons, de mousqueton et avec leur sabre-baïonnette.

[3] On ne doit pas les placer directement en arrière de leur artillerie, parce que l'ennemi aurait ainsi un double but. (V. Rocquancourt, t. IV, p. 119.)

[4] V. la *20e leçon*, p. 365.

[5] Cette règle n'est pas toujours suivie dans les grandes batailles, et il en résulte d'énormes pertes.

[6] Ainsi, les cent bouches à feu commandées par le général Lauriston, à Wagram, s'avancèrent jusqu'à demi-portée de canon du centre de l'armée autrichienne, sans avoir égard à la distance de nos lignes.

[7] V. de Brack, p. 300.

masquant derrière les pièces, afin de profiter du désordre qui sera la suite d'une charge dirigée sur elles [1].

En principe, la cavalerie ne doit jamais charger, en ligne ou en colonne, directement sur des batteries; il faut qu'elle les fasse occuper de front par des fourrageurs, pendant qu'elle essaiera de battre les soutiens [2].

Les cavaliers dispersés s'avanceront jusqu'à portée de mitraille, puis s'ouvrant tout à coup par le centre, ils s'élanceront à toute vitesse sur les attelages, sur les caissons et sur les canons [3].

La disposition des fourrageurs en *fer à cheval*, ou en demi-cercle, offre l'avantage de faire arriver à la fois tous les assaillants sur les pièces, qui forment le centre, pour sabrer les canonniers; mais si ceux-ci ne sont pas éloignés des réserves, il faut toujours que la troupe de soutien des tirailleurs se porte en même temps sur elles [4].

Les pièces prises, on ne doit pas chercher à les emmener [5]; on se contentera de couper les traits, d'entraîner ou de tuer au besoin les chevaux, de détruire, d'emporter ou de disperser les munitions et les armements [6].

Si l'on en a le temps, quelques cavaliers mettront pied à terre pour enclouer les canons, soit en introduisant et cassant une baguette de pistolet dans la lumière, soit en forçant cette baguette à l'intérieur par un coup de *refouloir*,

[1] V. Jacquinot de Presle, p. 229.

[2] V. *Maximes*, p. 126, et Rocquancourt, t. IV, p. 118.

[3] Le danger disparaît si l'on considère que l'extrême mobilité des cavaliers ôte toute certitude aux pointeurs. (V. Jacquinot, p. 227.) Nous avons vu en effet, à la bataille d'Austerlitz, le colonel Corbineau enlever sans perte sensible une batterie russe de 12 pièces. (V. Schauenburg, *De l'emploi de la cavalerie à la guerre*.)

[4] Les fourrageurs tirent quelques coups et se portent en avant, sans paraître avoir un but déterminé; ce n'est qu'à portée des bouches à feu qu'ils se précipitent sur elles avec la rapidité de l'éclair, sabrent les canonniers et forcent les conducteurs à ramener les pièces du côté des leurs. (Bismark et V. de Brack, p. 236.)

[5] Ce qui causerait un embarras et un retard souvent funestes. (V. [illegible]*aximes et instructions*, p. 126.)

[6] [illegible] la Barre Duparcq, p. 226, et de Brack, p. 238.

soit enfin en les *engorgeant* à l'aide d'un boulet enfoncé dans l'âme [1].

Quand une batterie est défendue par une troupe d'infanterie, on dirige la marche de la cavalerie de manière à tenir les pièces intermédiaires entre elle et les soutiens [2].

Dans un terrain coupé, la meilleure disposition à prendre est de menacer les réserves par une fausse attaque avec une fraction de sa troupe, et de les séparer des pièces avec le reste [3].

L'effet destructeur des boulets creux [4] dans une troupe à cheval en position et immobile, agit d'une manière très-fâcheuse sur le moral des hommes; aussi le chef de la cavalerie doit profiter, pour l'abriter, de tous les accidents de terrain.

Si cette mesure est impraticable ou insuffisante, il faut commander quelques mouvements en divers sens [5], autant pour rendre moins assuré le tir de l'ennemi, que pour se débarrasser des cadavres et occuper les cavaliers [6].

[1] De gros clous, à tige carrée, peuvent aussi être utilisés pour boucher la lumière; mais ils sont longs à placer. (V. Jacquinot de Presle, p. 228.)

[2] La crainte de tuer les canonniers suspendra le feu de la mousqueterie.

[3] Grâce au concours de la cavalerie et de l'artillerie à cheval, on parvient à tromper facilement l'ennemi sur le but de l'attaque. (V. Rocquancourt, t. IV, p. 178.)

[4] Il n'est pas, pour la cavalerie, de projectiles plus redoutables que les obus; ils effarouchent les chevaux et influent sur le moral des cavaliers. (V. Thiroux, *Instruction d'artillerie*, p. 363 et 370.)

[5] V. de Brack, p. 248.

[6] La cavalerie ne doit paraître en ligne que pour combattre; elle n'est pas faite pour l'immobilité, et l'on doit lui épargner des pertes que rien ne compenserait. (Jacquinot de Presle, p. 193.)

TRENTE-TROISIÈME LEÇON.

Des batailles et des combats; retour au pied de paix.

Ce qu'on entend par bataille, combat, rencontre, surprise, escarmouche. — Cas où on livre bataille; devoir impérieux du chef. — Différences des batailles anciennes et modernes — On ne doit pas s'astreindre à observer invariablement à la guerre les règles suivies précédemment. — Part du hasard dans le mécanisme des batailles.

Des combats. — La rencontre imprévue de deux armées ne doit plus être possible aujourd'hui. — Règle à suivre dans les escarmouches; escarmouches sur une grande échelle.

Devoirs de l'avant-garde d'une armée dès qu'elle aperçoit l'ennemi. — — Position des différentes armes en arrivant sur le champ de bataille. — Place de la réserve, des ambulances et des parcs.

De l'attaque et de la défense. — Clef de la position; point stratégique d'une armée qui occupe des positions étendues. — Des attaques de flanc. — Prévoyance du général en chef en cas d'échec. — Secours à accorder aux corps voisins. — Devoirs des officiers et des sous-officiers pendant le combat.

Ce qu'on doit faire quand la victoire est décidée. — Poursuite et retraite d'une armée. — Utilité d'une bonne cavalerie pour couvrir une retraite; protection mutuelle de la cavalerie et de l'artillerie à cheval. — Comment on retrempe le moral de ses troupes dans une marche rétrograde. — Mission des officiers d'artillerie après la bataille. — Rapports, mentions à l'ordre et au bulletin.

Retour au pied de paix; dispositions transitoires.

Aphorismes militaires.

I.

Définitions. — On appelle *bataille*, une action générale entre deux armées ou entre deux grands corps d'armée [1].

Les *combats* sont les diminutifs des batailles et les précèdent ordinairement [2]; ce sont des actions partielles entre deux fractions de troupes plus ou moins considérables [3].

[1] V. Jacquinot de Presle, p. 349.

[2] Les armées ne livrent guère de bataille, sans avoir au préalable engagé divers combats.

[3] [illegible] *mes et* [illegible] 95, et de Savoye, p. 334.

On donne le nom de *rencontre* au choc inopiné de deux troupes opposées [1]; elle a lieu le plus souvent entre les reconnaissances chargées de s'assurer des mouvements de l'ennemi [2].

Les *surprises* sont des tentatives faites par l'un des deux adversaires pour attaquer l'autre à l'improviste, dans la position la plus défavorable à la défense [3].

On entend par *escarmouche* [4], un engagement irrégulier et sans importance entre de petits détachements, tels qu'avant-gardes, patrouilles ou partis envoyés à la découverte, et qui échangent quelques coups de sabre ou de pistolet avant de se replier sur leurs postes [5].

Des batailles. — On fait *appel à la force*, ou bien on livre une bataille, pour suppléer aux combinaisons en défaut, ou pour assurer le résultat préparé par des marches stratégiques [6].

Le sort d'une bataille décidant souvent de celui des États [7], il s'ensuit le devoir impérieux pour le général en chef, de n'attaquer ou de n'accepter la lutte, qu'après avoir

[1] C'est-à-dire, qu'il n'a été préparé par aucun des deux adversaires; le premier mouvement de chaque troupe est alors de se concentrer dans une position avantageuse, de prendre son ordre de bataille, afin d'aviser à ce qu'elle devra ou pourra faire.

[2] En prenant connaissance de la position des avant-postes de l'ennemi, il doit arriver fréquemment aux patrouilles offensives de le rencontrer.

[3] Ce sont des attaques préméditées par ceux qui les font, mais inopinées pour ceux qui les reçoivent; elles sont généralement la conséquence d'une faute grave, soit du général, soit de ceux chargés d'éclairer et de couvrir les troupes. (V. de la Barre Duparcq, p. 406.)

[4] Ce mot est tout italien, il vient de *scara-muccia*, farce, gaieté; c'est en quelque sorte une espièglerie militaire, une plaisanterie de guerre. Leur objet est de tâter l'ennemi, de contrarier, de ralentir sa marche, de détourner son attention, de masquer une opération, d'explorer un terrain, de donner le temps au gros de l'armée de prendre position, etc. (V. *Dictionnaire* de Bardin.)

[5] Autrefois les escarmouches célèbres étaient celles des *Condottieri*, en Italie; mais elles n'avaient rien de sérieux.

[6] V. Vial, t. II, p. 379.

[7] « *Du gain à la perte d'une bataille il y a des empires,* » disait Napoléon, la veille de la bataille de Leipzig.

pris les précautions propres à s'assurer toutes les chances possibles de succès [1].

Pour faire apprécier la différence des batailles anciennes et modernes, nous allons résumer ce que nous avons déjà dit sur ce sujet, et esquisser rapidement cet immense tableau que nous ne pouvons qu'effleurer [2].

Historique. — En se reportant aux beaux siècles de la Grèce, on voit les armées de ce pays, excitées par leur patriotisme [3], engager simplement le combat avec l'arc et la flèche, puis aborder l'ennemi avec la lance et l'épée [4].

C'est seulement avec ces armes, que les 12,000 soldats de Miltiade et de Pausanias remportèrent les victoires signalées de *Marathon* et de *Platée*, sur les 300,000 Perses qui avaient envahi le territoire hellénique [5].

Il serait impossible de déterminer entre des forces si disproportionnées, les différents ordres de bataille adoptés à cette époque : l'étude la plus attentive ne peut les démêler à travers le voile dont le récit d'Hérodote les a enveloppés [6].

Les Romains, ces conquérants du monde, ne commencèrent à faire des progrès dans le grand art des batailles, qu'après leurs guerres contre Pyrrhus [7]; ils apprirent à leurs

[1] V. *Maximes et instructions*, p. 6. — De sages dispositions, et surtout la réussite, établissent la renommée du chef de l'armée victorieuse et lui assurent un nom impérissable ; à son génie, à ses talents se rattache la splendeur de la patrie entière. (Jacquemin.)

[2] On pourrait à la rigueur passer sous silence ces diverses citations ; nous n'avons cependant conservé que celles qui se rattachent à la théorie de l'art militaire.

[3] La supériorité des Grecs, due en partie aux exercices gymnastiques auxquels ils se livraient, doit être attribuée aussi à leur amour de la patrie et de la liberté, sentiment tout à fait étranger aux peuples mous et efféminés de l'Asie qu'ils avaient à combattre.

[4] V de la Barre Duparcq, p. 136.

[5] Ces deux exemples paraîtraient incroyables aujourd'hui, si notre histoire moderne ne nous en offrait d'aussi mémorables, où l'on vit des Français suppléer au nombre par leur brillante valeur et les habiles dispositions de leurs chefs.

[6] V. *Dictionnaire* de Bardin, et Rocquancourt, t. Ier, p. 89.

[7] Pyrrhus gagna sur les Romains les batailles d'*Héraclée* (280), et

dépens à mieux disposer leurs troupes et à combiner des diversions. Ils comprirent bientôt l'immense avantage que procurent la rapidité des marches, le choix des positions, l'emploi des réserves; mais, trop neufs dans l'application de ces principes, ils les opposèrent vainement pendant dix-sept ans à Annibal.

Enfin, le grand drame, nommé la seconde *guerre punique*, se dénoua à *Zama* [1], et les combats livrés depuis lors par les armées romaines, furent pour elles autant de triomphes [2].

Sous les trois siècles des Empereurs, à l'époque des invasions des barbares, et pendant nos premiers temps d'anarchie féodale, la guerre ne fut plus soumise à des règles précises [3]. Il faut arriver à la fameuse et sanglante bataille de *Bouvines* [4], pour voir une armée rangée en bon ordre et sur plusieurs lignes [5].

Nous avons vu que l'invention de la poudre [6] avait opéré une révolution dans les ordres de bataille [7]. Ce nouveau

d'*Asculum* (279), à l'aide de ses savantes combinaisons, et grâce au puissant concours de ses éléphants, qui épouvantèrent la cavalerie ennemie, dont la fuite entraîna celle de l'armée.

[1] Dans tous ses triomphes antérieurs, le génie d'Annibal avait été secondé par la supériorité de sa cavalerie et par l'action redoutable de ses éléphants; à *Zama*, ces animaux placés en première ligne, furent effrayés par les cris de l'armée de Scipion, et le désordre qu'ils produisirent, en se jetant dans les rangs des cavaliers carthaginois, fut en partie cause de la perte de la bataille.

[2] Quand les Romains n'eurent plus d'ennemis à combattre, ils se déchirèrent entre eux, et leurs désordres enfantèrent de nouveaux prodiges : les luttes de *Marius* et de *Scylla*, de *César* et de *Pompée*, d'*Octave* et d'*Antoine*, finirent par entraîner la chute de la République romaine qui périt à *Pharsale*. (V. de la Barre Duparcq, p. 142.)

[3] L'art des combats subit alors une décadence sensible, et c'est à peine si les victoires de *Taillebourg*, de *Furnes*, d'*Orléans*, de *Montlhéry*, de *Fornoue* et de *Novare* consolent des pertes que les Français ont éprouvées, par leur faute, à *Crécy*, à *Poitiers* et à *Azincourt*.

[4] Gagnée par Philippe-Auguste sur l'empereur Othon IV, en 1214; cette victoire a été due particulièrement à nos bonnes dispositions et à la supériorité de notre cavalerie.

[5] L'évêque de Senlis rangea l'armée française sur trois lignes, et quoiqu'elle fût inférieure de moitié à l'armée allemande, celle-ci fut mise en déroute parce qu'Othon commit la faute de ne pas former de rése[illegible]

[6] Dont on fit longtemps des applications bien imparfaites.

[7] V. *19e leçon*, p. 339 et 344.

moyen de destruction devint peu à peu d'un usage plus familier, et l'on en fit bientôt un heureux emploi à la bataille de *Marignan* [1]; cependant on ne sut pas alors toujours profiter de l'avantage que devait procurer l'artillerie [2].

Les guerres de religion ne peuvent être étudiées sous le rapport de l'art [3]; ce n'est que dans les batailles d'*Arques* et d'*Ivry*, livrées par Henri IV, qu'on commence à trouver des combinaisons bien entendues [4].

Pendant le XVIIe siècle, nos généraux eurent souvent l'occasion de développer les uns leur génie militaire, les autres leur esprit d'observation [5]. Condé fut un vrai novateur; la résolution et l'audace de ses attaques lui procurèrent souvent la victoire; Turenne se montra plus hardi dans les marches et supérieur dans la conception générale des plans de campagne [6].

Les règnes de Louis XIV et de Louis XV offrent un grand nombre de batailles qui peuvent fournir d'excellentes leçons [7] : à *Rocroi*, *Fribourg*, *Nordlingen* et à *Lens*, on combattit dans l'ordre parallèle et le succès fut décidé par le choc [8]; ensuite on adopta des dispositions plus variées [9]; mais après

[1] En 1515, l'artillerie française lutta victorieusement contre vingt-cinq mille Suisses armés de piques de 18 pieds.

[2] Témoin la bataille de *Pavie*, où François Ier commit la faute de masquer ses pièces qui prenaient d'enfilade l'infanterie espagnole, en se précipitant imprudemment sur elle, à la tête des corps les plus avancés. Ramené, battu, grièvement blessé et fait prisonnier, il ne resta plus au roi qu'à écrire : *Tout est perdu fors l'honneur !*

[3] Les victoires et les défaites y furent rarement le résultat de dispositions méditées.

[4] Les dispositions prises à *Arques* sont surtout remarquables; c'est grâce à l'habileté du *Béarnais* que ses 4,000 courageux calvinistes parvinrent à repousser les 30,000 ligueurs de Mayenne.

[5] Tous ont su mettre à profit cette ardeur bouillante, qui donne aux Français une si grande supériorité dans l'attaque.

[6] V. Thiers, t. XX, p. 739 à 743.

[7] On doit consulter *Folard*, *Puységur*, *Montécuculli*, et particulièrement *Feuquières*, qui montre si consciencieusement et avec tant de justesse, les fautes comme les exploits, et qui signale avec tant de franchise la cause de nos revers : c'est le *Jomini* de son temps.

[8] Ce furent des *batailles de choc*.

[9] Turenne et Luxembourg perfectionnèrent l'art de livrer bataille. (V. Vial, t. II, p. 380.)

les capitaines célèbres de cette époque, la grande tactique resta stationnaire jusqu'au milieu du XVIIIe siècle [1].

Les armées s'enfermèrent dans des lignes, ne manœuvrèrent plus, et livrèrent des *batailles de position* [2].

La guerre de Sept ans, quoique presque toujours malheureuse pour nos armes, doit être aussi étudiée afin d'éviter les fautes commises [3]; on y constatera toute l'habileté et la sagesse des opérations du grand Frédéric.

La Révolution française ouvrit à l'art de la guerre une ère nouvelle [4]; plusieurs de nos généraux en chef ont aussitôt introduit dans l'organisation et les manœuvres de leurs troupes de grandes et d'utiles innovations [5].

Ce qui distingue particulièrement les batailles du Consulat et de l'Empire de celles qui les ont précédées, c'est l'augmentation considérable des armées en présence, le très-grand emploi de l'artillerie [6], la rapidité des marches, la concentration rapide des troupes sur le lieu du combat et leur attaque en masse sur le point décisif [7].

Les premières campagnes de Bonaparte ont été surtout remarquables par un nouveau système d'opérations promptes et successives [8]. A peine le jeune général était-il arrivé, qu'on le voyait frapper à coups redoublés et livrer de fréquents combats, précédant ou suivant des batailles décisives; ou bien encore, son génie préparait une de ces merveilleuses

[1] V. Thiers, t. XX, p. 741.

[2] Général Lamarque. — *Fontenoy*, *Raucoux*, *Lawfeld* ne furent que des affaires de poste. (Vial.)

[3] Telles que celles du prince de Soubise à *Rosbach*, du comte de Clermont à *Crevelt*, de Contades à *Minden*, etc.

[4] La valeur, l'instruction, le génie élevèrent les derniers soldats aux premiers rangs de l'armée, et improvisèrent une foule de héros!

[5] Les premières batailles de la révolution furent encore des *batailles de postes*; mais bientôt Bonaparte livra des *batailles de marche*. (Vial.)

[6] Jadis les armées mettaient en bataille 40,000 hommes au plus; aujourd'hui elles vont au delà de 150,000. Au lieu de 50 pièces de canon, nous en avons par centaines : à *Leipzig*, il y avait 600 bouches à feu du côté des Français, et 900 chez les alliés.

[7] V. *9e leçon*, p. 173.

[8] Dans lesquelles il se gardait bien d'adopter un ordre de bataille déterminé.

combinaisons qui terminaient la guerre d'un seul coup [1].

En 1805, 1806 et 1807, Napoléon livra des *batailles stratégiques*, amenant le dénoûment d'une campagne, et qu'on peut considérer comme des modèles de la grande guerre [2].

Vainement on chercherait la source ou la cause de nos innombrables victoires, dans une méthode constante ou dans des dispositions particulières des lignes de troupes [3]; les anciens préceptes ont presque tous été modifiés dans l'application : de nouvelles combinaisons ont été créées, et nos généraux, joignant à la profondeur, à la justesse des conceptions, l'exécution la plus audacieuse, ont étonné et foudroyé tout à la fois les armées étrangères [4].

On s'exposerait à de graves mécomptes, en voulant s'astreindre à observer absolument à la guerre les règles suivies précédemment, car les éléments de succès sont toujours très-variables et ne se reproduisent jamais avec les mêmes circonstances [5].

Les événements imprévus, désignés sous le nom de *hasard*, ont dans le mécanisme des batailles une très-large part ; il arrive même qu'une mesure, qui serait une faute grave en

[1] En 1796, pendant les onze mois d'une campagne *toute homérique*, 61 combats précédèrent ou complétèrent les succès de 27 batailles; tandis qu'en 1800, l'admirable mouvement stratégique que nous avons décrit, nous rendit l'Italie et ramena la paix par la seule victoire de Marengo.

[2] V. Vial, t. II, p. 381.

[3] Chacun de nos grands généraux a puisé dans son propre génie, dans les inspirations du moment, et sur le théâtre des opérations, l'idée de ces attaques si diverses et si fécondes en résultats, sans s'astreindre à suivre servilement les préceptes des Montécuculli, Turenne, Frédéric ou Feuquières.

[4] Aussi, les capitales de tout le continent européen, ont-elles été longtemps des lieux d'étape pour les bataillons de la grande armée française. (Jacquemin.)

[5] V. *Service en campagne*, art. 134. — Sans doute les militaires doivent étudier l'histoire, et rechercher attentivement les causes connues ou présumables des victoires et des revers ; mais il faut bien se garder, à la lecture de quelque brillante journée, de poser dogmatiquement des princip[illegible]

principe, devient, dans un cas particulier, un véritable trait de génie [1].

II.

Des combats. — Les combats exigent les mêmes précautions, les mêmes soins que les batailles [2]; lorsqu'ils ont une issue heureuse, ils excitent et enhardissent les soldats; les revers au contraire les fatiguent et les découragent.

Les combats offrent peu de prise aux chances du hasard [3]; tout se passe ordinairement sous les yeux de celui qui commande : il voit les mouvements de ses troupes, ainsi que ceux de l'ennemi; il arrête en conséquence ses dispositions, et donne directement ses ordres [4].

Les avantages successifs obtenus dans ces actions partielles, quelquefois très-sanglantes [5], peuvent déterminer le commandant en chef à livrer à l'ennemi fatigué de ses échecs, une bataille dont l'issue sera décisive; enfin, c'est dans des actions de cette nature, que la plupart de nos grands généraux ont commencé à montrer leurs talents et à développer les ressources de leur génie [6].

[1] Ainsi, lors du fameux siége de Gênes, le général Soult, par une combinaison aussi savante qu'audacieuse, s'empara du camp de *Faccio* et se laissa couper de ses communications avec Masséna. Il revint cependant vainqueur des troupes du général Otto, qui le croyait déjà son prisonnier. (V. Thiers, et les *Victoires et conquêtes*.)

[2] Feuquières veut qu'un général d'armée choisisse des circonstances favorables pour livrer des combats qui, multipliés, valent bien le fruit d'une action générale dont, après tout, le résultat est toujours incertain.

[3] On n'y rencontre pas de ces événements imprévus, qui échappent à la plus habile perspicacité sur la vaste étendue d'un champ de bataille.

[4] Les succès qu'il obtient sont d'autant plus glorieux qu'ils lui appartiennent entièrement.

[5] Tels que le combat de *Woërden*, en 1672, dans lequel les Hollandais et Français perdirent 8,500 hommes, et celui de *Senef*, en 1674, qui coûta la vie à 27,000. Par opposition, à la bataille de *Castracaro*, on combattit une demi-journée sans qu'un seul homme fût tué. (V. *Revue d'Edimbourg*, et Ambert, *Esquisses*.)

[6] V. *11e leçon*, p. 210, le combat de *Molins-del-Rey*.

Des rencontres. — Quant au choc fortuit de deux armées, il ne doit plus se produire de nos jours, puisqu'elles sont toujours couvertes, en avant et sur leurs flancs, par des postes fixes ou mobiles, et qu'elles sont ordinairement éclairées à une assez grande distance pendant leur marche [1].

Si la rencontre imprévue de deux troupes considérables a eu lieu autrefois, il faut l'attribuer surtout à la négligence coupable des officiers d'avant-garde, ou bien à de faux renseignements recueillis par eux [2].

Des escarmouches. — Il arrive parfois qu'on engage sans raison des escarmouches; mais leur but ordinaire est de reconnaître, d'occuper ou de retarder l'ennemi dans sa marche, de lui dérober la connaissance de certains mouvements, ou de gagner du temps [3].

Ces petits combats s'emploient encore pour aguerrir des troupes de nouvelle levée, et pour s'emparer de quelques prisonniers, qui procurent des renseignements [4].

La règle la plus essentielle à observer dans ces diverses circonstances, est de n'engager jamais que peu de monde à la fois et de faire soutenir ses *avant-coureurs* par une réserve.

S'il s'engage une escarmouche mal à propos, il faut la faire cesser au plus vite, car elle peut avoir des suites fâcheuses [5].

Enfin, une nation menacée par des forces prépondérantes, devant lesquelles elle n'oserait se présenter en bataille

[1] Cependant *Solférino* a été une bataille fortuite ou de rencontre, mais composée d'une série de combats qui se sont livrés sur un front de près de quatre lieues. (Général Renard, p. 131.)

[2] La bataille de *Leignitz*, gagnée par Frédéric II, fut une véritable surprise réciproque; il en a été de même, en 1813, de la malheureuse affaire de la *Katzbach*, entre Blücher et Macdonald. (V. Rocquancourt, t. IV, p. 348.)

[3] V. Bardin.

[4] V. Jacquinot de Presle, p. 472.

[5] [illegible] rivé souvent que de pareils engagements, sans plan et sans [illegible] r une affaire générale, qui a compromis le ré-

rangée, peut employer avec succès un système d'escarmouches, combiné sur une grande échelle et suivi avec intelligence [1].

Cette guerre de partisans n'est surtout efficace que dans les pays montagneux et accidentés ; alors, elle peut devenir le seul et véritable moyen de salut pour un peuple privé d'une bonne armée régulière [2].

III.

Formation des troupes sur le champ de bataille. — Dès que l'avant-garde d'une armée aperçoit l'ennemi, elle s'efforce d'enlever ou de couper ses avant-postes ; elle s'empare des points les plus avantageux et reconnaît la position de l'adversaire [3].

En arrivant sur le terrain du combat, l'infanterie se couvre de tirailleurs [4], et se forme habituellement sur deux lignes, en colonne ou en bataille [5], conservant entre elles une distance assez grande pour ne pas souffrir des projectiles qui n'auraient pas atteint la première ligne [6].

La cavalerie ne devant pas être exposée, au commencement de l'action, au feu du canon, sera répartie en échelons sur les ailes et quelquefois au centre [7].

On ne l'engagera pas inutilement dans un combat sans

[1] Ce fut en grande partie aux escarmouches de ses *guerillas* que l'Espagne dut son indépendance. Quelques années plus tard, la Grèce présenta un spectacle semblable ; les populations du Caucase en ont aussi offert un de nos jours.

[2] L'Espagne et la Grèce s'y prêtaient admirablement ; un semblable théâtre a manqué aux Polonais, dans les dernières luttes qu'ils ont engagées pour se soustraire au joug moscovite.

[3] V. *Service en campagne*, art. 134, §§ 2 et 3 ; V. aussi Jacquinot de Presle, p. 350.

[4] V. de la Barre Duparcq, p. 288.

[5] V. *Service en campagne*, art. 134, § 5, et de Savoye, p. 339.

[6] V. Jacquinot de Presle, p. 354, Rocquancourt, t. IV, p. 333, et général Renard, p. 148.

[7] V. *Service en campagne*, art. 134, § 7, de Savoye, p. 349, et Thiers, t. XX, p. 744.

importance [1]; elle cherchera à tourner l'ennemi, mais sans engager tous ses escadrons à la fois [2].

Quant à l'ordre à adopter pour se préparer à la charge, il doit varier d'après l'effectif de la cavalerie et l'espèce de troupes opposées. Cependant, la disposition la plus usitée consiste à former une première ligne déployée, toujours soutenue par de l'artillerie à cheval, et suivie à 400 pas de distance par une deuxième ligne en colonne [3]; ou bien, à placer sur les ailes des escadrons en bataille, des colonnes peu profondes, appuyées par une réserve centrale [4]. (Planche 21, fig. 6.)

L'artillerie sera réunie sur les points d'attaque principaux, pour éteindre le feu des batteries opposées; mais on ne peut lui assigner une place invariable [5].

La réserve, formée de troupes solides de toutes armes [6], sera disposée en arrière du centre ou du point sur lequel on aura besoin de faire un effort [7].

Les ambulances seront établies en arrière de chaque division et abritées [8].

Les parcs se placeront à portée de l'armée, pour fournir au remplacement du matériel et des munitions [9].

[1] Après une charge manquée contre votre infanterie, la troupe de cavalerie qui est placée en arrière d'une des ailes, arrivant au galop sur l'ennemi désuni, produit souvent le meilleur effet et oblige l'adversaire à plus de circonspection. (Bismark.)

[2] La cavalerie doit avoir le tiers de ses escadrons en colonne ou en échelons, à la hauteur et en arrière de l'une de ses ailes. (*Service en campagne*, art. 134, § 7.)

[3] V. Vial, t. I[er], p. 213.

[4] V. *Maximes et instructions*, p. 113.

[5] Pas plus qu'à la cavalerie. (*Service en campagne*, art. 134, § 8, et Jacquinot, p. 355 à 358.)

[6] Telles que la garde du souverain, par exemple. (Jacquinot, p. 359, et de Savoye, p. 344.)

[7] La réserve doit être commandée par un homme capable et audacieux. (*Service en campagne*, art. 134, § 6, et V. général Renard, p. 149.)

[8] Les intendants et sous-intendants, responsables du service de santé, y apportent tous leurs soins. (*Service en campagne*, art. 136. — V. de Savoye, p. 443, et Ambert, *Esquisses*, p. 9.)

[9] Il y a un mouvement continuel vers les points où se trouvent les

IV.

De l'attaque et de la défense. — On ne doit pas tenter le sort des armes quand il se présente un autre moyen d'atteindre son but; mais si le combat est nécessaire, il faut attaquer avec vigueur et le premier [1].

Les avantages de l'attaque sont :

1° Le choix des points et du moment;

2° La liberté de disposer ses colonnes, afin d'assurer le succès;

3° La facilité de parer à de grands désastres en cas d'échec [2].

Lorsqu'on est obligé de rester sur la défensive, il faut se placer en arrière du terrain sur lequel on veut combattre [3].

Les avantages de la défense consistent :

1° Dans le choix d'une position favorable;

2° Dans la force qu'on donne à cette position par le secours de l'art;

3° Dans la facilité d'attirer un ennemi imprudent dans une embuscade [4].

Pour la cavalerie notamment, il ne peut y avoir de défensive vraiment efficace, sans une *offensive accidentelle* [5].

On appelle *clef de la position*, le point important et décisif, dont la prise ou la conservation peut entraîner celle de tout le reste [6].

Le *point stratégique* en diffère quelquefois, car chacune

parcs d'artillerie, et leur rapprochement de l'armée fait qu'après une défaite, il est souvent difficile de les sauver. (V. Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 175.)

[1] V. *Service en campagne*, art. 134, § 9, et Vial, t. II, p. 355.

[2] Bismark et V. de Savoye, p. 384.

[3] V. Rocquancourt, t. IV, p. 339.

[4] V. de Savoye, p. 386, et de la Barre, p. 291.

[5] Bismark.

[6] C'est ordinairement un point qui domine les autres. Il peut y en avoir plusieurs sur un champ de bataille étendu. (Jacquinot, p. 359, et Vial, t. II, p. 326.)

des grandes fractions de troupes d'une armée occupant une vaste contrée, présente ordinairement une clef de position [1].

On multipliera ses efforts sur ce dernier point, en couvrant ses préparatifs par de fausses attaques [2].

Si l'adversaire a bien reconnu l'importance de la clef de sa position, il y concentre ses moyens, y accumule les obstacles et y rassemble ses meilleures troupes [3].

L'assaillant aura donc soin de ne dévoiler ses desseins que le plus tard possible [4].

Toute attaque faite sur le flanc d'une troupe qui n'y est pas préparée, a toujours un immense effet moral [5].

De nombreux exemples prouvent aussi que la ruse est préférable à la force ouverte; dans la plupart des circonstances, c'est un moyen de compenser l'infériorité du nombre [6].

C'est encore par la ruse, unie au sang-froid, qu'on peut se tirer avec honneur d'une situation critique [7].

En prévision d'un échec, le commandant en chef prescrit à l'avance toutes les dispositions à prendre [8]; malgré les instructions formelles qu'ils ont reçues, les généraux d'aile, de centre ou de division, sont parfois obligés d'adopter des mesures contraires, dans l'intérêt de leurs corps ou pour protéger une troupe voisine [9].

[1] Pour une armée qui occupe des positions étendues, le point stratégique est au centre, exemple : *Millesimo* et *Montenotte*, dans la campagne de 1796 ; il est à l'extrémité de l'une de ses ailes, quand on occupe une position resserrée (V. l'exemple de *Bournan*, cité par Jacquinot de Presle, *Abrégé*, p. 177.)

[2] V. *Service en campagne*, art. 134, § 10, et de Savoye, p. 401.

[3] *Ibidem*, § 12, et *Maximes et instructions*, p. 92.

[4] *Ibidem*, § 13.

[5] V. de Savoye, p. 405, et Vial, t. II, p. 323.

[6] Jacquinot de Presle, p. 453. — V. les exemples du capitaine Hercule, le 3e jour de la bataille d'*Arcole*, en 1796, et du capitaine Davoust, à la bataille de *Sagonte*, en 1811.

[7] Pendant la nuit surtout, l'avantage est au plus hardi. V. l'exemple de Vuillemey, au combat de *Wertingen*, en 1805. (*9e leçon*, p. 178, note 7, et Jacquinot, p. 464.)

[8] V. *Service en campagne*, art. 135, § 14, et Rocquancourt, t. IV, p. 332.

[9] Ils doivent en informer de suite leur chef direct. (V. § 14 et sur-

Pendant le combat, les officiers et les sous-officiers veillent au bon ordre, à ce que les soldats ne quittent jamais leurs rangs [1], et à ce que les prisonniers ne soient pas maltraités [2].

V.

Poursuite et retraite d'une armée. — Dès que la victoire est décidée, les troupes légères poursuivent l'ennemi [3], et si la première ligne n'a pas trop souffert, elle se rallie en avançant pour ne pas donner de relâche aux vaincus [4]. Il faut les presser vivement, mais toujours avec circonspection [5].

Le grand art, dans une poursuite, est de chercher à gagner les flancs de l'adversaire; si des obstacles s'y opposent, on se glisse entre ses colonnes pour les battre en détail [6].

L'artillerie à cheval du parti vainqueur suit de près les escadrons qui chargent; elle ébranle par ses feux l'ennemi dès qu'il se rallie, ou s'il se présente avec des troupes fraîches [7].

Si on rencontre un défilé sur la ligne de retraite, quelques

tout § 15.) Le général en chef et les autres généraux indiquent le point du champ de bataille où ils se trouveront pour recevoir les rapports. (§ 17 et dernier. — V. de la Barre Duparcq, p. 289, note 1.)

[1] V. maréchal Bugeaud, cité par de Savoye, p. 432.

[2] V. *Service en campagne*, art. 135, de Savoye, p. 435, et la proclamation de l'Empereur à l'armée d'Italie, le 12 mai 1859. (*Campagne de Napoléon III*, p. 69.)

[3] V. *Service en campagne*, art. 134, § 16, et Jacquinot, p. 463.

[4] Dans le cas où cette ligne ne pourrait se mesurer avec des troupes fraîches, la 2e ligne passerait alors dans les intervalles pour la remplacer. (V. Rocquancourt, t. IV, p. 356.)

[5] Car ils peuvent s'être ménagé des moyens de représailles. (V. *Maximes et instructions*, p. 93.)

[6] Dans certains cas, on doit cesser de poursuivre, pour tourner ses efforts d'un autre côté. (Rocquancourt.) Quand l'ennemi se retire méthodiquement, il faut agir en masse contre lui; mais quand il est en désordre, il faut lancer hardiment ses fourrageurs, qui ne lui laisseront pas le temps de se reconnaître.

[7] V. Nolan et de Savoye, p. 414.

officiers, suivis d'hommes bien montés s'y précipitent pour arrêter les fuyards et faire des prisonniers [1].

Pendant la poursuite, il faut agir sans hésitation, et ne pas attendre d'ordres tant que l'ennemi est en vue; on se rallie quand il a disparu, et l'on se reforme ensuite comme on était avant la charge [2].

En cas de revers, on ne doit pas se décourager; on se retire lentement, en cherchant sans cesse à réunir ses forces et en se couvrant par des obstacles [3].

En plaine, la cavalerie formera l'arrière-garde; dans un pays coupé, on en chargera l'infanterie [4].

L'artillerie choisira les positions les plus avantageuses pour maintenir l'adversaire à distance, en croisant les feux des batteries sur ses têtes de colonne [5].

La retraite s'exécute en échiquier ou en échelons, de manière qu'une partie de la ligne puisse s'opposer à l'ennemi pendant que l'autre se retire [6]. Loin de se laisser attaquer, il faut au contraire prévenir les charges par des retours offensifs [7].

[1] C'est ainsi que Lemarois, à la tête de 50 chasseurs, arrêta une partie de l'armée autrichienne au défilé de *Calliano*, après la bataille de Rovérédo, en 1795. (V. Bonneau du Martray, et Jacquinot, p. 465 et 457.)

[2] Il faut, dans tous les cas, veiller à la sûreté de ses hommes au moyen des réserves. (V. Jacquinot de Presle, p. 467.)

[3] On se hâte de gagner quelque obstacle, ou de traverser rapidement la 2e ligne pour se rallier derrière elle et la soutenir à son tour. (V. Rocquancourt, t. IV, p. 363.)

[4] *Instructions militaires* du roi de Prusse, p. 70, et *Maximes et instructions*, p. 137.

[5] Quand les pièces sont en batterie, la cavalerie se porte en arrière sous leur protection, puis elle se reforme pour leur permettre de se retirer à leur tour. Pour que ces mouvements alternatifs soient faciles, l'artillerie se place aux ailes de la 1re ligne jusqu'à ce que celle-ci, après avoir rétrogradé, se soit reformée derrière la 2e. (V. Nolan et de Savoye, p. 410.)

[6] V. *Maximes et instructions*, p. 138.

[7] Quel que soit le mode de retraite adopté, on ne doit l'opérer que lentement. (Rocquancourt.) On conçoit qu'il faut pour cela des régiments éprouvés et des chefs aussi courageux que prudents, qui ne s'attachent pas à poursuivre un succès, mais qui se retirent avec ordre et promptitude aussitôt qu'ils ont repoussé leurs adversaires. (V. de la Barre Duparc

Sans une cavalerie brave et bien constituée, il est presque impossible de couvrir une retraite, si l'ennemi a de bonnes troupes à cheval [1]. Bien que l'état défensif soit contraire à l'essence de cette arme, elle peut quelquefois, en couvrant une marche rétrograde, réparer un désastre et même ramener la victoire [2].

Après une bataille perdue, le moral des troupes est affaibli; on peut le retremper par un retour offensif habilement préparé [3].

Si l'on est accablé par le nombre, il faut avoir recours à l'audace qui étonne et déconcerte toujours l'adversaire : c'est souvent le seul moyen de sortir d'un danger qui semble insurmontable [4].

Une troupe entourée peut toujours espérer culbuter ce qu'elle a devant elle, sans être atteinte par toutes les forces opposées; elle succombera certainement en restant immobile et en se montrant irrésolue [5].

La ligne de conduite que nous indiquons ici est la seule compatible avec l'honneur; elle a immortalisé plusieurs généraux, un grand nombre d'officiers, et même de simples soldats [6].

[1] Les armées autrichiennes du XVIII[e] et du XIX[e] siècles firent presque toujours, après de grandes défaites, des retraites régulières, parce que leur excellente cavalerie se dévouait pour les soutenir. (V. Jacquinot, p. 182.)

[2] La réserve de cavalerie doit être placée en arrière des débouchés, à une distance convenable, pour pouvoir fondre avec impétuosité sur l'ennemi qui débouche, avant qu'il soit reformé.

[3] La bataille de *Wurtzbourg*, en 1796, et celle de *Marengo*, prouvent la vérité de ce principe. (Bismark.)

[4] Un officier brave et habile, jetant un coup d'œil sur ceux qui l'entourent, apercevra bientôt le côté faible de l'ennemi ; s'y précipitant impétueusement, il échappera ainsi à la mort ou à la captivité. (Jacquinot de Presle, p. 457.)

[5] L'infanterie, entourée par une nombreuse cavalerie, a peu de chances de salut ; mais une troupe de cavalerie en a toujours. (*Idem*, p. 458.)

[6] Qu'on se rappelle la force d'âme du maréchal Ney, dans sa retraite de *Smolensk à Orcha* (V. Thiers, t. XIV); le courage du brave major Dulong au pont du *Cavado* (V. Jacquinot, p. 459) ; l'intrépidité des 200 voltigeurs du 9[e] de ligne, à *Witepsk*, le 27 juillet 1812 ; enfin l'héroïsme de Bastoul,en 1792. (V. Ambert, *Esquisses*, p. 7.)

Tant qu'un cavalier est à cheval, il ne doit pas songer à se rendre; c'était aussi l'opinion de Seydlitz [1].

Pour avoir une idée aussi exacte que possible de ce qui se passe réellement sur le terrain, en un jour de bataille, on doit lire attentivement le superbe et véridique tableau qu'en fait Jacquinot de Presle, dans son cours d'art militaire [2].

Après la bataille. — Le règlement charge les officiers d'artillerie d'envoyer recueillir, après le combat, les pièces de canon, les munitions, les armes et les buffleteries qui sont restées sur le champ de bataille [3].

Après l'action, on se hâte de reformer les corps et l'ordre de bataille; on envoie des détachements pour rapporter le butin et les blessés qu'on n'aurait pas encore enlevés; chaque brigade s'entoure de sentinelles, et l'armée s'établit au bivouac sur les lieux désignés [4].

Les troupes vaincues forcent la marche pour s'éloigner de l'ennemi; le lendemain, l'arrière-garde suffit et organise une défense pied à pied [5].

Il est fait un rapport spécial pour toute mention à l'ordre de l'armée et ensuite au bulletin des opérations; celui-ci ne contient d'éloges individuels que si toutes ces formalités ont été remplies. Le rapport de la journée ne doit renfermer que le récit des opérations et des éloges généraux [6].

VI.

Retour au pied de paix. — La campagne terminée, le général en chef donne ses instructions pour la *dislocation*

[1] Seydlitz répondit par une action aussi singulière que courageuse au grand Frédéric, qui prétendait le mettre en contradiction avec ce principe. (V. sa chute volontaire dans la Sprée, en 1743. *Idées pratiques*, p. 91.)
[2] V. p. 362 à 370.
[3] V. *Service en campagne*, art. 137.
[4] De Savoye, p. 452.
[5] De la Barre Duparcq, p. 292. et V
[6] V. *Service en campagn*

de l'armée. Ordinairement, plusieurs divisions sont désignées pour occuper le territoire ennemi jusqu'à l'exécution des traités [1].

On répartit les routes que devront suivre les différentes colonnes et les gîtes d'étape, en évitant que les mêmes localités ne soient occupées deux jours de suite ; on rétrograde en bon ordre et l'arrière-garde veille à ce que personne ne s'éloigne de son corps [2].

Les rations de fourrages ne se touchent sur le pied de guerre, que pour le nombre de chevaux affecté à chaque grade [3].

Ces rations ne sont perçues, sur le pied de paix, que jusqu'au quinzième jour après la rentrée des troupes dans leur garnison [4] ; cette limite a été portée à un mois pour les officiers, afin qu'ils aient le temps de se défaire des chevaux de selle excédant le chiffre désigné [5].

VII.

Aphorismes militaires. — Nous terminons cette leçon par un extrait des plus remarquables aphorismes militaires des meilleurs auteurs anciens et modernes :

[1] V. *Campagne de Napoléon III en Italie*, p. 496.
[2] *Instruction sur le service de l'état-major fédéral*, par Rustow, p. 27.
[3] V. *Service en campagne*, art. 156 et 157, et de Savoye, p. 507.
[4] *Ibidem*, art. 158.
[5] Une décision ministérielle de 1860, suivie d'un décret impérial, supprime les chevaux ou mulets de bât dans chaque régiment ; ils sont remplacés par des voitures et des cantines fournies, ainsi que les attelages et leurs rations, par les soins de l'administration de la guerre. Le nombre de chevaux de selle et de rations reste fixé, d'après l'ordonnance de 1840, ainsi qu'il suit :

Maréchal de France	18	chev. de selle,	10	de bât.				
Général de division	8	—	6	—	touche	8	rations.
Général de brigade	6	—	3	—	—	6	—
Colonel	5	—	»	—	—	5	—
Lieutenant-colonel	4	—	»	—	—	4	—
Chef d'escadrons	3	—	»	—	—	3	—
Capitaine (et Médec. milit.)	3	—	»	—	—	3	—
Lieutenant et sous-lieut.	2	—	»	—	—	2	—

CÉSAR. Deux choses servent à défendre, à conquérir et à agrandir les États : les soldats et l'argent.

MONTÉCUCULLI. Réunissez le plus de forces possible, Dieu est pour les gros bataillons.

FRÉDÉRIC. Il faut préméditer les batailles; celles qui sont l'ouvrage du hasard n'ont pas de grands résultats.

VÉGÈCE. Il n'y a pas de meilleurs projets que ceux qu'on dérobe à la connaissance de l'ennemi jusqu'au moment de l'exécution.

POLYBE. Étudiez les inclinations et le caractère du général que vous avez à combattre.

MONTÉCUCULLI. Combattez à votre choix, jamais à la volonté de l'ennemi.

SAXE (Maurice de). Toute la tactique est dans les jambes.

MONTÉCUCULLI. Cachez le faible d'une armée, comme on cache les infirmités du corps.

VÉGÈCE. La valeur l'emporte sur le nombre, mais une position avantageuse l'emporte sur la valeur.

FRÉDÉRIC. Se placer dans les lieux difficiles et sur les hauteurs, si on est plus fort en infanterie ; en plaine, si on est supérieur en cavalerie.

LÉON (l'empereur). Exaltez le moral du soldat par d'énergiques allocutions.

MONTÉCUCULLI. Si l'on est moins nombreux, attaquer la nuit ou sur le soir.

FRÉDÉRIC. Les attaques sur le centre amènent les victoires les plus complètes.

NAPOLÉON. Occuper ou fatiguer l'ennemi sur tout son front, pendant qu'on dirige un corps détaché sur ses flancs ou sur ses derrières.

FRÉDÉRIC. Avoir de fortes réserves prêtes à secourir les parties qui faiblissent, et à porter les derniers coups.

NAPOLÉON. Rompre l'équilibre du combat en tirant de la réserve, au moment décisif, de fortes batteries pour

écraser les points faibles, et précipiter aussitôt la cavalerie dans les brèches.

TACITE. Tout favorise le vainqueur, tout est contraire au vaincu.

LÉON (l'empereur). Si vous êtes vainqueur, profitez de tous vos avantages et poursuivez l'ennemi jusqu'à sa ruine totale.

MONTÉCUCULLI. Si vous êtes vainqueur, exagérez la victoire, ne laissez pas à l'ennemi le temps de se reconnaître, soulevez les peuples, gagnez les alliés, corrompez les amis, prenez les villes et faites plusieurs entreprises.

SCIPION. Ouvrir une porte à l'ennemi qui fuit.

NAPOLÉON. Lui faire un pont d'or, ou lui opposer une barrière d'acier.

LÉON (l'empereur). Méfiez-vous des mouvements de retraite, souvent ils sont une ruse pour vous attirer dans un piége.

Faites tout ce que votre ennemi craint, ne faites jamais ce qu'il désire.

MONTÉCUCULLI. Est-on vaincu, il ne faut pas perdre courage : arrêtez la poursuite par des embuscades de corps postés avantageusement, coupez les ponts, inondez les campagnes; si l'ennemi presse, sacrifiez une partie de vos troupes pour sauver l'autre et détruisez le matériel que vous ne pouvez emmener.

XÉNOPHON. Commencez les retraites de nuit.

NAPOLÉON. Détachés, arrivez toujours au canon.

TRENTE-QUATRIÈME LEÇON.

Conclusion.

Organisation des armées étrangères : Système militaire de la Prusse, de l'Autriche, de la Confédération Germanique, de l'Angleterre, de la Russie et de l'Italie. — Avantages du système français; causes de la supériorité de nos armées.

Nécessité des perfectionnements : ordonnance de cavalerie; sur quoi pourrait porter sa révision; officiers à attacher à la commission. — Projets nouveaux.

Considérations générales sur la cavalerie : amélioration de ses armes; tir à cheval; camps de manœuvres; escrimes du sabre et de la lance.

De l'éloquence militaire et de l'art d'émouvoir le soldat : Historique. — Proclamations, harangues, discours propres à exciter l'enthousiasme des troupes.

I.

Système militaire de la Prusse. — La monarchie prussienne a une population de 17 millions d'habitants et un revenu d'environ 500 millions; les frontières de cette puissance sont très-découpées, désavantageuses pour la défense; la configuration générale du territoire est défavorable[1].

L'organisation militaire actuelle de la Prusse, excellente pour la défensive, ne date que de 1812. Le pays est partagé en 8 provinces qui fournissent 8 corps d'armée; chaque province est divisée en départements, correspondant aux divisions; chaque département comprend des arrondissements, qui répondent aux brigades et aux régiments [2].

Tous les Prussiens sont assujettis au service militaire; le recrutement a lieu au moyen d'appels, d'engagements et de

[1] On compte 1,200 kilomètres du Niémen à la Moselle, et 150 seulement de l'Autriche à la mer. (V. Vial, t. Ier, p. 103 et 104.)

[2] De sorte que la division du territoire est conforme aux divisions de l'armée. (Vial, p. 106; V. aussi Couturier de Vienne, *Coup d'œil sur les forces militaires des principales puissances d'Europe*, p. 25.)

rengagements [1]. Les hommes qui ne font pas partie du contingent levé annuellement, sont classés dans le premier ban de la *Landwehr* [2].

On adjoint à chaque régiment de ligne un régiment de réserve, composé de soldats ayant servi trois ans dans l'armée active et maintenus en congé dans leurs foyers; après quatre années dans la réserve, l'homme appartient encore pendant 9 ans à la landwehr [3].

Ainsi, l'individu qui est soldat dans sa vingtième année, est libéré de tous services personnels à 36 ans accomplis. La landwehr du 2e ban est par le fait supprimée; la *landsturm*, ou levée en masse, se compose toujours au besoin de toute la population valide jusqu'à l'âge de 50 ans [4].

L'effectif de l'armée prussienne est d'environ 325,000 hommes [5], répartis en 8 corps, 16 divisions, 32 brigades et 64 régiments. La garde forme un 9e corps d'armée. Les 8 corps réunis deux à deux, constituent 4 armées.

Les troupes à cheval sont partagées en grosse cavalerie et cavalerie légère : les cuirassiers et les uhlans appartiennent à la première, les dragons et les hussards à la deuxième. On compte : 10 régiments de cuirassiers, 15 de uhlans, 10 de dragons et 13 de hussards [6].

La Prusse possède trois haras royaux et des dépôts d'étalons; ses chevaux de grosse cavalerie se recrutent dans le Holstein et le Mecklembourg.

[1] Le choix remplace le sort. (Vial, p. 117.)

[2] V. Général Renard, p. 33.

[3] Projet de loi de 1863. (V. *Spectateur militaire,* juin 1863, p. 376.)

[4] V. Vial, t. Ier, p. 112 à 117. — La landwehr a cessé de faire partie intégrante de l'armée active; elle est destinée à défendre le territoire contre une invasion. Ce rôle n'enlève cependant pas au gouvernement la faculté d'en envoyer une partie sur le théâtre de la guerre.

[5] Les réserves donneraient en outre une armée de 500,000 hommes. (Vial, t. Ier, p. 116, et V. *Spectateur militaire,* t. XLIII, p. 48 et 49.)

[6] Depuis la guerre d'Italie, la Prusse possède 124 escadrons de grosse cavalerie et 124 de cavalerie légère. (Général Renard.) Il n'existe que 12 régiments de cavalerie de landwehr qui, mobilisés, font partie de l'armée de campagne. (*Spectateur,* p. 60 et 228.)

L'instruction militaire est parfaite [1], la discipline très-sévère [2]. L'avancement a lieu au choix des colonels pour les sous-officiers, au choix du roi pour les officiers subalternes et d'après des examens; tous les grades d'officiers supérieurs et généraux sont à l'ancienneté [3].

L'administration est vérifiée par des intendants délégués auprès de chaque corps d'armée. Les établissements militaires sont nombreux et bien situés.

Le système prussien est excellent pour une guerre nationale, mais il n'est pas propre aux campagnes lointaines [4].

Système militaire de l'Autriche. — L'empire d'Autriche a une population de 36 millions d'habitants, et un revenu d'environ 900 millions [5]; ses frontières, généralement bonnes, sont ouvertes à l'est vers la Pologne et la Russie [6].

L'organisation militaire de l'Autriche laisse à désirer à cause du défaut d'homogénéité des divers peuples de ses 12 provinces [7], d'où son armée est tirée; en outre, il y a trop peu d'officiers et de sous-officiers pour le nombre de soldats, et l'administration n'est pas régulière [8].

Cependant, l'esprit de certaines parties de la population est naturellement belliqueux; une grande considération est attachée à l'état militaire, et l'armée répare vite ses pertes [9].

Le recrutement a lieu au moyen d'engagements volontaires et de la conscription. La réserve se compose des hommes en congé illimité. Les cavaliers sont choisis dans

[1] V. *Mémoires* du maréchal Marmont, t. VIII, p. 23.
[2] Les coups de baguette et la *prison de rigueur* sont en usage.
[3] V. Vial, t. Ier, p. 120.
[4] *Idem*, p. 122.
[5] V. Couturier de Vienne, p. 48.
[6] V. Vial, t. Ier, p. 123.
[7] Ces provinces ont toutes conservé leur nationalité particulière. (*Idem*, p. 124.)
[8] V. Couturier de Vienne, p. 47.
[9] [illegible]5. et V. *Mémoires* du maréchal Marmont, t. Ier, p. 251.

les provinces les plus riches en chevaux, les hussards en Hongrie [1].

La durée du service est de 8 ans; huit classes forment le contingent [2]. Les exemptions, les dispenses et l'exonération existent comme en France.

L'effectif de l'armée permanente autrichienne est d'environ 400,000 hommes [3], mais le nombre des combattants peut être porté à plus de 600,000 en temps de guerre. Les troupes se divisent en *armée de ligne, réserve* et *population militaire des frontières.*

L'armée de ligne comprend : 80 régiments d'infanterie, 40 bataillons de chasseurs à pied; 41 régiments de cavalerie, dont 12 de cuirassiers (sans cuirasses), 2 de dragons, 13 de uhlans et 14 de hussards [4]; 14 régiments d'artillerie, 2 régiments de génie, 6 bataillons de pionniers, un de pontonniers et un de *tchaïskistes* [5].

L'ensemble constitue 8 corps d'infanterie et 1 de cavalerie [6].

La réserve est formée par 20 bataillons de grenadiers, non permanents.

Il y a en outre 14 régiments des frontières ou des confins, qui fournissent chacun un bataillon pendant la paix et 3 pendant la guerre; ils sont chargés de composer le cordon militaire. Le service y est de 12 ans, et la 50e partie de la population y concourt [7].

[1] L'Autriche possède de grandes ressources chevalines et en fourrages; cependant elle achète beaucoup de chevaux en Russie. (Vial, p. 137.)

[2] La 8e classe est libérée; les cinq avant-dernières ne sont requises qu'en cas d'urgence. (*Idem*, p. 136.)

[3] V. *Spectateur militaire,* t. XLIII, p. 47 et 53.

[4] Après la guerre d'Italie, la grosse cavalerie a perdu 12 escadrons, et la cavalerie légère 24, par suite de la réduction de l'armée. (Général Renard, p. 23.)

[5] V. *Spectateur militaire*, t. XLIII, p. 224. — Les pionniers sont chargés des routes, les tchaïskistes manœuvrent des chaloupes canonnières. (Vial, p. 130.)

[6] Organisation du 1er janvier 1860. — Les 3e, 5e, 7e et 8e corps forment l'armée active en Vénétie.

[7] V. Vial, t. Ier, p. 135.

Le système d'instruction intellectuelle est remarquable par le grand nombre d'écoles que possède l'Autriche [1]. La discipline est rude [2].

L'avancement a lieu au choix des colonels-propriétaires pour les emplois de sous-officiers [3] et pour leur promotion au grade de sous-lieutenant; les élèves des académies subissent des examens. Tous les grades de lieutenants sont à l'ancienneté, ceux de capitaines et d'officiers supérieurs ou généraux au choix de l'Empereur, sur la proposition du *conseil aulique* [4].

L'administration est confiée à des ordonnateurs, des commissaires, des adjoints et des commis. La justice militaire est rendue par des auditeurs. Les établissements de toute nature, entrepôts, arsenaux, sont considérables : une armée tout entière pourrait s'habiller, s'armer et s'équiper en peu de temps, grâce aux vastes magasins centraux, dits *de la monture militaire* [5].

Le système d'organisation des troupes autrichiennes présente, comme celui de la Prusse, une grande force d'ensemble; il est de plus très-économique [6] et en rapport avec la situation géographique du pays [7].

Confédération Germanique. — L'armée de la Confédération se compose des contingents des États, fixés au 100e de la population, avec une réserve du 300e.

Elle comprend : 10 corps, 20 divisions, 40 brigades, 80 régiments, 160 bataillons [8] et 600 bouches à feu.

L'Autriche fournit les trois premiers corps, la Prusse les

[1] V. *idem*, p. 138.
[2] Le bâton est encore quelquefois employé. (V. Couturier de Vienne, p. 58.)
[3] *Idem*, p. 55.
[4] V. Vial, t. Ier, p. 137.
[5] *Idem*, p. 138.
[6] *Idem*, p. 139.
[7] *Spectateur militaire*, p. 226.
[8] Pour la cavalerie, les régiments doivent avoir 4 escadrons, de 150 [h]ommes chacun.

trois suivants, la Bavière le 7e corps [1]; le Wurtemberg, la Hesse et le grand duché de Bade le 8e; la Saxe et le duché de Nassau le 9e; enfin, le Hanovre et les villes libres le 10e [2].

L'effectif total de ces contingents dépasse 400,000 hommes; mais ces forces qui paraissent fort redoutables, ne le sont cependant pas en réalité à cause de la différence essentielle des usages militaires, des intérêts particuliers, et surtout en raison des jalousies qui divisent les puissances allemandes [3].

Système militaire de l'Angleterre. — Le gouvernement de l'Angleterre est une monarchie constitutionnelle; sa population en Europe s'élève à 29 millions d'habitants. Les frontières de ce pays sont parfaites, sa marine est des plus puissantes [4]; enfin, la Grande-Bretagne a des revenus immenses [5].

L'armée permanente, quoique difficile à recruter, à entretenir et à mouvoir, est une des plus solides [6]; elle se compose de la garde royale et des troupes de ligne. Celles-ci comprennent : 109 régiments d'infanterie [7], un corps de *riffles* [8], 28 régiments de cavalerie [9] et 30 brigades d'artillerie [10].

Le recrutement se fait pour 10 et 12 ans [11], au moyen

[1] La Bavière possède une cavalerie relativement considérable : 4 régiments de cuirassiers, 8 de cavalerie légère, 12 escadrons de dépôt et 4 de forteresse, total : 9,600 chevaux. (Général Renard, p. 44.)

[2] V. Couturier de Vienne, p. 7, note [1].

[3] V. Vial, t. Ier, p. 140. — Cependant il y a progrès; beaucoup de petits contingents ont adopté l'uniforme et les règlements prussiens.

[4] V. Couturier de Vienne, p. 82.

[5] V. Vial, p. 160.

[6] *Idem* et Couturier de Vienne, p. 118 à 125.

[7] V. *Organisation, composition et force de l'armée de la Grande-Bretagne*. Londres, 1863. *Spectateur militaire*, t. XLII, p. 393.

[8] Ou chasseurs à pied, formant une brigade de tirailleurs.

[9] Non compris 2 régiments de gardes du corps et un régiment de gardes bleus royaux. (V. *Spectateur*, t. XLIII, p. 81, général Renard, p. 27 et Couturier de Vienne, p. 128.)

[10] Réorganisation de 1859, *Spectateur*, p. 89.

[11] L'engagement est de 10 ans dans l'infanterie et de 12 dans la cavalerie. Ce temps achevé, les rengagements se font pour 11 ans dans l'infanterie et pour 12 dans la cavalerie. Ils donnent droit ensuite à des pensions viagères. (*Ibid.*, p. 379.)

d'enrôlements avec primes [1]. Les grades s'achètent [2].

Les remontes de chevaux s'effectuent par achat aux marchands, dans les quartiers généraux des régiments [3].

La réserve est formée par 70,000 hommes de *la milice*, sorte de landwehr devant servir 5 ans [4], et dont la levée s'opère par un tirage au sort de tous les sujets anglais [5].

L'armée *hindo-britannique* comprend des régiments européens et indigènes [6], dont l'effectif total dépasse 300,000 hommes [7].

Enfin, des corps de *volontaires* ont été organisés récemment pour concourir à la défense du territoire, en cas d'invasion. Leur effectif s'élève à 170,000 hommes environ [8].

Malgré son mauvais recrutement, l'armée permanente anglaise est très-bonne, grâce à sa rigoureuse discipline [9]. L'éparpillement de ses corps donne à leur organisme un caractère exceptionnel [10].

Système militaire de la Russie. — L'empire russe renferme en Europe une population de 68 millions d'habitants, formés de 15 races non encore assimilées [11]. Ses revenus sont de 450 millions et son crédit est très-limité. Ses frontières sont vulnérables à l'ouest [12].

L'armée sur le pied de paix est forte de 500,000 hommes,

[1] Le contingent annuel est variable suivant les besoins : 55,000 hommes environ. (*Spectateur*, t. XLII, p. 355 et 567.)

[2] Des brevets ne sont accordés sans achat qu'aux *cadets* qui ont passé par le collége royal militaire. (*Ibid.*. et V. Couturier de Vienne, p. 116 et 126.)

[3] V. *Spectateur militaire*, t. XLIII, p. 84.

[4] *Ibid.*, t. XLII, p. 369 et 379; puis, t. XLIII, p. 253 et Vial, t. Ier, p. 162.

[5] Le tirage au sort est aujourd'hui suspendu; la réserve se recrute par des engagements volontaires. (*Ibid*, p. 389 et Couturier de Vienne, p. 133.)

[6] V. *Organisation de l'armée de la Grande-Bretagne*, p. 75.

[7] V. Vial, t. Ier, p. 162, et Couturier de Vienne, p. 105 et 135.

[8] V. *Spectateur militaire*, t. XLIII, p. 393.

[9] Vial, p. 160 et V. Couturier de Vienne, p. 125.

[10] *Étude comparative sur les armées d'Europe*, § V, Armée anglaise.

[11] V. Couturier de Vienne, p. 138.

[12] V. Vial, t. Ier, p. 144.

dont 75,000 cavaliers, avec 1,000 canons [1]. L'état militaire est très-considéré en Russie; la noblesse et la riche bourgeoisie fournissent les officiers; les serfs sont soldats [2].

Les hommes de recrue, âgés de 28 à 30 ans, sont arrachés à leurs foyers et conduits sous escorte au régiment, avec la perspective de quinze années de service [3]; néanmoins, ils deviennent à la longue bons soldats : l'infanterie est redoutable, quoique lourde; la cavalerie régulière est belle et bien montée; les cavaliers irréguliers sont nombreux et forment d'excellents éclaireurs [4].

La force publique se compose :

1° De l'*armée active*, qui comprend la garde impériale [5], le corps des grenadiers [6], 6 corps de l'armée de ligne [7] et un corps de cavalerie de réserve [8];

2° Des *corps spéciaux* du Caucase, d'Orenbourg, de Sibérie et de Finlande;

3° Des *troupes irrégulières*, formées de 146 *pulks* ou régiments de cosaques, comprenant chacun six *sotnias* ou 6 escadrons;

[1] V. Vial, t. Ier, p. 156 et Couturier de Vienne, p. 189 à 201.—La Russie peut mettre en campagne une armée double. (*Spectateur*, t. XLII, p. 353 et t. XLVII, p. 285.)

[2] Tout cosaque est obligé de servir pendant 35 ans à l'intérieur et 25 ans hors de son pays.

[3] Le contingent annuel est de 82 à 86,000 hommes. L'exonération est admise moyennant 1000 *roubles* d'argent.

[4] V. Vial, t. Ier, p. 145.— Ils doivent leurs avantages à leur aptitude militaire, à leur tenacité et à la rapidité de leurs mouvements. (*Spectateur*, t. XLIII, p. 52.)

[5] Elle se compose de 3 divisions d'infanterie, 3 bataillons de chasseurs à pied, 2 divisions de cavalerie et 120 bouches à feu.

[6] Il comprend 3 divisions d'infanterie, 3 bataillons de chasseurs à pied, une division de cavalerie et une d'artillerie.

[7] L'ensemble présente un total de 72 régiments d'infanterie, 36 de cavalerie et 720 bouches à feu. (V. Vial, t. Ier, p. 149.) — Les dragons et les cuirassiers ont été remplacés par 14 régiments de grosse cavalerie non cuirassée (on a seulement conservé les 24 escadrons de cuirassiers de la garde). Les uhlans sont montés comme la cavalerie mixte. Les véritables cavaliers légers sont les cosaques, au nombre de 100,000 environ. (Général Renard.)

[8] Ce corps se compose de 2 divisions de grosse cavalerie, avec 32 bouches à feu.

4° Des *colonies militaires et troupes de garnison*. Les premières sont formées par 32 régiments de cavalerie des frontières, répartis dans les villages placés sur les rives du Dniéper et du Bug; les secondes comprennent 48 bataillons sédentaires, faisant le service de gendarmerie [1];

5° Des *réserves*, constituées par les hommes envoyés en congé illimité, après 10 ou 12 ans de service; les cadres seuls de ces bataillons sont permanents [2];

6° Des *troupes modèles*, ou régiments des différentes armes qui servent d'école aux autres; on y compte un régiment d'infanterie, un de cavalerie, une batterie à pied et une batterie à cheval.

L'instruction militaire consiste en exercices continuels, mais de parade. La discipline est très-dure : les hommes sont traités avec brusquerie et même avec brutalité [3]; les officiers peuvent être remis soldats, et les soldats recrues.

L'administration est mauvaise, les malversations sont fréquentes [4]. Le remontes se font à l'entreprise, par les soins des colonels [5].

Les officiers sont choisis parmi les élèves des écoles militaires, et parmi les enseignes ou les sous-officiers qui ont 12 ans de service et qui ont satisfait aux examens. L'avancement se donne ensuite à l'ancienneté et au choix de l'Empereur [6].

La garde seule a des casernes; les autres troupes sont

[1] V. Vial, t. Ier, p. 152 à 155, et Couturier de Vienne, p. 189 à 203.

[2] En temps de paix, le dernier bataillon et le 5e escadron de chaque régiment des six corps d'armée, forment la réserve de ces corps; en temps de guerre, on crée pour chaque régiment actif un régiment de réserve du même numéro. (V. *Spectateur*, t. XLII, p. 372.) Cette armée de réserve présente l'organisation la plus parfaite pour la guerre. (*Ibid.*, p. 381 et t. XLIII, p. 221.)

[3] V. *Étude sur l'avenir de la Russie.* — Aujourd'hui, les punitions corporelles sont abolies. (V. *Des réformes militaires en Russie, Spectateur*, t. XLVII, p. 286.)

[4] V. Couturier de Vienne, p. 143.

[5] Vial, t. Ier, p. 157.

[6] *Idem*, p. 158.

cantonnées. La Russie possède du reste des établissements militaires considérables; elle vient d'être partagée en cinq arrondissements, correspondant à des corps d'armée [1].

On voit que ce système laisse surtout à désirer sous le rapport du recrutement et de l'administration; en outre, les voies de communication sont rares et mal entretenues, et les moyens de transport des troupes ne sont pas assurés [2].

Système militaire de l'Italie. — Depuis la guerre de 1859, ce royaume a une population de 22 millions d'habitants et une armée de 250,000 hommes. Ses frontières sont vulnérables à l'est et au midi de l'Italie septentrionale [3].

Les forces militaires se divisent en *armée active* et en *réserve*.

L'armée active est subdivisée en soldats *d'ordonnance* [4] et en soldats *provinciaux* [5]; les premiers doivent servir 8 ans, les seconds pendant 11 ans, dont 5 sous les drapeaux et 6 en congés renouvelables [6].

La réserve ou garde nationale est tenue de servir 5 ans; mais elle n'est exercée que pendant 50 jours et renvoyée ensuite en congé illimité, à moins d'une guerre étrangère ou de troubles intérieurs.

L'infanterie comprend 378 bataillons, dont 42 de troupes légères ou *bersaglieri* [7]. A l'exception de 4 régiments de cuirassiers, la cavalerie se compose exclusivement de cavaliers légers [8]. L'artillerie possède 90 batteries, formées en grande partie de pièces rayées de 8 et de 16 [9].

[1] V. *Spectateur militaire*, t. XLIII, p. 215 à 224, et t. XLVII, p. 282.
[2] V. Vial, t. Ier, p. 145.
[3] Cet état ne peut encore être comparé aux autres, parce que son administration publique, son régime financier et son armée se trouvent dans une phase de transition. (*Spectateur*, t. XLII, p. 356.)
[4] Ce sont les engagés volontaires, les gendarmes, les ouvriers arquebusiers et les musiciens.
[5] On comprend sous ce nom tous les conscrits.
[6] V. *Spectateur militaire*, t. XLII, p. 378.
[7] *Ibid.*, t. XLIII, p. 64.
[8] V. Général Renard, p. 23 et 45. — On compte 4 régiments de ligne, 10 de uhlans, 10 de chevau-légers et 2 régiments de guides.
[9] V. *Spectateur*, t. XLIII, p. 65.

Le recrutement est analogue au nôtre. La jeune armée italienne tend à se consolider, à s'organiser définitivement et à devenir homogène. Une nouvelle grande puissance, antagoniste directe de l'Autriche, va paraître en Europe [1].

Avantages du système français. — Si l'on compare avec la France chacune des puissances dont nous avons décrit les moyens militaires, on sentira qu'avec ses 37 millions d'habitants, formant une population compacte, industrieuse et éclairée, ayant les mêmes mœurs, les mêmes institutions, les même intérêts, occupant un pays fertile, sillonné de rivières navigables, de canaux, de chemins de fer, et possédant enfin des ports sur trois mers, notre patrie réunit des moyens de force intérieure et d'action au dehors supérieurs à ceux des autres nations, et contre lesquels nulle ne viendrait se heurter impunément.

Aussi, quand la France a succombé, avait-elle toute l'Europe pour ennemie, et encore a-t-il fallu que ses armées eussent été épuisées dans des guerres lointaines.

Depuis cette époque, notre système militaire, perfectionné dans son organisation [2] comme dans son administration [3], s'est toujours montré préférable aux autres. Notre armée est la mieux fractionnée, la plus mobile et la mieux recrutée [4].

Les causes de cette incontestable supériorité résident encore dans la nature éminemment belliqueuse de notre nation, dans la vaillance et la fougue guerrière de nos soldats [5].

[1] V. *Spectateur*, t. XLIII, p. 72 et Vial, t. Ier, p. 143.

[2] Notre organisation militaire est telle qu'au moment de passer la frontière, tout le monde s'ébranle à la fois, au commandement d'un seul chef, dans une admirable unité et dans un concours d'efforts que rien ne déconcerte. (V. *Discours* de M. l'intendant-général Darricau *au Corps legislatif*, *Moniteur* du 15 juin 1865.)

[3] Notre administration est patiente, dévouée; elle a les vertus militaires qu'elle tient de son origine. (*Ibid.*)

[4] V. Vial, t. Ier, p. 86. — Notre armée entre en pays ennemi avec tous ses moyens d'action, d'autant plus redoutables qu'elle a toujours ... ruter dans son propre sein. (M. Darricau.)

... Franc ... r dépasser quelquefois, non

L'aptitude naturelle des Français pour le métier des armes a même permis de diminuer la durée de l'instruction prépatoire de la réserve, dont le concours en cas de guerre ne serait plus illusoire aujourd'hui [1].

Observons enfin, que si des améliorations se sont introduites dans la constitution des armées étrangères, si elles sont toutes poussées vers le progrès, c'est de la France qu'est partie l'impulsion [2].

II.

Des perfectionnements. — Pour toutes les armes, aussi bien que dans les arts et les sciences, on aurait tort de croire qu'on a atteint la perfection et qu'il n'y a plus d'améliorations possibles; mais, en fait de règlements, il ne faut jamais réviser sans compensations suffisantes [3].

Les belles découvertes scientifiques et industrielles de l'époque moderne, ont eu une grande influence sur l'art militaire : l'armement et la tactique ont été en partie modifiés, les ressources de la stratégie se sont accrues, grâce à l'application de la vapeur et de l'électricité aux opérations lointaines [4]; une mesure récente a fait de la photographie un utile accessoire de campagne; la galvanoplastie et la lithographie ont fourni des ressources précieuses pour l'établissement des cartes [5].

Puisque le progrès est la loi de notre siècle, au lieu de réclamer des réductions dans la cavalerie, il serait plus sage et plus logique de demander qu'on l'améliorât [6].

en bravoure, mais en tactique, il faut l'attribuer surtout à cette fougue qui se fait un jeu d'affronter les plus grands obstacles sans ordre et sans ensemble.

[1] V. *Spectateur militaire*, t. XLII, p. 383.

[2] *Ibid*, t. XLIII, p. 69.

[3] Nolan et d'Aldéguier.

[4] Une armée emporte ses télégraphes et même, à l'occasion, son chemin de fer, comme on l'a vu en Crimée et au Mexique.

[5] Tout nous fait reconnaître la loi du progrès dans nos tendances conquérantes. (Motret, *Moniteur de l'armée* du 11 août 1863.)

[6] V. général Renard, *De la cavalerie*, p. 95.

L'opinion de nos chefs les plus capables, est qu'à l'avenir *la cavalerie sera encore plus utile que par le passé*; on ne doit donc rien négliger pour la perfectionner [1].

Révision de l'ordonnance actuelle. — Si l'ordonnance qui régit la cavalerie contient, particulièrement en équitation, quelques principes surannés ou incomplets [2], leur rectification pourrait entraîner la révision complète de l'ouvrage, et, on le sait, l'instabilité offre plus d'inconvénients que l'imperfection de certaines règles accessoires [3].

La nouvelle théorie sur le *travail individuel*, complémentaire de l'ordonnance du 6 décembre 1829, en a respecté les bases fondamentales, qui sont excellentes [4], tout en comblant une lacune regrettable dans l'instruction élémentaire du cavalier [5].

Quant au classement des mouvements et à leur progression, notre règlement ne laisse rien à désirer [6].

Lorsqu'après une guerre européenne, il faudra cependant mettre les évolutions de la cavalerie en harmonie avec les nouveaux besoins, on devra confier cette importante mission à des généraux expérimentés, doués d'un esprit sagement progressif et non systématique.

Il sera utile aussi d'adjoindre aux notabilités de l'arme, les meilleurs officiers instructeurs des régiments : la grande habitude et la connaissance approfondie des détails, qui sont le privilége de la position de ces instructeurs, pourront être d'un secours précieux [7].

Innover est le grand art de vaincre, a-t-on dit [8]; mais cet

[1] Déjà les chevaux sont meilleurs, l'instruction individuelle se développe, l'équitation est plus franche et plus hardie. (*Idem*, p. 20.)

[2] Tels que les moyens prescrits pour arrêter et reculer, n°s 366 et 371.

[3] Général Oudinot, *Considérations sur la cavalerie*, 1860.

[4] V. Ambert, *Organisation régimentaire*, 1839.

[5] V. *Instruction sur le travail individuel*, Rapport à l'Empereur, §§ 4 et 7.

[6] De Chalendar, *Observations sur l'ordonnance*.

[7] D'Aldéguier.

[8] Napoléon Ier prétendait qu'il fallait changer la tactique tous les dix ans; il faut entendre par là qu'un système couronné de succès, doit

aphorisme ne peut s'appliquer d'une manière absolue à la tactique spéciale de la cavalerie, dont les éléments exigent une longue pratique pour être bien connus de chacun.

Projets divers. — Une méthode d'équitation *sur de grandes lignes* a été proposée, en 1851, par le colonel Rigault de Rochefort [1]. L'idée principale était de hâter les progrès équestres du cavalier, d'assouplir et d'équilibrer les chevaux; les moyens d'exécution consistaient en voltes fréquentes sur place par un, par deux et par quatre. L'examen sérieux de ce projet a démontré les bonnes intentions de l'auteur, et l'avantage des mouvements sur le centre de gravité comme préparation aux conversions à pivot-fixe [2].

Le commandant d'Elbée avait aussi proposé une méthode applicable à l'éducation militaire des recrues [3]. Le but était surtout d'accélérer leur instruction équestre par des assouplissements progressifs de toutes les parties du corps, d'abord à pied, ensuite à cheval. Rien ne s'oppose à ce qu'on utilise les repos du travail des premières leçons, en faisant exécuter cette gymnastique raisonnée [4].

En 1847, M. le colonel Itier présenta un nouveau système de manœuvres, qui simplifiait et facilitait beaucoup l'exécution des évolutions [5]. L'idée était très-séduisante; cependant elle fut rejetée à la suite des épreuves du camp de Lunéville [6].

On peut reprocher au système sans inversions, des com-

être modifié aussitôt qu'il se vulgarise. On ne saurait nier assurément, que l'artillerie rayée, en Italie, n'ait produit un effet décisif, et cependant on s'occupe déjà d'y apporter des modifications.

[1] V. *Mémoire sur l'instruction de la cavalerie*, par le colonel Rigault de Rochefort.

[2] Rapport du *Conseil d'instruction de l'école de cavalerie.*

[3] V. *Progression nouvelle pour l'école du cavalier à cheval*, 1847.

[4] C'est un moyen très-prompt de corriger la raideur et les postures défectueuses de la plupart des jeunes soldats.

[5] V. *Spectateur militaire*, 1[re] série, t. XL, p. 241 et 726; t. XLI, p. 102, 343 et 473; t. XLII, p. 114 et 195.

[6] V. *Miscellanées militaires*, du général Grand, p. 30.

mandements préparatoires trop longs et la suppression des ruptures par la gauche [1].

Plusieurs auteurs ont manifesté le désir de voir admettre dans l'ordonnance française la subdivision du régiment en deux demi-régiments ou *ailes* [2]; cette disposition permettrait en effet l'application fréquente à la guerre de la *colonne double sur le centre*, utilisée seulement dans les passages de défilés [3].

Le colonel de Chalendar avait formé le projet de combiner les ordonnances de l'infanterie et de la cavalerie, en coordonnant les mouvements de manière à les faire exécuter par les mêmes commandements pour les deux armes [4]. Cette heureuse pensée a été développée et présentée sous forme de théorie par le commandant Bonneau du Martray [5].

Si quelques imperfections de détail ont été signalées [6], on ne saurait méconnaître l'importance d'un semblable règlement, qui permettrait à tous nos généraux de manier également bien les différentes troupes sous leurs ordres [7].

Plusieurs fois déjà, des novateurs ont reproduit une proposition de M. le comte de Melfort, relative à la formation des carrés de cavalerie, que ce sage écrivain militaire ne renouvellerait certainement plus, car, de nos jours, les escadrons savent tous charger avec ensemble et d'une façon compacte [8].

[1] Ces ruptures peuvent subsister avec le système, dont elles ne sont pas une dérogation; elles ont d'ailleurs trop d'importance pour ne pas être maintenues. (V. Liasse, *Théorie pratique*, 1851, et la réponse à ces critiques, *Spectateur*, t. XLIII, p. 609.)

[2] V. notamment Bonneau du Martray.

[3] Nos 954 et 959 du titre IV.

[4] V. ses *Observations* sur l'ordonnance.

[5] L'intérêt de la clarté et la simplification exigeaient qu'on n'employât pas toujours les dénominations des grades des troupes à cheval; cela n'avait du reste aucun inconvénient, en raison du peu de valeur des motifs originels de ces titres.

[6] V. *Spectateur militaire*, t. XLVII, liv. CLVII, p. 5.

[7] Le nom de Général indique en effet un officier sorti de sa spécialité, et auquel on doit pouvoir confier un commandement quelconque.

[8] Quand deux troupes opposées de cavalerie seront en présence,

Un carré de troupes à cheval n'offre de résistance efficace qu'autant qu'il est défendu par des feux très-nourris; or, cette méthode défensive n'est pas dans les usages ni dans les dispositions tactiques de la cavalerie, dont les éléments de succès consistent dans l'offensive et l'emploi presqu'exclusif du sabre ou de la lance [1].

Quelques esprits superficiels ont supposé admissible et même avantageux à la guerre, l'emploi des charges de flanc, en colonne par un, rasant le premier rang d'une troupe d'infanterie, qui aurait cependant ainsi toute facilité pour fusiller impunément chevaux et cavaliers.

Il y a lieu de s'étonner qu'une pensée aussi extravagante ait pu recevoir la sanction de plusieurs officiers sérieux [2].

Nous ne croyons pas devoir non plus discuter ici l'idée bizarre de la création d'une nouvelle infanterie à cheval [3].

Enfin, après la guerre d'Italie, on a réclamé des modifications diverses dans l'organisation de la cavalerie, et surtout la suppression des cuirassiers [4].

Nous dirons, avec le général Renard [5], qu'avant de condamner la cavalerie en général, il fallait la voir agir sur un théâtre favorable à son action; avant de blâmer la conservation des cuirassiers, il fallait attendre au moins qu'on s'en fût servi.

La guerre de 1859 n'a rien prouvé contre la grosse cavalerie, puisque les puissances belligérantes ne l'ont pas employée; d'ailleurs elles n'en avaient amené que la quantité rigoureusement indispensable pour servir au soutien des escadrons légers.

Depuis cette époque, la Russie, l'Autriche, la Prusse, la

l'avantage restera toujours à celle qui aura acquis le maximum d'impulsion au moment du choc.

[1] V. de Lacombe, *Spectateur militaire*, t. XLII, p. 252 et baron d'Azémar, *ibid*, t. XLIII, p. 517 (*1re série*).

[2] V. *Miscellanées*, p. 60.

[3] V. Projet de création de *zouaves montés*, 1860.

[4] V. général Ambert, *Moniteur de l'Armée*, 1863, nos 33, 34 et 35.

[5] V. *De la cavalerie*, p. 17, 20 et 47.

Bavière et l'Italie ont au contraire augmenté la proportion de leur grosse cavalerie [1]; et chez les peuples où, par suite de circonstances particulières, on a jugé convenable de ne conserver qu'une seule espèce de troupes à cheval, ce n'est jamais à la cavalerie légère qu'on a eu recours [2].

Ces faits donnent un éclatant démenti aux adversaires des cuirassiers [3].

Aussi, ne saurions-nous trop nous féliciter de la haute sagesse qui s'est opposée à un entraînement imprudent, et qui a conservé à la cavalerie française toute sa force et sa puissance [4].

III.

Considérations générales sur la cavalerie. — La cavalerie est plus indispensable qu'elle ne l'a jamais été [5].

A Solférino, elle a dû borner son action à protéger les ailes de l'infanterie constamment menacées [6]. Des deux côtés, des circonstances impérieuses ont empêché les troupes à cheval de se montrer avec éclat [7].

Plus que jamais, il faudra dans les armées une nombreuse cavalerie, brave et entreprenante, pour saisir la victoire et

[1] V. *De la cavalerie*, p. 23 et suivantes.

[2] Témoin la Sardaigne, au temps de Charles-Albert, témoin la Hollande et le Danemark de nos jours. Si quelques puissances ont choisi la grosse cavalerie non cuirassée, c'est qu'elle peut mieux, au besoin, suppléer aux deux autres.

[3] Est-il croyable que les états-majors de ces nations, dont plusieurs renferment des généraux illustres et expérimentés, aient été tous aveugles ? (V. général Grand, *Miscellanées*, p. 65.)

[4] Notre mobilité d'esprit nous porte à une précipitation de jugement souvent fâcheuse. Une invention vient-elle à se produire, aussitôt et sans l'étudier à fond, nous en exagérons les conséquences. (*Idées pratiques sur la cavalerie*, p. 36.)

[5] Général Renard, p. 147.

[6] V. *12e leçon*, p. 247 et 248. — Il a été reconnu de tout temps que le théâtre de la lutte n'était pas favorable à cette arme.

[7] Les canons et les fusils rayés n'y ont été pour rien. (Général Renard, p. 132.)

anéantir l'ennemi [1]; les généraux qui sauront le mieux mettre en œuvre cette arme puissante, lui ouvriront une route glorieuse sur les champs de bataille de l'avenir [2].

Malgré l'amélioration des armes et de la tactique de l'infanterie, la cavalerie conservera toujours, dans son élément d'action spécial, une force relativement supérieure aux autres. Les perfectionnements récents n'enlèveront pas aux troupes à cheval leur importance et leurs avantages ordinaires, soit pour préparer le succès par une charge hardie, exécutée à propos, soit pour compléter la victoire par la rapidité de la poursuite, ou pour protéger une retraite à la suite d'un grand désastre.

De ce qui précède, on peut conclure qu'en dépit de l'introduction des fusils et des canons rayés, la puissance de la cavalerie ne sera pas altérée, et que cette arme sera très-redoutable encore dans la main d'un grand capitaine. Il est permis d'affirmer en outre que :

1° Les progrès de la grande tactique lui seront favorables [3];

2° Les charges contre l'infanterie démoralisée auront autant de chances de succès [4];

3° Les difficultés du combat ne seront augmentées que dans les engagements partiels [5]; mais il en résultera la nécessité plus absolue pour les officiers de cavalerie, d'une étude approfondie des différentes branches de l'art militaire [6].

Il est utile de faire remarquer, au sujet de l'emploi des

[1] L'énorme portée des nouveaux canons permettra de faire converger des feux multipliés sur un des points de la ligne opposée, et y préparera des trouées qu'élargiront bientôt les escadrons. (*Idem*, p. 151.)

[2] V. le magnifique plaidoyer du feld-maréchal Radetzky, en faveur de la cavalerie. (*Idem*, p. 96.)

[3] Depuis la paix, on a longuement médité sur la manière de conduire la cavalerie à la guerre; il existe des enseignements excellents, basés sur l'expérience de 25 ans de luttes incessantes. (*Idem*, p. 97.)

[4] L'attaque de l'infanterie en position offrira plus de dangers, puisque le tir est perfectionné.

[5] Il y a longtemps que les écrivains militaires recommandent d'éviter ces engagements partiels, dont le résultat est presque toujours favorable à l'infanterie.

[6] V. Vandevelde, *Réflexions sur la tactique de différentes armes.*

fusils rayés, qu'aux grandes distances le tir sur des hommes isolés, ou même sur des lignes déployées qui se déplacent souvent, est de fort peu d'effet [1]. Les feux à grande portée n'ont d'efficacité qu'autant qu'ils sont dirigés contre des colonnes profondes, ou contre des objets dont on connaît bien l'éloignement [2].

Il est facile de prouver aussi que l'emploi des armes rayées dans la cavalerie, permettra à ses tirailleurs de lutter sans trop de désavantage contre ceux de même arme, car c'est une erreur de croire qu'on ne peut bien tirer à cheval [3].

La nouvelle instruction sur le tir, qu'on doit considérer comme un corollaire de l'ordonnance [4], permet, par des exercices raisonnés et progressifs, d'amener le cavalier à un degré d'adresse suffisant.

Enfin, on ne saurait trop le répéter, pour cette éducation spéciale de l'homme de recrue comme pour les autres, le travail individuel est la base essentielle de toute bonne cavalerie; ses manœuvres d'ensemble s'exécuteront toujours parfaitement et son attaque sera redoutable, quand les cavaliers monteront bien à cheval et sauront se servir convenablement de leurs armes [5].

Au reste, le Français réunit au degré le plus éminent les qualités distinctes du cavalier militaire : audace, intelligence, adresse, entrain; et sans manquer à la justice qui est due à nos rivaux, on peut déclarer que, dans l'ensemble et dans les détails, nos troupes à cheval sont certainement supérieures à celles de tout ennemi qu'elles auraient maintenant à combattre.

[1] A 900m une erreur d'appréciation de 5m fait manquer un but de 3m d'élévation, à plus forte raison une ligne de cavalerie. A 150 pas, il faut viser aux pieds de l'homme; à 100, il faut tirer à 25m en avant de l'objet à atteindre. (Général Renard, p. 136 et 137.)

[2] A ce point de vue, leur utilité est réelle et les armées ne sauraient s'en passer. (*Idem*, p. 140.)

[3] Les Circassiens et d'autres peuples prouvent le contraire. (V. Nolan.)

[4] *...truction sur le tir à l'usage des troupes à cheval*, introduction, § 3.

[5] ... du Martray et V. *Travail individuel*, titre II, § dernier.

Oui, malgré les progrès qui lui restent encore à faire, notre cavalerie est plus qu'aucune autre aujourd'hui, exercée aux évolutions, solidement constituée et animée de cette noble émulation qui rend les succès infaillibles [1].

La formation temporaire des camps de manœuvres, où les différentes armes simulent aussi exactement que possible chaque opération d'une campagne, est la meilleure manière de faire naître entre elles l'estime, la confiance dans leur force et leur habileté. C'est là que les diverses espèces de troupes peuvent apprécier ce qu'elles ont à espérer ou à craindre les unes des autres.

Remarquons en outre, que l'adoption du plateau de Châlons, pour l'établissement d'un camp permanent, a l'avantage de créer pour notre frontière du Nord-Est [2] un point d'appui très-important. Plusieurs voies ferrées relient ce centre militaire à la capitale et à nos forteresses de la Flandre, des Ardennes, de la Lorraine et de l'Alsace [3].

Escrimes du sabre et de la lance. — Les loisirs de la paix permettent actuellement de faire et de répéter toutes sortes d'exercices et de simulacres de combats; il en résulte la nécessité de ne laisser à apprendre à nos cavaliers que ce que la guerre seule peut leur enseigner [4].

La nouvelle instruction relative à l'escrime du sabre et de la lance, a surtout pour but de consacrer les principes de l'ordonnance de 1829, en élargissant le cercle de leurs applications. Ce complément obligatoire du travail individuel aura pour effet de réveiller dans les corps le goût des armes blanches [5].

Pendant l'exercice du sabre, on inculquera au cavalier

[1] Général Oudinot, *Considérations sur la cavalerie*, 1860.
[2] La seule qui n'ait pas de limites naturelles.
[3] L'importance stratégique de ce plateau, où se sont dénouées toutes nos grandes guerres nationales, depuis la défaite d'Attila dans les *champs catalaniques* jusqu'à la mémorable campagne de 1814, est évidente. (Brainne.)
[4] Rocquancourt, t. IV, p. 77.
[5] V. *Considérations générales* du projet d'instruction.

l'usage presqu'exclusif des coups de pointe, et on lui donnera l'habitude d'aborder son adversaire par son flanc gauche [1]. Le lancier apprendra non-seulement à diriger ses coups contre un but mobile [2], mais encore à parer ceux qui lui seront portés avec une arme quelconque; il arrivera ainsi à faire le meilleur usage de sa redoutable lance dans toutes les situations où il pourra se trouver sur le champ de bataille.

Toute contrainte exagérée doit être bannie de l'escrime, pour que les cavaliers y prennent goût et acquièrent une expérience profitable.

Dès aujourd'hui, on peut prévoir que la liberté d'action des différentes armes s'accroîtra en raison de la confiance qu'elles auront dans leur propre force [3]. La cavalerie devra redoubler d'initiative et de mobilité; plus que jamais, sa puissance résidera dans la rapidité et dans l'audace à aborder son ennemi [4]; c'est en perfectionnant l'instruction militaire et équestre, qu'on parviendra à faire acquérir de l'assurance au cavalier et à développer ses qualités essentielles [5].

IV.

Éloquence militaire. — L'éloquence militaire est fille du patriotisme; partout où elle éclate, elle annonce l'exis-

[1] Principes de tactique justifiés par l'expérience.

[2] L'instruction spéciale pour les lanciers (titre III du *Travail individuel*), qui comprend une série de courses contre des objectifs mobiles, doit être considérée comme préparatoire de l'escrime de la lance, dans laquelle ces objectifs sont remplacés par des hommes armés. (V. *l'Escrime de la lance*, mise en usage au camp de Châlons. 1863.)

[3] Elles seront par conséquent moins dépendantes habituellement les unes des autres.

[4] Son rôle tend à s'agrandir, et bien imprévoyant serait le pays qui méconnaîtrait la nécessité d'entretenir sur un pied formidable les corps de cette arme. En France, ce danger n'est pas à redouter : le bon sens public ne se laissera pas influencer par des préventions dénuées de fondement et produites à la légère.

[5] L'avenir est sauvegardé par un gouvernement qui apprécie l'importance et les besoins de la cavalerie. (Général Oudinot.)

tence d'une armée nationale; elle demeure toujours sans voix au milieu de troupes soudoyées ou composées d'étrangers [1].

A Athènes et à Rome, l'amour de la patrie a existé longtemps dans toute sa pureté; aussi des proclamations, des harangues célèbres ont été conservées par l'histoire. L'éloquence militaire disparut lors de l'invasion des barbares; elle fut ensevelie sous les derniers débris de la grandeur romaine [2].

Sous la féodalité, la crainte et la servitude étaient les seuls mobiles des bandes armées, et l'éloquence militaire fut muette; on la vit renaître pendant les Croisades, puis sous François Ier et Henri IV, et succomber ensuite, après eux [3], pour ne reparaître dans tout son éclat qu'à la Révolution [4].

Bonaparte parut bientôt, et l'éloquence militaire s'élevant avec l'éclat des victoires, arriva enfin à son apogée [5]. Pendant 25 ans, cette souveraine des champs de bataille a régné sans priviléges [6].

De nos jours encore, et surtout dans les guerres lointaines, l'esprit du soldat a souvent besoin d'être exalté; le chef emploiera, pour y parvenir, des discours propres à exciter les passions auxquelles les cœurs militaires se montrent toujours accessibles : la gloire, l'honneur, l'amour de la patrie et du souverain [7].

[1] V. *L'éloquence militaire*, introduction, p. 31 et Jacquinot de Presle, p. 375.

[2] Il y a ici une grande lacune qui sépare les anciens des époques contemporaines.

[3] Elle ne se reproduisit que par étincelles, sous le siècle brillant de Louis XIV.

[4] Les armées françaises échappèrent seules aux profanations et aux désastres qui furent la suite de la Révolution. Quiconque haïssait la délation, le meurtre, le pillage et les exécutions, devint militaire. Les armées se recrutèrent ainsi de tout ce qui restait en France d'honneur et de véritable patriotisme. Alors l'éloquence militaire reparut non moins entraînante, non moins sublime qu'aux beaux jours de Rome et d'Athènes.

[5] Marengo, Austerlitz, Friedland, tant de lieux illustrés par les succès de nos armées, ont produit le triomphe de l'éloquence militaire.

[6] V. Thiers, t. XX, p. 794.

[7] Ce sont des passions éminemment françaises.

Il fera briller aux yeux des troupes les nobles récompenses de la valeur; il stimulera le dévouement des hommes indécis, en leur retraçant les grandes actions mémorables de leurs ancêtres [1]. Au récit de ces exploits, l'âme se sent échauffée; ces nombreux témoignages de la vaillance française fécondent et développent une bravoure nouvelle [2].

De l'art d'émouvoir le soldat. — On ne peut avoir la prétention de professer l'éloquence militaire; à peine reconnaît-elle un petit nombre de préceptes. C'est par la lecture et la méditation des faits et des modèles, qu'on apprend à distinguer quel doit être, en campagne, le véritable caractère d'une harangue [3].

L'orateur militaire affecte de s'exprimer à la première personne du pluriel, mettant ainsi tout en commun, les privations et l'abondance, les périls et la gloire [4]; il se mêle aux actions et ne craint pas de donner à son style les formes et les couleurs dramatiques [5].

L'éloquence militaire connaît aussi le style simple, et emploie quelquefois avantageusement l'expression triviale. Des mots heureux chassent le découragement et excitent souvent la gaîté [6].

Le rôle de l'orateur est difficile au milieu des armées permanentes et régulières. Il faut s'appliquer à varier ses moyens de persuader [7]. On fera valoir aux soldats l'espérance

[1] V. *L'éloquence militaire*, t. I[er], p. 139.

[2] Aucune défaite n'a égalé la grandeur de nos succès; aucun peuple n'a eu plus de gloire; c'est le trésor de la nation. Le souvenir de tant de triomphes passés, prépare et assure nos triomphes de l'avenir.

[3] Elle sera tantôt vive et laconique, tantôt pompeuse et énumératrice.

[4] Cette manière de se confondre avec les braves, établit entre eux et leur chef, une solidarité de constance et de bravoure à laquelle personne n'est tenté de se montrer infidèle. (V. *L'éloquence militaire*, t. I[er].)

[5] V. Le parlementaire prussien à *Kœnigstein*, et Souvarow au passage des Alpes. (*Ibid.*)

[6] La prise des redoutes de *Frescheveiller*, en 1792, fut le résultat d'une heureuse saillie du général Hoche : *Allons, camarades, les canons prussiens à 600 fr. pièce!* Quelques voix répondent : *Adjugé!* Tous les [illegible]dats répètent ce cri, et les terribles redoutes sont enlevées en un instant.

ne [illegible] à des Gascons comme à des Normands, à des

du retour dans leurs foyers; on leur présentera la carrière militaire comme un apprentissage de gloire; on leur annoncera le terme et la récompense de leurs travaux.

Proclamations, harangues. — Pour une proclamation, les généraux rassemblent autour d'eux les officiers supérieurs dont la voix, la prononciation, le geste et l'attitude militaire sont propres à éveiller l'attention. Le discours leur est lu avec la vigueur et l'énergie convenables; les troupes sont ensuite assemblées par petites divisions, et chaque officier, chargé de la lecture, se plaçant de manière à être entendu de tous, s'efforce de suppléer par la chaleur de sa déclamation à tout ce que l'absence du commandant de l'armée enlève d'influence à ses exhortations [1].

Le meilleur moyen de faire passer dans l'âme des soldats les passions dont on veut les animer, c'est de les haranguer. Le chef ne doit confier qu'à lui-même cette honorable mission.

Il fera placer les troupes autour de lui, leurs masses serrées formant un demi-cercle; le général monté sur une élévation [2], ordonnera aux tambours *d'ouvrir le ban*, puis il prononcera son discours en donnant toute l'extension possible à sa voix, et à la fin de son allocution, faisant briller à propos son épée, il arrachera de cette multitude le serment spontané de vaincre ou de mourir [3].

Afin que chacun puisse l'entendre, le général fera prendre ensuite une disposition qui lui permettra de passer

Provençaux comme à des Picards. L'éloquence flexible devra prendre tour à tour le caractère de ces vieilles provinces.

[1] L'ordre du jour, qui ne s'applique ordinairement qu'à des objets de discipline, à des recommandations particulières, n'a pas besoin d'être débité. Il suffit qu'il soit écrit avec mesure et modération.

[2] Il se présentera aux regards, revêtu de son grand uniforme et de toutes ses marques d'honneur.

[3] Sans doute, le grand nombre des auditeurs ne permettra pas que le général soit entendu de tous, mais la chaleur de son discours, la vivacité de son accent et le feu de ses regards auront créé autour de lui une foule d'orateurs, dont la mémoire redira sa pensée et la propagera dans tous les rangs.

dans les rangs; il redira en tête des lignes, avec des tournures plus brèves, des phrases plus laconiques, les idées qu'il aura déjà exprimées; alors seulement il pourra se flatter d'avoir parlé à l'armée [1].

Voici les circonstances où l'éloquence militaire s'emploie le plus habituellement :

Avant l'ouverture d'une campagne; ces sortes de manifestations adressées aux armées sont ordinairement l'ouvrage du souverain [2];

Avant la bataille; c'est la situation la plus brillante que la guerre puisse offrir à l'éloquence : les grandes passions sont en scène; les ambitions, l'honneur, l'amour de la gloire et de la patrie sont attentifs et recueillent avec avidité les exhortations de l'orateur [3]. Si les événements ne lui fournissent pas le texte inspiré de ses incitations, il les puise à la source des grands sentiments; mais alors il ne faut pas se laisser aller aux longs discours [4];

Pendant l'action; il n'est plus question de harangues ni de discours; l'éloquence militaire ne se produit plus que par des mots, des demi-phrases, des interpellations. Si l'on parle, il faut improviser; si l'on improvise, il faut que les paroles soient rapides comme les mouvements, car tous les instants sont devenus précieux [5]. Toutes les inspirations que la mêlée et le choc ont produites, se confondent presque toujours avec un fait militaire [6]. Lorsque la mort moissonne dans tous les rangs et compte partout des victimes, l'éloquence militaire prend même quelquefois plaisir à s'énoncer

[1] V. *L'éloquence militaire*, t. Ier.

[2] V. La proclamation de Napoléon III à l'armée d'Italie, en 1859.

[3] V. *L'éloquence militaire*, t. II, p. 34 : Napoléon la veille d'Austerlitz.

[4] *Ibid.*, p. 253 : Annibal à la bataille du Tésin.

[5] *Ibid.*, p. 77 et 103 : Richepanse à Hohenlinden, Kléber à Torfou.

[6] *Ibid.*, p. 270 et 274 : Navailles à Crémone, Laborde en 1807. — On ne saurait trop recommander aux jeunes officiers de se pénétrer de [illegible]ure des exemples d'éloquence pendant l'action. Il faut une grande [illegible] d'âme pour courir au milieu des périls, oublieux de son [illegible], exhorter [illegible]ats et les sous-officiers.

gaiement, comme pour détourner les soldats des pensées sinistres et du triste spectacle du champ de bataille [1] ;

Après l'action ; l'éloquence prépare à loisir ses exhortations et médite l'effet qu'elle veut produire sur les esprits [2]. On dénombre avec orgueil les trophées enlevés à l'ennemi, les morts et les blessés qu'il a laissés sur le terrain ; on redit les fatigues et les périls bravés ; on exagère à propos les conséquences de la journée et l'importance des positions enlevées [3].

Si l'on est vaincu, on donne une excuse à la défaite et on impose à la valeur une double dette à payer.

L'orateur trouve encore un nouvel aliment à ses discours :

Dans l'attaque et la défense des places [4] ;

Dans les révoltes et les séditions [5] ; lorsqu'un mouvement séditieux se manifeste parmi les soldats, on doit les surveiller et épier l'instant favorable où il importe d'éclater. Dans un moment inopportun, les reproches trouveraient insensibles ces cœurs révoltés qui tout à l'heure vont devenir repentants. Il faut, avec le talent d'émouvoir, de l'audace, de la présence d'esprit et quelquefois de la ruse et de l'adresse [6] ;

Enfin, en s'adressant aux peuples des *pays conquis* ou *envahis* [7].

Paroles mémorables. — L'éloquence militaire éclate encore en mille occasions, par des mots heureux et imprévus comme les circonstances qui les font naître : ces mots que recueille la renommée, passent de bouche en bouche, et sont autant de paroles mémorables qui deviennent les *proverbes des camps.*

[1] *Ibid.*, p. 281 : Le lieutenant-colonel à Fleurus.

[2] La partie du discours dans laquelle Napoléon Ier fut éminemment supérieur à tous les orateurs, c'est dans l'énumération des avantages remportés. (*Ibid.*, p. 291.)

[3] *Ibid.*, p. 130 : Bonaparte à l'armée d'Italie.

[4] *Ibid.*, p. 217 et 248 : César à Attegua, Guiton à La Rochelle.

[5] *Ibid.*, p. 173 et 291 : Bonaparte à Turin.

[6] *Ibid.*, p. 298 : l'exemple de Bernadotte.

[7] *Ibid.*, p. 276 : Magaron à Leiria.

C'est surtout parmi les soldats exposés aux plus grands périls, qu'on trouve ces inspirations de courage et de noble résignation. On relira toujours avec enthousiasme ces axiomes de la valeur, que de grands écrivains nous ont conservés [1].

Terminons par quelques conseils :

Si vous voulez que vos paroles trouvent le chemin des cœurs, apprenez à bien connaître le soldat et à vous en faire aimer.

Il est des officiers qui ne veulent pas compromettre leur dignité en souriant aux saillies des soldats ; de cette manière ils peuvent réussir à se faire craindre, mais ils ne se feront jamais aimer : à la guerre, leurs discours demeureront sans force.

Pour trouver sans cesse le soldat obéissant, confiant et dévoué, il faut étudier ses mœurs, ses goûts, ses affections. Loin de s'effaroucher de l'originalité de ses propos militaires, on doit parfois les animer par ses propres discours et savoir, au besoin, répéter le refrain franc et décousu de la chanson guerrière.

Tout en conservant votre dignité, traitez vos subordonnés en égaux et ils vous traiteront en supérieur.

[1] V. *l'Éloquence militaire*, t. II. Paroles mémorables à citer comme exemples de :
L'Amour de la patrie. — Défense de Calvi en 1793, p. 287.
L'Amour de la gloire. — Marceau, p. 289.
Bravoure. — Vincent en 1794, p. 299.
Dévouement. — Siége de Mons, p. 305. — Cambronne à Waterloo, p. 306.
Grandeur d'ame. — Kléber et Marceau, p. 307.
Bonté. — Championnet en 1796, p. 313. — Bessières à Marengo, p. 315.
Sentiments élevés. — Bataille de Nantes, p. 315.
Générosité. — Mack et Championnet, p. 317.
L'attachement pour son général. — Turenne, p. 318.
Désintéressement. — Combat de Terni, p. 328.
Mots heureux. — Moreau en 1801, p. 329. — Attaque de Courtray, p. 331.

Un colonel ne doit pas hésiter sur le nom d'un de ses brigadiers, un capitaine doit savoir le nom de tous ses soldats. Dès que vous commanderez, chacun sera attentif; tous rivaliseront d'obéissance et d'empressement, et vous les trouverez tels à la guerre que vous les aurez formés pendant la paix.

En donnant l'exemple de la discipline et de la soumission, on parvient à acquérir le droit de commander. Voilà comment les discours empruntent aux actions une force morale qui triomphera des lieux, des temps, des circonstances et de l'ennemi.

Soyez vous-même un modèle de modération et de tempérance [1], vos inférieurs s'empresseront de vous imiter; ou si quelques moments d'égarement les emportaient au delà du devoir, à la voix de leur chef, ils se hâteraient de rentrer dans l'ordre.

N'oubliez pas enfin que le supérieur qui a de l'expérience et du jugement, ne prend une résolution qu'après avoir mûrement réfléchi; *jamais* il ne modifie sa ligne de conduite en campagne, sous l'influence des discours souvent inconsidérés de ses soldats [2].

[1] Tel fut Desaix, dont le nom se présente sans cesse à la pensée lorsqu'on cherche un exemple de vertu militaire.
[2] Général Crespin.

INSTRUCTION PRATIQUE.

Leçons d'application du service en campagne.

Le travail pratique, limité par la durée actuelle des cours de l'école de cavalerie, a été réduit à un petit nombre de leçons, ayant pour but principal de familiariser les élèves avec leurs premiers devoirs à la guerre, par l'application sur le terrain des règles les plus essentielles du service des troupes en campagne.

Cette instruction, relative aux détachements, a été partagée en trois séries seulement, qui pourraient cependant, en les subdivisant, fournir la matière d'un plus grand nombre de séances.

On a dû se borner ici à l'énumération succincte des divers exercices de ces leçons, avec l'indication des articles du règlement indispensables à connaître pour être à même de remplir les missions particulières que l'on confie habituellement aux officiers de cavalerie.

Les développements se donnent sur le terrain même.

PREMIÈRE LEÇON.

Établissement d'une troupe de cavalerie au bivouac [1].

Formation et départ du détachement. — *Art.* 121, 122, 124, 125 *et* 130 du *Service en campagne*.

Ordre à observer pendant la marche [2]; services respectifs de l'avant et de l'arrière-garde, et des flanqueurs [3].

[1] Pour cette première leçon, l'emplacement du bivouac est supposé couvert à l'avance par des postes avancés.

[2] V. *Service intérieur*, art. 412 et 414. — Ordre de marche : 2 cavaliers, le fusil haut; à 50^m en arrière, un brigadier et 2 cavaliers, le sabre à la main; à 150^m en arrière, le reste de l'avant-garde, son chef en tête, précédant de 200 pas les trompettes; l'arrière-garde se tient à 30^m du détachement.

[3] V. 22e *leçon* du cours, p. 404.

Arrivée au bivouac; occupation de toutes les issues; étude du terrain [1].

Service commandé. — *Art.* 25, 38, 58 *et* 59 du *Service en campagne.*

Établissement de la troupe au bivouac [2]. — *Art.* 45.

Placement de la garde de police et du poste avancé; consignes des sentinelles. — *Art.* 68, 70, 71 *et* 73.

Réunion et service du piquet. — *Art.* 77, 78, 79 *et* 80.

Retraite; mot d'ordre. — *Art.* 25 *et* 55.

Rondes et patrouilles. — *Art.* 90 *et* 91.

Levée du camp : réveil, boute-charge. — *Art.* 25 *et* 75.

Réunion du détachement; départ. — *Art.* 122.

DEUXIÈME LEÇON.

Placement d'une grand'garde et de ses petits postes.

Arrivée du détachement au bivouac; reconnaissance de l'emplacement d'une grand'garde. — *Art.* 84.

Service journalier. — *Art.* 59 *et* 63.

Réunion et départ de la grand'garde. — *Art.* 83.

Placement des petits postes et des vedettes; leurs consignes. — *Art.* 85, 87 *et* 88.

Établissement des troupes au bivouac, avec garde de police et piquet. — *Art.* 45, 68, 73, 79 *et* 80.

Remplacement des petits postes; parlementaires, déserteurs. — *Art.* 94 *et* 95.

Postes et service de nuit. — *Art.* 89, 85 *et* 74.

Mot d'ordre donné à la retraite. — *Art.* 55.

Rondes et patrouilles. — *Art.* 90.

Réveil; reconnaissance journalière. — *Art.* 73, 107 *et* 108.

Relever la grand'garde. — *Art.* 83.

Levée du camp en présence de l'ennemi. — *Art.* 122.

[1] Ensemble de la configuration, relief, versants, communications, nature du sol, emplacements favorables aux différentes armes.

[2] Le matériel de campement doit être emporté pour cette leçon : tentes, piquets, cordes, entraves, outils, hachettes, etc. (V. 23e *leçon*, p. 418.)

TROISIÈME LEÇON.

Attaque, poursuite et retraite d'un détachement.

Division du détachement en deux fractions [1].

1re et 2e fractions : passage du défilé en avant. — *Art.* 131.

Arrivée sur le terrain; placement des grand'gardes, petits postes et vedettes. — *Art.* 84, 85 *et* 88.

Découvertes. — *Art.* 90, 108 *et* 109.

1re fraction : attaque d'une grand'garde; marche offensive avec tirailleurs; charges en fourrageurs et en ligne; ralliement; retraite; passage du défilé en arrière; établissement d'une embuscade. — *Art.* 96 *et* 134.

2e fraction : retraite des avant-postes; marche défensive avec tirailleurs; embuscade; ralliement; charges successives en colonne; poursuite. — *Art.* 134.

Réunion des troupes en un seul détachement.

RECONNAISSANCES MILITAIRES.

Mémoires, missions, itinéraires, avec levés à vue.

Un mois avant l'inspection générale, chaque élève reçoit un ordre différent pour l'exécution d'un travail topographique et militaire. Il est accordé 48 heures pour la reconnaissance du terrain, qui doit se faire à cheval, et pour les opérations du levé à vue. Les rapports sont ensuite rédigés, conformément aux modèles réglementaires, et ils doivent être remis dans un temps limité en raison des difficultés de la mission.

Ces mémoires militaires qui sont toujours accompagnés d'un croquis, sont corrigés, annotés et placés sous les yeux du général inspecteur au moment des examens définitifs. Le soin apporté à la rédaction et au dessin, prouvant le savoir

[1] L'une est en tenue de route, l'autre a le bonnet de police, ou le schako découvert, et le manteau en sautoir.

et le zèle de l'officier, a une grande influence sur la note d'ensemble du cours.

Malgré les renseignements détaillés fournis par les ouvrages spéciaux [1], nous croyons devoir faire quelques recommandations particulières pour obtenir de l'uniformité :

Le travail sera exécuté sur plusieurs feuilles entières réunies. Sur la couverture on lira :

1° *Travaux topographiques et militaires*;

2° *M... (le nom, le grade et le régiment)*.

En tête de la première feuille, on transcrira l'ordre d'exécution, que l'on signera; puis, sur le verso, en tête : *Description physique et statistique*. Sur le recto de la feuille suivante : *Communications;* et sur le verso : *Considérations militaires*.

Pour un *itinéraire*, on se conformera exactement au modèle du tableau prescrit [2].

Au cahier sera joint un *levé à vue*, à l'échelle du 1/10,000e au 1/20,000e.

Mémoire. — Pendant la reconnaissance du terrain, on s'applique à se rendre compte des lieux importants au point de vue militaire, des grandes communications et à résoudre sur place les questions ordonnées. Les renseignements propres à la rédaction du rapport doivent être recueillis chemin faisant, et écrits immédiatement au crayon. Les notes provenant, soit des observations qu'on a faites, soit des informations qu'on a pu prendre dans les localités parcourues, sont ensuite consignées dans le mémoire.

L'étude du terrain doit amener à une description succincte de son ensemble, en commençant par la situation géographique. On fera, s'il y a lieu, brièvement le récit des événements militaires dont la position explorée a été le théâtre.

[1] V. Les 2e, 3e, 4e et 5e *instructions de l'École d'état-major* sur les levés topographiques; *Instruction ministérielle* de 1853, *Journal militaire*, 2e semestre, p. 47; *Service en campagne*, art. 110 et 114.

[2] V. planche 18, fig. 1.

La statistique sera indiquée habituellement sous forme de tableau [1].

On doit distinguer chacune des communications décrites, par ces mots tracés en marge : *Route de... à...* ou *chemin de... à....*

Les considérations suivantes s'appliqueront seulement à la solution de la question d'art militaire prescrite. On s'abstiendra d'inventer des rencontres avec l'ennemi et des épisodes dramatiques étrangers au sujet. On s'exprimera le plus souvent au conditionnel, et on n'emploiera jamais la 1re personne sous forme de narration ; enfin on se renfermera strictement dans le sens de l'ordre.

Le mémoire doit être court et en entier de la main du signataire. Il faut que le style soit correct et l'écriture lisible.

Le meilleur rapport est jugé moins favorablement si on le lit avec peine ; il est considéré comme nul s'il est indéchiffrable.

Itinéraires. — Voici les renseignements principaux que doit contenir chaque colonne de l'itinéraire, et qu'il faut noter pas à pas sur un cahier préparé :

1° Noms des villes, villages, hameaux, maisons isolées qui se trouvent sur la route , y compris le point de départ et le lieu d'arrivée.

2° Distance entre chacun de ces lieux et les points remarquables sur la route ; total de ces distances.

3° Indication des points remarquables reconnus [2] ; état de la route : pavée, ferrée ; montées, descentes, mauvais pas, ruptures, défilés ; positions militaires à ses approches ; ponts, bacs, gués, villages ou hameaux qu'elle traverse ; maisons isolées, auberges ou monuments sur ses bords ; direction, embranchements.

[1] V. Jacquinot de Presle, p. 382.

[2] On entend par *points remarquables* sur une route, tout ce qui peut servir à en bien constater l'état et la direction.

4° Étendue en mètres des accidents ou endroits remarquables.

5° Largeur de la chaussée et des *accotements*, largeur et profondeur des fossés.

6° Vues et profils des défilés, ponts, gués et autres objets remarquables pouvant servir de points de reconnaissance; coupes de la route, indiquant sa forme, les escarpements qui la dominent et les précipices qui la bordent.

7° Détails descriptifs sur les points principaux du terrain parcouru.

8° Observations sur la fertilité des terres, l'essence et la nature des bois, la qualité des pâturages, celle des eaux, etc. Considérations générales sur les lieux parcourus : ressources qu'ils offrent pour le passage et le séjour des troupes, armes qu'on peut y employer, positions à occuper ou à défendre, moyen de faciliter la marche ou l'établissement des colonnes, réparations à faire, aboutissants à surveiller dans l'offensive ou en retraite.

Levés à vue. — Le croquis qui doit accompagner chaque rapport ou mémoire, est fait à vue; il figure le terrain dans un rectangle de 6 à 12 kilomètres, suivant l'échelle; le point de départ, celui d'arrivée et les grandes directions sont relevés sur la carte.

Les seuls instruments dont on pourra se servir, sont : un carton tenant lieu de *planchette*, une boussole de poche et un double décimètre.

On n'emploiera pour le dessin que le crayon noir seulement. Les maisons seront représentées pleines et noires; on *feuillera* les bois, on *filera* les rivières; les différentes cultures seront marquées par des *initiales;* les mouvements de terrain s'indiqueront par de faibles *hachures*, dont on raccordera les formes par des courbes horizontales ponctuées.

Le travail sera plus serré, plus épais sur le bord et le long des routes ou des chemins, ce qui les fait mieux ressortir.

Les noms seront écrits au crayon avec netteté, en lettres moulées.

Chaque croquis portera l'orientation, une *échelle simple* et l'équidistance.

Ces levés, exécutés sans le secours d'aucun instrument, ne doivent pas être *trop finis*; on donne au figuré du terrain l'expression qui convient à un croquis militaire fait à la hâte.

Ajoutons enfin que pour le dessin d'un itinéraire, on ne représente le terrain que sur une étendue de 500 mètres à droite et à gauche du chemin parcouru; on se porte, à cet effet, à cette distance sur les voies de communication latérales, et on indique seulement les points auxquels elles aboutissent.

Le titre s'écrit en deux lignes : la première ne contient que le mot ITINÉRAIRE; la seconde, les noms des endroits : DE TEL LIEU A TEL AUTRE.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

NOTA. — Les articles en lettres italiques font l'objet des questions d'examen les plus essentielles.

LIVRE PREMIER.

Aperçu historique.

LIVRE DEUXIÈME.

De la cavalerie considérée en elle-même et dans ses rapports avec les autres armes.

Dix-huitième leçon. — Instruction, évolutions, marches en temps de paix.

Dix-neuvième leçon. — Généralités sur la tactique. Tactique de l'infanterie.

Vingtième leçon. — Organisation et tactique de l'artillerie.

VINGT-ET-UNIÈME LEÇON. — DIFFÉRENTES SORTES DE CAVALERIE ET TACTIQUE DE CETTE ARME.

LIVRE TROISIÈME.

Emploi de la cavalerie à la guerre.

TITRE PREMIER.

Petites opérations.

VINGT-DEUXIÈME LEÇON. — DES DÉTACHEMENTS.

VINGT-TROISIÈME LEÇON. — DES CAMPS, CANTONNEMENTS ET BIVOUACS; DU MOT D'ORDRE.

VINGT-QUATRIÈME LEÇON. — DES AVANT-POSTES.

VINGT-CINQUIÈME LEÇON. — DE LA GARDE DE POLICE ET DU PIQUET. — DU SERVICE INTÉRIEUR EN CAMPAGNE. — DES CONTRIBUTIONS, DES FOURRAGES. — DES PARTISANS.

VINGT-SIXIÈME LEÇON. — DES GUIDES ET DES ESPIONS. — DES CONVOIS. — DES ORDONNANCES.

VINGT-SEPTIÈME LEÇON. — DES RECONNAISSANCES.

TRENTE-DEUXIÈME LEÇON. — DES ATTAQUES DE LA CAVALERIE.

TRENTE-TROISIÈME LEÇON. — DES BATAILLES ET DES COMBATS ; RETOUR AU PIED DE PAIX.

TRENTE-QUATRIÈME LEÇON. — CONCLUSION.

INSTRUCTION PRATIQUE.

TABLE DES PLANCHES

ANGERS, IMPRIMERIE DE COSNIER ET LACHÈSE.

ERRATA

---

ge 48, lig. 9, au lieu de : Leurs armées étaient gigantesques, *lisez* Leurs armées étaient [illegible].

— 100, — 17, au lieu de : C'est au XIIe siècle seulement, *lisez* C'est au XVIIIe siècle seulement.

— 127, — 4, au lieu de : Sous le rapport du matériel et de l'instruction, *lisez* Sous le rapport du matériel et de l'instruction élémentaire.

— 224, note 6 : Le général [illegible] dont il est question ici n'a pas été tué en Russie. Il resta en Espagne jusqu'en 1814, combattit en France pendant l'invasion, devint général de division, se distingua à Waterloo, reprit du service en 18[illegible], et fut nommé aide-de-camp du roi l'année suivante.

— [illegible], — 2, au lieu de : Et une réserve composée de 6 bataillons, *lisez* Et une réserve composée de 2 bataillons.

— [illegible], — 8, au lieu de : Telles que celles des troupes de Turenne, de Condé et de la première expédition de Constantine (V. Courtin, *Encyclopédie*, 1826), *lisez* Telles que celles des troupes de Turenne, de Condé (V. Courtin, *Encyclopédie*, 1826) et de la première expédition de Constantine.

— [illegible], — [illegible], ajoutez [illegible] les surprises sur la cavalerie de Sébastiani pendant la retraite de Russie.

— [illegible], — [illegible], au lieu de : [illegible] l'affaire de [illegible], *lisez* [illegible] l'affaire de [illegible].

— [illegible], lig. [illegible], au lieu de : qui ont un officier de cavalerie [illegible], *lisez* qui ont un officier de cavalerie [illegible].

— [illegible], note 1, au lieu de : [illegible] de fixer un point sur la rive opposée, *lisez* [illegible] de fixer ses regards sur un point de la rive opposée.



